

S. 996.

OBSERVATIONS

SUR

LA PHYSIQUE,

SUR L'HISTOIRE NATURELLE

ET SUR LES ARTS,

AVEC DES PLANCHES EN TAILLE-DOUCE;

DÉDIÉES

A MONSIEUR LE COMTE D'ARTOIS,

Par M. l'Abbé ROZIER, Chevalier de l'Eglise de Lyon, de l'Académie Royale des Sciences, Beaux-Arts & Belles-Lettres de Lyon, de Villefranche, de Dijon, de Marseille, de la Société Impériale de Physique & de Botanique de Florence, Correspondant de la Société des Arts de Londres, &c. ancien Directeur de l'Ecole Royale de Médecine-Vétérinaire de Lyon.

TOME CINQUIÈME.

JANVIER 1775.



A PARIS,

Chez RUAULT, Libraire, rue de la Harpe.

M. DCC. LXXV.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.



T A B L E

D E S A R T I C L E S

Contenus dans cette première Partie.

M ÉMOIRE sur l'Origine des petits Vers ou Anguilles du Bled rachitique ; par D. Maurice Roffredi, Abbé Régulier de l'Abbaye de Casanova, Ordre de Cîteaux, en Piémont.	Pag. 1
Description d'un Enfant difforme qui, avec une apparence d'hermaphrodisme, étoit dépourvu de l'un & de l'autre sexe ; par M. de Latourrette.	19
Mémoire sur la Fécondation des Plantes ; par M. F. de B.	23
Observations sur les Asphyxies ou Mortis apparentes & subites.	30
Lettre de M. Bayen, Apothicaire-Major des Camps & Armées du Roi, sur la cause de l'augmentation de la pesanteur que certains métaux acquièrent par la calcination, & Extrait de l'Ouvrage de J. Rey sur ce sujet.	47
Précis d'un Mémoire sur une Machine à électriser d'une espèce particulière ; par M. le Roy, de l'Académie Royale des Sciences.	53
Questions précises, concernant le système de l'Air fixe ; par M. de la Folie, de l'Académie de Rouen.	60
Rapport fait à l'Académie Royale des Sciences le 18 Juin 1774, sur des Horloges marines de feu M. Rivaž.	63
Lettre de M. Bonnet de Genève, sur les Sangsues considérées non comme Baromètres, mais comme Thermomètres.	70
Lettre de M. de Machy, pour servir de Réponse à M. le Sage de Genève & à M. Monnet.	71
Observations de M. Vallot sur les Tourbes du Beauvoisis.	72
Essai du Calcul d'une Machine mue par la réaction de l'eau ; par M. Mathon de la Cour, de l'Académie de Lyon.	73

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Ouvrage ayant pour titre : *Observations sur la Physique, sur l'Histoire Naturelle & sur les Arts, &c.* par M. l'Abbé ROZIER, &c. & je crois qu'on peut en permettre l'impression. A Paris, ce 25 Janvier 1775.

GARDANE.



OBSERVATIONS
ET MÉMOIRES
SUR LA PHYSIQUE,
SUR L'HISTOIRE NATURELLE,
ET SUR LES ARTS ET MÉTIERS.

M É M O I R E

Sur l'origine des petits Vers ou Anguilles du Bled rachitique (1);

PAR D. MAURICE ROFFREDI, Abbé Régulier de l'Abbaye
de Casanova, Ordre de Cîteaux, en Piémont.

LE fond de ce Mémoire n'est pas nouveau ; il le fera peut-être pour un grand nombre de Lecteurs, par les Observations qui y ont donné lieu. Plusieurs ont effleuré le sujet ; d'autres l'ont embelli par de belles imaginations dénuées de réalité : il est tems de suivre la nature & la progression de ces vers dans tous les états qu'ils parcourent, depuis le moment de leur naissance jusqu'à celui de leur destruction totale.

Le hasard procura à M. Néedham certains grains noirsâtres ou bruns au dehors, blancs & filamenteux en dedans : ce Naturaliste zélé observa, aidé du secours du microscope (2), que ces filamens, tirés des grains nouvellement cueillis, & mis dans une goutte d'eau, suivoient un mouvement de flexion presque semblable à celui d'une anguille qui nage. Il

(1) La dénomination de cette maladie du Bled, varie singulièrement en France ; presque chaque Province lui assigne des noms différens, dont voici les principaux : ROUILLE, CHAREON, ÉCHAUDÉ, AVORTÉ, CARIE, MALANDRE, MOUCHETURE. Il ne faut pas confondre cette maladie avec celle nommée ERGOT.

(2) Nouvelles Observations microscopiques, C. VIII, pag. 103 & suivantes.

observa ensuite que le dessèchement de ces grains ne détruisoit pas le principe d'activité dans la substance qui y est renfermée ; qu'il suffisoit de les faire tremper de nouveau pendant quelques heures pour leur redonner la vie , qui se conserve , se perd & se renouvelle alternativement autant de tems qu'on le desire , selon qu'on leur donne une nouvelle eau , ou qu'on les laisse sécher sur le porte-objet du microscope pour leur redonner ensuite de l'eau fraîche.

Depuis cette époque & ce premier pas franchi , on n'a publié aucun Ouvrage pour instruire sur la nature des propriétés & sur l'origine de ces filamens ; on n'a même pas pensé à faciliter aux curieux les moyens de répéter & de vérifier les observations déjà faites , en leur apprenant quelle est précisément l'espèce de Bled qui porte ces grains monstrueux , & quels sont les vrais caractères auxquels on peut découvrir quels sont les pieds & les épis affectés de cette maladie.

M. Néedham , après avoir pris ces êtres pour des animalcules aquatiques (1), qu'il appella des *anguilles* , a prétendu qu'elles n'étoient visiblement que la substance même du grain , disposée en filamens & exaltée à une vie moyenne entre la vitalité animale & la vitalité végétale. Quelques Observateurs ont soupçonné (2) que ces anguilles n'étoient peut-être que des étuis où de petits animalcules étoient renfermés ; d'autres ont dit (3) qu'elles sont des espèces de machines qui se mettent en mouvement dès qu'elles sont plongées dans un fluide , & qu'apparemment elles sont de la même nature que les filets spermatiques. Il y en a qui ont soutenu (4) qu'elles sont , à n'en pas douter , des vesicules remplies de globules farineux , altérés dans leur constitution par la fermentation , & que par leur mouvement il en devoit être de ces vesicules comme des grains que l'on fait bouillir dans l'eau , ou comme du *vermicelli sec* qui s'étend ; d'autres enfin ont dit (5) qu'il ne s'agissoit ici que d'une propriété commune aux grains , dont les fibres longitudinales , trempées dans l'eau , se mettent en mouvement par l'action des globules farineux qui les remplissent. Tous ces raisonnemens ont été faits pour expliquer un point important ; il auroit beaucoup mieux valu consulter l'Observation , & discourir ensuite.

Il me paroît qu'on n'a pas mieux distingué l'espèce de Bled qui produit ce grain vicié , & M. Néedham lui-même l'a méconnue. J'établis pour fait que le *Bled ergoté* , qu'on a généralement regardé (6) comme l'indi-

(1) *Ibid.* pag. 105 & 108 ; Notes , pag. 225 , 226 Remarques sur les Découvertes microscopiques de M. *Spalanzani* , pag. 162 , 163.

(2) Note de M. *Alleman* sur les nouvelles Observations de M. N. pag. 107. Lettre à un Américain , 4^e. Partie , pages 144 , 149 M. *Bonnet* , Considérations , &c.

(3) M. de *Buffon* , Histoire Naturelle , page 322.

(4) M. *Gueiard* , Mémoire sur les Sciences. *Mém.* XIV.

(5) M. *Aymon* , second Mémoire sur les maladies des Bleds. Acad. des Sciences de Paris , Savans Etrangers , tome IV , pag. 379.

(6) M. de *Buffon* , *ibid.* , page 321 M. *Tiller* , Dissertation sur la cause qui

vidu contenant les anguilles, dont parle M. Néedham, n'en contient pas une; & j'ajoute qu'il n'est aucunement composé d'une infinité de filets, dont la forme ressemble à des anguilles. La substance formatrice de l'ergot est dure & compacte. Si on l'observe au microscope, soit à sec, soit après une longue macération, elle ne présente qu'un tissu serré, formé par des filets extrêmement petits, branchés, entrelacés les uns dans les autres, & surmontés de petits ovales ou globules. Au reste, on n'y observe d'autres fibres longitudinales que celles appartenantes à la pellicule, & formant l'enveloppe du grain avant qu'il fut attaqué de cette maladie.

Je ne crois pas non plus que ce soit sur la plante d'orge qu'on doive chercher ces grains contrefaits, quoique M. Néedham les ait nommés de l'*Orge-niellée* (1). Cette expression dénote sans doute plutôt un soupçon qu'une énonciation dictée par une connoissance positive. Je ne crains pas de le répéter, ce Naturaliste n'a pas connu l'espèce précise qui porte ces grains. Il est même à remarquer que dans ses Notes sur les Observations de M. Spalanzani, il revient aux généralités, en appelant ce grain *une espèce de Bled niellé*.

Quelques Observateurs (2), sans s'arrêter au récit de M. Néedham qui avoit indiqué, pour réservoir de ces anguilles, un grain dont l'intérieur est une substance blanche, entièrement composée de longues fibres, ont été chercher ces anguilles dans l'infusion de la poussière noire du Bled-charbonné, où apparemment ils en ont trouvé, mais sûrement de toute autre espèce que celle que M. Néedham avoit découverte dans ce qu'il appelle son *Bled-niellé*.

C'est parmi les pieds de froment ou dans des monceaux de ces grains, qu'on peut trouver ceux dont il s'agit, & ils y sont malheureusement trop communs au grand préjudice du Cultivateur. Depuis que je les connois, j'en ai rencontré par-tout où l'envie de m'instruire m'a engagé à les chercher. Ils sont multipliés dans différens cantons du Piémont, du Mont-ferrat, du Pavésan, du Milanois, &c. J'ai visité sur-tout les criblures du froment, & c'est-là où ils sont en profusion.

Ces grains diffèrent entr'eux autant par la couleur que par la forme. La variation dans la couleur, est depuis le noir jusqu'au brun-clair; la forme se modifie dans les sujets de plusieurs manières, & suit la bigarrure des monstruosités formées par le concours des combinaisons étrangères à la structure naturelle du sujet qui les produit. Il ne faut pas s'attendre à trouver de la ressemblance entre la forme de ces grains & celle du froment, il n'y en a presque point; & ceux qui en approchent davantage,

noircit les grains, page 62.. M. Aymen, pages 344 & 345.

(1) Nouvelles Observations, pag. 226.

(2) Encyclopédie & M. Bomare, article *Anguille*.. M. Gustard, *Mém.* XIV. pages 481, 482.

Tome V, Part. I. 1775.

ont plus de rapport à la forme des grains d'*orge-mondée* qu'à celle du froment. Leur longueur est environ moitié de celle des bons grains; ces grains sont menus, lisses, sillonnés dans toute leur longueur, & leur extrémité supérieure est surmontée d'une ou deux pointes fines, & souvent un peu arquées. Les gens de campagne prennent ces grains pour du Bled charbonné, ou bien ils les confondent avec ceux des autres mauvaises herbes. Le Bled charbonné est communément arrondi & renflé vers son milieu; il conserve à son extrémité supérieure les styles & les stigmates secs, ce qui l'a fait paroître velu; enfin, on l'écrase aisément entre les doigts, & il en sort une poussière noire. Or, ces caractères du Bled charbonné suffisent, en tous les cas, pour ne pas le confondre avec les grains en question, mais pour distinguer ceux-ci des différens grains qui se trouvent dans les criblures du froment. Il suffit de savoir que tout grain d'un noir luisant, ou dont la surface est grêlée, ou qui n'est pas au moins marquée par un sillon, n'est pas le grain qui renferme les anguilles de M. Néeđham.

La forme que je viens de décrire est la plus régulière de celles qu'on rencontre dans les différens individus de ce genre. Il y en a qui sont séparés en trois vers leur extrémité supérieure, comme si trois grains s'étoient réunis par leur base de façon à n'en former qu'un seul. Leur monstruosité est encore plus frappante, lorsque ces trois corps, réunis ensemble, sont inégaux, soit pour la grosseur, soit pour la hauteur. On prendroit certains autres pour deux grains réunis; quelques-uns n'ont qu'une pointe, mais le corps du grain est marqué d'un ou deux sillons assez profonds; enfin, on en trouve de globuleux & irréguliers dans leur rondeur. La plupart de ces grains ainsi attaqués, sont ordinairement trop gros pour passer par tous les trous du crible, & par cette raison même on n'en trouve pas beaucoup dans les criblures; c'est dans les tas de froment qu'il faut chercher les gros grains monstrueux, & les petits dans les criblures.

Dès que je connus parfaitement ces grains & leur défecuosité, je fis de nouvelles Observations pour vérifier celles qu'on connoissoit déjà sur cet objet. M. Néeđham, qui avoit d'abord reconnu que l'intérieur des grains pointus étoit rempli d'animalcules, a combattu depuis contre l'évidence des sens, lorsque, sans alléguer la preuve la plus légère, sans avoir fait aucune observation, mais uniquement afin de pouvoir articuler l'espece d'être microscopique qui montre évidemment une puissance vitale organique qui n'est pas sensitive (1); M. Néeđham, dis-je, a prétendu que ces êtres, semblables par la forme & par le mouvement à des anguilles, n'étoient dans la réalité que la substance même du grain, disposée en filets allongés. Il paroît que l'on s'est contenté de la découverte du mouvement de ces êtres, & de leur faculté de se reproduire après avoir resté long-tems à sec. Une loupe de cinq à six lignes de foyer, suffit pour faire ces obser-

(1) Remarques sur les Découvertes de M. Spalanzani, page 163.

vations, & on s'est si peu appliqué à approfondir cet objet, qu'on a même négligé tout ce qui est contenu dans l'intérieur de ces grains. Pour peu qu'on eût observé, on auroit vu clairement qu'il s'agissoit ici de toute autre chose que du changement de la substance du grain ou des fibres allongées; ce que je démontrerai bientôt. Il est à propos, avant tout, que je m'attache à leur description, & que je la présente d'une manière assez précise, pour qu'à l'aide du microscope on voie clairement ce que sont ces prétendues fibres au moment où on les tire des grains monstrueux qui sont parvenus à leur maturité.

C'est sans fondement que quelques Auteurs ont pensé (1) que les anguilles vues par M. Nédham, étoient des corps d'une extrême petitesse: elles ont $\frac{1}{3}$ de ligne de longueur, & quoique leur diamètre ne soit que de $\frac{1}{179}$, il est facile de les appercevoir avec une simple loupe. La figure I, planche I, représente une anguille vue au microscope, qui agrandit 120 fois le diamètre de l'objet. Leur couleur est châtain-clair; mais vers une des deux extrémités AB, leur corps est plus blanc, plus transparent que tout le reste; le bout A de cette partie a une forme arrondie; l'autre extrémité C est pointue; ce sont les remarques qu'on peut faire sur leur extérieur. Pour l'intérieur, ce qui mérite le plus l'attention d'un Observateur, est une rangée de petits globules transparents DD, placés par intervalles le long du corps de l'animalcule, à commencer depuis l'endroit moins transparent & plus coloré B, jusques près de son extrémité pointue C. Le diamètre de ces globules est un peu moindre d'un tiers de celui du corps de l'anguille. Une autre partie doit encore fixer l'attention de l'Observateur, c'est une espèce de lunulle transparente C, qu'on apperçoit un peu au-delà du milieu de son corps, mais qui, dans le fait, n'est qu'un étranglement des intestins qui, par-là, sont empêchés de remplir toute la capacité de l'enveloppe de l'anguille.

Au reste, pour observer ce qu'il y a dans l'intérieur des grains dont nous parlons, & l'observer d'une manière distincte, sans s'exposer, par des méthodes défectueuses, au danger de s'égarer, on doit éviter celle de M. Nédham, qui tiroit en dehors les anguilles peut-être avec la pointe d'une aiguille ou avec quelque chose d'équivalent. Cette façon de s'y prendre aura sans doute donné lieu aux rêveries & pures imaginations qu'on s'est hâté de débiter sur la nature & sur les propriétés de ces animalcules. Il paroît qu'on lui doit la fameuse Observation de M. Alleman (2) que chacun s'est empressé d'adopter, & même que M. Nédham a prise pour base de ses raisonnemens, en établissant pour principe que ces

(1) M. Malouin, art. du Boulanger, page 132, Note 36, Col. 2. . . M. Guettard, *Mém.* XIV, pages 483, 484.

(2) Note sur les nouvelles Observations de M. Nédham, page 107.

S OBSERVATIONS SUR LA PHYSIQUE;

anguilles sont un composé d'un sac rempli de petits globules qui ont un mouvement intestin, & qu'il se manifeste dès qu'ils sont sortis de l'enveloppe qui les renfermoit.

Cette Observation très-célèbre, mais d'ailleurs fort contraire à la réalité du fait, suppose qu'il arrive assez souvent à nos anguilles de se rompre; qu'alors plusieurs petits globules noirâtres & enveloppés d'une membrane, sortent de leur corps, & que de ces enveloppes sortent de petits globules qui nagent avec beaucoup de vitesse. Or, je pose en fait, 1°. qu'il n'arrive jamais à ces anguilles de se rompre naturellement; c'est toujours l'Observateur qui est la cause de ce dérangement: 2°. que lorsque cela arrive, par la manière dont on s'y est pris pour la préparation, on voit réellement sortir de leur corps, comme le dit M. Alleman, des paquets noirâtres, c'est-à-dire, des intestins très-visibles, très-discernables, remplis de matières noirâtres; de ces paquets, on voit sortir des globules, mais ils ne nagent pas avec vitesse, ni par un principe de mouvement intestin, si l'on fait l'observation immédiatement après avoir tiré les anguilles du grain: 3°. que si les anguilles rompues restent quelque tems dans l'eau, alors l'observation de M. Alleman se vérifiera; mais il est évident qu'il ne s'agira plus ici que d'un phénomène commun aux infusions des substances animales ou végétales.

Dans les Observations microscopiques, il est de la dernière conséquence que la préparation de l'objet soit nette, & autant qu'il est possible, sans mélange de matières étrangères avec celle qu'on se propose d'observer. Ces paquets noirâtres dont je viens de parler, sortent de l'intérieur des anguilles rompues en les tirant du grain, & se répandent dans la goutte d'eau qui est sur le porte-objet; alors elles embarrassent, de plusieurs manières, l'Observateur & l'observation. Je me fers, pour prévenir cet inconvénient, de la méthode qui suit.

Je coupe, avec circonspection, le bout de l'extrémité supérieure du grain; je le place entre les pointes d'une petite pince ou *béquette* à mordants plats, de sorte que l'extrémité tronquée du grain la déborde un peu; alors je comprime les branches plus au moins, selon que je me propose de faire sortir une plus ou moins grande portion de la substance contenue dans l'intérieur du grain; cette substance étant glaireuse, tient ensemble & file: mais dès qu'elle touche l'eau, les corps qui la composent s'y répandent. Un peu d'habitude & de réflexion suffisent pour en rendre la préparation plus ou moins fournie; enfin, en augmentant de plus en plus la compression des branches, on parvient à vider le grain & faire sortir les matières qu'il contenoit. Lorsque les grains sont desséchés, il faut commencer par les faire tremper pendant huit à dix heures; mais comme alors leur intérieur est trop rempli d'eau, il est bon, avant de les couper, de les laisser hors de l'eau pendant environ une demi-heure.

Dans

Dans les premières expériences, entreprises pour découvrir l'origine des grains contrefaits, je n'eus d'autre but que celui de vérifier la cause de cette maladie, que plusieurs bonnes raisons m'engageoient à regarder comme contagieuse, & uniquement occasionnée par le mélange de la semence des mauvais grains, avec celle des bons. Je choisîs, à cet effet, deux portions de terrain de différente nature, & chacune fut divisée en deux planches. Une de ces planches, dans chaque endroit, fut ensemencée de bons grains tirés des épis qui en avoient porté de monstrueux. Je semai les deux autres planches d'un mélange à portions égales de bons grains & de ceux qui étoient contrefaits, des *nielles*, pour me servir de l'expression de M. Néedham. Comme le but que je me proposois dans cette expérience, n'exigeoit pas de suivre la marche de la végétation des bleds que j'avois semés, je ne les visitai qu'en passant, & seulement pour m'assurer, au commencement du printemps, que les pieds n'avoient pas été endommagés par la rigueur de l'hiver; enfin, je différai à les visiter exactement jusqu'au tems où les épis étoient à peu-près parvenus à leur maturité. Le résultat de ces expériences fut que les deux planches ensemencées de bons grains n'en portèrent que de bons, à l'exception cependant de quelques grains charbonnés; mais dans les deux planches où j'avois semé les bons grains mêlés avec les mauvais, il y a eu plus de la moitié des épis gâtés, ou dans leur totalité, ou du moins en partie, par des grains contrefaits & remplis uniquement d'anguilles. J'ai eu le même résultat dans les deux autres planches qui ont servi à cette expérience.

Pour lors, en examinant la constitution des pieds qui avoient porté les grains contrefaits, les restes de leurs feuilles, leurs tiges, leurs épis & la forme même des grains, il me fut aisé de connoître l'espèce de maladie dont ils avoient été atteints; je ne doutai plus que ce ne fût la même que celle que M. Tillet a si bien caractérisée dans sa Dissertation sur la cause qui corrompt & noircit les grains des Bleds dans les épis, & qu'il a appelée le rachitisme du froment, donnant le nom de grains avortés au produit monstrueux des pieds rachitiques. On n'auroit pas tant tardé à dévoiler le secret de la nature sur l'origine de cette maladie, si ce savant Naturaliste eût pensé que la substance glaireuse qu'il avoit observée au dedans des grains avortés, étoit précisément cette même substance que M. Néedham avoit appelée blanche & filamenteuse. Il avoit consulté le microscope pour savoir à quoi s'en tenir sur ce que le Naturaliste Anglois avoit dit de la figure de la poussière noire contenue dans les grains charbonnés; mais pour l'intérieur des grains qu'on avoit appelés *nielles*, il pensa qu'on avoit voulu parler du *Bled ergoté*. Au surplus, instruit par les belles Observations du Savant que je viens de nommer, que le rachitisme se manifestoit de bonne heure sur les pieds atteints de cette maladie, & d'ailleurs ne pouvant douter de son influence sur la

production des grains avortés, il me parut que la résolution du problème devoit tenir à la connoissance de certains procédés de la nature, qui ne pouvoient se dérober aux yeux de l'Observateur, lorsque par un examen suivi, il considéroit l'état intérieur des parties de la plante dans les différentes progressions de la végétation des pieds rachitiques.

En attendant la saison de semer les bleds, je profitai de l'intervalle pour faire quelques observations sur des grains avortés, mis en terre dans différens pots & entretenus avec une humidité convenable. La substance noirâtre ou brune qui en forme la capsule, se ramollit quelques jours après, & on y découvrit des gerfures qui pénéroient dans leur intérieur. Je fis tremper dans quelques gouttes d'eau la terre humide qui avoisinoit ces grains entr'ouverts, & j'observai au microscope qu'une partie des anguilles y étoient passées; elles étoient vivantes & avoient les mêmes mouvemens que l'on observe dans celles qu'on tire immédiatement des grains.

J'entrepris une autre expérience, qui fut de semer dans des pots de terre des grains sains, avec lesquels je mêlai des grains avortés. Les bleds levèrent assez bien & pousèrent avec vigueur. Je disséquai successivement la plus grande partie des pieds, que j'examinai au microscope, sans être parvenu à découvrir aucune anguille dans l'intérieur des plantes; cependant, ayant examiné les grains avortés qui étoient entre-mêlés à leurs racines, je les ai trouvés presque entièrement vuides d'anguilles. Ce mauvais succès ne me découragea point; je conçus aisément qu'il se pouvoit bien que des animalcules qui, dans l'été, ne s'introduisent pas dans une plante, s'y introduisent dans une autre saison.

Lorsque la saison fut arrivée, je semai mon mélange de bons grains & de grains avortés; le bled leva fort bien, & je ne remarquai aucun pied qui, pendant l'automne, donnât quelques indices de maladie. Il me parut donc inutile d'en arracher pour les observer: mais postérieurement à cette observation, & dans un tems où l'origine du rachitisme & des anguilles du grain avorté n'étoit plus pour moi un problème, j'eus la curiosité de savoir si, même dans l'automne, les plantes de bled provenues des semailles faites de la façon que je viens d'indiquer, ne renfermeroient pas dans leur intérieur des anguilles, quoiqu'extérieurement il n'y eût aucun indice pour annoncer leur présence, & de savoir ce que les anguilles devenoient dans cette saison. Mes tentatives ont été vaines & sans succès. Il en résulte cependant, 1°. qu'un mois après les semailles faites, malgré la température de l'air la plus propre à la végétation des nouvelles plantes, je n'ai apperçu aucun pied de froment qui renfermât des anguilles, au moins de l'espèce dont il s'agit, car j'en ai trouvé quelques-unes d'une espèce différente, de laquelle je parlerai en son lieu; 2°. qu'il y avoit encore en terre quelques grains avortés, bien conservés & remplis d'anguilles, pendant que le plus grand nombre n'en

renfermoit plus que quelques-unes ; 3°. qu'il ne m'a pas été possible d'en rencontrer qui fussent mêlées avec la terre, quoique d'ailleurs il soit évident qu'il devoit y en avoir. D'autres Observations faites depuis cette époque, & continuées jusqu'au 11 Novembre, tems où les matinées commençoient à être froides & glacées, ne m'ont offert aucuns nouveaux résultats ; de sorte qu'on peut conclure qu'en automne les anguilles ne se glissent pas dans les pieds des bleds, & il y a apparence que l'hiver n'est pas une saison plus favorable.

C'est environ à l'entrée du printems que le rachitisme se manifeste sur les pieds des bleds qui en sont attaqués. J'apperçus, à cette époque, une quantité de mes jeunes plantes, dont les feuilles étoient flétries & de couleur jaunâtre, ou bien elles avoient un principe de recoquillement. Telles sont les marques du commencement du rachitisme, comme l'a très-bien observé M. Tillet. J'en tirai de terre, à différentes reprises, plusieurs pieds, choisissant toujours ceux sur qui la maladie se déclaroit le plus manifestement. Il faut observer que si, après avoir disséqué la plante, on se borne à en présenter au microscope les parties telles qu'on les a préparées, on n'y observera rien qui mérite l'attention, & pour l'ordinaire on ne réussira pas mieux si l'on se contente de verser quelques gouttes d'eau ; il faut encore les comprimer entre deux verres, afin que les anguilles sortent des vaisseaux de la plante, & se répandent dans l'eau. J'ai indiqué la meilleure méthode pour ces sortes de préparations, dans mon Mémoire sur la Trompe des Cousins (1), & au moyen de cette préparation, j'ai observé que le collet de la plante rachitique étoit tout rempli d'anguilles ; plusieurs s'étoient déjà introduites, mais en moindre quantité dans la substance moëlleuse de la tige : j'en ai trouvé aussi quelques-unes dans les racines pivotantes, & il ne m'est pas arrivé d'en appercevoir ni dans les racines rampantes, ni dans les endroits où la tige commence à verdier.

Quoiqu'on n'apperçoive au premier abord aucune différence entre la constitution de ces anguilles avec celles qu'on peut observer lorsqu'on les tire immédiatement des grains avortés qu'on a conservés, il y en a cependant une qu'il est à propos de faire remarquer. C'est la disposition de cette curieuse file de globules dont j'ai parlé ci-dessus, en décrivant l'intérieur de ces anguilles ; on ne la voit plus dans celles qui se sont introduites dans le bled. Une autre remarque à faire, relative à cette lunule dont j'ai encore parlé, c'est que le sac des intestins laisse encore vers ce même endroit un vuide qui ne se présente plus que sous des formes indéterminées. Quant au mouvement de ces animalcules, il est plus vif dans ceux qu'on tire de la plante, qu'il ne l'est dans ceux retirés des grains avortés & conservés à sec. Je fis encore quelques autres Ob-

(1) Mélanges de la Société Royale de Turin, page 10.

servations relatives à la singulière propriété de pouvoir être rappelés à la vie après un long dessèchement. Si je diffère d'en donner des résultats, c'est pour les publier ensuite dans un plus grand détail.

La couleur jaunâtre des pieds rachitiques subsiste peu de jours, & à mesure qu'ils poussent, elle devient verte, & ensuite bleuâtre, pendant que les feuilles se recoquillent en différens sens, & que les tiges deviennent nouées & tortues. Cependant, malgré ce dérangement qui, dans plusieurs pieds, est considérable, les progrès de la végétation n'en sont pas retardés. Le 12 Avril, j'ai retiré de leurs enveloppes différens épis, dont la longueur n'excédoit pas une ligne, & ils étoient déjà remplis d'anguilles à-peu-près telles que celles que j'avois vues dans l'observation précédente. Cependant, elles ne s'y étoient pas encore toutes introduites, puisque l'observation m'a appris qu'il y en avoit encore une quantité considérable vers le collet de la plante; preuve qu'elles ne s'y introduisent que successivement.

Lorsque la longueur de l'épi fut de cinq à six lignes, je m'aperçus que les anguilles commençoient à grossir, non pas à la vérité bien sensiblement en longueur, mais en diamètre; & dans quelques-unes, il étoit de trois quarts plus grand que dans celles qu'on peut observer dans les grains avortés conservés à sec, & que dorénavant, pour abrégier l'expression, j'appellerai anguilles *communes*. Toutes n'avoient pas pris le même accroissement; il y en avoit quelques-unes dans le même état qu'elles avoient dans les tiges. Il paroît que la raison de cette différence provient du tems où elles se sont établies dans les embrions du grain; car c'est dans cette demeure qu'elles grossissent.

Puisqu'il est évident que les phénomènes du bled rachitique dépendent du dérangement du cours de la sève que ces petits vers occasionnent, & puisqu'il est également certain que l'épi, & sur-tout les grains, sont l'endroit où ils vont se placer de préférence, il falloit bien s'attendre à trouver dans les grains plus de difformité, par une suite nécessaire des défordres dans l'économie de la végétation, que dans toute autre partie de la plante. En effet, à peine les parties, dont l'épi est composé, se sont-elles suffisamment déployées pour permettre de discerner les grains, que je vis ceux-ci tout autrement organisés de ce que sont les bons grains. L'épi rachitique, encore renfermé dans sa gaine, & n'ayant qu'un ou deux pouces de longueur, au lieu de porter un embryon blanc & tel que l'on connoît devoir être formé un bon grain lorsque ces parties commencent à se développer, ne renferme dans ses balles qu'une capsule verte & globuleuse, qui sert d'enveloppe à une substance glaireuse où se tiennent les petits vers dont nous parlons.

Pendant que l'épi, renfermé dans sa gaine, n'avoit qu'environ deux pouces de longueur, j'observai que celle des anguilles placées dans l'intérieur des petits grains avortés étoit déjà de $\frac{2}{3}$ de ligne, & que leur

diamètre alloit à $\frac{1}{45}$; d'où il s'ensuivoit que leur longueur étoit double, & leur diamètre plus que triple de celui des anguilles communes. Mais comme il y a de la différence dans le tems que les anguilles font entrées dans un même grain, l'accroissement dans les individus est très-inégal.

Lorsque les épis sont sortis des enveloppes, on peut discerner les rachitiques par leur port qui les distingue des bons épis ; on y voit sur-tout leurs barbes frisées & comme éparpillées. Mais je ne parle ici, & je n'ai parlé jusqu'à présent, que du rachitisme le plus décidé, le plus complet ; & on comprend bien que la maladie, tenant au désordre occasionné par les anguilles qui ont passé dans l'intérieur de la plante, doit varier dans ses degrés, relativement à la plus grande ou à la plus petite quantité d'animalcules qui s'y sont introduits. Il est donc vrai que les altérations, soit de la tige, soit des feuilles ou de l'épi, sont inégalement marquées dans différens pieds de bled ; il arrive que la tige d'un pied attaqué par les anguilles communes, est droite, que ses feuilles sont peu tortillées, & que son épi porte beaucoup de bons grains, & à peine quelques-uns des avortés ; comme d'autre part il arrive qu'on trouve des épis, où le nombre des grains avortés surpasse celui qu'on voit pour l'ordinaire dans les épis sains les mieux fournis de bons grains. Cette dernière observation a déjà été faite par M. Tillet.

Les changemens qui arrivent dans l'intérieur des grains avortés, quatre ou cinq jours après que les épis sont sortis de leur fourreau, sont de telle nature, qu'on pourroit dès-lors regarder le problème de l'origine des anguilles du bled avorté comme résolu complètement. A cette époque ou environ, on voit à l'œil nud des anguilles parvenues à leur grandeur complète, qui est près de deux lignes, sur environ $\frac{1}{10}$ de ligne de diamètre dans celles qui ont plus de grosseur ; ainsi leur plus grand accroissement depuis leur entrée dans le bled, est comme 1 à 6 en longueur, & en diamètre comme 1 à 14. La figure 2 représente un de ces vers grossi dans la même proportion de l'agrandissement qu'on a donné à l'anguille commune, figure 1 ; savoir, de 120 fois son diamètre (1). C'est vers ce tems qu'on découvre dans leur intérieur un ovaire [aa] qu'on peut suivre depuis près de l'extrémité inférieure [b], jusques vers le milieu de son corps [c], où l'opacité des intestins & des autres vaisseaux ne

(1) Cette figure 2 exigeroit une description détaillée sur la structure, l'intérieur, & peut-être sur le sexe de cette anguille parvenue à son dernier terme d'accroissement. Mais n'ayant pas étudié à fond l'anguille dans ce dernier période avant la composition de mon Mémoire, ni même avant d'écrire cette Lettre, n'étant alors occupé que de mon objet, je dois attendre pour donner ces détails, qui peuvent être intéressans, que le retour de la saison convenable m'ait permis de faire les observations nécessaires.

permet pas d'en avoir la continuation jusqu'à son origine. Les œufs en leur maturité, sont de figure cylindrique, également arrondie aux deux bouts; le plus grand de leur diamètre est de $\frac{1}{10}$ de ligne, & le plus petit de $\frac{1}{20}$. Vers la même extrémité [*b*], on découvre deux tubercules ou mamelons [*dd*], qui laissent une ouverture entre deux; on ne sauroit douter que ce ne soit par-là que les œufs sont poussés hors de l'animalcule. Mais cette partie ne se présente pas toujours aux yeux de l'Observateur; au contraire, l'on ne peut l'appercevoir que rarement: il y a apparence qu'elle ne se déploie que lorsque l'animal est prêt à pondre ses œufs.

Pour l'ordinaire, on ne commence à trouver des œufs dans l'intérieur des grains, que quelques jours après que les épis sont sortis du canon; alors, en continuant de tems en tems l'observation sur de nouveaux sujets, on est surpris de la grande quantité dont enfin on les voit se remplir. L'œuf de cet animalcule est une membrane très-fine & transparente, qui sert d'enveloppe à une nouvelle anguille qui y est repliée sur elle-même en manière d'entre-lacs.

Comme les œufs, qui sont dans un même grain, n'ont été pondus par les mères-anguilles que successivement, ce n'est aussi que dans une suite de tems que les nouvelles anguilles éclosent; quelquefois il n'y a encore que huit à dix jours que les épis ont paru, que l'on commence à trouver des anguilles sorties des œufs. Au reste, il est extrêmement rare de voir dans le fait une nouvelle anguille sortir de son œuf, sans doute par la raison que l'action de l'eau, où il faut mettre les œufs pour pouvoir les observer, dérange l'opération de la nature; il m'est pourtant arrivé d'avoir fait précisément le moment qu'il falloit pour cette observation. La figure 3 représente la petite anguille [*a*] dans l'attitude où je l'ai vue sortant de l'œuf [*b*]. Les anguilles écloses depuis peu sont plus petites que les communes; elles ont un peu moins de $\frac{1}{4}$ de ligne de longueur; elles sont claires & joliment transparentes: mais malgré leur transparence, on ne voit pas dans leur intérieur cette file de globules dont j'ai parlé plus d'une fois. Voici ce qui est résulté d'une multiplicité d'Observations faites sur des grains avortés, qui différoient entr'eux par les degrés de leur accroissement & de leur maturité. J'en ai trouvé où à peine il y avoit quelques anguilles écloses; elles étoient toutes comme celles que je viens de décrire: dans d'autres grains le nombre des nouvelles anguilles étoit un peu plus considérable, & aussi n'étoient-elles pas toutes de la même grandeur; mais il n'y en avoit pas une qui égalât les anguilles communes, ni qui fût paroître le rang des globules. Dans les grains un peu plus avancés, j'observai qu'il y avoit déjà quelques anguilles communes mêlées à un plus grand nombre de celles qui étoient plus petites, plus transparentes & dépourvues de la file des petits globules: des grains encore plus avancés m'ont fait voir un petit nombre de ces dernières & beaucoup des

premières: enfin, l'observation étant faite sur des grains parvenus à leur maturité, le cas d'y trouver des anguilles plus petites & autrement organisées que ne le sont celles que j'ai appelées *communes*, est très-rare. Il paroît donc que l'organisation caractéristique de ces dernières, est d'avoir cette file de petits globules; on ne la voit pas dans les plus petites, & on ne la trouve plus dans celles qui ont pris de l'accroissement après avoir passé dans les nouvelles plantes de bled.

Quinze à vingt jours après que les épis sont entièrement sortis de leurs canons, est le tems qu'on doit choisir de préférence pour avoir le plaisir de voir dans un seul grain le curieux mystère de ces anguilles dévoilé & mis dans tout son jour. Parmi un grand nombre d'objets que j'ai observés au microscope solaire, espèce de microscope défectueux si l'on veut, mais qui cependant soulage beaucoup l'Observateur, & qui est quelquefois d'un excellent usage pour suppléer au défaut des autres espèces de microscope, parmi, dis-je, ce grand nombre d'objets, il ne m'est pas arrivé d'en rencontrer qui présentassent un spectacle aussi satisfaisant, aussi surprenant & aussi magnifique que l'est celui de l'intérieur d'un de ces grains, saisi dans les circonstances dont je viens de parler, & préparé comme il faut pour être observé avec ce microscope. On y observe à la fois deux suites de générations, dont l'une va terminer la carrière que la Nature lui a prescrite; l'autre ne fait que de la commencer. Parmi les animalcules qui appartiennent à la première suite, on en voit qui sont parvenus à leur dernière période de grandeur, qui est de près de deux lignes; on en aperçoit d'autres qui n'y ont pas encore atteint, & qui sont d'une grosseur inégale; & parmi les uns, aussi-bien que parmi les autres, on en découvre qui sont remplis d'œufs, pendant qu'on en voit qui n'en ont point. C'est par ces œufs, dont on en découvre déjà une surprenante quantité répandue dans la goutte qui fait le sujet de l'Observation, que commence la seconde génération que l'intérieur de ce même grain nous présente. En y regardant de près, on peut démêler, dans l'intérieur des œufs, la forme des petites anguilles; leur mouvement de roulement est fort vif & bien décidé dans quelques-unes, tandis qu'il n'est pas observable dans l'intérieur de beaucoup d'œufs qui, apparemment, auront été pondus plus récemment que les premiers. Au même tems, de petites anguilles écloses depuis peu, & jolies par leur transparence, ne manqueront pas de se présenter à l'Observateur, & si le choix du grain sur lequel on fait l'observation, a été heureux, on pourra en distinguer de celles qui sont parvenues à la grandeur & à la condition des anguilles communes. Ces dernières n'ont plus d'accroissement à attendre, tant qu'elles demeurent dans les grains où elles ont pris naissance; leur vie est attachée à la conservation de l'humidité du grain; elles doivent ensuite se dessécher, & attendre dans cet état de dessèchement, que par des circonstances favorables, qui peut-être n'auront lieu qu'après bien des années, les grains qui les renferment soient

mis en terre, qu'ils se ramollissent, & en se ramollissant s'entr'ouvrent & leur donnent par-là les moyens de reprendre leur mouvement, de s'introduire dans une nouvelle plante de bled, de se placer dans un embryon de grain, & là, croître avec celui-ci & s'y reproduire.

À mesure que le grain avorté avance vers la maturité, sa couleur change, & de verte qu'elle étoit, elle devient noirâtre ou d'un brun plus ou moins foncé, & en même tems les grosses anguilles périssent les unes après les autres; les petites continuent de sortir de leur enveloppe oviforme, & remplissent enfin la capacité de la capsule où elles sont renfermées. Les grains avortés ne se dessèchent pas aussi promptement que le font les bons grains dès qu'ils sont parvenus à leur maturité; c'est pourquoi, même quelques jours après que les pieds rachitiques ont été coupés, on n'est pas obligé de faire tremper les grains pour en tirer des anguilles vivantes: elles le font encore, & pour en observer le mouvement, il ne faut que les faire passer dans une goutte d'eau; mais lorsque ces grains sont entièrement secs, les anguilles le deviennent aussi, & se collent ensemble de manière qu'elles forment un petit amas qui ressemble à une toile qui seroit un peu claire. Dans cet amas on trouve une ou deux molécules d'une substance plus compacte & qui ne se divise pas dans l'eau, comme cela arrive au paquet composé d'anguilles. Cette matière étendue sur le porte-objet du microscope après une macération de deux ou trois jours, présente à l'Observateur un composé de lambeaux de membranes, d'enveloppes des grandes anguilles plus ou moins conservé, de conduits intestinaux, & enfin de quelques œufs qui n'ont pas donné d'anguilles; le tout est entrelacé & forme une espèce de tissu dans lequel on observe aussi des anguilles communes, qui y sont serrées & comme emprisonnées. C'est par rapport à la nature des substances qui forment ce tissu, que j'ai dit vers le commencement de cette Lettre, que si on eût examiné au microscope tout ce qui est contenu dans l'intérieur d'un grain avorté, on y auroit trouvé des preuves évidentes qui auroient fait sentir qu'il devoit s'agir de quelque fait d'une toute autre nature que d'un changement de la substance du grain en des filers alongés.

Après le point d'Histoire Naturelle que je viens de traiter, & qui appartient à l'origine du rachitisme des bleds & des petits vers renfermés dans les grains avortés, il faut que je passe à un autre non moins intéressant, qui se rapporte à la nature de ces animalcules, savoir à la faculté qu'ils ont de revivre après avoir subsisté fort long-tems dans un état de dessèchement & d'inaction. On n'a qu'à faire tremper pendant une dizaine d'heures des grains avortés, conservés depuis plusieurs années, pour en tirer les anguilles vivantes: lorsque l'eau leur vient à manquer (je me fers ici de l'exposé de M. de Buffon) ils cessent de se mouvoir: en y ajoutant de la nouvelle eau, leur mouvement recommence, & si on garde cette matière pendant plusieurs jours, pendant plusieurs mois, & même pendant

plusieurs

plusieurs années, dans quelque tems qu'on la prenne pour l'observer, on y verra les mêmes petites anguilles dès qu'on la mêlera avec de l'eau, les mêmes filats en mouvement qu'on y aura vus la première fois; en sorte qu'on peut faire agir ces petites machines aussi souvent & aussi long-tems qu'on veut, sans les détruire, & sans qu'elles perdent rien de leur force & de leur activité. Quoique je n'aie pas la prétention de pouvoir donner une explication complète de ce mystère de la nature, j'ai pourtant un nombre d'observations qui pourroient bien me fournir des moyens au moins pour le présenter dans son vrai point de vue.

Puisque ces petits vers viennent des œufs, c'est par ceux-ci que je dois commencer à développer leur nature par rapport à la propriété de pouvoir revivre après un dessèchement de longue durée. Que les œufs puissent se conserver fort long-tems sans que les petits animaux qui y sont renfermés en souffrent, & sans que cela nuise à leur naissance, c'est un cas qui n'a rien d'extraordinaire; il l'est pourtant, ce me semble, puisque les anguilles que j'ai appelées communes, ont la propriété dont il est ici question: celles néanmoins qui sont encore renfermées dans leurs œufs, périssent sans retour, si elles n'en sont pas sorties avant le dessèchement du grain qui les contient, & cependant rien de plus facile que la vérification de ce fait. Un examen suivi des œufs observés depuis les premiers momens qu'on peut en trouver dans les petits grains avortés, jusqu'à ce que ceux-ci aient changé de couleur & mûri parfaitement, m'a fait connoître que tant que les grains levés des épis conservent de cette humidité naturelle qu'ils avoient tirée de la plante, il y a sans cesse des anguilles qui sortent de leurs œufs; mais qu'après que les grains sont desséchés, elles n'éclosent plus & y périssent: alors les œufs, pour la plupart, deviennent transparents, à l'exception de quelques endroits vers le milieu, où se rassemble un petit amas de matière opaque. Inutilement j'ai trempé ces grains dans de l'eau, & c'est aussi sans succès que j'en ai mis dans de la terre que j'arbrévois de tems en tems; jamais je n'ai pu m'appercevoir que par ces moyens il y eût des anguilles nouvellement écloses. Au reste, si dans les différens périodes de l'accroissement & de la maturité des grains avortés, on en cueille une suite, & qu'on les laisse dessécher, on pourra observer que les grains qui ont mûri sur pied, contiennent un nombre surprenant d'anguilles, & presque point d'œufs; mais qu'au contraire les petits grains verts qu'on a pris sur épis lorsqu'il n'y avoit que peu de jours qu'ils étoient sortis de leurs enveloppes, renferment, après leur dessèchement, une quantité d'œufs, & à peine quelques anguilles, dont le nombre sera pourtant plus ou moins grand, selon que les grains seront plus ou moins éloignés de leur maturité, lorsqu'on les tirera des épis. Voilà le premier fait qui me paroît mériter quelque considération par rapport à l'objet que j'ai entrepris d'examiner.

Si les anguilles écloses depuis peu, ne sont pas encore parvenues avant

leur dessèchement à cette organisation & à cette grandeur qui devoit les faire ranger dans la classe des anguilles communes, elles ne pourront plus être rappellées à la vie; c'est le second fait. J'ai préparé sur le porte-objet celles qui étoient dans ce cas; je les ai laissé dessécher, les conservant dans cet état pendant quelques jours; ensuite leur ayant redonné de l'eau, il n'y eut que les anguilles communes qui reprirent le mouvement, les jeunes restèrent sans vie: aussi est-ce une observation constante que les grains avortés & desséchés hors de la plante, contiennent des squelettes ou des enveloppes de jeunes anguilles mortes dans les grains, dont le nombre est en raison inverse du degré de maturité qu'avoient les grains lorsqu'ils ont été enlevés de dessus les épis; il n'est pas moins constant que les grains avortés, mûris sur pied, n'en ont presque point.

Le troisième fait qui doit paroître, ce me semble, encore plus surprenant que les deux dont je viens de parler, est que la faculté de revivre après un entier dessèchement, est une propriété qui n'appartient aux anguilles communes, que jusqu'à ce qu'elles se soient introduites dans une nouvelle plante de bled: après cette époque, leur mort est une suite inmanquable de leur dessèchement. J'ai examiné les anguilles dès qu'elles étoient parvenues à se porter dans les racines & dans le collet de la nouvelle plante de bled: je les ai observées dans la substance moëlleuse du canon, dans les embrions des épis & des grains; je les ai vues dans les petits grains verts avortés, grossies par degrés, & enfin parvenues à leur dernier point d'accroissement; par-tout je les ai apperçues pleines de vie & d'activité, lorsque j'ai tiré les sujets d'une plante ou d'un grain encore humide: mais elles n'ont jamais donné la plus petite marque de vie, tant que je les ai prises sur des pieds ou des grains déjà desséchés. Pour vérifier cette observation, on n'a qu'à arracher au printems quelques pieds de bled où le rachitisme commence à se manifester; on les laissera se dessécher entièrement; ensuite on choisira vers le cœur du collet quelques petits paquets de fibres qu'on fera tremper aussi long-tems qu'on le jugera à propos: si on prépare ce paquet de filets dans une goutte d'eau entre deux lames de verre, de la même manière qu'on le feroit si on vouloit observer les anguilles logées dans le collet séparé de la terre depuis peu, on verra, à la vérité, avec le microscope, plusieurs anguilles sorties de ce paquet; elles paroîtront fort bien conservées, & cependant ce sera en vain qu'on s'attendra à les voir prendre du mouvement; elles sont mortes, & mortes sans espérance de retour. On peut s'y prendre de la même manière pour faire l'observation sur les embrions des épis & sur les petits grains verts avortés & qui ont la grosseur de la tête d'une petite épingle. J'ai observé dernièrement ces petits grains cueillis le 12 & le 15 de Mai; ils contenoient à-peu-près une trentaine de grosses anguilles assez bien conservées quant à l'apparence, mais mortes en effet, & une quantité d'œufs d'où pas même une seule anguille n'étoit éclos.

Actuellement, si d'une part on fait attention à la totalité des circonstances qui accompagnent ces trois faits, si l'on songe que l'anguille placée dans une jeune plante de bled, est un animal à qui la nature a fourni tous les moyens nécessaires pour se conserver, se nourrir, croître & se reproduire; si d'autre part on pense que tel est l'ordre du cours connu de la nature, que tel est l'arrangement & la disposition des circonstances, qu'il n'est presque pas possible que cette même anguille ne se dessèche avant de pouvoir parvenir à passer dans l'intérieur d'une plante assortie à sa nature & à ses besoins, on sera saisi d'admiration en pensant que la propriété singulière de ces animalcules de revivre après avoir subsisté longtemps en guise d'une substance friable, est un de ces traits de la souveraine sagesse de l'Eternel; mais qui se fait sentir d'une manière encore plus frappante dans les différens moyens qu'elle a donnés à la nature pour suivre les loix qu'elle lui a prescrites, & qu'elle fait si bien approprier à chaque objet & à ses différentes situations. Dépouillons, pour un moment, les anguilles communes de cette rare propriété; faisons les périr dès qu'elles seront desséchées; la perte de cette propriété des individus sera bientôt suivie de celle de l'espèce même: mais ces anguilles se font-elles introduites dans le bled? la conservation de l'espèce ne demande plus qu'elles & leurs œufs, & les anguilles qui en proviennent, conservent cette propriété admirable qui leur est accordée pour le besoin, & qui leur est refusée dès qu'elle cesse d'être nécessaire.

Malgré mon attention pour être concis dans les détails des faits que je viens de rapporter, j'ai déjà passé les bornes d'une Lettre, & cependant plusieurs faits se présentent encore: ils ont trop de rapport à la matière que j'ai traitée pour les passer sous silence; je les réserverai pour une seconde Lettre.

Le Public ne peut trop applaudir aux recherches de M. Roffredi, & l'inviter à les continuer. On doit dire qu'il a pris la Nature sur le fait.

DESCRIPTION

D'un enfant difforme qui, avec une apparence d'hermaphroditisme, étoit dépourvu de l'un & de l'autre sexe;

Par M. DE LATOURETTE. Décembre 1774.

LES jeux de la nature ont, de tout tems, attiré les regards des Physiciens, soit qu'ils cherchent dans ses écarts à reconnoître les loix par lesquelles elle se conduit ordinairement, soit qu'ils veulent s'exercer à expliquer les causes de ses erreurs, soit que la foiblesse humaine éprouve une sorte de satisfaction à trouver en défaut la nature elle-même.

Tome V, Part. 1. 1775.

C 2

Un enfant monstrueux, né depuis quelques mois dans la Ville de Lyon, m'a paru présenter, en ce genre, un phénomène digne d'attention. J'en dois la connoissance à M. Flurant, Chirurgien gradué, de l'Académie Royale de Chirurgie, connu par plusieurs Mémoires, qui lui ont mérité cette association; par un Traité des Viscères, publié sous le titre de *Splanchnologie raisonnée*; & par les succès qui l'ont distingué dans toutes les parties de la Chirurgie, particulièrement dans les accouchemens.

M. Flurant fut appelé, dans le mois de Juin dernier, pour accoucher une Dame de cette Ville qui n'étoit grosse que de sept mois. L'enfant qu'elle mit au monde parut souffrant, d'une constitution foible & d'une petitesse singulière, proportionnement même au terme de sept mois. M. Flurant, qui avoit vu la mère pendant sa grossesse, ne put s'étonner, ni de son accouchement prématuré, ni de la foiblesse de son enfant: cette Dame avoit éprouvé, dans le cours de sa grossesse, des pertes très-considérables, que le repos & les autres moyens connus avoient à peine modérées.

L'état de l'enfant annonçoit donc une mort prochaine; néanmoins M. Flurant crut devoir lui donner les secours d'usage: mais en y procédant il fut frappé de la difformité qu'il trouva dans les parties génitales de ce petit infortuné. Après sa mort, l'Observateur obtint qu'il lui fût confié pour en faire l'examen & la dissection. Il eut la complaisance de m'en donner avis & de m'engager à y assister. Pour donner aux Observations suivantes le poids & l'authenticité qui leur sont dûs, je dois ajouter que ce sont les Observations mêmes de M. Flurant, dont je ne suis au plus que le témoin & le rédacteur.

A la première inspection, le petit enfant auroit pu passer pour hermaphrodite, si l'hermaphroditisme, dans l'espèce humaine, n'étoit pas regardé aujourd'hui comme une chimère. L'enfant montrait, en effet, l'apparence des deux sexes; mais il étoit né pour présenter encore une particularité plus singulière.

La partie mâle paroissoit dominer, & s'annonçoit la première. Un appendice charnu représentoit la verge, soit par le lieu qu'elle occupoit, soit par la forme qu'elle affectoit, cependant elle étoit terminée par une pointe mouffe, sans apparence de gland ni de prépuce. Au-dessous de cet appendice, une petite éminence hémisphérique sembloit indiquer le scrotum; mais en relevant l'appendice, on voyoit que l'éminence étoit divisée, dans son milieu, longitudinalement par une légère dépression, une ligne renfoncée, qu'on peut, en quelque sorte, comparer au raphé. Cette éminence, ainsi divisée, avoit beaucoup de rapport aux lèvres de la vulve; & vers le haut de sa division, c'est-à-dire sous le pli de l'appendice charnu, on voyoit une petite ouverture semblable au méat urinaire, mais si petite, qu'elle admettoit à peine un stilet assez fin: cependant il pénétra assez avant, pour faire présumer qu'il aboutissoit dans la vessie.

Telle étoit la conformation extérieure qui portoit à soupçonner, comme je l'ai dit, une sorte d'hermaphroditisme; mais la dissection de toutes ces parties dissipa bientôt de trompeuses apparences, jeta de nouveaux doutes sur le véritable état de l'enfant, & découvrit qu'il n'étoit réellement doué d'aucune des parties essentielles qui constituent l'un ou l'autre sexe.

Avant enlevé la peau qui recouvroit l'éminence, soupçonnée une espèce de scrotum, on ne put y reconnoître qu'un tissu graisseux, d'une consistance assez ferme, mais aucun vestige de testicules, & nuls vaisseaux spermariques, quelques soins que prit M. Flurant pour les chercher même à leur origine, c'est-à-dire auprès des gros vaisseaux.

L'appendice, qui représentoit le membre viril, ne parut composé, dans l'intérieur, que d'une chaire inorganisée, & nullement du tissu spongieux qui forme les corps charneux; enfin, point de gland, point d'urètre, & nulle perforation en cette partie.

La petite ouverture, comparée ci-dessus au méat urinaire, paroissoit effectivement destinée à remplir les mêmes fonctions. Placée, ainsi qu'on l'a dit, au-dessus de la petite éminence hémisphérique, elle aboutissoit réellement à la vessie comme l'urètre des femmes: mais on ne trouva aucune trace du vagin, & rien qui pût ressembler à la matrice; la vessie étoit dénuée des vesicules séminales, & collée sur le rectum qui, par surcroît de désordre, étoit imperforé à son extrémité.

Il suit de cette dernière observation, que l'enfant, étant dans l'impossibilité de rendre le superflu des alimens solides, ne pouvoit vivre hors de l'utérus sans subir une opération. Il est bon de remarquer que ce vice du dernier intestin accompagnoit un dérangement à-peu-près semblable dans les organes de la génération d'un fœtus, observé par M. Petit, (*Mém. de l'Acad. des Sciences, année 1716*). L'Académicien ne trouva, dans le fœtus, aucune marque de parties génitales de l'un ni de l'autre sexe, si ce n'est, dit-il, au-dessus du pubis, une espèce de fosse, creusée de trois lignes, de la largeur d'un écu, & dans laquelle on voyoit une ouverture profonde, ayant *au-dessous* un petit corps peu éminent, qu'il soupçonna une verge ou un clitoris mal formé; la sonde ne pouvant pénétrer dans l'ouverture que par les côtés,..... le rectum, ajoute l'Observateur, étoit absolument fermé à son extrémité.

Quoi qu'il en soit de cette dernière difformité, il est évident qu'elle n'est point une suite nécessaire des autres monstruosités, observées dans les deux sujets dont il s'agit, lesquels ont d'ailleurs les plus grands rapports entr'eux.

Or, sans ce vice de l'intestin, ils eussent pu vraisemblablement jouir de la vie, & cela supposé, il se présente une question très-importante dans l'ordre civil; quel sexe eût-on pu assigner à ces deux enfans? Si l'on s'en fût rapporté aux apparences vagues du dehors il n'est pas douteux qu'on seroit tombé dans l'erreur; la dissection seule pouvoit la dissiper dans

l'un & l'autre cas, en démontrant une véritable incertitude dans leur état.

Je ne fais point une supposition gratuite, en disant que de pareils monstres peuvent vivre, s'ils ont d'ailleurs une bonne constitution. Je pourrois citer un mendiant de vingt-cinq ans environ, que j'ai vu dans nos prisons lors de la visite des Chirurgiens aux rapports, en l'année 1763 ou 64. M. Flurant se rappelle aussi d'avoir été l'examiner avec plusieurs autres habiles Anatomistes. Cet être infortuné n'étoit doué d'aucune espèce de signe extérieur d'aucun sexe, sans avoir jamais subi aucune opération. Dans le lieu que les parties de la génération occupent naturellement, on voyoit seulement une éminence rougeâtre, d'une consistance spongieuse, dont les pores laissoient continuellement suinter l'urine par leur communication avec la vessie.

M. le Chevalier de Jaucourt qui, à l'article *hermaphrodite* de l'Encyclopédie, a rassemblé, en ce genre, les faits les plus bizarres & en même tems les plus constans, rapporte, d'après les Mémoires de l'Académie des Sciences (*Année 1720*) une autre Observation de M. Petit, sur un Soldat mort de ses blessures à l'âge de 22 ans, qui n'avoit point de testicules dans le scrotum; on les trouva dans le bas-ventre, *mais avec une espèce de matrice & de vagin, & presque tout l'appareil des parties de la génération de la femme.*

Pour se borner à un fait plus récent, & que la circonstance rend encore plus extraordinaire, dans la même semaine où M. Flurant fit la dissection dont je viens de parler, on amena de la campagne à M. Chol, Médecin très-estimé en cette Ville, & très-digne de foi, un enfant, âgé de six années, dont les parens n'avoient pas osé décider le sexe. Sur le récit de M. Chol, les difformités extérieures de ce sujet étoient absolument les mêmes que celles de l'enfant disséqué par M. Flurant; conséquemment il présentoit les mêmes doutes sur son état.

Des Observations de cette nature sont faites pour inspirer la plus grande circonspection aux Tribunaux qui ont à statuer sur les questions, quelquefois très-importantes, qui se présentent en pareilles circonstances.



M É M O I R E

Sur la fécondation des Plantes ;

Par M. F. de B.

LES Observations de Jungius, Camerarius, Grener, Ray, Morlant, Burcart, Geoffroy, Vaillant; celles de MM. de Jussieu, Linné, Bonnet & Duhamel, &c. nous ont tellement convaincus des deux sexes dans les plantes, & de la nécessité du concours des étamines & du pistil pour la réussite de la multiplication des plantes par le développement de leurs graines, que ce seroit une espèce d'hérésie en Physique, ou un entêtement absurde, que de douter de cette loi qui peut être regardée comme presque générale dans le règne végétal, ainsi que dans l'animal; mais n'avons-nous plus rien à desirer sur cette importante matière? S'il existe des exceptions dans cette loi, les connoissons-nous, &c. &c.?

Notre génération a été jusqu'ici un mystère impénétrable, & la Sagesse divine nous a voilé également la fécondation des plantes: nous n'avons que des lueurs, des conjectures; toujours incertains si nous ne nous égarons pas en cherchant la vérité, hésitant sur le choix des moyens qui peuvent nous y conduire, & cependant nous ne pouvons espérer des connoissances que par des travaux pénibles & des recherches suivies.

Il nous paroît, ainsi que je l'ai dit, que les végétaux sont assujettis aux mêmes loix que les animaux dans leurs reproductions. Nous voyons dans les plantes des espèces mâles qui n'ont que des fleurs à étamines, d'autres qui ne portent que des fleurs femelles, c'est-à-dire, qui ont un pistil; enfin des plantes dont les fleurs hermaphrodites réunissent les deux individus, ou qui portent sur le même pied des fleurs mâles & d'autres femelles.

Dans les quadrupèdes, les femelles ne donnent point de petits sans le concours de l'autre sexe: dans les ovipares, la femelle pond sans l'approche du mâle, mais ses œufs sont inféconds.

Nous ne pouvons pas assurer si dans l'œuf, le poulet existe avant la fécondation, & par conséquent nous devons être incertains si la plante est dans la graine avant la fécondation: l'on paroît plus porté à croire que la poussière des étamines, qui est la matière fécondante des plantes, parvient à l'embryon par des canaux très-fins & très-déliés; que l'on

Tome V, Part. I. 1775.

peut suivre en examinant avec attention la plupart des pistils implantés sur cet embryon, & que cette poussière produit la fécondation ; mais cette fécondation est-elle nécessaire dans toutes les plantes ? N'y en auroit-il point qui, comme les pucerons, auroient les parties sexuelles cachées, ou qui pourroient se passer, pendant plusieurs générations, d'être fécondées pour reproduire leurs semblables ? Cette matière pouvant jeter un grand jour sur la Physique végétale, & donner des lumières sur la génération, je me suis plu à l'étudier : écartant toute idée systématique, je m'en tiens aux faits, aux Observations, & je prends pour guide un célèbre Maître, M. Duhamel, qui les a multipliées avant moi, sans oser encore conclure.

Développons la question mieux que je ne l'ai encore fait.

Ceux qui sont dans l'idée que la plante existe dans la graine avant la fécondation, ont considéré cette poussière des étamines comme étant un composé de gaines, de boîtes, dont chacune contient un nombre de graines nageantes dans une liqueur subtile. Les plantes, dans ce sentiment, sont dans la poussière des étamines préexistantes à la fécondation. Ici seulement se perd l'esprit humain. Comment, en se servant de la raison, imaginer le germe de toutes les plantes dans un seul germe ? Quel abîme ! Quittons ce fil propre à nous égarer.

Il nous est permis de suivre cette poussière fécondante, & de voir le chemin qu'elle prend pour opérer. Le style ou le stigmate qui compose souvent le pistil & surmonte l'ovaire, se prêtent de concert avec l'ovaire à l'intromission de cette poussière pour la recevoir. Je vois cet accord, lorsque j'examine avec soin le lys & la tulipe, l'épine-vinette, &c. dans le tems de la fécondation (1), le mouvement des parties sexuelles semble annoncer un consentement naturel, qui ne seroit pas plus vif s'il étoit conduit par l'amour, ou excité par le desir naturel de produire son semblable.

Puis-je douter de l'influence de la poussière des étamines sur le germe, quand je considère les variétés & les monstruosités dans les plantes qui, dans ces dernières, sont nées du concours de deux individus d'espèces différentes, & qui, dans les animaux, portent le nom de mulet. Voyez la Physique des Arbres, Liv. 3, Chap. 3, Art. 2.

Je suis aisément dans plusieurs plantes la poussière des étamines, & je vois le chemin qu'elle parcourt jusqu'à l'embryon qu'elle féconde. Des Physiciens, convaincus de leur nécessité pour la fécondation, se sont peut-être trop pressés d'établir leur système, tandis qu'il auroit été

(1) Voyez *Sponsalia Plantarum Linnæi*, §. 25, & Mém. sur la fécondation des Plantes de *Gleditsch*; Recueil de l'Académie de Prusse, année 1767.

plus utile d'étudier & de décrire la structure & l'organisation des parties sexuelles des plantes, qui se refusent souvent à l'examen même, aidé du microscope le plus parfait, quoique de cette organisation dépendent les sécrétions qui concourent à la reproduction de la plante & à sa génération.

M. de Jussieu ayant jetté de la poussière des étamines sur de l'eau, & l'ayant placée au foyer d'un microscope, a vu des grains s'ouvrir & répandre une liqueur grasse qui flotte sur l'eau sans se mêler avec elle.

M. Adanson, Famille des Plantes, tome premier, page 121, voit l'ovaire, son style & son stigmate, percés d'un bout à l'autre, & croit que la moindre parcelle de cette poussière, répandue sur le stigmate, suffit pour féconder la graine; mais vraisemblablement il n'imagine pas que cette fécondation se fasse ainsi dans toutes les plantes, car dans certaines, M. Adanson croit que le style n'est pas percé. Ce même Naturaliste, guidé par son génie philosophique, analyse la poussière des étamines & détermine la partie de cette poussière qui opère la fécondation. Il sépare du mixte une vapeur huileuse qui se mêle facilement avec la liqueur (sans doute spiritueuse) qui humecte le stigmate du pistil. Cette vapeur, suivant M. Adanson, aussi animée, aussi prompte que celle qui enveloppe les corps électriques, s'insinue dans les trachées, descend au placenta, passe aux cordons ombilicaux où elle donne la vie végétale à l'embryon.

Gleditsch croit qu'il y a dans les plantes comme dans les animaux, deux principes fécondans, l'un qui dépend des étamines, l'autre qui réside dans le pistil. M. de Haller n'admet pas ces deux principes, & fait résider seulement la vertu prolifique dans le mâle. Il croit qu'il en est du végétal comme de l'animal. Suivant ce Physicien, l'irritabilité est le principe qui constitue l'animal, & qui donne la vie. La poussière des étamines, en excitant l'irritabilité & l'impulsion des liqueurs dans le corps organique, produit dans le végétal les mêmes effets que la liqueur spermatique dans le genre animal. Suivant M. Bonnet, ce fluide féminal, qui opère la fécondation, ne tend qu'à procurer l'évolution de ce qui étoit formé auparavant.

Ne semble-t-il pas, en lisant l'opinion de la plupart des Physiciens qui ont écrit sur cette matière, que chacun, attaché à son avis, s'est flatté d'avoir deviné le secret de la Nature? Ecartons toutes décisions, rassemblons des Observations, & laissons à la postérité à tirer des conséquences.

Je répète que dans les végétaux nous voyons (& c'est le plus général) des plantes dont les fleurs sont hermaphrodites; d'autres qui ont, sur des individus séparés, des fleurs mâles & des fleurs femelles; d'au-

tres qui, sur le même individu, ont des fleurs mâles & des fleurs femelles, mais séparées.

J'ai souvent observé dans les plantes qui ont des fleurs mâles & des fleurs femelles sur des individus séparés, que l'individu femelle n'a point donné de fruit lorsqu'il n'a point été fécondé par l'individu mâle. Dans plusieurs espèces d'érables, dont les fleurs, quoique hermaphrodites, ont des étamines infécondes; j'ai vu des fruits à l'extérieur bien conformés, mais dont chaque capsule étoit vuide de graine, & ne contenoit point d'amande ou *coryledon*; c'est donc dans les végétaux la loi la plus générale. Mais ne souffre-t-elle pas quelques exceptions? Ne peut-on pas croire que dans les plantes il y en a qui, comme dans les ovipares, donnent des graines sans le concours du mâle, & ces graines pourroient être infécondes comme dans de pareils œufs de poule non-fécondés par le coq? Enfin, répugne-t-il de penser qu'il y a dans le végétal, comme dans les pucerons, des plantes qui ont les parties sexuelles cachées, ou qui se reproduisent pendant plusieurs générations sans le secours du mélange de semence prolifique?

Les Mémoires de l'Académie rapportent des faits sans nombre, qui prouvent la nécessité de la poussière fécondante sur le pistil pour qu'il se change en fruit; nous y voyons des palmiers femelles fécondés par des mâles placés à des distances considérables de ceux-ci.

Au Jardin du Roi l'on a la preuve d'un térébinthe femelle qui n'a donné du fruit que lorsqu'il a été fécondé avec des branches de l'espèce mâle, attachées aux fleurs de cet individu femelle.

J'ai vu des plantes qui ayant des individus mâles & femelles sur des pieds différens, n'ont jamais donné de fruits tant que ces individus ont été séparés. D'autres qui, avec des fleurs, paroissent hermaphrodites, les étamines n'étant pas garnies de poussière fécondante, n'ont point donné de fruit; dans ces cas, le fruit s'est desséché, est tombé presqu'au moment où il est sorti de son bouton, où les fruits ne contenoient point les lobes & le germe qui constituent la graine, & j'ai cité plus haut des Observations de ce genre.

La plupart des plantes ont donc besoin, je le répète encore, du concours des deux individus pour leur multiplication. La Providence a tellement assujéti les végétaux à cette loi, qu'elle s'y est conformée dans l'arrangement subséquent de ces mêmes êtres. Je crois avoir observé que dans les végétaux, un mâle pouvant féconder un grand nombre de pieds femelles, & dans les plantes les pieds femelles étant les seuls qui profitent au cultivateur, la Providence multiplie davantage dans les plantes qui ont des individus séparés, les pieds femelles que les mâles. Une autre Observation qui a encore rapport aux arbres qui portent sur des pieds différens des fleurs mâles & des fleurs

femelles, c'est que souvent l'individu femelle se multiplie aisément par des dragons enracinés, tandis que cette faculté est refusée à l'individu mâle. Par exemple, le *Zantoxilum*, LINN. &c.

Quoique cette manière de se multiplier par les graines paroisse celle qui est la plus commune dans le genre végétal, gardons-nous de tirer des conséquences générales. On court moins de risque, je l'avoue, d'étudier l'Histoire Naturelle en suivant une route tracée par l'analogie. Il est permis d'augurer d'un fait, par ce qui se passe dans un autre individu analogue à celui que nous examinons : mais si nous concluons sans un mûr examen, il peut arriver que notre méprise devienne d'autant plus dangereuse que nous croirons avoir des raisons pour y persister plus de tems, & que nous ne nous méfierions pas d'avoir porté un jugement trop précipité.

On a élevé, il y a plusieurs années, au Jardin du Roi, un seul pied de houblon femelle ; ce pied cependant a donné des fruits féconds : l'on a expliqué ce fait en disant que le vent avoit apporté la poussière d'un pied de houblon mâle, & les perquisitions les plus exactes n'ont trouvé des pieds de ce genre que dans les Isles de la Marne, éloignées de plus d'une lieue de ce pied femelle, qui avoit donné des fruits & de bonnes graines.

Je répondrais à ceux qui se contentent de cette explication, qu'il est arrivé souvent que dans le même parc, des pieds mâles étant séparés de plusieurs toises des pieds femelles, ces derniers ne donnoient point de fruits, tandis qu'un pied femelle du même arbrisseau, étant dans le Jardin proche un pied mâle, se trouvoit tous les ans couvert de fruits. Ceci prouve bien la nécessité du concours des deux individus pour la production du fruit ; mais ne semble-t-il pas donner à croire que le vent n'apporte pas si aisément la poussière fécondante ?

L'on a répété l'expérience des plantes hermaphrodites, sur lesquelles l'on pouvoit routes les fleurs à étamines, ou les étamines de la fleur hermaphrodite, avant que les anthères se fussent ouvertes ; & pour lors les semences contenues dans l'ovaire se sont desséchées sans rien produire. Mais en coupant d'une plante d'autres parties qui ne seroient pas celles de la génération, il se pourroit que l'on fit du tort à la plante, & par conséquent à la perfection de son fruit ; & dans ce cas, il se faneroit, se dessécheroit : de même en privant les étamines des fleurs ne leur ôteroit-on pas des parties essentielles, quand même elles ne le seroient pas à la génération ?

J'ai donc cru plus satisfaisant de répéter l'expérience sur des plantes qui portent des fleurs mâles & des fleurs femelles sur des pieds séparés, en refusant aux pieds femelles le principe fécondant qui dépend de

l'individu mâle. J'ai choisi pour cette expérience, la plante annuelle, connue sous la phrase de *Cannabis sativa*, C. B. P.

La plante a été semée, à Paris, dans un lieu éloigné d'autres plantes de cette espèce : le pot qui la contenoit, étoit placé sur une croisée d'un rez-de-chaussée, dans une embrasure formée de pierres de tailles, & par conséquent d'une certaine épaisseur. L'on n'a mis en terre qu'une seule graine de chenevis : la première année il n'est venu qu'un pied mâle que j'appelle ainsi, parce qu'il n'avoit que des étamines ; il n'en est résulté aucune nouvelle connoissance dans la partie qui formoit mes desirs. La seconde année on sema, dans le même pot, un grain de chenevis, & il a produit un pied femelle, ayant des fleurs à pistil.

L'on va voir pourquoi je ne femai qu'un seul grain à la fois : nous sommes si peu assurés de tous les moyens donnés aux végétaux pour leur multiplication, que je desirois éviter l'approche d'un jeune pied d'un autre genre, à côté de celui que j'avois mis à l'épreuve même dans le premier moment de leur pousse.

Dès que le pied de chanvre s'est déclaré pour devoir porter des fleurs femelles (1), j'ai fait le plus scrupuleux examen pour m'assurer si, dans les fleurs, il ne s'en trouvoit pas une ayant quelques étamines, & je n'y en ai point vu ; j'ai prié des yeux accoutumés à bien observer, de m'aider à la même recherche : le pied soumis à l'expérience, étoit, comme je l'ai dit, placé sur une fenêtre au milieu de Paris, & à l'abri, autant qu'il étoit possible, sans le couvrir ou l'enfermer, d'être fécondé par la poussière d'une plante du même genre & d'un autre individu.

La plante a crû à merveilles ; elle a donné beaucoup de graines, & d'une grosseur ordinaire ; l'amande en étoit bien nourrie & se séparoit en deux lobes.

J'ai soumis à l'examen plusieurs de ces graines en les dépouillant de leur enveloppe, Pl. I, fig. 4 [a] ; & au milieu de deux lobes, je suivois aisément le germe bien préparé [b], fig. 5.

Jusques-là je comparois ma plante pour les moyens de se reproduire, aux animaux ovipares, qui pondent sans l'approche du mâle, mais qui ne donnent que des œufs inféconds. Dans l'œuf, rien n'annonce à l'œil l'effet de la fécondation : car M. Haller nous a démontré que ces filets, que le public regarde comme le germe, ne sont que les attaches ; & le jaune, non la matière nourricière, mais l'intestin même du poulet. (Voyez Corps organisés de M. Bonnet, Tom. I, Chap. 9). A la vérité, dans mon grain de chenevis, je voyois le

(1) Dodonée a distingué ainsi cette espèce, *Cannabis sacunda*.

germe qui est le principe d'une nouvelle plante ; la loupe me confirmoit encore dans cet examen.

J'ai semé sur couches ces mêmes graines fraîches récoltrées ; elles y ont germé & levé en très-peu de jours, sans qu'une seule graine ait manqué : j'ai ris aussi plusieurs de ces mêmes graines dans une éponge mouillée, sur ma cheminée ; le germe s'y est développé, & la radicule [c], fig. 6, a paru, tandis que la plume s'élevoit au milieu des deux cotylédons ou feuilles féminales [dd], fig. 7, pour former la plante [ee], fig. 8 & 9. Je conserve de ces graines pour les semer au printemps prochain, & pour m'assurer s'il y auroit quelque différence qui pût les distinguer des graines de chanvre, fécondées par des plantes mâles qui entourent ordinairement les pieds femelles ; mais jusqu'ici je n'y ai rien découvert de particulier.

Dira-t-on, comme dans l'expérience du pied de houblon cultivé au Jardin Royal, que le vent a apporté de fort loin la poussière des étamines d'un pied mâle ? J'ai déjà avoué que, ne voulant pas nuire à la plante, je ne l'ai point couverte de voile ni d'un bocal ; & que sur une fenêtre éloignée de pareilles plantes, je la regardois à l'abri de cette espèce de fécondation.

Mais si le vent favorable a été contre la sécurité où je croyois pouvoir être, comment cela a-t-il réüssi au point que toutes les graines de ce pied de chanvre ont été fécondées par cette poussière apportée de loin, à l'aide d'un vent favorable & d'un hasard ?

Je me propose de répéter cette expérience en semant un grain de chenevis dans une serre ou une orangerie fermée, où cependant cette poussière fécondante, si elle s'insinue à travers les plus petites fentes, ne mettra pas encore ma jeune plante à l'abri d'être soupçonnée de quelque séduction.

Cette expérience étant entièrement contraire aux vrais principes que tout bon Physicien doit avoir sur la multiplication des végétaux par graines, j'étois tenté de différer de la communiquer au public, jusqu'à ce que je la répétasse de façon à ne pouvoir pas douter, si ma plante n'auroit pas été fécondée par la poussière d'un chanvre mâle qu'auroit apporté le vent : mais j'ai cru qu'il pourroit en résulter un plus grand avantage, en engageant les cultivateurs & les Physiciens à s'en assurer avec moi par de nouvelles expériences ; & c'est dans cette seule vue que je donne au public ce que j'ai observé, en préférant le Journal de Physique & d'Histoire naturelle, qui le fera connoître plus promptement.

Je prévien encore que la graine dont j'ai parlé, a été semée la seconde année dans le même pot où avoit germé le pied de chanvre mâle l'année d'auparavant, & que je me propose de m'assurer si la

poussière des éramines perd de sa vertu prolifique d'une année à l'autre ; enfin si cette poussière ne réussiroit pas à féconder une plante femelle en l'insinuant dans celle-ci par la voie des racines , qui la pompant , porteroient cette poussière à l'embryon , & parviendroient ainsi à produire le développement du germe.

J'espère que, d'après ces observations, on aura une conviction plus parfaite & des connoissances exactes sur la multiplication des plantes par les graines : celle-ci engagera peut-être à ne pas généraliser les conséquences en matière de Physique, & je prie que l'on se rappelle que mon but, en la donnant au public, est seulement d'engager à ne pas abandonner cette partie physique des plantes presque neuve, & qui mérite d'être éclaircie.

En étudiant la génération des plantes & leurs parties sexuelles, ne seroit-il pas possible de s'assurer si les espèces différentes ne proviennent pas plutôt de la femelle que du mâle, puisque la femelle est chargée du développement de la plante ou de l'animal ?

Ne pourroit-on pas espérer, en examinant les plantes & la position qu'occupent les graines sur un pied, voir celles qui leur sont respectives ; & après avoir semé ces graines, observer celles qui produiroient des pieds mâles & des pieds femelles ? Peut-être les graines des pieds mâles conservent-elles toujours une même position sur la plante qui les fournit, & les femelles une autre position constante ; je desirerois m'occuper entièrement de cet objet, auquel cependant des travaux d'un genre tout-à-fait différent, ne me donnent pas le tems de me livrer.

OBSERVATIONS

Sur les Asphyxies, ou Morts apparentes & subites (1).

L'ÉTABLISSEMENT formé par la ville de Paris, en faveur des noyés, & sagement imité par plusieurs villes de Provinces, a donné lieu à cette instruction, & à la nouvelle Boîte fumigatoire qui y est

(1) Ces Observations sont extraites d'un Ouvrage intitulé : *AVIS au Peuple sur les Asphyxies, ou Morts apparentes & subites*, contenant les moyens de les prévenir & d'y remédier, avec la description d'une nouvelle Boîte fumigatoire portative, publiés par ordre du Gouvernement; par M. J. J. Gardane, Docteur - Régent de la Faculté de Médecine de Paris, 1 volume in-8°. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe. On s'adressera à ce Libraire, qui fera parvenir dans tout le Royaume la Boîte & le Livre, francs de port, au prix de 12 liv. Quoique nous

décrite. Des personnes noyées dans des puits des Faubourgs de cette capitale, n'avoient pu être secourues à temps, à cause de l'éloignement de la Boîte-entrepôt très-volumineuse, & qu'on ne trouve que dans les seuls Corps-de-Garde de la rivière de Seine. D'autres frappées d'un genre différent de mort apparente, ont souvent péri par l'usage imprudent des moyens meurtriers que le peuple emploie en pareil cas, & fauté de ce nouveau secours : il importe donc de prévenir cet inconvénient & ces malheurs, en faisant connoître au public la nouvelle Boîte, & en en rendant l'acquisition & l'usage plus faciles par la simplicité de son mécanisme & par la modicité de son prix.

Comme ce secours n'est pas le seul qu'on puisse administrer dans les diverses morts apparentes, il devenoit également nécessaire de l'accompagner d'une instruction qui réunît sous un seul point de vue tous les moyens connus de rendre à la vie ceux qui paroïtroient l'avoir perdue, afin d'en faciliter l'administration aux personnes étrangères à l'art de guérir en l'absence des Médecins & des Chirurgiens ; c'est ce que M. Gardane, Médecin vraiment citoyen, a fait dans cet Ouvrage, sous les auspices de M. Lenoir, Lieutenant Général de Police ; c'est par son ordre que cette instruction a été publiée : ce Magistrat a voulu que chaque Commissaire de Paris fût pourvu d'une nouvelle Boîte, afin que les malheureux citoyens attaqués de mort apparente & subite, fussent plus promptement secourus.

L'histoire du Cuisinier de Nancy suffoqué par la vapeur du charbon, & ressuscité par l'aspersion de l'eau fraîche, avoit donné la première idée de cet établissement à M. de Sartine, Magistrat juste & éclairé, que son mérite & ses vertus ont placé depuis au Ministère de la Marine ; mais il ne s'agissoit alors que de publier cette observation dans des Ouvrages périodiques, & sur-tout dans la Gazette de Santé, & d'en envoyer un exemplaire imprimé à MM. les Commissaires. La nouvelle Boîte fumigatoire imaginée par M. Gardane, ayant donné à ce projet une extension plus utile, a fixé les vues patriotiques de M. Lenoir ; & cette attention de sa part pour des secours populaires, prouve combien ce Magistrat étoit digne de remplacer son illustre prédécesseur.

n'ayons pas coutume de donner de pareils extraits, nous passerons pour cette fois au-dessus de la loi qu'on avoit voulu nous imposer. Le bien de l'humanité l'exige, & il est des faits des vérités, qu'on devoit publier sur les toits. Si ce Journal ne devoit être lu que par des Médecins, ou par des gens de l'art, l'extrait seroit trop long (quoiqu'il contienne sûrement quelques principes nouveaux pour plusieurs) ; mais quelle satisfaction pour nous, si ce que nous rapportons contribue à sauver la vie à un seul asphyxique !

Cet Ouvrage ne présente aucune théorie, aucun système, aucune hypothèse : l'Auteur est descendu, pour ainsi dire, parmi le peuple; il converse avec lui, & se met à sa portée dans l'exposition des secours qui lui sont confiés : il exige que le corps des asphyxiques ne soit enterré que lorsqu'il commence à donner des signes de putréfaction. Cette infection commençante, n'est pas aussi à redouter que celle qu'exhalent les cadavres des personnes mortes de maladie : d'ailleurs, il désapprouve avec raison l'exposition de plusieurs asphyxiques dans le même lieu, ce qui augmente la crainte & le danger de l'infection (1).

La vie de ceux qui paroissent tout-à-coup morts sans maladie préexistante, & dont le corps ne donne aucun signe de putréfaction, n'est souvent que suspendue : cet état demande des précautions à prendre en administrant les secours.

Lorsque quelqu'un tombe d'asphyxie dans un endroit renfermé, on ne doit s'y transporter que lorsque l'air en a été renouvelé; cependant il convient de retirer promptement (autant que faire se peut) avec des fourches, des crochets attachés à de longs bâtons, les asphyxiques :

(1) L'Auteur saisit cette occasion pour attaquer un abus qui est un germe & un levain perpétuel d'infection dans cette Capitale; c'est la Morgue de Paris. La Morgue est un endroit situé dans l'enceinte du Grand-Châtelet, où les corps morts, dont la Justice se saisit, sont exposés à la vue du Public, afin qu'on puisse les reconnoître. Ce réduit étroit, humide, & presque sans air & sans jour, loin de faciliter le retour à la vie, accéléreroit plutôt la véritable mort des asphyxiques. Il est d'ailleurs difficile d'y reconnoître les cadavres, de manière qu'on ne peut retirer aucun avantage de cet établissement : mais en revanche, il s'en exhale presque toujours une infection qui, dans ce cas, justifie d'autant plus la crainte de la contagion, que la curiosité y attire beaucoup de monde, & que les curieux ne pouvant se présenter que l'un après l'autre à une petite fenêtre, sont forcés, pour mieux voir, d'appliquer leur visage contre cette ouverture, & de respirer l'air infect de cette espèce de grotte. Cet air est d'autant plus dangereux, qu'il est peu renouvelé par l'atmosphère extérieure, bornée & chargée de vapeurs animales, & par la foule de personnes qui se pressent les unes contre les autres en attendant de pouvoir satisfaire leur curiosité.

On remederoit à cet inconvénient, dit M. *Gardano*, en transportant la Morgue dans l'encoignure que fait le Quai de la Féraille avec les dernières maisons du Pont-au-Change, vis-à-vis la porte du Grand-Châtelet; celles qu'on a détruites dans cet endroit, laissent une espèce de plate-forme triangulaire, entièrement séparée de la largeur du Quai. Il ne s'agiroit que de couvrir cet espace d'un toit, soutenu d'un côté par des piliers, & de l'autre appuyé sur les murs des maisons, & de l'entourer d'une grille. La sentinelle qui veille à la grande porte du Châtelet, garderoit également ce dépôt qu'elle auroit en face; les passans auroient la facilité de voir sans s'arrêter : ce lieu, ouvert de toutes parts, ne seroit plus chargé d'exhalaisons putrides; & si l'on y déposoit le corps d'un asphyxique, sa mort véritable n'en seroit point accélérée.

on enfonce en même tems les portes, les fenêtres des lieux fermés; on brûle dans les environs du genièvre, du thym, du romarin, du papier, du foin, & même de la paille, & on place au plutôt la personne attaquée dans un air plus libre & plus pur.

On aura les mêmes précautions pour les personnes frappées de mort subite en plein air par des mofettes: il est dangereux d'approcher de trop près de la personne suffoquée, dans le cas que la mofette soit locale. Si on est privé de tous les secours accessoires dont nous venons de parler, il faut se dévouer avec prudence à celui du suffoqué, faire passer une double corde au-dessous de ses aisselles, & ne pas s'y exposer sans avoir quelqu'un derrière soi qui tienne cette corde par l'autre bout, afin que si l'on étoit malheureusement surpris par la vapeur mofétique, on pût en être aisément retiré.

Quand on aura placé les asphyxiques dans un air libre & pur, on les déshabillera; on leur frotera le nez, les yeux, les tempes avec du fort vinaigre, de l'eau, du vin, ou avec la première liqueur spiritueuse qui tombe sous la main: les liens qui peuvent gêner, seront rompus dans l'instant sans en excepter aucun; en un mot, il faut éloigner tout ce qui pourroit gêner ou intercepter le cours de la circulation.

L'usage de suspendre les suffoqués, soit par les pieds ou autrement, est barbare & meurtrier; il est également dangereux de les rouler dans des tonneaux ou sur des tonneaux, ou bien de les trop agiter & de les tenir couchés sur le dos & la tête basse. Les asphyxiques doivent être couchés sur le côté & la tête un peu relevée, agités doucement, sans même les soulever par les bras; ne leur verser aucun liquide dans la bouche avant que la respiration & la déglutition soient rétablies, & encore faut-il ne leur faire avaler que par petites portions, & pour ainsi dire goutte à goutte.

Quoique les causes de l'asphyxie ou morts apparentes & subites, soient multipliées, & qu'elles diffèrent entr'elles, cependant l'état des malheureux qui en sont les victimes, est presque toujours le même par-tout. Dans tous les cas, la respiration, suspendue par le défaut d'air libre & pur qu'on fait être absolument nécessaire à cette première fonction de la vie, tient tous les muscles dans une contraction spasmodique; les mouvemens du corps sont interrompus; les vaisseaux sanguins du cerveau, qui ne peuvent plus se décharger dans ceux de la poitrine, mettent la première capacité dans un état violent d'engorgement & d'opplétion; les glandes salivaires expriment une bave qui sort par la bouche & par le nez, & si l'on ne connoissoit pas la cause de l'asphyxie, il seroit plus d'une fois difficile de la distinguer à l'aspect de celui qui en est frappé.

On peut réduire toutes les causes d'asphyxie à huit principales.

1°. L'immersion dans l'eau ou dans quelqu'autre fluide. Dans ce cas, le noyé sera transporté aussi-tôt dans l'endroit le plus sec possible, déshabillé, frotté avec de la flanelle, du linge, même avec de la paille ou du foin, si on ne trouve pas autre chose sous sa main. Il est à propos de tremper les flanelles ou les linges dans de l'eau-de-vie ou simple, ou camphrée, & s'en servir devant un feu modéré; le remède en sera plus énergique. S'il est impossible de se procurer sur le champ ces secours, on y suppléera par de fortes brosses, & même par celles dont on se sert dans les écuries. On peut encore transporter le noyé dans une étable, dans une écurie, couvrir son corps de fumier chaud, de sable chaud, & même le frotter avec de la glace pilée ou de la neige, à peu près comme on réchauffe ses mains en hiver, en les frottant de cette manière. Après ces premiers secours, on couche le noyé sur un de ses côtés, la tête un peu soulevée, on lui souffle de l'air dans le nez avec le tuyau A, fig. I, pl. III, ou avec tel autre instrument semblable, comme tuyau de pipe, &c. & pendant qu'on souffle dans une narine, on presse l'autre avec le doigt, afin que l'air souffle ne revienne pas. Si les narines sont bouchées par l'écume, on soufflera l'air par la bouche. Un moyen plus prompt & plus sûr, seroit de souffler directement avec la bouche dans celle du noyé, en collant ses lèvres sur les siennes.

L'administration de ces premiers moyens donne le tems de monter la pipe (1) & de l'allumer. Aussi-tôt qu'elle l'est, on introduit la canule B dans le fondement du noyé, puis on y adapte le bout C du tuyau flexible D, & l'on commence à souffler dans la pipe par le second tuyau E, placé à l'autre extrémité de cette pipe. On continue de souffler de cette manière, jusqu'à ce que le tabac soit entièrement brûlé, pour en remettre tout de suite de nouveau, & l'on ne cesse d'introduire la fumée dans les boyaux du noyé, que jusqu'au moment où il donne des signes de vie certains & permanens. Si on n'a pas la pipe dont nous parlons, on y suppléera par deux pipes ordinaires, dont on appliquera les fourneaux l'un sur l'autre. Pendant tout ce tems, on ne cesse d'agiter doucement & en tous sens le corps du noyé, sans jamais le laisser reposer sur le dos, & en lui tenant toujours la tête élevée; on lui frappe dans les mains, sous la plante des pieds, avec des baguettes; on lui chatouille le dedans du nez & de la gorge avec une barbe de plume, ou avec un morceau de papier roulé, & s'il se peut, trempé dans la liqueur pénétrante, telle que celle du flacon F, pl. III; ou bien on lui souffle

(1) Voyez la figure 1, planche III.

du tabac en poudre dans les narines ; enfin , on y en introduit la fumée.

Au moment où le noyé donne des signes de vie , & que la respiration & la déglutition commencent à se rétablir , on lui donne pour-à-peu quelques gouttes d'eau-de-vie camphrée , imprégnée avec le sel volatil ammoniac , renfermé dans le même flacon B ; ou du fel volatil ammoniac tout pur , ou de l'eau de Luce , ou de l'eau des Carmes , enfin de la première eau spiritueuse que l'on peut avoir ; ayant soin de les délayer dans une cuillerée à café d'eau commune. Si ce liquide passe , on lui fait avaler une cuillerée à café de ces eaux spiritueuses , & l'on continue la même potion d'heure en heure à la même dose.

On s'est quelquefois bien trouvé d'envelopper le corps des noyés de la peau d'un mouton ou d'autres quadrupèdes nouvellement écorchés. On confonde encore les bains chauds, les lies de cendres, les fictions avec le fel de cuisine, faites principalement sur les aines, en descendant vers la partie interne de la cuisse le long des artères crurales ; l'application d'un pain cuit avec l'eau-de-vie, ou d'une rôtie au vin & au sucre au-dessous de la mamelle & sur le creux de l'estomac ; la piquure des épingles, des orties, les lavemens préparés avec la décoction du tabac & le fel de cuisine. La saignée, l'émétique, la bronchotomie ou l'ouverture de la trachée artère, ne doivent être administrés que par les gens de l'art. On ne doit pas conclure qu'il faille, pour rappeler les submergés à la vie, mettre en usage tout-à-la-fois les secours dont on vient de parler ; c'est seulement pour les faire connoître & les indiquer, afin qu'on s'en serve suivant les circonstances.

2°. Il existe une autre cause de mort apparente, c'est le grand froid. Son premier effet est d'étourdir la tête & d'engourdir les sens ; la stupeur qui s'ensuit, amène par degrés l'asphyxie. Le froid, lorsqu'il est à un certain degré, procure un sommeil dont on court risque de ne pas se réveiller. Cet avis est de la dernière importance. Il est même dit dans les Mémoires de l'Académie de Berlin, pag. 86, année 1746, que quiconque essayeroit de dormir ici (à Berlin) en plein air, entre 6 & 10 degrés au-dessous de 0, en seroit infailliblement la victime ; le seul remède préservatif contre cet assoupissement séducteur, est l'action, le mouvement.

Si la personne surprise par le froid se trouve dans un lieu profond, on aura soin, si l'on est en fleur, de ne pas y pénétrer avec précipitation : il faut y arriver par gradation, afin de n'être pas tout-à-coup saisi par le froid ; on se servira de crochets pour l'en retirer. La personne surprise par le froid ne sera point approchée du feu.

du feu ; son corps sera frotté avec de la glace pilée , ou avec de la neige , ou avec des linges trempés dans l'eau froide , ou plongés dans l'eau. On peut joindre à ces moyens ceux dont on a parlé dans le N^o. 1.

3^o. La troisième cause des morts apparentes dépend des mofettes , de la vapeur du charbon de bois , de la braïse , de la tourbe , du charbon de terre , & des autres minéraux dans leurs mines ; de celle de tous les liquides en fermentation ; de la fumée , de la flamme , de quelque matière combustible que ce soit ; de l'air des endroits long-tems renfermés , ou des lieux fortement échauffés ; de l'éclair du tonnerre ; des coups de soleil ; de la chaleur excessive de l'athmosphère ; des odeurs fortes , pénétrantes , assoupissantes , &c.

On ne sauroit trop se précautionner contre ces vapeurs , sur-tout contre celle du charbon. L'usage du ventilateur devient indispensable , quand on en brûle dans les appartemens , & pour les bains à cylindre : ils doivent être surmontés d'un tuyau qui conduise directement la vapeur à l'extérieur de la maison (1) , & non dans le tuyau de la cheminée , de crainte que le poids de l'athmosphère ne fasse refluer dans l'appartement ou dans les chambres voisines cette funeste vapeur ; ce qui est arrivé aux asphyxiques du magasin de Modes , rue Saint-Honoré (2).

Une autre précaution essentielle , est de ne jamais s'enfermer dans une voiture , sur-tout après avoir mangé , sans en tenir une glace à demi baïssée , principalement en hiver , & plus encore quand on est dans l'habitude d'y avoir des cylindres , des boules ou des bougies allumées : dans tous ces cas , la vapeur animale & la chaleur entêtent , assoupissent & conduisent à l'asphyxie.

Il est très-imprudent de mettre de la braïse sur la table , de s'enfermer avec de la braïse & du charbon dans de petits appartemens ; on court un danger éminent de passer de la vie à la mort sans s'en appercevoir ; personne ne l'ignore , & l'on voit cependant chaque jour de tristes victimes de cette imprudence. Il est dangereux d'aller tout de suite secourir ceux qui sont ainsi suffoqués. Si on ne les assuïtoit pas , ils périroient ; & un zèle précipité & inconsidéré ne sert qu'à augmenter le nombre des asphyxiques : pour prévenir cet accident , il convient d'enfoncer les portes , les fenêtres , d'agrandir les soupiraux ; en un mot , de faciliter le plus promptement un grand courant d'air libre : si ce lieu ne contient point de matières combustibles , on

(1) Voyez le Cahier du mois de Janvier 1774 , page 16 , pl. II , f. 2.

(2) Voyez le Cahier du mois d'Octobre 1774 , page 298.

y entretiendra des matières enflammées, & l'on répandra par-dessus du vinaigre, ou même beaucoup d'eau : après ces premières précautions, on liera un animal vivant, un chien sur-tout, sur une planche, sur laquelle on attachera une chandelle allumée ; si la lumière ne s'éteint pas dans ce souterrain, si l'animal est retiré sain & sauf, on pourra y descendre, après avoir eu la précaution de se faire passer sous les épaules une double corde, ayant soin de tenir dans ses mains un cordon particulier, pour avertir en le tirant du danger où l'on pourroit se trouver : il est également nécessaire de boire un demi-verre d'eau-de-vie avant d'y descendre, d'en tenir dans sa bouche, de répandre du vinaigre sur son corps, de s'en frotter le nez, les yeux & les tempes.

Après toutes ces précautions, on retirera le suffoqué avec des crochets ou autrement ; il sera placé à l'air libre, déshabillé, couché sur le côté, la tête soulevée, & étendu sur le gazon, ou dans une cave fraîche, ou au bord de l'eau, en un mot, dans un endroit un peu humide. Après ces dispositions, on soufflera dans sa bouche ou dans le nez, ou avec un tuyau, ou par le moyen d'un soufflet ; de la glace sera appliquée sous les aisselles, sur la plante des pieds & sur le creux de l'estomac : mais par-dessus toutes choses, on jettera sur son corps, principalement sur le visage & sur la poitrine, des seaux d'eau fraîche, & l'on insistera d'autant plus sur ce dernier secours, qu'il est de tous le plus prompt, le plus commun & le plus énergique. Lorsqu'un asphyxique a donné quelques signes de vie, on lui frotte les tempes, le nez & les yeux avec du vinaigre, on lui en fait même avaler une cuillerée ; & tout de suite après, on le transporte dans une cuisine ou dans une salle basse, dans laquelle on a fait préalablement allumer du feu : le malade étant placé à une certaine distance, toujours étendu sur le carreau, on continue à répandre sur lui de l'eau fraîche, jusqu'à ce qu'il soit entièrement revenu ; alors on cesse l'opération, & on approche le malade du feu par degrés ; enfin, quand cela se peut, on le couche dans un lit bassiné, & on lui fait avaler un bouillon, un demi-verre de vinaigre, ou quelque goutte d'eau-de-vie camphrée, animée avec l'esprit volatil de sel ammoniac. Enfin si ces secours devencient inutiles, on emploieroit les moyens irritans, indiqués pour les noyés, sur-tout l'introduction de la fumée de tabac qu'on a vu réussir souvent dans ces circonstances.

4°. Le quatrième genre d'asphyxie ou mort apparente, peut être causé par le plomb, par l'exhalaison des fosses, l'infection des cloaques, des lieux humides & profonds ; par celle des tombeaux (1), des

(1) Voyez le Cahier du mois de Février 1773, page 109.

voïeries, des prisons & des autres lieux étroits, où beaucoup de personnes se trouvent rassemblées; par les miasmes contagieux des épidémies, principalement de la peste & de la petite vérole. On a quelques moyens pour prévenir ces malheurs; le premier est le ventilateur qui établit un courant d'air pur qui agit & renouvelle sans cesse l'air méphitique: il en est encore un pour les fosses, les caveaux, les lieux bas & renfermés; c'est de pratiquer une ouverture à laquelle soit adapté un tuyau de fer blanc ou de plomb (1), qui s'élève jusqu'au toit, afin que les émanations s'échappent à mesure qu'elles se forment, & que cessant d'être concentrées, on ne risque plus d'en être frappé en descendant dans ces souterrains.

Il est très-prudent, en approchant des lieux infectés, de brûler du genièvre ou du vinaigre, du sucre, de fumer du tabac, & de tenir dans sa bouche quelques substances aromatiques, sur-tout de neutraliser les émanations méphitiques, suivant le procédé publié par M. de Morveau (2). Si on n'a pas recours à cette manière de prévenir les accidens, il faut se souvenir qu'on ne doit jamais descendre dans ces souterrains, sans avoir agrandi l'ouverture, & sans que la première infection en soit évaporée; c'est encore le cas de se servir de la double corde dont nous avons parlé: les vuidangeurs auront soin de rompre avec de grands bâtons la croûte qui couvre les matières, & d'en laisser évaporer les émanations, de boire de l'eau-de-vie avant d'y descendre, & d'en tenir dans leur bouche. Les remèdes indiqués dans le N^o 3, conviennent en général à ce genre d'asphyxie.

5^o. Le cinquième genre d'asphyxie peut être causé par l'excès de joie, de colère, de chagrin, par l'enthousiasme, par des anéctions hystériques, connus sous le nom de *vapeurs*; enfin par la syncope, &c. L'incertitude où l'on est sur la mort véritable ou apparente de cette classe d'asphyxiés, exige qu'on ne les abandonne pas à leur malheureuse destinée, & qu'aussitôt qu'ils se trouvent frappés, on les secoure le plus promptement qu'il est possible. Le premier secours est l'air libre & l'eau froide: on peut y joindre les odeurs fortes & désagréables, telles que celles de la plume brûlée, l'alkali volatil, &c. On doit encore frotter les tempes & les poignets avec de l'eau de senteur, frapper sur la paume de leurs mains, leur chatouiller la plante des

(1) Voyez le Cahier du mois de Janvier 1774, page 16, dans lequel nous avons donné la description & le dessin de ce tuyau.

(2) Voyez dans le Cahier du mois de Juin 1773, page 436, le Mémoire de ce savant Physicien, l'objet qui y a donné lieu, & la parfaite réussite de son procédé.

piés, leur arracher les poils, donner quelques secousses à leur corps en les soulevant de tems en tems par les épaules; on frotte en même tems la peau avec des serviettes chaudes; on applique des briques chaudes sur la plante des pieds; & à mesure qu'ils commencent à respirer, on leur fait avaler une cuillerée d'eau-de-vie camphrée du flacon F, d'eau des Caraïes, ou de la première eau spiritueuse qui tombe sous la main.

Une attention non moins importante, est de débarrasser promptement les asphyxiques, & de ne leur laisser ni col, ni jarrettières, ni bracelets, rien en mot qui puisse les gêner en aucune partie; & pendant, si malgré ces premiers secours, l'asphyxique avoit peine à en revenir, on auroit recours à la saignée & à la fumée de tabac qu'on injecteroit par le fondement.

6°. Le sixième genre d'asphyxie reconnoît pour cause l'étranglement ou la compression violente de la gorge, soit par cause externe, ou par cause interne. Ceux que l'on trouve étranglés, doivent être saignés le plutôt qu'il est possible, de la veine jugulaire, & même plusieurs fois dans un très-court espace de tems, sans faire aucune ligature, en se contentant de fermer l'ouverture de la veine avec un morceau de taffetas d'Angleterre: on leur soufflera en même tems dans la bouche; & si-tôt qu'ils commenceront à respirer, on leur fera du vent avec un soufflet ou avec un éventail, & on leur donnera de l'eau fraîche à avaler autant qu'ils paroîtront le désirer: on sent la nécessité de débarrasser le malheureux de la corde & de tous les liens qui pourroient le gêner; mais prendre garde de ne pas couper la corde brusquement, ce qui augmenteroit son resserrement.

On doit encore appliquer sur l'impression faite par la corde, des compresses imbibées de vinaigre ou d'eau-de-vie camphrée, ou même d'eau fraîche & du sel; enfin, il importe sur-tout de tenir le patient sur son séant, & de soutenir sa tête toujours prête à pencher.

La saignée du pied, & même copieuse, après celle de la jugulaire, peut encore être utile en pareil cas; & ces remèdes seront tous inutiles, si la première vertèbre du col est luxée, ce qui est aisé à reconnoître.

Le gonflement des amygdales dans des maux de gorge, est une cause interne d'étranglement & d'asphyxie: la saignée copieuse est le premier remède; la fumée du tabac, qu'on fait avaler, ou qu'on injecte par le fondement, est d'un grand secours, & doit suppléer l'émetique indiqué pour les maux de gorge, parce qu'il parvient difficilement à l'estomac, à cause de la résistance que les fluides éprouvent dans le fond du gosier, alors presque entièrement bouché par le gonflement des amygdales.

Une troisième cause d'étranglement, c'est la présence d'un corps étranger arrêté au fond du gosier, dans l'œsophage, ou tombé dans la trachée-artère. Dans ce dernier cas, le malade touffe fortement avant d'être suffoqué, ce qui sert à distinguer cette cause d'asphyxie de la précédente : le lait, l'huile d'amande douce, d'olive, de navette, de lin, de noix, sont de bons remèdes : après les avoir employés, excitez la toux par l'introduction de la fumée du tabac par les narines.

A l'égard des corps avalés, c'est une erreur d'en provoquer la sortie par la bouche, quand ils sont engagés trop avant dans le gosier : si la suffocation n'est ni prochaine ni présente, il faut attendre un Chirurgien qui fera l'extraction avec des tenettes ou par tout autre moyen : mais dans un cas urgent, on prendra un porreau long, mince, ébarbé ; on l'introduira dans le fond de la gorge, ayant soin de le pousser obliquement & en bas, pour précipiter, par cette impulsion, le corps étranger : une bougie trempée dans l'huile ou dans l'eau tiède pour un peu la ramollir, une baleine au bout de laquelle on auroit fortement attaché un bouton de linge usé, produiroient le même effet : enfin, dans le grand besoin, une baguette d'osier, de bouleau, ou de tout autre bois pliant & difficile à rompre, serviroit à cet usage.

7°. Asphyxie ou mort apparente, causée par la commotion du cerveau, les chaleurs violentes, les coups reçus, l'apoplexie, l'épilepsie : la catalepsie. Lorsque le crâne est affecté, fracturé par un coup, par une chute violente, le malade tombe dans un assoupissement subit, duquel il est toujours difficile de le faire revenir : la saignée du pied plusieurs fois répétée, est le premier secours qu'on doit administrer ; appliquer des compresses trempées dans de l'eau-de-vie sur les blessures ; frotter le nez, les tempes avec du vinaigre, des eaux spiritueuses ; en mettre quelques gouttes dans la bouche du malade, & s'il paroît reprendre les sens, lui faire avaler de l'eau fraîche, en répandre sur son visage & sur sa poitrine. On a vu dans l'apoplexie la fumée de tabac, comme on l'a conseillé pour les noyés, produire des effets admirables. Il est encore essentiel de promptement déshabiller l'apoplectique, de l'étendre sur le carreau, de le saigner ; enfin de lui faire respirer un air libre & frais : les potions émétiques qu'on donne communément, augmentent la difficulté de respirer, en restant souvent dans la bouche ; si elles descendent dans l'estomac, elles n'y produisent aucun effet, ou bien elles excitent des efforts plutôt capables d'augmenter l'engorgement du cerveau & de nuire, que d'être utiles.

8°. Enfin, le dernier genre d'asphyxie, ou mort apparente des nouveau-nés, est causée par le serrement du cordon umbilical, par la compression de leur corps dans les accouchemens difficiles, par les con-
vulsions,

vulsions, les cris, la dentition; par l'imprudence des mères & des nourrices qui les suspendent, les couchent dans leur lit, ou qui les couchent sur le dos dans le berceau, & les y agitent trop fortement.

Lorsqu'un enfant vient au monde sans pouls, sans mouvement au cœur, & comme mort, avant de faire la ligature & la section du nombril, il faut examiner s'il est dans cet état, ou par trop de sang, ou par faiblesse. Dans le premier cas, il est rouge, livide & comme noir. Le moyen de le rappeler alors à la vie, c'est de couper le cordon sans lier le bout qui répond à l'enfant; de le presser par ce même bout & d'en laisser couler du sang, jusqu'à ce que le nouveau-né ait donné signe de vie. Il faut en même tems lui souffler fortement dans la bouche, en serrant exactement les narines; le transporter à l'air libre, le frotter légèrement avec des linges, l'agiter doucement jusqu'à ce qu'il soit parfaitement revenu; alors, on fait la ligature du cordon comme à l'ordinaire.

Si, au contraire, l'enfant est asphyxique par faiblesse & par inanition, on entretiendra la communication entre la mère & l'enfant pendant une demi-heure ou une heure, en un mot, jusqu'à ce que la circulation de la mère à l'enfant soit bien rétablie; on le frotera en même tems avec des linges trempés dans le vin chaud, & en cas de besoin, on recourra aux secours précédens.

A l'égard des enfans suspendus ou suffoqués dans le lit, on trouve un prompt secours dans le lit de cendres chaudes; dans le frottement des narines & des tempes avec quelque eau spiritueuse; dans la fumée du tabac introduite dans le fondement, mais soufflée doucement, avec précaution & en petite quantité. L'asphyxie, occasionnée par les convulsions, les cris, la dentition, &c. exige le même secours.

Le bien de l'humanité exigeroit que chaque Curé de Paroisse, chaque Seigneur, enfin chaque Particulier chargé d'une grosse maison, se procurât une boîte fumigatoire. La dépense est si modique, la boîte est si utile! En voici la description.



D E S C R I P T I O N
DE LA MACHINE FUMIGATOIRE.

Enumération des parties.

LA Planche première représente la boîte vuide, & autour d'elle, toutes les pièces qu'elle contient. Toutes ces pièces, avec la boîte, forment ensemble dix figures ;

La première, (*fig. 1.*) est celle de la boîte, destinée à renfermer la machine fumigatoire.

La seconde, (*fig. 2.*) une pipe.

La troisième, (*fig. 3.*) son couvercle.

La quatrième, (*fig. 4.*) un premier tuyau pour injecter la fumée.

La cinquième, (*fig. 5.*) un second tuyau pour souffler dans la pipe.

La sixième, (*fig. 6.*) un troisième tuyau pour souffler dans le nez de l'asphyxique.

La septième, (*fig. 7.*) un flacon.

La huitième, (*fig. 8.*) un briquet, une pierre-à-fusil & un morceau d'amadou.

La neuvième, (*fig. 9.*) une canule.

La dixième enfin, (*fig. 10.*) une aiguille.

Description particulière de chaque partie.

La boîte P (*fig. 1.*) est de fer-blanc; son couvercle T & son fond R ont une égale profondeur, & sont séparés par une lame de même métal, dont l'un des bords S est arrêté par une charnière; & l'autre libre & flottant, se fixe à volonté par un petit verrou q, au-dessous duquel pend un anneau r qui sert à faire mouvoir cette cloison.

La pipe K (*fig. 2.*) est de tôle, sa forme est cylindrique: elle a trois pouces de longueur & quinze lignes de diamètre, deux ouvertures, dont l'une L est de la largeur du diamètre, & l'autre O se termine en entonnoir l. Le tuyau de cet entonnoir a $1\frac{1}{2}$ ligne de diamètre, & porte à l'extrémité, qui répond à la pipe, une grille o de même métal. Ces parties & la pipe sont tout d'une pièce.

Le couvercle M de cette pipe (*fig. 3.*) est aussi de tôle; sa longueur est d'environ un pouce; il a une grande ouverture M qui répond à la grande ouverture de la pipe, mais qui est un peu plus large,

afin que ses bords puissent glisser pardessus ceux de la pipe; & une petite ouverture N à l'extrémité du tuyau de l'entonnoir *n*, par lequel le couvercle se termine de ce côté; de manière que quand ce couvercle est adapté à la pipe, le tout réuni ressemble à un cylindre percé de deux tuyaux par ses deux bouts, suivant la direction de son axe.

Le tuyau flexible D (*fig. 4.*) est de cuir roulé, comme ceux des pipes d'Allemagne. Il est terminé, dans celle de ses extrémités qui répond à la pipe, par un tube de tôle I, auquel il est fortement attaché; ce tube en reçoit un second *i* de même métal, par lequel il communique avec la pipe. L'autre extrémité du tuyau flexible est terminée par une petite canule de corne C, comme le sont tous les tuyaux de pipe d'Allemagne, du côté qui répond à la bouche du fumeur.

Le second tuyau H (*fig. 5.*) est formé de trois parties; l'une de buis E, par où l'on souffle dans la pipe; l'autre de fer G, qu'on introduit dans le petit orifice N du couvercle de la pipe; & la troisième *h* de peau simple.

Le troisième tuyau AA (*fig. 6.*) est à-peu-près de la même forme du précédent; mais il est plus renflé, & a ses deux extrémités A, *a* en buis, & son milieu *aa* en peau.

Le flacon F (*fig. 7.*) est de crystal, & contient six gros & demi d'eau-de-vie camphrée, & demi-gros d'esprit de sel ammoniac.

La figure 8 représente un briquet ordinaire U, avec la pierre V, & l'amadou *v*.

La canule B (*fig. 9.*) est en buis, & a la forme d'une canule à lavemens.

L'aiguille *y* (*fig. 10.*) est un fil de fer ordinaire, affilé par l'un de ses bouts, & roulé par l'autre.

Manière de se servir de la machine fumigatoire contenue dans la boîte.

Pour avoir une idée précise de l'arrangement des pièces qui composent la machine fumigatoire, il suffit de jeter un coup-d'œil sur la planche première, où elles sont dessinées par ordre & suivant la position qu'elles doivent garder. En effet, on y voit, 1°. le bout métallique G du tuyau H, rapproché de la petite ouverture N du couvercle, dans laquelle ce bout doit être reçu. 2°. La grande ouverture *m* du couvercle, vis-à-vis la grande ouverture L de la pipe, que cette pièce doit recouvrir. 3°. La petite ouverture O de la pipe, répondant au tube intermédiaire *i*, dans lequel s'enchaîne le tuyau qui forme cette même

ouverture. 4°. Le tube *i* intermédiaire, répondant à l'extrémité métallique I du tuyau flexible, dans laquelle il est reçu; & l'autre extrémité C de ce même tuyau, vis-à-vis la canule B, dans laquelle on l'introduit.

Mais comme cet exposé, quoique facile à saisir, pourroit bien n'être pas entendu de tous les Lecteurs, en voici un plus détaillé.

Pour se servir de la machine fumigatoire, après avoir battu le briquet, on commence par allumer le tabac contenu dans la pipe, en appliquant l'amadou pardessus, & soufflant doucement & également, jusqu'à ce que le tabac soit embrasé. Alors, on adapte à la pipe K, son couvercle M, dans la petite ouverture N, duquel on emmanche l'extrémité métallique du second tuyau H. Ensuite on enfonce le tuyau O du corps de la pipe, dans le tube de tôle *i* qu'on a préalablement enchaîné dans l'extrémité métallique I du tuyau flexible D. On introduit tout de suite la canule B dans le fondement de l'asphyxique; & après avoir enfoncé l'extrémité C du tuyau flexible dans cette canule, on souffle par le bout E du second tuyau H, jusqu'à ce que l'asphyxique ait donné des signes de vie.

La manière de tenir la pipe, représentée par la figure I, planche II, est telle, que celui qui fume doit saisir la portion du buis du tuyau H, laquelle répond à la bouche, avec le doigt indice & le pouce de la main gauche, de façon que chacun de ces deux doigts porte moitié sur la partie qui est en buis, & moitié sur celle qui est en peau. On saisit, par le pouce & l'indice de la main droite, le second tube de tôle I, qui est attaché au tuyau flexible D, afin de soutenir le poids de la pipe. L'avantage de cette position est d'avoir ses mains assez éloignées du foyer pour ne pas se brûler; de pouvoir mieux soutenir la pipe de la main droite, & de presser la partie du tuyau de cuir, avec les deux doigts de la main gauche, toutes les fois qu'on veut reprendre haleine. Cette pression fermant le conduit & servant comme de soupape, empêche la fumée de revenir dans la bouche de celui qui souffle, & fait que toutes personnes, même celles qui ne savent pas fumer, peuvent secourir un asphyxique sans crainte d'avaler la fumée de tabac, & d'en être incommodés.

On a cru devoir mettre ces deux positions sous les yeux du Lecteur, en dessinant, dans une même figure, la personne qui fume & celle qui frotte avec des flanelles le corps du noyé, placé dans la situation indiquée page 29 de cet Ouvrage. Voyez encore la planche II.

Celui qui soufflera, doit le faire avec modération, pour pouvoir continuer assez long-tems, & ne point trop charger la pipe qui, sans cela, rougiroit; & communiquant alors la chaleur aux tubes mé-

talliques du tuyau flexible, ne manqueroit pas d'en brûler le cuir, & de mettre la machine hors de service : c'est la raison pour laquelle on a employé un double tube, afin que cette interruption s'opposât d'avantage à la communication de la chaleur. Cependant, crainte d'accident, il sera plus sûr encore de couvrir le corps de la pipe, vers son extrémité, d'un linge mouillé. Mais comme le tabac qui est au fond de la pipe, échauffé par la première fumée, se dessèche, brûle trop vite, & donne un feu plus vif; il sera prudent encore, avant de l'allumer, de verser quelques gouttes d'eau dans la pipe par le petit orifice O de son fond, afin d'humecter le tabac dans cette partie, lequel ne séchera pas si promptement & brûlera moins vite. Il faudra tremper dans l'eau le linge, qui recouvre la pipe, toutes les fois qu'il sera sec. Il est aisé de se procurer ce linge, soit en déchirant un morceau de la chemise du noyé, soit en employant son mouchoir; on peut même se servir du drap des vêtemens de l'asphyxique. Encore une fois, cette attention est nécessaire pour la conservation de la machine.

On se sert du troisième tuyau AA, destiné à introduire de l'air dans la poitrine de l'asphyxique, en introduisant la petite extrémité dans l'une de ses narines, ou dans sa bouche, si le nez est bouché, & en soufflant au li fort qu'on le peut par l'orifice opposé. Mais comme il s'exhale quelquefois des vents & des matières, qui peuvent revenir dans la bouche de celui qui souffle; il faudra tenir ce tuyau de la même manière que le précédent H, afin d'arrêter ces émanations, en pressant le cuir, comme on vient de le conseiller pour la fumée du tabac.

Quoiqu'il soit presque impossible que ces tuyaux s'engorgent, cependant, comme il faut prévenir tout ce qui pourroit en arrêter l'opération, on a ajouté à cette boîte l'aiguille de fer y, pour les déboucher en cas de besoin.

On a indiqué l'usage qu'il falloit faire de la liqueur contenue dans le flacon F.

Il a été question, dans la description de la Machine, d'une grille o, qui séparoit la capacité du corps de la pipe de celle du petit tuyau, par lequel cette capacité communique avec le tube i. Cette grille a été placée dans cet endroit, pour empêcher les flammèches d'enfiler ce tuyau, & d'être portées, avec la fumée, dans les intestins de l'asphyxique. Ce n'est pas qu'il en soit jamais sorti dans les essais que nous en avons faits; mais c'est qu'en répandant ce secours, nous avons voulu tout prévoir.

Il est aisé de voir par la simplicité de cette Machine, par la facilité avec laquelle on peut la porter avec soi, & par la promptitude

du secours qu'elle procure, combien elle est avantageuse. Le jet de fumée qu'elle donne, est au moins aussi fort que celui de la Machine de la Ville, qui en donne cependant un, considérable. Ce jet s'élève à plus d'un pied en plein air; de manière que dans le cas où l'on voudroit introduire de la fumée de tabac dans un lieu infecté, il suffiroit d'y faire passer une portion du tuyau flexible, & d'empêcher la fumée d'en sortir, pour que l'endroit en fût bientôt rempli.

La nouvelle pipe, quoique peu volumineuse en apparence, contient demi-once de tabac, comme le fourneau de la Machine-entrepôt de la Ville. Il est aussi aisé de la remplir de nouveau, quand le cas l'exige : & comme il est encore plus aisé de se procurer deux de ces pipes, si l'on a soin d'en tenir une prête tandis que l'autre brûle, on est sûr, par ce nouveau moyen, de ne jamais interrompre l'introduction de la fumée dans les intestins des asphyxiés. Ajoutons à cet avantage, celui de pousser plus long-tems cette fumée sans interruption, par le soufflet d'une personne, que par un soufflet à une seule ame, comme l'est celui de la Machine de la Ville; lequel aspirant & expirant à chaque instant, ne pousse la fumée que la moitié du tems employé, parce que ce tems est partagé entre l'inspiration & l'expiration du soufflet. Cette même Machine est encore sujette à d'autres inconvéniens, auxquels il seroit possible de remédier : mais comme les avantages de ce changement se trouvent réunis dans la nouvelle Boîte, & que ces améliorations ne pourroient se faire sans augmenter le prix de la Boîte-entrepôt, déjà très-couteuse, il est inutile de nous y arrêter.

Comme c'est principalement pour les noyés que cette pipe est destinée, & qu'elle devient par-là très-nécessaire aux gens de mer, & à ceux qui navigent sur les rivières, on l'a construite de manière qu'elle pût à la fois servir pour fumer, & pour ressusciter les asphyxiés. Pour cet effet, on a employé une double canule; l'une de corne C, attachée à l'une des extrémités du tuyau flexible, & l'autre B, séparée de ce tuyau, & uniquement destinée à être introduite dans le fondement des noyés. De cette manière, les fumeurs pourront tenir sans répugnance, dans leur poche, la canule attachée à ce tuyau; & alors en soutenant verticalement le fourneau de la pipe par l'autre extrémité métallique du même tuyau, ils pourront fumer, s'ils le veulent, comme avec une pipe ordinaire.

C'est aussi ce qui a fait placer dans le fond de la boîte, la pipe, le tuyau flexible, le briquet, la pierre, l'amadou & l'aiguille; & les deux autres tuyaux & le flacon dans l'enfoncement du couvercle. La cloison Q rend cette séparation d'autant plus commode, que quand

on ne veut que fumer, on n'appërçoit, en ouvrant la boîte, que les parties nécessaires à cette première opération; & les autres ne se montrent, que lorsqu'on décroche la cloison pour monter la Machine en entier, & procéder à la seconde opération.

L E T T R E

A l'Auteur de ce Recueil;

Par M. BAYEN, Apothicaire Major des Camps & Armées
du Roi.

MONSIEUR, la cause de l'augmentation de la pesanteur que la calcination fait éprouver à certains métaux, a été de tous les tems, un sujet de spéculations & de recherches pour les Chymistes & les Physiciens. Cardan, Césalpin, Libavius & beaucoup d'autres ont anciennement tâché d'expliquer ce phénomène; mais, entre tous, on doit à juste titre distinguer Jean Rey, Médecin Périgourdin, qui vivoit au commencement du dernier siècle. Son Ouvrage, inconnu peut-être de tous les Chymistes & Physiciens d'aujourd'hui, m'a paru d'autant plus mériter d'être tiré de l'oubli, que la cause qu'il assigne à l'augmentation de poids qu'ont éprouvée les chaux de plomb & d'étain, a un rapport immédiat avec celle qui est sur le point d'être reconnue de tous les Chymistes.

Je n'ai, Monsieur, connu le Livre de Jean Rey, qu'après avoir publié par la voie de votre Journal, la seconde partie de mes Expériences sur les chaux mercurielles; je ne pouvois donc en parler dans l'énumération très-succinte que je fis alors des différentes opinions sur la cause de l'augmentation de pesanteur des chaux métalliques: ma faute, quelqu'involontaire qu'elle ait été, doit être réparée, & pour le faire, je me hâte de rendre justice à un Auteur qui, par la profondeur de ses spéculations, est parvenu à désigner la véritable cause de cette augmentation.

Voudriez-vous, Monsieur, concourir avec moi à faire connoître l'excellent Ouvrage de Jean Rey? Votre Journal se lit dans toute la France; il est répandu dans tous les pays étrangers: si vous vouliez y insérer la Notice ci jointe, les Chymistes de tous les pays sauroient en peu de temps que c'est un François qui, par la force de son génie & de ses réflexions, a deviné le premier la cause de l'augmentation de poids qu'éprouvent certains métaux, lorsqu'en les exposant à l'ac-

Tome V, Part. I. 1775.

tion du feu, ils se convertissent en chaux; & que cette cause est précisément la même que celle dont la vérité vient d'être démontrée par les Expériences que M. Lavoisier a lues à la dernière Séance publique de l'Académie des Sciences.

Extrait de l'Ouvrage intitulé :

« Essais de Jean Rey, Docteur en Médecine, sur la recherche de
 » la cause pour laquelle l'Estain & le Plomb augmentent de poids
 » quand on les calcine, dédiés à Haut & Puissant Seigneur Frédéric-
 » Maurice de la Tour, Duc de Bouillon, Prince Souverain de Se-
 » dan, &c. A Bazas, par Guillaume Millanges, Imprimeur ordinaire
 » du Roi, 1630 ».

L'Auteur termine son Epître dédicatoire au Prince de Sedan par cette date :

« Au Bugue (1), lieu de ma naissance, dans votre Baronnie de
 » Lymeil, le premier jour de Janvier 1630 ».

Les pages 9, 10, 11 contiennent des vers à la louange des doctes *Essais du sieur Rey*; & à la page 12 on lit la lettre suivante, adressée à l'Auteur, par Brun, Maître Apothicaire de Bergerac.

« Monsieur, voulant ces jours passez calciner de l'estain, j'en pesay
 » deux livres, six onces du plus fin d'Angleterre, le mis dans un vase
 » de fer adapté à un fourneau ouvert & à grand feu; l'agitant conti-
 » nuellement, sans y ajouter, chose aucune, je le convertis dans six
 » heures en une chaux très-blanche. Je le pesay pour savoir le déchet,
 » & en y trouvay deux livres treize onces, ce qui me donna un eston-
 » nement incroyable, ne pouvant m'imaginer d'où estoient venues les
 » sept onces de plus. Je feis le même essay du plomb & en calcinay
 » six livres; mais j'y trouvay six onces de déchet. J'en ai demandé la
 » cause à plusieurs doctes hommes, notamment au Docteur N. sans
 » qu'aucun ayt peu me le monstret. Votre bel esprit qui se donne des
 » esclans quand il veut, au-delà du commun, trouvera icy matiere d'oc-
 » cupation. Je vous supplie de toute mon affection vous employer à
 » la recherche de la cause d'un si rare effet; & me tant obliger que
 » par votre moyen je sois esclaircy de cette merveille ».

Les pages 13, 14, 15 & 16 contiennent une Préface dans laquelle l'Auteur expose les motifs qui l'ont déterminé à répondre à la question qui venoit de lui être proposée.

Jean Rey a divisé son Ouvrage en 28 chapitres, qu'il appelle Essais: les titres des quinze premiers sont, pour ainsi dire, autant de théo-

(1) Bourgade, près de Périgueux.

rêmes, dont le seizième est le corollaire ; les douze autres contiennent la réfutation des opinions contraires à la sienne.

ESSAI I. « Tout ce qui est de matériel sous le pourpris des cieus ,
» a de la pesanteur.

II. » Il n'y a rien de leger en la nature.

III. » Il n'y a point de mouvement en haut qui soit naturel.

IV. » Que l'air & le feu sont pesans , & se meuvent naturellement
» en bas.

V. » Il est montré que l'air & le feu sont pesans , par la vitesse du
» mouvement , des choses graves , plus grande vers la fin qu'au com-
» mencement.

VI. » La pesanteur est si estroitement jointe à la première matière
» des élémens , que se changeant de l'un en l'autre , ils gardent tous-
» jours le mesme poids.

VII. » Moyen pour sçavoir à quel volume d'air se reduit certaine
» quantité d'eau ».

L'Auteur indique dans ce chapitre deux Expériences à faire avec
» Olipile, qu'il appelle aussi *Soufflet philosophique*.

VIII. « Nul élément pese dans soi-mesme , & pourquoi.

IX. » L'air est rendu pesant par le mélange de quelque matière plus
» pesante que soi.

X. » Que l'air est rendu pesant par la compression de ses parties.

XI. » L'air est rendu pesant par la séparation de ses parties , moins
» pesantes.

XII. » Que le feu , par sa chaleur , peut espessir les corps homo-
» genées.

XIII. » Que le feu peut espessir l'eau.

XIV. » Que le feu peut espessir l'air.

XV. » L'air descroit de poids en trois façons : la balance est trom-
» peuse : le moyen d'y remédier.

XVI. » Responce formelle à la demande pourquoy l'estain & le
» plomb augmentent de poids quand on les calcine.

» Maintenant ai-je fait , dit J. R. , les préparatifs , voire jetté les
» fondemens de ma responce à la demande du sieur Brun , qui est
» telle , qu'ayant mis deux livres six onces d'estain fin d'Angleterre
» dans un vase de fer , & icelui pressé sur un fourneau à grand feu ou-
» vert . l'espace de six heures , l'agitant continuellement , sans y adjouter
» chose aucune , il en a recueilli deux livres treize onces de chaux
» blanche , ce qui l'a porté d'abord dans l'admiration & dans le desir
» de sçavoir d'où lui sont venuës les sept onces de plus ; pour grossir
» la difficulté , je dis qu'il ne faut pas s'enquerir seulement d'où lui
» sont venuës ces sept onces ; mais outre icelles , d'où ce qui a rem-

» placé le dochet du poids qui est arrivé nécessairement par l'amplia-
 » tion du volume de l'estain, se convertissant en chaux, & par la
 » perte des vapeurs & exhalaisons qui se sont escartées. A cette de-
 » mande doncques appuyé sur les fondemens ja posez, je responds
 » & soustiens glorieusement, que ce surcroit de poids vient de l'air,
 » qui dans le vase a été espessé, appesanti & rendu aucunement adhe-
 » sif, par la vehemente & longuement continuée chaleur du four-
 » neau; lequel air se mesle avecques la chaux (à ce aidant l'agitation
 » fréquente) & s'attache à ses plus menuës parties: non autrement
 » que l'eau appesantit le sable que vous jetez & agitez dans icelle,
 » par l'amoitir & adhérer au moindre de ses grains. J'estime qu'il y a
 » beaucoup de personnes qui se feussent eslarouchées au seul recit de
 » cette responce, si je l'eusse donnée dès le commencement, qui la
 » recevront ores volontiers, estans comme apprivoisées & rendues
 » traitables par l'évidente vérité des essais précédents; car ceux sans
 » doute de qui les esprits estoient préoccupés de cette opinion que
 » l'air estoit leger, eussent bondi à l'encontre: comment (eussent-ils
 » dit) ne tire-t-on du froid le chaud, le blanc du noir, la clarté des
 » tenebres, puisque de l'air, chose legere, on tire tant de pesanteur:
 » & ceux qui se feussent rencontrez avoir donné leur creance à la pe-
 » santeur de l'air, n'eussent peu se persuader qu'il peut jamais aug-
 » menter le poids estant balancé dans soy-mesme; à cette cause m'a-il
 » fallu faire voir que l'air avoit de la pesanteur; qu'elle se cognoissoit
 » par autre examen que celui de la balance, & qu'à icelle mesme une
 » portion, préalablement altérée & espessie, pouvoit manifester son
 » poids, ce que j'ay fait le plus briefvement qu'il m'a été possible, &
 » sans avoir rien avancé qui ne feut très-asserant à cette matière,
 » pour laquelle esclaireir de tout point, il ne reste qu'à faire une re-
 » lation & réfutation succincte des opinions que d'autres ont suivi ou
 » pourroient suivre, & à souldre les objections qu'on pourroit faire
 » contre ma responce.

XVII. ESSAI. » Que ce n'est pas l'esvanouissement de la chaleur
 » celeste donnant vie au plomb, ou bien la mort d'icelui, qui aug-
 » mente son poids en la calcination». (Opinion de Cardan).

L'Auteur, dans cet essai, a réfuté d'avance le systême de ceux qui
 ont attribué, à la perte du phlogistique, la cause de l'augmentation de
 poids des chaux métalliques.

XVIII. « Que ce n'est pas la consommation des parties aerées qui
 » augmente le poids du plomb. (Opinion de Scaliger).

XIX. » Que ce n'est la fuyé qui augmente le poids de cette chaux.
 (Opinion de Casalpini).

XX. « Que ce n'est pas du vase dont vient l'augmentation de la
 » chaux, de l'estain & du plomb.

XXI. » Que ce ne sont les vapeurs du charbon qui augmentent le
» poids.

XXII. » Que ce n'est le sel volatil du charbon qui augmente le
» poids.

XXIII. » Que le sel volatil mercurial n'est pas cause de cette aug-
» mentation».

Jean Rey avoit une belle ame : en combattant les trois dernières opinions qui étoient celles d'un de ses amis , homme d'un profond sçavoir , la chaleur de la dispute l'ayant emporté jusqu'à dire qu'il n'y avoit point de vraisemblance dans la première , il s'écrie sur-le-champ : *O vérité , que tu m'es chère , de me faire esbriver contre un si cher ami !*

XXIV. « Que ce n'est l'humidité attirée par la chaux qui aug-
» mente son poids.

XXV. » Par une seule esprouve , toutes les opinions contraires à celle
» de l'Auteur sont entièrement détruites ».

C'est ici que Jean Rey va triompher : il se compare tout bonnement à Hercule , *coupant les testes de l'hydre qui ravageoit le Palulenean* ; & la massue avec laquelle il va combattre toutes les opinions contraires à la sienne , est une expérience qu'il venoit de lire dans le *Basilica Antimonii* de Hamerus Poppius : cette expérience est la calcination de l'antimoine faite par le moyen du miroir ardent.

XXVI. « Pourquoi la chaux n'augmente en poids à l'infini ».

Dans cet essay , notre Auteur raisonne en Chymiste profond , sur les combinaisons & sur le point de saturation qui les termine. Ecoutons-le parler lui-même :

« L'air espessé s'attache à notre chaux , & va , adhérent peu-à-peu ,
» jusqu'aux plus minces de ses parties ; ainsi son poids augmente
» du commencement jusqu'à la fin : mais quand tout en est affublé ,
» elle n'en sauroit prendre davantage. Ne continuez plus votre cal-
» cination sous cet espoir , vous perdriez votre peine. Au reste ,
» que cela ne vous trouble , qui a esté dit en l'Essay unzieme , qu'il
» m'eschappoit de dire cet air , non plus air ains un air dénaturé , car
» ce sont paroles d'excès , par lesquelles je n'entends autre chose , si-
» non que cet air a esté despouillé de cette subtilité liquide , qui fai-
» soit qu'il n'adhérait à chose aucune , & s'est rendu grossier , pesant &
» adhérent.

XXVII. » Pourquoi toute autre chaux & cendre n'augmente de
» poids.

XXVIII. » Si le plomb augmente de poids de mesme que l'es-
» tain ».

L'Apothicaire de Bergerac avoit trouvé de l'augmentation de poids dans la chaux d'étain, & de la diminution dans celle de plomb. Jean Rey oppose à cette expérience le témoignage sans nombre des Auteurs qui avoient écrit que le plomb augmentoit de pesanteur par la calcination, aussi-bien que l'étain ; & finit par dire que peut-être le plomb employé par Brun, étoit impur.

L'Ouvrage de notre Médecin est terminé par cette conclusion.

« Voilà maintenant cette vérité dont l'esclat frappe v^{os} yeux, que
 » je viens de tirer des plus profonds cachots de l'obscurité. C'est celle-
 » là de qui l'abord a été jusqu'à présent inaccessible : c'est elle qui a
 » fait suer D'Ahan tout autant de doctes hommes qui, la voulant ac-
 » cointer, se sont efforcés de franchir les difficultés qui la tenoient
 » enceinte ; Cardan, Scaliger, Fachsius, Cœsalpin, Libavius, l'ont
 » curieusement recherchée, non jamais apperçue ; d'autres en peuvent
 » être en quête, mais envain, s'ils ne suivent le chemin que je leur
 » ai tout premier defriché & rendu royal : tous les autres n'étant que
 » sentiers épineux & détours inextricables qui ne mènent jamais à bout.
 » Le travail a été mien, le profit en soit au Lecteur, & à Dieu seul
 » la gloire ».

P. S. On peut présumer que les Exemplaires de l'Ouvrage de Jean Rey sont rares ; celui que j'ai entre les mains, appartient à M. de Villiers, Médecin de la Faculté de Paris, possesseur d'une collection de Livres de Chymie, la plus complete qui soit en France, & qu'il se fait un vrai plaisir de communiquer à ceux qui cultivent cette science : cet Exemplaire de M. de Villiers venoit de la Bibliothèque de feu M. Villars, Médecin de la Rochelle, que ses héritiers ont fait vendre à Paris, dans le courant de l'année dernière ; cet Exemplaire, dis-je, étoit défectueux ; il finissoit à la page 142, en sorte qu'il ne contenoit que le commencement du XXVIII Essai. Je priai M. Capperonnier de me permettre de copier, sur l'Exemplaire qui est à la Bibliothèque du Roi, les deux pages qui manquoient à celui de M. de Villiers, ce qu'il eut la bonté de m'accorder. Ainsi, les personnes qui desireroient lire l'Ouvrage de Jean Rey, seront prévenues qu'il en existe un Exemplaire à la Bibliothèque du Roi, à la fin duquel elles trouveront deux lettres manuscrites ; la première, du Père Mersène au Médecin Jean Rey, dans laquelle il combat la Physique de cet Auteur ; la seconde est une Réponse de Rey au Père Mersène, dans laquelle le Médecin se défend de toute sa force.



E X T R A I T

D'UN MÉMOIRE

Sur une Machine à électriser d'une espèce particulière,

Par M. LE ROY, de l'Académie Royale des Sciences;

Lu à la Reunée publique de Pâques 1772.

Nous nous proposons de publier un Précis du Mémoire intéressant que nous allons faire connoître, quelque tems après sa lecture ; mais comme l'Auteur s'est occupé depuis à donner un nouveau degré de perfection à sa machine, il a différé jusqu'à présent de nous communiquer ses corrections, & nous nous empresseons d'en faire part au public dès qu'elles sont parvenues jusqu'à nous.

M. de Voltaire a dit que la Physique étoit une mine dans laquelle il falloit descendre avec des machines : on ne pouvoit présenter une image plus juste des difficultés de cette science, & des moyens que nous avons pour les surmonter : en effet, tous ces instrumens & toutes ces machines qu'emploie la Physique, sont les véritables armes avec lesquelles on peut attaquer la nature, & la forcer à nous révéler ses secrets ; car l'expérience, & l'expérience variée par toutes les combinaisons possibles, pouvant seule nous mener à la découverte des causes, ces machines, en étendant nos organes, nous fournissent les moyens de reconnoître des phénomènes qui, sans leur secours, nous seroient échappés pour toujours.

Mille exemples qu'on pourroit nous citer, feroient voir que ce qui nous échappe en interrogeant la nature par une voie, se découvre en l'interrogeant par une autre.

Quoiqu'on sente chaque jour la nécessité de perfectionner & de multiplier les machines physiques, cependant nos progrès sont si lents & les découvertes si rares, qu'il se passe quelquefois bien du tems avant qu'on parvienne ou à perfectionner les machines déjà connues, ou à en employer de nouvelles : il suffit, pour s'en convaincre, de suivre l'histoire abrégée des moyens dont on s'est servi pour électriser les corps.

Vers 1740, quelques Physiciens Allemands, lassés des fatigues qu'on éprouvoit en faisant de l'électricité avec des tubes de verre, ima-

Tome V, Part. 1, 1775.

ginièrent de leur substituer des globes de la même matière, qu'on électrisoit en les faisant tourner avec rapidité sur leur axe, & en les frottant en même tems avec les deux mains.

Ce moyen réussit parfaitement, & les phénomènes électriques devinrent en conséquence plus sensibles, ce qui fit changer de face à l'électricité, en nous révélant un grand nombre de découvertes curieuses & importantes : cependant, on ne peut s'empêcher d'être étonné qu'on ait attendu si tard à employer des globes, Hawksbée s'en étant servi près de trente ans auparavant, dans un grand nombre d'expériences qu'il fit sur la lumière & l'électricité ; mais MM. Gray & Dufay n'avoient employé pour leurs Expériences, que des tubes, & c'en fut assez pour faire perdre de vue les avantages des globes.

Comme le verre, sous quelque forme qu'on le frotte, s'électrise toujours, pourvu que ce frottement se fasse d'une manière convenable, il semble qu'il n'y avoit qu'un pas à faire pour substituer les plateaux ou roues de verre aux globes, & remédier aux inconvéniens de ces derniers : en effet plusieurs avoient cassé entre les mains des personnes qui les frotoient ; & ces personnes, ainsi que les assistans, avoient couru risque d'être blessées par les éclats élançés au loin.

Quelque simple que nous paroisse aujourd'hui la substitution des plateaux aux globes, elle n'a été exécutée qu'en 1766. M. Ramsden, habile Artiste Anglois, construisit des machines électriques, dans lesquelles il mit un plateau de verre à la place du globe ; & quoique ces machines fussent d'un fort petit volume & très-portatives, elles donnoient cependant autant d'électricité que pouvoit le faire une machine à globe ordinaire d'un volume beaucoup plus considérable. (Voyez la description de ces Machines, tome I, 1773, page 226 ; tome III, 1774, page 384).

Dès que M. le Roy eut vu cette machine & ses effets, il conçut qu'on pouvoit en tirer un parti beaucoup plus avantageux qu'on ne l'avoit fait, en la rendant propre à donner non-seulement l'électricité ordinaire ou *l'électricité en plus*, mais encore celle qu'on appelle *l'électricité en moins*.

Pour comprendre ce qu'il crut devoir y changer pour parvenir à ce but, il faut se représenter que la machine de Ramsden étoit composée d'un plateau de verre, monté sur un arbre, avec une manivelle au milieu de deux morceaux de bois, entre lesquels il y a des coussins qui servent à frotter le plateau de bois ; M. le Roy changea la position des coussins, les mit en dehors des montans du plateau, & les fit porter par un support de verre qui les isoloit ; par ce moyen, la nouvelle machine, en conservant son premier degré de simplicité, pouvoit servir à présenter les phénomènes qui dépendent des deux électricités.

M. le Roy communiqua ses idées à M. l'Abbé Meunier, qui s'occupe avec succès des expériences de Physique, & sur-tout de celles d'Electricité; ce jeune Abbé fit exécuter une Machine, qui ayant été présentée à l'Académie, prouva qu'on pouvoit, avec ce système de construction nouvelle, exécuter très-commodément les expériences de l'Electricité en plus, comme avec les Machines ordinaires, & de plus toutes celles de l'Electricité en moins (1).

Cependant, l'usage de cette Machine fit entrevoir à M. le Roy qu'on pouvoit la rendre plus simple & plus solide, & c'est ce qui l'a déterminé à en faire construire une autre, dont on voit ici le dessin, figure première, planche II.

Elle est composée d'un plateau ou d'une roue de verre P, avec une manivelle; de deux coussins C C, soutenus par un ressort R, dont on règle la pression contre le plateau, au moyen de deux vis, fig. 2, V V, & d'un support S qui sert à porter le tout. Ce support est de verre, pour isoler les coussins quand on le juge convenable.

Les coussins sont mobiles sur leur centre, pour qu'on puisse changer à volonté la position du grain ou du tissu de leur étoffe, relativement au sens dans lequel le plateau tourne: M. le Roy a remédié, par cet artifice ingénieux, à la diminution d'Electricité, qu'on remarque lorsque les coussins ont frotté un certain tems, & que les aspérités se sont détruites en se couchant dans le sens du frottement. M. le Roy a reconnu qu'il suffisoit de changer la position des coussins pour ranimer l'Electricité, en rétablissant le jeu des vibrations par l'action des aspérités sur le plateau de verre: à côté du plateau sont deux conducteurs; l'un M est à côté des coussins C C, & l'autre N dans la partie opposée; ces deux conducteurs sont isolés à l'ordinaire.

Avant de montrer l'usage qu'on peut faire de cette construction dans les expériences qui ont rapport aux deux Electricités en plus & en moins, M. le Roy rappelle toute la doctrine qu'il avoit exposée dans les Mémoires de 1753 & de 1755, sur la distinction des deux Electricités & sur les phénomènes qui les caractérisent: nous croyons qu'un précis de cette doctrine étoit indispensable, pour montrer les avantages de la nouvelle construction, & qu'il ne peut faire qu'un grand plaisir à nos Lecteurs qui prennent intérêt à cette partie intéressante de la Physique expérimentale: ainsi, nous ferons parler M. le Roy dans cet extrait pour leur instruction, autant qu'il nous sera possible.

On s'accorde assez à regarder le fluide électrique comme un fluide

(1) Voyez les Planches & les Mémoires où cette Machine est décrite, indiqués dans la page précédente.

fort subtil, fort élastique, qui tient beaucoup de la matière du feu, & qui est répandue dans tous les corps, excepté peut-être dans le verre & dans les substances vitreuses qui au moins n'en contiennent qu'une très-petite quantité. Ce fluide électrique paroît résider dans les corps, comme l'air réside dans l'eau; & comme on ne peut condenser l'air ou le raréfier à la surface d'un fluide, sans condenser ou raréfier celui qui s'y trouve contenu, on ne peut de même condenser ou raréfier le fluide électrique à la surface des corps, qu'on ne condense ou qu'on ne raréfie celui qui réside dans leur intérieur.

Par une suite de ce premier effet, on sent qu'on ne peut augmenter ou diminuer la quantité de matière électrique contenue dans un corps, sans augmenter ou diminuer en même tems sa densité dans ce corps: enfin, la densité du fluide électrique, paroissant la même dans tous les corps électrisables par communication, cet état doit être regardé comme un milieu auquel on rapporte tous les autres états, d'après lequel on juge que le fluide électrique est condensé dans un corps, ou qu'il est raréfié dans un autre. Ainsi, quand la densité du fluide électrique est plus grande dans un corps qu'elle ne l'est dans tout corps électrisable par communication, & qui n'est pas actuellement électrisé, on dit que le fluide électrique est condensé dans ce premier corps; & si la densité du fluide électrique est moindre dans ce corps que dans tout corps électrisable par communication & non électrisé, on dit que le fluide électrique est raréfié.

De-là ces dénominations d'*Électricité en plus*, & d'*Électricité en moins*, par *condensation* ou par *raréfaction*, qui servent à caractériser la manière dont on conçoit qu'un corps est électrisé; la première indiquant qu'on a augmenté le fluide électrique dans ce corps, la seconde qu'il a été diminué.

Le verre, le soufre & les résines sont, si cela se peut dire, les instrumens dont on se sert pour produire les phénomènes de l'Électricité: ces substances peuvent être envisagées comme des pompes à feu électriques, par le secours desquelles on raréfie ou l'on condense le feu dans les corps; ce qu'il y a de singulier, c'est que quelques-unes de ces substances agissent dans la double opération de condenser & de raréfier le fluide électrique d'une manière absolument contraire des autres: ainsi, le globe de verre pompe le fluide électrique des coulins ou des corps qui le frottent, tandis que le globe de soufre le condense dans ces corps; & ce dernier globe pompe le fluide électrique des conducteurs, pendant que le globe de verre le dépose ou le condense dans ces corps.

D'après tout ce qui vient d'être exposé ci-dessus, on voit, 1°. que le globe de verre *électrise* les coulins *en moins*, & les conducteurs *en plus*;

plus, en raréfiant l'Électricité dans les premiers, & la condensant dans les seconds: 2°. que le globe de soufre produit les mêmes effets dans un ordre renversé; c'est-à-dire qu'il *électrise les couffins en plus*, & les conducteurs *en moins*, en condensant le fluide électrique dans les premiers, & le raréfiant dans les seconds: 3°. qu'avec l'un ou l'autre de ces globes, on peut électriser les corps en plus ou en moins à volonté, suivant qu'ils sont ou couffins, ou conducteurs: 4°. que l'Électricité propre du verre est l'*Électricité en plus*, puisqu'il se charge, pendant son électrisation, du fluide électrique qu'il pompe des corps qui le frottent; & que celle du soufre est l'*Électricité en moins*, puisque dans son électrisation, il se dépouille de son fluide électrique qu'il donne aux corps qui le frottent: c'est en partant de ce double effet, qu'on caractérise l'Électricité propre de chacune de ces substances par le nom de la substance même. Ainsi, l'on a appelé l'*Électricité en plus*, *Électricité vitrée*; & l'*Électricité en moins*, *Électricité résineuse*.

Cependant, on a conclu de-là, mal-à-propos, que le verre ne pouvoit communiquer que l'Électricité *vitrée* ou *en plus*, & que le soufre ne donnoit jamais d'autre Électricité que la *résineuse*, ou l'*Électricité en moins*: mais par ce qu'on a dit plus haut, on comprend que si ayant à électriser un corps, on le fait communiquer avec le couffin, au lieu de le faire communiquer avec le conducteur; dans ce cas, l'Électricité communiquée par le verre, au lieu d'être *vitrée* ou *en plus*, sera *résineuse* ou *en moins*; & respectivement l'Électricité produite par le soufre, au lieu d'être *résineuse* ou *en moins*, sera *vitrée* ou *en plus*.

Par une suite de la même erreur, on a prétendu que l'*Électricité en moins* étoit plus foible que l'autre; on en jugeoit sur celle que donnoit le soufre: or, si dans la réalité cette Électricité *en moins* est produite par le verre comme par le soufre, on ne peut plus en prendre cette idée; d'ailleurs, il résulte de plusieurs expériences qu'on trouve dans les Mémoires de M. le Roy, que l'*Électricité en moins*, qu'elle excite le verre dans les couffins ou dans les corps qui le frottent, est tout aussi forte que l'*Électricité en plus* qu'il produit dans les conducteurs.

Ce n'est donc pas par le degré de force ou de foiblesse qu'on doit juger de ces deux Électricités: les phénomènes qui les caractérisent, & que M. le Roy a découverts & décrits dans les Mémoires de l'Académie de 1753 & 1755, sont, 1°. l'*aigrette* qu'on voit aux pointes des corps électrisés en plus; aigrette formée par la sortie du fluide électrique, qui, étant condensé dans ces corps, s'en échappe: 2°. le *point lumineux* que l'on observe à l'extrémité des pointes de

métal qu'on présente aux corps électrisés en plus ; ce point lumineux est visiblement produit par le fluide électrique qui entre dans ces corps. Dans le cas de l'Électricité en moins, par exemple, ces différens feux ou apparences de la lumière électrique, se trouvent placés d'une manière directement opposée. Le corps électrisé en moins a le point lumineux : au contraire, le corps qui en approche a une aigrette, quoiqu'il ne soit pas électrique ; ce qu'il est très-essentiel de remarquer. Dans le cas d'une Électricité en plus, le corps *électrisé en plus* a l'aigrette, & le corps qu'on en approche, le point lumineux. Il résulte de-là, évidemment, que la relation entre la densité du fluide électrique, dans le corps qui est électrisé en moins & dans celui qui ne l'est point du tout, est exactement du même genre que le rapport de la densité du fluide électrique, dans un corps qui n'est point électrisé, & dans celui qui est électrisé en plus.

Ces principes étant développés, M. le Roy passe à l'usage de la nouvelle Machine, & fait voir comment elle donne l'Électricité en plus & en moins, ou séparément, ou toutes les deux ensemble.

Pour avoir la première, une personne posant sur le plancher, mettra la main sur les coussins CC, ou sur le conducteur M porté sur du verre, & qui communique immédiatement avec ces coussins par une chaîne de métal : alors, la Machine donnera l'Électricité en plus ; car cette personne, touchant les coussins ou leur conducteur M, est précisément dans le même cas que celle qui frotte dans les Machines ordinaires. Veut-on qu'elle donne uniquement l'Électricité en moins ? La personne passera de l'autre côté, & posera la main sur le conducteur N du plateau, & ce changement de situation suffira pour que la nouvelle Machine donne l'Électricité en moins : car, suivant ce que nous avons dit ci-devant, le plateau étant de verre, il doit pomper le fluide électrique des coussins ; & ces coussins communiquant avec le conducteur M, ils ne pourront perdre de leur fluide, qu'ils n'en enlèvent en même tems du conducteur. Or, étant isolé comme eux, il ne pourra recevoir des corps environnans le fluide qu'il a perdu : il restera donc, ainsi que les coussins, privé d'une partie du fluide qu'il avoit auparavant ; il fera donc électrisé en moins, & la Machine faisant l'office d'une pompe propre à tirer le fluide électrique des autres corps, exécutera toutes les expériences de l'Électricité en moins.

M. le Roy a supposé qu'une personne posoit la main tantôt sur le conducteur des coussins M, tantôt sur celui du plateau N. Mais il observe qu'un fil de fer ou de cuivre, ou tel autre corps métallique, faisant alternativement la communication avec l'un ou l'autre des conducteurs & le plancher, peut y être employé avec un égal succès.

Pour rendre la Machine propre à produire les deux Electricités en même tems, il suffit qu'aucun des deux conducteurs ne communique avec le plancher; c'est-à-dire que le conducteur du plateau N aura l'Electricité en plus, & celui des couffins M l'Electricité en moins.

On pourra, en conséquence, faire, avec les Electricités de chacun des deux conducteurs, non-seulement les expériences qui en dépendent, mais encore toutes celles qui appartiennent à la combinaison des deux; comme, par exemple, de charger la bouteille de Leyde, en faisant communiquer son crochet avec un des deux conducteurs, & sa panse avec l'autre: on fait de même l'expérience de la destruction des deux Electricités contraires, telle que M. le Roy l'a rapportée dans son Mémoire de 1753, en faisant communiquer ensemble, par un fil de métal, les deux conducteurs; on voit dans un instant leur Electricité disparaître.

La raison de cette disparition des phénomènes est bien simple à saisir; car le fluide électrique est condensé dans le conducteur N, précisément autant qu'il est raréfié dans le conducteur M. Or, lorsqu'ils communiquent ensemble, le fluide se remet dans tous les deux à sa densité ordinaire. Le conducteur N donnant au conducteur M ce qu'il avoit de plus que cette densité, l'équilibre se rétablit entièrement, ainsi que l'état de densité ordinaire où l'Electricité n'est plus sensible.

On peut encore, avec cette Machine, voir tout-à-la-fois, par un grand nombre de combinaisons différentes, comment les corps électrisés en plus ont toujours des aigrettes, & ceux qu'on leur présente, des points lumineux, & réciproquement comment ceux qui sont électrisés en moins ont des points lumineux, & ceux qu'on leur présente, des aigrettes.

Enfin, la facilité que cette Machine présente, de produire l'Electricité en moins, engagera, sans doute, plusieurs Physiciens à s'assurer que cette Electricité a autant de force que l'Electricité en plus, & à multiplier les expériences avec cette Electricité: il y a peut-être plusieurs phénomènes nouveaux à découvrir en employant cette Electricité, & ce sera encore un service que cette Machine rendra à la Physique, & dont on sera redevable à M. le Roy qui lui fait ce présent.



QUESTIONS PRÉCISES,

Concernant le Système de l'Air fixe

Par M. DELAFOLIE, de l'Académie de Rouen.

BEAUCOUP de Savans ont accredité l'existence d'un air fixe. Cet air fixe doit être, selon eux, d'une autre nature que l'air de l'atmosphère. C'est un fluide élastique particulier, avec lequel la Nature opère une infinité de métamorphoses; en un mot, c'est le fil qui va nous faire connoître & parcourir le labyrinthe de la Nature. Cependant, plusieurs personnes ont été arrêtées aux premiers détours, & je suis un de ces voyageurs qui, égarés par le guide qu'on leur avoit donné, cherchent à reconnoître eux-mêmes leur route.

Je crois appercevoir la cause d'un grand nombre de phénomènes, sans être obligé d'admettre de nouvelles substances, telles que l'air fixe, dont la formation me paroît aussi incompréhensible que celle des élémens. Mais avant de présenter mes idées à cet égard, je m'occupe à rechercher des raisons qui pourroient les détruire.

J'ai vu, avec le plus grand plaisir, les expériences ingénieuses, suivant lesquelles l'air combiné avec diverses émanations de différens corps, produit sur d'autres corps des effets singuliers; mais je suis de plus en plus incrédule sur l'existence d'un air fixe.

En effet, en faisant des réflexions, non-seulement sur les odeurs des minéraux, mais sur celles de toutes les plantes & fleurs, il m'est impossible d'attribuer ces variétés odoriférentes aux seules proportions d'un air fixe. D'ailleurs, comment cet air nommé fixe, pourroit-il être en même tems si volatil? Je m'en tiens donc à des idées plus simples. Je conçois que les odeurs sont des émanations des corps mêmes qui frappent notre odorat, car tous les sens se réduisent à un seul qui est le toucher. Je conçois que la variété immense des formes & pesanteurs de ces petits corps ou émanations, nous donne aussi cette variété infinie de sensations. Je conçois, par exemple, que l'air est le véhicule de ces émanations. Je conçois que cet air est plus ou moins chargé de ces émanations. Je conçois que plusieurs de ces petits corps peuvent être d'une forme à pouvoir pénétrer les vaisseaux pulmonaires d'un animal qu'on y expose, & déranger subitement la circulation de son sang. Je conçois encore pourquoi cet air, chargé de ces émana-

tions dangereuses, étant lavé dans de l'eau, perd cette qualité mal-faisante, parce que non-seulement la percussion de l'eau a pu donner une autre forme à ces petits corps ou émanations; mais encore parce qu'elle aura condensé ces mêmes émanations, qui, ne formant plus alors pesanteur spécifique avec l'air, cessent de le rendre nuisible aux animaux. Je conçois enfin, par la même raison, que l'exsudation des plantes peut produire les mêmes effets.

Telles sont, en peu de mots, les idées fort simples qui m'empêchent d'admettre en Chymie une nouvelle substance incompréhensible.

Le coup électrique, qui rougit la teinture de tourne-sol enfermée dans un tube de verre, & qui, selon moi, ne provient que de l'acide des parties sulfureuses contenues dans l'atmosphère, lequel acide devient libre par l'inflammation du phlogistique: enfin, les expériences réduisantes des calcinations & réductions métalliques, sous la cloche de verre au foyer du miroir ardent, ne m'ont pas donné la moindre conviction de l'existence de l'air fixe; & je crois voir distinctement la raison de ces phénomènes, par des principes plus simples & plus conformes aux loix de la Physique.

Au reste, je peux être dans l'erreur, mes lumières sont foibles. Souvent l'illusion disparaît aux approches d'une clarté plus vive. Je provoque donc ici les partisans de l'air fixe; mais je ne les provoque que pour m'instruire. Ce n'est qu'en frottant le diamant qu'on peut, au sein de l'obscurité, en obtenir de la lumière; je les presse donc avec instance de répondre aux questions suivantes.

P R E M I È R E Q U E S T I O N .

Si le métal réduit en chaux métallique, n'augmentoît de poids que par l'air fixe, il résulteroit donc qu'un morceau de plomb de six onces, qui après la calcination peseroit sept onces, ne devroit cette augmentation de poids qu'à un volume d'air qui s'y seroit fixé. Or, je demande par quelles forces, par quelles loix des pesanteurs, 700 pouces cubes d'air, qui forment à-peu-près le poids d'une once, ont-ils pu être comprimés dans six onces de plomb?

S E C O N D E Q U E S T I O N .

Comment 700 pouces cubes d'air peuvent-ils être ajoutés à un volume aussi petit que celui de six onces de plomb, sans augmenter considérablement ce même volume?

Tome V, Part. I. 1775.

T R O I S I È M E Q U E S T I O N .

En supposant que 700 pouces cubes d'air puissent être condensés au point de ne pas avoir plus de volume qu'une once de plomb, comment un corps devenu aussi pesant que le plomb, peut-il être impalpable & invisible?

Q U A T R I È M E Q U E S T I O N .

L'air fixe doit avoir du ressort, puisqu'on le nomme fluide élastique: s'il a du ressort, comment conçoit-on qu'une once d'air comprimé dans six onces de plomb, ne fasse pas des explosions lorsqu'on lui donne quelqu'issue, tandis que trente grains d'air, enfermés dans une canne à vent, en font de si terribles?

C I N Q U I È M E Q U E S T I O N .

J'ai pesé un matras de verre hermétiquement fermé, où j'avois mis deux onces de plomb; j'ai fait calciner une partie de ce plomb au foyer d'un miroir-ardent; j'ai pesé de nouveau le matras, & j'ai trouvé une augmentation de poids. Il n'est cependant entré dans mon vase d'autre air que celui qui avoit été déjà pesé: est il donc possible que ce soit de l'air qui ait augmenté le poids du métal?

S I X I È M E Q U E S T I O N .

Un de mes amis, grand partisan de l'air fixe, formoit, depuis quelque tems, dans une grande cucurbite de verre exactement fermée, du précipité *per se*; & m'expliquant cette formation d'après ses principes, il me soutenoit alors que l'air contenu dans la cucurbite se fixoit peu-à-peu dans le mercure: malheureusement on poussa un peu trop le feu sous le vase, & sur le champ le mercure redevint fluide. Il eut de l'humeur. Je pris sincèrement beaucoup de part à la grande volatilité de son air fixe: je le priai, en même tems, de m'expliquer comment l'air, devenu fixe par le secours de la chaleur, avoit pu cesser de l'être par l'augmentation de ce même secours? J'attends encore sa réponse.

Enfin, je ne multiplierai point davantage mes questions; je veux être pressant, mais je ne veux pas être importun. J'exige seulement quelques solutions résultantes d'un principe intelligible, & dans l'instant je deviens partisan de l'air fixe.

E X T R A I T
 DES REGISTRES
 DE L'ACADÉMIE ROYALE
 DES SCIENCES.

Sur les Horloges Marines.

Du 18 Juin 1774.

Nous avons examiné, par ordre de l'Académie, MM. de Fouchy, Vaucanson & le Roy, plusieurs horloges marines de feu M. Rivaz, qu'il s'étoit proposé de porter à Londres pour concourir pour le prix des longitudes; mais qu'étant obligé de retourner dans son pays, il laissa, il y a plus de treize ans, entre les mains de M. Duchesne, Secrétaire des Commandemens de Madame la Comtesse de Provence. M. Rivaz étant mort l'année passée, ou il y a deux ans, M. Duchesne, zélé pour le progrès des Arts & des Sciences, a présenté ces horloges à l'Académie, pour qu'elle en prit connoissance, & que si elles renfermoient dans leur construction quelque mécanisme, ou quelque invention, qui, au jugement de la Compagnie, fussent utiles aux progrès de l'horlogerie, les personnes de l'Art pussent en profiter.

Ayant mis sous les yeux de l'Académie ces circonstances, qu'il nous a paru nécessaire de rapporter, relativement au détail où nous allons entrer sur ces horloges, nous allons lui rendre compte de l'examen que nous en avons fait.

Elles sont au nombre de trois, toutes construites à-peu-près de la même façon, ou sur les mêmes principes; cependant, il semble, à en juger par la manière dont elles sont exécutées, qu'il y a eu une espèce de gradation dans les idées de l'Auteur, & que celle qui, par la supériorité de son exécution, paroît avoir été faite la dernière, est encore mieux entendue que les deux autres: mais comme les principes sur lesquels elles sont construites sont les mêmes, comme nous l'avons dit, nous nous attacherons particulièrement à faire connoître les parties essentielles de cette troisième, parce que ce que nous en dirons, pourra s'appliquer également aux deux autres; cependant

Tome V, Part. I. 1775.

nous aurons soin de faire remarquer dans l'occasion, en quoi elles en diffèrent.

Les Savans & les Artistes, suffisamment instruits dans ces matières, savent qu'il y a cinq articles principaux dans la construction des montres ou des horloges destinées à donner les longitudes à la mer, qui méritent la plus grande attention.

Le premier regarde la force motrice & le rouage, dont l'action doit être la plus égale & la plus constante possible, à moins que l'échappement, par sa nature, ne puisse la corriger; encore est-il toujours mieux que cette action soit uniforme.

Le second, l'échappement qui, par sa nature, doit laisser au balancier ou régulateur, autant qu'il est possible, toute la liberté de ses vibrations.

Le troisième, la manière dont le balancier ou le régulateur est suspendu, en sorte qu'il éprouve le moins de frottement possible, & que ses vibrations aient la plus grande liberté, sans cependant qu'il en résulte aucun inconvénient, relativement aux secousses que la machine peut éprouver à la mer.

Le quatrième, l'isochronisme des vibrations du régulateur, ou la nécessité que les grandes comme les petites se fassent dans le même tems.

Enfin, le cinquième a pour objet la compensation, ou la manière de remédier aux variations de l'horloge, résultant nécessairement des différens degrés de froid & de chaud qu'elle éprouve : ainsi sans nous arrêter à parler de la propriété qu'a la troisième horloge de M. Rivaz, de marquer l'équation & d'aller un tems considérable, nous ne nous attacherons qu'à considérer comment elle est disposée, par rapport aux différens articles essentiels dont nous venons de faire l'énumération.

L'action de la force motrice dans cette horloge, est transmise à la roue de rencontre, au moyen d'un remontoir dont le petit ressort est bandé quatre fois dans trente secondes, ou toutes les sept secondes & demie. Dans les deux autres, il n'est bandé que toutes les quinze secondes ou à-peu-près : voici comme il est disposé.

L'avant-dernière roue, ou celle qui précède la roue de rencontre, engrène dans un pignon, sur l'arbre duquel il y a une pièce qui porte le petit ressort du remontoir, qui, faisant corps par son extrémité intérieure avec l'arbre de la roue de rencontre, occasionne son mouvement en se débandant : & comme il faut que l'action du rouage soit suspendue pendant que ce petit ressort agit pour faire tourner la roue de rencontre, l'avant-dernière roue engrène encore dans un autre pignon, & du même nombre que le précédent, qui
porte

porte sur la tige , au dehors de la platine , quatre espèces de rayons fort longs & forts déliés , qui vont reposer alternativement sur l'arbre ou sur la tige de la roue de rencontre , dont le diamètre est peu considérable : ainsi pendant ce repos , l'action de rouage est arrêtée. Mais cette tige ayant quatre entailles alternativement disposées , & qui laissent passer successivement les rayons , le petit ressort est en conséquence remonté à chaque fois que l'un de ces rayons échappe : on voit ainsi , par cette mécanique , que toute l'action du rouage se réduit à bander le petit ressort du remontoir , & qu'ainsi on n'a rien à craindre de l'inégalité de la force motrice , ou de l'action du rouage. On voit encore que les choses sont bien disposées , pour que même le frottement des rayons contre la tige soit insensible , puisque ces rayons sont très-longs , & que cette tige est d'un petit diamètre.

L'idée de prévenir les inégalités de la force motrice , en la transférant au dernier mobile , au moyen d'un remontoir , n'est pas nouvelle , comme on fait ; M. Leibnitz la proposa autrefois ; plusieurs Horlogers en ont fait usage depuis , & particulièrement M. Harrison dans son Garde-tems : mais la manière dont M. Rivaz a construit le sien , nous paroît des plus simples & des plus ingénieuses.

Nous ferons fort courts sur le second article , c'est-à-dire , sur l'échappement ; celui que M. Rivaz a employé étant à roue de rencontre , & les inconvéniens de cet échappement étant suffisamment connus : il est vrai qu'au moyen du remontoir , ces inconvéniens deviennent moins à craindre ; cependant l'Auteur ne paroît pas avoir mis beaucoup de soin à les rendre moindres , en diminuant les frottemens des pivots de la roue de rencontre , & de ceux de la verge : au reste le frottement de ces derniers est de peu de conséquence par la manière dont le balancier est adapté à la verge , ainsi que nous allons le faire voir en passant , au troisième article.

Le balancier , dans ces horloges , n'est point soutenu ou porté par des pivots ; il est suspendu par un ressort droit , au milieu duquel il est adapté , & ce ressort est arrêté fixement par ses deux bouts : par-là il n'éprouve dans son mouvement aucun frottement , puisqu'étant soutenu de cette manière , il n'a pas besoin de pivots qui roulent dans des trous , ou sur des rouleaux , & qu'il n'a d'autre résistance à craindre dans ses vibrations , que celle qui résulte de la lame du ressort qu'il est obligé de bander alternativement tantôt d'un sens , tantôt de l'autre. Dans la troisième horloge que nous décrivons , le plan de ce balancier est horizontal , ainsi que dans celle que nous regardons comme la première ; il est vertical dans la seconde : dans ces deux dernières horloges , il est fort léger & fort grand , ayant près de huit

pouces de diamètre ; dans la troisième, il est beaucoup plus petit, n'en ayant que trois & quelques lignes.

Par la manière dont le balancier est soutenu ou suspendu dans ces horloges, on peut en comparer l'effet au pendule suspendu par des lames de ressort, lequel n'éprouve par-là aucun frottement dans ses oscillations, ces lames leur rendant, par leur élasticité, le mouvement qu'elles lui font perdre par leur résistance.

Cependant on demandera comment le balancier étant ainsi suspendu, il fait corps avec la verge des palettes ; car s'il portoit cette verge, son engrenage avec les dents de la roue de rencontre, varieroit à chaque instant par les secousses que la machine pourroit recevoir, & qu'elle recevrait indubitablement à la mer. Pour répondre donc à cette question, nous ferons observer, 1°. que les pivots de la verge roulant dans des trous, comme nous l'avons dit, elle est maintenue par-là, dans une position fixe ; 2°. que son action & ses mouvemens se transmettent au balancier, au moyen d'un fil d'acier qu'elle porte, & qui passe & s'engage dans une espèce de fourchette placée sur le plan de ce balancier. On voit par-là comment cette verge lui est adaptée ; & comment, par ses mouvemens alternatifs, elle le fait vibrer comme si elle faisoit réellement corps avec lui : on conçoit seulement qu'il faut que l'espèce d'axe, autour duquel le balancier est censé tourner par cette disposition, ne soit pas trop éloignée de celui de la verge des palettes, afin que les arcs qui dérivent respectivement, & cette verge & ce balancier ne soient pas trop excentriques ; & c'est à quoi il paroît que M. Rivaz s'est appliqué.

Nous voici arrivés au quatrième article, ou à l'isochronisme des vibrations, article qui est des plus importans. On vient de voir que dans ces horloges, le balancier est porté ou suspendu par un ressort droit ; or ce ressort fait ici une double fonction ; l'une, de porter, comme nous venons de le dire, le balancier ; l'autre, de régler ses mouvemens ou ses vibrations. Il est certain, comme M. le Roy l'aîné l'a découvert & prouvé par nombre d'expériences, que dans les ressorts formés en spirale, les grandes vibrations se font dans le même tems que les petites, toutes les fois que la force de ces ressorts se trouve dans la proportion requise avec leur longueur : delà, si les ressorts droits jouissoient de la même propriété, il s'en suivroit qu'on pourroit amener de même ceux des régulateurs de M. Rivaz à être isochrones dans leurs vibrations grandes ou petites ; cependant, il paroît par différentes expériences, que dans ces ressorts, les grandes se font en moins de tems que les petites ; ce qui feroit présumer qu'il faudroit au moins qu'ils eussent une grande longueur, ou qu'ils fussent fort étroits pour approcher de l'isochronisme : mais quand même ce point

seroit décidé, ce que nous ne regardons pas cependant comme certain, on pourroit toujours rendre isochrones les vibrations des régulateurs ainsi suspendus, en combinant l'action de leurs ressorts droits, avec celle des ressorts spiraux.

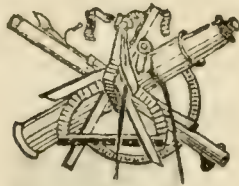
La manière de suspendre son régulateur a fourni à M. Rivaz un moyen aussi simple qu'ingénieux, pour produire la compensation qui forme le cinquième & dernier article de notre examen. Le balancier étant porté par un ressort droit, arrêté fixément à ses deux extrémités, comme nous l'avons dit, on conçoit que plus ce ressort sera bandé ou tendu, plus ses vibrations seront précipitées; réciproquement, que moins il sera tendu, plus elles seront retardées: c'est sur ce double effet, résultant de la manière dont son régulateur est soutenu, qu'est fondée la compensation de l'Auteur.

Pour en donner plus facilement une idée, nous commencerons par expliquer comment elle est exécutée dans les deux premières horloges, parce qu'on l'entendra plus aisément; nous dirons ensuite en quoi elle diffère la compensation de la troisième. Parallèlement au ressort réglant qui porte le balancier, il y a une lame d'acier, qui est fixée par les deux extrémités précisément aux mêmes pièces que celles qui portent ce ressort. Nous avons dit que cette lame étoit d'acier; cependant elle ne l'est pas en entier, étant composée de deux parties, l'une d'acier, & l'autre de laiton. Delà, lorsqu'en conséquence de la chaleur, par exemple, le châssis ou bâtis de fer auquel tiennent les pièces qui portent le ressort qui soutient le balancier, s'allonge, ce ressort s'allongeant pareillement, sa tension resteroit à-peu-près la même. Mais étant devenu plus long, ses vibrations deviendroient nécessairement plus lentes; il est donc nécessaire qu'elles soient accélérées. Or voici comment cet effet se produit. La lame composée des deux métaux ou compensatrice, allongeant plus que celle du ressort réglant, elle permet à la pièce qui porte une des extrémités de ce ressort, & qui fait continuellement effort pour se tendre, d'exercer son action, & de le tendre, d'autant plus que par son allongement, ses vibrations seront devenues plus lentes; lorsqu'au contraire le froid raccourcit le châssis, le ressort réglant étant raccourci de même, les vibrations deviendroient en conséquence plus courtes. Mais la lame compensatrice se raccourcissant dans une plus grande proportion, bandera la pièce qui porte le ressort réglant; d'où sa tension étant diminuée, on obtiendra l'effet requis. On suppose bien, sans que nous soyons obligés de le dire, que la longueur respective des parties de laiton & d'acier qui composent la lame compensatrice, sont dans la juste proportion qu'elles doivent avoir: car, sans cela, l'exacte compensation n'auroit pas lieu; les longueurs de ces deux parties de laiton & d'acier, sont dans

les deux premières horloges dans le rapport à peu près de 19 à 76. Cette proportion n'est point celle de la relation de la dilatation de ces deux métaux : mais ici il n'est point question d'une compensation de longueur, mais de la compensation de force dans le ressort réglant, & l'on conçoit qu'elle doit avoir lieu par d'autres proportions de longueur entre ces différens métaux. Au reste c'est l'expérience qu'il faut consulter, & que sans doute l'ingénieur Auteur de ces horloges aura consultée lui-même, pour régler la proportion des longueurs des lames de laiton & d'acier, formant la lame compensatrice.

Dans la troisième horloge dont nous avons particulièrement décrit la construction dans ce rapport, il y a une double équerre en fer, qui porte perpendiculairement à l'extrémité de chacun de ses bras deux traverses horizontales, qui forment par-là chacune une espèce de T. Cette équerre, qui est un peu plus longue que le ressort réglant, tient par deux espèces de coqs de fer, à la platine opposée à celle des piliers. Chaque extrémité du ressort réglant est fixement attachée au milieu d'un de ces T ; & à chacune de leurs extrémités, sont pareillement fixées deux lames, dont l'une est entièrement d'acier, & l'autre d'acier & de laiton, qui est proprement la lame compensatrice. On entendra facilement, par cette description, que la compensation aura lieu dans cette horloge comme dans les deux autres, car la double équerre s'allongeant dans la chaleur par supposition, le ressort réglant s'allongera de même, d'où sa tension restant la même, ses vibrations seroient retardées ; mais la lame compensatrice s'allongeant dans un plus grand rapport, les deux T qui font un effort continu pour s'éloigner l'un de l'autre, tendront davantage ce ressort réglant, & lui feront regagner par là ce qu'il avoit perdu. Mais on demandera, l'autre lame uniquement d'acier, ne s'opposera-t-elle pas à cet effet dont vous parlez ? Oui, sans doute, jusqu'à un certain point, & il arrivera alors que les deux T s'ouvriront comme les branches d'une pincette. Aussi M. Rivaz ayant compté là-dessus, a tenu dans cette horloge, la partie de laiton de la lame compensatrice, beaucoup plus longue relativement à l'autre partie d'acier, que dans les deux premières horloges, dont nous avons décrit la compensation. Nous devons ajouter qu'il a eu soin aussi de disposer les choses particulièrement dans ces deux horloges, de manière à pouvoir les faire avancer ou retarder, & même à en augmenter ou diminuer la compensation jusqu'à un certain point. Cette compensation, comme nous l'avons dit, est ingénieuse ; cependant, il est à craindre que toutes ses parties ne conservent pas leur identité de relation avec le tems, & que par conséquent la compensation qui en résulte, ne soit pas constante ; c'est ce que l'expérience apprendra. On peut encore observer qu'il est à craindre que la lame

compensatrice ne soit plus promptement affectée , par les différentes températures , que le chassis qui la porte. Nous aurions encore plusieurs choses à dire au sujet de ces horloges ; mais la crainte de sortir des bornes prescrites dans les rapports , nous empêche de les ajouter ici. Nous comptons en avoir assez dit pour que l'Académie s'en forme une juste idée , & particulièrement des parties de la construction , qui paroissent ingénieuses & bien entendues , telles que le remontoir , la suspension du balancier & la compensation ; & selon l'opinion que nous nous en sommes formée , nous croyons qu'il est important d'en insérer la description dans le recueil des machines approuvées par l'Académie. Nous croyons même qu'il seroit à propos qu'on rétablît celle dont nous avons donné la description , afin qu'on pût en faire des expériences convenables , & voir quel degré de justesse on pourroit en attendre. Nous savons d'ailleurs que M. Trudaine , toujours porté à favoriser tout ce qui peut tendre aux progrès des arts & des sciences , en fera volontiers les frais. Enfin , nous devons à la mémoire de M. Rivaz la justice de dire ici , que quoiqu'il n'ait remis ses horloges qu'en 1762 à M. Duchesne , elles sont d'une date plus ancienne ; & que les deux premières paroissant avoir été exécutées en Suisse , avant que M. Rivaz vînt à Paris , ont été faites , au moins , il y a plus de vingt-cinq ans. Fait dans l'Académie des Sciences , le dix-huit Juin mil sept cent soixante-quatorze. *Signé*, DE FOUCHY , VAUCANSON , & LE ROY.



L E T T R E

De M. BONNET de Genève à M. VALMONT DE BOMARE.

» JE viens de lire votre *Mémoire sur le Baromètre animal*, inséré
 » dans le Journal de Physique de Novembre 1774. J'avois moi-même
 » suivi bien des semaines du printems & de l'été, la marche des *sang-*
 » *sues*, d'après ce que j'avois vu, comme vous, dans les papiers pu-
 » blics. Mes observations reviennent assez aux vôtres : je n'ai jamais
 » rien apperçu de régulier ou d'harmonique avec les variations du
 » poids de l'air. Mais je soupçonnerois que si les sangsues ne sont pas
 » de bons *baromètres*, elles sont au moins des thermomètres très-
 » sensibles. Toutes les fois que j'appliquois le bout de mon doigt sur
 » la bouche de la sangsue, tandis qu'elle étoit cramponnée contre les
 » parois intérieures du bocal, elle abandonnoit constamment la place,
 » & se portoit ailleurs. Cependant, mon doigt n'étoit pas toujours bien
 » chaud, & il n'étoit pas appliqué immédiatement sur la bouche de
 » l'animal ; le verre étoit entre-deux, & ce verre étoit bien propre à
 » intercepter la chaleur du doigt. La chose avoit lieu également, soit
 » que la sangsue fût hors de l'eau, soit qu'elle fût plongée sous l'eau ;
 » & cette dernière circonstance rend le fait encore plus remarquable.
 » C'est donc principalement aux effets de la chaleur sur l'animal, qu'il
 » faut regarder ici ; & c'est relativement à cet objet qu'il faudroit
 » diriger les expériences. Elles pourroient nous valoir des résultats im-
 » prévus & intéressans ».



L E T T R E

Adressée à l'Auteur de ce Recueil par M. DE MACHY, pour servir de Réponse à M. LE SAGE de Genève & à M. MONNET.

LE premier se plaint de moi dans sa lettre sur son Essai de *Chymie mécanique*, insérée page 244 du tome IV de votre Journal ; & le second, page 465 de ce même volume. Je prie M. le Sage d'observer que tous ses griefs sont fondés sur ce que je n'ai pu connoître sa théorie que par l'extrait publié par M. de Limbourg. Or, si cet extrait ne renferme pas un mot de sa véritable théorie, il suit naturellement que ce n'est pas lui que j'ai critiqué, mais le mauvais extrait dont il se plaint. En effet, j'étois fort surpris qu'un homme raisonnable eût imaginé des *êtres ultramondains* pour fonder un système. Les plaisanteries que je me suis permises ne sont pas des personnalités qui le concernent, mais elles tombent sur une imagination si singulière. Il n'a fallu aucune précipitation pour lire, pour apprécier & pour juger un extrait aussi court. D'après la réputation que M. le Sage s'est acquise, personne n'est plus disposé que moi à lui rendre justice, à attendre avec impatience le développement de sa nouvelle hypothèse, & à lui payer le juste tribut d'admiration qu'elle méritera.

Si M. Monnet est le premier des Physiciens, des Naturalistes & des Chymistes qui ait avancé que l'eau de la mer ne tient pas de bitume, il a raison de dire qu'il n'a *jamais renouvelé d'opinions* ; s'il le prouve, je passe condamnation ; si la faveur de l'eau de la mer n'a pas une amertume insoutenable, je passe encore condamnation.

En protestant qu'il n'a adopté l'opinion de personne, c'est protester de droit qu'il n'a jamais lu d'écrits sur cette matière. Il avoit sans doute un nuage sur les yeux, lorsqu'il a cru lire dans ma dissertation ces mots peu honnêtes : un *Monnet*, un *individu de cette espèce*. J'invite M. Monnet à lire ma dissertation, & je prends le Public pour juge de cette inculpation purement gratuite.



L E T T R E

De M. VALLOT, Inspecteur des Eaux minérales du Beauvaisis,
à l'Auteur de ce Recueil.

Monsieur, vous avez inséré dans le Journal de Physique, au mois d'Octobre 1774, un Mémoire de M. Briffon, Inspecteur des Manufactures de Lyon, dans lequel il s'exprimoit ainsi : *Le territoire de Beauvaisis ne paroît pas encore avoir été soigneusement examiné par aucun Naturaliste, ou du moins, on ignore quel a été le résultat des recherches qu'on y a faites. . . .* Il ajoute : *L'embaras de nommer avec précision celui qui a dit le premier aux consommateurs des tourbes corrodantes qu'elles pouvoient contenir du vitriol, est une nouvelle preuve de la nécessité de constater l'époque de la naissance des arts dans chaque lieu. . . .* Et plus loin il dit : *Cet art (la vitriolisation) est tout nouveau dans ce pays, où la Chymie n'ayant fait, comme ailleurs, que des progrès trop foibles jusqu'à ce jour, on ignore ce qui est écrit dans maints ouvrages, même dans l'Encyclopédie au mot houille, que cette substance contient quelquefois du vitriol de mines.*

Ces réflexions calomnient tout à la fois les arts & les sciences ; & elles m'affectent vivement, puisque la Société Royale d'Agriculture de Beauvais déclare formellement, dans le certificat qu'elle m'a accordé, que je suis l'Auteur de la découverte dont parle M. Briffon, & que ce certificat est même signé par lui, en date du premier Juillet 1774 ; enfin qu'il est soutenu par un autre certificat du Prédial, & en outre par celui du Bailliage, par celui de l'Hôtel-de-Ville, enfin par celui du Chapitre de la Cathédrale.

D'après des témoignages aussi authentiques, qui pourra me contester la découverte des mines de vitriol de Goincourt & de Becquet ? La manière de les exploiter, les vaisseaux de plomb que l'on y emploie, l'adresse des ouvriers qui y travaillent, font mon ouvrage. Il y a plus, les particuliers à la tête de ces manufactures me doivent les lumières & les connoissances à la faveur desquelles ils exécutent leurs travaux.

La facilité que j'ai eue de travailler sur le vitriol, m'a mis dans le cas de le retirer plus économiquement qu'on n'a coutume de le faire, & je me propose d'avoir l'honneur de vous rendre compte de ma manipulation. On sera étonné d'apprendre que le vitriol est plus abondant en France qu'on ne l'a pensé, & qu'il est possible de le préparer
en

en grand aux portes de la capitale. La lixivation, l'évaporation, la cristallisation, la forme des vaisseaux, la reproduction de la mine après qu'elle a été épuisée, sont autant d'objets sur lesquels j'espère fournir des éclaircissements importans pour la Chymie & pour les arts. Ces observations ont déjà été communiquées à plusieurs Chymistes de Paris, dont les noms sont très-connus, & qui ont approuvé mon travail.

E S S A I

Du Calcul d'une Machine mue par la réaction de l'Eau;

Par M. MATHON DE LA COUR, de l'Académie de Lyon.

JE donne le nom d'Essai à ce Traité, quoiqu'il soit écrit dans la forme des ouvrages susceptibles de démonstrations rigoureuses; parce que dans les questions mêlées de Physique & de Géométrie; & surtout dans l'Hydraulique, il arrive souvent que raisonnant sur des suppositions purement géométriques, on omet quelque élément ou quelque combinaison admise dans l'opération de la nature; dès-lors les résultats ne s'accordent plus avec l'expérience. On ne doit pas cependant rejeter l'usage de ces sortes de suppositions: elles mettent sur les voies pour trouver la vérité; & si l'expérience les confirme, on ose avancer avec confiance.

Une machine mue par la réaction de l'eau, construite dans la ville de Bourg-Argental en Forez, a donné lieu à mes calculs. M. l'Abbé de Valernod, de l'Académie de Lyon, dont le zèle pour le bien public, & l'habileté dans les Mécaniques, sont fort au-dessus de mes éloges, étonné qu'on ne fit aucun usage de ce principe vanté par de célèbres Auteurs Allemands, voulut, il y a quelques années, le faire connoître à ses concitoyens, & fit exécuter un modèle de la construction qui lui parut la plus simple & la plus facile à comprendre. Quelque tems après M. l'Abbé Pupil, qui cherchoit au Bourg-Argental le moyen de faire agir un ventilateur pour purifier l'air d'une grande salle, où deux ou trois cens jeunes filles sont occupées à faire de la dentelle (1), & ont besoin d'être délivrées de l'infection de l'air, & de

(1) Voyez ce qui est dit de cet établissement dans le Cahier de Juin 1772, c'est-à-dire, tome VI, partie seconde, page 227, où on rapporte en même tems la manière de préparer les soies pour leur donner la qualité de celles de NANKIN.

la fumée de leurs lampes, saisit cette idée avec empressement, & y fit les changemens convenables à la situation des lieux, & à l'usage particulier qu'il avoit en vue. Comme il a été content du succès, j'ai cru qu'on me sauroit gré d'examiner l'effet qu'on peut attendre d'une pareille machine en d'autres circonstances.

Je commencerai par établir les principes qui me sont nécessaires, en y employant la méthode exposée dans les élémens de Dynamique que je fis imprimer à Avignon, chez la veuve Girard, en 1762, & qui reparurent en 1763, chez Perisse, Libraire à Lyon, avec quelques additions. J'y joindrai des propositions d'Hydrodynamique, que j'annonçai dans le même tems.

1. Cette méthode consiste à regarder l'inertie de la matière, c'est-à-dire, sa résistance au mouvement, comme une force égale, & d'une direction opposée à ce mouvement. Je borne l'idée d'inertie à cette résistance, quoiqu'on la prenne ordinairement dans un sens plus étendu, & pour la résistance à tout changement d'état : mais la résistance, à passer du mouvement au repos, me paroît plus convenablement comprise sous le nom de *force motrice*. Au reste, il ne faut pas disputer des mots, pourvu que les termes soient suffisamment définis.

2. Lorsqu'on connoît la grandeur & la direction de cette inertie, on connoît aussi le mouvement qui lui est opposé & égal. Pour y parvenir plus aisément, j'emploie deux équations tirées des loix générales de l'équilibre ; car il faut remarquer que dans l'action des corps les uns sur les autres, les loix de l'équilibre sont toujours observées entre toutes les forces, tant les forces motrices, que celles d'inertie ; tellement que si celles-ci étoient forces motrices comme les autres, le système des corps, sur lesquelles elles exercent toutes ensemble leur action, resteroit en repos.

Ces deux équations sont, 1°. l'égalité entre les sommes des forces de direction contraire, en quelque sens & de quelle manière que ce soit que l'on décompose ces forces ; 2°. l'égalité entre les sommes opposées des momens de ces forces, par rapport à quel axe que ce soit. Les *momens opposés* sont ceux qui tendent à faire tourner en sens contraire autour d'un même axe. Ainsi, par exemple, lorsque toutes les forces ont leur direction dans un même plan, les sommes des momens opposés, autour de quel point du plan que ce soit, sont égales ; tellement que l'égalité des momens autour d'un point d'appui fixe, est un corollaire de cette proposition générale.

3. Il faut remarquer que les ressorts & les attractions ou répulsions mutuelles n'apportent aucun changement à ces loix générales de l'équilibre, parce qu'agissant toujours également des deux côtés, elles produisent ou détruisent toujours des quantités de moment, opposées & égales.

4. Pour appliquer ces principes au mouvement des liquides, il suffit de les regarder comme un amas de corpuscules élastiques, qui comprimé dans un point, presse également dans tous les points de sa surface, les corps qui l'environnent, & les pressent avec une force égale à celle avec laquelle il est comprimé.

La compressibilité sensible n'est pas absolument nécessaire à l'élasticité; puisque l'eau, qui ne paroît pas compressible, est cependant très-élastique.

Du mouvement que l'Eau reçoit de son ressort.

5. Soit, fig. 4, pl. II, le tuyau BEDG plein d'eau & d'une grosseur assez peu considérable pour n'être pas obligé de faire une attention scrupuleuse à la pression de ses différentes couches horizontales, eu égard à leur profondeur plus ou moins grande, tellement qu'il suffit d'avoir égard à la pression moyenne, causée par le poids de l'eau contenue dans le tuyau vertical AB.

Si l'eau est retenue en D par quelque obstacle, cette pression sera égale dans tout le tuyau horizontal BD, & le ressort de l'eau y sera également comprimé par-tout.

6. Je dis à présent que si l'on ôte l'obstacle, la masse d'eau BDEG, que je suppose divisible en couches verticales, ne sauroit être ébranlée tout-à-la-fois, & que les couches ne peuvent recevoir le mouvement que successivement, & les unes après les autres. Le ressort qui est entre les deux couches les plus proches de l'orifice DG, est le seul qui puisse se débâter en chassant en avant la première couche avec une force égale à celle avec laquelle il pousse la seconde en arrière, puisque c'est la nature du ressort d'agir également des deux côtés: ce ressort est donc en équilibre, d'un côté contre l'inertie de la couche DG qu'il chasse en avant, & de l'autre contre tout le poids de la colonne AB qu'il soutient.

Ce ressort ayant commencé à se débâter par l'éloignement de la première couche, celui qui est supposé entre la troisième couche & la seconde, pousse celle-ci en avant en retenant les suivantes, & ainsi de suite.

7. Je suppose des couches réellement existantes & séparables les unes des autres pour une plus grande simplicité dans les calculs: ce qu'il y a de certain, c'est que les parties les plus proches de l'orifice sont ébranlées les premières par leur ressort, & que la colonne s'allonge en s'étrécissant; ce qui est produit par la ténacité des particules d'eau, & par le poids de l'atmosphère.

8. Il est assez indifférent de supposer que chaque couche acquiert tout son mouvement avant que la suivante commence à s'ébranler,

ou que la première, ayant seulement reçu une partie de la vitesse qu'elle doit avoir, le ressort qui la presse, devenu moins actif, permet aux couches suivantes de commencer à s'ébranler, pendant que cette première couche achève d'acquiescer son mouvement; ce qu'elle fait dans un instant fort court. Le point essentiel est l'acquisition successive du mouvement qui est incontestable. J'emploierai la première de ces suppositions, comme plus simple.

9. La vitesse uniforme que l'eau acquiert par la pression d'une colonne d'eau AB, est connue par l'expérience. C'est celle qu'un corps pesant acquerroit en tombant d'une hauteur égale à AB, ce qui m'engage à rappeler ici, en peu de mots, les formules qui indiquent les effets de la pesanteur.

10. Si l'on appelle cette pesanteur p , le tems de la chute t , la hauteur de la chute s , la vitesse acquise en tombant v , on a pour déterminer les rapports entre les espaces, les tems & les vitesses, les équations $p dt \propto d v$, $p t = v$ & $p s = \frac{v^2}{2}$ ou $v = \sqrt{2ps}$.

Cette dernière équation, qui donne la vitesse acquise en tombant d'une hauteur s , indique en même tems celle que produit dans un liquide le poids d'une colonne de même hauteur.

11. P est la vitesse que la pesanteur donne. Comme elle est proportionnelle au tems de la chute, sa valeur sera déterminée par l'expérience qui nous enseigne qu'un corps acquiert, dans une seconde, une vitesse de $30 \frac{1}{6}$ pieds par seconde.

Si l'on prend un pied pour l'unité de l'espace, une seconde pour l'unité du tems, un pied par seconde pour l'unité de la vitesse, il faudra, dans l'usage de ces formules, faire $p = 30 \frac{1}{6}$. Par exemple, dans l'équation $v = \sqrt{2ps}$, si la hauteur s de la chute est de 36 pieds, on aura $v = \sqrt{72p}$, écrivant $30 \frac{1}{6}$ au lieu de p , $v = \sqrt{2172}$, c'est-à-dire, que cette racine exprimera le nombre de pieds que la vitesse acquise v fera parcourir par seconde.

12. Il suit de ces principes que si j'appelle h la hauteur de la colonne AB, fig. 1, & V la vitesse uniforme que l'eau du tuyau horizontal acquiert par la pression de cette colonne, j'aurai $V = \sqrt{2ph}$, & $ph = \frac{1}{2} V^2$ (n°. 9).

13. Pour déterminer la quantité d'eau m , qui sera mise en mouvement pendant le tems T , qui est celui qu'un corps grave emploieroit à descendre de cette même hauteur h , il faut observer que des causes égales, ayant des effets égaux, la quantité de mouvement, produite par le poids d'une colonne d'eau AB, doit être aussi grande lorsqu'elle

agit, en accélérant la vitesse de cette masse AB qui tombe tout-à-la-tois, que lorsqu'elle agit par sa pression sur une masse CDFG d'une longueur égale à AB, dont elle ébranle successivement les différentes couches avec la vitesse uniforme V. Elle doit donc, dans ces deux cas, donner une même vitesse V à ces deux masses. La longueur de la masse CDFG, qui recevra la vitesse V dans le tems T, sera donc égale à AB; or, cette quantité d'eau ne peut remplir que la moitié de l'espace DIGL, que la première couche DG parcourroit pendant ce tems-là avec la vitesse V, en supposant qu'elle conserve sa grosseur.

14. Il faut donc que les couches, s'ébranlant les unes après les autres, laissent des intervalles entr'elles, si elles gardent leur grosseur, ou que la veine d'eau qui sort, se resserre & se réduise à une hauteur moindre que celle du tuyau, par la ténacité des particules de l'eau, & par la pression de l'atmosphère.

15. Dans le cas que nous examinons, la couche DG est parvenue en I, & a parcouru la longueur DI double de CD, lorsque la couche CF commence seulement à se mouvoir. L'eau du tuyau contenu dans l'espace CD, aura donc acquis une longueur triple CI, & par conséquent ne peut avoir que le tiers de la grosseur du tuyau. C'est apparemment la raison pour laquelle j'ai oui dire que les faiseurs de pompes ne donnoient à leurs tuyaux que le tiers de la grosseur du corps de pompe.

16. Le calcul analytique prouvera également que l'eau m , mise en mouvement par la pression d'une colonne h dans un tems t , ne peut remplir que la moitié de l'espace parcouru par la première couche pendant le même tems.

La pression ph donne dans un tems dt la vitesse V à une quantité de matière dm , qui doit croître en même raison que le tems; ce qui donne $phdt = Vdm$ & $ph t = Vm$. Mettant au lieu de V sa valeur $\sqrt{2ph}$ donnée par l'expérience (n°. 9), on aura $m = t\sqrt{\frac{1}{2}ph}$: or $\sqrt{\frac{1}{2}ph}$ est la moitié de $\sqrt{2ph}$; on aura donc $m = \frac{1}{2}Vt$. Vt est l'espace parcouru dans le tems t pour la première couche.

Ce n'est pas seulement dans les fluides que la quantité de matière devient, pour ainsi dire, son double par l'action du ressort. Dans les corps solides, une boule qui en choque une autre en repos & égale, partagera sa vitesse avec elle, si le choc se fait à la manière des corps sans ressort; au contraire, elle lui donnera toute sa vitesse, & elle restera en repos si elles sont parfaitement élastiques.

17. C'est à cette diminution de la grosseur du courant, causée par

le ressort, que je crois qu'il faut principalement attribuer la contraction de la veine de l'eau qui sort d'un orifice, dont il a été reconnu par l'expérience qu'elle n'occupe que les $\frac{1}{3}$. Voici comme je pense que cela se fait.

La fig. 5 représente la coupe verticale par le milieu d'un vase plein d'eau, & percé dans le fond d'un orifice plus petit que la grosseur du vase : le rétrécissement du courant au tiers de sa grosseur (n°. 15), ne peut avoir lieu que dans les premiers instans du mouvement. Dès qu'il se forme un vuide en *a* au-dessus de l'orifice, les gouttes latérales *m* & *n*, poussées avec l'effort de toute la hauteur de l'eau, & par conséquent avec un peu plus de vitesse que la couche *b*, à cause de leur situation plus profonde, se jettent de côté dans cet espace vuide, reçoivent l'action de la couche *b*, dont elles interceptent une partie du mouvement, & acquièrent par ce moyen la direction pour sortir, qu'elles n'avoient pas : il n'y a que le milieu de cette courbe *b* qui puisse sortir plus librement avant que l'eau latérale y parvienne.

Il faut ajouter que lorsque de couche en couche l'eau a été successivement ébranlée dans toute la hauteur du vase par le ressort ; quoiqu'elle ne puisse pas prendre toute la vitesse que ce ressort lui donneroit, & qu'elle soit obligée de s'accommoder au mouvement général, & de ne retenir que la vitesse nécessaire pour remplir successivement le vuide qui se forme à l'orifice, alors elle ne sort pas seulement par l'action actuelle du ressort, mais aussi en vertu de la vitesse acquise dans les instans précédens, & en tombant à la manière des corps solides, sur-tout dans la partie du vase située au-dessus du milieu de l'orifice. Cette portion fournit plus abondamment que celle qui a besoin de l'action successive du ressort : de là vient que l'eau ne sort pas à plein tuyau, mais qu'elle remplit cependant plus de la moitié de l'orifice.

La figure que l'expérience a fait connoître, que le courant prenoit au fond du vase, fig. 5, s'accorde parfaitement avec cette explication. On voit en bas l'eau se précipiter latéralement pour sortir & se joindre à celle qui tombe directement sur l'orifice.

De l'effort d'un Courant contre une surface qu'il choque.

18. Puisque la pression d'une colonne d'eau *ph* donneroit un courant égal à $\frac{1}{2} \sqrt{V^2}$, expression dans laquelle *V* est la vitesse due à la hauteur *ph* (n°. 12), & $\frac{1}{2} V$ la quantité de liquide, il faut que toutes les fois que la quantité de matière est plus grande que $\frac{1}{2} V$, il y ait contraction de veine. Ce courant n'est pas formé par une colonne

plus haute que celle qui peut produire la vitesse V , mais par une colonne plus haute. Par exemple, un courant continu V^2 sera produit par une colonne qui aura ph pour hauteur, mais dont la grosseur sera double de celle du courant, qui, sans cela, devoit être égal à $\frac{1}{2} V^2$.

19. De-là vient que s'il est possible qu'un courant continu frappe continuellement une surface avec une vitesse V , il tiendra en équilibre une colonne égale à $2 ph$, d'une grosseur double de celle du courant; car $V^2 = 2 ph$ (n°. 12).

20. L'effort d'un courant continu contre une surface qui fuit devant lui, sera, par la même raison, exprimé par le carré de sa vitesse relative contre la surface. Le surplus de sa force est employé à le faire mouvoir selon sa direction, & il ne communique à l'obstacle que la portion de son mouvement qui est interceptée.

21. L'action du ressort contre une surface qui fuit devant elle, me paroît devoir être proportionnelle au carré de la vitesse relative, avec laquelle le ressort pousseroit l'eau contre cette surface, comme si un ressort moins comprimé la pressoit avec un effort capable seulement de produire cette vitesse relative. Dans ce cas-ci, on n'a pas lieu de supposer une contraction de veine, puisque le ressort touche immédiatement la surface. Il suffit donc ordinairement de prendre la moitié du carré de la vitesse relative, suivant la formule $\frac{1}{2} V = ph$, & de la multiplier par la quantité de surface frappée.

22. C'est à cette contraction du courant, produite par le ressort, qu'il faut attribuer en partie le mauvais effet des coudes dans les conduites d'eau. Un courant ne peut prendre une direction perpendiculaire à la sienne, qu'en perdant tout son mouvement dans la première direction, & en recevant un autre par le moyen du ressort dont l'action est nécessairement successive, & par conséquent suivie d'une diminution de grosseur.

23. Il n'en est pas de même lorsque l'eau coule dans un tuyau courbé. Il est démontré que dans ce cas les mobiles conservent toute leur vitesse, en changeant insensiblement de direction. Ils n'ont pas besoin du ressort pour en acquérir une nouvelle, puisqu'un corps sans ressort y conserveroit toute sa vitesse: cependant, les surfaces du canal dans lequel ils coulent, sont pressées de manière que les sommes des pressions sont égales au mouvement qui se perd dans la première direction, & à celui qui est acquis dans la seconde. C'est une suite de la loi de l'équilibre, entre les forces motrices & les inerties, & de la loi qui veut que la somme des mouvemens, vers un même côté, soit toujours la même. Un mouvement n'est produit, sans nouvelle

force motrice, qu'autant qu'il se forme un autre mouvement égal & opposé par la décomposition des forces.

24. Il est très-probable que vers le milieu de la grosseur des tuyaux coudés, une partie de l'eau s'accommode à y couler comme dans un canal courbé, ce qui peut diminuer le mauvais effet du coude.

De la force centrifuge.

25. Il me reste à dire un mot sur la manière de comparer la force centrifuge à la pesanteur.

Une force accélératrice peut être estimée de deux manières : la première, en prenant la somme de mouvement qu'elle produit dans un certain tems; c'est-à-dire la somme des produits des masses par les chemins qu'elles ont parcourus, ou, ce qui est la même chose, le chemin du centre de gravité.

La seconde manière consiste à prendre la somme des produits des masses par les vitesses qu'elles ont acquises. C'est de cette seconde manière que nous avons estimé l'action de la pesanteur dans les formules du n°. 10.

26. Quand les forces accélératrices sont constantes, les vitesses acquises font parcourir dans un même tems des espaces doubles de ceux qui ont été parcourus en les acquérant; ainsi le résultat de la première méthode ne donne alors que la moitié de l'autre. C'est ce qui est arrivé au sujet des forces centrales. Les premiers Auteurs qui en ont parlé, ont dit que si u est la vitesse de circulation, & r le rayon du cercle, la force centrale est égale à $\frac{u^2}{2r}$, ce qui est effectivement l'espace que cette force fait parcourir: mais si on veut la comparer à la pesanteur que nous avons exprimée pour la vitesse acquise, il faut doubler cette formule; alors $\frac{u^2}{r}$ fera l'expression de la force centrale homogène à celle de la pesanteur.

Je crois que c'est-là le dénouement de la difficulté élevée à ce sujet, & qu'il n'est pas besoin de recourir à la distinction entre les courbes polygones & les courbes rigoureuses.

27. L'effort avec lequel dans le tuyau CG, fig. 6, l'extrémité G qui tourne autour du central avec une vitesse u , est pressée par l'eau contenue dans le tuyau, se détermine ainsi: soit R la longueur du tuyau, r la distance au centre de chaque tranche, dont l'épaisseur sera dr , la vitesse $\frac{r u}{R}$ & la force centrale $\frac{u^2 r dr}{R^2}$. L'intégrale $\frac{u^2 r^2}{2 R^2}$ qui se change en $\frac{u^2}{2}$ lorsque r est devenu égal à R, sera l'effort

contre

contre l'extrémité G égal au poids d'une colonne d'eau capable de produire la vitesse u (n^o. 12.)

On comprend aisément que si l'on ne veut que l'effort d'une partie telle que NG, il faut retrancher de $\frac{u^2}{2}$ l'effort de la portion CN du tuyau.

Description de la Machine.

28. AB, figure 7, est un vase ou gros tuyau vertical que la source EF remplit à mesure que l'eau s'échappe en bas par les tuyaux horizontaux BG, BP, BH, BL percés latéralement à leur extrémité, ainsi qu'on le voit en C. On peut supposer un pivot i pour soutenir le tuyau AB, & un collet fixe MN pour le retenir dans une situation verticale sans l'empêcher de tourner.

Il suffit de calculer l'action d'un de ces tuyaux, qu'on multipliera ensuite par leur nombre, pour avoir l'action totale de la Machine. Son jeu consiste en ce que le ressort du liquide comprimé en G, & pressant également dans tous les sens, chasse l'eau par l'orifice c , & en même tems repousse le tuyau BG en arrière, avec une force égale à celle qui fait sortir l'eau.

J'appelle v la vitesse avec laquelle l'eau sort par l'orifice c ; u celle avec laquelle l'extrémité G de la roue horizontale est repoussée en arrière; ζ la grosseur de la veine; ph la pression d'une colonne d'eau dont la hauteur h seroit égale à celle de la source au-dessus du point B; V la vitesse due à cette hauteur, c'est-à-dire, la vitesse que cette hauteur est capable de produire; R la distance du centre de mouvement à l'extrémité G de la roue horizontale; q le rayon du tuyau vertical AB, ou la distance du centre au commencement du tuyau horizontal BG; b la hauteur de ce tuyau; n sa grosseur.

29. La pression du ressort qui chasse l'eau avec la vitesse v , est causée 1^o. par le poids ph , ou $\frac{V^2}{2}$ de la colonne h ; car l'eau est pressée au point B avec toute cette force, tant à cause du mouvement de celle qui est descendue par le tuyau AB, qui se trouve arrêtée en ce point où elle change de direction, que par la portion du poids de la colonne h qui se trouve retenue, & qui ne pouvant pas accélérer davantage la descente de l'eau, à cause de la petitesse de l'orifice c , la comprime. Cet effort ph , qui se fait au point B, fait couler l'eau dans le tuyau horizontal, avec la vitesse $\frac{\zeta v}{n}$ déterminée par le rapport des grosseurs ζ & n . Le surplus de cette force comprime le ressort de cette eau avec un effort qui

fera par conséquent égal à $\frac{V^2}{2} - \frac{Z^2 v^2}{2 n^2}$ (n^{os}. 9, 10, 12). Cette compression du ressort & le mouvement de l'eau arrêtée en G, où elle change de direction, pressent, en ce point, avec la force ph , & chassent l'eau par l'orifice C.

2^o. Le ressort est aussi comprimé au point G par la force centrifuge de l'eau qui coule dans le tuyau BG, & qui est obligée d'y circuler avec lui. Cet effort seroit égal à $\frac{u^2}{2}$ (n^o. 27), s'il ne falloit pas en retrancher quelque chose, à cause de l'intervalle qui se trouve entre le centre & le commencement du tuyau. Il est vrai que l'eau commence à circuler dans le vase AB par son frottement contre le fond & les parois; mais avec une moindre vitesse que si le tuyau BG s'étendoit jusqu'au centre. Comme elle n'est pas aisée à déterminer, j'ai cru pouvoir la négliger, d'autant plus que dans le calcul de la force d'une Machine, il y a toujours beaucoup à rabattre par les frottemens, la résistance de l'air, &c. en sorte qu'on ne risque rien d'estimer les forces au plus bas; c'est pourquoi je retrancherai en entier la force centrifuge de l'eau jusqu'à la distance q du centre.

L'intensité du ressort, qui chasse l'eau par l'orifice c , fera donc $\frac{V^2}{2} + \frac{u^2}{2} - \frac{q^2 u^2}{2 R^2} = \frac{V^2}{2}$, ce qui donne $v = \sqrt{V^2 + u^2 - \frac{q^2 u^2}{R^2}}$.

30. L'inertie γv^2 de la veine d'eau qui sort, est égale à la force avec laquelle la Machine est repoussée en arrière, pour que la loi de l'équilibre soit observée entre les forces opposées (n^o. 2). Mais il faut avoir égard à deux forces qui s'opposent à son mouvement.

La première est l'inertie de l'eau qui coule dans le tuyau BG, & qui résiste continuellement au mouvement circulaire de ce tuyau, dont la vitesse devient plus grande à proportion de la plus grande distance du centre, & augmente par des accroissemens égaux, en sorte que chaque partie de la surface kc en supporte une portion égale, & que le bras de levier moyen de cette inertie est au milieu $\frac{R+q}{2}$ de ce tuyau. Elle peut être comparée à la force qui produiroit un courant $\gamma v u$, puisqu'il sort continuellement par l'orifice C une quantité d'eau γv , qui a acquis une vitesse circulaire u en sens contraire de la vitesse v . Le moment de cette inertie fera donc donc $\frac{R+q}{2} \gamma v u$.

La seconde force qui s'oppose au mouvement de la Machine, est l'inégalité de l'action du ressort de l'eau qui coule dans le tuyau BG

contre les deux surfaces KC & QD. La première éprouve toute sa force; la seconde fuit devant elle & se dérobe à une partie de son effort. Cette inégalité nuit beaucoup au jeu de la Machine, sur-tout quand sa vitesse est un peu considérable; & c'est apparemment par cette raison que les Auteurs Allemands ont proposé d'autres constructions moins simples & plus difficiles à exécuter, mais qui leur auront paru plus avantageuses pour la force.

31. On déterminera la vitesse avec laquelle la surface QD échappe à une partie de l'action du ressort, en faisant attention qu'à mesure que l'eau avance dans le tuyau BG, le mouvement circulaire de la surface QD lui fait parcourir un petit arc qui est à l'espace que l'eau parcourt par son mouvement progressif, ce que l'espace u parcouru dans une seconde par l'extrémité G, est à R. Ainsi, ce que R est à u , $\frac{v}{n}$ vitesse du mouvement progressif de l'eau

dans le tuyau, l'est à $\frac{v^2 u}{R n}$ vitesse avec laquelle la surface QD fuit devant l'action du ressort de l'eau.

Il faut remarquer que u est ici un espace exprimé en pieds de même que R, & que si dans le calcul on trouve à propos de changer cette expression, il faut conserver le même rapport entre ces deux espaces, parce qu'ils doivent toujours être exprimés par des valeurs qui aient entr'elles le même rapport.

32. Cette vitesse de la surface QD doit être soustraite de celle que le ressort peut produire, pour trouver son effort contre cette surface (n°. 21). Il sera, en conséquence, de la formule $ph = \frac{1}{2} V^2$ (n°. 12), comme la moitié du carré de la différence de ces vitesses.

33. Il faut à présent examiner les forces qui compriment le ressort de l'eau. Je n'y comprendrai pas l'inertie de l'eau qui reçoit le mouvement de circulation (n°. 30), parce que cette portion du ressort est en équilibre d'un côté, contre la surface kc qu'elle pousse, & nous y avons eu égard (n°. 30); de l'autre côté, elle est toute employée à donner à l'eau le mouvement de circulation, en sorte qu'elle ne peut pas agir contre la surface QD. Mais il y a trois autres forces qui compriment le ressort, auxquelles il faut avoir égard.

1°. Le poids de l'atmosphère que je nommerai $\frac{A}{2}$, en supposant la vitesse moyenne que produiroit sa pression égale à A (n°. 12). Il est nécessaire d'y avoir égard dans le cas présent, parce que la sur-

face QD, fuyant devant le ressort de l'eau, causeroit du vuide si elle avoit assez de vitesse pour cela, & par conséquent elle se soustrait à une partie de l'action de l'atmosphère.

2°. Le ressort de l'eau comprimée, en coulant dans le tuyau BG par une partie du poids de la colonne AB, que nous avons trouvée égale à $\frac{V^2}{2} - \frac{\tilde{z}^2 v^2}{2n^2}$ (n°. 29).

3°. La pression causée par la force centrifuge qui est d'autant plus grande que l'eau est plus éloignée du centre de son mouvement circulaire. Elle est exprimée à chaque distance du centre par la formule $\frac{u^2 r^2}{2R^2} - \frac{u^2 q^2}{2R^2}$ (n°. 27).

34. Chaque bande verticale de la surface KC est donc pressée par une force $\left(\frac{A^2}{2} + \frac{V^2}{2} - \frac{\tilde{z}^2 v^2}{2n^2} + \frac{u^2 r^2}{2R^2} - \frac{u^2 q^2}{2R^2} \right)$.

Pour trouver la vitesse que cette pression produiroit, il faut en conséquence de la formule $V = \sqrt{2ph}$ prendre la racine du double de cette valeur. Cela fait, on en soustraira la vitesse $\frac{\tilde{z} v u}{Rn}$ avec laquelle la surface QD fuit l'action du ressort de l'eau (n°. 31); la moitié du carré de la différence de ces vitesses exprimera l'effort relatif du ressort contre chaque petite bande $b dr$ de cette surface, en conséquence de la formule $ph = \frac{V^2}{2}$ (n°. 12).

Ainsi multipliant ce carré par $\frac{1}{2} b r d r$, on aura pour l'élément des momens de cet effort à chaque distance r du centre du mouvement,

$$\begin{aligned} & \left(A^2 + V^2 - \frac{\tilde{z}^2 v^2}{n^2} + \frac{u^2 r^2}{R^2} - \frac{u^2 q^2}{R^2} \right) \frac{1}{2} b r d r \\ & - \frac{\tilde{z} v u}{Rn} \left(A^2 + V^2 - \frac{\tilde{z}^2 v^2}{n^2} + \frac{u^2 r^2}{R^2} - \frac{u^2 q^2}{R^2} \right) \frac{1}{2} b r d r \\ & + \frac{\tilde{z}^2 v^2 u^2}{R^2 n^2} \cdot \frac{1}{2} b r d r. \end{aligned}$$

35. Le premier membre de cette formule exprime l'effet absolu du ressort; les deux autres auxquels il nous suffit d'avoir égard, expriment la différence de son action sur les surfaces. Après avoir trouvé l'intégrale de ces deux derniers membres, on connoitra les constantes qu'il faut ajouter, en remarquant que lorsque r est égal à q , l'intégrale est égale à zéro; l'intégrale complete sera donc

$$\begin{aligned} & - \frac{1}{3} \frac{R \cdot R b \tilde{z} v}{R n u} \left(+ \left(A^2 + V^2 - \frac{\tilde{z}^2 v^2}{n^2} + u^2 - \frac{q^2 u^2}{R^2} \right)^{\frac{3}{2}} - \right. \\ & \left. \left(A^2 + V^2 - \frac{\tilde{z}^2 v^2}{n^2} \right)^{\frac{3}{2}} \right) + \frac{R \cdot R b - q \cdot q b}{4} \cdot \frac{\tilde{z}^2 v^2 u^2}{R^2 n^2}. \end{aligned}$$

Si l'on y ajoute les momens $R \zeta v^2 - \frac{R+q}{2} \zeta v u$ des efforts de la réaction de l'eau & de son inertie à acquérir le mouvement circulaire (n°. 30), on aura le moment de l'effort total du tuyau BG.

36. Pour donner un exemple de l'usage de cette formule, je suppose $R = 3$ pieds, $q = \frac{1}{2}$ pied, $b = 2$ pouces. L'ouverture $\zeta = 1$ pouce. La grosseur n du tuyau = 4 pouces. La hauteur h de la source = 23 pieds.

Pour abrégér les calculs, je supposerai $V^2 = 1$, alors A^2 fera 1. $391 \frac{u}{R}$ fera toujours égal à $\frac{u}{3}$ (n°. 31). On peut aussi supposer le bras de levier R égal à 1, & $q = \frac{1}{6}$. Les surfaces ζ égalent à 1 pouce, $R b = 72$ pouces & $q b = 12$ pouces $\frac{\zeta}{n} = \frac{1}{4}$.

Alors la formule se changera en celle-ci,

$$v^2 - \frac{7}{12} v u - \frac{2v}{u} \left(+ \left(2.391 - \frac{v^2}{16} + \frac{35}{36} u^2 \right)^{\frac{3}{2}} - \left(2.391 - \frac{v^2}{16} \right)^{\frac{3}{2}} \right) + \frac{35}{36} \frac{v^2 u^2}{8}.$$

37. L'inspection seule de la formule fait voir qu'il est utile que b soit petit; c'est-à-dire que la hauteur du tuyau horizontal soit aussi basse qu'il est possible, sans nuire à l'écoulement de l'eau. On peut lui rendre en largeur ce qu'on lui ôtera par la diminution de la hauteur.

38. La Machine étant construite dans ces proportions, on prouvera aisément, par le calcul de cette formule, que le cas le plus avantageux est lorsque la vitesse u est à-peu-près le dixième de celle qui est dûe à la hauteur de la source; c'est-à-dire lorsque u est égale à $\frac{1}{10} V$. Alors l'effort du tuyau BG, c'est-à-dire le poids qu'il peut élever en employant sa force à cet usage, est environ $\frac{1}{2} V^2$, & par conséquent de 276 pouces cubiques d'eau qui seront élevés avec une vitesse à-peu-près de 3 pieds 8 pouces par seconde.

Si l'on donne une plus grande vitesse, l'effet de la Machine va en diminuant de plus en plus, & se réduit presque à rien lorsque u est égal à $\frac{1}{7} V$.

Si la vitesse est moindre que $\frac{1}{10} V$, l'effet est moindre par la diminution de la vitesse, quoique la masse élevée en soit d'autant plus grande.



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

PREMIÈRE Centurie de Planches enluminées & non enluminées, représentant au naturel ce qui se trouve de plus intéressant & de plus curieux parmi les Animaux & les Végétaux, pour servir d'intelligence à l'Histoire des Trois Règnes de la Nature; par M. Buch'oz: première Décade, Règne animal. A Paris, chez l'Auteur.

Ce premier Cahier grand *in-folio*, papier magnifique, renferme les Planches de l'Homme & de la Femme, du Bœuf & de la Vache, du Canard & de la Canne de Barbarie, une pour les œufs de différens Oiseaux; la grosse Araignée de Surinam; l'Araignée chasseuse, la grosse Fourmi du même pays, la Nymphé de cette Fourmi & la Fourmi ailée; le Crocodile de Surinam; le Guaperva cendré de l'Isle de France; une Planche des Coquilles les plus rares; une seconde Planche de Coquilles avec les animaux qu'elles renferment; enfin, un nouveau genre de Zoophyte très-singulier. Ces dix Planches en fournissent dix autres qui sont les mêmes, mais enluminées. La beauté des gravures, le naturel & la vérité des couleurs rendent cette Collection supérieure, même avec ce que nous connoissons de mieux en ce genre en Allemagne. L'Auteur donnera successivement une Décade pour le Règne végétal, une pour le Règne minéral, & ainsi successivement. La première Décade du Règne végétal ne contiendra que des Plantes de Chine, qu'on dit n'être point encore connues par les Botanistes.

Notre Auteur, toujours infatigable, vient de publier la septième Centurie des gravures de son grand Ouvrage intitulé: *Histoire Universelle du Règne végétal*. On la trouvera, de même que les six précédentes, chez Brunet, rue des Ecrivains, vis-à-vis le Cloître Saint-Jacques de la Boucherie, de même que le premier volume de Discours disposé par articles, ce qui forme un vrai Dictionnaire de Botanique. On ne sauroit trop inviter l'Auteur à continuer une si belle entreprise.

Observations sur les Moyens que l'on peut employer pour préserver les Animaux sains de la contagion, & pour en arrêter les progrès; par M. Vicq d'Azyr, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, de l'Académie Royale des Sciences. A Bordeaux, chez Michel Raclé, 1 vol. *in-12* de 108 pages. On ne doit pas s'attendre à trouver dans cet Ouvrage une suite de recettes, de Compositions annoncées comme curatives. Cet Académicien est trop prudent, & il fait que les remèdes curatifs ne produisent aucun effet dans les commencemens d'une épizootie telle que celle qui enlève les bestiaux de nos Provinces méridionales. C'est un fléau destructeur qu'on peut prévenir & qu'on prévient sûrement en coupant toute communication. Voilà le seul remède efficace. Ce petit Ouvrage, quoique fait à la hâte, à cause des circonstances, entre dans les plus grands détails sur les moyens de couper toute communication. Il seroit à désirer que le Gouvernement le fit imprimer à ses frais, & le fit distribuer gratis à tous les Fermiers, non-seulement des Provinces où l'épizootie se manifeste, mais encore à ceux des Provinces voisines, afin d'empêcher que cette terrible calamité ne se répande sur toute la France.





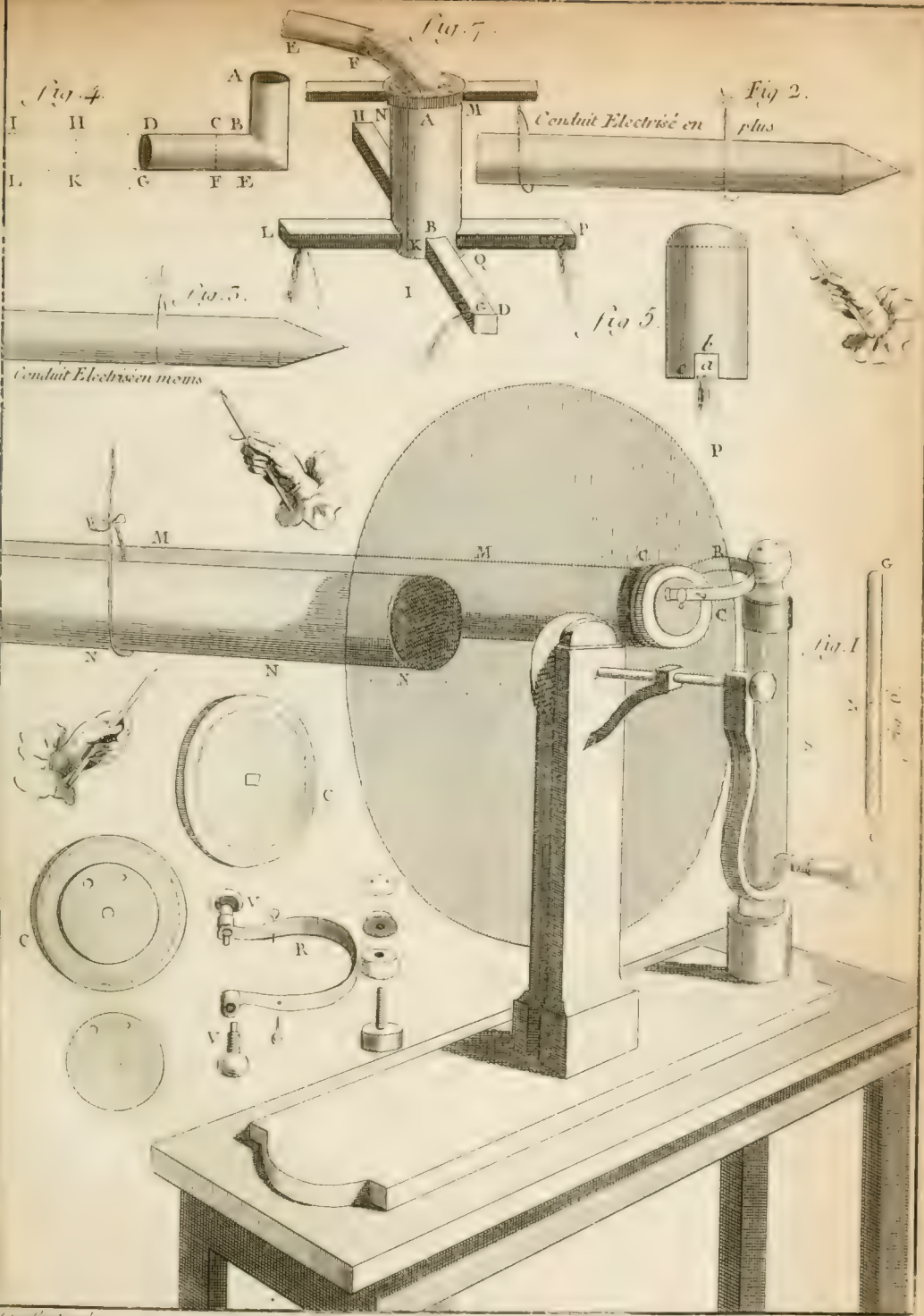


Fig 4

I H
L K

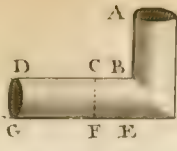


Fig 7

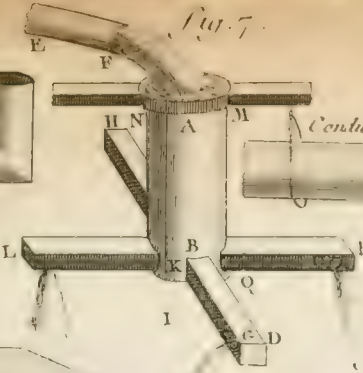


Fig 2

Conduit Electrique en plus

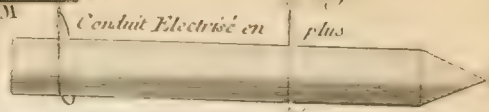
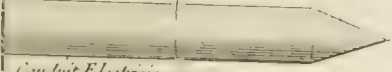


Fig 3



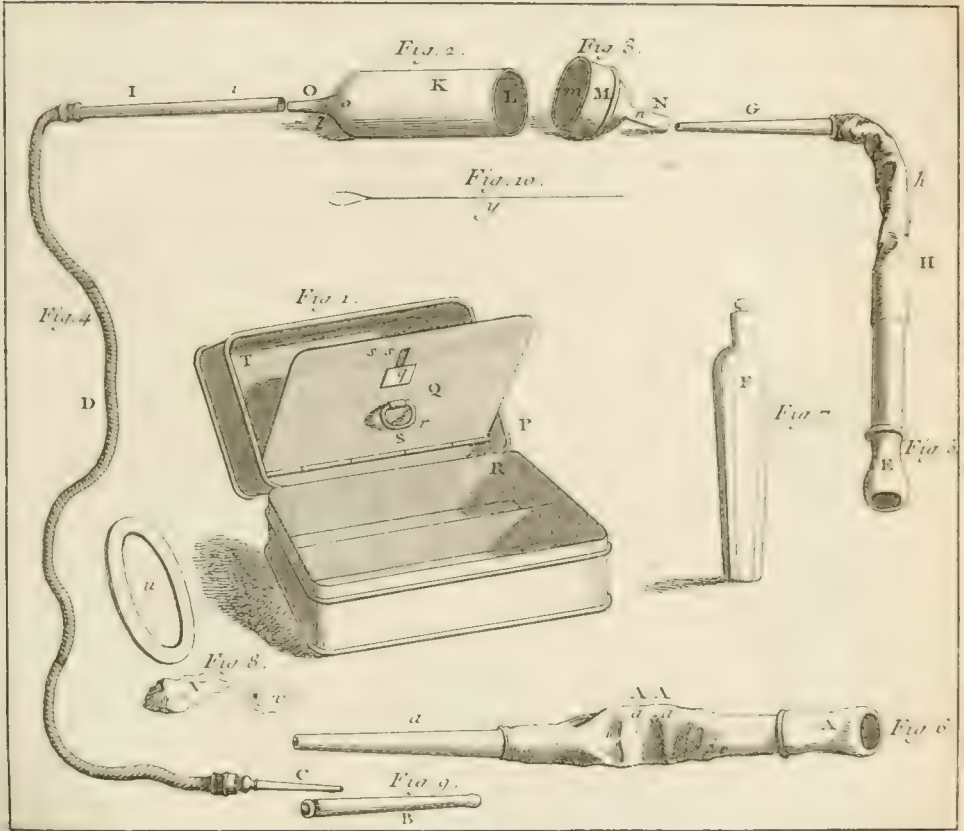
Conduit Electrique en moins

Fig 5



Fig 1











OBSERVATIONS

SUR

LA PHYSIQUE, SUR L'HISTOIRE NATURELLE ET SUR LES ARTS, AVEC DES PLANCHES EN TAILLE-DOUCE; DÉDIÉES

A MONSIEUR LE COMTE D'ARTOIS,

Par M. l'Abbé ROZIER, Chevalier de l'Eglise de Lyon, de l'Académie Royale des Sciences, Beaux-Arts & Belles-Lettres de Lyon, de Villefranche, de Dijon, de Marseille, de la Société Impériale de Physique & de Botanique de Florence; Correspondant de la Société des Arts de Londres, &c. ancien Directeur de l'Ecole Royale de Médecine-Vétérinaire de Lyon.

TOME CINQUIÈME.

FÉVRIER 1775.



A PARIS,

Chez RUAULT, Libraire, rue de la Harpe.

M. DCC. LXXV.
AVEC PRIVILEGE DU ROI,

T A B L E

D E S A R T I C L E S

Contenus dans cette première Partie.

É LOGE de M. Commerſon ; par M. de la Lande, de l'Académie Royale des Sciences,	page 89
Confidérations Optiques, ſeptième Mémoire,	120
Lettre ſur la peſanteur des Corps ; par M. David, Docteur-Médecin, & Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, Profefſeur Royal de Chirurgie à Rouen,	129
Inſtruction ſur la manière de déſinfecter une Paroiſſe ; par M. Vicq-d'Azyr,	139
Eſſais Chymiques, ou Expériences faites ſur quelques précipités de Mercure, dans la vue de découvrir leur nature, Troiſième Partie ; par M. Bayen, Apothicaire-Major des Camps & Armées du Roi.	147
Differtation Ph. ſique, Chymique & Economique, ſur la nature & la ſalubrité de l'Eau de la Seine ; par M. Parmentier, ancien Apothicaire-Major de l'Hôtel Royal des Invalides,	161
Nouvelles Expériences ſur l'Electricité ; par M. Comus,	195

Fin de la Table.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monſieur le Chancelier, un Ouvrage ayant pour titre : *Observations ſur la Phyſique, ſur l'Histoire Naturelle & ſur les Arts, &c. par M. l'Abbé ROZIER, &c.* & je crois qu'on peut en permettre l'impreſſion. A Paris, ce 24 Février 1775.

GARDANE.

ÉLOGE



ÉLOGE

DE M. COMMERSON;

PAR

M. DE LA LANDE,

De l'Académie Royale des Sciences (1).

LE Naturaliste que j'entreprends de faire connoître au Public, en rappelant les regrets des Savans sur la perte qu'ils ont faite, n'étoit pas encore associé aux Académies qui auroient pu rendre ce tribut à sa mémoire; mais il étoit mon ami, & il étoit d'une Province qui m'est chère. Quoique la Bresse ait produit des hommes célèbres dans divers genres (2), il est flatteur pour cette petite Province d'y joindre un excellent Naturaliste qui, sans avoir été connu par des Ouvrages imprimés, doit aller de pair avec la plupart de ceux qui ont eu de la célébrité, souvent par l'avantage des circonstances où ils se sont trouvés; la Bresse comptera parmi ses Concitoyens dignes de mémoire, le seul de tous les Naturalistes qui ait fait le tour du monde, pour étendre nos connoissances dans l'Histoire Naturelle des pays éloignés.

Philibert Commerçon, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, Médecin-Botaniste & Naturaliste du Roi à l'Isle de France, naquit, le 18 Novembre 1727, à Châtillon-les-Dombes, petite Ville d'environ 2500 habitans, située à quatre lieues de Bourg-en-Bresse. Il étoit l'aîné de sept frères, fils de George-Marie Commerçon, Notaire-Royal, & Conseiller de S. A. S. Monseigneur le Prince de

(1) L'Histoire Naturelle vient d'être enrichie d'une immense Collection de Plantes nouvelles & d'Animaux de toute espèce, recueillis par M. *Commerçon* dans son voyage autour du monde. Nous ne pouvons mieux instruire nos Lecteurs sur cet événement, important pour ceux qui se livrent à l'étude de la Nature, qu'en insérant ici la Vie de ce Savant, rédigée par M. *de La Lande*, de l'Académie Royale des Sciences. On y trouvera d'ailleurs l'histoire du célèbre voyage de cet Auteur, plusieurs traits qui méritent d'être connus; enfin, un modèle de courage digne d'être proposé aux Savans même, entre les mains desquels notre Recueil doit passer.

(2) *Vauzelas, Bachet de Meziriac, Furet, Ozanam, Fuvre, Guichenon, le Père Hoste, le Père Rabuel, Collet, Revel.*

Dombes, & de Demoiselle Jeanne-Marie Mazuier. Il apprit les premiers principes de la Grammaire chez M. Blondelat, Curé de Romans, près Châtillon; à l'âge de treize ans il fut mis au Collège de Bourg-en-Bresse, où il fit la Troisième en 1740; il la termina par un exercice littéraire dans lequel il fut applaudi. On commença dès-lors à s'appercevoir du goût qu'il avoit pour la Botanique; le Père Garnier, Cordelier de Bourg, lui en donna quelques légères notions, qui germèrent ensuite abondamment.

Le jeune Commerçon fit à Bourg deux années de Rétorique, pour remplir les vues de son père qui le destinoit au Barreau. De-là il passa au Collège de la célèbre Abbaye de Cluny en Mâconnois, pour y faire sa Philosophie. Dès la première année il y soutint une Thèse avec M. Vachier, actuellement Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, qui a toujours été depuis son ami le plus intime. A la fin de sa Philosophie, il soutint une Thèse générale sous la présidence du père Gaud, habile Bénédictin.

Revenu du Collège, son père fut fort étonné de lui voir la vocation la plus décidée pour l'état de Médecin: il demanda avec instance d'aller étudier à Montpellier; mais il fallut une année à son père pour se déterminer à renoncer aux projets qu'il avoit formés pour son fils: il y consentit enfin en 1747.

Malgré son goût pour la Botanique, il avoit cédé à la dissipation naturelle parmi les Étudians: mais avec les dispositions & le génie qu'il avoit, il falloit peu de chose pour le rappeler à une étude si attrayante; sa vivacité l'ayant porté à quelque violence, il fut obligé de s'éloigner, & de se tenir renfermé pour un certain tems; il avoit trop d'esprit & de curiosité pour employer ce loisir forcé à autre chose qu'à la lecture, & déjà il aimoit trop l'Histoire naturelle pour ne pas en faire l'objet de ses lectures. Ce fut alors que l'attrait invincible que la nature lui avoit donné pour ce genre d'étude, se développa avec une espèce de violence, & décida entièrement sa vocation: dès-lors il se livra à son ardeur pour la Botanique; le Jardin royal des Plantes de Montpellier étoit son séjour le plus ordinaire. Il formoit un herbier qui est devenu le plus riche de l'Univers: mais il ne respectoit rien quand il s'agissoit de l'enrichir; les Plantes les plus rares, une fleur unique, tout étoit sacré; le Professeur & le Jardinier avoient avec M. Commerçon des contestations perpétuelles. M. Sauvages lui fit défendre l'entrée du Jardin; cela ne l'arrêta point; il escaladoit les murs pendant la nuit: mais il en conçut, contre ce célèbre Professeur, un ressentiment qui paroît dans plusieurs de ses manuscrits; il se faisoit un plaisir de le relever, ou du moins de le réfuter, quand les leçons ou les livres de M. Sauvages lui en fournissoient l'occasion; il avoit

fut-tout observé beaucoup de fautes dans son Livre des Classes de Botanique.

Après son Doctorat, M. Commerçon passa encore quatre années à Montpellier, d'où il alloit herboriser par-tout; ses camarades, qu'il avoit devancés, édifiés & instruits, portèrent au loin sa réputation: ce fut alors qu'il fut invité par M. de Linné à faire la description & le recueil des Poissons les plus rares de la Méditerranée pour la Reine de Suède; ce travail a formé une Ichthyologie complète, qui étoit en état d'être publiée dès ce tems-là, & qui lui auroit fait honneur. Cette commission lui procura aussi des moyens d'observer beaucoup, & la Reine de Suède lui en témoigna sa satisfaction par des présens qui, sans blesser son désintéressement, flattèrent son amour pour la gloire. M. Gouan, aujourd'hui Professeur célèbre de la Faculté de Montpellier, l'accompagna souvent dans ses savantes & pénibles excursions.

Dès l'année suivante 1755, il fit un voyage à Genève pour herboriser dans les montagnes voisines de la Savoie & de la Suisse. Il alla voir M. de Haller, avec lequel il étoit en correspondance. De-là il revint dans le Bourbonnois. » Je comptois, dit-il dans une lettre, passer par » l'Auvergne & suivre, d'un bout à l'autre, la chaîne des montagnes qui » traversent cette Province: jugez du regret que j'ai de me voir arrêté » par une chute au milieu de mes conquêtes! Quand je me fers de ce » dernier terme, c'est pour parler honorablement; car, sans une station » de deux jours que j'ai faite à l'Abbaye de Sept-Fons, j'aurois tiré peu » de fruit de ce voyage; croiriez-vous que j'ai trouvé un Botaniste à Sept- » Fons? Ne pensez pas que ce soit ici un vil Apothicaire, avec un assortiment de Plantes pharmaceutiques. Je n'ai point trouvé moins de 3 » à 400 exotiques, très-bien cultivées & assez bien connues. Parmi ce » nombre, une douzaine environ m'ont fait plaisir. Sur ma route, je » n'ai cueilli qu'une plante nouvelle, qui est une espèce d'*Anihericum*. » Tout ce que j'ai ramassé de plus, quoique rare, ne m'étoit pas nouveau. » Je n'ai pourtant point été fâché de revoir la Châtaigne d'eau (*Trapa » natans*, Linn.) que les rivages de la Loire m'ont offerte; le *Sesá- » moides*, Tournef., le *Senecio Abrotanifolius*, le *Coriufa Matthioli*, l'*Of- » munda regalis*, que les montagnes & les bois du Charolois m'ont » présentés: j'ai visité aussi les Bains de Bourbon, qui méritoient en » effet d'être vus ».

Pendant son séjour en Bresse, il m'écrivait des lettres immenses, qui étoient remplies des difficultés & des observations que ses recherches lui fournissoient. Ces lettres, que je lisois à notre illustre Botaniste, M. Bernard de Jussieu, lui donnèrent la plus haute idée du mérite de M. Commerçon; & depuis ce tems-là, nous ne cessâmes de le solliciter de venir à Paris, le seul théâtre propre à développer un talent

aussi décidé que le sien , & à lui procurer l'émulation & les secours qui conduisent à des succès éclatans.

En 1758, il avoit formé un jardin de Botanique à Châtillon, où il avoit rassemblé une quantité prodigieuse de Plantes exotiques, & il coopéroit avec zèle à ceux que formoient à Bourg M. Bernard, Conseiller, son ami intime & qui méritoit bien de l'être, à Lyon MM. de la Tourette & Abbé Rozier (1), & M. de Béoist, à Dijon. Dans ce tems-là, il méditoit un voyage de 150 ou 200 lieues, dans lequel M. Bernard devoit l'accompagner. » La Botanique en est, comme » vous présumez fort bien, le cher objet, » écrivoit-il à cet Ami; mais » le terme n'en est point déterminé, & je suis encore à présent indécis si » ce seront les Alpes de la Basse-Provence, ou celles de la Haute-Suisse, » ou enfin les montagnes du Mont-Dor, celles d'Auvergne & du » Mont-Pila en Lyonnais. De ces-trois projets voyez lequel vous con- » viendroit mieux; associez-vous-y, & décidez mon libre arbitre ». M. Commerçon fit, en divers tems, la plupart de ces courses; mais il les fit presque toujours seul. Qui est-ce qui auroit eu le courage & l'ardeur de partager & ses fatigues & ses dangers ?

Parmi les Ouvrages dont je lui ai entendu parler, il avoit fait une Dissertation intitulée : *le Martyrologe de la Botanique*, où il rappelloit tous les Auteurs qui sont morts des fatigues ou des accidens que le zèle de l'Histoire naturelle leur a causés. Je prévoyois dès-lors que l'Historien de ces Martyrs en augmenteroit un jour le nombre, en le voyant, même dans sa Province, sans occasion, sans émulation, sans société, sans secours, passer des semaines entières, jours & nuits sans interruption, sans sommeil & sans repos, à ses recherches de Botanique, à l'examen & à l'arrangement des richesses que ses herborifications lui avoient procurées, ou que ses correspondances lui avoient acquises. On l'a vu cracher le sang après quelques semaines d'un semblable travail. On le trouvoit souvent avec sa lumière long-tems après le lever du soleil, sans qu'il se fût aperçu de sa renaissance du jour; il revenoit même souvent de ses courses en très-mauvais état, blessé des chûtes qu'il faisoit en escaladant les rochers : exténué par la violence de ces exercices, tantôt après avoir été suspendu par les cheveux sur un torrent, où il est obligé de se les arracher peu-à-peu, tantôt prêt à se noyer ou à tomber dans les précipices; il est obligé même de s'y précipiter, pour éviter un péril plus évident. En herborisant en Dauphiné, il fut mordu d'un chien qu'on crut être enragé : c'étoit précisément sur une plaie qu'il avoit déjà à la jambe, cette mor-

(1) Ce Jardin mérite d'être vu par les Voyageurs; on y compte environ 3000 Plantes étrangères, & sa situation est des plus agréables.

fure lui caufa de fi grandes douleurs , augmentées par l'inquiétude du danger , que malgré les remèdes qu'il prit à la grande Chartreuse , il avoit peine à fe foutenir ; il fut obligé de garder le lit pendant trois mois : il racontoit quelquefois cette aventure , mais jamais fans émotion.

Ce fut dans ce voyage qu'il découvrit en Auvergne l'herbier de M. Charles , autrefois compagnon de Tournefort dans fon voyage au Levant ; il alla de proche en proche jufqu'à Clermont , qui étoit le lieu du dépôt , où un Apothicaire l'avoit acheté de la famille de M. Charles , pour le donner à l'Académie ; il obtint la permission de l'examiner , de l'arranger & de prendre les doubles ; il forma treize caiffes de douze , & la treizième , qu'on lui accorda , n'étoit pas la moins précieufe : c'est une partie de l'herbier qu'il a laiffé à la Bibliothèque du Roi.

Un Botanifte Breffan ne pouvoit oublier les Plantes de la Brefse ; M. Bernard a entre les mains un catalogue des arbres & des arbriffeaux qu'il y avoit observés , au nombre de 107 , foit dans les plaines , foit dans les montagnes , ou dans les jardins. Il avoit fait probablement la même chofe pour les Plantes herbacées.

Ayant époufé , le 17 Octobre 1760 , Mademoifelle Antoinette Vivante Beau , qui demouroit à Toulon-sur-Arroux en Charolois , il alla s'y établir : cette union douce & charmante l'occupa pendant deux ans ; il en eut un fils en 1762 , qui annonce déjà de l'efprit & des talens , & qui fe mettra probablement en état de faire jouir le public des travaux de fon père : mais la naiffance de cet enfant coûta la vie à fa mère ; elle mourut trois jours après , le 19 Avril 1762. Le 8 Juin fuyant , M. Commerfon écrivoit à M. Bernard , qui venoit de fe trouver dans une pareille circonfiance : » Ah , cher ami ! fi les mêmes goûts » nous avoient unis , les mêmes malheurs nous attendoient ; j'ai perdu , » comme vous , la plus tendre & la plus vertueufe des Epoufes , & je » n'exifte plus aujourd'hui que par la mémoire de lui avoir appartenu : » pardon , mon cher , fi , en vous faifant part de l'objet de mes dou- » leurs , je renouvelle toutes les vôtres ; je cherchois des confolations , » & j'oubliois que vous devez être auffi affligé que moi :

*Et lacrymæ deerunt oculis , & verba palato ;
Cor strictum gelido frigore femper erit.*

» Ne cefsez cependant de reconnoître dans le plus défolé de tous les » hommes , votre véritable ami ».

Il trouva dans fes voyages une occafion de confacrer la mémoire de cette époufé , qui lui avoit été fi chère , dans un nouveau genre de Plante , dont le fruit renfermoit comme deux cœurs , & qu'il nomma

Tome V, Part. II. 1775.

Pulcheria Commerfonia. Il y a auffi, dans fes nouveaux genres, des Plantes confacrées à fes meilleurs amis, M. Poiffonnier, M. Vachier, M. Mauduit, Madame le Paute, & moi-même; d'autres pour les perfonnes en place: il y en a un cahier tout entier parmi les manufcrits de M. Commerfon, qui font entre les mains de M. de Buffon.

En 1763, M. du Plain le jeune, Libraire à Lyon, lui propofoit de publier fon Ichthyologie en deux volumes *in-4°*: il ne lui reftoit qu'à la transcrire, & quelques fynonymes à y ajouter; il lui manquoit auffi les Ichthyologies d'Aldrovande, de Willoughby & de Belon, qu'il n'avoit jamais vues: mais il étoit occupé dans ce tems-là à fe procurer des Livres d'Hiftoire Naturelle, qu'il faisoit chercher de toutes parts, & qui lui manquoient encore, parce qu'il avoit plus étudié la Nature que les Auteurs. Cet Ouvrage devoit être accompagné des plus belles figures, qu'il iroit faire defliner fur les originaux & fur les côtes de la Méditerranée, avec un Dictionnaire & une Bibliographie, qui contiendroient une Notice & un Jugement raifonné fur tous les Auteurs qui ont écrit fur cette matière, tels qu'Aldrovande, Gefner, Willoughby, Belon, Catesby, Marfigli, Gronovius, Seba, Rumphius, Petiver, Merret, Sibbald, Schwenckfeld. » Je vais moi-même, écrivoit-il au » Libraire, parcourir de nouveau toutes les côtes du Golfe de Lyon, » depuis l'extrémité du Rouffillon jufqu'à celle de Provence, fans oublier une bonne ftation dans l'Ifle de Minorque; je fais tous ces pays-là » par cœur; je connois les voies les plus sûres pour réuffir: je vous » ferai parvenir auffi-tôt les poiffons pour les faire defliner fur le frai; » par-là nous aurons un corps de figures originales & uniques dans ce » genre, qui plairont même aux Naturaliftes célèbres qui proferivent » les figures, & ne veulent que des descriptions ». M. Poivre, depuis Intendant de l'Ifle de France, étoit alors dans fa retraite à la Freta, près de Lyon; il offrit de faire ces deflins lui-même, & cet habile Naturalifte étoit bien capable de les rendre intéreffans.

Une maladie que M. Commerfon eut au mois de Juin 1763, & les préparatifs de fon voyage pour Paris, fufpendirent l'exécution de ce projet; & il s'en félicitoit enfuite, lorsqu'étant aux Indes il vit combien fon Ouvrage eût été incomplet, fans fon voyage autour du monde: le premier manufcrit eft entre les mains de M. Vachier.

M. Commerfon arriva enfin à Paris au mois d'Août 1764; il fe logea près du Jardin du Roi, où il trouva un vaste champ de connoiffances nouvelles à acquérir; il fut bientôt connu & estimé de ceux qui cultivoient la Botanique, & fpécialement de M. de Juffieu, qu'il avoit fur-tout defiré connoître. Un des premiers Médecins de la Cour forma dès-lots un projet pour y fixer un homme de ce mérite; c'étoit de le placer au Château de la Ménagerie du Roi comme Naturalifte, avec

une pension convenable : ce projet fut suspendu par une pleurésie que M. Commerçon eut au mois de Janvier 1765 , causée par des excès d'étude & de travail.

M. l'Abbé de la Chapelle , qui joint à ses connoissances mathématiques & physiques un goût particulier pour l'Histoire Naturelle , ayant appris pour lors que l'on cherchoit un Naturaliste pour faire le tour du monde , l'indiqua à M. Poissonnier , de l'Académie Royale des Sciences , qui jouissoit de toute la confiance du Ministre , & qui fut enchanté d'avoir trouvé un sujet unique pour un semblable voyage.

M. le Duc de Praslin , alors Ministre de la Marine , lui ayant demandé une notice générale des Observations d'Histoire naturelle , qu'il seroit possible de faire dans un voyage tel que celui des Terres Australes , M. Commerçon lui présenta , le 24 Octobre 1766 , un projet d'Observations , qui parut si complet , que l'on en fit des copies dans les Bureaux de la Marine , pour être envoyées dans tous les Départemens , & pour servir de guide dans la suite à tous ceux qu'on pourroit charger de pareilles Observations ; l'Auteur annonçoit cependant qu'il ne regardoit cette pièce , que comme pouvant servir de réponse à ceux de ses parens ou de ses amis , qui , en cas de malheur , seroient assez peu sensés pour dire , qu'*alloit-il faire aux Terres Australes ?*

Au reste , ajoutoit-il en l'envoyant à M. Bernard , » vous pensez » bien que je ne m'oblige pas de réaliser tout ce projet d'Observations. » Il n'est aucun pays en Europe , dans la partie même la plus peuplée » d'Académiciens & de Savans , qui ait été examiné selon le plan que » je propose ; j'en exécuterai ce que je pourrai & le mieux que je pourrai : je considère l'Histoire Naturelle comme un grand vaisseau qu'on » a commencé d'appareiller ; déjà quelques voiles sont mises , j'y en » ajouterai deux , peut-être ; mettra la dernière & prendra le gouvernail qui pourra ».

Dans ce Mémoire il passe en revue toutes les parties du Règne animal , du Règne végétal & du Règne minéral , dont un Naturaliste doit s'occuper : par exemple , à l'article des Oiseaux , il donne la première place aux espèces granivores , dont la chair & les œufs méritent , à tous égards , la préférence ; la seconde , aux aquatiques palmipèdes , qui ne la cèdent guère aux premiers ; la troisième , à ceux qui ont le bec & les jambes grêles & longues , dont le fumet est exquis , mais dont la chair est moins saine ; la dernière enfin , à ceux qui semblent n'être que de pure curiosité , mais dont les naturels du pays savent pourtant quelquefois tirer des vêtemens , des plumes , des ceintures & d'autres ornemens. Enfin , il observe qu'il n'est pas jusques aux espèces rapaces qu'il ne faille encore soigneusement examiner , en ce qu'elles s'opposent

à la multiplication des espèces utiles, soit de celles qui sont naturelles au pays, soit de celles qu'on voudroit y introduire.

Dès le 15 Novembre 1766, M. de Bougainville étoit parti de la rivière de Nantes; mais une grosse mer qui le tourmenta & le démâta, à la vue même de la côte, l'obligea de relâcher dans le Port de Brest pour s'y radouber. M. Commerçon en profita pour se préparer encore mieux à un voyage aussi utile; & les fatigues de ces préparatifs, jointes à un ulcère qu'il avoit à la jambe, le rendirent fort malade. » Ma » santé n'est plus, écrivoit-il à M. Bernard en Janvier 1767, cette » santé athlétique que vous m'avez connue autrefois: mais qu'importe; » qu'elle suffise ou non, l'ame doit regagner en force tout ce que le » corps y perd. Je serai, au pis-aller, mangé des soles ou des requins; » les vers m'auroient-ils moins épargné? Si l'on m'objecte que cela se » fera avec beaucoup moins de cérémonie, je réponds que votre ami » ne les aime pas. Je serai parti, cher ami, quand vous aurez reçu » cette lettre; & ce sera, je crois, sous les meilleurs auspices. J'ai » été ici l'enfant gâté de tout le monde; Intendant, Commissaires- » Généraux & Officiers de la Marine, tous ont été au-devant & par- » delà mes desirs, pour tout ce qui pouvoit être utile à ma personne » & à mes opérations: outre les instrumens d'observations que le Mi- » nistre m'avoit déjà accordés libéralement à Paris, j'ai obtenu encore » ici pour plus de deux mille écus de fourniture, dont je n'ai aucun » compte à rendre. On m'a passé un Valet-de-chambre gagé & nourri » par le Roi. Je reçois des lettres de Paris qui m'annoncent les choses » les plus flatteuses & les plus encourageantes; le Cordon de Saint-Mi- » chel à mon retour, les pensions, toutes les portes ouvertes. . . . » Mais la plus belle pour moi sera celle par laquelle je reviendrai en » Europe.

» Je ne suis déjà plus habitant de la terre, je vous écris en rade » sous l'isle d'Aix. La petite épreuve que j'ai déjà faite de la mer ne m'a » point été pénible; je crois que j'aurai les grâces de l'état de Marin, » je n'ai point encore éprouvé de naufrées. Le Capitaine du vaisseau, » le plus galant homme du monde, qui m'avoit fait faire par extraor- » dinaire une chambre dans celle du conseil, ne l'ayant point trouvée » commode pour moi, m'a forcé d'accepter la sienne propre; je suis » comblé d'attentions de sa part. Ma situation est d'autant plus gra- » cieuse, qu'indépendamment des plus puissantes recommandations » sous lesquelles je suis produit, personne ne voit en moi un concur- » rent à craindre: au contraire, je suis pour tout l'équipage un homme » singulier, amusant & utile; car le salut de cent cinquante hommes » y avoit été exposé à la discrétion de deux Chirurgiens très-jeunes. » Que voulez-vous que je vous dise de plus? Je suis plein de courage & » de

» de résolution , & j'espère dans trois ans d'ici me trouver dans vos
 » bras , &c. »

Au mois de Mai, nos Voyageurs arrivèrent à *Monte-Video*, dans la rivièrè de la Plata en Amérique, après une traversée de trois mois, dans laquelle ils avoient couru les dangers de la mer. M. Commerçon n'y trouva point M. de Bougainville, parce que sa traversée avoit été très-courte & très-heureuse : il n'avoit resté qu'un mois en station à Monte-Video. Ne prévoyant pas que la frégate eût pu se trouver dans ses eaux, il n'avoit laissé aucun ordre, & ce ne fut qu'au retour des Frégates Espagnoles qui l'avoient accompagné & laissé aux Isles Malouines, que l'on apprit qu'il ne falloit plus songer à l'y aller joindre, mais remettre à la voile pour le Brésil. » Notre
 » empressement à nous y conformer, dit M. Commerçon dans une de ses
 » lettres à M. Bernard, est d'autant plus grand, que nous savons qu'il
 » est vivement inquiet sur notre compte : peut-être ne l'est-on pas
 » moins en France, d'où l'on nous a vu prêts à couler bas par l'excès
 » de charge, avec des vents de bout qui ont duré vingt-deux jours,
 » & qu'il nous a fallu supporter toujours presque à vue des côtes
 » d'Espagne & de Portugal, au hasard d'y être écrasés mille fois. Notre
 » attérissement à l'Amérique ne nous a guères moins coûté ; un tour-
 » billon affreux qui a passé sur notre mâc de Beaupré, a pensé nous
 » engloutir à cinquante ou soixante lieues du Cap Frio au-dessus du
 » Paraguai. Nous commençons à oublier toutes les peines de notre
 » navigation dans les douceurs de notre relâche, lorsqu'il a fallu nous
 » livrer aux regrets de la quitter ; reçus à bras ouverts par les gens
 » les plus hospitaliers du monde, les plus avides de voir de nouveaux
 » venus, plongés dans l'abondance de toutes sortes de rafraîchisse-
 » mens, nous n'avions rien à désirer que d'en jouir plus long-tems.
 » Je crois avoir oui dire, après le réglemeut des comptes qui vient
 » de s'en faire, que cet article-là ne coûte pas plus de 126 liv. au
 » Roi pour un équipage de cent douze hommes pendant près d'un
 » mois ; jugez - en par le prix d'un bœuf, qui ne vaut ici communé-
 » ment que vingt sols, & un cheval la moitié moins. Me croirez-
 » vous volontiers, quand je vous dirai que tel Espagnol, qui n'a pas
 » souvent une chemise sur le corps, a soixante chevaux à son ser-
 » vice, & fait le plus souvent tuer un bœuf pour la langue seule ? Le
 » reste est laissé à la vorité ? Ne penserez-vous point que je com-
 » mence à user du privilège que s'arrogent les Voyageurs dans les
 » pays lointains, quand je vous assurerai que, lorsqu'on veut se ser-
 » vir d'un cheval, on le va lancer aux champs, qu'on le fait jeûner
 » absolument sans rien boire ni manger pendant deux ou trois jours,
 » au bout desquels on court dessus trente ou quarante lieues sans

» s'arrêter si l'on veut? A-t-on à descendre pour ses propres besoins,
 » c'est sans débrider, & il suffit alors de laisser pendre la bride libre-
 » ment devant les pieds du cheval; l'animal, aussi patient, aussi do-
 » cile dans le repos que vif & léger à la course, va mourir plutôt de
 » faim que d'avancer un seul pas, fût-il entouré des pâturages les plus
 » verts & les plus tentatifs. Appartient-il à un maître raisonnable, il
 » est débridé après le service, & renvoyé paître; autrement on le laisse
 » tomber d'inanition, pour en entamer un autre qui n'aura pas un
 » meilleur sort, car la plupart des Espagnols sont toujours durs &
 » cruels. Après avoir dépeuplé cette partie de l'Amérique méridionale,
 » ainsi que plusieurs autres, ils l'ont remplie de bœufs & de chevaux,
 » sur lesquels leur empire est aussi tyrannique qu'il le fut autrefois sur
 » les gens du pays; tous les jours on entend dire, tel ou tel va faire
 » une tuerie de trois ou quatre mille bœufs, & cela se fait effecti-
 » vement pour l'unique profit des cuirs. Jugez quelle branche de com-
 » merce utile nous pourrions nous ouvrir dans cette partie du monde,
 » si l'entrée y pouvoit devenir libre aux Marchands; quelle honte que
 » les piaftres soient la seule chose utile que l'on puisse tirer de ce pays-
 » ci, le plus beau, le plus tempéré, le plus fertile de l'Univers, mais
 » aussi le plus inculte!

» L'hiver va commencer ici en même tems que votre été en Eur-
 » rope; je n'ai pas laissé de faire une ample moisson de Plantes,
 » d'Oiseaux, de Poissons, & je voudrois bien que rien ne pût m'échap-
 » per: mais comment faire? Je ne suis ni un Argus, ni un Briarée;
 » une chasse, une pêche, une promenade, me mettent dans l'em-
 » barras de Midas, sous les mains duquel tout devenoit or. Je ne fais
 » souvent par où commencer; j'en perds le boire & le manger; & il
 » faut que notre Capitaine, mon excellent ami, pousse les attentions
 » au point de ne m'accorder de la lumière que jusqu'à minuit: la vive
 » admiration où je suis tombé en voyant tant de raretés, le plus sou-
 » vent nouvelles & inconnues, m'a fait devenir Dessinateur; tant il est
 » vrai que les Rudimens de tous les Arts se réduisent à la pure imi-
 » tation de la Nature, & qu'il ne faut que vouloir bien efficacement
 » une chose pour y parvenir!

» Recevez mes embrassemens; ils sont accompagnés de mille &
 » mille effusions de cœur pour vous & pour mon fils; accoutumez-le
 » à parler de moi, à désirer mon retour, à demander de mes nou-
 » velles; je ne cesse de tourner les yeux vers lui, & d'étendre mes
 » mains paternelles de son côté, malgré la vaste étendue des mers qui
 » nous séparent. O cher enfant! si tu ne dois pas me revoir, je te
 » comble de mes bénédictions; puisses-tu mériter ensuite celles du
 » Ciel!

» Adieu , mon cher ; mes larmes me noyent , vous connoissez mon cœur ; reconnoissez la signature de votre plus véritable ami ».

Ayant mis à la voile pour Rio - Janeiro , Capitale du Brésil , la Frégate arriva en peu de jours par la plus heureuse traversée. M. Commerçon crut relâcher dans le Paradis terrestre de l'Amérique. « Nous pensons , dit - il , en favoriser tranquillement les douceurs » (sur-tout après avoir eu le bonheur d'y être joint peu de tems après » par la Frégate Commandante) : mais nous fûmes cruellement trompés dans notre attente ; toutes sortes de disgrâces nous attendoient » à terre : autant nous avions eu à nous louer de nos premiers hôtes , » les Espagnols , autant nous avons à nous plaindre des Portugais ; » cette nation s'est portée à de tels excès à notre égard , qu'il est à » craindre que le compte que nous sommes obligés d'en rendre à la » Cour , ne fuscite peut-être une guerre , si celle de Lisbonne n'en fait » pas à celle de Versailles les satisfactions qu'on ne manquera pas » d'exiger. Ce ne fut point assez que d'avoir , quelques jours après notre » arrivée , assassiné notre Aumônier , insulté nos Matelots & nos Domestiques ; on alla jusqu'à nos Officiers : M. de Bougainville , mal- » traité lui-même , se vit sur le point d'être arrêté par les ordres de » celui qui règne ici sous le nom de Vice-Roi ; ombrageux comme on » ne le fut jamais , il prit de la défiance de voir en même tems dans » le port trois Vaisseaux de Roi (parce qu'il en étoit survenu un » autre postérieurement à nous). En vain , pour le rassurer , avions- » nous déposé toutes nos poudres dans les magasins Portugais , & lui » avions-nous communiqué notre commission fort étrangère aux intérêts de sa nation ; le souvenir de l'expédition de M. Duguay-Trouin » qui , au commencement de ce siècle , avoit surpris & pillé Rio-Ja- » neiro , le rendit furieux lorsqu'il vit des flammes blanches & des » pavois fleurdelisés sous les fenêtres de son Palais. L'assassinat de » notre Aumônier , commis , à la vérité , par des auteurs ignorés , » ayant porté nos Officiers à en demander hautement raison , & quel- » ques autres sujets de méfintelligence étant encore survenus en même » tems , il n'y eut bientôt plus de mesures gardées ; le Vice-Roi man- » qua essentiellement à nos Officiers qui , à leur tour , le firent trembler » jusqu'au milieu de ses Gardes.

» Cette contrée est la plus belle de l'Univers : au milieu de l'hi- » vers , les oranges , les bananes ; les ananas , se succèdent continuel- » lement ; les arbres ne perdent jamais leur verdure ; l'intérieur des » terres , fertile en toutes sortes de gibier , en sucre , en riz , en ma- » nioque , &c. y offre , sans culture , une subsistance délicieuse à ses » habitans , & à des milliers d'esclaves , qui n'ont d'autre peine que » de recueillir. Les mines dont ce pays fourmille , ne font que des

» mines d'or & de pierres précieuses ; une baie de 12 à 15 lieues
 » de circuit, formée par la plus poissonneuse de toutes les mers, se
 » convertit là dans un port capable de contenir cent mille vaisseaux,
 » si fort à l'abri de tout vent, qu'en tout tems on peut descendre en
 » pirogue à terre.

» Vous connoissez ma fureur de voir ; au milieu de toutes ces hos-
 » tilités, malgré les défenses formelles de nous répandre hors de la
 » ville, en dépit même d'un mal de jambe affreux, qui m'étoit re-
 » venu en mer, j'ai osé vingt fois descendre avec mon Domestique
 » dans une petite pirogue, sous la conduite de deux Nègres, & par-
 » courir, l'une après l'autre, les différentes côtes & les îlots de la baie.
 » M. de Bougainville, qui me tient toujours dans sa main droite,
 » sachant, par le rapport du Chirurgien qui me pansoit, que le moi-
 » dre risque dans ces travaux, étoit de perdre la jambe par la gan-
 » grène, crut devoir y remédier en me mettant obligeamment aux
 » arrêts jusqu'à parfaite guérison, que je n'ai pu obtenir que pendant
 » notre retour à Buenos-Aires ; mais quel autre moyen de me con-
 » tenir ! chaque pas que je faisois, étoit payé d'une découverte ou d'une
 » observation essentielle ».

Au sortir de Rio-Janeiro, nos Voyageurs retournèrent sur leurs pas.
 » Nous voici donc enfin rentrés dans la rivière de la Plata, écrivoit
 » M. Commerçon, & de plus remontés jusqu'à Buenos-Aires, Capi-
 » tale de la Province de la Plata, où une voie d'eau déclarée dans
 » notre vaisseau nous oblige de le mettre en carène ; cette opération,
 » qui ne laissera pas que d'être longue, nous conduira vraisembla-
 » blement jusqu'au mois de Novembre ou Décembre, faisons la plus
 » favorable pour traverser le terrible détroit de Magellan ».

Le Vice-Roi de cette Province proposa à M. Commerçon de
 l'accompagner à Lima, Capitale du Pérou, où il devoit aller par
 terre, c'est-à-dire, en traversant tout le continent de l'Amérique.
 M. Commerçon auroit pu accepter cette proposition, d'autant mieux
 qu'il auroit rejoint les Vaisseaux dans la mer du Sud ; mais il aima
 mieux partager les périls & la gloire du passage du détroit de Magel-
 lan. En effet, après un séjour de trois mois, les Frégates partirent de
 Buenos-Aires au mois de Novembre 1767 ; elles traversèrent la mer
 du Sud, relâchèrent à l'Isle de Taïti, &c. & arrivèrent enfin à l'Isle
 de France après mille dangers, comme on peut le voir dans le voyage
 de M. de Bougainville.

On trouve dans le Mercure de Novembre 1769, la relation de
 l'Isle de Taïti que M. Commerçon m'avoit envoyée, & qui est écrite
 avec agrément & avec intérêt. Les risques & les fatigues du voyage,
 qui finissent pour les autres en arrivant dans quelque port, ne fai-

soient qu'augmenter pour lui qui avoit à scruter l'intérieur des terres ; & en arrivant à l'Isle de France , il se trouva entré dans une nouvelle carrière , lorsque ses compagnons de voyage touchoient au terme de leurs travaux. Dans la Gazette de Berne , du 29 Mars 1769 , en annonçant l'arrivée de M. de Bougainville en France , on publia la mort de M. Commerçon ; mais c'étoit jusques-là une fausse nouvelle.

En arrivant à l'Isle de France , il fut reconnu par un Soldat qui étoit du même endroit que lui ; il regardoit comme un bonheur d'apprendre des nouvelles de sa famille , après deux ans de navigation & d'incertitude : mais quel fut son accablement , lorsque le Soldat lui dit qu'à son passage à Châtillon , il avoit vu toute la famille de M. Commerçon en deuil , sans pouvoir lui dire si c'étoit de son père ou de sa mère ? « Peut-on imaginer , écrivoit-il à son frère le 30 » Novembre 1768 , un état plus cruel que le mien ? Je verse tous » les jours des larmes filiales sur les deux têtes les plus chères que » j'eussé au monde , sans que mon cœur , toujours partagé entre la » douleur de sa perte & l'incertitude de son espérance , puisse envisa- » ger autre chose que l'alternative d'un père ou d'une mère au tom- » beau. Tous mes regrets épuisés sur la mémoire de l'un , se renou- » vellent en considérant que c'est peut-être l'autre qui en doit être » l'objet. O Dieu ! ne rejetez pas la prière d'un fils désolé , & con- » servez-moi du moins celui des deux qui réunit à présent tous les » vœux que j'ai à vous adresser.

» Quelque rapide que soit mon imagination , continue-t-il , ce ne » sera pourtant guères que dans un an que je pourrai repasser en Eu- » rope. Un nouveau remora m'attendoit ici ; j'y ai trouvé M. Poivre , » Intendant de l'Isle de France , chargé de la part du Ministre de me » faire toutes les instances possibles pour m'y arrêter , & m'envoyer , » sur la fin d'Avril , continuer mes observations sur la grande isle de » Madagascar , où l'on prétend former de nouveaux établissemens. » Vous sentez bien que de pareilles instances sont des ordres honnêtes , » mais irrésistibles. On a augmenté mon traitement d'un tiers , on m'a » donné le logement & la table à l'Intendance : ainsi me voilà engagé » dans un nouveau travail ; j'espère cependant qu'il ne durera pas plus » d'une année. Cette continuation de confiance me fait honneur sans » doute ; je vous avoue pourtant qu'il m'en a coûté beaucoup de ne » pas suivre le projet que j'avois de retourner en France , sur tout après » les ennuis , les périls & les maux réels que je venois d'essuyer » dans un voyage de dix mille lieues au moins ; je voudrois bien pou- » voir ne vous rien laisser à désirer sur ce célèbre voyage , & vous » tracer la route que nous venons de faire autour du globe. Figurez-

» vous que , depuis notre départ , nous avons toujours suivi à l'ouest le
 » cours du soleil , & que nous arrivons par le soleil levant ; que par
 » conséquent nous avons passé assez près de vos antipodes , & que
 » nous avions minuit quand vous aviez midi ; & suivant le cercle qui
 » embrasse exactement le plus grand tour du monde , nous avons vu
 » dans l'Amérique méridionale la rivière & la Province de la Plata ,
 » partie du Paraguay , le Brésil , les Isles Malouines , le détroit de
 » Magellan , les Patagons & la terre de Feu ; là nous avons 22 heures
 » de jour , & à peine les apparences de la nuit : mais représentez-
 » vous aussi la plus grande désolation de la nature , l'aise en quelque
 » façon de produire des hommes , & de les y faire subsister. Dans la
 » mer pacifique , nous avons reconnu les terres de Quiros , partie des
 » Terres Australes , grand nombre d'isles nouvelles , une isle incompa-
 » rable (Taïti) couverte d'un peuple immense , qui ne s'est point
 » écarté encore de l'institut de la nature , & chez lequel semble se
 » réaliser l'âge d'or , vainement chanté par les Poètes ; la nouvelle
 » Bretagne & la Terre des Papoux. Dans la mer de l'Inde , nous avons
 » parcouru l'Archipel des Moluques , passé le détroit de Bouton , vu
 » les côtes de l'isle de Java , dont Batavia , la métropole , ne le cède
 » guères qu'à Paris en beauté , & l'emporte sur toutes les colonies des
 » deux Indes , en population , en richesses & en magnificence.

» En quittant Batavia nous sommes entrés dans le détroit de la
 » Sondè ; nous avons côtoyé Sumatra , reconnu l'Isle Rodrigue & re-
 » lâché à l'Isle de France où je suis actuellement. Le beau voyage !
 » entends je dire de tous côtés ; qu'il y a de gloire de l'avoir fait !
 » Oui sans doute ; mais qui peut imaginer ce qu'il en a coûté pour le
 » faire ? Mille écueils affrontés , autant de nuit que de jour ; les rats ,
 » les cuirs de nos vaisseaux apprêtés par la famine qui nous a acca-
 » blés plusieurs mois , ainsi que la disette d'eau ; le scorbut , les dys-
 » senteries qui moissonnoient en même tems la fleur de notre troupe ;
 » & ce qui est plus triste encore , un état de défiance & de guerre
 » intestine nous armant les uns contre les autres : telles sont les om-
 » bres de ce grand tableau d'histoire.

» Malgré cela , ne le dissimulons pas , une nouvelle route frayée à
 » travers des mers inconnues , un détroit (celui de Magellan) dont le
 » nom seul étoit effrayant , ouvert à présent à tous les Navigateurs par
 » la quantité de ports que nous y avons reconnus ou découverts ; un
 » nouveau monde d'isles trouvées & connues acquises sur cette route ,
 » les bornes de l'histoire naturelle & de l'Hydrographie reculées fort
 » au loin , les circonstances en un mot les plus extraordinaires qui
 » caractérisent cette expédition , la feront mettre à juste titre au rang
 » des plus belles qu'on ait jamais faites.

» Je ne partirai point d'ici sans aller faire un petit tour à l'île Rodrigue, & y vérifier si les inscriptions de notre compatriote *Duguesne* y subsistent encore sur une pyramide qu'il avoit élevée pendant le long séjour qu'il fut forcé de faire dans cette île.»

Malgré ses travaux & son zèle, M. Commerçon essuya bien des mortifications. Un jeune Médecin protégé, fut envoyé, en 1768, à l'Île de France pour seconder M. Commerçon, travailler avec lui, & aller ensuite à Madagascar : celui-ci fit ses efforts pour l'électrifier, l'encourager & l'instruire; cela fut inutile, il s'en fit un ennemi : on écrivit contre M. Commerçon, & ses appointemens furent supprimés, à compter même de son arrivée à l'Île de France.

M. Poivre, qui ne l'avoit jamais perdu de vue, sentit cette injustice mieux que personne, & il en fut touché plus que lui-même; en la lui annonçant à son arrivée à Bourbon, il tâchoit de la lui adoucir par tous les motifs de consolation possibles; il lui manda qu'il faisoit son affaire propre de lui continuer ses appointemens, dût-il le faire à ses dépens. M. Commerçon lui répondit que son estime étoit un ample dédommagement de ses peines; que toujours animé du même zèle, il étoit prêt à continuer ses travaux jusqu'à leur fin, sans aucune prétention aux bienfaits de la Cour; qu'il ne vouloit se venger de l'injure qu'on lui faisoit, qu'en redoublant de courage & d'efforts : cependant M. Poivre parvint à dévoiler la trame de l'envie, & M. Poissonnier s'empressa d'obtenir le rétablissement d'une pension qui ne pouvoit être mieux employée.

M. Commerçon écrivoit en 1771 à son frère, qui avoit eu des mécontentemens de famille : « Je voudrois bien, comme vous, n'avoir que quelques petites tracasseries domestiques à essuyer : forti de plus d'épreuves, cassé par plus de travaux que la fable n'en fit supporter à Hercule, vous croyez peut-être que je ne fais que savourer à longs traits les honneurs & les récompenses; il est vrai que l'estime des gens de bien & de mérite, associée au plaisir de bien faire, peut m'être passée pour un article considérable de dédommagement : mais vous n'imaginerez jamais tous les traits de l'envie que j'ai eu à essuyer. Paisibles casaniers que vous êtes, oh! que vous pourriez être heureux dans vos foyers domestiques! Jouissez ou apprenez à jouir des douceurs de votre état. *O fortunatos nimium, sua si bona norint*, me suis-je écrié bien des fois, dans les abîmes, à travers les mers & les écueils, ou au milieu des peuples barbares à la merci desquels je me suis mis si souvent sous la seule sauve-garde de ma confiance!»! Dès que M. Commerçon fut un peu reposé des fatigues de ce voyage, il les eut bientôt oubliées. Dès l'année 1769, il songeoit à demander, quand il seroit de retour, d'aller parcourir l'Amé-

rique pour comparer les productions de la nature dans les parallèles opposés, comparaison qui auroit mis le dernier sceau à ses recherches. « Ayant parcouru déjà tout l'hémisphère austral, il ne me reste, dit-il, qu'à voir le nord de l'Amérique; si le Ministre agréé ce projet, jamais on n'aura rien fait de plus favorable à l'avancement de l'Histoire Naturelle: qu'on ne m'objecte pas que l'hémisphère boréal est déjà assez connu; il faut voir du même œil pour pouvoir judicieusement comparer: ma façon d'observer m'est propre, sans cela je ne pourrais écrire que sur parole; je suis en état de prouver, par une foule d'observations, que les choses même le plus souvent vues, l'ont été très-mal, & qu'il y a presque autant d'erreurs à réfuter, que de découvertes à faire ».

Il méditoit aussi, en 1769, d'établir à l'Isle de France une Académie qui comprendroit tous les genres de Sciences, beaux Arts, Agriculture, &c. & il m'en envoya le projet. « Dans la première classe, celle des Sciences, seroient les Mathématiques, l'Histoire Naturelle, la Physique, la Médecine & les parties subordonnées, &c. Cette Académie ne reconnoitroit point d'autres sujets à traiter que les exotiques; c'est-à-dire Observations & Recherches d'Astronomie, de Géographie, d'Hydrographie, faites au-delà des mers; productions des trois règnes de la nature provenant ailleurs qu'en Europe, Histoire des maladies propres à ces climats, Examen des Terres & des Végétaux naturels à ces pays-ci; des changemens qu'éprouvent ceux d'Europe cultivés ou transplantés, de leurs produits comparés, &c. J'ai sous la main des Virtuoses propres à commencer chaque classe; M. l'Abbé Rochon, M. Veron & un Officier de la Marine du Roi pour les Mathématiques; M. Poivre, le Colonel Puquet, M. Meunier & moi pour l'Histoire Naturelle; M. Bourdier & le Médecin de Bourbon pour la Médecine; quantité de Cultivateurs excellens, bien intentionnés pour l'Agriculture, classe dans laquelle on tâcheroit de faire naître l'émulation, parce que ce seroit de celle-là que la Colonie retireroit des fruits le plutôt. Il y a ici une Imprimerie très-bien montée, mais oisive; on sauroit à peine qu'il y auroit une Académie dans cette partie du monde, qu'on en verroit sortir un volume dont je ferois les trois quarts moi seul, s'il le falloit.

« Un aperçu de mon projet, communiqué à M. Poivre, excellent homme, qui a le *bonum in voluntate*, & le *rectum in intellectu*, lui a extraordinairement plu; & il attend, avec empressement, que je lui en présente les détails: ne pourrai-je pas me flatter qu'il ne plaira pas moins à M. Poissonnier, auquel je vous prie d'en communiquer

» le

» le *Proſpectus* pour le ſoumettre à ſon examen, en le priant, s'il l'approuve, de nous procurer l'appui du Miniſtère».

« Vous voyez, me diſoit-il, dans une lettre du 25 Février 1769, que je cherche les moyens de vous faire revenir de l'idée où je vous ai laiffé, que quoique je travaillaſſe beaucoup, il étoit à craindre qu'il ne parût jamais rien de moi, à cauſe de cette *apathie* que vous m'aviez toujours connue juſqu'à l'inſtant de mon départ. Placé juſqu'alors dans des circonſtances communes, il me falloit des efforts extraordinaires pour m'élever au-deſſus des routes vulgaires : dès qu'au contraire les circonſtances extraordinaires ſe ſont trouvées avoir lieu pour moi, j'ai tâché d'en tirer tout le parti poſſible; j'eſpère vous tromper ſi agréablement à cet égard, que quand vous verrez mes manuſcrits, vous douterez peut-être de donner aucun ſoin à mes colleçons; tandis que ſi vous aviez vu mes collections les premières, malgré tout ce qui m'eſt déveſſé (& ce n'eſt pas peu dire), vous auriez eu lieu de craindre que je ne me fuſſe pas laiffé le tems de les dépouiller : mais auſſi il eſt notoire que de 24 heures de la journée, j'en ai toujours employé utilement au moins 18.

» Je rapporte déjà de mon voyage autour du monde, une fois plus de plantes nouvelles que Tournefort n'en cueillit dans ſon voyage au Levant; ma collection ſeule de fougères & de graminées, ſurpaſſe celles de Scheuchzer & de Plumier. J'ai enrichi à proportion toutes les autres parties de l'Histoire Naturelle, ſans compter les nouvelles récoltes que je vais faire dans cette iſle, dans celle de Bourbon, & ſur-tout dans celle de Madagaſcar, terre de promiſſion pour un Naturaliſte, mais, juſqu'à préſent, bien funeſte aux François».

En même tems, il écrivoit, de l'ſſe de France, à M. Vachier de lui acheter, de ſes premiers fonds, une maiſon près du Jardin du Roi, pour y établir ſon Cabinet, y procurer des ſecours aux Etudians, y mettre un Démonſtrateur d'Histoire Naturelle & ſuppléer au Jardin du Roi, où il n'y a point encore de leçons publiques d'Histoire Naturelle pour les animaux & les minéraux : il n'y en a même encore dans aucun lieu public; mais on eſpère en établir un au Collège Royal.

M. Commerſon commençoit alors à ſuccomber ſous le poids de ſes fatigues; il m'écrivoit au mois d'Avril 1771 : « Les forces & la ſanté ſemblent enfin m'abandonner, & mettre, indépendamment de toute autre raiſon, un terme à mes courſes & à mes travaux; ainſi je ne deſire rien plus ardemment que mon rappel, & j'eſpère le recevoir vers la fin de l'année préſente, pour partir au commencement de l'autre. Tout perclus de rhumatismes, je ſens, peut-être un peu tard, qu'il eſt un terme où il faut s'arrêter, & qu'un zèle, tout louable qu'il eſt, quand il devient immodéré, peut conduire au repentir : en-

» core si je pouvois espérer que ma terre natale me rendît la vigueur,
 » comme le repos, il ne manqueroit rien à la satisfaction que j'aurois
 » de m'en rapprocher : mais ce seroit trop se flatter ; il y a apparence
 » au contraire, que si dans un climat aussi tempéré que celui-ci, j'ai
 » vu renouveler si vivement une maladie acquise primitivement parmi
 » les neiges des montagnes du détroit de Magellan, les hivers de
 » France ne me traiteront pas avec moins de rigueur : quoi qu'il en soit,
 » mon parti est pris ; il faut bien faire une fin, & reporter, s'il est pos-
 » sible, ses os dans sa patrie ».

Dans cette lettre écrite à la fin de 1770, on voit que, relevant à peine d'une grande maladie, il partoit sur l'*Ambulante*, vaisseau du Roi, pour aller passer deux ou trois mois à Madagascar : il ne fut point effrayé par le danger d'un pays qu'on regarde comme le tombeau des François ; il vouloit y aller, autant pour satisfaire M. Poivre, qui avoit encore quelques informations à prendre sur la partie méridionale de cette île, d'où l'on alloit retirer nos établissemens, que pour satisfaire sa propre curiosité, excitée, depuis long-tems, par tout ce qu'il avoit lu & entendu dire de la merveilleuse végétation de cette île : il se livra tout entier à cette curiosité ; il y essuya des peines inouïes ; il en fut bien dédommagé par l'abondance de ses récoltes : voici ce qu'il m'écrivoit le 18 Avril 1771.

« Quel admirable pays que Madagascar ! il mériteroit à lui seul, non
 » pas un Observateur ambulant, mais des Académies entières. C'est à
 » Madagascar que je puis annoncer aux Naturalistes qu'est la véritable
 » terre de promesse pour eux ; c'est-là que la nature semble s'être re-
 » tirée, comme dans un sanctuaire particulier, pour y travailler sur
 » d'autres modèles que ceux auxquels elle s'est asservie ailleurs : les
 » formes les plus insolites, les plus merveilleuses, s'y rencontrent à
 » chaque pas : le Dioscoride du Nord, M. Linné, y trouveroit de quoi
 » faire encore dix éditions, revues & augmentées, de son Système de
 » la Nature, & finiroit peut-être par convenir de bonne foi qu'on n'a
 » encore soulevé qu'un coin du voile qui la couvre.

» Sombres spéculateurs de cabinet, pauvres faiseurs de systèmes, que
 » de châteaux de cartes vous avez faits ! quand serez-vous rebutés de
 » rouler le rocher, qui, comme celui de Sisyphus, retombe toujours
 » sur vous ? Savez-vous que vous n'avez peut-être pas encore un seul
 » genre déterminé ? que tous vos caractères classiques & génériques
 » sont précaires ? que toutes les lignes de démarcation qu'il vous a plu
 » de tracer s'évanouissent, à mesure que les genres & les espèces inter-
 » médiaires comparoissent ? & vous, impitoyables phrasiers, qui avez ac-
 » cablé les parterres élégans de Flore, en y accumulant les lourds ma-
 » tériaux d'un bâtiment gothique ; vous pouvez remettre les fers au feu,

» & en forger de nouveaux liens pour une science qui ne vous offre
 » que des guirlandes de fleurs, & qui s'échappe sans cesse des fers que
 » vous avez prétendu lui donner. Vous aviez osé calculer ses richesses...
 » votre grand législateur ne propose guères que sept à huit mille espèce de
 » plantes : on prétend que le célèbre *Sherard* en possédoit une fois
 » plus ; & un calculateur moderne a cru entrevoir le *maximum* du
 » règne végétal, en le portant à vingt mille espèces... Eh bien ! je
 » vous en ferai voir, à moi seul, vingt cinq mille, & je ne crains pas
 » de vous annoncer qu'il en existe du moins quatre à cinq fois autant
 » sur la surface de la terre ; car pourrois-je raisonnablement me flatter
 » d'être parvenu à en ramasser seulement le quart ou le cinquième ? Il
 » est vrai, qu'excepté le Brésil déjà un peu apperçu, j'ai eu le singulier
 » bonheur de n'avoir récolté que des pays absolument neufs : mais
 » les ai-je exploités seulement à moitié ? mais ne reste-t-il pas
 » encore à voir toutes les terres australes, tout l'intérieur du vaste
 » Empire de la Chine & de la Tartarie Asiatique, le Japon, les Isles
 » Formose & Philippines, & tant de milliers d'autres dans la Mer Pa-
 » cifique, la Cochinchine, les Royaumes de Siam & de Sumatra, l'Inde
 » méditerranée, les trois Arabies, toute l'Afrique intérieure, la Cali-
 » fornie, le vaste continent de l'Amérique ? Combien peu en connoît-on
 » l'inépuisable fécondité ! A-t-on jamais suivi la chaîne de ces ineffables
 » Cordelières, auprès desquelles nos Alpes & nos Pyrénées ne sont
 » que d'humbles taupières ? J'en ai escaladé les dernières extrémités
 » australes qui vont s'abaisser au détroit de Magellan & aux terres de
 » Feu : mais ce n'étoit-là que la lisière ; & cependant qu'elle étoit belle !
 » Qu'on ne m'objecte pas que les plantes doivent se répéter de proche
 » en proche dans les mêmes climats, dans les mêmes parallèles ; cela
 » peut être vrai jusqu'à un certain point, c'est-à-dire pour quelques
 » plantes triviales qui forment un assez petit nombre : mais je puis at-
 » tester que par-tout où j'ai passé, j'ai vu des théâtres différens de vé-
 » gétation ; que le Brésil n'a rien de semblable à la rivière de la Plata ;
 » celle-ci encore moins avec le détroit de Magellan ; bien plus, les
 » deux bassins d'une rive à l'autre, ont leurs côtes tout autrement or-
 » nées. Taïti avoit sa botanique propre ; il n'y a point de comparaison
 » à faire avec les Moluques & Java : enfin c'est quelque chose d'in-
 » croyable que la différence qui se trouve dans les végétaux des trois
 » Isles de France, de Bourbon & de Madagascar, quoique si voisines
 » & si approchantes en latitude. Un ami a bien voulu me faire un
 » herbier des plantes de la côte de Coromandel ; je n'en ai pas reconnu
 » un vingtième dans l'*Hortus* de la côte Malabar, &c. Concluons
 » donc de-là qu'il faut regarder tous les systèmes taits (& à faire
 » pendant long-tems) comme autant de procès-verbaux des différens

» états de pauvreté où en étoient la Science & l'Auteur, à l'époque
 » où il les faisoit. M. Linné se hâte un peu de dire qu'il a fait la
 » voûte de son edifice; il me semble le voir au milieu de toutes les
 » refontes de son Pinax, occupé à remonter un modèle de la Ma-
 » chine de Marly, dont on ne lui jetteroit les pièces de rapport qu'à
 » poignées, après en avoir soustrait les trois quarts: cela soit dit sans
 » déroger au respect que j'ai pour lui, car j'ai toujours été un de ses
 » plus vrais serviteurs.

» Je ne l'ai point observé moins attentivement, ce peuple singulier,
 » (de Madagascar) si paresseux & si intelligent, si doux & si terrible,
 » qui commence toujours par nous bien recevoir, & qui finit par nous
 » égorger; du moins on l'a vu déjà dans deux massacres complete-
 » ment exercés dans ce pays-là, sur tout ce qu'il y avoit de François
 » (sans compter celui des Portugais, ainsi que des Hollandois qui
 » nous y ont précédés). Tout cela ne nous a pas encore assez fait
 » comprendre que c'est nous qui nous y conduisons en barbares, en
 » forçant, par des excès de toute espèce, ces Insulaires, vraiment
 » bons & hospitaliers, à sortir de leur caractère naturel, à devenir
 » cruels, & nous renvoyer enfin à la tête la poudre & les balles que
 » notre mal-adroite cupidité les force de prendre en échange, au lieu
 » des piaffes qu'ils préféreroient volontiers. Ce n'est pas qu'ils fassent
 » comme nous une idole de l'or; ils l'ont sçu réduire à sa juste va-
 » leur, en lui ôtant d'abord la forme bizarre que nous lui avons don-
 » née, pour le changer en anneaux, bracelets, pendants d'oreilles &
 » plaques, dont ils s'ornent à leurs manières, & dont ils parent leurs
 » femmes, leurs enfans, & garnissent leurs armes: pour moi, je puis
 » assurer que dans cette partie, la plus décriée de l'Isle de Madagascar,
 » que j'ai parcourue, même dans un tems critique où l'on se tenoit
 » respectivement sur ses gardes, j'ai été par-tout en veste, un seul
 » jonc à la main, à travers bois, monts & vallées, sans jamais ren-
 » contrer que bon visage d'hôte.

» Je n'ose croire que le Gouvernement n'ait pas eu des raisons pour
 » renoncer à notre établissement du Fort-Dauphin, qui commandoit la
 » partie méridionale de cette Isle. Il avoit, cependant, annoncé des
 » intentions différentes. Ne seroit-ce point, par des informations con-
 » tradictoires, qu'il auroit vu différemment à l'une & à l'autre de ces
 » deux époques, ou simplement dans des vues d'épargne & de réfor-
 » mation? Il ne m'appartient point d'entrer dans l'examen de ces ques-
 » tions; je me borne à mon rôle de Naturaliste. Je crois que pendant
 » le peu de tems que j'ai resté dans ce pays, j'y ai fait un aperçu
 » assez général de ses productions, pour pouvoir en faire, par une
 » opération ultérieure, le parallèle avec la partie du Nord qui semble,

» à quelques égards, digne d'être préférée. La raison de salubrité mi-
 » litoit essentiellement pour la partie du Fort-Dauphin ; celle des plus
 » plus grandes subsistances, des traites plus abondantes en esclaves,
 » en bétail, en grains, en bois précieux, en gommés, résines, &c.,
 » fait sans doute pencher la balance économique vers le Nord de
 » l'Isle : mais malheur à tout Européen que le mois de Décembre
 » (& les suivans jusqu'en Mai) trouveront dans ces parages ! On peut
 » appeller Foulpointe un vaste cimetière de François, au lieu que le
 » Fort-Dauphin étoit sain & habitable toute l'année, propre en un
 » mot à un établissement vraiment politique ; je veux dire à la fon-
 » dation d'une colonie permanente & illimitée ».

Ce fut au retour de cette importante expédition, & en arrivant à
 Bourbon, que M. Commerçon reçut la nouvelle d'une disgrâce à la-
 quelle il n'avoit pas dû s'attendre, & dont j'ai parlé ci-devant. En
 me racontant alors son expédition de Bourbon, il m'écrivait : « Quand
 » je n'aurois pas arrosé toute la terre de mes sueurs, vous seriez peut-
 » être tenté de croire, que par ce dernier ouvrage seul j'aurois mérité
 » quelque chose. Je l'eusse cru comme vous, mon cher, en appré-
 » ciant seulement mon zèle, ma bonne volonté & mon tems employé
 » si scrupuleusement ; dans Athènes, j'eusse peut-être prétendu l'hon-
 » neur du Pritannée ! car enfin je puis prendre pour mon Epigraphe,

Quæ regio in terris nostri non plena laboris !

» Eh bien, malgré tout cela, c'est à décompter, & de beaucoup ; je suis
 » remercié comme serviteur inutile, &c.

» J'ai eu le rare bonheur de faire ma campagne de Madagascar
 » avec M. le Baron de Clugni, un de nos francs-Bourguignons. Il
 » commandoit le Vaisseau du Roi l'*Ambulante*, qu'un autre que lui
 » eût peut-être laissé en canelle sur les récifs du Fort-Dauphin, avec
 » les vents que nous y avons essuyés. Outre l'avantage d'un vaste lo-
 » gement, fait exprès pour toutes mes commodités particulières, j'ai
 » eu tous les agrémens que l'on peut goûter, avec un homme qui a
 » toutes les qualités du cœur & de l'esprit ».

Pour rendre ce voyage de Madagascar plus utile, M. Commerçon
 s'étoit attaché un petit Nègre qui alloit au loin lui chercher des
 plantes, avec un instinct si particulier, qu'il ne rapportoit presque
 jamais deux fois la même plante, & en découvroit toujours de nouvelles.

Après un séjour de quatre mois à l'Isle de Madagascar, il revint
 au mois de Janvier 1771, à l'Isle de Bourbon. « C'est encore, m'é-
 » crivoit-il, un millier de lieues que vous me passerez en compte,
 » puisque c'est un voyage de surrétogation.

Tome V, Part. II. 1775.

» J'aurois toutes sortes de raisons de me féliciter du succès de ce
 » nouveau voyage, si je n'y avois contracté une blessure qui, s'étant
 » aigrie par l'air salin de la mer, m'a forcé de débarquer ici, où je
 » ne resterai que deux ou trois mois, soit pour me guérir, soit pour
 » y faire aussi un aperçu de la Carte naturelle du pays ».

Les Chefs de la Colonie de Bourbon, M. de Crémont & M. de Bellecombe, qui desiroient aussi de faire connoître leur Isle & de la rendre remarquable, se réunirent pour l'y retenir, & demander au Ministre, au nom de la Colonie, que l'Histoire Naturelle de l'Isle de Bourbon, aussi intéressante que celle de l'Isle de France, fût traitée avec une égale distinction; & M. Commerçon desiroit lui-même d'y compléter le grand corps d'Histoire Naturelle, auquel il avoit travaillé pendant deux ans à l'Isle de France.

Le Volcan, qui occupe le milieu de l'Isle, & qui étoit alors terrible, étoit, pour un Physicien, un objet de curiosité: l'expédition qu'il fit à ce Volcan dura trois semaines, & elle fut aussi périlleuse que fertile en observations de toute espèce. « Je ne connois rien, dit-il, dont je sois plus content que de ce travail. La Nature n'a donné à l'Europe que de foibles échantillons de ce qu'elle pouvoit faire en ce genre; c'est à Bourbon, comme aux Moluques, aux Philippines, qu'elle a établi ses fourneaux & ses laboratoires pyrotechniques. J'ai des choses ineffables sur ce sujet: après que l'Académie en aura eu les prémices, le Public peut s'attendre à un bon *in-4°* de Mémoires, plus curieux les uns que les autres ». M. le Duc de la Rochefoucault, qui s'occupe depuis longtems d'Histoire Naturelle, a eu de M. Poivre une caisse d'échantillons, où l'on voit les matières principales de ce Volcan; & l'on verra, par les manuscrits de M. Commerçon, combien il s'y étoit occupé de minéralogie, & combien il étoit profond dans cette partie de l'Histoire Naturelle.

J'ai donné, dans le Nécrologe de 1773, l'Eloge de M. Véron, habile Astronome, mort dans le cours du même voyage. Voici ce que m'écrivait à ce sujet M. Commerçon, qui savoit connoître & priser les talens de tous les genres:

« Mon pauvre ami & compagnon de voyage, pour la partie Astronomique, M. Véron, est mort plein de mérite & de travaux,

*Sic vos non vobis cernitis astra }
 Curritis arva } Sophi.*

» Une fleur en étoile, qui ne fait que se montrer pendant quelques heures, & qui, sur un fond noirâtre, est toute parsemée de larmes,

» a été consacrée pour porter à jamais le deuil de ce pauvre Garçon,
 » avec ce nom *Veronia tristiflora!*

» Le feu de la discorde semble vouloir se ranimer plus que jamais
 » dans nos Colonies, en sorte que notre *Aristide* (M. Poivre), dégoûté
 » de n'y pouvoir faire tout le bien qu'il voudroit, a demandé inf-
 » tamment, & croit obtenir bientôt son rappel: oh! pour lors, la place
 » ne sera plus tenable; & il faudra bien, en tout état de cause, plier
 » bagage ».

A la fin de 1771, il revint de l'Isle de Bourbon à l'Isle de France:
 mais la fatigue & quelques excès auxquels un peu trop de sensibilité
 l'avoit porté, avoient déjà dérangé sa santé; & il a peu travaillé de-
 puis cette époque: il regardoit d'ailleurs sa tâche comme finie, n'ayant
 presque plus rien à entreprendre dans ces climats. En même tems,
 une humeur gouteuse erratique se fixa dans le bas-ventre; elle lui
 causa des douleurs néphrétiques, tantôt dans un rein, tantôt dans
 l'autre, au milieu desquelles il pensa périr plus d'une fois: le levain
 de cette triste maladie lui étoit un peu héréditaire; sans cela on auroit
 eu peine à comprendre que la goutte pût attaquer si fortement un
 Naturaliste, au milieu des fatigues & des voyages. Il en avertissoit son
 frère par une lettre du mois de Juillet 1772, en lui conseillant
 de prévenir cette maladie par la tempérance la plus exacte en tout
 genre.

Dans une lettre du 19 Octobre 1772, il me disoit: « J'ai à peine
 » la force de vous écrire; & le pari peut être tenu au pair, que je
 » vais, comme le pauvre Véron, succomber à l'excès de mes veilles &
 » de mes travaux; après une attaque de rhumatisme gouteux, qui
 » m'a tenu au lit pendant près de trois mois, je croyois être en con-
 » valescence, lorsqu'il m'est survenu une dysenterie, indomptable
 » jusqu'à présent, qui m'a conduit jusqu'au bord du tombeau. Toutes
 » mes forces sont épuisées; je suis déjà plus qu'à demi fondu. Si l'air
 » de la campagne & la diète au riz & au poisson, ne me tirent pas
 » d'affaire, vous pouvez, comme vous me l'avez promis une fois
 » (dans une accès de prophétie, sans doute), travailler à l'Histoire
 » de mon Martyrologe ».

L'immensité des collections que M. Commerçon avoit faites, étoit
 encore un obstacle à son retour; il ne savoit comment parvenir à les
 faire charger dans un vaisseau: ce fut une des raisons qui l'empêchèrent
 de partir avec M. Poivre & M. l'Abbé Rochon, quoiqu'il eût dans
 ce moment plus de facilité que dans toute autre occasion.

Après le départ de M. Poivre, qui avoit fait de notre Naturaliste
 tout le cas qu'il méritoit, celui-ci perdit tous ses agrémens. M. Mail-
 lard, successeur de M. Poivre, faisoit peu de cas des Sciences; M. Com-

merfon fut renvoyé de l'Intendance où il avoit logé jusqu'alors, & obligé d'acheter une maison; il commença à sentir le tort qu'il avoit eu de rester : ses maux augmentèrent lors même que les secours diminueoient; enfin il succomba le 13 Mars 1773.

M. Commerfon avoit fait un testament au mois de Décembre 1766, étant prêt à partir pour les Terres Australes : ce testament qui contient des dispositions assez remarquables, a été imprimé sous le titre de *Testament singulier* : nous en rapporterons deux articles qui feront honneur à sa Philosophie.

« Au cas où je viendrois à décéder dans une ville où il y eût des
 » Ecoles de Médecine ou de Chirurgie, je destine mon cadavre à être
 » porté au plus prochain Amphithéâtre d'Anatomie, pour y être, après
 » deux fois 24 heures d'intervalle, disséqué & servir à l'instruction
 » publique; priant, à cet égard, le Démonstrateur d'Anatomie y pré-
 » posé, d'en faire un squelette artificiel qui puisse déposer perpétuel-
 » lement au public du désir ardent que j'ai eu toute ma vie de lui
 » être utile : heureux si je puis, avant la fin de mes jours, remplir ce
 » vœu dans toute l'étendue sous laquelle je l'ai conçu.

» Je fonde, à perpétuité, un prix de Morale qui sera appelé prix
 » de Vertu, & qui consistera dans une médaille de 200 livres por-
 » tant pour légende, *Virtutis practica Præmium*; & sur le revers, *voit*
 » *immeritus P. C.*; laquelle médaille sera délivrée tous les ans au pre-
 » mier jour de Janvier à celui, de quelque condition, sexe, âge &
 » Province du Royaume qu'il puisse être, qui, dans le cours de l'année
 » précédente, aura fait, sans pouvoir être soupçonné d'ambition, de
 » vanité ou d'hypocrisie, la meilleure action connue dans l'ordre mo-
 » ral & politique: telle, par exemple, qu'un généreux sacrifice de ses
 » intérêts personnels à l'égard d'un malheureux; la libération d'un pri-
 » sonnier opprimé pour quelques dettes considérables, mais désastreuses;
 » le relèvement de quelque famille honnête & ruinée, sur-tout à la
 » campagne; la dotation de quelque orphelin de l'un ou de l'autre
 » sexe; l'établissement de quelque banque où l'on prêteroit aux né-
 » cessiteux, sans gages ni intérêts; la construction d'un port dans un
 » endroit nécessaire, mais échappé à la vigilance du Gouvernement;
 » enfin tout acte extraordinaire de piété filiale, d'union fraternelle, de
 » fidélité conjugale, d'amour honnête, d'attachement domestique, de
 » réconciliation, de reconnoissance, d'amitié, de secours à son pro-
 » chain, de courage dans les périls publics, &c.

» Pour conférer à cette fondation toute l'autorité & l'authenticité
 » possible, ainsi que pour en assurer l'exercice le plus juste & le plus
 » éclairé; je supplie très-humblement Nosseigneurs du Parlement de
 » Paris, de vouloir bien en être les protecteurs, & s'il m'est permis de

» me servir du terme, les exécuteurs; désirant à cet effet, sauf leur
 » meilleur avis, que chaque année, dans la dernière grande Audience
 » du mois de Décembre, il soit rendu compte par tous ceux qui y
 » seront présens, des actions venues à leur connoissance, qui pourroient
 » mériter le prix fondé, pour qu'il plaise à la Cour l'adjuger à qui-
 » conque sera connu par ce moyen, ou par tout autre, en être le
 » plus digne.

» Qu'il me soit permis de placer aux pieds des illustres Magistrats
 » qui exercent l'auguste fonction de rendre la Justice, cet encourage-
 » ment à la vertu dont ils sont les premiers modèles».

Dans ce même testament, M. Commerçon lègue au Cabinet des Estampes du Roi, toutes ses collections botaniques, qui consistoient à son départ, en plus de 200 volumes *in-folio*. Ils comprennent les Herbiers, les recherches de plusieurs Botanistes de nom, & les siennes propres, c'est-à-dire, la dépouille de plusieurs Jardins Académiques, les suites les plus complètes des plantes de tout le Royaume, des Alpes, des Pyrénées, des montagnes de Suisse, de Savoie, du Dauphiné, des Cévennes, du Gévaudan, de l'Auvergne, du Languedoc, de la Provence & des côtes maritimes; même un détachement de la fameuse collection de Tournefort au Levant, laquelle, Tournefort lui-même avoit accordée à un de ses amis (M. Charles, Médecin à Gaunat en Bourbonnois) dont nous avons parlé ci-dessus; enfin l'Herbier fameux de Danti d'Isnard, qui fait partie de cette collection: son beau-frère a déposé en conséquence 300 portefeuilles à la Bibliothèque du Roi; mais on se propose de les rendre à son fils.

Quoique ce legs parût déjà considérable, on sent combien est plus précieux l'Herbier qu'il a formé dans son voyage autour du monde, après avoir pénétré dans des pays où jamais Botaniste n'avoit été, après des recherches faites avec une activité si prodigieuse, que malgré toute la force de son tempérament, elles lui ont coûté la vie.

Le Ministre ayant donné des ordres pour faire transporter à Paris les papiers, les Herbiers & les collections d'Histoire naturelle de M. C., il est arrivé 32 caisses en 1774, & elles sont déposées au Jardin du Roi (1).

(1) M. de Jussieu le jeune, M. d'Aubenton & M. Thouin, ont commencé à en faire l'examen & le dépouillement; nous en publierons une notice plus détaillée, d'après le témoignage de ces habiles Naturalistes. Mais on peut juger par ce qui précède, que l'Histoire naturelle n'a jamais acquis tout à la fois tant de nouveautés & de richesses. Les dessins faits sous les yeux de M. Commerçon, ont été remis

J'ai déjà publié à la fin du voyage de MM. Banks & Solander , imprimé à Paris, in-8°. la relation que M. Commerfon m'envoya d'un Peuple nain de Madagascar , qui est un phénomène d'Histoire naturelle , que M. Commerfon avoit été à portée d'observer lui même , quoique le fait soit contesté par des voyageurs qui ont été dans le même pays. Ces hommes , à peine hauts de trois pieds & demi , qui habitent les hautes montagnes de l'intérieur de la grande isle de Madagascar , y forment , dit-on , un corps de Nation considérable , appelé Quimossé ou Kimossé en langue *Madegasse*. Otez-leur la parole , ou donnez-la aux singes , grands & petits , ce seroit le passage insensible de l'espèce humaine à celle des quadrupèdes : le caractère naturel de ces petits hommes est d'être plus pâles en couleur que tous les noirs connus , d'avoir les bras très- alongés , de façon que la main atteint au-dessous du genou sans plier le corps ; enfin , les femmes , hors l'état de nourrice , manquent toutes par les mamelles ; encore assure-t-on que la plupart sont obligées par nécessité de recourir au lait de vaches pour nourrir leurs nouveau-nés. Quant aux facultés intellectuelles , ils le disputent aux autres Malgaches ; ils sont même plus belliqueux , & se sont maintenus libres dans les rochers qu'ils habitent. Dans le voyage que M. Commerfon fit vers la fin de 1770 , au Fort Dauphin dans l'isle de Madagascar , M. le Comte de Maudave , dernier Gouverneur , lui fit voir , parmi ses esclaves , une femme Quimossé sur laquelle il fit ses observations , en y joignant la tradition du pays sur le caractère & les mœurs de ce petit Peuple.

M. Commerfon avoit aussi observé , sur la fin de 1767 , les géans Patagons dans la baie Boucaut , au détroit de Magellan ; il se trouva au milieu de plus d'une centaine de ces habitans , la plupart de cinq pieds huit pouces , à six pieds. Il n'en vit aucun qui passât six pieds quatre pouces ; aussi M. Commerfon regardoit-il comme une fable ce que l'on a si souvent écrit sur une race de véritables géans , c'est-à-dire , d'hommes beaucoup plus grands , ou d'environ sept pieds & demi , qu'on assure exister dans le même pays.

La vue & le commerce des habitans de Taïti lui avoit inspiré une espèce d'enthousiasme. « C'est le seul coin de la terre , dit-il , où habitent des hommes sans vices , sans préjugés , sans besoins , sans querelles ; nés sous le plus beau ciel , nourris des fruits d'une terre qui est féconde sans culture , régis par des pères de famille plutôt que par des Rois ; ils ne connoissent d'autre Dieu que l'amour. Je lui ai appliqué le nom d'Utopie , que Thomas Morus avait donné

par M. *Joffigny* , son dessinateur , qui avoit fait le même voyage , & l'on y voit une multitude de nouveaux genres , ou d'espèces totalement inconnues.

» à sa république idéale , en le tirant des mots grecs *εὖ* & *τόπος* ,
 » *felix locus* ».

On lui a fait un reproche d'avoir approuvé la licence des mœurs , & leur empressement à offrir leurs femmes aux étrangers : il n'y voyoit que l'état de l'homme naturel , essentiellement bon , exempt de tout préjugé , & suivant sans défiance comme sans remords , les douces impulsions d'un instinct toujours sûr , disoit-il , parce qu'il n'a pas encore dégénéré en raison.

Il admiroit leur intelligence dans les arts nécessaires , leur adresse à saisir & à imiter les choses nouvelles , leur dextérité même à escamoter ce qu'ils croyoient leur être dû en échange de tout ce qu'il y avoit chez eux , & dont ils faisoient part aux nôtres sans aucune réserve. « Notre Prince Taïtien , dit M. Commerçon , étoit un plaisant » voleur : il prenoit d'une main un clou , un verre , un biscuit , mais » c'étoit pour le donner de l'autre au premier des siens qu'il rencon- » roit , en lui enlevant des bananes , des poules , des cochons qu'il » nous apportoit. J'ai vu un Officier lever la canne sur lui , en le sur- » prenant dans cette espèce de supercherie , dont cependant on n'igno- » troit pas le motif. Je me jetai avec indignation entre deux , au hasard » d'en recevoir le coup sur moi-même. Telle est l'ame des marins , » sur laquelle J. J. Rousseau place si judicieusement un point de » doute & d'interrogation ».

Je crois qu'on verra avec plaisir une esquisse de la manière d'écrire de M. Commerçon , & des idées que lui avoit inspirées la découverte de cette Isle singulière , par l'inscription qu'il fit graver sur des médaillons de plomb , & qu'il sema dans l'Isle de Taïti.

*Bonâ suâ fortunâ ,
 Gallorum navigantium duæ cohortes ,
 A clariss. Buginwillæo ductæ ,
 Septimestri à terrarum Americanarum recessu
 Penitus exhaustæ ,
 Siti scilicet ac fame consumptæ ,
 Irati Neptuni omnes jam casus expertæ ,
 Viribusque corporis tantum fere deficientes
 Quantum animis erectæ ;
 In hanc tandem Insulam appulere
 Omni beatæ vitæ suppellectili diuissimam ,
 Re & nomine Utopiam nuncupandam ;*

Quâ nempe Themis , Astræa , Venus ,
 Et omnium rerum pretiosissima , LIBERTAS ,
 Procul à reliquorum Mortalium vitiis ac dissensionibus
 Eternam inconcussamque posuere sedem ;
 Quâ inviolata interest habitantibus pax
 Sanctissimaque Philadelpia ,
 Nec aliud sentitur nisi patriarchale Regimen ;
 Quâ demum integerrima debetur & persolvitur
 Advenis , etiam ingratis , fides , hospitalitas ,
 Gratuitaque omnigenarum terræ divitiarum profusio ;
 Hæc gratitudinis & admirationis suæ testimonia
 Tabellis plumbeis undequaque per Insulam disjectis
 Properante manu exaravit
 Philibertus Commerçon , Castillionnensis ,
 Doctor Medicus , in naturalibus rebus Observator
 A Rege Christianissimo demandatus ,
 Gentis & Naturæ aded benigne
 Adorator perpetuus,
 Idibus Aprilis M. DCC. LXVIII.

M. Commerçon disoit quelquefois qu'il ne croyoit point à la Médecine ; cependant il avoit eu des obligations à M. Fizes , à M. Vachier , & à M. Dumoulin , Médecin de Cluni , & il en faisoit grand cas. Il avoit lui-même du talent , de l'expérience & même du bonheur dans la Pratique : d'ailleurs , il ne refusoit ses conseils & ses secours à personne ; il soulageoit sur-tout les pauvres , & leur rendoit toutes sortes de services , mais il se soucioit peu d'exercer la Médecine. Cependant , ne sachant pas s'il trouveroit , dans l'Histoire Naturelle , de quoi s'occuper utilement , & sa fortune ne suffisant pas pour vivre à Paris , il continua d'y étudier la Chymie & l'Anatomie , en profitant des secours que l'on trouve dans cette Ville , pour se préparer à cultiver un jour la Médecine d'une manière plus suivie. Pendant quatre ans qu'il demeura à Toulon , en Charolois , il fit des guérisons très-remarquables ; & plus d'une fois il y a été regretté dans les circonstances délicates. Il avoit le prognostic excellent ; on se rappelle de l'avoir entendu prédire la mort d'une personne dans un an , dans deux ans , sans s'y être trompé. Il employoit souvent les sangsues à la place de la

faignée ; & il avoit fait sur ces petits animaux beaucoup d'observations & de recherches.

Je lui ai souvent reproché son inertie & son indifférence à publier divers Ouvrages qui lui auroient fait honneur, & sur tout à envoyer de l'Isle de France quelques-unes de ses principales Observations ; mais son ardeur à rechercher, à observer & à rassembler toujours des choses nouvelles, l'étendue immense de ses projets & de ses vues, faisoient qu'il ne pouvoit trouver assez de loisir, ni se satisfaire aisé sur un objet pour le regarder comme fini.

Il s'en excusoit lui-même dans sa Lettre du 25 Février 1769, dont j'ai rapporté ci-dessus un passage. « Je me félicite, ajoutoit-il, de n'avoir pas publié mon Histoire des Poissons, avant cette circonstance, qui me mettra à même de l'amplifier de beaucoup. Au reste, le Journal de mon Voyage est le premier Ouvrage qui doit sortir de mes mains ; j'y suis engagé par état & par honneur ». Il y avoit dans ce Journal beaucoup d'objets, où il n'étoit pas du même avis que M. de Bougainville dans le sien.

Si quelque Naturaliste prend la peine de publier ce voyage, ou du moins les Observations précieuses qui en ont été le fruit, on verra qu'il n'y a personne au monde qui ait travaillé avec plus de sagacité & de constance. Sa diction étoit claire, ses descriptions justes & lumineuses ; elles portoient l'empreinte du génie.

Cependant M. le Président de Brosses ayant lu son Projet d'Observations, fut étonné du style, dont la singularité venoit, ce me semble, de la vivacité de son imagination, & de la vaste érudition qu'il y mettoit sans le vouloir. « C'est un Néologisme des plus singuliers, » disoit cet Académicien, rempli d'emphases, d'expressions & de tournures aussi insolites que recherchées. Il a cru sans doute que ce jargon scientifique éblouiroit ceux pour qui il étoit destiné, en quoi il a peut-être eu raison, *ad populum phaleras*, & rien n'est plus peuplé sur cette matière que ces Messieurs ; mais je tiens pour maître que le Naturaliste doit, peut-être plus qu'aucun autre, écrire d'une manière également claire & simple, & je le soutiendrai toujours ainsi, quoique je ne sois pas fondé en exemple des plus grands Maîtres. Pline, beaucoup trop ingénieux, court sans cesse après les tournures, les allusions & l'esprit ; Valisnieri est toujours poète, & même veut l'être du ton de l'Arioste ; mon ami Buffon lui-même, y met peut-être trop d'éloquence ; c'est un très-beau défaut qu'on peut lui pardonner, car il joint la plus grande clarté dans le style, au ton sublime & élevé qu'il a pris ». Mais si M. Commerçon avoit ce défaut, quand il écrivoit à course de plume, je puis assurer, pour l'avoir vu par moi-même, que rien n'étoit plus clair, plus

précis, plus simple, plus élégant que ses écrits en Histoire Naturelle.

L'Académie des Sciences ayant une élection de Botaniste à faire le 21 Mars 1773, on proposa de différer l'élection jusqu'au retour de M. Commerçon ; mais il fut élu & présenté au Roi, conjointement avec M. de Jussieu le jeune, neveu & héritier des talens des deux illustres Frères, dont l'un fait encore la gloire de la Botanique en France. Cependant M. Commerçon étoit absent ; l'Académie n'avoit jamais reçu le moindre écrit de sa main : mais la réputation qu'il avoit déjà d'un des meilleurs Botanistes de France, fit faire cette double exception en sa faveur. Il n'a jamais eu la satisfaction de le savoir ; il étoit même mort depuis huit jours, dans le tems qu'on fit cette élection, qui étoit une assurance de la place qui lui étoit réservée à son retour.

Il m'écrivit en 1771, qu'en arrivant à Paris, son premier soin seroit de supplier l'Académie de lui accorder des Commissaires pour reconnoître son travail, & prononcer sur la manière dont il avoit rempli les différens objets de sa mission ; & certainement il gagnera à cet examen, & sur-tout à la publication de cette immense collection, où toutes les parties de l'Histoire Naturelle de tous les règnes sont singulièrement perfectionnées.

Il avoit une si grande fureur pour les collections, & il en étoit si jaloux, qu'il ne laissa d'herbier à personne, au retour de son voyage. Il détermina même le Prince de Nassau à se priver de celui qu'ils avoient fait ensemble ; & ce Prince en fit le sacrifice au mérite de M. Commerçon, & à l'extrême envie qu'il avoit d'apporter les premières nouvelles & les premières notions de l'Histoire Naturelle de ces pays, si nouveaux pour les Naturalistes.

On a fait un reproche à M. Commerçon d'avoir souffert qu'une fille le suivit, déguisée en homme, pour faire le tour du monde avec lui : mais le courage infatigable avec lequel elle le suivit & le servoit dans ses pénibles expéditions, prouve qu'il ne pouvoit se choisir un meilleur domestique ; & la discrétion singulière avec laquelle elle resta inconnue pendant plus d'une année sur le vaisseau, prouve qu'elle n'avoit ni les défauts que l'on reproche à son sexe, ni les agrémens qui pouvoient rendre suspect ce déguisement. Cependant les habitans de l'île de Taïti l'ayant reconnue, peut-être à l'odorat, & ayant paru prétendre que les droits d'hospitalité que leurs femmes exerçoient à l'égard des François, fussent payés de retour, M. de Bougainville tira l'aveu de ce déguisement, & fit dès-lors garder à vue cette femme sur le vaisseau. Au reste, le goût de M. Commerçon pour le plaisir, ne le fit point manquer à ses devoirs, & l'on ne s'en aperçut point pendant la durée de son mariage : il vécut avec sa femme dans la

plus tendre union ; & en la perdant , il fut accablé par la douleur.

M. Commerfon étoit d'une taille au deffus du médiocre , ayant environ cinq pieds trois pouces ; il avoit les yeux noirs & grands , le nez aquilin ; il étoit d'une complexion délicate , sèche , fanguine & très-vive. Il étoit extrêmement fobre , ne mangeant que par néceffité & fouvent fans s'en appercevoir.

Il étoit très-agréable en fociété , ayant beaucoup d'érudition , & une mémoire prodigieufe. Il étoit emporté dans la difpute ou le jeu , mais il s'y livroit peu , à caufe de fon extrême application ; il ne voyoit le tems que l'on paffe dans les fociétés , les fpectacles , ou chez les grands , que comme un tems perdu. Il ne prenoit intérêt qu'à ceux qui pouvoient l'inflruire ou s'inflruire avec lui. Il auroit voulu rendre tout le monde Botanifte , parens , amis , domestiques , nègres , &c. M. fon Frère , Chanoine de Châtillon , lui aidoit dans fes travaux , & il fut fur le point de l'accompagner comme Aumônier de vaiffeau , dans fon Voyage autour du monde.

Ses converfations étoient un torrent de feu , d'érudition ; fes expreffions , de la plus grande énergie. Il avoit un peu le défaut de parler librement & hardiment de ceux qui avoient des prétentions en Hiftoire Naturelle ; & comme fouvent il voyoit ces prétentions très-mal fondées , il avoit le ton méprifant , & fe faifoit des ennemis : mais auffi jamais , il ne fe laiffoit vaincre en générofité.

D'ailleurs fon caractère étoit d'être ardent , impétueux , violent & extrême en tout ; au jeu , en amour , dans fes haines comme dans fes amitiés , dans le travail , comme il le fut quelquefois dans les plaifirs ; pour fes intérêts comme pour ceux de fes amis , jamais les obstacles ne l'arrêtoient ; il en devenoit plus ardent dans fes deffeins : la gloire comme la fortune , difoit-il , veulent des gens tenaces & hardis dans leurs entreprifes. Cette vivacité l'entraînoit dans des projets extravagans. Une paffion violente l'égara fur-tout une fois ; mais fes amis le ramenèrent par des réflexions fages dont il étoit fufceptible , & l'égarément ne fut pas de longue durée. Il avoit toutes les qualités du cœur , comme ami , père & mari ; il recevoit avec empreflement & avec amitié fes parens les plus éloignés , que fouvent d'autres euflent cru pouvoir méconnoître.

Extrêmement occupé du fort & de la fortune de fon fils , il étoit naturel qu'il n'oubliât point fes intérêts , en partant pour un fi grand Voyage ; je me fis moi-même un plaifir de contribuer à fes arrangemens.

Mais les peines qu'il fe donna pour augmenter fes fonds à l'Ifle de France , dans la dernière année , c'est-à-dire 1772 , contribuèrent , ainfi que fes excès dans d'autres genres , à abrégér fes jours ; car le voyage

de Bourbon avoit un peu altéré son ardeur pour le travail , en y mêlant celle qu'il portoit dans toute espèce de projet. Je n'ai pas cru devoir le dissimuler dans son Eloge ; j'ai voulu peindre & non flatter un Savant , qui , avec ses défauts , mérite & nos éloges & nos regrets. Les hommes nés avec autant de talent & de courage , sont si rares , qu'ils méritent bien d'être connus , pour servir d'encouragement & de modèle , sur-tout quand l'amour du travail & de la gloire les ont conduits au tombeau. On a vu d'ailleurs ci-devant l'usage intéressant qu'il vouloit faire de sa fortune pour le bien public & pour les progrès de l'Histoire Naturelle.

Il n'a laissé , de son mariage avec Melle Antoinette-Vivante Beau , qu'un fils , nommé Anne-François-Archambaut Commerçon , né le 16 Avril 1762. M. Beau , Prévôt-Curé de Toulon en Charolois , son oncle maternel & son tuteur , est chargé de son éducation ; mais je vois avec regret que la tendresse d'un oncle , qui ne peut se résoudre à se priver de cet enfant , nuira beaucoup à son éducation , & retardera les progrès qu'il devoit faire pour marcher de bonne heure sur les traces de son père , pour nous faire jouir de ses Ouvrages , & mériter lui-même la récompense qu'on lui accordera sans doute pour les travaux de M. Commerçon.

CONSIDÉRATIONS OPTIQUES.

SEPTIÈME MÉMOIRE

Sur le caractère des Atmosphères optiques : (1).

1. **C**E qui s'opère dans certaines circonstances par rapport à la déviation des rayons de lumière & à leur décomposition dans des milieux où nous distinguons aisément les diverses routes qu'elle suit , a paru

(1) Ce sujet , un des plus intéressans de la Physique , & peut-être un de ceux qu'on a le plus négligés , demandoit à être traité de nouveau. C'est à quoi s'est déterminé M. D. T. , Correspondant de l'Académie des Sciences. Les Mémoires que nous avons déjà imprimés , & ceux qui le feront bientôt , formeront , pour ainsi dire , un Traité complet en ce genre. Voyez le premier Mémoire , Tome premier , page 368 , 1773 ; le second , le troisième & le quatrième , dans le Tome second , pages 11 , 271 , 349 ; le cinquième & le sixième , dans le Tome troisième , pages 27 , 116. Si les manuscrits avoient été plus lisibles , il y auroit eu moins de fautes d'impression : en voici l'Errata.

devoir

mosphères de tous les corps quelconques , plongés dans l'air (1), d'opposer plus de résistance que l'air ambiant à la transmission de la lumière, & de l'écarter de la perpendiculaire en la réfractant.

Je terminerai ce Mémoire , en observant qu'il résulte de ce qui précède , que lorsqu'un rayon de lumière AB , passe obliquement de l'air dans le verre , & traverse ainsi son atmosphère , il se détourne dans l'atmosphère selon une direction BC , qui l'écarte de la perpendiculaire , & ensuite dans le verre , selon une direction CD qui l'en approche ; & qu'il arrive que par la seconde réfraction , qui s'exécute dans un sens opposé à celui de la première , & (en conséquence d'une bien plus grande différence entre les réfringences du verre & de son atmosphère , que celle qui a lieu entre les réfringences de cette atmosphère & de l'air) avec un degré d'intensité beaucoup plus considérable que dans la première réfraction , le sinus de réfraction dans le verre est bien moindre que le sinus d'incidence dans l'air.

L E T T R E

A L'AUTEUR DU JOURNAL,

SUR LA PESANTEUR DES CORPS ;

Par M. DAVID, Docteur en Médecine, & Chirurgien en Chef de l'Hôtel-Dieu, Professeur Royal de Chirurgie à Rouen.

JE présumois que la Réponse aux Réflexions de M. le Sage (2) sur les Expériences du R. P. Bertier , que j'avois eu l'honneur de vous adresser il y a une année , ne vous étoit pas parvenue ; & je voyois sans regret qu'elle n'avoit pas été rendue publique , d'autant mieux que cette Pièce , écrite dans un moment où je venois de lire les réflexions un peu dures de M. le Sage , contient quelques expressions que j'en aurois retranchées , si j'eusse pensé qu'elle n'eût pas été mise en oubli : car je me fais un devoir de dire ici , qu'en attaquant la loi du carré du grand Newton , je n'ai jamais cessé d'avoir pour lui & pour les hommes célèbres qui sont ses partisans , tout le respect qu'ils méritent ; mais je crois que de grands noms ne doivent point servir d'égeide à l'erreur , & que les opinions des

(1) Voyez le Mémoire suivant, n°. 13.

(2) Voyez Tome second, 1773, page 378.

hommes, quelque accréditées qu'elles soient, peuvent être combattues par des raisonnemens & des faits (1). Un respect servile pour ces opinions anéantiroit bientôt une science comme la Physique, qui est spécialement la science des faits, & qui est bien éloignée d'être parvenue au point de perfection auquel elle peut atteindre.

Ma réponse à M. le Sage, que vous avez bien voulu insérer dans votre Journal de Décembre dernier, l'invitation que vous m'y faites de vous communiquer mes expériences sur la Pesanteur des Corps, me forcent à entrer pour quelque chose dans la discussion d'une question qui depuis quelque tems paroît avoir fixé l'attention des Physiciens; mais pour mettre les Lecteurs en état de porter un jugement avec plus de connoissance de cause, il est bon de remonter sommairement à l'origine des faits qui ont déterminé l'opinion la plus généralement adoptée touchant les loix que les graves suivent en se rapprochant librement du centre de la terre.

L'expérience de M. Richer à Cayenne, & celles faites à Paris, à Londres, & dans les pays du Nord, ayant prononcé qu'il falloit allonger la verge du pendule vers le nord, & la raccourcir vers l'équateur, on eut dès-lors la preuve que la pesanteur étoit plus active du côté des pôles que du côté de l'équateur. Huygens, sans s'en prendre à la différence des diamètres de la terre qu'on ne soupçonnoit peut-être pas encore, crut trouver l'explication de ce phénomène dans la force centrifuge, plus grande pour les corps placés sous l'équateur, que pour ceux placés sous les parallèles du côté du nord; & cette explication, dont je montrerai ailleurs le défaut, fut saisie avec avidité (2). MM. Picard & Cassini ayant mesuré ensuite quelques degrés du Méridien de Paris, & ayant trouvé que ces degrés diminuoient du midi au nord, on en conclut une différence dans les diamètres de la terre, & il fut jugé d'après ces mesures, que son grand diamètre passoit par l'équateur, & son petit par les pôles: cette conséquence paroissoit une suite nécessaire de l'action de la force centrifuge qui, ayant agi sur un globe mollasse comme la terre dans son origine, avoit dû favoriser son élévation vers l'équateur; mais quelque tems après, un Géomètre ayant prétendu prouver que la ligne de gravité, au lieu d'être directrice au centre d'une planète à diamètres inégaux, devoit toujours être perpendiculaire à la tangente au point de la surface, & ses preuves préten-

(1) Des raisonnemens & des faits ne suffisent guères dans des matières qui sont toutes de Géométrie & de Calcul.

(2) L'observation de l'applatiffement de Jupiter étoit dès-lors une preuve de cette explication, & même de l'applatiffement de la terre qui étoit une suite de la force centrifuge.

dues ayant été admises, la conclusion déduite des mesures prises par MM. Picard & Cassini fut changée, & il fut décidé, d'après ces mêmes mesures, que le grand diamètre du sphéroïde passoit par les pôles, & le petit par l'équateur: c'étoit une opinion presque généralement adoptée par les Savans sur la fin du siècle dernier (1).

Newton, le grand Newton, avoit déjà donné son Ouvrage intitulé, *Principia Mathematica Philosophiæ naturalis*; mais cet Ouvrage ne jouissoit pas encore de la grande célébrité qu'il a acquise depuis: c'est-là que, d'après les raisons que j'ai exposées succinctement dans ma réponse à M. le Sage, il crut avoir démontré que l'attraction qu'il admettoit comme principe de la pesanteur des corps, agissant en raison inverse du carré de la distance au centre, les graves devoient y tendre avec d'autant plus de vitesse, qu'ils étoient placés plus près de ce centre; d'après cette loi, qui eut d'abord bien des antagonistes & des partisans, la terre fut conclue aplatie par les pôles, & élevée vers l'équateur, & cela, toujours d'après l'accélération du pendule vers le nord, & son retardement à la Cayenne, qui étant des faits constans, devenoient la base de toutes les théories: mais les mesures des degrés du Méridien, entre Collioure, Paris & Amiens, ne se prêtoient point à une pareille conclusion, qui eût demandé l'agrandissement des degrés, en allant du Midi au Nord (2). Malgré cela Newton, dont la réputation alloit toujours en croissant, entraînoit, par la force de son génie géométrique, presque tous les Savans vers son opinion: elle étoit déjà assez généralement adoptée, lorsqu'on se proposa de vérifier la base de M. Picard; on y trouva de l'erreur, & cette erreur fut à l'avantage de l'opinion du Philosophe Anglois.

On mesura de nouveaux degrés de Méridien, & il parut prouvé, d'après ces nouvelles mesures, & sur-tout d'après celles prises au Pérou, & vers le cercle polaire, que ces degrés s'agrandissoient en allant de l'équateur vers les pôles. La grande question de la figure de la terre parut alors terminée; & la loi de la pesanteur, en raison inverse du carré de la distance au centre, n'eut plus que quelques an-

(1) Cette opinion n'a jamais été admise par les Géomètres, & l'on a toujours soutenu que les mesures faites en France étoient insuffisantes pour prouver ce paradoxe. Dès qu'on eut mesuré un degré en Laponie en 1736, l'aplatissement vers les pôles fut reçu de tout le monde.

(2) Cet agrandissement est exactement conforme à la théorie de Newton & à l'effet de l'attraction: il n'y eut que quelques Astronomes, peu Géomètres, qui, au commencement du siècle, crurent que les degrés du Nord devoient être plus petits sur la terre aplatie vers les pôles; ils furent dé trompés par un Ingénieur nommé Robin, dans le *Journal Littéraire* 1717, Tome IX, page 416.

tagonistes, parmi lesquels l'on comptoit cependant encore le célèbre Fontenelle (1), le Cardinal de Polignac, le Père Castel, l'Abbé de Condillac, l'Abbé Noller, &c.

Mais ce qui vaut encore mieux que toutes ces autorités contre le système Newtonien, quelque respectables qu'elles soient, c'est que la marche des partisans du quarré n'étoit pas exacte; qu'ils avoient commencé par poser en fait ce qui étoit en question, & qu'ils avoient négligé des expériences concluantes qui pouvoient justifier ou infirmer leur principe. Les graves pesoient plus vers les pôles que vers l'équateur, on ne pouvoit en douter: mais falloit-il en conclure que le petit diamètre du sphéroïde passoit par le premier, & le grand par le dernier de ces endroits? Avant de poser une pareille assertion, il falloit choisir un lieu où l'on pût tout-à-la-fois avoir un rayon terrestre plus court & l'autre plus long, & s'assurer si les graves placés à l'extrémité du plus long, avoient moins de pesanteur que ceux placés sur le plus court. Le voisinage des Alpes, des Pyrénées, nous offroit ce moyen.

Le sommet des Alpes auroit été comparé, sans crainte de se tromper, à la situation de Cayenne vers l'équateur, & le pied de ces montagnes auroit représenté les lieux situés vers le nord. En plaçant une pendule au haut & une au pied de la montagne, on auroit su si effectivement c'étoit celle placée à l'extrémité du long rayon, ou celle placée sur le plus court, qui auroit retardé: par de telles expériences, préliminairement faites & suffisamment répétées avec des pendules bien comparées, on n'auroit plus couru le risque de bâtir une théorie sur un principe faux, ou au moins douteux; car il est évident (2) qu'on est sur le grand diamètre du globe au sommet, & sur le petit lorsqu'on est au pied de la même montagne, au lieu qu'on n'est pas assuré d'être plutôt sur l'un que sur l'autre, au pôle ou sous l'équateur: invoquera-t-on la mesure des degrés du Méridien qui, nous les donnant plus grands vers les pôles que vers l'équateur, entraîne, dit-on, nécessairement l'applatissement de la terre vers le premier de ces endroits? mais cette conclusion est déduite d'un principe évidemment faux, savoir que les graves pèsent par une perpendiculaire à la

(1) Toutes les personnes que l'on cite ici n'étoient ni Géomètres, ni Astronomes de profession; on n'oseroit pas citer les absurdités du fameux Scaliger contre la précession des équinoxes, ni les passages des Saints-Pères contre l'existence des antipodes.

(2) Cela n'est nullement évident; parce qu'en s'élevant sur des montagnes d'une très-grande densité, on augmente plus la pesanteur qu'on ne feroit en se rapprochant de la terre, comme l'ont prouvé M. Bouguer dans la Figure de la Terre, M. d'Alembert dans ses Opuscules, & M. de la Lande dans le Journ. des Sav.

tangente au point de la surface; d'où dérive une autre conséquence absolument infoutenable, que sur une planète plate on parcourroit plusieurs centaines de millions de lieues sans mesurer un demi-degré au ciel; & cela parce qu'on suppose, contre toute vraisemblance, que les lignes de gravité sur une planète de cette forme, quoique distantes d'un pareil espace, restent toujours parallèles, ne formeroient jamais, rapportées aux étoiles fixes, vu leur éloignement immense, une ouverture sensible (1).

Pour avancer de pareilles propositions, il falloit avoir oublié que la planète la plus plate qu'on puisse supposer est la sphérique; car sur une planète de cette forme, la ligne de gravité fait par-tout angle droit avec la surface. Si cette condition, qui appartient exclusivement à la planète sphérique, est accordée, comme on le veut, à la surface plate, par exemple, d'un des côtés d'une planète cubique, ne seroit-ce pas confondre le cube avec la sphère? Dans celle-ci, la ligne de gravité n'est constamment perpendiculaire au point de la tangente à la surface, que parce qu'on est par-tout également distant du centre. La planète cubique ne nous présentant pas cette condition, on iroit en montant depuis le milieu de tous les côtés du cube jusqu'à ses angles, qui seroient le sommet de montagnes énormes; car monter s'est s'éloigner du centre: on s'en éloigneroit constamment dans ce cas; & la ligne de gravité ne seroit ici rien moins qu'angle droit avec la tangente au point de la surface, & l'on mesureroit au ciel 45 degrés du milieu d'un des côtés du cube à ses angles.

Cette vérité est si sensible, si incontestable, que d'une planète absolument sphérique, où la ligne de gravité fait par-tout angle droit avec la tangente à la surface, on ne peut faire une planète cubique que par une addition ou une soustraction de matière, qui ne se faisant point également sur toute la superficie de la sphère, y produiroit nécessairement des montagnes; mais cette addition ou cette soustraction ne changeroit point la direction de la ligne de gravité qui doit être dans toutes les planètes, de quelque forme qu'on les suppose, directrice à leur centre (2). La perpendicularité à la tangente au point de la

(1) Toutes ces assertions se trouvent dans tous les Auteurs qui, depuis un demi-siècle, ont traité la question de la figure de la terre. *V. mesure des trois premiers degrés du Méridien*, tome 2, page 236; *Astronomie de M. de La Lande*, tome 2, pag. 1002; *Figure de la Terre*, par M. Maupertuis, page 8: & elles sont bien démontrées, parce que dans une terre plate, les directions de la pesanteur iroient concourir à une distance infinie, & seroient parallèles entr'elles.

(2) Cette assertion n'est fondée sur aucune espèce de preuve; mais il est démontré par la théorie & par l'expérience, que la pesanteur est perpendiculaire à

surface, n'est qu'un accident qui ne doit se rencontrer que sur les planètes sphériques, comme il sera aisé de le démontrer contre les assertions de presque tous les Géomètres.

C'est parmi ce conflit de raisonnemens & d'autorités, pour ou contre le système Newtonien, que l'on fut instruit des expériences faites aux Alpes, à des stations différentes : ces expériences, soit réelles, soit chimériques, comme le prétend M. le Sage, parurent donner l'inverse du produit auquel on auroit dû s'attendre, d'après la loi Newtonienne de la pesanteur; car elles donnèrent du retardement dans les stations inférieures, & de l'accélération dans les stations supérieures. Ce résultat qui fut annoncé dans le Journal des Sciences & des Arts, en 1769 & 1771, étonna un peu les partisans du célèbre Anglois: mais quelques-uns des plus accrédités eurent bientôt trouvé des raisons tirées de l'attraction même, pour fauver les loix Newtoniennes du discrédit dans lequel elles pouvoient tomber, d'après de pareilles expériences; & ces raisons, qu'un Physicien ordinaire n'oseroit peut-être pas avouer, sont celles que M. Bouguer avoit données d'avance, & dont j'ai parlé dans ma réponse à M. le Sage, savoir que *le rapport entre la densité des montagnes & du fond des vallées peut être tel que, même suivant les loix de l'attraction Newtonienne, la pesanteur soit plus active au sommet qu'au pied des montagnes*. Mais pour que ce raisonnement, tout futile qu'il est, pût être opposé à des expériences qui feroient crouler tout le système Newtonien, il eût fallu que c'eût été à une seule station supérieure que le phénomène de l'accélération se fût fait appercevoir; mais si ce phénomène a eu constamment lieu (1) dans toutes les stations supérieures, en conclura-t-on que par-tout la densité de la montagne est si supérieure à celle de son pied (qui n'est lui-même que la base de cette montagne), que les loix Newtoniennes ne sont point interverties par des expériences qui paroissent démentir formellement la loi de l'attraction en raison inverse du carré des distances?

Sans combattre des faits par de pareils moyens, il me semble qu'on eût dû répéter les expériences. Ou elles eussent donné les mêmes ré-

la surface de la terre. Voyez M. Clairault, *Théorie de la Figure de la Terre*; cela est même évident par les niveaux d'eau qui s'accordent par-tout avec les niveaux à perpendiculaire, & par le niveau de la mer qui, sans cela, couleroit toujours du côté où seroit l'angle obtus supérieur de sa surface avec la direction de la pesanteur.

(1) Ce phénomène n'a jamais eu lieu, puisque les expériences sont fausses; mais quand il auroit eu lieu vingt fois, en pourroit-on conclure autre chose, sinon qu'il y a eu 20 montagnes plus denses & plus compactes que le noyau général de la terre, dont on ignore la texture ou les cavités?

ultats que ceux annoncés, & alors ces expériences devenoient précieuses, en confirmant une vérité intéressante pour la Physique : ou elles eussent donné de l'accélération pour la pendule inférieure, & du retard pour la supérieure, comme le veut la loi de Newton; & dans ce dernier cas, cette loi recevoit une sanction qu'elle n'a point encore eue, & que des raisonnemens seuls ne lui donneront jamais (1) : mais au lieu de suivre une marche aussi simple, aussi naturelle, on prend le parti de traiter ces expériences de chimériques. Une pareille conduite annoncerait presque qu'on craindrait qu'elles ne présentassent un résultat peu conforme à celui qu'on desireroit.

C'est sans doute dans l'impossibilité de faire de pareilles expériences, que le R. P. Bertier, qui cultive utilement la Physique à Paris, crut y suppléer, en pesant des poids à des élévations différentes; on connoît le résultat de ses expériences qui, selon lui, donnent un excès de pesanteur bien marqué pour les graves placés à la station supérieure (2). J'ai répété ces mêmes expériences, avec un de mes Confrères, à l'Académie des Sciences de Rouen, M. Scanegati, aussi bon Physicien qu'habile Mécanicien; mais il s'en faut de beaucoup que nous ayons eu les résultats annoncés par le Père Bertier.

Ayant choisi, dans la tour de Saint-Ouen, un lieu élevé de 170

(1) Cette loi n'est pas fondée sur des raisonnemens, mais sur l'universalité de tous les phénomènes observés depuis un siècle dans l'Astronomie, dont il n'y a pas un seul qui y résiste.

(2) Les Géomètres assurent que la différence de pesanteur sur un aussi petit espace, est inappréciable dans la théorie de la pesanteur; & que si l'on en trouve par expérience, elle ne peut venir que de la densité de l'air qui fait diminuer la hauteur du baromètre d'une ligne sur 72 pieds environ, ce qui doit faire paroître les graves plus pesans à une grande hauteur. Je vais donner à cette occasion le précis d'une lettre dans laquelle M. *Maret*, Secrétaire de l'Académie, rapporte les expériences qui viennent d'être faites à Dijon. Le plateau, chargé des poids, est à 122 pieds & demi au-dessus du sol; celui que l'on descend, tombe à 2 pieds de terre. Pour connoître la densité de l'air, nous avons fait le vuide, & il s'est trouvé qu'à 3 pieds de terre, il pesoit $\frac{1}{3}$ plus que dans le haut de la tour à 128 pieds. L'expérience avec la corde a donné un équilibre parfait; avec le fil de fer, pareil équilibre. En substituant des plots de bois aux poids du métal, il a fallu ôter du plateau supérieur dix gros, ce qui paroît prouver l'effet de la densité de l'air, & du volume des corps pesés dans ce fluide.... Ce qui nous surprend, ajoute M. *Maret*, c'est que le fil de fer, qui a soutenu 200, ne nous a pas donné cette augmentation de pesanteur que vous avez apperçue. (*Voyez nos expériences sous le Dôme des Invalides, dans le Cahier de Décembre 1774, insérées dans la réponse au Perc Bertier*). La différence vient peut-être de ce que nous opérons dans un endroit où il n'y a point de courant d'air.

Cette augmentation est donc précisément celle que le volume des poids & des balances doit produire, relativement au volume d'air qui diminue de $\frac{1}{332}$ à 13 toises d'élévation. Voyez le Livre de M. *du Luc*, sur les variations de l'atmosphère.

Tome V, Part. II. 1775.

pieds au-dessus du pavé de l'Eglise, là, munis d'un fléau des plus mobiles, nous plaçâmes, sur chacun des plateaux qui y furent adaptés, 175 livres en poids, & non pas 75 livres, comme le dit l'Auteur des Expériences faites sous le Dôme des Invalides, & dont on rend compte dans le Journal de Physique, du mois de Décembre dernier (1); nous eûmes la précaution de faire partir de chaque extrémité de ce fléau un fil de fer assez gros, recuit & bien étendu, qui, passant à travers le plateau supérieur, venoit se terminer à un pied au-dessus du pavé de l'Eglise, où il portoit un second plateau qui fut chargé de 12 livres. Tous ces poids, tant supérieurs qu'inférieurs, furent mis dans un si parfait équilibre, que le poids d'un demi-gros, ajouté à l'un ou à l'autre des plateaux supérieurs, le faisoit constamment trébucher. Cette expérience, répétée plusieurs fois avec le même succès, on descendit les 175 livres placées sur l'un des plateaux supérieurs, pour les mettre dans un des plateaux inférieurs; & cette transposition seule fit perdre l'équilibre d'une manière marquée, mais ce ne fut pas en faveur du poids inférieur. Le supérieur l'emporta constamment, & il fallut un peu plus d'un gros pour rétablir l'équilibre, & deux gros moins 15 grains pour faire passer du côté du poids inférieur, l'aiguille du fléau remise au milieu de la chaise; & dès que cette petite addition étoit enlevée, l'aiguille repassoit peu à peu du côté opposé. L'on répéta cette expérience assez de fois, pour pouvoir en quelque sorte prononcer affirmativement; mais un résultat aussi foible, qui est au-dessus même de celui que la nature devoit fournir, en supposant que la gravitation agit en raison directe de la somme des poids, & de l'excès de hauteur d'un lieu sur l'autre, ne nous permit pas de donner une assertion bien formelle à ce fait: cependant ce que nous avons vu, & avec nous plusieurs Confrères & Curieux, instruits en Physique, ne nous parut rien moins que probatoire pour la loi de la gravitation en raison inverse du carré de la distance au centre, laquelle nous auroit montré l'équilibre rompu en faveur du poids inférieur. Le doute est un état pénible, & nous nous proposons bien d'en sortir, en faisant de nouvelles expériences plus propres à décider la question. Quelques contre-tems les retardèrent, & ce ne fut que le 26 Juillet dernier que nous pûmes nous livrer à un nouveau travail à cet égard.

Nous ne pouvions guères nous procurer une plus grande élévation; mais nous pouvions faire nos expériences sur de plus grandes masses. Après nous être pourvus d'un fléau très-mobile, qui pouvoit porter

(1) C'est une erreur qui se trouve dans le compte rendu de la Séance publique de l'Académie des Sciences de Rouen, dans le Journal d'Octobre dernier.

trois mille livres, nous le plaçâmes à la même élévation de cent soixante-dix pieds.

Chacun des bras du fléau fut chargé de onze cens vingt livres; & de l'extrémité de l'un de ces bras, partoit une corde, qui, en passant à travers le plateau, se terminoit près du pavé de l'Eglise où elle portoit un second plateau, qui avoit été chargé de différens poids pour l'étendre. & la détordre avant de commencer l'expérience; cette corde resta même chargée de cinquante livres. Le plateau qui répondoit au plateau inférieur, soutenu par la corde, se trouvant chargé de onze cens vingt livres, fut en équilibre avec les poids du côté opposé; & cet équilibre, par le moyen de tares ajoutées peu-à-peu, se trouva si parfait, qu'une once, ajoutée de l'un ou l'autre côté alternativement, faisoit toujours passer l'aiguille du fléau de ce côté. Cette expérience, souvent répétée, donnant toujours le même résultat, nous fournit la preuve de la grande perfection du fléau que nous avons fait préparer exprès. Les onze cens vingt livres descendues & placées dans le plateau, soutenu par la corde, ne nous donnèrent plus l'équilibre, que nous avions apperçu cent soixante-dix pieds plus haut; il se trouva encore cette fois-ci rompu en faveur du poids supérieur, & le poids d'un once ne put remettre l'équilibre entre les deux poids: il fallut une once six gros, & alors, nous nous retrouvâmes au point de pouvoir opérer le trébuchement, de l'un ou de l'autre côté à volonté, par l'addition d'une once.

Nous avons pris toutes les précautions dont nous étions capables pour éviter l'erreur; la portion du fléau qui resta chargée supérieure-ment, pendant qu'on descendit les poids du côté opposé, fut soutenue, afin qu'il n'y eût pas le plus petit dérangement dans la manière d'être du coôteau du fléau, au moment où les deux poids avoient été mis supérieure-ment en équilibre: on fit même plus, le bassin inférieur chargé de tous son poids, on tint pendant assez long-tems baissée la partie du fléau qui répondoit au poids inférieur, afin de voir si cette manœuvre, qui ne pouvoit qu'être avantageuse à ce poids, ne lui rendroit point l'équilibre qu'il paroïsoit d'abord avoir perdu; mais elle fut inutile: l'aiguille ramenée au milieu de la chaffe, laissée même d'une manière marquée du côté du poids inférieur, repassa constamment du côté opposé; & il fallut, comme auparavant, deux onces moins deux gros pour rétablir l'équilibre.

Voilà les faits tels que nous les avons vus, & les procédés que nous avons suivis; l'Auteur des dernières expériences faites au Dôme des Invalides, qui paroît chercher la vérité de bonne foi, doit avoir l'attention, dans la répétition qu'il se propose des mêmes expériences, de faire recuire son fil de fer, de remonter à chaque expérience

les poids descendus, de les mettre de nouveau en équilibre avec les poids supérieurs, & que ce soit exactement les mêmes poids qui ont donné l'équilibre (1) supérieurement, qui soient opposés en bas aux poids restés dans le bassin d'en haut. La différence de douze gros trouvée en faveur d'un poids de cent livres placé inférieurement, lorsqu'il étoit soutenu par un fil de fer, est très-certainement une erreur dont il s'apercevra dans de nouvelles expériences. J'en dis autant de celle faite avec la corde; car à supposer, comme j'ai lieu de le penser, que le poids supérieur eût eu sur l'inférieur un excès de pesanteur, cet excès n'eût pas dû être de douze gros sur deux cens livres (2); la corde aura donc vraisemblablement perdu de son poids en se détordant. Je lui conseillerois donc, s'il veut répéter les mêmes expériences sur des poids considérables, tels que ceux dont nous nous sommes servis en Juillet dernier, au cas qu'il se serve de corde, d'en prendre une qui auroit été goudronnée, qui auroit déjà servi, & qui auroit été alongée autant qu'elle peut l'être, avant de commencer ses opérations.

Je crois encore devoir avertir l'Auteur de ces expériences, qu'il est fort inutile qu'aucun Maître Balancier dirige le fléau & le manie, parce que, à l'aide de quelques tours de main, ils ont l'art de faire pencher la balance de l'un ou l'autre côté; il est à craindre qu'ils ne choisissent celui pour lequel inclinent ceux qui font les expériences. Tout ces précautions ne sont pas indifférentes, dans des expériences qui doivent donner des résultats aussi foibles que ceux que l'on doit attendre de la part de masses égales, dont on examine la somme de gravité à des stations aussi peu différentes que celle que nous pouvons nous procurer (3): mais, quoi qu'il en soit, les pendules placées à

(1) Dans l'expérience du 6 Décembre 1774 (Voyez le Cahier de ce mois), les mêmes poids qui avoient servi au haut du Dôme, servirent dans le bas, & ce fut ceux du même plateau.

(2) Pourquoi pas de 12 gros sur 200, quand le Pere *Berthier* a trouvé plus de 2 livres sur un poids de 130 placé à une élévation de 45 pieds, tandis qu'ici il s'agit d'une élévation de 168? Cela prouveroit la difficulté de faire de semblables expériences d'une manière qui puisse prouver quelque chose.

(3) Certes le Maître Balancier, dont il s'agit ici, ne pouvoit être suspecté, puisqu'il affirmoit que les deux poids devoient être égaux, & que sa surprise fut extrême de ne les pas trouver tels qu'il l'avoit pensé. Nous sentions nous-mêmes le peu de fondement de toutes les expériences faites jusqu'à ce jour; nous les trouvons si peu concluantes, si discordantes dans leurs résultats, que nous invitons les Physiciens. *non à les nier, mais à suspendre leurs jugemens, enfin à les répéter, à les diversifier, en un mot, en tant & tant de manières*, qu'il ne reste plus aucun doute, sans prétendre cependant qu'elles puissent décider la question de l'attraction, s'il est prouvé que la densité de l'air suffit seule pour opérer toute la différence.

des stations de plusieurs centaines de toises de différence, me paroîtront toujours les seuls moyens de décider la question, de manière à ne laisser aucun doute, parce que les petits excès ou déchets de gravité de la part de l'une ou l'autre pendule, perpétuellement additionnés pendant un long espace de tems, deviendroient à la fin très-remarquables (1).

I N S T R U C T I O N

Sur la manière de désinfecter une Paroisse ;

Par M. VICQ D'AZIR.

§. I. *Marche & occupation des personnes préposées pour la désinfection.*

1°. LA Puissance Militaire est celle dont on a droit d'attendre dans cette occasion, de l'activité, du désintéressement & des succès. Il sera bon d'employer trois différens Corps de Troupes : le premier formera un grand cordon extérieur; le second marchera dans l'intérieur des Provinces circonscrites, & prendra soin d'y faire exécuter les ordres donnés relativement à la désinfection; le troisième sera distribué en détachemens, qui resteront dans les chefs-lieux des cantons infectés, pour y faire tuer les bestiaux qui, après la première expédition, seront attaqués de l'épizootie.

2°. Les personnes préposées pour la désinfection d'une Paroisse, seront, 1°. un Elève de l'Ecole Vétérinaire, ou un Maréchal instruit, ou un Chirurgien de campagne, s'il veut bien en prendre la peine; 2°. un nombre suffisant de Soldats, l'Infanterie est sur-tout préférable; 3°. des Paysans que l'on emploiera suivant le besoin, & qui seront soumis aux ordres des premiers.

3°. La Paroisse qu'on se proposera de désinfecter, sera nécessairement comprise dans l'espace circonscrit par le cordon; la marche des Troupes intérieures sera dirigée de la circonférence vers le centre. Pour avancer plus promptement dans l'exécution d'un projet, dont l'utilité fera d'autant plus grande que l'on y mettra plus de prompti-

(1) Quoique ce moyen *paroisse toujours* à l'Auteur le plus concluant, nous l'invitons à lire ce que l'on a dit à ce sujet dans le Journal des Savans, Août 1772, dans le tems où l'on croyoit réelles les expériences de M. *Coulcaud*.

tude, on partira de plusieurs points à la fois. D'après ces vues, on commencera la désinfection de la Paroisse, par celle des extrémités qui sera la plus éloignée du centre de la contagion, & on finira par celle qui s'en approchera davantage, en suivant par-tout une marche uniforme.

4°. Dans une Paroisse où la contagion a jetté de profondes racines, il est à propos que toutes les métairies soient visitées; il sera défendu, sous de grandes peines, de cacher une bête malade.

5°. La maladie une fois constatée, on commandera des Payfans pour faire des fossés; pendant que les uns seront occupés à tuer & à enterrer, les autres le feront à désinfecter les étables, afin de ne perdre aucun moment d'un tems aussi précieux.

§. II. *Signes par le moyen desquels on reconnoît l'existence de la maladie.*

On juge que les bestiaux sont attaqués de la contagion, par le concours, je ne dis pas de tous, mais de la plus grande partie des symptômes suivans.

1°. Par la perte absolue ou partielle de l'appétit, & par l'indifférence ou le dégoût qu'ils témoignent pour le fourrage, après en avoir été privés pendant quelque tems.

2°. Par une soif excessive, ou parce qu'ils refusent de boire comme à leur ordinaire.

3°. Parce qu'étant pincés vers le garrot & le long de l'épine, ils s'affaissent subitement, en gémissant & en témoignant de la douleur; parce qu'ils ploient les extrémités postérieures, quand on appuie sur le derrière des hanches; parce qu'enfin étant pincés en dessous vers le cartilage xiphoïde, ils relèvent fortement l'épine. Ce dernier signe est un des plus sûrs; nous l'avons observé dans des animaux inoculés, chez lesquels il n'existoit point auparavant, & il acquéroit d'autant plus d'intensité, que le moment de la maladie approchoit davantage.

4°. Par un certain branlement de tête, par les convulsions des muscles du cou & des épaules, & par la vacillation des extrémités postérieures, qui sont peu assurées lorsque l'animal marche. J'ai aussi observé que les chairs placées le long de l'épine, frémissaient & palpitoient quelquefois sous le doigt, quand on l'appuyoit un peu fort.

5°. Par l'abattement & la tristesse, par l'abaissement de la tête & des oreilles, par la chaleur de la bouche, par la faillie ou la rougeur des yeux, dont le blanc est toujours plus ou moins enflammé, par un

changement dans la chaleur des cornes, des oreilles, & quelquefois des naseaux, & souvent par une petite toux.

6°. Par la dureté de la région lombaire gauche, par la fréquence & la plénitude du pouls, que l'on trouve facilement au cou ou à l'angle de la mâchoire inférieure : dans les sujets foibles, il est petit & accéléré.

7°. Lorsque les yeux sont bordés de chassie & très-enflammés, lorsqu'il sort par les naseaux une morve épaisse, lorsque l'appétit est tout-à-fait perdu, lorsqu'enfin les excréments commencent à devenir liquides, il ne reste plus aucun doute ; & tout le monde peut à cette époque reconnoître la maladie : mais une partie des premiers signes suffit pour en constater l'existence (1).

§. 3. *Comment il convient de tuer les bestiaux dont la maladie est bien constatée.*

1°. Lorsque par le moyen des signes ci-dessus énoncés, on aura reconnu une ou plusieurs bêtes attaquées de l'épizootie, l'on commandera des Paysans pour faire des fosses, & on les conduira le plus près qu'il sera possible du lieu où on les aura pratiquées.

2°. On les attachera de très-court & la tête très-basse, à un arbre, ou bien à un pieu, & on les assommera ; plusieurs personnes prétendent de leur tirer quelques coups de fusil dans la poitrine & dans la tête. Le moyen le plus simple est d'enfoncer entre la première vertèbre du cou & la tête, précisément à la nuque, un scalpel ou bistouri, ou bien seulement un fillet que l'on dirigera en devant vers la moëlle allongée & le cercelet : cette méthode est celle que j'ai toujours fait mettre en usage ; la mort est prompte, & son appareil est moins effrayant.

3°. Après avoir tué l'animal, il faut lui couper en plusieurs endroits la peau sur le corps. Pour cet effet, on fera sur chaque hanche & sur chaque épaule une taillade, & on incisera cruciallement le cuir sur les côtés du ventre & de la poitrine.

§. 4. *Soins qui concernent la fosse.*

1°. On aura soin de faire la fosse loin des maisons, loin des che-

(1) A ces indications générales, nous sommes surpris qu'on n'ait pas ajouté celle qu'on tire si naturellement du poil de l'animal. Ce poil, toujours lisse, luisant & couché dans l'état de santé de l'animal, est terne & relevé dans l'état de maladie ; souvent même il est peu adhérent à la peau.

mins, loin des abreuvoirs & des endroits où l'on rassemble la paille en tas. On choisira des lieux isolés & perdus, qui ne servent point de passage aux autres bestiaux, & sur lesquels on puisse se dispenser de faire aucun travail. On fera les fosses proportionnées au nombre des victimes. Il sera également possible d'ouvrir la terre sur une même ligne, de sorte à pouvoir contenir le nombre des bestiaux que l'on se proposera de tuer.

2°. On détruira toutes les traces du massacre que l'on vient de faire, & on aura soin, en jettant la bête dans la fosse, qu'elle ne reste point soutenue sur ses extrémités, contre une des parois; elle ne seroit pas alors recouverte par une épaisseur de terre suffisante. J'ai été plusieurs fois témoin de cet abus, & il est bon que l'on en soit prévenu afin de l'éviter.

3°. Les fosses auront dix pieds de profondeur; elles doivent être aussi suffisamment larges, pour que l'animal puisse y être couché à plat sur le côté.

4°. Pour donner plus de consistance aux différentes couches de terre, il sera bon de les humecter en les foulant. Il suffira pour cela de répandre de l'eau en différens endroits. On empêchera par ce moyen, qu'il ne se fasse par la fuite des crevasses qui pourroient être dangereuses.

5°. Les fosses seront recouvertes d'épines, ou, ce qui seroit mieux, de pierres amoncelées dont on seroit une espèce de mur. Il est important de mettre des signaux sur les lieux où l'on a pratiqué des fosses. On ne sauroit trop prendre de précautions, puisque des expériences très-exactes m'ont démontré que les plus anciennes sont encore plus contagieuses.

6°. Lorsque les terres qui remplissent la fosse s'affaïsseront, on y en substituera de nouvelles, & on les foulera avec force.

7°. Dans les pays où les lits de pierres trop voisins de la surface du terrain, ne permettent pas de faire des fosses assez profondes, il faut, ou brûler la bête que l'on vient de tuer, ou l'enterrer dans des endroits tout-à-fait isolés, avec la précaution d'élever un monceau de terre au-dessus du niveau de la fosse, & d'y bâtir une espèce de mur. Dans ces lieux, il faut redoubler d'attention.

§. 5. *Ce qui concerne la purification des étables.*

Les étables où les bestiaux infectés ont séjourné, demandent sur-tout les soins les plus scrupuleux. On emploiera, pour les purifier, les moyens suivans.

1°. On enlèvera le fumier, on regrattera les murs & les pavés, on

détachera les planches qui font partie des auges ou rateliers, on les transportera dehors, on ne laissera que les montans, & on fera la même chose à l'égard des lits s'il y en a.

2°. On enfouira le fumier à dix pieds de profondeur : s'il n'est pas trop humide, on pourra le brûler.

3°. On lavera les planches qui ont été transportées hors de l'étable, on les frottera avec force, on les passera plusieurs fois au-dessus de la flamme, & on les exposera à la vapeur du vinaigre.

4°. On doit se proposer ensuite de dénaturer les miasmes dont l'atmosphère & les murs sont imprégnés, & de faire circuler l'air dans les étables.

5°. Celui qui veut remplir ces indications, doit être muni d'une bouteille de vinaigre, de six ou huit onces d'acide vitriolique très-fort, de deux poignées de sel marin, de poudre à canon, de nitre en poudre, de soufre & de quelques fagots de menu bois.

6°. Il commencera par mettre des cendres ou du sable dans une terrine : au milieu de ce bain, il placera un verre rempli de sel de cuisine; il fera chauffer le tout, il apportera le pot ou la terrine toute chaude dans l'étable, & il versera l'acide vitriolique peu-à-peu sur le sel. Il fera la même opération aux deux extrémités de l'étable, si elle est un peu grande; les vapeurs blanches qui s'élèvent alors sont très-actives. Il obtiendra le même succès en versant l'acide sur du sel que l'on aura fait chauffer auparavant sur une pelle.

7°. Il fera du feu en différens endroits de l'étable, sur-tout là où étoit l'animal infecté, le long des murs & dans les angles.

8°. Il promènera de la paille longue allumée, sous les auges & dans les trous s'il y en a.

9°. Pendant que les feux allumés brûleront toujours, il frottera les auges avec un balai ou avec quelque chiffon trempé dans du vinaigre d'ail. On aura auparavant ratissé & verloppé les auges, s'il est possible.

10°. Il jettera dans les feux allumés de la poudre à canon; il aura soin de ne pas la semer çà & là; mais il en jettera une pincée dans un espace peu étendu, afin qu'elle fasse une petite explosion.

11°. Lorsqu'il n'y aura plus de flamme, il jettera du nitre en poudre sur les charbons; il emploiera sur-tout, avec plus d'avantage, les pelotons ou masses de nitre un peu considérables : leur fusion a un effet plus marqué.

12°. Enfin il jettera du soufre sur les charbons; il sortira de l'étable & la fermera bien exactement.

13°. Il pourra employer également les fleurs de soufre mêlées avec
Tome V, Part. II, 1775.

le nitre en poudre; ce mélange s'enflamme avec la plus grande facilité, & sa vapeur satisfait aux mêmes indications.

14°. Il pourra se servir aussi de résines, feuilles, fleurs & baies aromatiques: mais en brûlant, elles ne font que substituer une odeur agréable à une odeur fétide; elles trompent seulement l'odorat, & ne dénaturent point les miasmes putrides; les vapeurs salines ont ce dernier avantage, elles méritent par conséquent la préférence.

15°. Il n'épargnera point les lits qui se trouvent dans les étables, d'autant mieux qu'ils appartiennent ordinairement aux vachers. Il brûlera les pailles & matelas, les draps seront mis à la lessive, & le bois de lit sera traité comme les auges & les rateliers.

16°. Pendant quelques jours, il allumera du feu dans l'étable, & il y brûlera du soufre.

17°. Il laissera l'étable toujours ouverte devant & après cette opération.

18°. Six ou sept jours après il blanchira l'étable avec de la chaux délayée dans de l'eau.

19°. Si l'étable que l'on se propose de purifier, est construite de sorte qu'il soit dangereux d'y allumer du feu, alors on s'en tiendra aux autres moyens; on y brûlera seulement une plus grande quantité du mélange fait avec le soufre & le nitre.

20°. On aura soin d'enlever toute la paille qui peut être dessus ou à côté de l'étable, avant d'y faire les opérations susdites; le mieux seroit de la brûler: on ne doit au reste s'en servir que pour les chevaux ou bêtes asines, & il doit être rigoureusement défendu de la transporter, sous quelque prétexte que ce puisse être, hors de la Paroisse, & même hors de la métairie infectée.

21°. Si l'animal attaqué de la contagion, logeait dans une de ces cabanes de paille que l'on construit pour le moment du besoin, il faudra y mettre le feu; le mieux sera de la brûler sur le lieu même où l'animal aura été enseveli.

§. 6. *Ce que l'on doit faire après la première désinfection.*

1°. Après le premier massacre, les Troupes préposées au travail de la désinfection, passeront dans une autre Paroisse, toujours en avançant vers le centre des pays attaqués de la contagion; mais quelque avantageuse que soit cette première opération, il seroit dangereux de se fier uniquement à elle. On doit toujours soupçonner que la cupidité de quelques personnes intéressées, que la négligence de quelques-uns des Administrateurs, que sur-tout la lenteur de la maladie elle-même dans son développement, en un mot, que les
détails

détails infinis de la société, donneront nécessairement lieu à une seconde, & même à une troisième reproduction, beaucoup moins nombreuse, à la vérité, que la première. Pour y obvier, quelques détachemens resteront, pendant au moins six semaines, dans les deux ou trois principaux villages de chaque Jurisdiction. Il seroit bon que ces Troupes fussent de la Cavalerie, parce qu'elles auront souvent des courses à faire. Passé ce tems, on pourra lever une partie de ces détachemens, avec cette précaution cependant, qu'il reste encore, pendant plusieurs mois, des Troupes dans les villes voisines, pour étouffer ce fléau dès sa naissance, si par malheur il vient à reparaître.

2°. Les Mérayers seront tenus, sous de grandes peines, de rendre compte des bestiaux nouvellement attaqués, aux Syndics & Consuls, qui seront tenus, de leur côté, d'avertir les détachemens, afin que les ordres du Gouvernement soient ponctuellement exécutés.

3°. Le grand cordon restera en place au moins pendant un mois, passé lequel tems, si la désinfection est bien constatée dans les pays situés à la circonférence, il pourra être relevé & transporté plus avant dans l'intérieur; mais il sera prudent de laisser quelques détachemens dans les principaux endroits du pays, dont il bordoit les limites.

§. 7. *Ce qui concerne les Bêtes saines.*

On peut diviser les bestiaux sains, dans une Paroisse que l'on désinfecte, en ceux qui ont habité avec les bêtes malades, & ceux qui en ont toujours été séparés.

1°. Il faut avoir soin que les bestiaux sains, qui habitoient avec les malades, ne soient plus renfermés dans les mêmes étables. On tombe très-souvent à cet égard dans une faute grossière; aussi-tôt que l'on connoît une bête attaquée de la maladie, on la fait sortir de l'étable où elle étoit renfermée, avec ses compagnes: ce sont les compagnes au contraire qu'il est important de faire sortir au plutôt de l'étable infectée, pour les dérober à la contagion.

2°. Après la séparation des bêtes malades d'avec les saines, on traitera ces dernières comme celles qui n'ont jamais communiqué; on les sequestera de tout commerce avec les personnes, les animaux & les hardes infectés.

3°. Il sera bon de tenir, pendant six semaines, après la première opération, les bestiaux sains renfermés, & d'empêcher leur passage d'un canton dans un autre. Si après ce tems, on permet la sortie de quelques bêtes à cornes, pour satisfaire aux besoins les plus pressans

du labourage & du commerce, on n'en laissera sortir que le plus petit nombre possible; & celles qui sortiront, logeront dans une étable à part, & ne communiqueront point avec les autres.

4°. On donnera, matin & soir, aux bestiaux sains, de l'eau blanche nitrée (1); on ne leur offrira que du fourrage hâché & mouillé; on y mêlera des herbes fraîches, quand il sera possible; on diminuera un peu la quantité des alimens; on leur fera prendre tous les jours un grand verre d'huile de lin avec un tiers de vinaigre; & ceux qui le jugeront à propos, pourront leur faire au fanon un seton avec l'élébore.

5°. On ne fera rentrer des bestiaux sains dans les étables où il y en a eu de malades, que long-tems après les avoir purifiées: il seroit même prudent que les Mérayers d'un canton ne se déterminassent point à faire venir tous ensemble des bestiaux dans leurs métairies, sans avoir auparavant constaté, par une expérience facile, si en faisant rentrer un certain nombre de bêtes à cornes dans une étable anciennement infectée & convenablement purifiée, le laps de tems est assez considérable, & la désinfection assez complete, pour qu'il n'y ait plus aucun danger à courir; chaque Communauté pourroit faire cet essai.

6°. Enfin, dans les Paroisses anciennement infectées, où, par l'effet d'une heureuse migration, les bestiaux nouvellement transportés jouissent d'une bonne santé, il seroit bien à souhaiter qu'on n'en introduisît plus de nouveaux; on empêcheroit ainsi la renaissance de la contagion.

(1) Qu'il nous soit permis de faire une observation sur l'usage de l'eau blanche donnée aux animaux malades. Tous les Médecins vétérinaires l'ont recommandée; je leur demande s'ils connoissent les principes constituans de cette eau blanche, & s'ils jugent de ses qualités par des effets qu'ils pensent avoir observés? Je leur demande encore s'ils ne l'ont pas prescrite sur la foi de ceux qui les ont devancés? C'est aussi à ces Médecins que je ne crains pas de dire que l'eau blanche agit dans les maladies du bétail, & produit à peu-près les mêmes effets que ceux du bouillon que l'on donne aux hommes attaqués de maladies putrides. Ceci va paroître un paradoxe, & nous croyons déjà entendre les Médecins vétérinaires se récrier, citer leurs Livres, leur pratique constante. Que ces Messieurs étudient les principes constituans du son; ensuite, s'ils trouvent que mon opinion soit hasardée, je passe condamnation. M. de Vicq, en Médecin prudent, a associé l'usage du nitre qui corrige l'eau blanche, & il auroit beaucoup mieux fait de la supprimer... Pourquoi dans les maladies putrides, quand elles ne sont pas encore inflammatoires, ne fait-on pas plus d'usage des plantes chicoracées, des plantes amères? Elles sont si éminemment reconnues pour anti-putrides!



ESSAIS CHYMIQUES,

O U

EXPÉRIENCES

Faites sur quelques précipités de Mercure, dans la vue de découvrir leur nature.

TROISIÈME PARTIE.

Par P. BAYEN, Apothicaire-Major des Camps & Armées du Roi.

J'AI fait voir, dans la seconde Partie des Expériences que j'ai publiées au mois d'Avril de l'année dernière, que le précipité de la dissolution mercurielle, par l'alkali fixe, étoit réductible par lui-même; & que c'étoit sans nécessité & par préjugé, que j'avois regardé, dans mes premiers essais, le charbon comme un intermède essentiel à la réduction de toutes les chaux métalliques. J'ai fait plus; j'ai démontré que ce précipité devoit son état metallo-calcaire & son augmentation de poids à sa combinaison intime avec un autre corps: je pris alors des engagements avec le Public; je promis de suivre mes expériences, & de traiter divers autres précipités mercuriels, comme j'avois fait celui que l'on obtient en versant de l'alkali fixe sur une dissolution de mercure par l'acide nitreux: c'est pour remplir ces engagements, que je présente aujourd'hui aux Chymistes, une suite de procédés faits sur trois autres préparations mercurielles, également connues dans la Chymie pharmaceutique sous le nom de *Précipités*.

EXPÉRIENCES

Faites sur le Précipité de la dissolution du Sublimé corrosif, par l'alkali fixe.

Les Chymistes du siècle passé, considérant le bas prix du sublimé corrosif, préparé en grand par les Vénitiens & les Hollandois, soupçonnèrent celui qui étoit dans le commerce d'être sophistiqué. Une analogie de volatilité, de couleur, de pesanteur, & sur-tout de propriété

délétaire, les portoit à croire que l'arsenic étoit la matière employée à la sophistication.

D'après des expériences insuffisantes, quelques Auteurs ayant écrit que l'huile de tartre avoit la propriété de teindre en rouge le sublimé, lorsqu'il étoit pur, tandis qu'il faisoit prendre une couleur noire à celui qui étoit impur, on crut alors de bonne foi que l'arsenic entroit dans la composition de celui qui prenoit une couleur noire; & cette expérience, toute fautive qu'elle étoit, fut célébrée par les Pharmacologistes, comme une épreuve de laquelle on ne pouvoit appeller.

Vers la fin de ce même siècle, Barchusen, Chymiste Allemand, publia un Ouvrage, dans lequel il assura que tout sublimé corrosif sophisticé ou non-sophisticé, arrosé d'huile de tartre par défaillance, jaunissoit, puis rougissoit, & enfin noircissoit quand on l'exposoit à l'air; d'où il conclut que l'épreuve qu'on regardoit comme sûre, devoit être rejetée.

En 1699, Boulduc lut à l'Académie un Mémoire sur la même matière, dans lequel, en s'appuyant sur deux expériences, il nia le fait avancé par Barchusen: dans la première, le Chymiste François versa de l'huile de tartre sur du sublimé corrosif pur, qui contracta la couleur jaune foncée, sans jamais donner aucune marque de couleur noire: dans la seconde, il soumit à la même expérience un sublimé corrosif, composé de deux onces de sublimé pur & d'une demi-once d'arsenic; il obtint également le changement de couleur; le jaune parut à l'ordinaire, sans qu'il se manifestât rien de noir: d'après quoi, M. Boulduc conclut qu'à la vérité, l'épreuve par l'huile de tartre doit être rejetée, mais que les faits avancés par Barchusen sont faux.

Tel étoit l'état de doute dans lequel flottoient les Chymistes, lorsqu'en 1734, Lémery le fils, qui s'occupoit depuis long-tems de recherches sur la cause de la couleur que prennent les précipités de mercure (1), présenta à l'Académie un Mémoire sur le sublimé corrosif, dans lequel cet Académicien venge Barchusen, en démontrant que Boulduc avoit été dans l'erreur, parce qu'en répétant l'expérience du Chymiste Allemand, il avoit versé son huile de tartre sur du sublimé non-dissous, tandis qu'il falloit la verser sur du sublimé en dissolution, tout le succès dépendant de cette circonstance.

Les expériences sur lesquelles Lémery s'appuie, pour démontrer la vérité découverte par Barchusen, sont sans nombre; mais si ce Chymiste ne laisse rien à désirer sur le fait de la couleur noire, qui se manifeste dans les précipitations du sublimé corrosif par différens alkalis,

(1) On trouve dans les volumes de l'Académie, années 1711 & 1714, deux Mémoires de M. Lémery sur le sujet indiqué.

il se perd dans les conjectures, lorsqu'il veut en expliquer la cause : en lisant son Mémoire, on ne voit pas qu'il ait fait la moindre tentative pour séparer la matière colorée en noir, d'avec celle qui l'étoit en rouge; suivant lui, tantôt c'est au mercure comme mercure, tantôt au sublimé comme sublimé; qu'est due cette couleur; une autre fois, il croit qu'elle est absolument dépendante de l'alkali fixe qu'on a employé, parce que, dit cet Auteur, selon la qualité de l'alkali, selon la manière dont il a été préparé, on a plus ou moins de matière noire.

Ne connoissant aucun Auteur qui ait écrit sur ce sujet depuis Lémery, je pars du point où ce dernier a laissé la question.

En précipitant différentes solutions de sublimé corrosif, j'ai eu plus d'une fois occasion d'observer la couleur noire que prennent les dernières portions du précipité : le point de la difficulté étoit d'imaginer un moyen de les séparer; le hasard me servit mieux que n'auroient fait les spéculations. Je venois de précipiter, par l'alkali de tartre, huit onces de sublimé corrosif, dissous dans seize livres d'eau; l'alkali dominoit un peu; la poudre rouge étoit déjà tombée au fond du vase, mais la liqueur étoit encore un peu louche; & comme mon dessein étoit de la conserver, pour la soumettre à l'examen, je la décantai dans deux cucurbites de verre, qui furent couvertes de leurs chapeaux.

Sur ces entrefaites, je fus obligé de faire un voyage de deux mois, pendant lesquels les cucurbites & la liqueur qu'elles contenoient, furent à l'abri de toute secousse, dont la moindre auroit sans doute troublé une opération qui devoit se faire avec la tranquillité & la lenteur qu'emploie la Nature dans tout ce qu'elle fait en ce genre.

A mon retour, je trouvai la liqueur des deux cucurbites parfaitement claire; on voyoit à sa superficie des cristaux noirs & luisans, comme des fragmens de jayet; il s'en étoit aussi précipité un assez grand nombre sur une couche de poudre grise, qui couvroit le fond des vases; je retirai les uns & les autres; & par des lotions réitérées, j'enlevai l'eau de précipitation dans laquelle ils avoient été formés, & dont ils auroient pu participer; leur poids étoit de quatre gros & vingt-un grains: je retirai aussi la poudre grise dont j'ai parlé; elle fut également édulcorée & séchée; elle pesoit vingt-six grains.

Ces cristaux, vus au microscope, en perdant un peu de leur couleur noire, acquièrent une demi-transparence; mais il m'a été impossible de discerner exactement leur figure, quoique j'y aie appercu quelques-uns des caractères qui distinguent les rhomboïdes.

Exposés à l'action des acides de vitriol, de nitre, de sel marin & de vinaigre, ils présentent un phénomène singulier, sur lequel je ne m'étendrai point ici, parce que les expériences de ce genre tiennent

au travail que j'ai entrepris sur les précipités, en les traitant par la voie humide : qu'il fuffit donc de favoir qu'ils font entièrement folubles dans l'acide nitreux, étendu de beaucoup d'eau; qu'ils le font également dans celui de fel marin & dans le vinaigre diftillé; & qu'en les précipitant de nouveau de ces différens acides par l'alkali de tartre, on les remet dans l'état ordinaire au précipité de la folution de fublimé corroſif. Quant à l'acide vitriolique, il en diſſout une partie, & la convertit en vitriol mercuriel, tandis que l'autre partie ſe refuſe à fon action.

Si on les expoſe à une chaleur lente, leur couleur ſ'altère inſenſiblement, & devient d'un rouge foncé tirant ſur le brun : ſi, au contraire, on les expoſe bruſquement ſur le feu, en les jettant, par exemple, dans un teſt preſque rouge, ils décrépitent, répandent bientôt une fumée blanche, & il reſte dans le vaſe une poudre rouge, qui eſt réduite à-peu-près à la moitié des cryſtaux qu'on a employés; enfin, ſi on reçoit la vapeur blanche au moment qu'elle ſ'élève du teſt, en couvrant celui-ci d'un vaſe conique (un entonnoir de verre, par exemple), elle ſ'y condenſera, en ſ'attachant à ſes pores ſous la forme d'une poudre blanche, qui eſt un véritable mercure ſublimé doux : or, c'eſt cette dernière portion que l'acide vitriolique n'a pas attaquée dans l'expérience précédente.

J'ai déjà pluſieurs fois fait obſerver, que les eaux de précipitation & d'édulcoration occasionnoient des pertes conſidérables dans la préparation des précipités : une pellicule légère & nuancée des couleurs de l'iris, qui couvre en peu de tems la ſurface de ces eaux; m'avoit fait entrevoir la ſolubilité des précipités; j'avois en vain eu recours à la filtration : cette opération ſéparoit, à la vérité, la pellicule formée, mais il en reparoiſſoit bientôt une autre.

En rapprochant cette obſervation des expériences auxquelles je venois de ſoumettre les cryſtaux noirs, je n'eus preſque plus de doute ſur leur nature, & je les regardai comme une portion de précipité, qui ne différoit du précipité ordinaire, que par l'arrangement que la cryſtalliſation avoit fait prendre à ſes parties; une dernière expérience acheva de m'en convaincre.

Je mis un gros de cryſtaux noirs dans une très-petite retorte de verre, & les ayant expoſés à l'action du feu, il ſ'en éleva d'abord une légère humidité; il ſe fit une ſublimation de mercure doux, du poids de 27 grains; il ſe revivifia 19 grains de mercure, & il reſta dans la retorte 13 grains de chaux mercurielle d'une belle couleur rouge.

Que l'on compare cette expérience avec celles que j'ai publiées au mois de Février 1774, par leſquelles j'ai fait voir que le précipité de la diſſolution du ſublimé corroſif, par l'alkali fixe, contenoit preſque

la moitié de son poids de mercure doux ; qu'on la compare aussi avec celle qui va suivre, & l'on sera convaincu que les crystaux noirs ne sont autre chose qu'une portion de ce même précipité, qui, douée de la propriété de dissolution, avoit eu par une suite naturelle celle de crySTALLISATION (1).

E X A M E N

De la Poudre grise qui s'étoit amassée au fond des vases qui contenoient l'eau de précipitation.

Ne voulant rien négliger de tout ce qui pouvoit contribuer à me bien faire connoître les précipités que j'examinois, j'avois ramassé avec soin la poudre grise qui couvroit le fond des cucurbites, & sur laquelle j'avois trouvé une partie des crystaux noirs dont je viens de parler. Cette poudre pesoit 26 grains : mise dans une très-petite retorte, & exposée à un feu convenable, elle s'est sublimée en un vrai mercure doux ; & à peine resta-t-il un grain de poudre rouge dans le fond de la cornue.

On voudra bien me passer le long détail dans lequel je suis entré sur cette partie du précipité, devenue susceptible de crySTALLISATION, en faveur des éclaircissémens que je donne sur une matière qui a été l'objet des recherches de plusieurs Chymistes. Je reviens au précipité proprement dit.

E X P É R I E N C E S

Faites sur le Précipité de la dissolution du Mercure sublimé corrosif, par l'alkali fixe, relativement à sa réduction & à son augmentation de poids.

Le précipité obtenu de huit onces de sublimé corrosif, pesoit, étant bien édulcoré & séché, cinq onces six gros vingt-deux grains : mis dans une retorte de verre, & exposé à une chaleur convenable, il s'en est élevé deux onces cinq gros trente-trois grains de mercure doux ; il est resté dans la retorte, deux onces sept gros quarante-

(1) Le sublimé corrosif n'est pas la seule préparation mercurielle qui donne du précipité noir sous forme crySTALLINE. On en obtient également de la précipitation du mercure dissous dans l'acide nitreux, ainsi que dans l'acide vitriolique, & je dois avertir qu'on peut se procurer, en très-peu de tems, les crystaux dont je parle; en en faisant évaporer les différentes eaux de précipitation, on ne tarde pas à voir le fond des vases se couvrir d'une matière noire, d'une forme à la vérité assez irrégulière, mais qui est cependant absolument la même que celle que l'on obtient par l'évaporation insensible. Ne rien dire sur la cause de la couleur noire qui caractérise les précipités crySTALLINÉS, c'est avouer que je ne la connois pas.

un grains de chaux mercurielle d'un rouge éclatant ; il s'est aussi revivifié un peu de mercure, & il a passé, dans le commencement de l'opération, quelques gouttes d'eau.

Lorsque, par cette distillation préliminaire, j'eus réduit le précipité dont je parle, à un état de pure chaux métallique, je procédai à la réduction de la manière suivante.

J'en mis une once dans une petite retorte de verre lutée, au bec de laquelle il fut adapté un appareil chymico-pneumatique. Le feu a été poussé aussi fort & aussi long-tems qu'il a été nécessaire : l'eau du récipient s'est déprimée ; & après le refroidissement, s'est fixée au degré qui marquoit quarante-une onces. Il a passé dans le col de la retorte un peu d'humidité : il s'est revivifié sept gros onze grains de mercure ; & il n'est resté, dans le fond de la cornue, que deux grains au plus de cette terre grise & volumineuse, qui a toujours accompagné les précipités de l'espèce de celui-ci dans leur réduction.

Cette expérience, qui a été répétée avec le même succès sur de pareils précipités faits en différens tems, & par divers alkalis, prouve que la chaux mercurielle, préparée par l'intermède de l'acide marin & de l'alkali fixe, est réductible par elle-même, aussi bien que celle qui a été préparée par le même alkali & l'acide nitreux ; & que l'une & l'autre doivent leur état & leur augmentation de poids au fluide élastique qui a déplacé l'eau du récipient.

EXPÉRIENCES

Faites sur la préparation mercurielle, connue dans la Pharmacie sous le nom de Précipité rouge.

Cette préparation, qui est mal-à-propos nommée *Précipité*, se fait en enlevant, par la voie de la distillation ou de l'évaporation, une partie de l'acide auquel le mercure est uni dans le nitre mercuriel, ce qui fait prendre à ce sel une belle couleur rouge.

P R O C É D É.

J'ai fait dissoudre six onces & demie de mercure, dans une suffisante quantité d'acide nitreux, pur & hors de tout soupçon de mélange avec l'acide marin.

La dissolution a été desséchée, suivant la manière indiquée dans la Chymie de Lémery ; & par l'évaporation d'une grande partie de l'acide nitreux, j'ai obtenu le précipité rouge, tel que l'art le prépare pour l'usage de la Chirurgie.

La

La matière retirée & mise sur la balance , pesoit sept onces deux gros quarante-quatre grains, quantité qui n'excède que de dix grains, celle indiquée par Lémery, Auteur d'un Manuel exact, & avec lequel on aime à se trouver d'accord (1). L'augmentation de poids, que nous regarderons pour le moment comme due à la portion d'acide nitreux, restée en combinaison avec le mercure, étoit donc de six gros quarante-quatre grains.

EXPÉRIENCE PRÉLIMINAIRE.

Le précipité rouge que je venois d'obtenir, n'étant pas dans l'état de pureté que requéroient les expériences auxquelles je voulois le soumettre, il falloit le priver entièrement d'acide nitreux; & pour y parvenir, je le mis dans un matras de verre, dont le poids m'étoit connu; & l'exposant à un degré de chaleur propre à en faire exhaller tranquillement tout l'acide nitreux, je parvins, en augmentant ou en ralentissant le feu selon les circonstances, à priver entièrement le précipité de son dissolvant; & dans le moment où j'apperçus les vapeurs rouges cesser, & la revivification commencer, je supprimai le feu (2).

Malgré les précautions que j'avois prises pour bien régler le degré de chaleur, il s'étoit fait une légère sublimation de couleur jaune-pâle dans la partie voisine du col, & d'une couleur rouge dans celle qui en étoit le plus éloignée; c'étoit un peu de précipité qui s'étoit élevé par *traison*, & qui ayant été frappé par les vapeurs d'acide nitreux, en avoit pris suffisamment pour se remettre en état de nitre mercuriel.

Le matras qui, chargé du précipité, pesoit, avant la calcination, huit onces cinq gros quarante-neuf grains, ne pesoit plus, après cette opération, que huit onces deux gros trente-neuf grains; c'est-à-dire, que le précipité, en achevant de perdre le reste de l'acide nitreux qui lui étoit uni, étoit réduit de sept onces deux gros quarante-quatre grains à six onces sept gros vingt-quatre grains; il avoit donc perdu

(1) On ne peut cependant fixer cette augmentation, & le pur hasard m'a fait rencontrer, à ces dix grains près, le point indiqué par l'Auteur que je cite.

(2) Un procédé, où j'avois tenté de faire cette calcination dans un petit bocal de verre poté dans un bain de sable trop échauffé, m'avoit appris, qu'au moment où l'acide nitreux se dégage, la matière, qui est en poudre fort fine, prend un degré d'ébullition qui en enlève une partie; & c'est, sans doute, ce qui a fait croire que notre précipité étoit susceptible de sublimation: on ne peut donc, je le répète, procéder trop lentement dans cette opération. Voyez ce que j'ai dit à ce sujet dans la première & la seconde partie.

trois gros vingt grains. Mais la quantité de mercure employé, n'ayant été que de six onces quatre gros, & la chaux mercurielle se trouvant peser six onces sept gros vingt-quatre grains, il résulte que celui-ci avoit éprouvé une augmentation de poids de trois gros vingt-quatre grains; ou, ce qui est la même chose, que le poids du mercure se trouvoit augmenté d'environ $\frac{1}{16}$.

E X P É R I E N C E

Faite sur le Précipité rouge entièrement privé de son acide, relativement à sa réduction & à l'augmentation de sa pesanteur.

J'ai soumis à la distillation pneumatique, & sans aucun intermède, une once du précipité ci-dessus, exactement privé de tout acide nitreux.

L'eau du récipient s'est déprimée; & après le refroidissement, s'est fixée au degré qui annonçoit vingt-huit onces: la réduction de la chaux mercurielle a été totale; à peine est-il resté dans le fond de la retorte un grain de matière; & on ne voyoit dans son col que quelques atômes de cette poudre grise qui accompagne toujours les revivifications de mercure. Cette poudre qui n'est, comme on le sait, autre chose que du mercure, étoit arrêtée par une légère humidité qu'avoit fourni le précipité en se réduisant.

Il s'est trouvé, dans la boule du conducteur, sept gros vingt-neuf grains de vis-argent; & environ cinq grains de la poudre dont je viens de parler; ajoutons à cela le grain de matière restée dans la cornue, nous aurons un total de sept gros trente-cinq grains, qui, soustraits des huit gros de chaux employée dans l'opération, nous font appercevoir une diminution de trente-sept grains, ou de $\frac{1}{3}$ & quelque chose de plus.

Voilà donc une troisième chaux mercurielle qui se trouve réductible sans le concours d'aucune matière propre à fournir du phlogistique, & qui, en reprenant sa forme métallique, laisse échapper une assez grande quantité de ce fluide élastique, auquel elle devoit son état (1).

(1) On peut remarquer que cette chaux, qui a été préparée par le seul intermède de l'acide nitreux, contient moins de fluide élastique que celles qui ont été préparées par la dissolution du mercure dans les acides de nitre & de sel marin, & par la précipitation avec l'alkali fixé. Je présume qu'en faisant évaporer les dernières portions d'acide nitreux, il a pu s'exhaler en même tems une partie du fluide élastique.

E X P É R I E N C E

Faite sur le Mercure réduit en chaux par la seule calcination, & sans concours d'aucun autre intermède que le feu & l'air.

Je ne dirai rien sur la préparation de cette chaux mercurielle, qui est connue en Chymie sous le nom de précipité *per se*; elle est décrite dans tous les livres qui traitent des Elémens de l'Art: ce n'est pas qu'il n'y eût peut-être de bonnes remarques à faire de la part du Chymiste, qui auroit assez de patience pour observer ce qui se passe dans cette longue & ennuyeuse, mais intéressante opération. Je n'ai pas fait celui que j'ai soumis à l'expérience dont je vais parler; il m'a été généreusement donné par M. Déyeux, Maître Apothicaire de Paris: avoir nommé le Chymiste de qui je tenois cette préparation, c'est avoir détruit tous les soupçons qu'on auroit pu avoir sur la pureté du précipité *per se* que j'allois employer (1).

La Chymie ne doit s'appuyer que sur des faits bien constatés; mais quelles difficultés n'éprouve-t-on pas dans cet Art, lorsqu'il s'agit de constater des faits? C'est, sur-tout, dans les opérations qui se font à l'aide du feu, qu'on est le plus souvent trompé: quelquefois le degré de chaleur n'a pas été assez fort, quelquefois il n'a pas été assez long-tems continué; & dans l'un & l'autre cas, on peut dire que l'opération est manquée, que les conséquences & les résultats sont faux.

En faisant mes premières expériences sur les précipités de mercure, je suis tombé dans cette faute; & d'après des procédés que le préjugé dirigeoit, j'ai cru un instant qu'une portion des chaux mercurielles que je traitois, étoit réductible par elle-même, tandis que l'autre portion n'étoit qu'à l'aide d'une matière contenant du phlogistique: j'ai même regardé cette dernière comme douée de la propriété de se sublimer; & je ne suis revenu de mon erreur, qu'après avoir traité dans les vaisseaux fermés, quatre ou cinq fois de suite, le précipité de la dissolution mercurielle.

Les expériences qu'on a lues dans la seconde Partie de mes Essais, & celles dont je viens de rendre compte, confirment de plus en plus la réductibilité des précipités de mercure, sans le secours d'aucune matière charbonneuse; & pour complément de preuve, je présente l'expérience suivante.

(1) On est souvent trompé en Chymie, lorsqu'on ne suit pas cette maxime de Boyle: *Ad usum Medicum, vel digniora aliqua experientia, nisi quod firmace propriis, aut quis alius spectare prohibitis & peritis, mihi suppeditaverit, ferè nulla adhibere ausing.* Boyle, *Lib. de infid. experimentis, am. successu*

J'ai mis, dans une petite retorte de verre lutée, une once de mercure précipité *per se*, tel qu'il étoit en sortant du matras dont M. Déyeux l'avoit retiré en ma présence; il a été adapté au bec de cette retorte un appareil pneumatique, & le feu a été poussé jusqu'à rendre la cornue à-peu-près aussi rouge que les charbons qui l'entouroient.

L'eau du récipient s'est déprimée; & après le retour de la température qui étoit dans le laboratoire avant l'opération, elle s'est fixée au degré qui indiquoit quarante-cinq onces. La réduction a été complète; il n'est absolument rien resté dans la retorte, qui s'étoit tellement aplatie, que les parois se touchoient presque: il n'y avoit rien dans le col; & il s'est trouvé, dans la boule du conducteur, sept gros dix-huit grains de mercure revivifié. La diminution qui étoit de cinquante-quatre grains, faisoit à-peu-près le poids du fluide élastique, qui avoit déplacé les quarante-trois onces d'eau (1).

C O N C L U S I O N .

Les chaux mercurielles que j'ai traitées, sont au nombre de quatre: les deux premières ont été faites par l'intermède de l'acide nitreux & de l'acide marin, & toutes deux séparées de ces acides par l'alkali fixe; l'acide nitreux seul a été employé dans la préparation de la troisième; enfin la quatrième a été faite par la simple calcination.

Les procédés ont varié, mais les résultats ont été les mêmes; & ces chaux, lorsqu'elles ont été purgées de toute matière étrangère à leur état, ne diffèrent point essentiellement l'une de l'autre; elles donnent toutes dans leur réduction à-peu-près les mêmes quantités de fluide élastique; elles se dissolvent toutes dans les différens acides sans la moindre effervescence; elles ont toutes la même intensité de couleur rouge; & dans toutes, le mercure a perdu la propriété de s'attacher à l'or; &c.

La quatrième de ces chaux, qui par la simplicité du moyen employé pour sa préparation doit occuper le premier rang, exigeroit seule une longue dissertation qu'un simple Mémoire ne peut admettre; je tâcherai donc de rester dans les bornes étroites qui me sont prescrites.

Si on met du mercure dans un matras à fond plat, dont le col assez élevé & étroit, soit ouvert de manière à laisser une communication de

(1) On connoissoit depuis long-tems la réduction du mercure précipité *per se* sans addition d'aucune matière charbonneuse; M. Déyeux l'avoit faite avant moi, & M. Rouelle dit positivement, que dans la préparation du mercure précipité *per se*, cette substance métallique n'a point perdu son phlogistique, & qu'il se revivifie de lui même en le poussant au feu, à le faire rougir. Voyez ses procédés imprimés en 1774, page 150.

l'atmosphère avec l'intérieur du vase, & qu'on tienne long-tems le tout dans un bain de sable suffisamment échauffé, ce minéral s'élévera & s'attachera aux parois du matras ; & là, perdant insensiblement sa fluidité, son éclat métallique, il se convertira en une matière écaillée, quelquefois cristallisée, mais toujours d'un beau rouge, & plus pesante que le mercure employé dans l'opération.

Pour rendre raison du changement que cette calcination a fait subir au vis-argent, dirons-nous, avec quelques disciples de *Stahl*, que le feu a fait perdre au minéral un de ses principes constitutifs, le phlogistique, & qu'il doit à cette perte son état de chaux ? Non, sans doute ; ce seroit dire une chose que l'expérience défavoue. N'est-il pas en effet démontré que loin d'avoir perdu un de ses principes, le mercure en a acquis un nouveau ; qu'il s'est combiné avec un autre corps, & que de cette combinaison seule résulte la métamorphose sous laquelle nous le voyons après la calcination dont je parle ? Et d'ailleurs, comment concilier l'augmentation de pesanteur avec la perte d'un des principes constitutifs ? Difficulté que depuis long-tems les disciples de *Stahl* se sont faites à eux-mêmes, sans avoir jamais pu la résoudre.

Croire, avec les Chymistes du siècle dernier & du commencement du nôtre, qu'on doit rapporter la cause du phénomène que nous examinons, aux corpuscules ignés qu'ils regardoient comme doués de la propriété de passer à travers les pores du verre, & de se fixer dans les métaux, c'est à la vérité adopter une opinion spécifique, qui a été celle du célèbre Boyle, & que de nos jours l'Auteur du meilleur Traité qui ait été fait sur la chaux, a renouvelée sous une autre dénomination, mais aussi, sous un point de vue qui donne le plus grand jour à la question dont il s'agit : cependant, si d'un côté on considère qu'il est impossible de calciner les métaux dans des vaisseaux exactement fermés, ou du moins qu'on éprouve les plus grandes difficultés pour obtenir quelques grains de chaux en exposant vingt-quatre heures à l'action du feu un demi-gros d'étain dans ces mêmes vaisseaux ; si, d'un autre côté, on met en opposition la facilité avec laquelle on réduit entièrement les substances métalliques en chaux parfaite, lorsqu'on les traite dans les vaisseaux ouverts ; & si d'ailleurs on fait attention à une expérience journalière, qui nous apprend que certains métaux exposés à l'air s'y calcinent, sans éprouver d'autre degré de chaleur que celui qu'a naturellement l'atmosphère, on sera forcé de convenir qu'on ne peut attribuer la calcination métallique ni au *fluide igne* de Boyle, ni à l'*acidum pingue* de Meyer dans ce sens ; que ces fluides, émanés du feu des charbons, ont traversé les vaisseaux, & se sont fixés dans le métal : on sera même porté à croire que le feu de nos fourneaux pourroit bien n'être qu'une cause instrumentale, dont le fait est de disposer le métal

& le fluide élastique à la combinaison, ainsi qu'on le remarque d'une infinité d'autres opérations de ce genre (1).

Le feu de nos fourneaux ne pouvant convertir les métaux en chaux sans le concours de l'air, & celui-ci, au contraire, pouvant le faire sans le concours de ce feu, il paroît qu'il n'y a plus à douter, & que c'est dans l'atmosphère que nous devons chercher, avec le Médecin Jean Rey, la cause de l'augmentation du poids qu'a éprouvé le mercure, & qu'éprouvent les autres métaux en se calcinant.

Le fluide dans lequel & par lequel les animaux vivent & végètent tout au moins autant que par la nourriture que les uns & les autres empruntent de la terre; ce fluide qui, introduit dans nos corps par la voie des alimens & par celle de la respiration, s'assimile à leurs parties & en fait un des principes constituans; ce fluide qui ne contribue pas moins à alimenter le feu de nos fourneaux, que les charbons dont nous les garnissons; ce fluide enfin qui, de tous les corps, est peut-être le plus élastique, doit être considéré sous deux aspects: sous le premier, c'est un corps simple, qui, ainsi que les autres élémens, est doué de la propriété de se combiner, sans laquelle il ne pourroit contribuer à la formation de tous les autres corps où nous le rencontrons; je le mets au nombre des élémens, pour me conformer à l'ancien usage, car qui peut connoître les élémens? Mais que ce soit un élément, un mixte, ou même un composé, je ne le considère, dans ce moment, que comme un être séparé de toute matière étrangère à son essence, à sa mixtion ou à sa composition: sous ce point de vue, c'est une masse fluide qui, comme l'eau simple, peut servir & sert en effet d'excipient & de dissolvant à un grand nombre d'autres corps ou simples, ou mixtes, ou composés.

Si, au contraire, nos réflexions se portent sur ce même fluide remplissant l'espace immense dans lequel l'Auteur de la Nature a suspendu notre globe, désigné alors sous le nom d'atmosphère, ce n'est plus un corps simple, mais un sur-composé, ou, pour parler le langage de *Becher*, c'est un sur-décomposé que les anciens Chymistes croyoient définir en lui donnant le nom de chaos, & dont quelques-uns ont même voulu faire un quatrième règne de la Nature, qu'ils ont appelé *Chaotique*.

Mais rejetant cette expression qui semble attribuer à la Nature un désordre qu'elle ne connoît pas, la Chymie moderne (si elle veut un terme de comparaison) doit regarder l'atmosphère comme un second

(1) Dans les fourneaux d'affinage, on voit de gros soufflets, dont le vent, dirigé sur la surface des métaux fondus, opère avec une vitesse incroyable la calcination du plomb.

océan, & voir dans l'un & dans l'autre un fluide simple, élémentaire, si on veut, qui sert d'excipient & de dissolvant à un grand nombre de corps, dont quelques-uns sont connus, tandis qu'on ne fait qu'entrevoir ou soupçonner les autres.

De ces différens corps combinés & dissous dans leurs fluides respectifs, il résulte deux masses que leur degré de pesanteur tient séparées, mais qui jouissent cependant de la propriété de se dissoudre mutuellement, jusqu'au terme de la saturation.

Dans ces deux fluides vivent & se meuvent des animaux de toute espèce, dont l'organisation est telle qu'ils ne peuvent passer de l'un dans l'autre sans être bientôt suffoqués; les poissons de mer ont même besoin d'un milieu plus dense & plus composé que celui qui convient aux poissons de rivière, ce qui a fait présumer que l'homme ne pourroit vivre dans un atmosphère d'air ou de fluide élastique pur ou moins dense, & moins composé que celui dont il est environné. Enfin, continuant de comparer l'atmosphère avec l'océan, le Chimiste apperçoit constamment dans ces deux masses fluides une similitude de propriétés respectives, qui peut utilement le diriger dans ses spéculations, & lui fournir de nouvelles vues dans ses recherches.

Des expériences sans nombre démontrent que le corps, qui s'unit aux métaux pendant la calcination, est un fluide élastique, & quelques-unes prouvent déjà que ce fluide est fourni par l'atmosphère; celles sur-tout que M. Lavoisier vient de publier, sont bien propres à dissiper les doutes qu'il est naturel d'avoir sur un fait aussi intéressant, qui n'avoit pas, à la vérité, échappé aux spéculations chimiques de Jean Rey, mais qui s'étoit dérobé, jusqu'à ces derniers tems, aux recherches de la Chimie expérimentale.

De toutes les substances ou connues, ou soupçonnées dans l'atmosphère, quelle est celle qui calcine les métaux? Est-ce le fluide élastique pur & simple, ou seroit-ce le même fluide déjà combiné de manière à former un mixte du genre des acides? ou bien seroit-ce enfin un de ces autres fluides entrevus dans l'air qui nous environne?

Pour répondre à cette question, il nous manque encore bien des faits; il nous reste encore bien des expériences à tenter: mais comme nous ne connoissons le fluide élastique, qui s'élève des chaux mercurielles au moment de leur réduction, que par les propriétés que nous lui découvrons (car nous n'avons pas d'autre manière de connoître les corps simples ou peu composés), j'avoue franchement que les connoissances que j'ai acquises sur cet être, sont trop bornées pour que j'ose prononcer sur sa nature (1).

(1) Je ne peux cependant m'empêcher de faire une remarque. *Hales*, en nous

La chaux qu'on obtient en privant le nitre mercuriel de tout l'acide qu'il contient, a-t-elle pris immédiatement de l'atmosphère le fluide élastique qui s'en dégage lorsqu'on la réduit en mercure coulant, ou bien le tient-elle de l'acide nitreux ? Jettons un instant les yeux sur le procédé de la dissolution mercurielle.

Que l'on mette dans une petite retorte de verre deux onces de mercure, par exemple, & autant d'acide de nitre, qu'on place le tout sur un bain de sable médiocrement échauffé, il s'excitera bientôt une vive effervescence ; il s'élèvera une quantité prodigieuse de bulles qui, retenues dans un récipient chymico-pneumatique, en déplaceront de 26 à 30 onces d'eau.

Comme il n'est pas possible d'attribuer ce fluide au métal, il faut de toute nécessité qu'il ait été fourni par l'acide nitreux, dont une portion a été décomposée & réduite en ses principes, par le mouvement excité entre deux corps qui se sont dissous avec autant d'impétuosité (1) ; & l'on peut présumer que le fluide, qui s'est dégagé de l'acide, ne s'est pas entièrement exhalé, mais que le mercure en a absorbé une quantité suffisante pour être réduit à l'état de chaux, état dans lequel il se trouve, même pendant son union avec l'acide nitreux ; & peut-être qu'un jour on découvrira que les métaux ne sont en dissolution dans les acides, qu'à l'aide du fluide élastique avec lequel ils se sont combinés pendant l'effervescence, comme quelques expériences très-vulgaires semblent déjà le prouver.

Je finis en disant que si les partisans des corpuscules ignés objectent que pour faire la chaux dont je parle, on est obligé d'employer le feu, aussi-bien que dans la calcination du mercure appelé précipité *per se*, je leur répondrai qu'il est d'autres chaux où il est démontré que le feu

enseignant à retirer ce fluide des végétaux & des animaux, l'appella *air* ; M. *Vénol* a qualifié du même nom celui qu'il a retiré des eaux minérales ; les Physiciens Anglois l'appellent *air fixé*, & nous, nous hésitons sur le choix du mot. Ne ressemblerions nous pas aux Chymistes qui, les premiers, soumièrent les animaux ou les végétaux à la distillation *per latus* ? Ils retirèrent de ces substances une assez grande quantité d'eau ; mais empreinte d'huile d'acide ou d'alkali volatil, ils la méconnuent, & la qualifièrent du beau nom d'*esprit*, (nom qui, a encore aujourd'hui des charmes pour les personnes à qui la Chymie est étrangère) ; & lorsqu'enfin on fut forcé de reconnoître que ces *esprits* n'étoient le plus souvent que de l'eau, on eut tant de répugnance à les désigner par le nom qui leur étoit propre, qu'on leur donna celui de *phlegme*, dénomination grecque, devenue barbare par l'application qu'on en a faite.

(1) Si jamais cette opinion, qui est celle de plusieurs Chymistes, peut devenir une vérité physique, la Chymie aura fait une découverte très-avantageuse ; elle tiendra enfin un des principes constitutifs de l'acide nitreux, dont elle fait tant d'usage, & dont elle connoît si peu la composition,

n'a eu aucune part ; & ces chaux font celles que l'on obtient en versant de l'alkali fixe sur des dissolutions de mercure dans les acides de nitre & de sel marin.

D I S S E R T A T I O N

PHYSIQUE, CHYMIQUE ET ÉCONOMIQUE

SUR LA NATURE ET LA SALUBRITÉ DE L'EAU DE LA SEINE ;

Par M. PARMENTIER, ancien Apothicaire - Major de l'Hôtel
Royal des Invalides.

QUOIQ'UNE longue & heureuse expérience prononce journellement & depuis des siècles, en faveur de la salubrité des eaux de Seine; quoique cette rivière ait l'avantage d'arroser une des plus grandes & des plus riantes Villes de l'Europe, qu'elle fournisse à ses Habitans une eau capable d'appaîser agréablement la soif, sans que l'estomac de cette multitude d'hommes éclairés, qui occupent les premières places dans l'empire des Sciences & des Lettres, soit incommodé; sans que le teint & la fraîcheur des plus aimables & des plus jolies femmes de France, éprouvent la moindre altération par les usages sans nombre auxquels elles l'emploient, sur-tout en bain, pour entretenir la souplesse & la flexibilité de leurs nerfs sensibles & délicats: cependant, malgré cette foule de privilèges intéressans, l'eau de Seine n'a pu se dérober aux traits malins de la méchanceté & de la calomnie. Peut-être ceux mêmes qu'elle comble tous les jours de bienfaits; peut-être ceux qui lui sont redevables de leur appétit, de leur embonpoint & de leur constitution vigoureuse, sont-ils aujourd'hui les plus redoutables & ses plus puissans ennemis. L'ingratitude, ce vice malheureusement trop commun, s'exerce indistinctement sur tous les êtres; il n'épargne pas même les alimens & les boissons.

Il est aisé de sentir que les effets invariables & constamment salutaires de l'eau de Seine, étoient des titres suffisans pour la justifier des accusations qu'on formoit contre elle, & pour lui conserver la réputation méritée dont elle jouit, même chez l'étranger: vainement on a essayé de prévenir défavorablement sur son compte, en la taxant de porter avec elle un germe de maladie qui se développoit tôt ou tard; vainement on s'est efforcé de répandre l'alarme

& l'effroi dans les esprits, en nous présentant cette eau comme la chose la plus vile, la plus méprisable & la plus abjecte : la Chimie, cette science scrutatrice de tous les corps de la Nature, la seule qui ait la faculté de déterminer l'espèce & la pureté des eaux, a toujours défendu la nôtre de ces imputations outrageantes, en faisant disparaître les craintes qu'on avoit tenté d'inspirer à ce sujet; en sorte que, tout bien considéré, les Parisiens n'ont vu, dans les détracteurs de leur boisson habituelle, que des gens guidés par quelques motifs d'intérêts, ou aveuglés par les préjugés: aussi l'ont-ils toujours vengée, en continuant de s'en servir avec confiance, & en la préférant aux différens mélanges imaginés, pour satisfaire la cupidité de quelques personnes, sous le prétexte frivole d'une pureté qui l'altérait. Un Ouvrage très-volumineux suffiroit à peine pour donner une légère idée de tous les moyens proposés, ou mis en usage, pour corriger & détruire le vice prétendu inhérent de l'eau de la Seine.

On lit dans le Journal de Politique & de Littérature du 5 Janvier, N^o. I, des réflexions sur l'opinion qui attribue des propriétés salubres à l'eau de la Seine. L'Auteur, en renouvelant les reproches injustes faits déjà contre cette eau, en ajoute de nouveaux, dont le style séduisant présente au Lecteur le poison, sous le voile léger de la raillerie: mais est-il bien permis de plaisanter, lorsqu'il s'agit d'éclairer ses Concitoyens sur une chose qui a un rapport si direct avec la conservation de leur santé & la durée de leur vie? Que le Public de Paris ait la bonté de croire que le nom de sa rivière dérive de ses vertus; qu'il boit autant & même plus d'eau de Marne que d'eau de Seine; que l'une est dévorée à Conflans par sa rivale plus fortunée; que celle-ci coule à gauche, & celle-là à droite: peu lui importe, pourvu qu'il n'éprouve aucun accident dans l'emploi qu'il en fait, pourvu qu'il cuise aisément ses légumes & ses viandes, qu'il dissolve entièrement le savon & dégraisse parfaitement les étoffes; pourvu enfin qu'il prépare d'excellente bière & fasse de bon pain, toutes les autres considérations lui sont absolument étrangères: j'ose même avancer qu'on n'a pas le droit de le sortir de la froide indifférence qu'il témoigne à cet égard; car, n'est-ce pas troubler son repos, empoisonner ses jouissances & finir par le désespérer, que de lui faire soupçonner un mal qu'il ignore, sans en même tems lui indiquer le préservatif assuré pour l'en garantir?

En général, les hommes ont déjà assez de leurs maux réels, sans encore leur en créer de chimériques ou d'imaginaires. Il convient, sans doute, de les avertir d'être prudents & circonspects sur les en-

nemis qui les environnent de toutes parts, puisque souvent ce n'est qu'à force de prudence & de circonspection qu'on parvient à les éviter : il convient encore de converser familièrement avec eux, d'entrer dans les détails les plus minutieux sur leurs principaux besoins, de les mettre à portée de se soulager les uns les autres, & de leur procurer, à peu de frais, tous les petits secours nécessaires à leur bonheur & à leur conservation ; mais faut-il pour cela leur rendre l'existence à charge, & ne leur laisser, pour ainsi dire, aucune position dans la vie, sans qu'ils ne soient exposés à courir quelque péril éminent ? Je le répète, quand on cherche à éclairer ses semblables sur ce qui peut véritablement leur nuire, il ne faut pas commencer par les effrayer.

Les Chymistes, qui ont analysé l'eau de la Seine, ne l'ont pas jugée sur l'étiquette du sac : persuadés depuis long-tems de l'inutilité de l'aréomètre, & de la balance pour déterminer la pesanteur ou la légèreté des eaux, ils ont employé toutes les voies & les moyens que l'art indique & suggère pour pénétrer dans leur composition, de manière que, sans s'abuser sur la difficulté presque insurmontable de ce genre de travail, ainsi que sur les inconvéniens qui en sont ordinairement les suites, ils ont été convaincus qu'il étoit extrêmement nécessaire, & même très-important, de savoir à quoi s'en tenir ; parce que quand une grande Ville est rassurée sur la bonté d'une eau qu'on y boit, elle a du moins, dans les tems d'épidémie, une terreur panique de moins : & l'on fait combien alors l'incertitude ou les fausses conjectures entraînent de malheurs, & nuisent à la certitude & aux moyens de guérison.

Le titre que je donne à cette Dissertation annonce, pour ainsi dire, sa division. J'ai cru devoir faire des réflexions renfermées dans quatre Chapitres particuliers : dans le premier, j'expose en abrégé les expériences qui démontrent la nature & la pureté de l'eau de la Seine ; il s'agit dans le second, de l'opinion qui paroît la plus vraisemblable sur la salubrité des eaux de rivière ; je rapporte dans le troisième quelques réflexions sur les propriétés physiques de l'eau ; dans le quatrième Chapitre enfin, je donne des Observations relatives à l'eau de la Seine & à son usage domestique. On sent bien, sans que j'aie besoin de le dire, que si j'avois eu des idées nouvelles à hasarder sur ces différens objets, il m'auroit fallu des bornes moins resserrées pour discuter celles qui sont déjà reçues ; il eût été même à désirer qu'il fût possible d'être plus concis, afin de ne pas mettre d'obstacles au concours des excellentes Productions de tout genre, que les Savans se font gloire de publier dans le Journal où ma Dissertation doit paroître : mais n'ayant d'autre dessein que de rassurer les Habitans de la

Capitale sur les craintes qu'on a semées parmi eux à l'égard de leur boisson ordinaire, des discussions n'auroient pu remplir leur objet & le mien.

Je dois prévenir encore, avant d'entrer en matière, que je suis bien éloigné de penser que la plupart de ceux qui ont élevé la voix contre l'eau de la Seine, aient publié ce qu'ils ne pensoient point; ils étoient dans l'erreur de bonne-foi: la seule faute qu'on puisse leur reprocher, c'est d'avoir fait part de leurs craintes avant de les avoir approfondies; je ne me flatte cependant pas de réconcilier avec cette eau, le petit nombre de ceux qui lui en veulent. Quand on est prévenu contre un individu quelconque, il est rare que l'esprit préoccupé ne lui trouve, quoi qu'on dise pour défabuser, plus de bonnes que de mauvaises qualités; & si jamais on revient à son sujet, ce n'est qu'après l'avoir long-tems maltraitée: telle sera peut-être l'eau de la Seine, dont j'entreprends aujourd'hui la défense.

EXPÉRIENCES CHYMIQUES

Sur l'Eau de la Seine.

Il arrive assez ordinairement qu'on traite avec dédain une Science parce qu'on l'ignore, & que l'on prête toutes sortes de ridicules à ceux qui la cultivent. Les vrais Chymistes, qui connoissent toute l'étendue du pouvoir de leur Art, n'ont jamais prétendu être en état de déterminer les propriétés Physiques & Médicinales d'une substance, d'après son analyse: ils partent toujours de différens points de comparaison; & c'est du concours de ces comparaisons, qu'il résulte pour eux une preuve qui les met dans le cas de porter leur jugement. Ainsi, quand ils veulent, par exemple, connoître une eau, ils prennent pour objet de comparaison l'eau commune distillée; & plus l'eau qu'ils examinent approche de cette dernière, plus ils sont en droit de dire qu'elle est bonne & pure.

Lorsque M. de Parcieux imagina le beau projet d'amener l'eau de la rivière d'Yvette à Paris, non-seulement dans le dessein de la faire servir de boisson à ses Habitans, mais encore pour laver perpétuellement les rues, & rendre par ce moyen l'air plus salutaire, en le renouvelant sans cesse: cet infatigable & zélé Académicien pria deux de ses Confrères, MM. Hellot & Macquer, de soumettre l'eau en question à toutes les épreuves nécessaires, afin de connoître sa nature, & de constater sa pureté. Ces savans Chymistes se sont servis pour comparaison, de l'eau de la Seine filtrée; & ils ont conclu de leurs expériences, que l'eau de la rivière d'Yvette, qui ne contenoit

qu'une petite quantité de sélénite, devoit être rangée dans la classe des eaux courantes de rivière très-saines & très-bonnes à boire.

Les expériences des Chymistes dont je viens de parler, ont été répétées par les Commissaires que la Faculté de Médecine a nommés pour se transporter sur les lieux, pour examiner le sol de la rivière d'Yvette, & y faire les essais qui pouvoient s'y pratiquer sur le champ: ils ont comparé, en même tems, l'eau de cette rivière avec celle de la Seine, puisée à la pointe de l'Isle Saint-Louis, & de l'eau d'Arcueil; ils ont profité de la circonstance pour examiner les eaux les plus famées, telles que celles de Ville-d'Avray & de Sainte-Reine: ces deux dernières ont d'autant plus mérité de fixer l'attention des Commissaires de la Faculté, qu'elles servent de boisson au Roi & à la Famille Royale.

Il résulte de leurs expériences, faites avec beaucoup de soin, de sagacité & de méthode: 1°. Que les eaux que l'on boit à Paris sont très-pures, & par conséquent très-propres à fournir une boisson salutaire. 2°. Que parmi ces eaux, celles de la rivière de Seine est la plus pure, la plus légère, & ensuite celle de la rivière d'Yvette, qui faisoit l'objet principal de leur examen. 3°. Qu'après ces eaux, viennent immédiatement celle d'Arcueil, puis celle de Ville-d'Avray, lesquelles en approchent le plus par leur légèreté & la petite quantité de leur résidu. 4°. Enfin, que les eaux de Sainte-Reine & de Bristol (1) sont des eaux minérales qui contiennent le double plus de matières étrangères en dissolution que celles de la Seine & de l'Yvette.

Toutes ces analyses, exécutées en différens tems par des Chymistes du premier ordre, ne laissoient plus aucun doute sur la salubrité de l'eau de la Seine; mais comme on prétendoit qu'il n'y avoit que quelques endroits privilégiés de la rivière où elle étoit pure, & qu'ailleurs, où on la puisoit, elle se trouvoit chargée de beaucoup de matières hétérogènes & très-nuisibles à la santé, je cherchai bientôt à m'assurer de la valeur de cette prévention par l'expérience qui suit.

Curieux de connoître si l'eau de la Seine, éloignée du bord, puisée à une certaine profondeur & en différens endroits de la rivière, offriroit quelques variétés sensibles, soit dans la quantité, soit dans

(1) L'analyse de cette eau si vantée autrefois, se trouve insérée dans les Récréations physiques & chimiques de M. *Motel*, ainsi que celle de la *Newa*, rivière qui baigne Saint-Pétersbourg, & que M. *Parmentier* compare, pour la pureté & la salubrité, à l'eau de la Seine.

la nature des résultats , j'ai attendu , pour commencer mon expérience , que le tems fût calme , & qu'il n'eût pas tombé de pluie depuis quelque tems ; j'ai pris , en conséquence , cent pintes d'eau de la Seine vis-à-vis de Passy , que j'ai filtrées à travers le papier Joseph ; j'en ai soumise ensuite une partie à l'évaporation dans des vaisseaux neufs & propres , & ensuite , je l'ai examinée par la voie des réactifs : les produits que j'ai obtenus étoient à-peu-près les mêmes , pour l'espèce & pour la quantité , que ceux qu'en ont retiré les Commissaires de la Faculté ; c'est-à-dire de la sélénite , une terre absorbante qui provient de sa destruction , du nitre & du sel marin , le tout formant pour la totalité à-peu-près cinq grains par pinte. L'autre partie des cent pintes examinée par la voie des réactifs , a donné des résultats conformes à ceux de l'évaporation.

J'ai soumise aux mêmes expériences pareille quantité d'eau de Seine , mais puisée immédiatement au-dessous de l'Hôtel-Dieu : elle auroit dû , suivant l'opinion commune , fournir une beaucoup plus grande quantité de résidu que celle prise à l'endroit dont je viens de parler ; mais j'ose assurer que la différence ne consiste pas en un quart de grain par pinte : je dirai plus ; je me suis procuré cent autres pintes de la même eau , mais prise au-dessus de Paris ; j'ai évaporé cette eau qui m'a fourni à-peu-près la même quantité & la même espèce de produit , en sorte que tout sert à prouver sans réplique , que par-tout où l'on puisera l'eau de la Seine , pourvu que ce soit à quelque distance des bords , & qu'elle ait de la limpidité & de la transparence , elle sera salubre & potable.

Mais , dira-t-on , il faut si peu de chose pour souiller cette pureté & troubler cette transparence ; un orage , une pluie , une crue d'eau suffisent pour faire de l'eau de la Seine , une liqueur épaisse , bourbeuse & d'un aspect désagréable : mais cet état impur est , suivant moi , préférable à la belle transparence de certaines eaux , qui , la plupart , cachent sous cet extérieur séduisant & trompeur , plusieurs sels en dissolution , dont l'usage est d'autant plus dangereux , que ces sels passent avec ces eaux dans le torrent de la circulation , pénètrent jusques dans les plus petits vaisseaux , & peuvent occasionner par leur nature quelques désordres dans l'économie animale ; tandis qu'en supposant , contre toute vraisemblance , qu'on soit forcé de boire l'eau de la Seine trouble & bourbeuse , elle déposera bientôt dans l'estomac la terre qui obscurcissoit sa transparence , sans produire aucun mauvais effet ; d'ailleurs , il est si facile d'enlever à l'eau de la Seine la terre qu'elle tient suspendue dans ses interstices ! il suffit de la laisser en repos quelques heures ; & il n'y a pas d'hommes si misérables qu'on les suppose , qui n'aient dans un coin de leur petit ménage , des pots

à beurre ou une fontaine de grais destinés à opérer cette précipitation ; le danger de son impureté ne seroit donc que pour celui qui iroit boire l'eau de la Seine à la rivière, & sans employer la plus petite précaution.

Une remarque générale à faire ici, c'est que les vases dans lesquels on conserve l'eau de Seine, de quelque nature qu'ils soient, & quelque forme qu'on leur donne, doivent toujours avoir une ouverture pratiquée à leurs parties supérieures, parce que l'expérience montre, que tout corps qui nage dans un fluide sans s'y dissoudre, ne s'en dégage promptement & efficacement, que quand ce fluide communique librement avec l'air extérieur : de plus, une grande partie des eaux de rivières, de fontaines, de puits, j'ajouterai l'eau distillée elle-même, s'altèrent plus ou moins vite, dès qu'elles sont exactement fermées ; bien différentes en cela des eaux minérales, qui ne tardent pas à s'altérer & à se décomposer, lorsque l'air extérieur y a accès, non-seulement à cause du *gas* qui s'échappe, mais parce que ce principe fugace une fois échappé, les substances métalliques, sulfureuses, salines & terreuses, dont il étoit le dissolvant, cessent de demeurer suspendues & se précipitent.

La limpidité & la transparence de l'eau de Seine, obtenues par le moyen des fontaines filtrantes, sont toujours aux dépens d'une partie surabondante d'air dont cette eau se trouve imprégnée, & qui constitue sa bonté, sa légèreté, son *grater* & la supériorité qu'elle a sur toutes les eaux de rivière connues : on pourroit même, en réitérant ces filtrations à plusieurs reprises, rendre l'eau de la Seine fade, lourde, & peu propre à prendre le savon ; en passant à travers les petits tuyaux que forment les grains de sable les uns vis-à-vis des autres, l'eau de la Seine se dépouille, non-seulement du limon qui la rendoit boueuse & mal-propre, mais encore d'une partie de son air auquel elle doit ses qualités bienfaisantes : de manière que, quoique l'usage de filtrer les eaux destinées à servir de boisson, remonte à la plus haute antiquité, il n'est pas moins vrai de dire que le pauvre qui boit de l'eau de la Seine, sans autre apprêt que celui de la laisser simplement déposer dans son vase de terre, a de meilleure eau que le riche avec toutes ses recherches. Mais ce n'est pas là le seul exemple qu'on pourroit citer, pour prouver que la bonté est souvent sacrifiée à la beauté, & que le malheureux jouit d'une manière plus certaine des bienfaits de la Nature, que l'homme opulent qui les altère & les dénature à force d'artifices : mais le goût général a prévalu ; une limpidité & une transparence cristalline récréent la vue & font plaisir ; il n'y a que les buveurs d'eau, ou ceux à qui on la prescrit comme régime, qui peuvent y perdre : il existe un gourmet en ce genre,

dont le palais est tellement exercé, qu'il fait distinguer au goût une eau filtrée à travers le sable, & la même qui ne l'a pas été; celle-ci lui semble infiniment plus savoureuse & plus légère, ce qui provient sans doute de la privation d'un peu d'air; privation qu'on apperçoit sensiblement sous le récipient d'une machine pneumatique, comme je l'ai observé.

Quelques personnes intéressées à soutenir le contraire de ce qui précède, ont avancé que l'eau étant contrainte de traverser dix pieds de sable & de gravier de bas en haut, elle étoit en état de former, avec le poids des matières hétérogènes, un effort capable de contribuer à l'épurer parfaitement, c'est-à-dire de la dépouiller de ses fels. La préoccupation étoit si grande, que, pour appuyer cette idée, on a fait l'objection suivante.

Si ces filtres, a-t-on dit, sont suffisans pour dépouiller l'eau de son air, pourquoï cette opération (la filtration) ne seroit-elle pas également propre à enlever à l'eau de Seine, les fels dont elle est chargée? Mais on n'a pas fait attention que ces fels tenus en dissolution dans l'eau, étant spécifiquement plus pesans, se filtrent avec elle par les plus petits canaux; tandis que l'air, spécifiquement plus léger que l'eau, & s'y trouvant sous un autre état que les fels, s'en sépare aisément: je suis même porté à croire que l'eau, qui est le dissolvant général de tous les corps de la Nature, particulièrement quand elle est réduite toute en surface, se charge, en se filtrant, d'un peu de sable; & cette acquisition est encore un moyen qui doit favoriser le sentiment dans lequel nous sommes, que l'eau filtrée a perdu de son air. Mais je n'ai pas dessein de discuter les prétextes de chacun de ceux qui ont proposé au Public des moyens de lui procurer, d'une manière commode & dispendieuse, de bonne eau: ils sont presque tous tombés dans quelque erreur, en préconisant trop fastueusement les avantages de leur entreprise, & blâmant à outrance celle sur les débris de laquelle ils cherchoient à établir la leur.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a proposé des moyens de dépurer l'eau de Seine, dans la vue, disoit-on, de procurer aux Parisiens une boisson plus agréable & plus salutaire: croira-t-on bien qu'il y ait eu des gens assez aveugles, pour vouloir dépouiller cette eau de ses parties grossières, en y ajoutant de l'alun?

D'autres, plus raisonnables & moins ignorans, ont imaginé de puiser l'eau de la Seine au-dessus de Paris: il y en a enfin qui, prétendant que dans cet endroit-là même, sa pureté étoit altérée par la jonction de la Marne, dont l'eau passe pour être moins légère & moins transparente que celle de la Seine, ont cru remédier à ces inconvéniens par des filtrations réitérées; mais ces différentes entreprises ont échoué,

& bientôt on n'a plus vu de preuves de leur existence, que des ustensiles à vendre à perte : tous ces projets sur la salubrité future de l'eau de la Seine, sont des pièges d'autant plus dangereux, qu'on ne les fait jamais, sans en même tems alarmer les Habitans sur leur principale boisson. Il faut espérer que le Gouvernement, instruit du peu de succès des diverses entreprises en ce genre, ne permettra plus qu'on nous trouble dans la jouissance de notre eau toute naturelle, telle que la buvoient nos bons aïeux.

Opinion sur la salubrité d'une eau de rivière.

L'eau la plus pure s'altéreroit & se corromproit bientôt, si l'Auteur de la Nature, dont les bienfaits sont toujours infinis, ne s'étoit servi du mouvement moyen, doux & simple, pour maintenir ce fluide dans un état propre à donner de la fraîcheur & de l'humidité à l'air, une boisson salutaire aux hommes & aux animaux ; aux végétaux, leur aliment principal ; & à la terre, sa fécondité. L'eau est tellement abondante sur la terre, elle entre si souvent & de tant de manières dans les besoins & les commodités de la vie, elle concourt si visiblement à la formation des substances des trois règnes, qu'il ne faut pas s'étonner si la plupart des Anciens ont regardé l'eau comme l'agent universel, le seul élément, le principe de toutes choses, &c. Mais je ne me propose pas d'examiner ici en détail les avantages infinis que nous retirons de l'eau ; voyons seulement de quelle manière il arrive qu'elle peut se débarrasser de tout ce qui est étranger à son essence.

Il seroit malheureux pour une grande Ville, que son enceinte ne fût pas coupée par une rivière ; & que l'eau destinée à servir de boisson à ses Habitans, n'eût pas toutes les qualités requises pour être salutaire ; l'air seroit toujours échauffé ; les hommes & les animaux languiroient continuellement, & seroient assujettis à des indispositions d'autant plus dangereuses, que leur foyer seroit toujours subsistant, sur-tout si les immondices n'étoient pas toujours entraînées & détruites par ce fluide. Aussi la plus grande objection que l'on fasse souvent contre l'eau de la Seine, & qui a d'autant plus besoin d'être discutée amplement, qu'au premier coup-d'œil elle paroît avoir quelque fondement ; c'est cette quantité d'immondices de toutes espèces dont elle est le véhicule ; c'est cet amas de corps si variés ; ce sont ces végétaux & ces animaux qui s'y pourrissent ; ce sont ces égouts, ces ruisseaux, qui conduisent à la rivière tous les résultats des Dégraisseurs, des Teinturiers, des Bouchers, des Tanneurs, des Manufacturiers, lesquels doivent, de toute nécessité, fouiller la pureté que l'eau de la Seine pourroit avoir par elle-même, sans cette affluence d'hétérogénéités : mais n'en seroit-il

pas de cet assemblage d'ordures & de saletés dont j'ai abrégé les détails, pour ne pas blesser la délicatesse des personnes craintives & faciles à s'alarmer ; n'en feroit-il pas, dis-je, de ce volume de matières amenées à la rivière de toutes parts, comme des vapeurs acides, corrosives & vénéreuses, résultantes des procédés de cette foule innombrable d'Arts exécutés à Paris, qui ne sont sensibles à nos organes que dans le premier instant, & lorsqu'elles occupent un très-petit espace ? Mais elles disparoissent bientôt à quelque distance de nous ; elles se mêlent, se confondent, se dissolvent, se combinent, éprouvent une espèce de fermentation, se décomposent, & délayés dans l'atmosphère où elles sont reçues, elles ne conservent plus rien de leur premier caractère. Le mouvement qu'occasionne cette action & réaction de matières, si dissimulables entr'elles, donne & entretient la mobilité de l'air, concourt à sa salubrité, en fournissant à cet élément un principe résultant de ces substances détruites ; & qui, par sa combinaison avec l'eau, aidée du mouvement, est en état de former de nouvel air : ce principe fera, si l'on veut, l'*acidum pingue* de Meyer, le *gas* de Van-Helmont, l'*air factice* de Boyle, le *fluide élastique*, la *matière du feu*, &c. &c. Si les choses ne se passoient pas à-peu-près ainsi, la masse d'air qui nous enveloppe, seroit nécessairement, comme la Seine, un cloaque infect ; & l'air que nous respirons, de même que l'eau que nous buvons, devroit sans cesse nous apporter quelque principe nuisible & malfaisant : or, cela n'est point, & il n'existe pas d'endroits dans le Royaume, & peut-être dans le monde entier, où il y ait moins d'épidémie qu'à Paris.

Considérons à présent l'état dans lequel se trouvent les différentes matières charriées à la rivière par les égouts, les ruisseaux des maisons & des rues d'une grande Ville, & comment elles arrivent à l'eau qui les engloutit. Nous voyons sans cesse disparoître en fumée, en vapeur, en suie, ainsi que nous venons de le dire, beaucoup de substances, qui, éloignées un peu de la cause qui les excite, cessent d'être palpables à nos sens ; elles sont tellement atténuées, brisées & dissoutes, soit par leur grande extension ou leur combinaison, soit par une sorte de fermentation qu'elles subissent en chemin, qu'en se confondant dans l'immensité de l'atmosphère, elles cessent d'être sensibles à l'instant même : de même les différentes matières entraînées à la rivière par les ruisseaux, étant toujours dans un état humide, & accompagnées de substances fermentescibles, elles n'y parviennent que dans l'état de dissolution & presque décomposées ; en sorte qu'étant noyées ensuite dans une quantité incommensurable de fluide renouvelé sans cesse, elles n'y existent plus comme telles : le mouvement naturel des rivières augmente par celui des matières qui s'y confondent, atténue les mo-

lécules aqueuses , met en combinaison l'eau avec le fluide élastique résultant de ces corps dissous , & forme continuellement de nouvel air , qui rend l'eau plus légère , plus mobile , plus sapide , & par conséquent plus salubre.

Supposons un instant qu'un chien pourri soit jetté à la rivière , & que l'on puise de l'eau à une très-petite distance de l'animal , comme de trois à quatre pouces , soit devant , derrière ou à côté : eh bien , il est certain que l'eau n'en sera pas plus mal-saine , par la raison des deux principes qui se trouvent constamment dans l'eau ; savoir , l'air tout formé & semblable à celui que nous respirons , & le fluide élastique , qui , à la faveur du mouvement , fait par sa combinaison avec l'eau , donne de nouvel air. Cela posé , qu'arrive-t il , lorsqu'un animal se détruit par la putréfaction ? Tout le monde fait qu'il répand au loin une odeur infecte , d'autant plus insupportable , que la masse putréfiante augmente toujours ; mais il n'en est pas de même dans une rivière : ici l'odeur est emportée dans l'instant même de sa putréfaction , & bientôt détruite en passant dans l'air ; & comme cette opération se fait successivement , il s'ensuit que l'animal ne porte avec lui aucune atmosphère putréfiée , comme il arriveroit s'il se pourrissait à l'air libre , ou dans une eau stagnante : on pourroit rapporter à cette opération toutes les matières susceptibles de se détruire , & d'exhaler des corpuscules mal-sains & putrides lorsqu'on les jette à la rivière.

Les corps qui ne passent pas spontanément à la putréfaction , ne peuvent cependant pas résister à son action. Obligés de céder au mouvement continu que la fermentation leur imprime , ils perdent bientôt toutes leurs propriétés , avant de parvenir dans l'atmosphère , lorsqu'ils s'y rendent en vapeurs ; ou dans l'eau , quand ils y sont voiturés par les ruisseaux : voici une expérience qui prouve que même les sels neutres se détruisent par la putréfaction.

J'ai mis deux livres de sel marin dans une terrine remplie d'eau , où il y avoit du poisson de mer , tel que la raie , la limande , &c. à demi gâté : le mélange fut pendant une semaine sans exhaler aucune odeur ; mais comme il faisoit chaud , c'étoit dans le mois de Juillet , il ne tarda pas à répandre une odeur détestable , qui dura plus d'un mois : j'ajoutois de nouvelle eau à mesure , pour remplacer celle qui s'évaporoit ; enfin au bout de ce tems , j'examinai la liqueur , dans laquelle je ne retrouvai de mes deux livres de sel marin , qu'une once , ou la trente-deuxième partie , & pas un atôme d'alkali. Je suis persuadé que tous les autres sels neutres éprouveront les mêmes effets dans ces décompositions ; ainsi cet exemple ne démontre seulement que la possibilité des changemens qui arrivent aux corps les plus inaltérables en

apparence, quand ils sont noyés dans un fluide circonscrit, tel qu'est celui des ruisseaux. Mais si les substances qui se volatilisent dans l'atmosphère, ou que nous jettons à la rivière, pouvoient conserver leur aggrégation dans l'un ou l'autre de ces deux grands réceptables, pourquoi l'eau de pluie, que l'on doit regarder comme la lessive de l'atmosphère, étant recueillie avec soin dans un endroit découvert & éloigné de toute habitation; pourquoi donc n'offre-t-elle pas dans son analyse un composé de ces corps appartenans aux trois règnes de la nature, qui s'élèvent perpétuellement dans l'air? Pourquoi l'eau de la Seine, examinée en différentes saisons & par plusieurs Chymistes, ne présente-t-elle dans son analyse aucun produit qui ressemble à l'alun & aux vitriols des Teinturiers, au favon des Blanchisseuses? Et pourquoi enfin boit-on, depuis un tems immémorial, de l'eau de la Seine, puisée au hasard & dans différens endroits de Paris, sans que l'économie animale ait discontinué d'être dans l'état le plus sain & le plus naturel, sans que les Médecins l'aient jamais accusée d'occasionner, comme quelques eaux de nos Provinces, des maladies chroniques, telles que le gouetre, des concrétions pierreuses, &c. &c?

On objectera peut-être ici que plusieurs Chymistes Allemands de la plus grande célébrité, tels que M. Margraff, Apothicaire à Berlin, & M. Perthes, aussi Apothicaire à Erfurt, ont découvert que l'eau de pluie, la neige, la rosée même, fournissoient quelques principes à l'analyse; que l'eau de la Seine, que je regarde comme pure, tient cependant en dissolution 4 à 5 grains de matière saline par pinte: mais je répons que, si ces hétérogénéités viennent des vapeurs qui s'élèvent dans l'atmosphère, ou des immondices qui se perdent à la rivière, elles ont cessé d'être nuisibles & venimeuses, pour devenir propres à l'eau; elles lui sont peut-être aussi essentielles que le sel marin l'est à la mer, puisque la Nature ne nous offre jamais l'eau exempte de mélanges; nous voyons même que quand il s'agit de l'en dépouiller par la distillation, l'eau qui a subi cette opération plusieurs fois, laisse encore en arrière quelque résidu terreux: mais ce phénomène intéresse une question discutée depuis long-tems par les Physiciens & par les Chymistes, favoir si l'eau la plus pure contient de la terre, ou si cette eau peut être changée en terre (1). Il seroit trop long de rapporter les différens sentimens qui partagent aujourd'hui & depuis long-tems les Savans sur cette matière importante; d'ailleurs, je n'examine ici l'eau que comme boisson.

Toutes les eaux douces ne possèdent pas les mêmes propriétés; elles

(1) Voyez Tome I, Part. 2, page 1, c'est-à-dire le Volume du mois d'Août 1771, dans lequel M. Lavoisier examine cette question.

varient entr'elles, non-seulement par rapport à la nature première de l'élément aqueux qui les constitue, mais encore à cause du mouvement qu'ont les rivières, mouvement qu'elles doivent à leur étendue, à leur inélicité, aux corps sur lesquels elles coulent, aux matières qui s'y décomposent, aux bateaux qui couvrent la surface, & encore aux obstacles qu'elles rencontrent dans leur cours, comme les arches de ponts, &c.

L'eau, dont le courant est lent & tranquille, diffère de celle qui coule avec rapidité; aussi remarque-t-on que le Rhin & le Rhône, qui prennent leurs sources dans les montagnes des Grisons, fournissent des eaux plus légères & meilleures que celles des autres Fleuves. Ceux qui ont descendu le Mein, ont observé que, pour entrer dans le Rhin, les barques s'enfoncent beaucoup plus, phénomène dû à la légèreté de ses eaux. Les Bateliers, en entrant à Paris par Charenton, apperçoivent la même chose d'une manière peu marquée, il est vrai, ce qu'ils attribuent à la jonction de la Marne. Si les buveurs d'eau daignent invoquer leur palais pour savourer avec attention l'eau de la Seine, ils appercevroient, sans doute, de la différence à celle puisée au-dessous de Paris, ou bien dans l'endroit où elle le traverse. Cette dernière a plus de faveur, de ténuité & de légèreté; ce n'est pas qu'elle contienne plus de principes: mais elle est plus atténuée, plus subtilisée, à cause d'une plus grande quantité d'air & de fluide élastique qui s'y forme, au moyen du mouvement augmenté dans son passage par l'impulsion que lui communique l'arrivée des matières qui y sont jettées.

L'eau qui coule sur du sable ou sur du gravier, est en général plus légère que celle des sources; & plus elle a d'étendue, plus elle est salubre & potable. Aussi voit-on que les petites rivières, dont l'eau a souvent un goût marécageux, perdent bientôt ce goût dès qu'elles se sont associées à une rivière plus grande: c'est ce qui fait que l'Yonne, le Loing, la Marne, l'Oise, l'Eure, & plusieurs autres rivières peu considérables, que la Seine reçoit dans son lit avant de se jeter dans l'Océan, perdent les mauvaises qualités qu'elles avoient séparément, pour devenir une eau salubre & potable; c'est ce qui fait encore que l'eau des grandes rivières diminue en bonté dans les tems de sécheresse où elles restent long-tems basses. A quoi attribuer ces effets, sinon au mouvement des grandes rivières augmentées par tout ce qu'elles reçoivent en chemin pendant leurs cours?

Ceux qui ont comparé la Seine à un vase circonscrit, & son eau à un fluide renfermé & sans mouvement, n'avoient, sans doute, dans l'idée qu'une marre de très-petite étendue, dont l'eau dormante, loin de se débarrasser des matières étrangères qu'on y jette, acqueriroit de

très-mauvaises qualités, quand elle feroit très-pure & à l'abri d'hétérogénéités. L'eau des grandes rivières ne feroit elle-même ni plus pure, ni plus saine que celle d'une marre, si le mouvement qui la brise sans cesse, ne prévenoit sa corruption, & si son renouvellement perpétuel ne divisoit & ne raréfiroit les matières étrangères qu'on y jette; si de ces matières étrangères détruites, il ne résulroit pas de nouveaux êtres propres à constituer l'état salubre & potable d'une eau de rivière. Il y a beaucoup de phénomènes qu'on pourroit attribuer à l'eau & au mouvement, sans avoir besoin, pour les expliquer, de recourir aux feux souterrains, aux embrasemens & à d'autres moyens tout aussi violens. Pourquoi toujours mettre la Nature en tourment, pour produire des effets si simples? Les eaux gazeuses, imprégnées d'une surabondance d'air, passent-elles donc à travers les volcans avant d'arriver jusqu'à nous? Le cinabre, cette combinaison du mercure & du soufre, qu'on ne pouvoit concevoir autrefois que comme l'ouvrage d'un feu véhément, aujourd'hui on l'exécute par la voie humide. La vitrification ne présenteoit à l'esprit que l'idée d'un grand feu; en sorte que toutes les pierres vitrifiables & vitrifiées, les granits, les sables, les cailloux, les pierres précieuses, n'étoient regardés que comme le produit des feux souterrains. Maintenant la rapidité du mouvement, le roulis des rivières, forment le gravier & le sable; bien différentes en cela d'une eau stagnante, ou qui a peu de mouvement, elles déposent tranquillement leur vase.

Quoique les eaux stagnantes contiennent en elles tout ce qui leur donne de la légèreté & de la rapidité, enfin toutes les qualités propres à les rapprocher & les assimiler aux eaux de rivière, il leur manque le mouvement, moyen seul en état de les rendre salubres & potables. Les eaux des puits, par exemple, dont la surface a peu de diamètre, & qui sont, pour ainsi dire, à l'abri de l'air extérieur, ne pouvant recevoir d'autre mouvement que celui des feux; ces eaux ne deviennent potables qu'à force de réitérer ce mouvement. Aussi l'expérience journalière nous apprend-elle que plus on tire de l'eau d'un puits, meilleure elle devient. On se tromperoit, sans doute, en attribuant cette amélioration au renouvellement des eaux, puisque c'est au mouvement seul, qui a mis en combinaison le fluide élastique avec l'eau pour former de l'air, qu'il faut en rapporter la cause. Les chevaux ordinairement fort délicats sur le choix de l'eau, savent très-bien reconnoître une eau de puits qui n'a pas été battue, ou celle qui n'a pas été exposée à l'air pour acquérir de la bonté. C'est pour cet effet qu'on a la précaution de placer, à côté d'un puits, une grande pierre, dans laquelle l'eau qui en provient, séjourne quelques heures, & absorbe un peu d'air. Ceux qui n'ont pas cette ressource, y suppléent en passant la main

dans le feau fortant du puits, & ce simple mouvement suffit pour lui enlever la crudité qu'on lui reproche avec raison. Les Jardiniers instruits se gardent bien d'employer l'eau de puits, qu'au préalable ils ne l'aient laissée exposée à l'air ; autrement ils mettroient en danger leur culture.

La sélénite que l'on trouve abondamment dans les eaux de puits, empêche que ces eaux dissolvent le savon & cuisent les légumes ; mais est-elle également la cause de cette faveur plate & de sa pesanteur sur l'estomac, qui la caractérisent ? N'est-ce pas plutôt à la privation d'air élastique qu'il faut attribuer ces défauts, puisqu'il y a des eaux minérales qui, quoique très-séléniteuses, ne sont pas moins légères, savoureuses, piquantes & très-digestibles, par la raison qu'elles renferment une surabondance d'air qui s'est formée pendant leur trajet ?

Une eau minérale, puisée à sa source, n'est pas la même que celle qui seroit prise sous l'eau dans les mêmes canaux qui la fournissent, pourvu toutefois qu'elle n'ait pas éprouvé le contact de l'air extérieur : les eaux dites gaseuses ou aériennes, n'obtiennent cette propriété qu'à la faveur du mouvement continu & rapide ; & comme elles n'ont aucune communication avec l'air extérieur, elles bouillonnent à leur sortie jusqu'à ce qu'elles aient perdu la quantité d'air qui s'est produit pendant leur cours dans les entrailles de la terre. Ce raisonnement ne porte aucune atteinte à l'explication ingénieuse que M. Model a donnée de ce phénomène curieux & singulier.

Une autre preuve non moins équivoque, relativement à l'air formé par le mouvement & l'eau, c'est l'obligation dans laquelle on s'est trouvé de pratiquer, de distance en distance, des soupapes aux gros tuyaux de la fameuse Machine de Marly, qu'on étoit nécessité auparavant de réparer fort souvent : cette preuve, dis-je, démontre que le mouvement, en produisant de l'air, donne plus de volume à l'eau, & occasionne, par cette raison, des crevasses. S'il étoit également possible de pratiquer ces soupapes pour les gros tuyaux des Fontaines de Paris, on ne verroit pas continuellement des gens occupés à la recherche des endroits crevés ; peut-être qu'on pourroit établir ces soupapes avec des espèces de tuyaux de renvoi qui conduiroient l'air le long des maisons. La formation de l'air, par la même cause, se remarque encore dans quelques usines étrangères, où l'on voit un courant d'air établi par la chute de l'eau, former un soufflet continu & plus puissant que tous les soufflets connus ; parce qu'indépendamment de l'air qui est précipité, pour ainsi dire, dans sa chute par l'eau, il s'en forme une quantité considérable aux dépens de cette eau par son éparpillement. Combien d'exemples s'offrent en foule pour démontrer la for-

mation de l'air par les moyens simples dont nous parlons ! Mais ce que nous en avons dit, me paroît suffire à l'objet que je traite.

RÉFLEXIONS sur quelques propriétés particulières de l'Eau.

On feroit, sans doute, fort embarrassé s'il falloit décider la préférence que mérite l'air sans eau, ou l'eau sans air, pour notre existence & notre utilité. Il y a grande apparence qu'il nous feroit aussi impossible de vivre dans un air dépourvu d'eau, que le poisson dans une eau privée d'air. Les Auteurs, qui ont examiné l'eau dans les différens états qu'elle peut prendre, ont remarqué qu'elle étoit susceptible de produire différens effets. Ces détails seroient trop longs; nous renvoyons aux Ouvrages des Physiciens, qui ont traité de ces objets; & qui sont trop connus pour les indiquer. Je vais m'arrêter seulement sur quelques propriétés particulières de l'eau, qui touchent de près à notre conservation.

Le mouvement & l'eau pourroient être les grands moyens que la Nature emploie dans toutes ses opérations; que ce mouvement soit communiqué par une simple agitation mécanique, par l'action du feu, par les vents ou par la destruction continuelle des corps, il s'en suit toujours que ses effets, presque imperceptibles au premier coup-d'œil, ne sont pas moins aussi violens, à-peu-près, que ceux de l'ébullition. Nous avons bien l'idée de ce que peut un mouvement court & rapide, mais non pas de celui qui est long, modéré & continu, à l'aide duquel tout s'opère. L'eau, aidée du mouvement, est en état de tout dissoudre; c'est ce qu'il est aisé de voir dans la Chymie hydraulique de M. le Comte de la Garaye, dont je viens de publier une nouvelle édition (1).

Dans la préoccupation que les corps étoient inaltérables, & ne considérant, dans le mouvement, que celui d'un mélange plus intime, on a imaginé les miasmes avec tous les adjectifs de ce qu'on se proposoit d'expliquer; delà, sont venus ces miasmes varioliques, pestilentiels, épidémiques & putrides: mais j'ai peine à me persuader qu'il y ait des miasmes dans l'air & dans l'eau; celle-ci, à la faveur du mouvement, a, comme l'air, la faculté de décomposer tous les corps qu'elle reçoit dans son sein; & par-tout où il y a désunion de principes, il y a aussi, comme l'on fait, désunion de propriété. M. Paulet, Médecin de la Faculté de Paris, connu si avantageusement du Public & du Gou-

(1) Nous ferons connoître incessamment quelques-unes des Notes que M. Parnetier a ajoutées à cet Ouvrage; elles sont plus considérables que le texte, & non moins intéressantes.

vernement, par des travaux qui ont un rapport direct avec l'humanité, a mis cette vérité dans le plus grand degré d'évidence, en démontrant, dans son Histoire de la petite Vérole, & dans les Mémoires qui lui ont servi de suite, d'après une multitude de faits avérés, de bonnes expériences & d'observations, que cette maladie étoit une contagion qui se répandoit dans le monde, non par la voie de l'air, mais par des matières palpables, maniables, sur lesquelles les malades déposent les corpuscules varioleux, que les personnes apportent d'une maison à l'autre, & qu'enfin il seroit aisé de s'en garantir, en évitant les approches des enfans malades & de ceux qui les soignent. Cet Auteur, plein de vues profondes & lumineuses, va publier incessamment, par ordre du Roi, un Traité sur les maladies épizootiques, qui désolent, depuis quelque tems, plusieurs de nos Provinces, malgré les précautions infinies que le Ministère sage & bienfaisant emploie pour en arrêter les progrès.

Tout le monde fait combien l'eau est nécessaire & essentielle à la salubrité de l'air, de quelque manière qu'elle se distribue dans l'atmosphère, combinée ou non, dans l'état de vapeurs, ou sous la forme de flamme; ces forêts qu'on a consumées dans le dessein de purifier l'air des contrées infectées, ces substances résineuses, aromatiques, dont on parfume les appartemens pour détruire les odeurs désagréables qui y règnent; ces liqueurs spiritueuses, acides & alkales, qu'on fait exhaler pour détruire ou neutraliser les prétendus miasmes dispersés dans l'air, ne sont que des moyens employés, afin de donner à l'élément que nous respirons, le mouvement, la fluidité & l'élasticité qu'une cause quelconque lui a enlevés.

Ces Artistes, dont on relégué les ateliers dans les Fauxbourgs ou loin des Villes, dans la persuasion où l'on est toujours, qu'il émane de leurs différentes opérations des vapeurs contraires & nuisibles à la santé, tant s'en faut que leurs travaux corrompent l'air; ils contribuent à sa salubrité d'une manière souvent très-sensible. Les quartiers de Paris les plus salubres, sont ceux où sont établies les Tueries de Bouchers, les Tanneries, les Triperies, parce qu'il exhale de ces endroits beaucoup d'eau volatilisée, atténuée & subtilisée par une matière grasse & saline, qui ne tarde pas de se transformer & de produire les effets dont nous avons parlé. On a vu les habitans des Villes se plaindre quelquefois de l'air qu'on y respiroit; ceux des Fauxbourgs au contraire être plongés dans la plus grande sécurité, & jouir de la meilleure santé.

Toutes les fois que l'air manque d'une des qualités dont il vient d'être question, & qu'une cause quelconque a détruit le ressort dont il a besoin pour être salubre, il peut occasionner les effets les plus ter-

ribles à tous les individus qui le respirent. Plusieurs Economistes prétendent que le défaut de mouvement de l'air est la cause de la plupart des maladies des grains ; que le remède unique & le plus assuré pour s'en préserver , c'est de le procurer autant qu'il est possible : aussi les cultivateurs les plus intelligens ont-ils le soin de tendre des cordes , au moyen desquelles ils mettent en mouvement les semailles. M. de la P... homme de beaucoup d'esprit , me disoit , il y a quelques jours , qu'il croyoit que le mouvement rapide , continu & multiplié des voitures , celui où étoit continuellement une foule d'hommes qui alloient & venoient en agitant l'air , étoit une des causes qui contribuoient à la salubrité de Paris : on pourroit , à la vérité , comparer cet effet à une machine assez compliquée , dont toutes les parties serviroient à former un ventilateur.

Deux grands préservatifs de la salubrité de l'air , sont , suivant le Docteur Pringle , 1°. la circulation de cet élément , occasionnée par le feu & le mouvement des habitans : 2°. la grande quantité de vapeurs acides que produit la matière combustible dont on se chauffe à Londres. Mais il ne suffit pas toujours d'agiter l'air pour entretenir sa salubrité ; il faut encore lui fournir un aliment capable de le renouveler , ou de lui rendre ce qu'il a perdu : des expériences sans nombre constatent que l'air devenu humide par le mélange des vapeurs , est beaucoup plus élastique & plus capable d'extension que quand il est pur. Les Physiciens de l'Académie Royale des Sciences ont estimé qu'il étoit alors huit fois plus élastique que quand il est sec. M. de Buffon , cet homme toujours étonnant , toujours sublime , prétend que l'air est plus aqueux que l'eau n'est aérienne , d'où il tire cette induction , que l'eau doit plus aisément se changer en air , que l'air ne peut se transformer en eau.

La végétation influe d'une manière bien marquée sur la salubrité de l'air. On fait combien les pays incultes sont mal-sains. Weinman dit que pour rafraîchir la chambre des malades , il faut y exposer des branches d'arbres récemment coupées ; c'est ce que l'on pratique dans les Hôpitaux de certaines Provinces méridionales. Plusieurs Auteurs font mention de moulins à vent établis près des Villes , à dessein d'y envoyer de l'eau en vapeur pour rafraîchir l'air & le renouveler : les bassins qui sont l'ornement des jardins publics , & du milieu desquels il s'élève des jets , des gerbes , des bouillons qui mettent l'eau dans l'état d'expansion & de vapeurs , produisent également le plus grand bien. Il y a des Réglemens de Police dans les grandes Villes , qui ordonnent d'arroser les rues lorsqu'il fait une chaleur excessive : ce qui n'étoit d'abord qu'une précaution employée pour favoriser la marche des chevaux , est devenu ensuite un moyen recommandé pour rafraîchir l'air.

De tout tems l'eau fraîche a été employée pour renouveler l'air & le purifier. On connoît cette pratique religieuse & populaire, si usitée chez les Orientaux, qui consistoit, certains jours de l'année, à se jeter dans les rues de l'eau au visage, en sorte que les passans se trouvoient arrosés d'une manière cérémoniale : on fait combien les cérémonies hydrophoriques sont anciennes & très célèbres chez les Egyptiens, les Chinois, les Japonois. Dans les Pays situés aux environs de la zone torride, les rayons du soleil agissent sur nous ou sur l'air avec tant de violence, que si on ne baignoit d'eau fraîche ceux qui y passent, ils courroient les risques de périr bientôt : c'est peut-être à cette précaution que l'on doit la coutume dans laquelle on est depuis longtems, de plonger dans l'eau fraîche les suffoqués & les personnes qui ont eu le malheur d'être surpris par quelques vapeurs méphitiques ; je ne puis me dispenser de rapporter à ce sujet quelques observations qui ne sont pas étrangères ici, puisqu'il s'agit de la propriété qu'a l'eau de concourir avec tant d'efficacité à purifier & à renouveler l'air.

Il y a environ huit ans que je courus les risques de périr suffoqué, moi quarante-huitième, par les vapeurs du charbon, dans un des Réfectoires de l'Hôtel Royal des Invalides, où il n'y avoit ni cheminée ni poêle. Un soir qu'il faisoit excessivement froid, les domestiques eurent l'imprudence de distribuer sous les tables, de distance en distance, des réchauds pleins de braise allumée : personne n'y prit garde, & chacun mangea sans ressentir rien de particulier ; le repas fut même fort gai : le souper fini, à l'heure arrivée pour sortir, on se dispersa chacun vers son logement ; mais à cent pas de-là, tous furent saisis à la fois d'un mal de tête violent : bientôt les jambes manquèrent ; les uns perdirent connoissance, les autres vomirent jusqu'au sang : enfin, les environs ne retentissoient que de voix plaintives & mourantes. Un seul d'entre nous, qui n'étoit ni le plus sobre, ni le plus intelligent, eut l'avantage de trouver, sans le savoir, un préservatif contre le coup qui nous avoit terrassés : il habitoit le voisinage du Réfectoire, & en entrant chez lui, pressé par une soif dévorante, il but, pour la satisfaire, un pot d'eau, mais avec une telle précipitation, qu'il en répandit la moitié sur lui ; le lendemain il eut lieu d'être étonné d'apprendre que le hasard l'avoit mieux servi que sa philosophie, & qu'il devoit à son ennemi, la générosité de l'avoit garanti du danger que nous avions couru : il n'est pas douteux que si nous fussions restés quelques minutes de plus à table, c'en étoit fait ; quarante-sept valides mouroient de compagnie, sans s'en appercevoir.

Peu de tems après cette aventure, une Dame de l'Hôtel, aussi in-

téressante à sa famille qu'à ses amis, manqua périr suffoquée par la vapeur du charbon : appelé par le mari effrayé, j'y courus promptement pour voir ce qui en étoit ; & comme j'avois de l'éthèr sur moi, je répandis mon flacon sur ses mains & sur son visage ; cette application eut le plus heureux succès, & les symptômes fâcheux disparurent à l'instant : l'éthèr, dans ce cas, avoit produit le double effet de l'eau fraîche, celui vraisemblablement de causer une contraction par le froid, que toutes les liqueurs éthérées imprimant en s'évaporant ; & l'autre, de restituer à cette substance volatile, qui agit d'une manière si terrible sur le principe de la vie, les qualités nécessaires pour qu'elle cesse d'être nuisible & malfaisante.

Les effets de l'eau fraîche sont connus depuis long tems de plusieurs Médecins & Physiciens : il y a environ douze années, que dans un Cours de Chymie on mit de la braise de Boulanger dans un athanor, qui devoit servir à tenir plusieurs vaisseaux en digestion ; la vapeur de cette braise, jointe à la chaleur de différens fourneaux qui avoient été allumés dans la journée, fit trouver mal le Démonstrateur, qui, en ouvrant la porte du Laboratoire, courut à travers une cour pour gagner les lieux d'aisances : comme on s'ennuyoit de ne point le revoir, on vint à lui, mais on le trouva sans connoissance, sans mouvement ; & ce ne fut qu'après l'avoir dépouillé de tous ses habits, & presque inondé d'eau fraîche qu'il revint : tous les Auditeurs se sentirent plus ou moins incommodés ; un d'entr'eux, en s'en retournant chez lui, entra dans une Pharmacie où il se trouva mal ; l'Apothicaire instruit de la cause de son indisposition, lui jeta de l'eau fraîche au visage, ce qui le guérit bientôt.

En 1760, un Seigneur Espagnol arrivant à Montpellier, tomba de cheval dans la grande rue, sans connoissance & sans pouls : il faisoit alors fort chaud. M. Fizes, Médecin, ordonna qu'on le déshabillât tout nud, & qu'on versât sur son corps de l'eau fraîche ; ce qui réussit si bien, qu'il fut bientôt en état de remonter à cheval. M. Baneau, Médecin aussi éclairé qu'honnête & modeste, vient d'employer l'eau froide avec le même succès, pour rappeler à la vie M. l'Abbé Briquet de Lavaux : les détails de cette circonstance se trouvent insérés dans le Journal de Physique, tome 4, page 463 ; dans le Journal de Médecine du mois de Janvier ; & on trouve dans la Gazette de Santé, du 15 Janvier 1775, des expériences du même Auteur, tentées sur des animaux par la vapeur du charbon.

J'ai vu un enfant qui, le lendemain de sa naissance, avoit la respiration tellement gênée, qu'on croyoit qu'il alloit suffoquer : quelques gouttes d'eau fraîche suffirent pour ranimer le jeu des poumons & le guérir.

Il est certain que l'eau fraîche en vapeur, a des effets singuliers dans tous les cas où l'on soupçonne avoir été exposé à quelques exhalaisons nuisibles & mortelles : j'ai guéri, comme par enchantement, un mal de tête violent, à une personne qui étoit restée quelque tems dans un appartement nouvellement verni, en lui faisant tremper seulement les mains dans de l'eau fraîche, & en lui en jettant un peu au visage.

J'ai opéré à-peu-près la même cure & avec autant de promptitude, sur une Dame qui avoit eu une syncope, pour avoir demeuré un quart-d'heure dans une chambre remplie de fleurs. On ne feroit donc pas mal d'avoir la précaution de tenir dans ces endroits des vases d'eau fraîche dans une sorte de mouvement; les grands vases où l'on renferme des poissons colorés, & qui servent maintenant d'ornement dans les appartemens, me paroissent assez bien remplir cet objet : ils sont nécessaires sur-tout dans les endroits échauffés par les poëles, & dans ceux où l'on tient des substances odoriférantes. M. de Gillibert, Major de l'Hôtel Royal des Invalides, est parvenu par ce moyen, à dissiper une légère odeur, que des oiseaux conservés & empaillés répandoient dans son charmant cabinet d'Histoire Naturelle : on pourroit encore entretenir l'eau froide en vapeurs, à l'aide d'un instrument de Physique très aisé à construire, qui, en formant des jets d'eau artificiels, distribueroit dans les appartemens une fraîcheur capable de corriger l'air & de le renouveler.

On a coutume, dans les parties septentrionales de l'Asie & de l'Europe, de mettre des écuelles ou des seaux d'eau fraîche sur les poëles qu'on allume pour la première fois. M. Morand, dans son Art du Charbon de terre, en donnant la description & les gravures des Etuves Chinoises chauffées avec le charbon de terre, rapporte que pour corriger davantage l'effet des vapeurs de ce combustible, déjà modifié par une préparation entièrement semblable à celle qui est usitée dans le pays de Liège, les Chinois tiennent toujours dans les appartemens de grands vases remplis d'eau, qu'ils renouvellent de tems en tems, & qui, au moyen de poissons dorés qu'on y tient, se trouve être continuellement en mouvement : il ajoute que les pauvres gens tirent encore un autre parti de l'eau, en plaçant entre les briques de l'étuve un vaisseau de cuivre ou de fer, qui les fournit d'eau chaude pour le thé; cette eau pendant la nuit humecte l'air, absorbe les particules de charbon de terre qui pourroient être nuisibles.

L'eau chaude réduite en vapeurs, ne paroît pas produire un effet aussi prompt & aussi marqué, dans les cas dont nous avons parlé, comme l'eau froide; plusieurs faits manifesteront cependant, que

dans ces cas, elle n'est pas sans vertu. Un Artisan peu fortuné, trouvé dans son lit sans connoissance, ayant été secouru à tems, pendant qu'on essayoit de le rappeler à la vie, une personne occupée à chercher dans le triste réduit de ce malheureux quelle pouvoit être la cause de son accident, crut l'appercevoir dans un petit réchaud cassé qui se trouvoit au pied du chalit. Lorsque cet homme fut revenu à lui, on lui recommanda très-expressément de ne se chauffer jamais plus à un pareil feu: mais il avoua tout bonnement, que depuis quinze ans il n'avoit pas d'autre moyen pour éviter les rigueurs du froid; qu'à la vérité il avoit coutume de mettre sur son fourneau un petit poëlon de terre rempli d'eau, ce qu'il avoit oublié cette fois là seulement.

Les poëles hydrauliques, imaginées par un Citoyen qui étoit obligé de se servir d'un poële dans son Cabinet, & que son tempérament délicat ne pouvoit pas supporter, montrent encore les effets de l'eau chaude sur la salubrité des chambres.

Voici un autre effet de l'eau chaude en vapeurs, plus singulier. Dans un petit endroit, on avoit construit une cheminée qui fumoit beaucoup; on est parvenu à se garantir de cet inconvénient, en suspendant dans le milieu de la hauteur du tuyau une bouteille de pinte remplie d'eau, & on s'appercevoit que la bouteille étoit vuide, lorsque la cheminée recommençoit à fumer, ce qui avertissoit qu'il falloit la descendre pour la remplir.

Le célèbre M. Van-Swieten, dans ses Commentaires sur les Aphorismes de Boerhaave, propose également l'eau froide pour les suffoqués par la vapeur du charbon. Il cite plusieurs exemples à ce sujet, entr'autres celui-ci: un homme étant tombé dans un chauffour, il fut réputé pour mort; une demi-heure après sa chute, un Chirurgien fort habile fut appelé, qui le saigna, lui jeta de l'eau froide & le rappella à la vie.

On trouve dans Panarole l'histoire d'un homme suffoqué par la vapeur du charbon: on lui avoit ouvert la veine aux deux bras, & appliqué en même tems des ventouses avec des ligatures, dans la vue de réveiller le sentiment; mais le sang ne coulant pas, il fit mettre des linges imbibés d'eau chaude à l'ouverture de la veine, ce qui déterminait le sang à venir: on rafraîchissoit l'air du malade, par le moyen d'un éventail, tandis qu'une autre personne lui jettoit de loin de l'eau froide sur le visage. Le poulx devint meilleur, & le suffoqué fut sauvé.

C'est maintenant une question, savoir si dans les cas d'asphyxies, causées par la vapeur du charbon ou d'autres émanations méphitiques, il est utile de saigner, & si la saignée doit être faite avant l'application

de l'eau fraîche : plusieurs hommes instruits semblent occupés de la décider. L'établissement que la Ville de Paris a formé en faveur des noyés, paroît exciter l'attention particulière de quelques Médecins, pour découvrir les moyens les plus certains & les plus efficaces de secourir ceux qui ont le malheur d'être frappés d'une mort apparente : on doit à leur zèle vraiment patriotique les plus grands éloges ; car, il n'est guère possible de s'empêcher de frémir, en pensant qu'un grand nombre de personnes ont pu être mises dans le tombeau, avant d'avoir payé le tribut inévitable qu'elles doivent à la Nature.

Quelle douce satisfaction pour le cœur sensible du Citoyen éclairé & vertueux, qui a donné lieu à cet établissement, dont l'effet a été de rappeler à la vie une foule de malheureux qui périssoient autrefois, parce qu'on les abandonnoit.

M. Pia, Maître Apothicaire de Paris & ancien Echevin, toujours enflammé de bien public, & jaloux de se faire dans sa retraite un genre d'occupation capable de tempérer les regrets qu'il avoit de ne plus être utile à l'humanité souffrante, a jetté un regard de tendresse & de pitié sur le sort de ces infortunés, que le désespoir ou des accidens livrent à la mort : instruit des expériences que M. Louis avoit faites sur les noyés, & dont ce savant Chirurgien parle dans ses Ouvrages, sachant en outre que la fumée du tabac employée dans ce cas par plusieurs de nos voisins, avoit eu le plus grand succès ; M. Pia perfectionna une machine fumigatoire à cet effet, machine inventée par les Anglois, beaucoup célébrée en Hollande, & dont on trouve la description & la figure dans Bartholin : cette machine, dans les mains de M. Pia, est devenue d'une commodité singulière, & elle réunit maintenant le plus grand degré de simplicité possible aux plus grands avantages ; les additions ou les retranchemens qu'on pourroit y faire nuiroient à son effet : mais, le dirai-je ? j'ai vu M. Pia consacrer tous ses instans à donner les plus petits détails aux personnes chargées par la Ville d'administrer les secours aux noyés, les exciter par l'appât des récompenses, & revenir dans le sein de sa famille honnête & très-intéressante, gardant un profond silence sur la réussite de ses efforts & de ses succès, que l'on ignoreroit si le Magistrat, si le cri puissant de la reconnaissance générale n'avoient contrarié son extrême modestie : mais je m'arrête, & je prie qu'on me pardonne de céder au sentiment d'estime & de vénération que j'ai pour les ames bienfaisantes ; l'éloge d'un pareil homme est dans le cœur des vrais Patriotes & de tous les Amis de l'humanité.

Je terminerai ce que j'ai dit sur l'effet de la vapeur du charbon, par cette observation insérée dans une Thèse que M. Lorry a soutenue aux Ecoles en 1747, sur la manière d'éviter la vapeur du charbon :

Tome V, Part. II. 1775.

ce savant Médecin attribue les effets pernicieux de cette vapeur à trois causes particulières; ou l'air est trop chaud, ou il a perdu son ressort, ou bien les vapeurs qui émanent du fourneau sont chargées d'un principe mal-faisant : il prétend que ces causes peuvent agir séparément & ensemble; dans ce dernier cas, la mort arrive promptement : mais sans vouloir entreprendre de disserter sur la manière d'agir des vapeurs méphitiques, & si leur nature est toujours la même, quelles que soient les substances dont elles s'exhalent, je dirai seulement qu'il paroît que ces vapeurs exercent quelquefois leur action sur l'air ambiant, à-peu-près comme font les acides concentrés, dont les vapeurs répandues dans un lieu très-circonscrit, s'emparent avec une sorte de violence, de l'humidité constituant l'air, le décomposent & forment le vuide pour celui qui occupe un lieu circonscrit, tandis que quelquefois ces vapeurs méphitiques affectent sensiblement & immédiatement le tissu délicat des organes de la respiration : mais jusqu'à ce que des expériences & de bonnes observations nous fassent connoître la véritable manière d'agir de ces vapeurs perfides, quelle est leur nature, comment il est possible de s'en garantir, & de guérir ceux qui en sont malheureusement frappés, bornons-nous à former des vœux avec tous les bons Citoyens, pour que les réglemens faits par le Gouvernement, à dessein d'empêcher qu'on n'ouvre aucuns puits ni fosses, sans employer quelques précautions; qu'on ne dévoue trop précipitamment à la mort les infortunés auxquels un accident quelconque a enlevé tous les signes extérieurs de la vie, sans essayer toutes les tentatives indiquées pour s'assurer de leur état; que ces réglemens dictés par la sagesse & l'humanité, soient régulièrement observés & exécutés avec la plus scrupuleuse attention. Peut-on concevoir un sort plus cruel & plus à redouter que celui d'un homme enterré tout vivant?

OBSERVATIONS économiques sur l'eau de Seine.

On a senti de tous les tems combien il étoit essentiel & important de veiller à la pureté & à la bonté de l'eau, dont l'usage est si général & si nécessaire à notre conservation & à notre existence : les Physiciens & les Chymistes ont souvent dirigé leurs recherches vers cet objet intéressant; & l'on peut dire à leur gloire, qu'elles n'ont point été infructueuses, car nous possédons maintenant beaucoup de connoissances sur la nature & les propriétés des différentes eaux, & sur l'usage qu'on en doit faire : mais je reviens à mon objet. *Quand on supposeroit que les substances les plus fines, celles qui*

paroissent les moins susceptibles d'altération, par leur texture serrée & leur forte aggrégation, auroient le pouvoir de résister au choc multiplié de l'action & de la réaction du mélange de ces substances entr'elles, de leur dissolution, de leur combinaison, de leur division extrême; quand la masse immense d'eau, renouvelée sans cesse, dans laquelle elles se trouvent noyées, délayées, broyées, étendues, atténuées, divisées, &c. ne seroit pas encore capable d'opérer leur décomposition & leur destruction, il ne s'ensuivroit pas pour cela qu'elles fussent en état de produire le moindre effet: car, si ces matières étrangères viennent des maisons situées sur les ponts, en les jettant au milieu de la rivière elles se trouveront bientôt repoussées avec violence aux rives opposées par le mouvement rapide du courant; si, au contraire, ces mêmes matières sont charriées à la rivière par les ruisseaux & les égouts, il ne leur sera pas possible de pénétrer à plus de sept à huit pouces du bord, où l'eau a, comme l'on fait, un mouvement contraire, qu'on appelle vulgairement *le remoud*: alors, contraintes de demeurer dans ces endroits, & resserrées toujours dans un très-petit espace contre les bords, elles finiront par se décomposer, se détruire, & fournir enfin à l'eau les deux principes si essentiels à sa bonté & à sa salubrité.

Je répéterai encore dans ce Chapitre ce que j'ai déjà dit dans ceux qui le précèdent, que bien loin que l'eau de la Seine s'altère & se vicie en traversant Paris, il me semble, au contraire, qu'elle y acquiert de la bonté, de la légèreté, & la sapidité qui la distingue entre toutes les autres eaux de rivière; & que si dans le tems des Gaulois, des Romains, & sous la première race de nos Rois, où la Capitale de France ne possédoit pas plus de trente mille Habitans, l'eau de la Seine pouvoit être bue sans danger & sans nul inconvénient, elle doit encore être moins suspecte à présent, depuis que les limites de cette Cité se sont reculées, depuis qu'elle est devenue un monde, & qu'elle renferme, elle seule, autant d'Habitans qu'une Province entière: mais dans le cas où l'eau de la Seine, puisée sur ses bords, fût altérée par le ralentissement de son mouvement, par le séjour des corps qu'on y jette continuellement, par les bateaux, le bois flotté, &c.; on ne seroit pas encore en droit de dire que l'eau de la Seine dont on fait usage dans Paris, fût mal-saisante, puisqu'il est défendu de la puiser à ces-endroits, & qu'on vient de prendre toutes les mesures possibles pour n'avoir plus sur cet objet le plus léger soupçon: en sorte que maintenant toute l'eau de la Seine qu'on boit à Paris, est puisée à des distances assez éloignées du rivage, pour n'avoir plus à craindre qu'elle participe en rien des matières qu'on y jette.

Les Magistrats, toujours occupés du bonheur des Peuples & de leur conservation, instruits des plaintes que l'on faisoit souvent contre les Porteurs d'eau en tonneaux, qui, ne pouvant pas puiser l'eau à quelques distances des bords, alloient s'approvisionner dans les abreuvoirs ou d'autres endroits aussi mal-propres, de manière que l'eau qu'ils distribuient ensuite à leurs Pratiques, étoit la plupart du tems imprégnée & mêlée des ordures de leurs chevaux, de ceux des autres Particuliers qui y venoient; touchés en outre des accidens fréquens qui arrivoient à ces Voituriers, que la mort a surpris plus d'une fois, ainsi que leurs chevaux, dans les crues d'eau, ou lorsqu'ils s'écartoient des bords; les Magistrats, dis-je, ont accueilli avec empressement un moyen certain & peu dispendieux, qu'on proposa à la Ville pour prévenir tous ces inconvéniens, & fournir abondamment, & en tous tems, une boisson salubre à ses Habitans. M. Gillerond, connu du Public sous des titres très-avantageux, par des Ouvrages Hydrauliques extrêmement intéressans; MM. Wachette Frères, Citoyens honnêtes & estimables, présentèrent un Projet d'établissement, dont l'utilité & l'importance furent bientôt senties & approuvées: il s'agissoit de placer des pompes sur la Seine, en différens endroits de la rivière, à trente pieds de distance des bords, qui, puisant l'eau au-dessus de la superficie, & la conduisant ensuite sur terre par le moyen des canaux dans des réservoirs, rempliroient avec autant de promptitude que de facilité les tonneaux pour le service public. L'exécution de ce Projet ne trouva pas d'entraves; il secondoit tous les vœux: on permit aux Entrepreneurs de faire construire cinq de ces Pompes; trois sont déjà en activité, à la grande satisfaction des Porteurs d'eau en tonneaux, & des Habitans. Curieux de voir le jeu & la mécanique d'une de ces Pompes, j'allai visiter celle de la Porte de la Conférence; & comme elle me parut fort simple, je priai M. Gillerond d'avoir la complaisance de m'en envoyer le dessin, ce qu'il eut l'honnêteté de faire quelques jours après, en l'accompagnant d'une autre, qui m'a semblé mériter d'occuper une place ici, d'autant mieux que d'un côté elle contient la description de cette Pompe, dont on trouvera la figure à la fin de cette Dissertation; & que de l'autre elle renferme des détails intéressans sur l'eau, présentés avec cette modestie qui caractérise le vrai talent.

Lettre de M. GILLEROND.

Je suis infiniment satisfait que vous l'ayiez été de la simplicité des Machines Hydrauliques établies sur la rivière; votre opinion, relativement à la salubrité de l'eau de la Seine, a trop de partisans pour craindre jamais qu'on puisse l'attaquer ou la combattre avec quelques

Succès : vous le savez très-bien, il n'est pas possible que l'aliment le plus parfait & la meilleure boisson plaisent à tout le monde ; car, quel est l'être dans la Nature qui ose se flatter de réunir en sa faveur tous les suffrages ? Vous m'avez demandé le dessin d'une des Pompes, je vous l'envoie avec plaisir : permettez-moi d'y joindre quelques réflexions concernant votre objet ; je cherche à m'éclairer, & voilà tout.

Quoique je n'aie pas fait de grands progrès dans l'Hydraulique, je n'ai cependant pas négligé aucune des occasions que j'ai eues pour acquérir dans cette partie essentielle de la Physique, toutes les connoissances nécessaires : jamais je n'ai perdu de vue un objet principal, & dont j'ai souvent besoin ; c'est celui de distinguer les eaux les plus salubres dans les endroits où il faut les élever des puits, ou les amener de loin pour le service public.

En attendant le résultat des recherches des Savans qui écrivent tous les jours sur ce sujet, & qui fixeront sans doute, dans peu, le degré de l'eau la plus pure, & jusqu'à quel point elle peut être altérée avant de nuire, j'examine l'eau à la sortie de sa source ; & si elle dissout le savon, si les Habitans qui en font usage ont le corps sain & robuste, s'ils vivent long-tems, je conclus qu'elle est bonne : si, au contraire, elle est crue, & qu'elle dissolve avec peine le savon, je dis qu'elle contient peu d'air, qu'elle est chargée de matière calcaire, gypseuse & séléniteuse ; dans ce cas, elle est peu propre aux usages domestiques : je la fais déposer dans un bassin, ou encore mieux, s'il est possible, je la fais promener dans des canaux à ciel ouvert, dont les parois sont garnies, quand cela se peut, de substance vitrifiable, & cela, dans l'intention de donner occasion à l'eau d'absorber une quantité d'air nécessaire, pour lui communiquer les qualités propres à sa salubrité.

En général, les eaux de fontaines & de rivières sont les meilleures : celles de la Seine & de la Marne méritent, à mon gré, une distinction, quoi qu'on en dise ; & l'expérience prononce depuis long-tems en leur faveur. Ceux qui en font usage jouissent d'une bonne santé ; mais on peut être assuré que ces deux rivières ne tardent pas à se mêler par leur jonction, & qu'elles ne marchent pas l'une à côté de l'autre jusqu'au Pont-Neuf, sans se confondre : si cela étoit, ce phénomène ne seroit que prouver leur homogénéité ; mais leur différence de pesanteur, dont on convient, rend cette marche impraticable ; & en s'appuyant sur les loix de l'Hydrostatique, on verroit alors la Seine & la Marne dans un même lit sous deux niveaux différens, celui de la Seine beaucoup plus élevé. Les personnes qui annoient ce phénomène, auroient dû, suivant les loix de la pesanteur, faire rouler

la Marne sous la Seine; & alors j'en aurois été quitte pour faire puiser un peu plus près de la surface, les pompes que j'ai établies sur la Seine pour le service public, mon intention n'étant pas de merner les estomacs des Parisiens : dans le vrai, je regarde ces deux rivières comme simplifiées & homogènes au-dessus de Paris.

Il reste maintenant à examiner les immondices qui coulent dans les rues, & qui vont se perdre dans la rivière, lesquelles, au seul aspect, peuvent donner du dégoût qui ne subsisteroit plus bientôt, si l'on daignoit considérer que les Habitans du Gros-Caillou se portent aussi bien que ceux de Charenton.

Les eaux bourbeuses qui coulent dans les rues, sont ordinairement composées d'eau simple, chargées de parties vitrifiables, ferrugineuses & mucilagineuses, dont elles se déchargent en partie en roulant par cascade à travers le pavé des rues, & s'en dépouillent tout-à-fait en arrivant à la rivière, ce qui se prouve par les raisons suivantes.

Les parties vitrifiables & ferrugineuses étant spécifiquement plus pesantes, se précipitent, par la raison contraire; les parties visqueuses, comme plus légères, s'évaporent & se tiennent à la surface de l'eau qui, bientôt par la vitesse de son courant, les renvoie sur les bords où elles demeurent comme stagnantes avec l'eau la moins pure, ainsi retenues par l'irrégularité des berges & le frottement toujours considérable, eu égard à la petite épaisseur de la lame d'eau qui les couvre. Toutes ces considérations & tant d'autres, dont les détails seroient trop longs dans une simple lettre comme celle-ci, m'ont fait prendre le parti d'établir les Machines Hydrauliques, déjà citées, à trente pieds des bords de la rivière, & à les faire puiser entre deux eaux, ainsi qu'il est facile de voir par le dessin ci-joint : en voici la description.

Le bateau A, pl. II, renferme une machine mue par deux chevaux, qui puisent entre deux eaux par la crapaudine B; & qui porte l'eau par les tuyaux BCDEF à 40 pieds de hauteur dans le réservoir Q, d'où on la verse dans des tonneaux par le robinet H, pour être ensuite distribuée dans Paris.

Il est aisé de voir que ces Machines ont l'avantage d'élever l'eau, la meilleure & la plus pure de la rivière, également en tout tems. Il eût été à désirer que celles de la Samaritaine & du Pont Notre-Dame qui chôment la moitié de l'année, pussent faire de même le service en tout tems, ce qui seroit facile avec peu de dépenses, en les rendant susceptibles d'être mues par des chevaux lorsque le courant s'y refuseroit : pour peu qu'on voulût toucher à ces machines, on doubleroit le produit, même avec le moteur actuel, en substituant le

cercle aux manivelles, ainsi que je l'ai fait à ma pompe de la montagne de l'étoile.

Si vous voulez bien faire attention, Monsieur, à ce que j'ai l'honneur de vous écrire, vous reconnoîtrez aisément que tous les projets d'amener à Paris, des eaux étrangères, n'ont été imaginés que pour démontrer la possibilité de les y faire venir, au cas que la Seine ne pût faire le service.

J'ai l'honneur d'être, &c.

On ne peut disconvenir que ces Machines Hydrauliques ne réunissent une multitude d'avantages, & ne préviennent une foule d'inconvéniens : le moteur ne dépendant point de la vicissitude du courant, elles sont en état de faire le service en tout tems, le jour & la nuit, dans les gelées, les crues & les basses eaux; de fournir constamment & sans interruption, une boisson agréable & salubre; de mettre à l'abri de la crainte des disettes d'eau, sur-tout en cas d'incendie; d'empêcher les Porteurs-d'eau en tonneaux d'aller chercher l'eau dans les puisards, & où ils périlloient souvent eux & leurs chevaux; de remplir en une minute deux muids à la fois, contenant chacun vingt-deux voies : tels sont en abrégé les avantages de ces Machines, qui seront au nombre de cinq, dont trois sont déjà en exercice, l'une vis-à-vis la rue de Bourgogne; la seconde, au Port de la Conférence; & la troisième, au Port-au-Bled : les deux autres, que l'on construit actuellement, sont destinées à être établies au Port de l'Hôpital-Général & à celui de la Rapée. Ces Pompes n'ont pas plus de cuivre dans leur construction, que celles de la Samaritaine & du Pont-Notre-Dame; on a même, pour éviter ces idées de verd-de-gris qu'on a toujours dans la tête, porté l'attention jusqu'à faire étamer l'intérieur des tuyaux qui, étant continuellement pleins, se trouvent encore tapissés d'une incrustation capable de défendre le métal.

M. de Parcieux dit dans son Mémoire qu'il est trois conditions absolument nécessaires pour fournir de l'eau à une grande Ville; 1°. que l'eau soit de bonne qualité; 2°. qu'elle soit abondante & toujours au-dessus des besoins; 3°. qu'elle soit assurée à jamais sans d'autres soins, s'il est possible, que ceux des conduits qui sont inévitables dans tous les cas.

Les trois conditions de ce Citoyen respectable, inspiré par l'amour de la Patrie & de l'humanité, me paroissent entièrement remplies par les Pompes dont nous venons de nous entretenir: car, la salubrité de l'eau de la Seine est incontestable dans l'endroit où on la puise; c'est à dire,

Tome V, Part. II. 1775.

assez distante du bord & à quelques pieds au-dessous de la surface de la rivière ; elles procurent à bon marché & de la manière la plus abondante, de l'eau à toute heure & dans les différentes saisons : enfin, rien n'est plus simple que ces Pompes ; elles fournissent de bonne eau dans tous les quartiers de Paris sans de grands frais, sans qu'on soit obligé d'aller la chercher au loin & dans des vases embarrassans, &c.

Quoique les différentes substances, dont l'eau est toujours mêlée, ne peuvent être découvertes, définies & mises à part que par les moyens chymiques ; il est bien certain, comme le remarque avec raison M. Gillerond, qu'on peut juger de sa nature & de sa bonté, d'après les effets qu'elle produit dans le corps humain, & quelques autres phénomènes fondés sur l'observation. Riéger, *Introductio ad notitiam rerum naturalium*, rapporte quelques signes auxquels on peut reconnoître la légèreté & la pesanteur des eaux, sans les analyser ; ces signes sont bien suffisans, lorsqu'il ne s'agit que de déterminer les qualités d'une eau, relativement aux besoins ordinaires de la vie. Par exemple, les eaux douces & légères prennent aisément le savon, lavent parfaitement le linge, cuisent bien les herbes, les légumes & les viandes, font d'excellent pain, ne resserrent pas le ventre, ne fatiguent pas l'estomac, ne gâtent pas les dents, favorisent les digestions, s'échauffent, se refroidissent & se gèlent promptement : or, en estimant l'eau par toutes ces propriétés, il y en a peu qu'on puisse comparer à l'eau de la Seine.

Il n'y a personne qui n'ait eu occasion de remarquer souvent combien le succès de beaucoup d'opérations dépend de l'eau qu'on y a employé ; les Chymistes éprouvent tous les jours, à cause de cela, des obstacles infinis dans la crySTALLISATION de certains sels : telle eau réussit aux Confiseurs & aux Liquoristes ; telle autre fait manquer leurs gelées & leurs ratafiats : on n'apperçoit pas moins ces singularités dans les Ateliers & les Manufactures. L'eau de Kin-te-Ching, une des Provinces de Chine, contribue tellement à la beauté & à la valeur de sa Porcelaine, qu'on n'a pu encore parvenir à en faire d'aussi bonne dans un autre endroit, quoiqu'on employât les même matériaux ; on pourroit dire la même chose de la rivière des Gobelins, par rapport à la teinture écarlate. Tous ces effets différens de la part de l'eau ne sont pas dûs seulement à l'espèce & à la quantité des substances qu'elle contient, mais encore à la nature de l'eau, qui varie peut-être autant qu'il y a de rivières, de fontaines, de sources, &c.

Jusqu'à présent, il n'a été question que de la nature de l'eau de la Seine, des causes qui contribuoient à sa salubrité, & de quelques propriétés qu'elle a, en tant qu'eau, pour rafraîchir l'air & le renouveler.

Il convient maintenant de dire deux mots lorsqu'elle est prise intérieurement.

S'il falloit entrer dans les détails des vertus particulières & médicinales qu'on attribue à l'eau de la Seine, je citerois une foule de cures dont on lui fait l'honneur : mais je suis bien éloigné de regarder l'eau comme la médecine universelle, & de dire avec *Smith* & *Jean-Albert Fabricius*, Savans d'ailleurs, dont je respecte les connoissances profondes, que ce fluide soit un spécifique pour toutes les maladies ; je suis même persuadé que son usage, comme remède, demanderoit à être circonscrit : ce n'est pas que dans beaucoup de cas l'eau ne contribue, par sa manière d'être altérée par les substances qu'on y combine, soit par la division & la fluidité qu'elle leur procure, soit par l'état humide qu'elle leur fait contracter, à devenir le principal médicament, si elle n'est pas le seul agent de la guérison.

L'eau paroît plutôt capable de prévenir nos maladies que de les guérir : ce n'est cependant point que si nous favions nous en servir, elle ne fût en état de nous procurer beaucoup d'avantages ; car on remarque que ses effets varient suivant les différens états qu'elle peut prendre : convertie en glace ou rendue froide par les moyens connus, elle est tonique ; tiède, elle est relâchante ; chaude, elle excite des nausées, purge & fait souvent vomir ; bouillante enfin, elle crispe & détruit.

En tout, les excès sont nuisibles ; mais il paroît qu'une grande quantité d'eau chaude fait infiniment plus de mal, que l'eau froide bue en même proportion : on a remarqué que, non-seulement, l'eau dans cet état ne désaltéroit point, n'étoit pas agréable à l'organe du goût, & se digéroit difficilement ; mais qu'elle rendoit encore le corps lourd & paresseux, l'esprit sans chaleur & sans force : il est certain que l'eau ne sauroit éprouver la moindre chaleur, sans éprouver du dérangement dans son organisation, & de l'altération dans ses parties, sans qu'elle ne perde un principe volatil qui constitue sa sapidité, sa légèreté & sa bonté, &c.

Je crois en conséquence, que toutes les personnes qui boivent de l'eau par régime, ne devroient jamais la présenter au feu ; & dans le cas où il faudroit la faire bouillir pour lui associer quelques remèdes, il seroit bon de ne l'employer qu'après l'avoir laissé refroidir dans un vase découvert, & lui avoir donné l'occasion de se recombinaison avec la portion d'air qui s'est dissipé pendant l'ébullition : quant aux personnes délicates à qui l'eau froide dans l'hiver est contraire, & qui ne peuvent supporter son degré de chaleur naturelle dans l'été, on peut donner à l'eau, en quelque tems que ce soit, une température égale, en plon-

geant les vases qui la contiennent pendant une demi-heure au plus, dans de l'eau fraîche tirée d'un puits.

L'eau froide convient dans une infinité plus de cas que l'eau chaude : les Boulangers, guidés par l'expérience, ont grand soin de ne jamais employer à la fabrication du pain, une eau bouillie ou qui a été glacée, parce que dans l'une & l'autre circonstances elle se trouve dépouillée de ce principe volatil aérien, qui fait sa bonté. Je suis même porté à croire qu'en aucune saison de l'année il soit avantageux de faire chauffer l'eau; c'est une vérité que je tâcherai de développer dans un Ouvrage économique sur les Moutures & la Boulangerie, dont je m'occupe depuis quelque tems (1).

J'ai avancé dans le second Chapitre de cette Dissertation, que les eaux de rivières varioient entr'elles, & j'en ai dit la raison. On pourroit avancer la même chose des eaux de puits qui diffèrent, suivant leur origine, la nature du terrain sur lequel elles ont passé, leur situation, leur étendue, leur profondeur, & la quantité de matières qu'elles ont dissoutes en chemin. Il n'est pas possible que coulant sur du gyps & de la sélénite, elles ne s'en trouvent chargées quelquefois, même jusqu'au point de saturation.

Aussi les Habitans des Provinces qui sont réduits à boire de l'eau de puits, devoient-ils prendre quelques précautions avant d'en faire usage, pour en corriger la crudité & la fadeur; peut-être deviendroit-elle aussi bonne que celle des rivières, si on la tiroit sans interruption, si on n'employoit que celle qui vient après les premiers feux, si on la laissoit dégourdir ou tiédire au soleil : il y a même des eaux stagnantes, dont il ne faudroit jamais boire, qu'au préalable, on ne l'eût fait bouillir, afin de détruire les substances tendantes à la putréfaction qu'elles contiennent. Je crois qu'il seroit à propos de ne jamais faire usage d'eau de puits pure; quelques gouttes de vin, à son défaut du vinaigre, leur ôteroient de leur pesanteur : car, c'est une règle générale & constante, que les alimens & les boissons ont besoin d'être sapides pour se digérer, &c.

Je ne mettrai pas ici en opposition les buveurs d'eau & les buveurs de vin, pour savoir si les uns vivent plus long-tems que les autres,

(1) Nous avons eu plus d'une fois occasion de rendre justice au zèle avec lequel M. *Parmentier* emploie son tems & ses connoissances à des objets de premier besoin. L'Ouvrage qu'il annonce lui acquerra de nouveaux droits sur notre estime & sur notre reconnoissance : mais qu'il nous permette de le prévenir que, s'il ne peut se transporter dans les différentes Provinces pour examiner les procédés des Meuniers & des Boulangers qui s'y exécutent, son travail ne fera jamais qu'imparfait ; il est bien malheureux que le même grain fasse autant d'espèces de farines & de pains différens, souvent détestables.

s'ils sont moins assujettis à des maladies, enfin s'ils jouissent plus constamment d'une bonne santé: ces questions agitées depuis longtems ont été assez examinées par des Savans, qui se sont réunis pour avouer que l'excès de ces deux boissons étoit également dangereux; qu'il y avoit des cas où on faisoit bien de boire un peu de vin, & qu'il y en avoit d'autres, au contraire, où il n'en falloit pas boire du tout. Il est certain qu'en général l'eau est le meilleur dissolvant des alimens; & que ceux qui ne boivent que de l'eau, éprouvent après le repas cette légèreté de corps & cette sécurité paisible de l'ame, qui sont les caractères de la digestion la plus facile & la plus parfaite.

L'eau de la Seine a fait l'objet de plusieurs thèses: sa salubrité & ses bons effets ont été célébrés par des Poètes très-distingués; l'immortel Boerhave, dont l'autorité est si respectable en Physique & en Médecine, demande, pour qu'une eau soit parfaite, qu'elle provienne d'abord d'une rivière de long cours, qu'elle soit légère & sans autre goût que celui de l'eau, qu'elle renferme le plus qu'il est possible de particules d'air: en conséquence, il félicite les Parisiens d'avoir une telle eau, qui possède toutes les qualités qu'on puisse désirer à cet égard, pour être agréable au palais, légère à l'estomac, & très-propre à favoriser les digestions.

On accusé cependant l'eau de la Seine de donner le dévoiement aux Etrangers qui en font usage dans le commencement de leur séjour à Paris: chacun, suivant son petit intérêt, a fait valoir cette accusation, vraie ou fausse, fondée ou non; ceux qui cherchoient à trouver la pureté de l'eau de la Seine en défaut, n'ont pas manqué de faire regarder cet effet comme la preuve la plus complete de son insalubrité. Les Auteurs & les Protecteurs des nouvelles fontaines domestiques ont disculpé l'eau de la Seine, en taxant les fontaines de cuivre de l'occasionner. Si un Chymiste eût formé quelque prétention sur notre boisson, il n'auroit pas fait difficulté de rapporter cette propriété lavative aux différentes substances qu'elle contient; & que pour l'en dépouiller, il n'y avoit que la distillation à employer: mais en supposant que la route, le changement de climats & de nourriture, ne soient pas capables d'influer sur les dérangemens de santé qu'on éprouve quelquefois en venant habiter la Capitale; en supposant encore que les reproches qu'on fait contre l'eau soient fondés, je changerois volontiers ces reproches en éloge, puisqu'un pareil effet prouve la grande ténuité de l'eau de la Seine, & la propriété dissolvante dont elle jouit dans l'estomac.

Si je m'étois contenté de rapporter des expériences, sans faire aucun raisonnement en faveur de l'eau de la Seine, j'aurois cité une foule de personnes, même de la première distinction, qui lui sont redevables de leur bonne santé & de leur constitution vigoureuse; mais il n'est pas de Matière médicale ou de Dictionnaire qui n'en aient assez dit:

il y a même des Auteurs qui, dans leurs Ouvrages particuliers, n'ont pu résister au doux penchant de lui témoigner leur reconnoissance. M. le Comte de Forbin, entr'autres, dit dans ses Mémoires, qu'étant à Paris affecté de coliques violentes, il n'avoit trouvé de soulagement & de guérison que dans l'usage abondant qu'il fit de l'eau de la Seine, en lavemens & en boisson : plusieurs Officiers de marque n'ont été guéris de maux de tête insupportables, de pituites & d'affections nerveales, que pour avoir pris, à ma sollicitation, cette eau froide le matin à jeun, à la dose d'une pinte.

C O N C L U S I O N.

Il suit de tout ce que nous avons dit dans cette Dissertation, 1°. que l'eau de la Seine est la plus légère, la plus agréable & la plus salubre de toutes celles avec lesquelles on l'a comparée, & qui existent dans le Royaume; que moyennant quelques précautions simples & faciles à être employées par tout le monde, elle est toujours assez claire & assez transparente pour ne produire jamais de pesanteur à l'estomac, ni aucuns effets contraires à la santé.

2°. Que toutes les substances jettées à la rivière, ou qui y sont entraînées par les ruisseaux & les égoûts d'une grande Ville, sont bientôt décomposées & détruites par la masse de fluide renouvelée sans cesse; & qu'en agitant les molécules qui composent cet élément, elles les atténuent, les subtilisent, & entretiennent la grande fluidité de l'eau d'où dépend sa bonté.

3°. Que l'eau est essentielle & nécessaire à notre existence & à notre conservation, puisqu'elle humecte l'air & la terre, qu'elle fait vivre & croître tous les êtres, & que dans bien des cas, on peut l'employer avec le plus grand succès, sur-tout lorsque nous courons les dangers les plus éminens.

4°. Que l'eau de la Seine enfin, dont on fait usage à Paris, soit qu'elle nous soit apportée par les fontaines publiques, ou par les pompes ou machines hydrauliques nouvellement construites, a un caractère de bonté & de salubrité qu'il seroit bien à désirer pour la Nation & le genre humain, que toutes les eaux du Royaume, & celles qui couvrent la surface du globe, possédassent à ce degré.

Ainsi ce n'est donc pas à tort si les Parisiens se regardent spécialement favorisés par la Nature; s'ils ne tarissent pas sur les éloges de cette eau; s'ils s'enorgueillissent du bonheur de la voir couler en deux leur enceinte; & s'ils soutiennent avec assurance que cette rivière est la plus admirable des rivières, & ses eaux les meilleures de toutes les eaux. Cet éloge tient un peu de l'enthousiasme; on doit le pardonner en faveur du motif : il est naturel aux ames sensibles & reconnoissantes, de publier le bienfait qu'elles reçoivent tous les jours, au-delà même de sa valeur.

NOUVELLES EXPÉRIENCES ÉLECTRIQUES,

Faites par M. COMUS, le 5 Février 1765, devant Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc DE CHARTRES, & plusieurs Savans que Son Altesse avoit mandés pour vérifier les faits & les certifier, ainsi qu'il le paroît par le procès-verbal qu'ils ont signé.

PREMIÈRE EXPÉRIENCE. Le sieur Comus voulant s'assurer si les liqueurs étant électrisées devenoient plus légères ou plus pesantes, prit, pour cet effet, un pèse-liqueur (de commerce, fait en verre & lesté en mercure), qu'il plongea dans son seau de fer-blanc rempli d'eau: il isola ce seau sur un plateau de crystal à pied, & après qu'il eut électrisé son eau, on vit son pèse-liqueur s'élever au-dessus de la surface de l'eau de trois degrés; il tira l'étincelle, l'instrument retomba au même degré qu'il étoit auparavant: lorsque l'électricité est bonne, huit tours de roue suffissent pour faire cette expérience. Il répéta l'expérience, en mettant son pèse-liqueur dans une bouteille de Leyde remplie d'eau; le résultat a toujours été le même. Pour empêcher ce pèse-liqueur d'approcher des parois du seau de fer-blanc, il lui fit faire un couvercle de verre percé d'un trou au milieu, assez libre pour que le tube pût monter droit; cette expérience faite dans l'eau de Seine distillée & non distillée, dans l'esprit-de-vin & dans plusieurs acides, a donné le même résultat, c'est-à-dire que l'instrument s'est toujours élevé de trois degrés plus ou moins.

Voulant se convaincre si la matière, qui servoit de leste, ne contriboit pas à l'élevation de ce pèse-liqueur, il s'est servi de sable à la place de mercure; il n'a remarqué aucune différence dans le résultat.

Il expose le fait, & laisse aux Savans à raisonner sur la cause; dépend elle du contenant, du contenu, ou du fluide environnant?

Il croit avoir remarqué que l'eau étoit plus pesante de quelque chose après l'opération; cette conjecture veut être confirmée.

DEUXIÈME EXPÉRIENCE. *Effet de l'Electricité sur l'inclinaison magnetique.* M. Comus prit une aiguille d'inclinaison bien suspendue, & la plaça sur un plateau, garni comme une bouteille de Leyde. Après avoir tourné son aiguille dans le méridien magnétique, il laissa tomber une chaîne sur son plateau, & ensuite l'électrisa: on vit remonter de six degrés la partie nord de son aiguille; on dechargea le plateau, & l'aiguille reprit l'inclinaison qu'elle avoit avant l'opération. Cette expérience prouve que le fluide environnant ne produit pas le même effet sur cette aiguille, pendant l'électricité, qu'auparavant; & que la pression de ce fluide est différente, ou que cette aiguille perd de son

pois du nord au sud. Cette aiguille électrisée tend à reprendre la direction qu'elle avoit avant d'être aimantée : il a tourné le support de cette aiguille dans les différens points de l'horison ; il a paru que , sur l'angle de l'horison magnétique au géographique , l'aiguille se redresse avec plus de facilité que dans les autres situations. Cette expérience extraordinaire peut faire naître des idées nouvelles sur la cause du magnétisme. Il communiquera une suite d'expériences intéressantes sur ce fait dans les Cahiers suivans, de même que sur celles faites dans le vuide.

TROISIÈME EXPÉRIENCE. Sur le verre électrisé par l'air mis en action par le soufflet.

On chauffe un verre à patte ou bien un morceau de verre, n'importe la forme ; on lui présente des corps légers, il ne donne aucune marque d'électricité ; on le souffle avec un soufflet d'Orfèvre pendant une minute, & il donne des signes très-distincts d'électricité : le verre devient de même électrique par le soufflet, sans être chauffé ; mais moins. Le plateau d'une machine électrique de trente-six pouces de diamètre, est devenu électrique par le souffle sans être chauffé ; une masse de verre devient de même électrique en versant du mercure ou du plomb en grains dessus, & cela plus ou moins, suivant la pression, & conséquemment la pesanteur spécifique du corps que vous passez dessus ; vous ne faites que passer la substance sur votre verre, & à l'instant il donne des marques d'électricité.

Conjectures de M. COMUS, sur la cause de l'expérience précédente.

Le verre, avant d'être chauffé, est un corps sans atmosphère ; les particules ignées qui sont dans ses interstices, sont immobiles & arrêtées par l'air environnant qui les contraint de rester dans leurs prisons, & cela, en pressant le corps sur les deux surfaces également. Lorsque vous chauffez le verre, vous écarterez l'air de cette masse, & vous donnez essor aux particules ignées qu'elle renferme entre ses molécules. Comme rien ne condense cette atmosphère ignée du verre qui est dilaté autant qu'il le peut, l'air venant petit à petit à resserrer cette atmosphère par une force comprimante, il ne se fait aucune réaction, & le verre ne donne point de marques électriques : mais aussi-tôt que le verre est chaud, vous soufflez pendant quelques minutes ; vous donnez de l'activité au fluide igné qui, déjà dilaté par le feu, est forcé de se condenser par l'air qu'on agit & qu'on lance vers lui avec le soufflet. Ce fluide réagissant alternativement contre l'air, entretient le mouvement impulsif pendant quelques tems, & donne des signes d'électricité.

Nous certifions que nous avons vu répéter les expériences ci-dessus, & que nous avons observé qu'elles sont très-exactes & conformes en tout au détail qui nous a été présenté ; en foi de quoi nous avons signé.

DELORT, ROUELLE, D'ARCET, ROZIER.

Fig. 5.

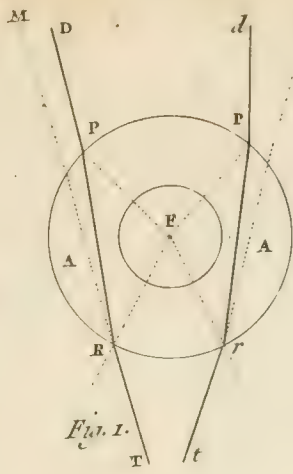
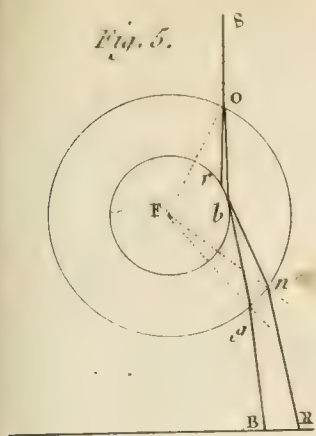


Fig. 1.

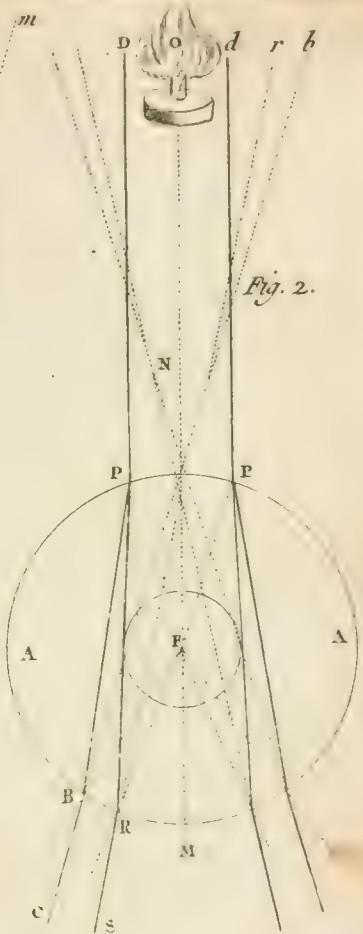


Fig. 2.

Fig. 3.

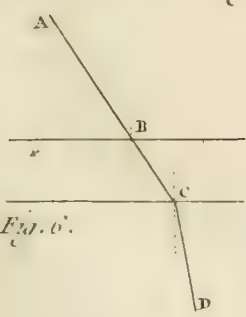
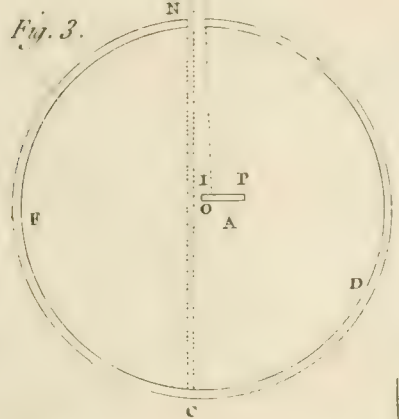


Fig. 6.

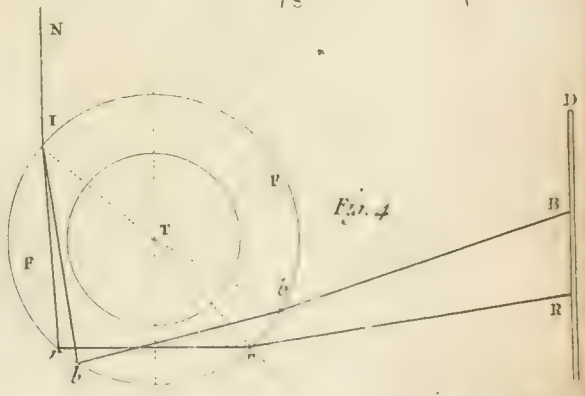
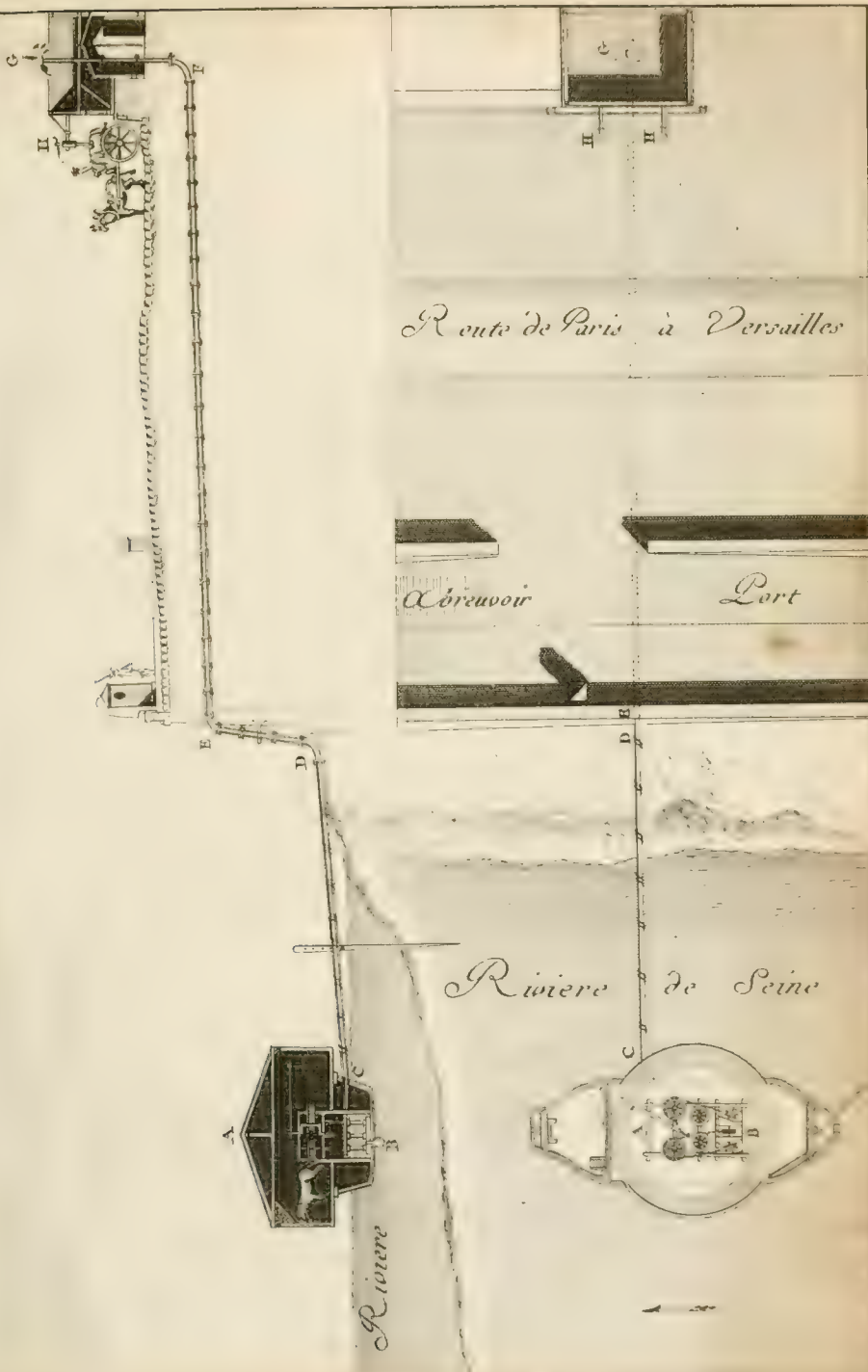


Fig. 4.





Route de Paris à Versailles

Abeuvoir

Port

Rivière de Seine

Rivière

Arch. des B. et C. de France



OBSERVATIONS

SUR

LA PHYSIQUE, SUR L'HISTOIRE NATURELLE

ET SUR LES ARTS,

AVEC DES PLANCHES EN TAILLE-DOUCE;

DÉDIÉES

A MONSIEUR LE COMTE D'ARTOIS,

Par M. l'Abbé ROZIER, Chevalier de l'Eglise de Lyon, de l'Académie Royale des Sciences, Beaux-Arts & Belles-Lettres de Lyon, de Villefranche, de Dijon, de Marseille, de la Société Impériale de Physique & de Botanique de Florence, Correspondant de la Société des Arts de Londres, &c. ancien Directeur de l'Ecole Royale de Médecine-Vétérinaire de Lyon.

TOME CINQUIÈME.

M A R S 1775.



A PARIS,

Chez RUAULT, Libraire, rue de la Harpe.

M. DCC. LXXV.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

T A B L E

D E S A R T I C L E S

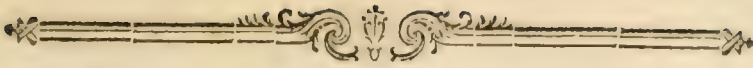
Contenus dans cette troisième Partie.

<i>S</i> ECONDE Lettre, ou suite d'Observations sur le rachitisme du Bled; sur les Anguilles de la colle de farine; & sur le Grain charbonné; par M. D. Roffredi, Abbé de Casanova en Piémont,	page 197
Lettre écrite à l'Auteur de ce Recueil; par M. Néedham, de l'Académie Impériale & Royale de Bruxelles, &c.	226
Observation Médicale sur la Vue double; par M. Baumer,	228
Considérations optiques (huitième Mémoire), sur la nature des atmosphères optiques,	230
Discours sur la Torpille, prononcé dans l'Assemblée annuelle de la Société Royale de Londres, le 30 Novembre 1774, par le Président M. le Chevalier Baronet Pringle; traduit par M. le Roy, de l'Académie des Sciences,	241
Extrait d'un Mémoire lu à l'Académie Royale des Sciences le Mercredi 15 Février 1775; par M. Adanson, Membre de la même Académie,	257
Suite des Expériences électriques; par M. Comus,	274
Première Lettre de M. du Coudray, Capitaine d'une Compagnie d'Ouvriers au Corps de l'Artillerie, sur la matière inflammable & sur l'air fixe, annoncés dans la chaux, par quelques Chymistes,	277
Seconde Lettre de M. du Coudray, Capitaine d'une Compagnie d'Ouvriers au Corps de l'Artillerie, à M. le Marquis de *** sur un passage de l'Introduction à l'Histoire des Minéraux de M. de Buffon, relatif à une réduction de Boulets qui a eu lieu dans quelques Arsenaux,	282
Nouvelles Littéraires.	288

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Ouvrage ayant pour titre: *Observations sur la Physique, sur l'Histoire Naturelle & sur les Arts, &c. par M. l'Abbé KOZIER, &c.* & je crois qu'on peut en permettre l'impression. A Paris, ce 24 Mars 1775.

GARDANE.



S E C O N D E L E T T R E ,

O U

S U I T E D ' O B S E R V A T I O N S

Sur le rachitisme du Bled, sur les Anguilles de la colle
de farine, & sur le Grain charbonné;

Par M. D. ROFFREDI, Abbé de Casanova en Piémont (1).

LE rachitisme du froment, maladie, selon M. Tillet, plus commune que l'on ne pense, & aussi funeste que la nielle & le charbon, ne paroît pas avoir d'autres sources que les grains avortés qui sont ou tombés sur le champ pendant les récoltes, ou mis en terre à l'occasion des semailles par le Laboureur, mêlés avec les bons grains. Ce fait qui est assez prouvé, ce me semble, par les expériences & les observations que j'ai rapportées dans ma première lettre, l'est encore plus évidemment par celles que j'ai faites sur l'orge & sur le seigle; car, quoique le savant Naturaliste que je viens de nommer, n'ayant apperçu des grains avortés que dans le froment, ait pensé que le rachitisme & l'avortement des grains étoient une maladie propre à cette seule espèce de bled, il me paroïsoit toujours curieux de savoir si du moins par art, on ne pouvoit pas la communiquer à d'autres espèces.

L'orge que je semai avec des grains avortés pris parmi ceux qui étoient mêlés au froment, leva fort bien; les pieds tallèrent beaucoup, & les tiges, depuis qu'elles commencèrent à paroître jusqu'à la maturité des grains, ne donnèrent aucunes marques de maladie: je ne laissai pas d'en observer plusieurs pieds pris à l'aventure, faute d'indice pour en choisir de convenables au but de l'observation; mais il ne m'est pas arrivé d'avoir découvert quelques anguilles dans les racines, dans les tiges, ni dans les embrions des grains. Après avoir laissé mûrir l'orge, j'en égrenai à la main les épis, & j'y ai trouvé des grains, en petit nombre, à la vérité, extrêmement contrefaits & petits, qui paroïsoient

(1) La multitude des Observations, la précision des expériences, les idées neuves que présente ce Memoire, les préjugés ou fausses opinions qu'il détruit, empêcheront le Lecteur de s'appercevoir de sa longueur & de son étendue.

n'être que des filets qu'on pourroit comparer à la graine de la petite laitue, à l'exception de la couleur qui n'est pas aussi brune qu'elle l'est dans cette semence; mais d'ailleurs, le dedans de ces petits filets étoit rempli des mêmes anguilles communes du bled avorté. Je n'ai pas répété cette expérience, d'autant plus qu'on n'est pas dans l'usage de semer de l'orge dans nos plaines: mais les expériences & les observations qui concernent le seigle, ont été répétées trois années de suite; je m'en tiens cependant aux résultats de la dernière année, ayant dans celle-ci choisi un terrain plus propre à la végétation de cette espèce de bled, que n'étoit celui dont je me suis servi dans les deux premières.

Dès les premiers jours du mois d'Avril, j'eus lieu de m'apercevoir que les grains avortés que j'avois mêlés dans la semence à ceux de seigle, avoient commencé à jeter du désordre dans la marche naturelle de la végétation; j'y remarquai plusieurs pieds, dont les tiges étoient ou tortues, ou flasques, & d'une couleur jaunâtre. Les Observations faites au microscope, m'ont appris que dans ces plantes malades, les environs du collet étoient remplis d'anguilles, tout comme je les avois aperçues dans le froment rachitique. Pendant les progrès de la végétation, je n'ai pu observer que quelques feuilles recoquillées, & dès que la tige s'est élevée, ce qui arrive dans peu de jours pour le seigle; le tuyau paroît assez droit, & ordinairement, on n'y apperçoit de la tortuosité qu'à son premier nœud. Pour ce qui est des épis, il est très-difficile de discerner les bons d'avec ceux qui sont attaqués de la maladie; le port, dans les uns & dans les autres, est à-peu-près le même: mais c'est dans l'intérieur des balles qu'on a les preuves de l'altération occasionnée par les anguilles. On y trouve, en effet, de petits grains remplis d'anguilles communes, & ces grains ont deux formes différentes; les uns sont plus petits que les bons grains, mais ils en retiennent assez la forme & la couleur: les autres ont une couleur brune & une forme arrondie; & entre ceux-ci, il y en a qui ne sont pas plus gros que la tête d'une petite épingle.

Cependant, quoique ces Observations prouvent que le rachitisme est une maladie qu'on peut donner au seigle, il me semble que M. Tillet a toujours raison de juger qu'elle est propre seulement au froment; car à peine pourra-t-on trouver, & encore par hazard, quelques épis de seigle qui en soient infectés: & quand cela arriveroit, il seroit bien difficile que la maladie eût des suites fâcheuses pour les récoltes à venir. La raison en est, que les grains avortés que j'ai observés dans le seigle, sont fort petits, très-légers & presque toujours fortement adhérens au fond des balles; & cet ensemble de circonstances doit rendre bien rare le cas d'avoir dans la semence, le bon seigle mêlé avec des grains avortés,

Mais

Mais l'expérience prouve assez que dans le froment ce cas n'est rien moins que rare. Il est vrai que même dans ce bled, la plupart des grains avortés sont assez petits pour qu'ils passent au travers du crible; mais il y en a toujours beaucoup dont la grosseur rend, à leur égard, cette opération inutile. Les Laboureurs qui font dans l'usage de donner des préparations aux grains qui doivent servir aux semailles, peuvent prévenir les mauvaises suites de cet inconvénient, en lavant le grain dans un cuvier, & emportant avec une écumoire les grains qui surnagent, car ceux qui sont avortés, ne tombent au fond qu'après avoir été pénétrés par l'eau. Mais il n'est pas aussi facile de détruire la source du mal qui peut être occasionnée par des grains avortés tombés en terre au tems de la maturité des bleds : il est sûr que les anguilles s'y conservent sans souffrir les alternatives du dessèchement & de l'amollissement des grains; & quand même il leur seroit arrivé d'en être sorties avant que le bled fût semé, elles pourroient fort bien se conserver en terre jusqu'à la saison convenable, pour s'introduire dans les plantes nouvelles; du moins, est-il certain, par mes Observations, qu'elles peuvent passer vivantes dans de l'argille trempée d'eau, se dessécher lorsque celle-ci se durcit, & ensuite revivre si elle se ramollit. Cependant, quoiqu'on manque d'expédiens praticables pour garantir la récolte du bled, du déchet qui peut venir de ce côté-là, il me semble que le dommage ne pourra être que de peu de considération, si on ne manque pas de soins dans le choix de la semence; il n'arrive pas souvent que des grains avortés tombent d'eux-mêmes en terre. J'ai visité un grand nombre d'épis rachitiques, & à peine m'est-il arrivé quelquefois d'avoir aperçu des balles sans grains. Mais j'ai une remarque à faire au désavantage d'une pratique assez commune parmi les Cultivateurs de nos cantons. Ils font dans l'usage de choisir de préférence, pour ensemencer leurs terres, les bleds cueillis par les Glaneurs, dans la persuasion que ces grains sont sans mélange de graines étrangères. Je puis assurer qu'il n'y a pas de bled aussi infecté de grains avortés que le sont ceux des Glaneurs : le raisonnement me l'avoit fait sentir; des observations constantes me l'ont confirmé. La plupart des tiges rachitiques ne s'élèvent pas comme les bonnes tiges; elles sont plus basses, & leur tortuosité les fait pencher vers la terre; il y en a même plusieurs qui sont presque rampantes, & de-là, il doit s'ensuivre, & il s'ensuit en effet, que les Moissonneurs passent dessus avec leurs faux, d'où il résulte que les épis gâtés & méconnus tombent en partage aux Glaneurs.

Après tout ce que je viens de dire, & ce que j'ai dit dans ma première lettre, il me paroît assez évident que le rachitisme du bled a, pour cause immédiate, les petites anguilles qui s'y sont introduites,

& pour médiate, les grains avortés mêlés en terre avec les bons grains. Je me trouve cependant ici en opposition avec certains résultats donnés par M. Tillet. Parmi le grand nombre des belles expériences relatives à la *Dissertation sur la cause qui corrompt les grains de bled dans les épis*, il y en a une qui fut faite sur une planche de 116 pieds de longueur, sur 12 de largeur. Il fit semer du froment recueilli d'abord avec beaucoup de soins pendant que les bleds étoient sur pied; mais il avoit, avant de semer, noirci de carie ou de la poussière noire du bled charbonné, & entretenu dans cet état pendant un mois, & qu'il avoit ensuite lavé superficiellement & recouvert sur le champ de nouvelle poussière noire. Le résultat de cette expérience est rapporté dans la suite du deuxième plan, de la façon suivante : *Un grand nombre de pieds avortés. Beaucoup de tiges foibles & basses. Une quantité prodigieuse de pieds infectés de la carie.* Or, par les circonstances de l'expérience, il ne paroît pas que ce grand nombre de pieds avortés ou rachitiques, puisse se rapporter aux grains avortés, mêlés en les semant avec ceux du froment; c'est la première difficulté. On pourroit fonder la seconde sur les expériences qu'il a faites sur l'espèce de froment appellé, en France, Bled de fouris, *triticum cinericeum*, G. Bauh.; car elles prouvent que ce bled, moins sujet à la carie que les autres, est pourtant attaqué communément du rachitisme : *Le rachitisme*, dit M. Tillet, fut sensible dans toutes les planches qui contenoient la même espèce de bled. Ces planches étoient au nombre de six; & supposé que les grains, qui ont servi à les ensemercer, aient été choisis avec le même soin qu'on s'est donné par rapport à ceux du froment commun, il faut rendre raison comment le rachitisme a pu se manifester dans toutes ces planches.

J'ai répété, pendant trois ans consécutifs, l'expérience de M. Tillet, qui regarde la poussière noire du bled charbonné, & les résultats de celles que j'ai faites dans les deux premières années, ont été précisément les mêmes; j'ai eu beaucoup d'épis charbonnés, & pas un de rachitiques ou avortés : mais il y a eu de la variété dans le résultat de celle que j'ai faite dernièrement. Le produit de la petite planche que j'avois ensemençée, a été de 1023 épis qu'on pouvoit appeller bons, de 1816 épis charbonnés, & de 8 épis rachitiques. Je ne prétends pas déterminer précisément quel est l'incident qui peut avoir occasionné la production de ces 8 épis rachitiques; & je me bornerai à faire deux remarques, dont la première est, que dans une planche qui étoit à côté de celle de l'expérience, & qui avoit été semée de froment à l'ordinaire, il y avoit aussi des pieds rachitiques; même en plus grand nombre que je n'en ai trouvé dans la première. Ma seconde remarque est que la quantité relative des différens produits de la planche en question

fournit une preuve évidente de l'influence de la poussière noire, dont la semence a été infectée, sur la production de ce grand nombre d'épis charbonnés; mais en même tems, elle fait sentir que cette même poussière ne peut avoir eu aucune influence sur celle des 8 épis rachitiques. J'ai pour garant, sur cela, M. Tillet même, dont l'aveu est positif. « Je suis très-assisuré aujourd'hui (dit-il, p. 76), que ce qui est dans » le froment une source abondante de carie, n'y est point une cause » d'avortement ». Au surplus, le résultat de l'expérience de M. Tillet, que j'ai rapportée, est unique contre quarante d'autant d'autres planches qu'il avoit semées de froment noirci de carie ou de la poussière noire des grains charbonnés; on y voit que toutes ces planches ont abondé en bled charbonné, mais on n'y voit pas qu'elles aient porté des pieds rachitiques.

Quant aux expériences qui se rapportent au bled de souris, je n'ai encore pu en peler les circonstances, faute d'avoir de ce grain. J'en ai enfin reçu de Champagne, que j'ai déjà semé, qui a levé fort bien, & qui se soutient dans ce mois de Décembre, tems où j'écris. J'espère que le printems me donnera, sur ce sujet, des connoissances que pour le présent je n'ai pas. En attendant, je dois avouer que lorsque je jettai, pour la première fois, l'œil sur ce bled, je le crus, au premier abord, réellement mêlé avec des grains avortés, quoique dans le fait, il n'y en eût aucun, mais que cette apparence vint d'une multitude de grains qui ont à-peu-près la couleur des avortés, sans pourtant en avoir la forme. Je compris par-là que, puisque ce grain, au dire de M. Tillet, est très-sujet au rachitisme, & conséquemment mêlé fort souvent avec des grains avortés, & que, de plus, une quantité des bons grains ont à-peu-près la même couleur des avortés, il est très-difficile, sans une attention soutenue, qu'on ne s'abuse dans le choix de cette semence.

Mais s'il ne peut pas y avoir de doutes un peu fondés sur l'origine du rachitisme, ni sur celle des grains avortés, & des anguilles qui y sont contenues, il pourroit cependant arriver qu'on fît jouer à ces mêmes anguilles des rôles un peu chimériques; c'est même ce qui a déjà été fait par un assemblage d'observations qui ne peuvent se soutenir, & d'hypothèses tout-à-fait hasardées. M. Ledermuller, qui ne connoissoit les anguilles du bled avorté que par le premier Ouvrage de M. Néedham, traduit de l'Anglois en 1747, qui, abusé par de mauvais microscopes, a pris pour une même anguille celle du vinaigre & celle de la colle de farine, a pensé aussi que l'anguille, vue dans le bled niellé par M. Néedham, n'étoit que cette même anguille du vinaigre & de la colle de farine; & partant de là, il a imaginé une espèce d'hypothèse dont il a fait part au Public, il y a quelques années, dans son

Amusement microscopique, tant pour l'esprit que pour les yeux. « J'ai vu
 » (dit-il, p. 39), les premières anguilles ou serpentaux de la colle de
 » farine dans du vinaigre, où elles sont beaucoup plus transparentes
 » que dans cette colle. Je crois qu'elles y entrent avec le levain que
 » l'on prend pour faire aigrir le vinaigre. Mais comment entrent-elles
 » dans le levain ? il y a apparence, selon M. l'Abbé Néedham, que
 » c'est par les grains de bled gâtés par la nielle ». Ce sont-là les ob-
 » servations ; voyons l'hypothèse qu'elles ont occasionnée. « Je suppose
 » donc, d'après l'observation de M. Néedham & d'autres Savans, que
 » ces anguilles viennent du froment gangrené ; & j'en conclus que de-
 » là, elles viennent d'autant plus facilement dans la farine, & de la fa-
 » rine dans le levain, la colle & le vinaigre, que la grande quantité
 » de leurs œufs peuvent, à cause de leur extrême petitesse, passer sans
 » peine entre les meules de moulin ».

Il est fâcheux que cette confusion d'espèces, propre à en répandre dans des points d'Histoire naturelle, se soit déjà glissée dans les seuls Livres classiques que nous avons sur les espèces d'animalcules microscopiques. Le fameux M. Linnée, dans la douzième édition du *Système de la Nature*, sous la dénomination de *Chaos filiforme redivivum*, confond, d'après M. Ledermuller qu'il cite dans ses *Synonymes*, ces trois espèces d'anguilles. Tout récemment M. Muller, qui le croiroit ! M. Muller, qui vient de donner un si bon Livre sur les différentes espèces des animalcules microscopiques, qui a tant observé pour en augmenter le catalogue, a pourtant suivi les deux Naturalistes que j'ai nommés, au moins par rapport aux anguilles du vinaigre & de la colle de farine ; car il y a apparence qu'il ne connoissoit pas celle du bled avorté, puisqu'il n'avoit pas cité M. Néedham parmi des synonymes du *Vibrio anguillula* (1), ni ailleurs. Ce seroit bientôt fait, si je voulois me borner à marquer les différences apparentes qu'il y a entre ces trois espèces ; mais d'autres considérations me décident à parler un peu plus au long sur ce sujet.

L'anguille de la colle de farine, célèbre par les questions qu'elle a fait naître sur son origine, & par sa propriété d'être vivipare, l'est aussi par les doutes qu'on a jetés sur son existence. Comme tous les Savans ne doivent pas s'occuper du microscope, & que parmi ceux qui se font livrés à cette étude, il y a si peu de concordance dans leurs observations, si peu de détails satisfaisans, & comme l'on a vu qu'une même observation pouvoit porter un Observateur à croire avoir découvert des anguilles, & ensuite lui persuader de n'avoir vu que des filamens alongés ; il n'y a pas lieu d'être surpris si des Savans, d'ailleurs d'un

(1) *Historia vermium*, page 41.

mérite fort distingué, regardent les observations faites sur les animalcules microscopiques, comme si elles n'eussent point existé. Je ne reproche donc pas à M. Malouin d'avoir écrit, dans sa belle description de l'art du Boulanger (1), qu'il a paru à ces Observateurs, voir en petit des vers, des anguilles, comme il semble quelquefois au commun des hommes de voir au ciel des armées dans les nues; car cela pourroit être comme on le dit: mais il se pourroit aussi qu'on se trompât, en soutenant que ce qu'on a pris dans la colle de farine pour des anguilles, ne soit que des prolongations du mucilage du grain, & que leurs prétendus accouchemens ne sont que des explosions de la partie collante de la farine qui se pourrit. Ce qui a le plus ouvert la porte à de telles spéculations, est sans doute l'insuffisance des détails donnés par les Observateurs, au microscope. J'en appelle à la description que M. Muller vient de publier sur l'anguille de la farine, qu'il appelle *vibrio anguillula*. La voici: *Corpus filiforme, teres, pellucidum, medio granulis repletum, utraque extremitate pellucerrimum, vacuum, antice-subtruncatum, postice in mucronem brevissimum setaceum terminatum, quavis aetate & magnitudine idem* (2). Qu'y a-t-il là-dedans qui soit propre à éclaircir les doutes? Il m'a donc paru qu'après les détails que j'ai donnés des faits qui se rapportent à l'origine de l'anguille du bled avorté, il n'étoit pas mal de présenter ceux qui regardent la structure & la nature de l'anguille de farine.

On peut trouver, dans la colle de farine, quatre différentes espèces d'anguilles; celles qu'on a dit être vivipares, qu'on a le plus observées, & que je décrirai particulièrement, appartiennent à la plus grande de ces quatre espèces. La méthode dont je me sers pour avoir immanquablement de ces anguilles, est la suivante: Je fais bouillir de la farine de froment dans de l'eau mêlée à quelques gouttes de vinaigre; je remplis de terre un pot percé au fond, comme le sont les vases à fleurs, & je ménage, dans cette terre, un creux pour y placer la pâte que j'y porte dans un morceau de gros linge qui la contient; je recouvre le tout avec de la terre, ou avec quelque enveloppe de gros linge, pour être entretenue toujours bien humide: cette colle, ainsi préparée, & exposée au soleil dans les saisons qui ne sont pas froides, ou entretenue dans quelque endroit chaud, si c'est dans l'hiver, se remplit, dans dix à douze jours, d'un grand nombre d'anguilles. L'événement est le même si, au lieu de la colle, on met dans le linge de la farine naturelle de froment, de seigle, de riz ou de châtaignes.

(1) Not. 37, pag. 134, Col. 2.

(2) *Hist. vermium*, pag. 41.

Je dois encore faire connoître que , pour ces observations , je ne me suis servi du microscope double que rarement , & que ceux dont j'ai fait le plus d'usage , sont le microscope simple & le solaire , celui-là toujours monté d'une excellente lentille d'environ $\frac{4}{7}$ de ligne de foyer ; & pour le second , comme l'agrandissement de l'objet , qui vient de la plus grande distance où l'on place l'écran de la lentille objective , n'est d'aucun usage pour l'observation , je le montai de lentilles plus ou moins fortes , selon l'exigence des cas. Mais je ne dois pas dissimuler que , quelle que soit l'habileté qu'on ait à se servir du microscope , je doute qu'on puisse parvenir à vérifier , sans équivoque , toutes les observations que j'ai faites sur cette anguille , à moins qu'on ne substitue , aux plaques ordinaires entre lesquelles on fait passer les gliffoirs , une petite machine équivalente , mais fournie d'une vis de compression , moyennant laquelle on arrête l'animal , on l'oblige à s'allonger , à se déployer , même à se rompre , selon que le but de l'observation l'exige.

L'anguille que j'examine , lorsqu'elle est parvenue à-peu-près à son grand accroissement , a environ $\frac{2}{3}$ de ligne de longueur ; & le diamètre de sa grosseur , dans l'endroit le plus épais de son corps , est de $\frac{1}{4}$ de ligne. La figure I , Pl. I , qui fait voir le diamètre de l'objet grossi 120 fois , représente une de ces anguilles comprimée seulement autant qu'il le falloit pour gêner ses mouvemens , & l'obliger à s'allonger & à s'aplatir un peu ; ainsi , ces deux dimensions sont ici un peu plus fortes qu'elles ne le seroient , si l'animalcule n'eût pas été assujéti par la compression. L'extrémité du devant est surmontée aux deux côtés , de deux petits mamelons ou barbillons mobiles *aa* , qui laissent entre deux un petit vuide *b* , au fond duquel doit se trouver l'ouverture qui tient lieu de bouche dans l'animal : mais cette ouverture n'est pas visible ; & généralement il est vrai que le bout d'un vaisseau dont le diamètre n'est qu'environ $\frac{1}{100}$ de ligne , se voit toujours au microscope sous la même apparence , soit qu'il soit ouvert ou qu'il soit fermé. L'extrémité inférieure a une forme arrondie , qui finit un peu brusquement en pointe ou en une courte queue *w*. *Postice in mucronem brevissimum setaceum terminatum* , dit M. Muller. Dans les jeunes anguilles , cette extrémité est conformée différemment ; elle finit en pointe par une diminution graduée. Près de l'endroit où cette extrémité commence à s'arrondir , il doit y avoir en *z* une petite ouverture pour laisser sortir les excréments ; mais on ne peut pas la découvrir : j'ai observé seulement que comprimant légèrement l'anguille , il en sortoit , à deux ou trois reprises , de petits jets d'une substance fort subtile , en forme de fumée , qui se répandoient dans l'eau : mais que si j'en augmentois la compression par des degrés presque insensibles , il paroïssoit en dehors , à ce même endroit ,

une petite vessie ; & qu'alors , pour peu que j'eusse encore poussé la compression , la vessie se rompoit , & que des liqueurs & des viscères de l'animal sortoient par cette ouverture. L'extérieur de l'animal offre encore à l'observation une partie *y, z*, que je différerai d'examiner pour le faire plus à propos.

Quoique la première figure représente l'objet grossi de 120 fois son diamètre , cet accroissement n'est cependant pas suffisant pour permettre d'exprimer exactement les vrais rapports de toutes les parties essentielles de quelques viscères de ce petit ver. J'ai donc porté l'agrandissement de l'objet , dans la figure 2 , jusqu'à 380 fois. Celle-ci représente le conduit des alimens , depuis son origine jusqu'à celle du ventricule : mais avant tout , je dois faire observer qu'elle représente l'objet tiré hors du corps de l'animal , & séparé de toute autre partie ; opération que la nature , aidée seulement d'un peu d'art , exécute d'elle-même , de la façon que je le dirai , ci-après. À la vérité , la partie du devant est assez transparente , *uræque extremitate pellucetissimum* , dit M. Muller , pour donner toute la facilité de découvrir la forme des viscères qui y sont contenus ; mais j'ai mieux aimé représenter celui-ci tel que je l'ai observé hors de l'animal , pour la satisfaction des personnes qui pourroient penser que l'imagination de l'Observateur , frappée par une multitude de linéamens confondus dans l'intérieur de cette partie , ne l'ait aidé à les arranger sous une forme convenable à ses vues : en un mot , il m'a paru que l'avancement des connoissances humaines exigeoit que je fisse sentir qu'on n'a pas vu , au moins dans ce cas , par le microscope en petit , des anguilles , des viscères , des vaisseaux , comme par le télescope on voit en grand , dans la lune , des mers & des montagnes (1).

L'œsophage *bc* (fig. 1 , 2) , est à son origine au milieu des deux mamelons *aa* , un conduit fort délié ; mais il s'élargit bientôt en *c* , & prend la forme d'un sac oblong *cd* , dont le diamètre va toujours en augmentant jusqu'en *d* , où il forme un renflement *def* , qui se rétrécit de nouveau en *f* jusqu'à ce qu'il arrive à un second renflement *ghi* , dont l'extrémité a un col court *ik* , qui , lorsque l'animal est dans cet état naturel , est toujours enfoncé dans un grand sac *KL*. Je ne donne point de nom aux deux premiers renflemens , car ce ne seroit que donner des conjectures ; mais pour le grand sac *KL* , il est clair que c'est l'estomac. Ce que je viens de décrire appartient à l'extérieur du conduit des alimens ; mais son intérieur offre à l'observation quelque chose de plus singulier.

C'est une observation qui a été faite par le célèbre M. Redi , qui dit

(1) M. Malouin , description , &c. Note 35.

que, dans plusieurs espèces de vers de terre, le conduit des alimens est formé de deux sacs, dont l'un est emboîté dans l'autre; c'est ce qu'on observe aussi dans l'anguille que j'examine. Le petit vaisseau *bc*, que j'ai nommé l'œsophage, & qui paroît donner naissance au sac *cd*, rentre un peu dans ce même sac, & il y conserve sa forme jusqu'en *M*; d'où il se prolonge, sous la forme souvent d'un filet noirâtre *MNN*, qui passe à-peu-près le long de l'axe du conduit *ceh*, & se termine, au moins selon l'apparence, au commencement du ventricule en *K*. Cette prolongation de l'œsophage n'a, le plus souvent, que l'apparence d'un filet, comme il est représenté dans la figure; parce que, le plus ordinairement, ce vaisseau est resserré & contracté. Ce canal, ou filet, au centre à peu près du renflement *ghi*, a de chaque côté deux appendices *oo*, qui sont deux petits corps semblables l'un à l'autre, un peu transparents vers le milieu, & qui ont la forme d'un petit grain arrondi à l'extrémité qui est couchée sur le filet, & un peu pointu à celle qui est en dehors. Ces pointes sont ordinairement tournées vers le devant de l'animal, mais un peu de côté, comme la figure le représente. Quels que soient les mouvemens de l'animal, le filet ne change pas sensiblement de position par rapport à l'Observateur, preuve évidente qu'il occupe l'axe du conduit où il est contenu: mais comme les deux appendices *oo* sont hors de cet axe, il faut de nécessité que leur apparence change selon les différentes situations de l'animal; d'où il arrive qu'on les voit quelquefois si confusément, qu'ils ne paroissent que comme quelque chose de noir.

Maintenant il faut que je fasse voir, en peu de mots, comment il arrive que tout ce conduit sort du corps de l'animal, & s'offre à l'Observateur de la manière que je l'ai représenté dans la figure 2. Le corps de cet animal, dépendamment de la compression, ne se rompt presque jamais qu'à une des deux extrémités, ou vers la queue, à l'endroit que j'ai déjà indiqué, ou vers la bouche; & de ces deux endroits, c'est toujours celui qui est le moins comprimé, qui se rompt. Lorsque la masse des fluides contenus dans le corps de l'animal est dirigée vers la partie antérieure, ils rencontrent un obstacle quelconque pour passer du ventricule dans le conduit que je viens de décrire: le ventricule tirillé par la compression, & pressé par l'action des fluides, se rompt vers son origine; & la substance fluide, heurtant contre le renflement *ghi*, l'emporte avec tout ce qui y tient, hors du corps de l'animal, par une ouverture qui se fait à sa partie antérieure: pour lors relâchant la vis de compression, ce viscère flotte librement dans l'eau contenue entre les deux lames de verre, à la vérité un peu raccourci, & arqué comme la figure le représente. Mais je dois faire connoître que, quant aux deux appendices *oo*, & à la portion du filet qui

passe

passé au milieu du second renflement, depuis g jusqu'au commencement du ventricule; c'est d'après ce qu'elles paroissent dans le corps même de l'animal, qu'on les a représentées.

Les Naturalistes ont toujours cherché à trouver le cœur dans les petits insectes; & souvent, faute d'en avoir rencontré un qui ressembloit à ceux des grands animaux, ils en ont donné le nom à quelques organes dans lesquels on remarque des mouvemens continus de dilatation & de contraction alternatives; tel est celui qu'on a appelé le cœur de la chenille, quoiqu'on ne remarque pas qu'il s'y trouve aucun vaisseau qui fasse l'office d'aorte, de veine-cave, d'artère, de veine pulmonaire; ni de rien d'approchant, comme M. Lyonnet l'a reconnu. Dans le genre des *animalcules* qu'on appelle des *infusions*, Léeuwenhoek, & après lui nombre d'Observateurs au microscope, ont cru avoir découvert un cœur dans celui qu'il a nommé l'*animalcule à roue*: & s'il fustit qu'un corps organique, dont la partie supérieure est terminée par deux pointes émoussées, à-peu-près comme les mordans d'une tenaille; s'il fustit, dis-je, pour être appelé un cœur, que ce corps s'avance & recule alternativement, & que les deux pointes se rapprochent & s'écartent l'une de l'autre avec un mouvement vif, quoique d'ailleurs ces mouvemens soient souvent interrompus par de très-longs intervalles, & que l'on ne puisse observer aucun vaisseau qui aboutisse à ce corps, l'*animalcule à roue* aura un cœur qui sera le seul qu'on ait observé jusqu'à présent dans les espèces des petits animaux de ce genre. Il est vrai, qu'à s'en rapporter à quelques mots de la Préface de M. Muller, on pourroit croire que cet habile Observateur en ait découvert dans différentes espèces: *Moum cordis*, dit-il, *in quibusdam manifestum*: mais si on consulte le corps de l'Ouvrage, on trouvera que la seule espèce où il ait vu que ce qui est rapporté dans la Préface, est la *voruicella rotatoria* (1), qui est précisément l'*animalcule à roue* de Léeuwenhoek.

Mais s'il est difficile de trouver un cœur dans l'intérieur de plusieurs espèces d'insectes; on convient, d'autre part, que leur ventricule est un organe fort remarquable par des mouvemens alternatifs & continus de contraction & de dilatation. « Le mouvement de l'estomac est » tel, dit Swammerdam, parlant de celui d'un pou, qu'on pourroit, » avec quelque fondement, nommer cette partie un autre animal ren- » fermé dans l'animal même, à cause des fortes agitations, des mou- » vemens de contraction, de dilatation, de corrugation & d'extension » qui lui sont propres » (2). Dans l'*animalcule* que j'examine, la na-

(1) Page 107.

(2) Page 45.

ture fuit un autre plan ; le ventricule n'a point de mouvement propre, au moins que l'on puisse observer par le microscope ; ce sont quelques-unes des parties que j'ai développées ci-dessus, qui en ont un : mais ce mouvement, qui s'exécute de différentes manières, n'est pas continu comme dans les insectes ; au contraire, on y observe de longs intervalles de repos. Ces parties, qui ont du mouvement, sont, 1°. le filet ou petit canal, depuis son commencement en *M*, jusqu'aux deux appendices *oo* ; 2°. ces mêmes appendices *oo* ; 3°. le restant du filet, depuis les appendices jusqu'à son insertion dans le ventricule en *K* ; 4°. le renflement *ghi*. Le reste du conduit, savoir, à commencer par l'œsophage *bc*, jusqu'au second renflement, n'a aucun mouvement propre que j'aie pu observer. La première partie du filet se meut de différentes manières ; souvent son mouvement n'est évidemment qu'oscillatoire : d'autres fois, il est de contraction & de dilatation ; & le troisième mouvement qu'on y apperçoit, est d'extension. Dans l'autre partie du filet, je n'ai remarqué que le mouvement d'oscillation, qui se fait avec beaucoup de rapidité, & dont les lignes ponctuées *P* en marquent la nature. Les mouvemens de ces deux parties du filet ne dépendent pas l'un de l'autre ; car, le plus souvent, l'une se meut, pendant que l'autre demeure en repos. Le mouvement le plus difficile à être observé, est celui des deux appendices : outre qu'il n'arrive pas souvent qu'ils se meuvent, il faut de plus rencontrer, dans ces mêmes circonstances, un hasard favorable, par lequel les deux appendices se présentent avantageusement à l'Observateur ; c'est-à-dire, qu'ils se présentent dans un plan à-peu-près parallèle à celui du porte-objet. J'ai vu plusieurs fois cet objet dans ces circonstances favorables, & j'y ai observé deux sortes de mouvemens ; l'un, par lequel ces deux petits corps rapprochent leur pointe, & les écartent alternativement l'une de l'autre ; le second, par lequel ces mêmes pointes se renversent & se redressent alternativement : en sorte qu'elles se portent alternativement en avant & en arrière. Enfin le mouvement de la partie renflée *ghi*, qui est le plus facile à être suivi, s'exécute de la manière qui suit. On a vu ci-devant que sa partie inférieure rentre un peu dans la cavité du ventricule ; or, le viscère en question a un mouvement par lequel s'avancant vers le devant du corps, & ensuite reculant alternativement, cette extrémité sort de la cavité du ventricule, & y rentre tour-à-tour.

Ce sont-là les différens mouvemens que j'ai apperçus dans les parties de l'organe que j'ai décrites ; sur quoi, je dois faire observer qu'ils sont indépendans les uns des autres, puisque, bien des fois, ils ne s'exécutent pas ensemble ; comme on doit aussi se rappeler ce que j'ai dit ci-devant, qu'il y a souvent de fort longs intervalles, pendant les-

quels on ne découvre , dans aucune de ces parties , le moindre mouvement. Si , sans égard pour ces deux réflexions , on vouloit trouver le cœur de l'animal dans quelques - uns des organes que je viens de décrire , il me semble qu'on devroit être embarrassé à choisir , à moins qu'on ne se décide à lui en donner plusieurs les uns fort différens des autres. Il paroît plus conforme à l'observation d'envifager cette force mouvante , comme un équivalent de celle qui réside dans le ventricule des insectes , & de la considérer comme dirigée aux mêmes fins.

Les autres viscères qui remplissent le corps de cette anguille , & qu'on peut observer avec le microscope , sont les vaisseaux qui contiennent les matières noires & grossières de la nourriture , ceux qui sont remplis d'une substance claire & transparente , & la matrice ou l'ovaire. Les vaisseaux qui contiennent la substance noirâtre , sont le ventricule & les intestins , dont le premier , dans son commencement , se présente assez avantageusement pour l'observation ; mais bientôt cette même substance , qui n'est pas répandue uniformément dans ces vaisseaux , trouble la précision de l'observation : de sorte qu'en combinant ce que j'ai vu au-dedans de l'animal , soit lorsque je l'observois dans sa situation naturelle , soit dans les momens où par la compression je l'obligeois à se présenter sous un plus grand diamètre ; en le combinant , dis-je , avec ce que j'en ai vu sortir , lorsqu'une plus grande compression le faisoit rompre , il ne m'a pas été possible de réussir à me former une idée un peu nette du plan selon lequel ces viscères peuvent être arrangés. J'ai bien vu en sortir quelques vaisseaux blancs & déliés , qu'on pourroit prendre pour les corps variqueux de Malpighi ; mais comme on ne peut pas découvrir leur insertion dans les intestins , & que même on ne peut pas indiquer précisément l'endroit où le ventricule finit , & où les intestins commencent , je m'abstiendrai de mêler ici de pures conjectures aux faits qui sont des résultats de l'observation.

Le ventricule & les intestins , en se replongeant , font des courbures , dans le vuide desquelles il est facile d'appercevoir que l'un des côtés de l'animal est occupé par l'ovaire *qqq* ; l'endroit *r* , où la courbure est plus grande , est un peu au-delà du milieu de l'anguille , & cet endroit est comme le centre de l'ovaire ou de la matrice qui se prolonge le long du corps de l'animal vers les deux extrémités opposées ; & c'est si près du commencement du ventricule en *st* , & si près du commencement de la queue en *uv* , qu'il paroît que les œufs commencent à se former , pour passer ensuite dans le conduit , & de celui-ci vers le centre de la matrice. Cette conformation paroît , à la vérité , un peu étrange ; mais le raisonnement , fondé uniquement sur des

faits bien constatés, fait sentir que la chose doit être comme je viens de le dire.

Premièrement, cet emplacement laissé par la grande courbure des intestins, que j'ai nommé le centre de la matrice, est l'endroit qui contient les œufs les plus avancés dans leur maturité; ceux qui sont placés à la droite & à la gauche le long du conduit, le sont d'autant moins, qu'ils sont plus éloignés de ce centre. De plus, on voit à quelque distance des derniers de ces œufs, soit du côté du ventricule, soit vers la queue, un carré long *stux*, partagé en de plus petits de différente grandeur, dont le milieu représente un globule plus grand dans les carrés plus grands; en sorte que le carré & le globule les plus petits, sont les derniers, tant du côté du ventricule que du côté de la queue, & les plus grands avoisinent les œufs de chaque côté. En second lieu, il est remarquable que ces carrés-longs ne paroissent pas toujours, comme cela doit être, si ces petits compartimens, dont le milieu est occupé par un globule, ne sont que les premiers embryons des œufs. Troisièmement, on va voir bientôt que les nouvelles anguilles, ou les œufs qui les renferment, sortent du corps de leur mère par une ouverture qui est vers l'endroit que j'ai dit être le centre de la matrice. Or, sans m'arrêter à faire des raisonnemens sur ces faits, il me semble que la conséquence la plus naturelle qui en découle, est que c'est vers les deux extrémités de l'anguille que les œufs commencent à se former. Au surplus, quoique cette conformation de matrice paroisse, au premier abord, trop singulière, elle ne l'est pas pourtant au point qu'on ne puisse trouver ailleurs quelque chose d'approchant. Dans la vipère, la matrice se prolonge le long de son ventre, divisée en deux sacs, dont l'entre-deux est occupé par les intestins: si son commencement & son ouverture, au lieu d'être situés vers la queue de l'animal, l'étoient comme dans l'anguille en question, vers le milieu du ventre, ces deux sacs ne pourroient avoir d'autre situation au long de son ventre, que celle que j'ai observée dans l'ovaire de la même anguille.

Peu s'en faut que l'ancien conte, sur la manière que les vipéreaux sortent du ventre de leur mère, ne soit ici une vérité bien constatée. Je ne saurois pas imaginer comment il doit être arrivé que pas un des Observateurs, qui ont examiné au microscope l'anguille de la farine, ne se soit aperçu d'un déchirement dans l'enveloppe de l'animal, aussi visible, aussi constant, que celui qu'on peut observer dans toutes, pourvu qu'elles soient parvenues à leur période ordinaire de grosseur. On se souviendra que, plus haut, j'ai dit que l'extérieur de cet animal laissoit paroître quelque chose qui méritoit d'être observé; c'est une espèce d'appendice *yy*, qui est ordinairement formé de deux mem-

branes adossées, en partie, l'une sur l'autre, mais réellement séparées. La forme de ces membranes varie beaucoup dans les différens sujets; & cela doit être ainsi, vu la nature de leur origine. Je vais l'exposer conformément aux Observations. Lorsque l'anguille commence à porter des œufs, on observe qu'il se forme à son extérieur, vers le centre de la matrice, une prolongation qui, pour lors, ne paroît être qu'une membrane transparente qui a la figure d'un demi-cercle, mais qui, dans le réel, est une espèce d'hernie ou de sac, dans lequel j'ai vu plusieurs fois un œuf, & quelquefois jusqu'à deux; & puisqu'il est constant que toutes les grosses anguilles ont cet appendice divisé en deux membranes qui portent les marques d'un déchirement, comme il ne l'est pas moins, que jamais on ne trouve ni l'appendice, ni les marques de quelque déchirement dans les anguilles qui ne portent pas encore des œufs, il doit paroître évident que les œufs & les petites anguilles ne sortent du ventre de leur mère, que par la rupture du sac dont je viens de parler.

M. Linné, apparemment d'après les observations de M. Lédermüller, dit que cette anguille est vivipare & ovipare. Le fait est vrai, quoique je ne voie pas qu'on en ait donné des preuves; car ce n'en est pas une de dire que souvent on trouve des œufs dans la colle de farine, puisqu'il est certain que, le plus souvent, ces œufs appartiennent à d'autres espèces d'anguilles. Ce que je puis conclure des observations que j'ai faites jusqu'à présent, c'est que, dans l'arrière-saison & pendant l'hiver, l'espèce d'anguille dont je parle, n'est qu'ovipare; pendant cet intervalle, je n'ai jamais appercu de petites anguilles vivantes dans le corps de leur mère; & d'autre part, en ayant conservé quelques-unes de celles-ci entre deux verres, j'ai vu que leur intérieur se vidoit successivement des œufs qui y étoient contenus; & que, quelques jours après, de petites anguilles sortoient de ces œufs.

Sur la fécondité de ces animaux, on a beaucoup cité un passage tiré de M. Nédham, qui dit (1), que suivant les expériences faites en 1746, à une des assemblées de la Société Royale de Londres, ou même depuis, la multiplication d'une seule anguille alloit jusqu'à 106. Je crois que ce texte doit s'entendre d'une multiplication successive dans une certaine suite de tems; & dans ce sens, il s'agiroit d'une observation très-difficile à faire sans équivoques; je n'ai pas même essayé d'y réussir. Mais si, par cette expression, on a voulu dire qu'une anguille contient à la fois 106 fœtus, tous discernables par le microscope, il seroit peut-être difficile de ramener cette assertion à la structure intérieure de l'anguille: le plus grand nombre que j'en aie vu, est

(1) Observ. nouv. pag. 180.

de 22 ; & M. Lédermuller dit à ce même propos (1) : « Bien que » pour moi je n'en aie jamais pu découvrir au-delà de six en vie, ni plus » de vingt gros œufs ».

Il me reste encore à parler d'une particularité que j'ai découverte dans cette espèce d'anguille qui, à la vérité, n'est rien moins que singulière dans les espèces d'animaux qui nous sont passablement sensibles sans le secours d'aucun instrument, mais qui l'est tout-à-fait dans les animalcules qu'on nomme microscopiques. M. l'Abbé de Lignac, pressé par la difficulté que MM. de Buffon & Néedham avoient proposée contre le système du développement, difficulté fondée dans les observations faites sur l'origine des anguilles de la colle de farine, prit le parti, pour s'en débarrasser, de se jeter dans la région des possibles. « Le tems nous apprendra peut-être, a-t-il dit entr'autres, si toutes ces » anguilles qu'on observe sont des femelles, & s'il n'y a point quelques » mâles ; si les mâles n'ont point une figure & un volume fort diffé- » rens du volume & de la figure des femelles ; s'ils ne sont point ailés » comme le mâle du ver-luisant (2) ». A dire le vrai, j'ignore en quoi l'existence de ces mâles pourroit fournir de moyens propres à la solution de la difficulté qu'on a proposée, & je fais encore moins à quoi y peut servir que ce mâle soit ailé ou non ailé, semblable ou dissemblable de sa femelle ; mais ce que je fais à n'en pouvoir douter, c'est que les anguilles de la colle de farine, celles qui font vivipares, qui ont la forme & les propriétés que je viens de présenter, & qui par-là même sont toutes femelles, ont pourtant leur mâle, que je dois faire connoître : mais comme il s'agit d'un fait, jusqu'à présent unique (3) dans toute la classe des animalcules microscopiques, je sens qu'un simple énoncé n'est pas suffisant pour en assurer la réalité ; qu'il faut la constater par des Observations auxquelles on puisse avoir de la con-

(1) Amusem. microscop. pag. 42.

(2) Lettres à un Américain, Liv. XI^e. pag. 180.

(3) M. Muller écrit dans sa Préface, pag. 7: *Quid quod coitum paucissimorum vix dubium?* Je ne vois, dans le corps de l'Ouvrage, qu'un seul endroit auquel son assertion puisse se rapporter, qui est à la page 87, où l'Auteur, parlant de l'animalcule qu'il appelle *tricoda lineus*, dit: « *Quadam in copulâ deprehendi genitalia n̄ sita sunt in sinu marginis infinit; hec in conjunctione ultra corpus porrecta spatia n̄ lateralialia inter utriusque corporis marginem vacua relinquunt, ipsaque animalcula n̄ in actu plagam oppositam spectant. Nequidem imminente morte dissolvuntur* ». L'observation, ce me semble, n'est pas suffisante, pour qu'on ait le droit de la confondre avec la conséquence que l'on en tire. Chacun de ces animalcules a-t'il les deux sexes? D'ailleurs, M. Muller reconnoît que cet animal a à l'extrémité inférieure quelques organes qu'il cache, ou qu'il déploie pour l'exécution de ses mouvemens. « *Postice sinuatus, seuis raris cinctus, hæc pro lubitu animalculi moventur, & convaduntur, natationique inservire videntur.* pag. 86 ».

fiance , puisque la répétition même de ces observations demanderoit des attentions & des contraintes auxquelles le grand nombre des Observateurs ne pourroit ou ne voudroit pas s'affujettir. Je commencerai par la description de cet animal , qui est un point important par rapport à ce que j'ai à prouver.

Sa longueur , lorsqu'il a pris tout son accroissement , est à celle de l'anguille représentée par la figure 1 , comme 61 à 65 , & son diamètre est au diamètre de celle-ci (ces diamètres pris au plus gros des corps) comme 4 à 5 : le devant de son corps , jusqu'à un peu au-delà du commencement du ventricule , a précisément la même conformation , tant par rapport à son extérieur , que par rapport à l'intérieur que j'ai observé ci-dessus ; en sorte qu'il n'est pas possible d'y remarquer la moindre différence. Dans le reste de l'intérieur de leur corps , jusques près de la queue , il y a cette différence , qu'on ne doit pas manquer de trouver entre l'intérieur d'un mâle qui ne contient point d'œufs , & celui d'une femelle qui a un ovaire : le premier aura toujours beaucoup plus de transparence que le second ; & , par la même raison , on ne doit point voir ces flexions dans les intestins du premier , sur-tout vers le milieu du corps de l'animal que l'on observe dans la femelle.

Mais l'indication la plus précise , & d'après laquelle il est très-facile de démêler le mâle d'avec la femelle , est la conformation de la partie inférieure de son corps. Pour démontrer avec une certaine netteté cette différence , je l'ai dessinée dans deux situations variées. Voyez les figures 3 & 4 , où le diamètre de l'objet est augmenté de 380 fois. La figure 3 le fait voir dans la situation que l'animal a le plus ordinairement , selon laquelle il paroît présenter de côté la pointe de la queue *a*. Dans la figure 4 , cette pointe est située sur la ligne du milieu de l'ensemble qui compose cette partie. Il est rare que l'animal se présente dans cette dernière situation ; & , lorsque cela arrive , ce n'est que pour quelques momens , pendant qu'il se tourne : mais saisissant ces momens , je l'ai obligé , par le moyen de la compression , à y rester , & à me donner la facilité de l'examiner. En comparant ces deux situations , on peut comprendre , ce me semble , que cette partie est formée par deux membranes appliquées l'une contre l'autre , & dont il y en a une , ou peut-être toutes deux qui se prolongent en une pelli-cule fort déliée. Quoiqu'il en soit de cette conformation , il est certain que cette extrémité est ouverte vers *cf* ; & que , quoique ce prolongement *afcc* (fig. 3) soit extrêmement fin & transparent , il est pourtant facile de l'apercevoir , si on fait attention aux petites nervures *bbb* noires & fort visibles , qui le partagent par intervalles. Dans l'intérieur de cette portion du corps de l'animal , représentés

par la fig. 3, on voit en *h* l'extrémité des intestins, & en *d* quelques autres vaisseaux clairs, qui paroissent comme de gros filets arrondis, & qui ont une certaine tortuosité : ces vaisseaux aboutissent à un corps *ge*, qui semble être composé, en partie, d'une substance écailleuse, & avoir une forme conique ; mais il n'a cette forme qu'à-peu-près, & on peut l'observer dans la figure 4, où l'on voit que son extrémité finit par une espèce de masse *ke* : le bout *e* (fig. 3) de cette partie conique, est souvent appuyé à l'angle interne *c* formé par la membrane *aic* ; & , pour lors, il n'y a que l'apparence d'une grosse nervure qui iroit de *g* en *c* : mais, dans le réel, elle est mobile ; l'animal la remue & la fait sortir, en partie, hors de son intérieur, plus encore qu'on ne l'a présenté en *e*. J'ai même observé, pendant un tems assez considérable, qu'un de ces animalcules élançoit en dehors ; & retiroit alternativement cette partie ; & que, dans ces circonstances, les filets *d* s'allongeoient & se raccourcissoient alternativement. J'ai dit que la figure 4 représente la dernière portion du corps de l'animal beaucoup aplatie : que l'on imagine que cette partie ne soit plus comprimée, elle se renflera, s'arrondira, & on peut comprendre que le tout s'arrangera de la même manière que si on la voyoit de côté ; & alors on y observeroit précisément cet arrangement, qui est représenté par la fig. 3.

Quoique les détails que je viens de donner sur l'extrémité inférieure du corps de cet animal, soient de nature à constater leur réalité, je ne puis néanmoins m'empêcher de faire à cette occasion une petite remarque. Je ne saurois douter que M. Muller n'ait vu l'animal dont il s'agit ; qu'il n'ait de plus observé la partie que je viens de décrire ; & qu'il n'ait considéré cet appareil que comme une petite portion du fourreau de l'animal, dont, selon cet Observateur, il se dépouille comme font les serpens & les autres insectes (1). On pourroit donc soupçonner que, dans le fond, je n'ai vu que quelques petits débris du fourreau de l'animal ; sur quoi ma remarque sera fort courte. Rien de plus facile que de prendre le change dans ces sortes d'observations, surtout lorsqu'on ne cherche pas à éclaircir les doutes. *Exuvias*, dit-il, *isti serpentes, & plura insectorum exuere suspicor* (2). Mais si, ayant connoissance de l'équivoque qu'il pourroit y avoir dans une observation, on persistoit néanmoins à prendre certains lambeaux de la dépouille d'un animal pour quelques unes de ses parties, qui ont une organisation fixe, ce seroit-là des méprises trop lourdes pour supposer que même un Commençant puisse y tomber.

(1) *Vibrio Anguill.* pag. 41.

(2) *Ibid.*

Je connois depuis long-tems les animalcules microscopiques ; depuis long-tems j'ai reconnu la frivolité de leurs prétendus accouplementens : ainsi , ce n'est pas moi qui me suis avisé d'aller chercher le mâle de l'anguille de la farine ; il s'est présenté de lui-même , & pour ainsi dire si obstinément , que je n'ai pu le méconnoître ; je l'ai cherché depuis , ce mâle , dans d'autres espèces d'anguilles , & je ne l'ai pas trouvé : s'il y est , il faut que la nature suive , dans ses espèces , un plan bien différent de celui qu'elle tient dans l'espèce où je l'ai aperçu. Il ne m'est jamais arrivé de trouver des anguilles femelles dans mes préparations , sans y avoir rencontré aussi des mâles , ni d'y avoir découvert les uns sans les autres : il y a plus ; quelque petite portion de la substance farineuse que j'ai soumise à mes observations , elle m'a toujours présenté le mâle & la femelle presque en nombre égal. Enfin il m'a paru singulier de n'avoir remarqué une certaine privauté que précisément & uniquement entre des individus qui avoient les deux différentes conformations. Si on demandoit quelque exemple de cette espèce de familiarité , qui paroît la plus propre à prouver le rapport réciproque entre des individus de différent sexe , je suis dans le cas de le donner , quoiqu'à la vérité je ne regarde cette preuve comme complètement décisive , que conjointement à la totalité des faits que j'ai rapportés.

J'avois mis sur une lame de verre , dans quelques gouttes d'eau , un peu de ma pâte de farine , pour en faire sortir les anguilles ; & , pour mieux les découvrir , je tenois la lame un peu penchée : j'observai à la loupe que deux anguilles , qui paroissoient entortillées , se laissoient emporter par le petit courant d'eau , ce qui me les fit choisir de préférence pour l'observation : je les pris donc avec la pointe d'un pinceau fin , & je les mis sur une autre lame de verre dans une petite goutte d'eau , & ensuite je les renfermai entre deux lames , selon la méthode dont je me sers dans ces sortes de préparations. Je rapporte ces circonstances pour faire sentir le dérangement que toutes ces manœuvres pouvoient apporter à la situation réciproque de ces deux animalcules , qui cependant n'en apportèrent pas. Je les ai observés au microscope simple , monté de la lentille de $\frac{2}{3}$ de ligne de foyer ; tous les deux avoient la grandeur qui est propre à cette espèce , lorsque les individus ont atteint leur dernier terme d'accroissement. La partie antérieure du corps de la femelle étoit tournée en rond ; le reste , à commencer depuis l'appendice qui répond , comme je l'ai dit , au centre de l'ovaire , ou de la matrice , & qui étoit à découvert , n'avoit que quelques légères flexions : la situation du mâle étoit comme perpendiculaire à l'égard du corps de la femelle ; sa queue s'appliquoit à

l'appendice de celle-ci, & s'y confondoit : en sorte que je ne pouvois démêler le corps conique que vers son commencement ; le reste demeurait caché ou indiscernable entre les parties que j'ai nommées : mais ce que j'ai apperçu de précis dans les vaisseaux qui aboutissoient au commencement de cette même partie, est un écoulement de quelque substance fluide, qui s'y portoit, & qui ne restoit plus. La femelle étoit presque immobile ; mais j'observai, dans le mâle, un mouvement continu de flexion : après plus d'un quart d'heure, le mâle se tourna vers la femelle, la croisa ; & continuant à s'avancer, il s'en sépara. Après leur séparation, j'observai dans tous les deux des mouvemens d'une telle vivacité, que je n'en ai jamais observé de semblables dans cette espèce d'animalcules ; & ces mouvemens continuèrent pendant environ un quart-d'heure, après quoi tous les deux demeurèrent, près d'une demi-heure, tout-à-fait immobiles : je n'ai rien apperçu ensuite qui méritât quelque attention. Ce n'est pas la seule fois que j'ai observé le fait que je viens de détailler ; il s'en est encore présenté trois autres, qui n'ont varié que dans trois degrés de circonstances : il est inutile que je m'y arrête davantage ; je dois seulement remarquer que j'ai toujours vu dans ces cas, que les femelles avoient déjà le corps rempli d'œufs. La plupart de ces observations, & celles surtout qui concernent le mâle de cette espèce d'anguille, ont été faites dans les mois d'Octobre & de Novembre.

Je passe, de la plus grande anguille de la farine, à celle du vinaigre, par la seule raison que celle-ci est aussi vivipare ; elle est filiforme ; elle est ovipare : voilà tous les endroits par lesquels cette espèce ressemble à celle de la colle de farine, pendant qu'à tous autres égards ; elles sont très-différentes l'une de l'autre. L'anguille du vinaigre est plus longue ; mais en même tems beaucoup plus déliée que l'autre ; sa queue est plus longue & plus effilée ; ses mouvemens sont incomparablement plus vifs : ce que l'on voit en grand, au commencement de la queue de la vipère, on l'observe ici en petit dans les sujets qui ont pris à-peu-près tout leur accroissement ; c'est une espèce de languette *ab* (fig. 5), dont l'extrémité *a* est tantôt un peu soulevée sur l'extérieur de l'enveloppe de l'animal, & tantôt adhérente ; & seulement marquée par un trait brunâtre : quant à son intérieur, on n'y voit qu'un seul organe qui puisse soutenir une comparaison avec un autre qui est dans l'anguille de la farine ; c'est le premier conduit des alimens, qui est naturellement assez visible dans celle-ci, & bien caché dans l'anguille ; mais qu'on peut mettre à découvert par art. Cette partie n'a qu'un renflement qui répond au second de la figure 2, au milieu duquel on voit également les deux appendices *oo* du filec ou du

canal ; car il se montre ici manifestement pour ce qu'il est , & il occupe le dedans du conduit : ces vaisseaux auront apparemment les mêmes mouvemens que ceux observés dans le viscère analogue de la première espèce d'anguille de la colle de farine ; mais il n'est pas possible de s'en assurer par l'observation , puisque ces vaisseaux ne sont discernables qu'en suite d'un dérangement dans le système organique de l'animal.

La seconde espèce d'anguille que j'ai trouvée dans la colle de farine est ovipare ; au moins l'ai-je toujours trouvée telle dans toutes les saisons où je l'ai examinée. On la distingue aisément de la première espèce , par sa longue queue *ab* (figure 6) ; & , malgré ce prolongement , elle est encore plus petite que celle-là , comme la comparaison de cette figure avec la première peut le faire connoître. La conformation de la première partie du conduit des alimens , & ses mouvemens , sont dans le fond les mêmes que ceux déjà détaillés dans la description de la première espèce , cependant avec certaines petites différences spécifiques. On peut remarquer que les intestins *ccc* laissent , par leur flexion , un emplacement un peu au-delà du milieu du corps de l'anguille , qui est l'endroit où les œufs *ddd* se rassemblent plus près les uns des autres. On ne voit jamais , à l'extérieur de son corps , qui répond à l'ovaire , cet appendice dont j'ai parlé ci-dessus ; il y a pourtant , à cet endroit même , une petite ouverture e bordée de deux mamelons *ff* fort petits , & qu'il est rare que l'on puisse observer sans se servir des moyens que la compression peut fournir.

On rencontre dans la farine une autre espèce d'anguilles , qu'on pourroit , avec raison , appeller l'anguille vulgaire ; on la trouve , pour ainsi dire , par-tout , dans les grains mis en terre dépouillés de leur germe , dans les grains charbonnés & enterrés , dans les racines , dans les tiges des plantes farineuses ; dans la *tremella* de M. Adanson , comme dans quelques autres espèces encore plus petites que celle-là , dans différentes espèces de *conferva* , ainsi que dans plusieurs infusions. Lorsque cette anguille a à-peu-près toute sa grandeur , sa longueur excède peu celle de l'anguille commune du bled avorté , c'est-à-dire , de l'anguille qui est renfermée dans les grains avortés , qui sont dans leur maturité complète. Il est cependant facile de la distinguer de celle-ci par sa grosseur (figure 7) , par la forme de sa queue *ab* qui est afilée ; par les deux petits mamelons *cc* qui paroissent souvent vers le milieu du corps de l'animal , & enfin par l'absence de la rangée des globules , dont la présence caractérise l'anguille commune du bled avorté. Il paroît , d'après plu-

sièurs observations souvent répétées, que cette anguille est seulement ovipare.

Enfin, on trouve aussi dans la colle de farine, quoique rarement, une espèce d'anguille des plus petites que je connoisse, & que la figure 8 représente dans différentes attitudes. On ne pourroit pas la distinguer d'entre les anguilles des autres espèces nouvellement écloses, & qui ont à-peu-près la même longueur; mais on la reconnoît en ce qu'elle est beaucoup plus menue, & se donne des mouvemens beaucoup plus vifs. Au reste, j'ignore si cette anguille est vivipare ou ovipare.

Après en avoir dit assez pour faire sentir que ces animalcules, qu'on appelle des anguilles microscopiques, sont évidemment organisées d'une manière beaucoup supérieure à celle qu'on pourroit se figurer: après avoir fait connoître la différence qu'il y a entre toutes les espèces dont j'ai parlé, & prouvé par-là que c'est à tort qu'on entreprend de les confondre, sur-tout avec l'anguille du bled avorté, qui en diffère par tant de propriétés constantes & décidées; cette même anguille m'amène encore à examiner quels sont les vrais rapports qu'elle pourroit avoir avec quelques autres animalcules, à l'égard de sa propriété de pouvoir revivre après avoir subsisté long-tems dans l'état d'un total dessèchement. Plusieurs Naturalistes ont accordé cette même propriété à différens petits animaux, comme aux polypes d'eau douce, & aux animalcules des infusions: je n'ai rien à dire sur les premiers, puisque l'endroit où je fais ma demeure, ne m'offre pas des occasions pour faire des expériences sur ce genre d'animaux, qui y manque tout-à-fait. Quant au second, je puis assurer, comme M. Muller l'a fait de son côté, de n'avoir jamais vu que ces animalcules pussent être rappelés à la vie, après avoir paru morts, faute de liqueur (1).

L'observation que Léeuwenhoek a faite sur l'*animalcule à roue* qu'il a découvert dans la matière gluante des gouttières de plomb, est la plus ancienne & la plus précise qui ait été faite par rapport à la propriété dont il est ici question. Il observa que, lorsque l'eau s'évapore, ces animaux resserrent leurs corps en figure ovale, & deviennent fixes dans la boue lorsqu'elle est sèche & lorsqu'elle se durcit comme de l'argile; mais qu'aussi-tôt qu'on la détrempe dans l'eau, ces insectes se développent dans l'espace d'environ une demi-heure, & nagent en toute liberté; enfin, que la même chose arrivoit même après les avoir gardés plusieurs mois tout-à-fait à sec.

(1) *Hist. Verm.* pag. 14.

M. Lédermuller a fait aussi une découverte du même genre dans l'anguille de la colle de farine ; la pertuison où il étoit , que cette anguille étoit la même que celle qui avoit été observée par M. Néedham dans le bled niellé , l'engagea à verser de l'eau tiède sur de la colle conservée à sec depuis deux ans ; & il y aperçut , le jour suivant , à l'aide du microscope , tout un monde d'anguilles , & des milliers de gros & de petits serpens (1). L'observation est précise , & ne donne aucun lieu à soupçonner des mal-entendus ; mais l'Observateur en représente le résultat d'une façon qui me paroît un peu singulière. « Voici (dit-il) les découvertes remarquables que j'ai faites sur ces » petites créatures.... , que quand même ces anguilles ont été gar- » dées plusieurs années , & qu'elles sont toutes desséchées , elles revien- » vent dans l'eau ; circonstance que j'attribue au grand nombre de » leurs œufs , d'où elles sortent bientôt pour croître comme à vue » d'œil : qu'ainsi elles grossissent en très-peu de tems ; & que , dans » un ou deux jours , elles ont toute leur perfection (2) ». Ce ne sont pas les anguilles *toutes desséchées , qui revivent dans l'eau* , si celles que M. Lédermuller a observées venoient des œufs , d'où elles étoient sorties pour croître comme à vue d'œil.

J'ignore si c'est d'après la découverte de M. Lédermuller , ou si c'est d'après ses propres observations , que l'Auteur de l'*Historia vermium* , M. Muller , refusant aux animalcules microscopiques la propriété de pouvoir être rappelés à la vie après leur dessèchement , en excepte seulement celui qu'il a appelé *Vibrio Anguillula* (3) ; c'est une exception qui , comme on le va voir , demande à être redressée.

J'ai commencé par faire plusieurs préparations sur différentes lames de verre , où je mis , dans quelques gouttes d'eau , une quantité d'animalcules à roue de Léeuwenhoeck , des gros , des moyens , des petits , & des œufs , les moins mêlé qu'il me fut possible , à aucune matière étrangère ; je les ai observés se resserrer & se fixer sur le verre , lorsque l'eau s'évaporoit. Je les y ai laissés dans cet état , pendant quatre à cinq jours ; ensuite je leur redonnai de l'eau. Je vis leurs corps s'étendre comme s'ils alloient reprendre vie , mais il n'en fut rien : ils ne firent que flotter sur l'eau comme autant de cadavres ; & tous avoient péri , les gros aussi-bien que les petits ,

(1) Amusem. &c. pag. 41.

(2) N. pag. 43.

(3) Page 14.

& ceux même qui étoient encore renfermés dans les œufs (1). J'ai répété plusieurs fois cette expérience, & je n'ai jamais vu que les mêmes phénomènes. Selon la même méthode, je fis aussi différentes préparations pour observer les anguilles de la colle de farine, & les résultats ont été précisément les mêmes que ceux que j'avois eus des expériences faites sur les animalcules à roue de Léeuwenhoeck.

Ce n'est pas cependant que je ne comprisse que ces résultats ne s'opposoient qu'en apparence aux observations de Léeuwenhoeck & de Lédermuller, qui ne portent pas sur des animalcules qui se fixent sur un verre, mais sur ceux qui deviennent fixes, ou dans de la boue, ou dans de la colle de farine qui se dessèchent; j'ai donc continué à avancer les miennes, changeant de méthode pour les préparations, portant sur les lames, non-seulement les animalcules, mais aussi quelque peu de la matière dans laquelle je les avois pris. Il s'ensuivit qu'il y en eut quelques-uns qui revinrent à la vie, mais la plupart avoient péri; & le résultat de la dernière observation que j'ai faite suivant cette dernière méthode, sur les animalcules à roue, a été que cinq ont été rappelés à la vie, pendant que le nombre des cadavres alloit à 104.

Enfin, ayant suivi dans toutes ces circonstances les méthodes respectives de préparations que ces deux Observateurs ont indiquées, je vis que, dans les deux espèces de ces animalcules, tant les gros que les petits, étoient rappelés à la vie, si on faisoit ramollir la substance desséchée dans laquelle ils s'étoient fixés. Cependant l'observation ne m'a pas totalement satisfait, par la raison que j'ai bien pu voir ceux d'entre ces animalcules qui étoient vivans; mais il ne m'a pas été possible de m'assurer du nombre des morts: malgré cela, je suis certain qu'il y en avoit. Cependant, pour prévenir des doutes, qui seroient peu fondés, sur la réalité de la vérification de l'observation de M. Lédermuller, je ne dois pas manquer de rapporter, qu'avant voulu répéter son expérience dans toutes ses circonstances, & m'étant servi, à cet effet, de colle de farine vieille & bien desséchée, que j'avois prise chez quatre différens Relieurs, j'y vis dans toutes, après les avoir fait ramollir séparément, une quantité d'anguilles, mais mortes. Sur quoi je dois faire observer qu'il y a plusieurs causes qui font périr ces anguilles sans anéantir leur forme; & comme d'une part l'observation de M. Lédermuller est trop précisément détaillée pour

(1) *Léeuwenhoeck* s'est trompé, croyant que cet animal est vivipare, & prenant pour les extrémens renfermés des intestins, ce qui, dans le réel, est un œuf, que j'ai vu pondre, & que j'ai suivi nombre de fois, jusqu'à en voir éclore l'animalcule.

pouvoir être douteuse , & que d'autre part elle est appuyée par celles que j'ai faites , non pas , à la vérité , sur de la colle conservée depuis deux ans , mais sur de la pâte préparée à ma façon , & conservée à sec depuis quatre mois ; on sent que les soupçons seroient ici mal placés.

Je n'ai pas désigné quelle est cette espèce d'anguille de la colle de farine à qui la propriété en question convient ; c'est que je l'ai trouvée également dans toutes les quatre espèces , & cette conformité ne me permettoit pas d'attendre des résultats différens par rapport à l'anguille du vinaigre ; d'autant plus que cette liqueur forme , en s'évaporant , une espèce de vernis , qui conserve toujours un peu d'humidité , & préserve encore davantage l'anguille , sur-tout si ce vernis est recouvert de cette espèce de moisissure qu'on trouve dans son sédiment , moisissure beaucoup fréquentée par les animalcules. Toutes ces circonstances paroissent propres à fixer mon attente sur le résultat de l'expérience ; mais j'ai été très-surpris de voir que la nature refusoit constamment de se prêter à ces considérations. Ces anguilles ne peuvent conserver leur principe de mouvement après l'évaporation du vinaigre , que pendant quelques heures : si ensuite on leur en redonne , on les verra d'abord s'étendre , se replier en différens sens , effets uniquement de la liqueur qui les pénètre ; mais dès qu'elles en font pénétrées , on les y voit furnager comme des cadavres. L'élément où vivent les autres anguilles , n'est pas un fluide , mais une substance gluante très-exposée à se dessécher ; & la différente structure dans les animaux a des rapports si évidens à leur exigence d'être garantis de certains cas trop ordinaires & trop opposés à leur conservation , qu'on doit comprendre par-là pourquoi ces animalcules ont une propriété qui n'a pas été accordée aux anguilles du vinaigre , malgré leur ressemblance , quant à la forme extérieure de leur corps , avec les autres anguilles ; tout comme on a vu dans ma première lettre , qu'entre toutes les suites d'accroissement dans les anguilles du bled avorté , il n'y a qu'un seul point où leur dessèchement ne détruisse pas en elles le principe de vie.

On voit donc , par ce que je viens de rapporter , que ce n'est pas la seule *vibrio anguillula* de M. Muller , qui , dans certaines circonstances , a la propriété dont on vient de parler ; puisque cette propriété convient également à l'animalcule qu'il a appelé *vorticella rotatoria* (1) , qui est l'animalcule à roue de Léeuwenhoek , & qu'elle n'appartient pas à toutes ces anguilles , auxquelles il a donné le nom

(1) Pag. 106.

de *vibrio anguillula* ; car l'anguille du vinaigre n'a pas cette propriété.

Je ne m'arrêterai pas ici à faire des comparaisons , à proposer des réflexions sur les différences des espèces d'animalcules dont j'ai traité par rapport à la propriété de conserver le principe de mouvement malgré leur dessèchement ; tout homme qui pense , aime mieux tirer ces réflexions de son propre fonds. Il me semble cependant que les anguilles du bled avorté montrent cette propriété marquée à un coin tout-à-fait singulier ; leur dessèchement n'est pas un cas qui puisse seulement arriver ; il est dans l'ordre même de la nature qu'il doit arriver : il me paroît donc que l'ensemble des faits qui se rapportent à l'économie de cet animalcule , nous offre un trait d'Histoire naturelle , unique jusqu'à présent dans ce genre.

Mais peut-être l'esprit d'analogie pourroit bien en fournir d'autres , & trouver qu'il en doit être de la poussière noire qui remplit l'intérieur du bled charbonné , à-peu-près comme les observations prouvent qu'il en est du bled avorté ; & cela est d'autant plus simple , que cette imagination , par rapport au bled charbonné , ne pourroit pas passer pour nouvelle. « Un Savant , écrivoit M. Tillet , a soupçonné » que la poussière contenue dans les grains de froment cariés , pour- » roit être une multitude innombrable d'œufs produits par des infec- » tes , & d'où naîtroient d'autres petits animaux capables de perpétuer » le mal dont leurs pères seroient supposés être l'origine ». Cette idée a été combattue par le même M. Tillet (1) , & depuis on n'en avoit plus parlé ; mais il y a quelques années que M. Linné , dans le *Mundus invisibilis* , & dans la douzième édition du *Système de la Nature* , a appuyé de son suffrage quelques Observations de M. le Baron de Munckhausen , par lesquelles il pose en fait que les globules qui composent la substance noire dont le grain charbonné est rempli , ne sont que des œufs qui renferment chacun un petit animal ; que lorsque ces œufs se trouvent dans un lieu humide , & à un certain degré de chaleur , il en sort de chacun un petit animal sous la forme d'un globe ; que celui ci dépose des œufs dans le grain , & que lorsqu'on sème ces grains ainsi infectés , les petits animaux éclosent , rampent sur leurs germes , croissent avec les tiges , & déposent enfin des œufs. On voit par-là qu'il en seroit de même , à quelque différence près , des grains charbonnés , qu'il en est des grains que l'on appelle avortés.

(1) Suite des Expériences , &c. pag. 17 , 47 , 48.

A la vérité, il m'a paru un peu singulier qu'on ait pu prendre pour des œufs, des globules noirs, onctueux & d'une odeur fétide, & il me l'a paru encore plus qu'on s'y soit décidé, parce qu'ayant fait une infusion de ces globules noirs, on a vu dans cette infusion après quelques jours, des animalcules tout-à-fait semblables aux animalcules des infusions, dont cependant ils devoient différer, ayant observé qu'ils se transformoient en champignons : *Vermiculi hi simillimi sunt vermiculis infusoriis, ut primò dubitabam, utrùm essent specie distincti . . . usque dùm in fungos enascerentur* (1). Il me semble que, pour éclaircir les faits, il auroit fallu mettre en terre les grains même charbonnés, pour voir ce qu'il en seroit résulté; car c'est de ces grains mêlés en terre avec la bonne semence, qu'on vouloit tirer l'origine de la poussière noire, qu'on disoit n'être que des œufs: cette expérience, je l'ai faite, & j'ai observé qu'après dix à quinze jours, il y avoit dans l'intérieur de ces grains, beaucoup d'anguilles de l'espèce décrite ci-dessus être la plus commune, & qui est représentée par la fig. 7; & outre ces anguilles, il y avoit aussi de leurs œufs, dont le volume excédoit environ trente fois celui des globules noirs du bled charbonné. Ayant ensuite semé dans des pots, de bons grains mêlés avec des grains charbonnés, j'ai trouvé les mêmes anguilles dans l'intérieur des racines de quelques-uns des pieds de froment provenus de ces semailles. Ces observations m'avoient fait soupçonner que ces anguilles pouvoient avoir quelque influence sur l'origine du grain charbonné; mais des expériences plus suivies & plus réfléchies, m'ont prouvé que ma conjecture étoit désavouée par les faits, qui prouvent qu'on ne trouve pas plus de pieds de froment attaqués par des anguilles dans des pièces semées tout exprès avec des grains noircis & infectés de la poussière noire, qu'on n'en trouve dans celles où les grains ont été bien choisis.

Il y a grande apparence que la poussière noire est une des principales causes de cette maladie du bled, mais non pas unique, ni qui agisse d'elle-même sans le concours de quelques-autres; sans cela, je ne vois pas comment il pourroit arriver que tous les grains que l'on a infectés de la poussière noire, ne produisent pas des épis charbonnés, & encore moins pourroit-on comprendre comment il arrive qu'on trouve quelquefois un bon grain au milieu de deux qui sont charbonnés. J'ai observé que, dans les commencemens de la maladie, un grain qui est attaqué, commence par avoir dans son intérieur une substance filamenteuse à laquelle sont attachés quelques globules blanchâtres,

(1) *Mund. Juris*, pag. 399, Note.
Tome V, Part. III. 1775.

mais à-peu-près du même volume que les noirs du bled charbonné ; ces globules augmentent en nombre , pour ainsi dire , à vue d'œil , & changent de couleur , pendant que la substance filamenteuse se dessèche & s'oblitére. On peut observer cette même opération de la nature , & beaucoup plus manifestement dans les différentes espèces de bleds niellés , comme dans une infinité de productions casuelles & analogues à celles-là , occasionnées dans les végétaux par un dérangement dans le système naturel de la végétation.

EXPLICATION DES FIGURES.

Les figures sont grossies 120 fois le diamètre des objets , à l'exception des figures 2 , 3 & 4 , qui le sont de 380 fois.

La figure première est celle d'une femelle de la plus grande espèce des anguilles de la colle de farine : *aa* sont deux petits mamelons mobiles , au milieu desquels commence l'œsophage *bc* , qui se prolonge sous l'apparence d'un filet , jusqu'à l'origine du ventricule *l* : ce filet , ou petit canal , est emboîté dans un sac *ck* , qui a deux renflemens , l'un *def* , l'autre *gk*. Près de l'origine du ventricule *l* , on voit une des deux extrémités de l'ovaire *st* ; l'autre *ux* est vers la queue *zw*. Le milieu de l'ovaire ou matrice se voit en *r* , & les œufs en *qq* ; le ventre de l'animal a un appendice qui sont deux membranes *yy* un peu déchiquetées. *w* est l'endroit par lequel les excréments sortent.

La figure deuxième représente plus en grand les vaisseaux qui , dans l'anguille de la figure première , forment la première portion du conduit des alimens. *bm* est l'œsophage qui se prolonge en *mnk* sous la forme de petits filets croisés. *cdefghi* est le sac , au-dedans duquel cette prolongation est emboîtée. En *efg* , on voit le premier renflement de ce sac , & en *ghi* le second : *oo* sont deux appendices du filet *mnk* , qui sont placés vers le centre du second renflement ; les lignes ponctuées *p* marquent la figure que prend la portion du filet *ok* , lorsqu'elle a un mouvement oscillatoire.

La figure troisième est celle de la portion postérieure du corps du mâle de l'anguille représentée par la figure première. On voit en *a* le bout de cette extrémité. *bbb* représentent des nervures qui sont une membrane très-fine & transparente , qui borde la même portion. *ge* est un corps mobile contenu dans l'intérieur de cette extrémité , qui paroît avoir une forme conique. *dd* sont deux petits vaisseaux qui aboutissent à l'origine de ce corps conique. *h* est l'extrémité des intestins. Cette partie postérieure du corps du mâle , est ouverte au moins entre *f* & *c*.

La figure quatrième est celle de la même partie présentée dans une situation différente , & aplatie par la compression. On y voit que ce qui , dans la figure précédente , paroît un corps conique , finit en masse *h e*.

La figure cinquième est celle d'une anguille du vinaigre qu'on a représentée , pour qu'on puisse voir à l'œil de combien elle diffère de celle de la figure première. On voit en *a b* une languette près de l'origine de la queue.

La figure sixième représente l'anguille à longue queue , qu'on trouve dans la colle de farine. *a b* est la queue. *c c c* sont le ventricule & les intestins. *d d* les œufs. *f f* deux mamelons fort petits , au milieu desquels il y a une petite ouverture *e*.

La figure septième est celle d'une autre espèce d'anguille qu'on trouve , non-seulement dans la colle de farine , mais aussi dans quantité d'autres substances. *a b* est la queue de l'animal. Les deux mamelons *c c* sont ici plus visibles que dans l'espèce de la figure sixième.

La figure huitième représente , dans différentes attitudes , la plus petite espèce d'anguilles , qu'on rencontre dans la colle de farine : on en voit aussi ailleurs.



L E T T R E

Ecritte à l'Auteur de ce Recueil;

*Par M. NÉEDHAM, de l'Académie Impériale & Royale de
Bruxelles, &c.*

M. JE suis très-satisfait du Mémoire de Dom Maurice Roffredi, que vous avez communiqué au monde littéraire dans votre Journal du mois de Janvier 1775 sur l'origine des petits vers, ou anguilles du bled rachitique : je le félicite même de ses très-belles & très-utiles découvertes sur un sujet si intéressant, soit pour le Naturaliste, soit pour l'Agriculteur ; & je vous prierai d'annoncer au public la part que j'y prends, puisqu'il s'agit d'un être organisé très-singulier, que j'ai découvert autrefois, & pour lequel je dois prendre plus d'intérêt que personne. Je n'ai d'autre apologie à faire pour mes erreurs, que de dire qu'alors (il y a plus de trente ans de ma découverte), il étoit très-aisé & très-naturel de se tromper sur la nature & l'origine d'un être si singulier, dont la vie renouvelée à plaisir après un très-long & très-parfait dessèchement, étoit un phénomène qui n'entroit pas du tout dans l'idée que les Philosophes de ce tems s'étoient faite de la vitalité animale. Je me suis trouvé dans le cas de plusieurs Philosophes célèbres de ce tems, qui, à la première découverte des polypes, & de leur manière singulière de se multiplier par division, se sont efforcés pendant long-tems de nier leur vitalité animale, & de les regarder comme des plantes d'une espèce singulière. Ce ne fut que par des expériences répétées, & d'après bien des observations, que M. Tremblay lui-même se détermina à les classer parmi les insectes. Enfin le voile est levé, & Dom Roffredi m'a fait le plus grand plaisir, par les moyens ingénieux qu'il a employés si heureusement pour prendre la nature sur le fait, par l'industrie extrême & judicieuse qu'il indique dans tout son procédé pour découvrir la vraie origine des anguilles ; enfin par les belles vérités qu'il a rendues avec tant de clarté & de précision. Ce plaisir, pour une personne qui ne cherche & ne trouve rien de beau que le vrai en toutes choses, n'est concevable qu'à ceux qui sentent comme moi l'importance de ces découvertes. L'espèce de vie dont ces vers sont doués, & qui se conserve pendant des années dans un état parfait d'exténuation & de dessèchement, est très-singu-

M. Baher très-connu par ses Observations microscopiques, avoit encore à Londres en 1771 du bled rachitique que je lui avois donné en 1744, & qui présentoit fort peu de tems auparavant les mêmes phénomènes. Cette vitalité si ferme & si durable est une propriété qui me paroît d'une nature fort différente de la vitalité ordinaire. Je ne connois rien dans les fautes de la nature à pouvoir lui comparer, sinon cette espèce de serpent de la rivière des Amazones dont parle feu M. de la Condamine, & qui, selon les habitans du pays, si on peut y ajouter foi, revient en vie par la chaleur du soleil & l'humidité, après avoir été suspendu long-tems, & parfaitement desséché à la fumée dans une cheminée. Reste à présent à savoir si cette espèce d'organisation vitale est essentiellement liée à un principe immatériel de sensibilité; j'en doute, & je me y crois autorisé par de très-fortes raisons que je ne détaillerai pas ici. Mais que cela soit ainsi ou autrement, mes principes Métaphysiques ne diminuent en rien le mérite des découvertes de Dom Roffredi. Je voudrois pouvoir en dire autant de sa Dissertation insérée dans le quatrième volume des *Miscellanea Taurinensia* contre ces mêmes idées métaphysiques, qu'il a écrite avec trop de vivacité, & même d'une façon un peu dure, qui ne convient pas tout-à fait à un sage Philosophe. On diroit, en la lisant, que je l'aurois offensé; cependant je l'ai vu dans sa Patrie, je l'ai connu personnellement, & je n'en ai jamais parlé qu'avec éloge: M. Roffredi, au contraire, m'attribue des dispositions, des opinions parfaitement étrangères à mon caractère, & que je ne me suis jamais permises dans la plus forte chaleur de ma jeunesse. Qu'il me rende la justice que je lui rends maintenant avec plaisir; je ne mérite certainement pas les reproches qu'il s'est permis: il fait plus; il me met par-tout en contradiction avec moi-même, en partant d'après la doctrine de Leibnitz prise dans toute son étendue, comme si j'avois fait serment de suivre en tout les idées de ce Philosophe, parce que j'ai trouvé sa doctrine très-raisonnable, & même démontrée, quand il traite la divisibilité prétendue de la matière à l'infini, comme une absurdité, & quand il établit, de même que le célèbre Abbé Boscovitz après lui, & plusieurs autres Métaphysiciens modernes, que les premiers principes de la matière sont des êtres simples. En adoptant ces principes, je suis bien éloigné d'adopter toutes les conséquences imaginaires qu'il plaît à Leibnitz d'en tirer; je ne vois même aucune obligation de le faire: ainsi je puis fort bien être en contradiction avec Leibnitz, mais non pas, comme Dom Roffredi le prétend, en contradiction avec moi-même. Trop de chaleur l'a égaré à cet égard; je la lui pardonne volontiers, en faveur de ses dernières observations sur le bled rachitique: j'aurois cru néanmoins

qu'une critique personnelle de cette nature , fondée sur le jugement d'un particulier , & faite pour paroître toute isolée , ne devoit pas trouver place parmi les Mémoires Académiques d'un Corps respectable ; au moins je n'ai pas remarqué dans les Ouvrages d'aucune Académie , une pièce de cette espèce , où la critique ne tend qu'à blesser l'adversaire , sans établir aucune vérité positive : j'avois même autrefois des amis dans ce Corps célèbre , qui n'auroient pas permis qu'on insérât dans ses Mémoires une critique de ce genre ; les tems sont changés & le monde aussi : il passe avec toutes ses petites passions , les miennes aussi bien que celles des autres ; je leur souhaite un très-bon voyage.

OBSERVATION MÉDICALE

SUR LA VUE DOUBLE;

Par M. BAUMER.

DANS le grand nombre de maladies qui affectent les yeux , la vue double est une des plus singulières & des plus rares. En voici un exemple bien caractérisé. Une fille , âgée de vingt-six ans , d'un tempérament colérique & sanguin , vaporeuse depuis quelques années & sujette à des suppressions , dansa avec ses amis pendant toute une nuit , au point de fuir à grosses gouttes : elle fut saisie par le froid dans la matinée , & le lendemain attaquée de maux de tête accompagnés de vertige , d'une ardeur & d'une sécheresse dans les yeux ; enfin , sa vue devint si confuse , qu'elle croyoit sans cesse appercevoir des étincelles , & qu'elle pouvoit à peine distinguer les objets à une petite distance , sur-tout , lorsqu'elle passoit d'un lieu obscur dans un endroit éclairé.

Une saignée du pied amortit l'ardeur des yeux & dissipa les étincelles : mais le mal de tête & les vertiges parurent par intervalle , sur-tout lorsque cette fille faisoit un peu trop d'exercice ; alors , si elle baissoit la tête , elle voyoit les objets doubles. Dans la suite , ses yeux larmoyent continuellement , & le changement qui leur étoit survenu , fit qu'elle voyoit plus foiblement les objets supérieurs que les inférieurs , & comme s'ils avoient tous été placés du côté droit. Cette fille trouva le moyen d'obvier à ce défaut en fermant un œil , & en pressant avec le doigt la paupière supérieure de l'autre.

Je fus consulté pour traiter cette malade , & je prescrivis la saignée du pied , les remèdes tempérans & laxatifs. Les règles reprirent leur

cours ordinaire, & les objets cessèrent d'être vus doubles; cependant, lorsqu'elle se réveilloit le matin, & encore une heure après, elle éprouvoit la même singularité, qui recommençoit après qu'elle avoit soupé.

Je me transportai alors auprès de la malade pour m'assurer de son état. Je lui trouvai les yeux larmoyans, la paupière inférieure, la membrane cellulaire & la conjonctive, si enflées, qu'elles faisoient remonter le globe de l'œil; la prunelle n'occupoit point le milieu du globe, elle étoit remontée & penchoit quelque peu vers la droite; ces symptômes me firent bientôt découvrir la cause de sa maladie.

M. Boerhaave, dans son *Traité des maladies des yeux*, *Quest. III, Cap. 2*, en décrit ainsi la cause. « Ce vice provient de ce que le fond » de l'œil, où les objets se peignent, est moins affecté des rayons di- » rects que des rayons obliques; & comme la vue rassemble les points » latéraux qui sont hors de l'axe, de-là vient que les images des objets » ne se peignent pas dans la rétine selon une direction droite, mais » seulement d'une manière oblique », situation dans laquelle étoit la prunelle de la malade.

Cette connoissance me mit dans le cas de commencer un traitement méthodique, & de le suivre de la manière la plus avantageuse. Je compris qu'il ne s'agissoit que de dissiper l'enflure, pour remettre la prunelle dans sa situation ordinaire. A cet effet, je prescrivis les bains de pieds pour chaque soir, l'usage d'une infusion diaphorétique tous les matins, & de se tenir chaudement dans son lit. L'enflure diminua peu-à-peu, & huit jours après, la malade apperçut de l'œil le moins affecté, les objets dans leur vraie situation. La vue se rectifia insensiblement dans l'autre, & la malade ayant, pendant trois semaines, rendu quantité de phlegme par le nez, sa vue fut rétablie.

Cette fille eut, quelque tems après, une ophtalmie séreuse & un rhumatisme dans la partie postérieure de la tête & dans la nuque; elle voyoit alors les objets dans leur position naturelle. Elle m'a dit depuis qu'elle n'étoit pas parfaitement délivrée de sa première incommodité, & que lorsqu'elle faisoit trop d'exercice, elle distinguoit parfaitement les objets, dont la direction étoit parallèle & perpendiculaire; mais qu'elle les voyoit doubles, lorsque leur direction étoit diagonale.

Au trait singulier, décrit par M. Baumer, nous croyons devoir en ajouter un autre pour le moins aussi singulier. Il est consigné dans le volume des *Transactions Philosophiques de Londres*, année 1678, & rapporté par le Docteur Parham, où il s'explique ainsi: « J'allai » dernièrement à Suffolk, où je vis un jeune homme, âgé d'environ » vingt ans, qui jouissoit, pendant le jour, d'une très-bonne vue, &

» distinguoit parfaitement les objets à toutes les distances, sans que ses
 » yeux en fussent fatigués : mais dès que la nuit approchoit, il perdoit
 » insensiblement la vue, & enfin ne distinguoit plus rien; de sorte qu'il
 » ne pouvoit plus se conduire, même dans sa maison, avec la lumière
 » du feu ou d'une bougie.

» J'examinai ce jeune homme le jour & la nuit : je n'observai dans
 » ses yeux aucune maladie, ni aucun vice de conformation; il n'y
 » avoit dans la tête aucun vertige ni aucun détangement qui pût inter-
 » rompre ou arrêter le cours des esprits. Il me parut que les yeux étoient
 » parfaitement bien conformés, & je n'apperçus aucun écoulement d'hu-
 » meur. Il essaya successivement des lunettes pour toutes les différentes
 » vues; mais soit qu'il fût éclairé par la clarté de la flamme du feu,
 » ou par la lumière d'une bougie, il n'en distinguoit pas mieux les
 » objets.

» Ce jeune homme m'apprit qu'il étoit dans cet état depuis l'âge de
 » raison, & que cet accident n'avoit été causé par aucune maladie;
 » qu'à mesure que le jour baissoit, ses yeux s'obscurcissoient insensible-
 » ment comme s'ils étoient couverts d'un brouillard; que son état étoit
 » le même dans toutes les différentes phases de la lune, en été comme
 » en hiver; que la lumière du feu ou d'une chandelle ne blessoit point
 » ses yeux, & que le froid ne l'incommodoit point : il suivoit beaucoup
 » en travaillant; mais soit qu'il fût dans l'action ou dans l'inaction,
 » soit qu'il travaillât fortement ou non, il n'éprouvoit aucun change-
 » ment dans sa vue».

CONSIDÉRATIONS OPTIQUES.

VIII^e. MÉMOIRE,

Sur la nature des Atmosphères optiques.

1. **Q**UELQUE parti qu'on puisse tirer des Atmosphères optiques pour rendre raison de certains phénomènes, quelque difficulté qu'on éprouve à y suppléer par tout autre mécanisme; on pourroit peut-être encore exiger, pour se familiariser plus aisément avec cette hypothèse, & pour se convaincre tout-à-fait de leur existence, que leur nature eût été mieux déterminée. M. de Mairan n'en a donné d'autre notion que celle d'un fluide invisible, qu'il distingue de l'air: & tout ce qu'on y a ajouté depuis, c'est que ces atmosphères ont peu d'épaisseur, & que leur

leur vertu réfractive, qui diffère très-peu de celle de l'air, est inférieure à celle-ci; c'est-à-dire, telle qu'un rayon qui se réfracte en passant de l'air dans une atmosphère optique, s'écarte de la perpendiculaire. Ces notions encore incomplètes, ne donnent qu'une idée vague de ce milieu: est-il du nombre de ceux qui sont déjà connus, ou qui l'étant moins, nous sont indiqués par d'autres phénomènes d'un autre genre? Je me suis pris d'intérêt à tenter si, par la comparaison des phénomènes, ou par de nouvelles expériences, on ne parviendroit pas à découvrir plus précisément ce que sont ces atmosphères.

2. J'ai considéré d'abord que les corps diffringens, plongés dans l'eau, ne cessent pas de l'être autant que dans l'air, & qu'ils ne l'y sont ni plus ni moins. J'ai placé un cheveu entre deux lames de verre presque contiguës, dont l'espace intermédiaire étoit rempli d'eau, & le cheveu débordoit les deux lames; & ayant, dans la chambre obscure, dirigé un rayon de lumière, de façon qu'il tomboit à la fois sur une portion du cheveu entourée d'eau, & sur une portion entourée d'air, les ombres de l'une & de l'autre de ces portions du cheveu reçues sur un carton, étoient également larges & bordées par des lisères lumineuses, également larges aussi.

J'ai disposé verticalement dans un vase, dont deux carreaux de glace formoient deux des faces opposées, des lames ou des cylindres de métal, de verre, d'ivoire, de talc, &c.; & je remarquois la largeur des lisères lumineuses qui, produites par les rayons qui transmis à travers cet appareil, avoient rasé les bords de ces corps entourés d'air, bordoient leurs ombres qui étoient beaucoup plus larges qu'elles n'eussent dû l'être, si ces ayons eussent parcouru des lignes droites. Ensuite, toutes choses continuant d'ailleurs à subsister dans le même état, je remplissois le vase d'eau; & les largeurs, soit des ombres de ces corps, soit de leurs lisères lumineuses, me parurent être sensiblement les mêmes qu'auparavant.

M. Newton avoit déjà observé (1) que l'ombre d'un cheveu entouré, soit d'eau, soit d'air, étoit également large, & plus qu'elle ne l'eût été, si les rayons qui passent tout contre, n'étoient pas détournés de leur direction primitive.

3. Ces rayons infléchis, qui produisent les lisères lumineuses, & dont l'écartement respectif des deux gerbes qui passent à droite & à gauche du corps diffringent, décident de l'accroissement de la largeur de son ombre, sont, selon la doctrine du Mémoire sur la diffraction, N°. 19-29, réfractés dans son atmosphère qu'ils traversent sans le rencontrer. Selon cette doctrine, il résulteroit de ces expériences, & sur-

(1) Lib 3, pag. 1, Observ. I.

tout de la seconde, que les divers corps que j'ai tenus dans l'eau, y conservoient encore des atmosphères optiques : car, si dans l'air la déviation des rayons dérive des réfractions qu'ils essuient dans l'atmosphère du corps diffringent ; elle doit, dans l'eau, dériver d'une partie de la réfraction du corps diffringent, puisque l'apparence produite dans l'un & l'autre cas, par la déviation des rayons, est exactement la même.

4. Il en résulteroit encore que l'atmosphère de ces corps, actuellement plongés dans l'eau, seroit différente, quant à l'intensité de la réfringence, de celle qu'ils avoient quand ils étoient entourés d'air. En effet, si leur atmosphère, qui dans ce dernier milieu doit avoir une vertu réfractive très-peu différente de celle de l'air, & résister un peu plus que l'air à la transmission de la lumière, continuoit à être la même à cet égard dans l'eau ; les rayons qui, de la masse d'eau, passeroient dans cette atmosphère, s'écarteroient bien plus de la perpendiculaire, & à leur émerision de l'atmosphère s'en rapprocheroient bien plus aussi que quand l'air est le milieu ambiant ; & les deux gerbes de rayons qui passent de part & d'autre du corps réfringent, auroient au-delà une divergence bien plus considérable.

Il faudroit, afin que les déviations des rayons fussent les mêmes quand le corps diffringent est entouré d'eau, que quand il est entouré d'air (comme l'uniformité des apparences qu'ils produisent, indiquent qu'elles le sont) ; il faudroit, dis-je, que son atmosphère optique dans l'eau, eût une vertu réfractive très-peu différente de celle de l'eau, & telle que les rayons qui s'y rendent de la masse d'eau ambiante, y éprouvassent une très-légère augmentation de résistance, & proportionnée à celle qu'éprouvent les rayons qui de l'air passent dans l'atmosphère d'un corps qui y est plongé ; au moyen de quoi les rayons détournés de leur direction primitive, ne seroient que médiocrement écartés de l'axe de la projection de l'ombre du corps diffringent tenu dans l'eau, & seulement au point que l'observation l'exige.

5. L'atmosphère optique d'un corps diffringent ne sauroit donc être la même dans l'eau que dans l'air ; & dès-lors, il devient superflu d'imaginer, & il n'y a pas lieu, ce semble, d'admettre aucun fluide particulier pour en composer les atmosphères optiques : car, quelle que soit l'intensité de la réfringence qu'on leur accordera, il sera toujours également difficile d'expliquer comment elle peut varier, lorsqu'elles viennent à être transportées d'un milieu dans un autre.

6. Il y a tout lieu de penser, d'ailleurs, que les milieux sensibles, où les corps diffringens sont plongés, les enveloppent immédiatement, & n'en sont séparés par aucun fluide particulier : il est constant qu'il adhère toujours à l'air plus ou moins fortement à la surface des corps

plongés dans ce fluide, comme il paroît par les bulles d'air qui se manifestent, & acquièrent une augmentation considérable de volume sur la surface d'un corps entouré d'eau sous le récipient de la machine pneumatique, à mesure qu'on pompe l'air, & qu'ainsi dans l'espace qu'embrasseroit l'atmosphère d'un corps entouré d'air, il ne sauroit manquer de se rencontrer des flocons d'air collés à sa surface; & cependant aucune observation ne nous donne lieu de soupçonner que des rayons qui traversent cet espace, & passent si près du corps diffringent, il y en ait qui n'essuient pas le sort commun, & qui ne soient pas infléchis. S'il y en avoit de tels, l'ombre du corps diffringent ne seroit plus si large qu'elle l'est. Est-ce que cet air adhérent au corps diffringent, peut devenir susceptible de réfracter la lumière qui vient des couches d'air qui en sont plus éloignées, comme le fait la matière propre de l'atmosphère optique? Ajoutons qu'il faudroit que cette propriété s'étendît aux particules d'eau qui doivent aussi s'appliquer immédiatement aux corps qui y sont plongés.

7. Les conséquences des observations précédentes ne paroissent pas du tout venir à l'appui de la supposition de ces atmosphères dues à un fluide particulier: continuons cependant cette discussion, & arrêtons-nous à présent à ce qui peut caractériser essentiellement une atmosphère optique, relativement aux fonctions qu'on veut lui attribuer. Ces fonctions sont de réfracter les rayons du trait de lumière qui les traverse, dans un sens qui l'écarte de la perpendiculaire & de l'axe de la projection de l'ombre de son noyau. Pour cela, elle doit être disposée à opposer plus de résistance à la transmission de la lumière, que le milieu dont elle est environnée. Nous avons vu ailleurs (1), que cette inégalité de résistance opposée à la lumière, doit toujours avoir lieu entre deux milieux, quand le fluide réfringent, à qui seul appartient la fonction de la réfracter, & qui occupe les pores & interstices de tous les corps, éprouve plus de difficulté à se mouvoir, & à céder aux impulsions de la lumière, à lui livrer passage dans les pores & interstices de l'un de ces milieux que dans l'autre. Cela étant, s'il existe quelque cause, en vertu de laquelle dans celles des couches du milieu, qui sont les plus rapprochées de la surface d'un corps diffringent, le fluide réfringent, plus à l'étroit, se laisse plus difficilement déplacer par la lumière qui y aborde, qu'il ne l'est dans les couches plus éloignées de la surface du corps diffringent, où il se meut plus librement; voilà dès-lors un corps pourvu d'une atmosphère optique formée par les couches du milieu ambiant les plus rapprochées de ce corps, où le

(1) Mém. 2, N°. 5.

fluide réfringent qui y est logé, oppose plus de résistance à la progression de la lumière que par-tout ailleurs, & dans lesquelles les rayons qui y surviendront, seront sujets à être réfractés.

8. Une telle atmosphère, faite aux dépens du milieu ambiant, est créée à moins de frais possible. La disposition en elle-même en est très-simple, & peut seule peut-être suppléer à l'exclusion que les raisons, alléguées ci-devant, donnent à l'intervention d'un fluide particulier pour en former des atmosphères optiques.

9. Cependant, avant de se prêter à réaliser cette supposition, & à admettre cette inégalité de résistance éprouvée par la lumière dans les couches de l'enveloppe atmosphérique, & dans celles qui sont au-delà de cette enveloppe, quoique faisant partie les unes & les autres du même milieu (résistance plus grande dans les premières que dans les secondes), il faut en entrevoir, & même en sentir la possibilité. Or, quelles causes en assignera-t-on?

On pourroit dire qu'en conséquence de la cohésion ou adhérence, qui s'exerce entre l'air & divers fluides d'une part, & diverses substances solides de l'autre; les élémens de ces fluides semblent tendre à s'en approcher le plus près possible, à s'y appliquer le plus exactement, le plus complètement, à s'applatir même. Dans cet état, leurs parties propres n'en sont-elles pas mutuellement aussi plus rapprochées & plus repliées les unes sur les autres? Le volume qu'elles occupent, ainsi ramassées, n'en est-il pas d'autant moins étendu? leurs interstices n'en sont-ils pas d'autant plus rétrécis? Si cela est, le fluide réfringent plus resserré, plus gêné dans les interstices de la portion du fluide ambiant, qui est adhérente à un corps solide, que dans les autres portions qui sont au-delà de la sphère d'activité de la cause de la cohésion, y opposeroit nécessairement à la transmission de la lumière, une résistance supérieure à celle qu'elle éprouve plus loin.

10. Mais le résultat d'une expérience que je vais rapporter, ne permet guères de reconnoître ici l'influence d'une pareille cause. J'ai fait creuser, dans l'épaisseur d'un morceau de glace *AB* (1), sur l'un des bords, dans toute sa longueur, une gouttière d'environ une ligne de profondeur, & à qui on a donné le même poli qu'ont les deux faces de la glace. On a inséré ensuite un corps opaque *C* dans cette gouttière, de façon qu'il étoit par-tout appliqué à sa concavité, & qu'il la débordoit. Et j'ai éprouvé qu'un rayon de lumière, qui se dirigeoit perpendiculairement sur cette lame de glace, & la traversoit vers le fond de la gouttière, se détournoit considérablement de sa direction primi-

(1) Voyez la figure 8, pl. I, qui représente la coupe de ce morceau de glace.

tive, & en dehors, & alloit former sur un carton une lisière lumineuse *S* le long du bord de l'ombre du corps opaque; ce qui, quand on admet que l'inflexion des rayons, qui forment les lisères lumineuses, est l'effet d'une réfraction, annonce qu'un corps incrusté dans du verre, peut y avoir une atmosphère optique, ainsi que dans l'eau & dans l'air.

Or, on ne sauroit dire ici que les parties du verre, voisines du corps opaque, puissent être plus comprimées, plus repliées les unes sur les autres, que le sont celles qui en sont plus éloignées. Ce seroit donc inutilement qu'on emploieroit une pareille cause, en admettant que les atmosphères optiques pourroient être faites aux dépens d'un fluide ambiant compressible, puisque cette cause ne seroit pas générale.

11. Mais il en est une autre qu'on peut encore proposer, & sur laquelle on se retrancheroit peut-être avec plus d'avantage. Les pores & interstices d'un milieu ne sont pas, à beaucoup près, exactement aboutés aux pores & interstices de la surface d'un corps qu'il entoure; selon ce qui a déjà été exposé dans le cinquième Mémoire, numéros 5 & 6, d'après une expérience concluante, plusieurs des orifices de l'un se rencontrent réciproquement vis-à-vis des parties propres de l'autre, & en sont plus ou moins dépassés & recouverts, & toujours assez pour qu'une partie de la lumière qui s'y transmet, soit réfléchi par ces parties propres qui manquent ainsi ces orifices, arrêtent & interceptent ces rayons. Il en doit donc résulter en même tems, que le passage n'y soit pas aussi libre & aussi aisé à franchir au fluide réfringent, qui est poussé vers les interstices du corps diffringent par les globules de lumière qui se transmettent tout près de sa surface, qu'il l'est plus loin de ce corps d'une couche du milieu dans un autre; & il s'y en fait là un reflux. Or, puisque le fluide réfringent qui, refoulé par la lumière, se laisse diviser pour lui livrer passage, lui oppose d'autant plus de résistance, qu'il est moins libre d'ailleurs à se prêter à ses impulsions; elle en doit, de ce chef, éprouver plus de résistance dans les couches du milieu, voisines du corps diffringent, que dans les autres couches du même milieu: ce qui suffit pour procurer aux premières, la disposition propre à leur faire exercer les fonctions d'atmosphère optique que nous avons spécifiées.

12. D'après ces dernières idées que je résume, l'atmosphère optique d'un corps quelconque ne consistera simplement qu'en un petit nombre de couches du milieu ambiant, quel qu'il soit, qui en sont les plus rapprochées, & où la lumière éprouve plus de résistance que dans les couches qui recouvrent celles-là, & sont plus éloignées du noyau, de la part du fluide réfringent qui y est logé, & qu'elle a par-tout à diviser & déplacer pour se transmettre, & qui ne sauroit si aisément obéir à ses impulsions & lui livrer passage dans ces premières couches,

que dans les autres; parce que sur le plan de séparation du corps diffringent & du milieu ambiant, le passage des pores de l'un aux pores de l'autre trop rétréci, ne lui permet pas, lorsqu'il est refoulé vers le corps diffringent, de s'y précipiter & de s'écouler en aussi grande quantité & aussi prestement qu'il le fait dans les endroits où les débouchés sont plus ouverts & plus libres.

Les résistances qu'elles y éprouvent, doivent être croissantes en allant de la couche extérieure de l'atmosphère optique à celle qui est immédiatement appliquée à la surface du noyau; puisque dès que le surcroît de la résistance dérive du rétrécissement des passages sur le plan de séparation, elle doit être d'autant plus considérable dans ces couches, à proportion qu'elles sont plus rapprochées de ce plan.

13. On voit qu'il résulte encore de ces idées, 1°. que tout corps solide ou fluide est susceptible d'acquiescer une atmosphère optique dans quelque milieu qu'on le place. 2°. Que toute substance diaphane, à qui les couches du milieu, où il est plongé, ont formé une atmosphère optique, pourroit, à son tour, en fournir une, formée de ses propres couches, à une portion de ce milieu: car si c'est le rétrécissement des orifices des pores du milieu & du corps qu'il embrasse, sur le plan qui les sépare, qui procure une atmosphère à celui-ci, en conséquence de la plus grande difficulté qu'éprouve la lumière à repousser, pour s'ouvrir le passage, le fluide réfringent vers ses orifices; il est évident que dans les couches de ce corps diaphane, voisines de ce plan, la lumière doit, pour la même raison, éprouver aussi plus de résistance de la part du fluide réfringent, qu'elle n'en éprouve dans les couches du même corps qui en sont plus éloignées, & que ces couches serviront comme d'atmosphère en cet endroit, à la portion du milieu qui le confine, puisqu'elles sont disposées à réfracter la lumière transmise par ce corps.

3°. Que l'air même peut ainsi obtenir une atmosphère optique.

4°. Que les atmosphères optiques sont toujours moins réfringentes que le milieu ambiant quelconque.

14. Ces conséquences se réalisent dans les résultats de diverses observations. J'ai éprouvé que les ombres, soit des gouttes d'eau, soit des gouttes d'huile exposées à un trait de lumière dans la chambre obscure, sont accompagnées de listères lumineuses, & sont plus larges que si les rayons n'avoient pas été réfléchis (1). J'ai éprouvé aussi que les ombres

(1) *Nota*, Dans toutes ces expériences, la lumière étoit admise dans la chambre obscure par un trou percé dans une carte avec une épingle, & le corps diffringent placé à environ deux pieds de distance du trou. Le trop de lumière qu'il recevoit,

de divers corps plongés dans l'huile, avoient des lisières lumineuses, & une largeur qui indiquoit l'inflexion des rayons qui en rasoient les extrémités.

15. Un trait de lumière étant dirigé perpendiculairement sur un morceau d'une glace vers le bord qui étoit coupé quarrément, & passant partie en dehors, la projection de la glace sur un carton étoit bordée de ce côté-là de deux lisières lumineuses, parallèles & séparées par une bande obscure étroite, qui indiquoit que des rayons, qui formoient ces lisières lumineuses, & dont les uns avoient traversé l'atmosphère extérieure du morceau de glace, & les autres son atmosphère intérieure, c'est-à-dire celle que les bords fournissoient à l'air ambiant, les premiers s'étoient détournés en dehors, relativement à la direction des seconds.

16. Sur la surface d'une lame de glace, j'ai appliqué une goutte d'eau colorée en rouge, & assez médiocre pour qu'elle ne se déplaçât pas, lorsque la glace étoit tenue dans une position verticale. Exposée à un trait de lumière, sa projection reçue sur un carton, étoit entourée d'une couronne ou lisière lumineuse blanche.

Je plaçai ensuite une goutte de la même eau colorée entre deux lames de glace, parallèles entr'elles & séparées, par un intervalle, d'environ $\frac{1}{5}$ de ligne; en sorte qu'elle étoit assez applatie. Sa projection sur le carton étoit terminée par une couronne ou lisière lumineuse rouge.

En comparant ces deux dernières expériences, il étoit aisé de reconnoître que dans la première, la couronne lumineuse blanche étoit formée par des rayons infléchis dans les couches d'air qui entourent immédiatement la goutte d'eau, dont l'atmosphère optique ne pouvoit être formée que de ces couches d'air, & que dans la seconde, la couronne lumineuse rouge étoit formée par des rayons infléchis dans les couches d'eau qui terminoient le contour de la goutte d'eau, & qui servoient à former l'atmosphère optique de la couronne d'air contiguë qui l'enveloppoit; ce qui établit que l'eau peut fournir une atmosphère optique à l'air, comme l'air en peut fournir une à l'eau.

17. Au reste, dans la première de ces deux expériences, les rayons, qui se transmettent par la goutte d'eau & y sont réfractés, ne produisent point de lisières lumineuses, à cause de la grande convexité de la goutte d'eau: ils se croisent à une très-petite distance au-delà, & deviennent ensuite divergents entr'eux. Et dans la seconde, les rayons qui, en se transmettant par l'air, rasent en dehors la goutte d'eau,

pourroit empêcher que la différence entre les lisières lumineuses & le reste de l'apparence, fût assez marquée.

ne produisent pas non plus de lisière lumineuse, qui seroit blanche, parce que la forme de la goutte aplatie étant alors celle précisément d'une poulie, c'est-à-dire d'un disque, dans l'épaisseur duquel on auroit creusé une gorge dans tout son contour, les bords de cette gorge s'étendent séparément sur les surfaces internes de l'une & l'autre glace, & y sont si minces à leurs extrémités, que leurs surfaces n'y diffèrent qu'extrêmement peu d'être parallèles aux surfaces des lames de glace; & comme, par conséquent, il en doit être de même des surfaces des couches d'air qui, en cet endroit, forment l'atmosphère optique de ces lames d'eau si minces, les déviations, & rayons qui s'y transmettent, sont nulles ou non sensibles dans leurs effets. On s'assure encore mieux que c'est au parallélisme des plans de séparation des atmosphères optiques & des autres milieux en cet endroit de l'appareil, qu'on peut s'en prendre ici de la carence de la couronne lumineuse blanche. Si on approche extrêmement les deux lames de glace l'une de l'autre, en sorte que la goutte soit aplatie le plus qu'il soit possible, alors la lisière rouge disparaîtra elle-même; c'est-à-dire que les rayons, qui traversent la goutte d'eau, ne seront plus réfractés non plus que ceux qui passent tout autour en dehors.

18. J'ai inséré dans la gouttière du morceau de glace, dont il est fait mention ci devant, à la place du corps opaque, une goutte d'eau colorée en rouge qui le débordoit; & ayant fait tomber dessus perpendiculairement un trait de lumière assez ample pour embrasser la goutte d'eau, il se manifesta sur le carton deux lisières lumineuses, blanches également l'une & l'autre, qui en bordoient la projection: l'une produite par les rayons qui avoient traversé les couches d'air qui confinoient la goutte d'eau d'un côté, & l'autre par les rayons qui avoient traversé la glace tout près du fond de la gouttière. Ainsi, l'atmosphère de cette goutte d'eau peut être censée faite en partie aux dépens de l'air, & en partie aux dépens du verre. La goutte d'eau n'en fournissoit pas réciproquement ni à l'air, ni au verre contigu, à cause de sa convexité. Voyez n°. 17.

19. J'ai exposé de même au trait de lumière le même morceau de glace, dont la gouttière n'étoit occupée que par de l'air; & le trait de lumière, qui débordoit de part & d'autre l'espace qui embrasse la gouttière, alloit former au-delà une image bordée aussi des deux côtés par des lisières lumineuses, l'une due aux rayons infléchis dans les couches d'air qui couvrent les rebords de la gouttière, l'autre à des rayons infléchis dans la partie de la glace qui forme le fond de la gouttière, comme on peut en juger en comparant cette expérience avec la précédente & avec celle du n°. 10. On voit, par les deux dernières, comment l'air peut être pourvu d'une atmosphère optique.

20. L'accord complet des conséquences où nous a mené la supposition précédente sur la nature des atmosphères optiques, qu'on a pu trouver singulières, parce qu'elles n'avoient pas été prévues avec les résultats de ces diverses expériences, qui doivent paroître singulières aussi, parce qu'ils n'avoient pas été observés encore, est peut-être ce qu'il peut y avoir de plus favorable pour appuyer cette supposition. Je crois donc pouvoir la proposer, & l'employer avec quelque confiance dans l'explication des phénomènes.

21. Je remarquerai de plus, que cette manière de concevoir comment sont formées les atmosphères, qui ont été accordées aux corps qui donnent des marques de diffraction, a diverses convenances avec les notions qu'on s'en étoit faites jusqu'à présent, & en diffère aussi à quelques égards.

1°. Elle se concilie avec ce que M. de Mairan a dit, que la réfringence des atmosphères optiques peut varier, selon leur différente texture, ou les mélanges de matière qui les composent, puisque le même corps est susceptible d'avoir des atmosphères différemment réfringentes, selon les différens milieux où il se rencontre, & auxquels elles sont toujours assorties.

2°. Elle se concilie aussi avec ce qu'il a dit, que les atmosphères ont des résistances croissantes en allant de la surface au centre.

3°. Mais elle ne se prête pas également à ce qu'il a ajouté, qu'il en est de même des densités de ces atmosphères; puisque, selon cette hypothèse, le verre, ainsi que toute autre substance diaphane, peut devenir la matière de ces atmosphères.

4°. Elle ne permet pas non plus, par cette raison, de refuser à l'air la propriété de fournir des atmosphères optiques aux corps qui y sont plongés, comme M. de Mairan, qui affecte exclusivement un autre milieu invisible qu'il ne spécifie point, & comme M. Newton qui avoit jugé que la largeur des ombres ne pouvoit dépendre d'une réfraction opérée dans l'air, d'après ce qu'il avoit observé, que la même apparence avoit lieu lorsque le corps diffringent étoit entouré d'eau.

5°. Elle confirme en même tems ce qui a été conclu au Mémoire précédent, qu'un corps plongé dans l'air a une vertu réfractive très-peu différente de celle de l'air, & telle qu'un rayon, qui s'y rend de l'air, se réfracte en s'écartant de la perpendiculaire; mais en généralisant cette assertion, & l'étendant à l'atmosphère, que tout corps peut acquérir dans tout milieu quelconque. Elle ne paroît pas le contredire sur le peu d'épaisseur, que dans le Mémoire sur la diffraction, n°. 42, on a assigné à ces atmosphères.

22. J'ajouterai, qu'en conséquence de la disposition de la double atmosphère optique, qu'un corps diaphane peut acquérir dans le milieu

qui le confine, un rayon de lumière qui le pénètre, un rayon de lumière qui passe, par exemple, de l'air dans une lame de verre A, fig. 9, qui y est plongée, essuie trois réfractions principales : la première, en parvenant aux couches d'air B qui constituent son atmosphère extérieure, où il s'écarte un peu de la perpendiculaire; la seconde, au plan de séparation CC de l'air & du verre, où il se rapproche beaucoup de la perpendiculaire; & la troisième, dans les couches D du verre qui forment l'atmosphère intérieure, ou celle qu'on peut regarder comme celle de l'air, & en sortant desquelles il se rapproche encore un peu plus de la perpendiculaire. Lesquelles réfractions sont telles, cependant, que l'intermédiaire sur le plan & séparation CC, est la seule où la déviation des rayons se fasse comme tout-à-coup & brusquement, & que la première & la dernière se font par degrés dans la traversée de l'une & de l'autre atmosphère, & en sens contraire.

23. J'ajouterai enfin, que ce qui résulte de l'Observation 6^e du Liv. 3 de l'Optique de M. Newton, que des rayons, transmis par une fente étroite formée par les tranchans de deux lames de couteau, se détournent de plus en plus de leur direction primitive, à mesure que les tranchans des deux lames sont de plus en plus rapprochés l'un de l'autre, doit provenir tout naturellement de ce que dans les atmosphères des deux lames, alors confondues ensemble, le fluide réfringent éprouve d'autant plus de difficulté à obéir & céder aux impulsions de la lumière, que le détroit plus rétréci entre les deux lèvres de la fente, lui laisse moins de passage libre où il puisse s'écouler aisément, & en oppose d'autant plus de résistance à la transmission de la lumière. On a eu recours à des conjectures bien moins simples pour expliquer ce phénomène dans le Mémoire sur la diffraction, numéros 68, 73, 87.



DISCOURS
SUR LA TORPILLE,

Prononcé dans l'Assemblée annuelle de la Société Royale de Londres, le 30 Novembre 1774, par le Président, M. le Chevalier BARONET (1) Pringle, imprimé par ordre de la Société; traduit par M. LE ROY, de l'Académie des Sciences.

MESSIEURS,

LA disposition de la Médaille du Prix annuel, fondé par une donation du Chevalier BARONET-GODFREY COPLEY, étant tombée depuis quelques années à votre Président & à votre Conseil (2), ils ont été jusqu'ici assez heureux pour s'acquitter de cette marque de confiance, de manière à obtenir votre approbation. A la vérité, leur extrême délicatesse pour tout ce qui regarde l'honneur de la Société, & leur déférence pour l'opinion des autres savans Membres qui la composent, ont été tellement l'objet de leur attention, qu'il eût été difficile qu'elles ne les eussent pas dirigés vers les écrits de la Société qui méritoient le mieux cette distinction honorable de votre part. Ils se flattent qu'ils ne feront pas moins heureux dans cette occasion que dans les occasions précédentes; car, si vous vous rappelez les différens détails d'expériences contenus dans le dernier volume de vos Transactions, vous pourrez vous souvenir que, quoique vous ayez applaudi avec empressement au mérite d'un grand nombre de ces écrits, ce fut, cependant, avec un plaisir particulier que vous entendites le récit des expériences de M. Walsh sur la Torpille, non-seulement à cause des faits également nouveaux & frappans, contenus dans cet écrit, mais encore par

(1) C'est le nom qu'on donne en Angleterre aux Chevaliers, dont le titre passe à leurs descendans, le titre des autres *simples Chevaliers* meurt avec eux; car en Angleterre, ne prend pas le titre de *Chevalier* qui veut, ni aucun autre titre.

(2) La Société Royale est gouvernée par un Président & par un Conseil formé d'un certain nombre de ses membres qu'on élit tous les ans.

les peines que cet Académicien a prises dans ses recherches, & par le tems qu'il y a passé.

Mais afin que le choix de votre Conseil soit scellé encore plus librement par vos suffrages, permettez-moi, Messieurs, de vous exposer en raccourci, l'extrait de ce qui a été fait dans cette partie de l'Histoire Naturelle, avant que M. *Walsh* eût tenté ses expériences, & que je vous en rappelle ensuite quelques-unes des principales qu'il a faites, afin que si nous rendons justice à notre digne Confrère, personne ne soit privé des justes éloges dûs à ses travaux.

La Torpille, ou le *Tremble*, étant une espèce de raie commune dans la Mer méditerranée, elle fut connue des Grecs dès les tems les plus reculés. Un livre attribué anciennement à *Hypocrate*, est le premier qui en fasse mention, quoique ce soit seulement en en parlant comme d'un poisson qu'on peut manger; mais le seul nom de *ισορη*, synonyme à engourdissement, que ce livre lui donne, suffit pour établir la connoissance que les anciens avoient des effets de ce poisson. *Platon*, presque contemporain d'*Hypocrate*, en connoissoit certainement les effets, comme il le paroît par la comparaison plaisante qu'il fait de *Socrate* à cet animal, & qu'il met dans la bouche de *Menon* dans le Dialogue qui porte son nom. *Aristote*, son Disciple célèbre dans la Physique, en traite particulièrement dans son Histoire des Animaux. La torpille, dit-il, se cache dans le sable & dans la vase; & tandis que les autres poissons nagent au-dessus & la touchent, elle les engourdit de manière qu'elle les saisit & les mange. Il rapporte en preuve, qu'on trouve dans son estomac le mulot, qui est le plus vite de tous les poissons.

Mais, quoiqu'*Aristote* fût que le toucher de la torpille engourdissoit les autres poissons, il paroît avoir ignoré que cet effet extraordinaire pouvoit se transmettre encore aux autres animaux qui ne la touchoient pas, par l'interposition d'un bâton, d'une corde ou d'une pique, phénomènes trop curieux pour qu'il n'en eût pas parlé, s'ils étoient venus à sa connoissance; il se pourroit, cependant, qu'ils ne lui eussent pas été entièrement inconnus, mais qu'il les eût rejetés comme fabuleux, étant de tous les Anciens celui qui paroît avoir été le plus en garde contre l'imposture: enfin, il se pourroit encore qu'il en eût renvoyé les détails dans quelque endroit d'un livre qui a été perdu depuis, & qu'il appelloit *θαρμῶσια ἀκυσίμα*, *Relations extraordinaires ou merveilleuses*. Au reste, tout ce que rapporte *Aristote* de la torpille, n'étoit fondé que sur le témoignage des Pêcheurs, comme il le déclare lui-même expressément; dans ce tems-là, comme durant une longue suite de siècles après, l'orgueil de l'homme l'avoit élevé au-dessus des expé-

riences & au-dessus même du soupçon, que par des opérations si basses & si mécaniques il pouvoit apprendre à raisonner & à découvrir les causes des choses. *Aristote* lui-même, ce génie admirable, ignoroit cette importante vérité; & si ce grand Philosophe de *Stagire* avoit appris que pour découvrir les causes par lesquelles se produisent les effets de la torpille, un Naturaliste de la Bretagne avoit franchi les Gaules pour aller jusqu'à l'Océan Atlantique faire sur ses bords & avec succès, des centaines d'expériences sur ce poisson, il ne faut pas douter qu'il n'en eût placé le récit à la tête de ses *Relations merveilleuses*. Le Chancelier Bacon fut le premier qui découvrit & combattit cette erreur si contraire aux progrès de nos connoissances, enfantée par notre présomption, & qui, en humiliant la vanité de l'homme, étendit sa puissance sur tous les ouvrages de la nature. Il fut le premier qui enseigna que nous devons acquérir de la science, comme *gagner notre pain à la sueur de notre front*; & j'ose assurer que les Ouvrages de cette Société feront un témoignage à jamais durable de la vérité de sa doctrine.

Théophraste, le savant Disciple & successeur d'*Aristote*, paroît avoir été mieux instruit que son Maître de ce qui regarde la torpille. *Athénée* rapporte que dans son livre des Animaux venimeux, ce Philosophe observe que les torpilles transmettent ce sentiment d'engourdissement, à travers des bâtons & des piques, dans les mains des Pécheurs qui les tiennent. Et puisque j'ai cité *Athénée*, quoique ce ne soit pas selon l'ordre des tems, j'ajouterai qu'il parle de *Diphilus de Laodicee*, comme ayant dit dans son Commentaire sur la *Thériaque de Nicandre*, que ce n'étoit point le corps entier de la torpille, mais certaines parties qui occasionnoient l'engourdissement. *Heron d'Alexandrie* cite ce poisson dans ses Pneumatiques, comme lançant ses particules au travers le cuivre, le fer & d'autres corps solides.

Pline, cet utile & laborieux Compilateur des connoissances des Anciens dans l'Histoire Naturelle, mais trop peu philosophe & trop amoureux du merveilleux, a traité ce sujet en conséquence: c'est ainsi qu'après avoir dit qu'on peut sentir l'effet de la torpille au bout d'une verge ou d'une lance, ce qui est vrai, il ajoute ensuite qu'elle rend immobile les jambes de la personne la plus lesté qui passe dessus; ce qui est une véritable exagération, & qu'elle produit le même effet, bien qu'à une certaine distance, sur les bras de l'homme le plus fort, ce qui est certainement faux.

Quoique *Plutarque* ne fût pas un Naturaliste de profession, il nous fournit cependant un détail plus exact & plus ample de la torpille. Selon lui, ce poisson cause l'engourdissement, non-seulement dans toutes

les personnes qui le touchent immédiatement, mais même dans les mains des Pêcheurs, au travers de leurs filets; & même, ajoute-t-il, selon le rapport de quelques-uns, si on le pose par terre en vie, ceux qui jettent ou versent de l'eau dessus, éprouvent une espèce de léger engourdissement; mais j'avoue que je ne fais pas si ce dernier fait a été confirmé par des expériences postérieures. Cependant, je serois porté à le croire, n'étant pas incompatible avec les principes de *M. Valsh. Plutarque* ajoute, que lorsque la torpille nage autour de sa proie, elle lance certaines particules, comme des dards (1), qui agissent d'abord sur l'eau, & ensuite sur les poissons qui y sont; & qu'étant ainsi privés de la faculté de se défendre ou de s'échapper, ils sont retenus comme dans des liens, ou comme glacés.

Elien ayant écrit une Histoire des Animaux, nous aurions lieu d'attendre de cet Auteur de plus grands détails sur ce poisson, que de tout autre; mais en cela, nous nous tromperions beaucoup: il s'est contenté de rapporter quelques-unes des choses qu'on en dit ordinairement, & d'en ajouter d'autres trop ridicules & trop absurdes pour mériter d'être répétées. C'est une chose vraiment remarquable, que ces deux Auteurs, *Plin* & *Elien*, qui ont écrit expressément sur l'Histoire Naturelle, soient de tous les Anciens ceux qui nous aient laissé les récits les plus imparfaits & les plus fabuleux sur l'objet qui nous occupe.

Nous ne ferons pas beaucoup plus satisfait en passant des Philosophes aux Médecins. Avant *Galien*, on appliquoit la torpille vivante sur les parties malades, & particulièrement dans le cas des maux de tête obstinés, comme il paroît d'après *Scribonius Largus*, qui vivoit sous l'Empereur *Claude*; & d'après *Dioscoride*, qui fleurissoit peu de tems après: mais *Galien* raisonnant toujours, & s'opposant sans cesse à la pratique empyrique, donne une cause à cet effet salutaire. Son système physiologique étoit fondé en grande partie sur les quatre qualités primitives, le froid, le chaud, le sec & l'humide; c'est pourquoi il imagina que la torpille agissoit par un principe frigorisque, le froid occasionnant un engourdissement dans un corps animé, comme le fait le coup de la torpille. Tels étoient la théorie & les raisonnemens de ces tems-là: cependant, quelque pitoyables qu'ils fussent, ils prévalurent dans les Ecoles de Médecine pendant plus de mille ans. *Galien*, comme il le témoigne lui-même, se confirma dans son opinion, en voyant des maux de tête céder à l'attouchement de la torpille, qui, étant d'une nature froide, engourdissoit ou émouffoit la vive sensation de la douleur. Les successeurs de ce Chef de secte en Médecine firent plus: comme

(1) ἄσπερ βέλῃ διασπείρει ἀπορροῦς.

il n'étoit pas toujours facile d'avoir des torpilles vivantes, quand une médecine rafraîchissante étoit indiquée, ils y remédièrent en préparant une huile extraite de l'animal mort, assurés qu'elle devoit posséder toutes les vertus de l'animal vivant. Nous voyons, d'après cette idée ridicule, que *Paul Eginette*, l'un des anciens Médecins de l'école de *Galien*, recommande cette huile pour tempérer l'humeur chaude de la goutte, & pour d'autres maladies qui demandoient des applications rafraîchissantes.

Or, si l'on considère maintenant le peu d'instruction que nous avons trouvé dans les Anciens parmi les Philosophes & les Médecins, il est difficile de s'attendre à en trouver davantage parmi les Poètes. La Poésie, fille de l'imagination, peut rarement se servir de ce qui n'est que l'histoire toute nue, soit dans le monde naturel, soit dans le monde politique. Les Historiens de l'un ou de l'autre ne peuvent presque voir encore que des parties d'un grand tout, qui leur paroissent souvent difformes & irrégulières, faut de savoir comment les rapporter & les assembler, pour en composer la fabrique de l'univers & l'histoire de l'homme. Des matériaux aussi décousus ne forment en conséquence que des sujets fort indifférens pour un Poète, dont le but est de captiver l'imagination par quelque chose de grand & d'achevé; aussi *Oppien* n'a rien ajouté à l'histoire de la torpille, quoiqu'il soit parvenu dans son *Haliutica* à nous en donner une description élégante, & qui ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité. Non-seulement, il célèbre les facultés dont la nature a doué ce poisson; mais encore il distingue, comme *Diphilus*, les endroits où elles résidoient particulièrement; il appelle ces parties *λαγούς* (les flancs), d'où, comme *Oppien* l'imaginait, cet animal avoit la faculté de lancer aux autres poissons certains dards qu'il appelle *κεκίδες*, mot dont la signification est obscure; & c'est certainement à la première de ces expressions que *Claudian* fait allusion, en célébrant les propriétés de la torpille, dans ce vers qu'il copie du Poème d'*Oppien*, lorsqu'il dit:

Sed latus armavit gelido Natura veneno.

Mais comme le Poète Romain n'a rien de nouveau qui lui soit propre, il terminera l'histoire de ce que j'ai pu trouver sur ce curieux poisson dans ce qui nous reste de l'antiquité. Il faut avouer que ces détails sont tous fort peu satisfaisans, & d'autant moins qu'il ne paroît pas, si l'on en excepte *Galien*, qu'aucuns des Philosophes anciens dont nous venons de parler, eussent vu des torpilles, qu'ils en eussent fait des expériences, & encore moins qu'ils en eussent disséqué; le ré-

sultat de toutes leurs recherches n'étoit bon qu'à faire un conte de bonnes gens. Tels sont cependant, je le répète, les détails que j'ai pu recueillir chez les Anciens de cette merveille du fond des eaux, en laissant à part toutes les relations qui m'ont paru, ou fabuleuses, ou superstitieuses : mais vous pouvez être assurés, Messieurs, que dans ces jours de crédulité, on en imposa tant à l'univers dans ces deux genres, que nous ne devons pas être étonnés s'il y a eu tant de gens savans & de génie qui, ne prenant pas la peine de faire des expériences eux-mêmes, ou d'approfondir soigneusement celles qui avoient été faites par les autres, ont présomptueusement traité tout ce qu'on en rapportoit, d'erreur vulgaire.

A la chute de l'Empire Romain, l'histoire des animaux, toute imparfaite qu'elle étoit, & toutes les autres connoissances solides étant tombées dans une profonde nuit, elles n'en sortirent pas avant le seizième siècle, époque à jamais mémorable pour le renouvellement des Sciences : c'est alors qu'on vit fleurir *Belon*, *Rondelet*, *Salviani*, *Gesner* & d'autres, qui non-seulement nous rendirent ce que l'on avoit su autrefois dans l'Histoire naturelle, mais encore en portèrent beaucoup plus loin les connoissances. Toutefois les expériences étoient encore rares & peu considérables : mais enfin dans le siècle suivant *Harvey* parut, & ouvrit cette noble carrière, en en faisant un grand nombre sur les oiseaux & sur les quadrupèdes ; & la mort ne vint point terminer la vie de ce célèbre Interprète de la nature, ni lui fermer les yeux, sans qu'il vît l'aurore de cette Société, & l'Académie *del-Cimento*, notre sœur aînée (mais qui n'eut qu'une courte existence), déjà établie. Quelques-uns des plus célèbres Membres de cette Académie pensant qu'il étoit bien digne de leur attention d'approfondir la vérité de ce que l'Histoire naturelle racontoit de la torpille, se prévalurent du voisinage d'une mer remplie de ces poissons, pour en faire l'expérience. *Redi*, un des génies les plus éclairés & les plus élevés de ce siècle, commença ; il fut ensuite fécondé par *Borelli* & *Stenon* ses Collèges ; enfin *Lorenzini*, son Disciple, s'engagea dans les mêmes recherches, & publia un curieux Traité sur ce sujet.

Le premier pas de *Redi* fut de reconnoître par des expériences, les propriétés de la torpille qui étoient réelles, de celles qui mal-à-propos lui avoient été attribuées anciennement par le vulgaire & par les Savans. Il joignit à ces recherches l'anatomie de ce poisson : par-là, *Redi* fut encore le premier qui décrivit, avec quelque précision, ces substances irrégulières, placées de chaque côté de l'épine près de la tête, les considérant comme des muscles (qu'il appelle en conséquence *musculi falcati*) qui lançoient certaines particules, produisant

la sensation de l'engourdissement plus ou moins fort , selon que l'animal étoit plus ou moins excité à mettre ces organes en action. Cette hypothèse fut aulli-tôt embrassée par *Lorenzini* , ensuite par *Claude Perraut* ; mais le premier ne concevant pas comment ces particules pouvoient passer du corps d'un animal dans un autre, sans un contact immédiat, contredit ensuite , si cela se peut dire , l'évidence de ses propres sens , en niant la sensation qu'il avoit dû avoir en touchant la Torpille avec un bâton , une lance , ou quelqu'instrument semblable ; c'est ce dont on ne peut disconvenir , à moins qu'on ne suppose que les individus , sur lesquels il faisoit ses expériences, ne fussent trop foibles pour déployer toute l'action énergique de leur espèce.

Le savant *Borelli* se trompa de même & par les mêmes causes ; mais sa théorie n'admettant point d'émanation de particules engourdissantes qui affectassent la main qui touchoit le poisson , soit immédiatement , soit par le moyen d'un bâton , ou d'un autre corps intermédiaire ; il rapporte cette sensation à une espèce d'ondulation vive des parties touchées que cet animal produit à volonté ; & il compare cette action à celle d'une corde fort tendue , à laquelle on fait faire de prompts vibrations.

M. de Réaumur , cet excellent Naturaliste , l'ornement de son pays & de son siècle , tomba dans la même erreur en reprenant de nouveau ce sujet. Etant sur les côtes du Poitou en 1714 , il profita de cette occasion pour faire quelques nouvelles expériences sur la Torpille , qu'il communiqua ensuite à l'Académie des Sciences de Paris , avec les conséquences qu'il en avoit déduites. Son hypothèse fut généralement adoptée de ses Confrères , dans cette illustre Compagnie , comme elle le fut ensuite de toute l'Europe savante : elle parut même si naturelle , que chacun s'étonnoit que l'on ne l'eût pas imaginée plutôt. Cependant , quelle étoit cette nouvelle hypothèse ? il faut en convenir , ce n'étoit presque autre chose que celle de *Borelli* ; car , au lieu de ces parties vibrantes , du dernier , qu'il ne définissoit pas , *M. de Réaumur* avoit substitué des muscles (les *musculi falcati* de *Redi* & de *Lorenzini*) , qui , par la vivacité de leur action , imprimoient sur la main qui touchoit ces parties , une sensation d'engourdissement résultante de la suspension du mouvement du fluide nerveux , ou de la répulsion de ce fluide. Pour obvier à ce qu'on pourroit lui objecter , ce célèbre Naturaliste fut obligé de nier que cette sensation d'engourdissement pût se transmettre à travers de l'eau , d'un filet , ou de toute autre substance molle & incapable de résistance , & même au moyen d'un bâton , à moins qu'il ne fût fort court ; & dans le fait , *M. de Réaumur* nia cette espèce de transmission. Rien n'est plus certain néanmoins ,

que les impressions ou les chocs de la Torpille se transmettent aussi-bien par de semblables milieux, que ceux de la bouteille de Leyde. Accuserons-nous ces célèbres Auteurs, *Borelli*, *Lorenzini* & *M. de Réaumur*, d'avoir manqué de candeur ? non certainement ; mais nous plaindrons la foiblesse de l'esprit des hommes qui, préoccupés d'un système, n'apperçoivent pas souvent des objets qui frapperoient les sens de toute autre personne, & même certainement les leurs, si leur esprit étoit moins prévenu. Nous regretterons de même cette autre maladie de l'esprit, & à laquelle les plus grands génies sont si enclins, je veux dire ce trop grand empressement à rendre raison de chaque phénomène de la nature, d'après les principes connus, lorsqu'il y en a un si grand nombre qui sont encore à découvrir. Il fut un tems, & un grand nombre de nos Auditeurs doit s'en souvenir, où l'on croyoit avoir suffisamment expliqué le tonnerre & les éclairs, en les donnant comme l'effet d'un mélange de vapeurs sulfureuses & nitreuses qui se mêloient avec l'air. On doute aujourd'hui de l'existence de ces vapeurs dans l'atmosphère, & nous savons d'ailleurs certainement que c'est le fluide électrique seul qui produit ce météore : or, il paroît aujourd'hui que ce même fluide est la cause productrice des propriétés étonnantes de la Torpille : rien ne pouvoit être moins prévu, & rien n'est peut-être plus certain.

La découverte de l'expérience de Leyde ouvrit un champ vaste & fécond à la Physique, & on se ressouviendra toujours, à l'honneur de cette Société, à quel point ses membres se sont prévalus de cet heureux accident, pour expliquer quelques-uns des phénomènes de la nature les plus compliqués. Quelque tems après cette mémorable découverte, *M. Allamand*, célèbre Professeur de Leyde, & membre de cette Société, ayant entendu parler d'un poisson dans les Etablissémens Hollandois à *Surinam*, ressemblant à une anguille de l'espèce des congres, & ayant néanmoins des propriétés semblables à celles de la Torpille, engagea son ami *M. s'Gravesande*, Gouverneur d'*Essequibo*, d'en faire l'expérience, ce à quoi celui-ci consentit volontiers. Il écrivit en conséquence une lettre à *M. Allamand* en 1757 sur ce sujet, qui fut publiée peu de tems après dans le second volume des Transactions de la Société de *Harlem*. *M. s'Gravesande* rapporte que l'expérience ayant été faite sur une espèce d'anguille, que les Hollandois appellent *Sidder-vis* (le poisson tremble), elle produisit les mêmes effets que l'électricité, effets que le Gouverneur connoissoit très-bien, ayant fait avec son savant Correspondant nombre d'expériences avec la bouteille de Leyde : il dit même que les commotions que ce poisson faisoit éprouver, étoient beaucoup plus violentes que celles de cette bouteille, quand il étoit des plus vifs & des plus forts de son espèce ; car

alors, il renverfoit par terre infailliblement la perſonne qui le touchoit. Cependant M. s'Graveſande aſſure que ces effets du poiſſon n'étoient accompagnés d'aucune étincelle de feu, comme dans la machine électrique. Tel eſt, en raccourci la lettre de M. s'Graveſande. M. Allamand ajoute, qu'il eſt perſuadé que cette anguille devoit être une eſpèce des *Gymnotus-d'Ariédi*, & toutes les relations que nous en avons eues depuis, ont confirmé ſon opinion.

On trouve dans la ſeconde partie du ſixième volume de l'eſtimable Ouvrage de la Société d'Harlem, un détail plus étendu ſur le même poiſſon, tiré de quelques lettres de M. Vander-Lott, datées de Rio Eſſequebo en 1761. Selon lui, il y en a de deux eſpèces, l'un noir, & l'autre rougeâtre, quoiqu'il avoue que, ſi l'on en excepte la différence de couleur & de force, ils ne diffèrent pas eſſentiellement l'un de l'autre. M. Vander-Lott remarqua dans la plupart des expériences qu'il fit avec ce poiſſon, une reſſemblance étonnante entre ſes effets & ceux d'un appareil électrique. Il y a plus; il observa qu'on pouvoit en faire reſſentir le choc au doigt d'une perſonne placée à quelque diſtance de la bulle d'air formée par cette anguille, quand elle monte à la ſurface de l'eau pour respirer, & il en conclut qu'alors la matière électrique ſortoit de ſes poumons. Il rapporte une autre circonſtance caractéristique, que, quoique les métaux tranſmiſſent en général ce fluide électrique, on remarquoit néanmoins qu'il y en avoit quelques-uns qui étoient beaucoup plus propres que les autres pour cet effet.

A-peu-près dans le même tems que M. s'Graveſande découvroit en Amérique les propriétés électriques du *Gymnotus*, M. Adanſon, célèbre Naturaliſte François, trouvoit dans la rivière du Sénégal, en Afrique, un poiſſon, ou le même, ou très-reſſemblant. Il remarque que ce poiſſon a peu de rapport avec les autres habitans des eaux connus juſqu'ici; que ſon corps eſt rond & ſans écailles comme une anguille, mais beaucoup plus gros, relativement à ſa longueur; qu'il eſt fort connu des naturels du pays, & que les François, établis dans cette contrée, l'appellent le *trembleur*, d'après les effets qu'il produit. Ce n'eſt pas, dit-il, un engourdiſſement comme celui que fait éprouver la torpille, c'eſt plutôt un tremblement très-douloureux dans les membres de ceux qui le touchent. Il ajoute que cet effet ne lui a pas paru différer ſenſiblement du choc de la bouteille de Leyde qu'il avoit éprouvé, & qu'il ſe communiquoit de la même manière, ſoit par le ſimple contact, ſoit par l'interpoſition d'un bâton, ou d'une verge de fer (de cinq ou ſix pieds de long), de manière à forcer la perſonne, qui tient l'un ou l'autre dans ſa main, à les laiſſer tomber.

M. Fermin, dans ſon Histoire Naturelle de Surinam, publiée à
Tome V, Part. III. 1775.

Amsterdam en 1765, remarque qu'un poisson que les Hollandois appellent *Beef-aal* (anguille de bœuf, ou tremblante), fait éprouver un horrible engourdissement dans les bras & jusqu'aux épaules, quand on le touche avec les mains, ou même avec un bâton. Il ajoute encore, qu'ayant fait tenir quatorze personnes par la main, pendant qu'il tenoit d'une main celle de la dernière, & qu'avec l'autre il touchoit l'anguille avec un bâton, elles reçurent toutes un choc si violent, qu'il ne put jamais obtenir d'elles de recommencer l'expérience.

Cet Auteur ne compare pas les effets de ce poisson avec ceux de la bouteille de Leyde; cependant, je crois que nous pouvons assurer qu'il étoit de la même espèce que le *Gymnotus* dont MM. *s'Gravesande* & *Vander-Lott* nous ont donné la description.

La plus ancienne notion distincte que j'aie trouvée de cette espèce d'anguille dans le nouveau Monde, est celle de M. *Richer*, Astronome, rapportée par M. *Duhamel*, dans son Histoire de l'Académie Royale des Sciences, année 1677. Il y a, dit cet Académicien, dans l'île de Cavenne, où M. *Richer* fit ses Observations, un poisson qui ne diffère pas beaucoup des congres, lequel étant touché avec le doigt, ou même avec un bâton, fait ressentir au bras un engourdissement, & cause même un éblouissement; effets que M. *Richer* éprouva lui-même en en faisant l'expérience.

Si nous avions besoin de plus grandes preuves pour confirmer la nature électrique de cette anguille de ces contrées, je recommanderois la lecture de l'Histoire Naturelle de la Guiane, du Docteur *Baneroff*, Membre de cette Société, où le Lecteur trouveroit plusieurs expériences curieuses faites par ce Savant sur ce poisson. Mais comme ce livre est entre les mains de tout le monde, j'observerai seulement que l'Auteur confirme ce que M. *Vander-Lott* rapporte, que le choc de ce poisson se transmet à travers un volume d'air considérable; circonstance qui n'a rien de semblable à ce que nous fait éprouver la torpille, quoique ce soit un effet ordinaire dans la décharge de la bouteille électrique.

En conséquence, Messieurs, je ne vous déroberai pas davantage un tems précieux, en vous présentant d'autres détails sur ces curieux animaux qui nous ont été donnés par les Voyageurs, & d'autant moins que je n'en ai point trouvé qu'on pût regarder comme originaux, excepté les précédens; car ils sont pour la plupart tels, ou par leur brièveté, ou par l'inexactitude qu'on y remarque, qu'ils laissent beaucoup de doutes sur le genre des poissons, auquel les poissons électriques, dont ils parlent, doivent être rapportés. J'en dois cependant excepter cette anguille, que M. de la *Condamine* décrit dans son

Voyage de la Rivière des Amazones , & qui étoit très-vraisemblablement le vrai *Gymnotus* électrique (qu'on trouve si communément dans les rivières des pays voisins de la Guiane ,) & duquel nous venons précisément de parler ; nous n'en dirons pas de même de ce poisson , que M. Moore trouva dans un lac d'Afrique près de Gambie , non plus que de cet autre que M. Atkius vit dans la rivière de Serra Leone , dans la même partie du monde.

Enfin il paroît assez évident que le poisson électrique cité , dessiné , & toutefois à peine décrit par Nieuhoff , comme ayant été pris dans un lac des Indes , & appelé par les Hollandois *Meer aal* (ou Anguille de lac) , n'est nullement de l'espèce du *Gymnotus* , au moins si la représentation en est exacte , car nous y voyons une longue arrête sur le dos , & nous n'en trouvons pas sous le ventre.

Le poisson que Pison trouva dans le Brésil , muni des mêmes facultés que la torpille , ne peut pas non plus être regardé comme du même genre que le *Gymnotus* , puisque l'Auteur en compare la figure à une sole. On peut en dire autant de ce poisson des mêmes contrées , que Pison appelle *Piragué* (*Marguâs Piragué*) , & qui a les mêmes propriétés ; s'il ressemble à la figure que nous en ont donné ces Voyageurs & Auteurs d'Histoire Naturelle , je porterois volontiers le même jugement sur le *Congrus monstruosus* de l'Inde , dont parle Bontius. Cependant , j'hésiterois sur cette anguille , qui fait le sujet d'un Ecrit communiqué à cette Société par le Docteur Gale , & dont l'Auteur , M. Bateman , avoit eu une habitation pendant vingt ans à Surinam.

Tout ce qui me paroît résulter , avec quelque degré de certitude , de ces différens récits , c'est que les propriétés électriques ne sont point renfermées , chez les poissons , à cette espèce de raie qu'on appelle *Torpille* , ni à cette espèce de *Gymnotus* , qu'on appelle *Gymnotus electricus* , mais que la nature a doué des mêmes facultés plusieurs autres habitans des eaux , quoique nous ne les connoissions encore que très-imparfaitement.

Or , pour rendre justice aux Auteurs qui ont les premiers parlé du *Gymnotus electricus* , & particulièrement à ceux qui ont originairement soupçonné une ressemblance entre les effets de la torpille & ceux de cette anguille électrique , de même qu'entre leurs effets respectifs & ceux de la bouteille de Leyde , j'ai cru à propos de faire mention de leur nom dans cette occasion , quoiqu'après tout , j'aie lieu de penser , que notre digne Confrère n'a pris d'aucun d'eux , l'idée de faire ses expériences , mais uniquement de ce qu'il avoit lu concernant la torpille , dans des Auteurs qui ne pensoient à rien moins qu'à en rapporter les effets à une cause électrique , & dont un grand nombre même vivoient long-tems avant que les loix de l'Électricité fussent

connues. Enfin, les effets surprenans du *Gymnotus* n'avoient pas été observés d'assez près, & encore moins confrontés avec ceux de l'appareil électrique, pour que nous puissions dire, avec quelque précision, jusqu'à quel point la nature avoit porté l'analogie entre les uns & les autres.

Ainsi nous devons à *M. Walsh*, non-seulement les premières expériences qui aient été faites sur la torpille, pour en établir la nature électrique, mais encore une nombreuse suite d'autres expériences choisies sur ce sujet, ainsi que plusieurs dessins corrects & élégans, & de l'animal en entier, & de quelques-uns de ses principaux organes, tels qu'on les voit après la dissection. Mais quant à cette dernière partie, la Société, ainsi que *M. Walsh*, doivent beaucoup à un autre Membre, *M. Jean Hunter*, qui a fourni, par-là, un supplément considérable à l'examen anatomique de cet animal, par *Redi*, *Stenon* & *Lorenzini*. Je dois même vous informer encore que, quoique *M. Walsh* vous ait mis sous les yeux la relation de ses principales expériences, ses occupations ne lui ont néanmoins point encore permis de détailler toutes les particularités curieuses qu'il a eu occasion d'observer dans le cours de ses recherches, comme je puis le témoigner, m'ayant fait la faveur de me laisser parcourir le Journal qu'il a tenu de toutes ses expériences.

Dès la première expérience, *M. Walsh* découvrit la qualité électrique de ce fluide de la torpille (qui avoit si long-tems distingué ce poisson), ce fluide traversant les mêmes conducteurs que le fluide électrique, comme l'eau, les métaux & les fluides animaux; & étant intercepté par les mêmes substances (particulièrement le verre & la cire à cacheter), qui interceptent le passage du fluide électrique. La ressemblance entre ces deux fluides ne se borna pas à cette circonstance; *M. Walsh* reconnut, & c'est une de ses plus brillantes découvertes, que ce poisson non-seulement accumule, dans une partie de son corps, une grande quantité de matière électrique, mais encore est muni d'une certaine organisation disposée comme la bouteille de Leyde. Ainsi, lorsqu'une surface de la partie électrique (supposez celle du dos) étoit chargée de cette matière, ou, comme nous disons, étoit dans un état positif, l'autre surface (celle du ventre) étoit privée de cette matière, ou étoit dans un état négatif (1); de façon qu'on rétablissoit l'équilibre, en formant une communication entre les deux surfaces, au moyen de l'eau, des métaux ou des fluides du corps humain. Un homme, ap-

(1) Voyez sur l'état positif & négatif des corps électrisés, l'extrait du Mémoire de *M. le Roy*, sur une nouvelle machine à électriser, pag. 57, dans le Journal du mois de Janvier 1775.

puyant sur une de ses surfaces avec une main , pouvoit avec l'autre , au moyen de ses propres fluides , faire le circuit nécessaire pour la transmission , & recevoir à l'instant le choc , c'est-à-dire , éprouver la même sensation que la matière électrique nous fait ressentir , en passant , à travers nos bras & notre corps , de l'intérieur de la bouteille de Leyde , à son armure ou enveloppe. Il ne faut que faire attention à l'expérience suivante , que *M. Walsh* fit à la Rochelle en présence de l'Académie de cette Ville , pour reconnoître combien ce circuit est admirable , & à quel point il ressemble à celui de l'électricité. On plaça une torpille en vie , sur une table couverte d'une serviette mouillée ; cinq personnes isolées se placèrent autour d'une autre table , & deux fils de laiton , chacun de treize pieds de long , furent suspendus au plancher par des cordons de soie : l'un des fils posoit , par l'une de ses extrémités , sur la serviette mouillée ; & , par l'autre extrémité , trempoit dans un vase plein d'eau , placé sur la seconde table , sur laquelle il y avoit quatre autres vases qui étoient pareillement remplis d'eau. La première personne mit un doigt dans l'eau du premier vase , où le fil étoit plongé , & un doigt de l'autre main dans l'eau du second , & ainsi de suite des autres personnes , jusqu'à ce qu'elles communiquassent toutes l'une avec l'autre , au moyen de l'eau contenue dans les vases. L'extrémité du second fil trempant dans le dernier de ces vases , *M. Walsh* toucha le dos de la torpille avec l'autre extrémité de ce second fil , & dans l'instant , les cinq personnes ressentirent un choc , qui ne différa en rien de celui de l'expérience de Leyde , si ce n'est qu'il étoit plus foible : *M. Walsh* , qui n'étoit pas dans le cercle de transmission , ne sentit rien. On répéta cette expérience plusieurs fois avec un égal succès , même avec huit personnes ; & comme elle a été décrite par *M. de Seignette* , Maire de la Rochelle , & l'un des Secrétaires de l'Académie des Sciences de cette Ville , & qu'il l'a publiée dans la Gazette de France , rien ne manque à son authenticité : car , quoique nous ayons la plus grande confiance dans la candeur & la véracité de notre digne Confrère , cependant aux yeux du Public , la certitude des faits doit être fortifiée par le témoignage de ceux qui n'y avoient d'autre intérêt , que celui de l'amour de la vérité & de la science ; c'est pourquoi nous en avons d'autant plus d'obligation à *M. Walsh*. Il n'a pas fait ses expériences *en cachette* , mais , si cela se peut dire , en face de tout le monde & dans le même pays qui donna naissance au célèbre *M. de Réaumur* , dont la réputation , comme Physicien , ne pouvoit qu'éprouver une légère atteinte , en proportion de ce que s'accrédoient les expériences de l'heureux Etranger. Et à la vérité , toute la conduite des savans Académiciens , & de la Rochelle & ensuite de Paris (lorsque ces expériences y furent connues) , fut telle envers leur

hôte, qu'elle montra bien hautement que, dans cette occasion, comme dans toutes les autres, ils font de véritables Amateurs de la science & des connoissances, & les émules, & non les envieux de la réputation de leurs voisins.

Mais quoique nous n'ayions pas besoin de nouvelles preuves pour donner une nouvelle authenticité aux expériences de M. *Walsh*, cependant, c'est avec plaisir que, pour confirmer les conclusions qu'il en a tirées, je joins ici le témoignage de notre savant Confrère, le Docteur *Ingen Housz*, Médecin de leurs Majestés Impériales à Vienne, qui, étant en Italie, lorsqu'il reçut la relation des succès de M. *Walsh*, se rendit, à ma prière, à Livourne, pour faire lui-même quelques expériences sur la torpille; & je n'ai pas besoin de vous rappeler jusqu'à quel point elles s'accordent avec celles de M. *Walsh*, & elles les confirment, puisqu'il y a si peu de tems que vous avez entendu la lecture de la Lettre que ce Médecin m'a écrite à ce sujet.

Je ne reviendrai point à de nouveaux détails sur les expériences de M. *Walsh*, considérant combien j'ai déjà pris sur votre tems, & combien vous devez être persuadés que celles dont je vous ai déjà entretenus, ont mérité l'honneur que vous lui accordez dans cette occasion. Je remarquerai seulement que notre ingénieux Confrère ayant suivi la ressemblance qui se trouve entre les effets de la torpille & ceux d'un appareil électrique, il l'a trouvée si grande, qu'il en est resté persuadé que c'est identiquement le même fluide, qui agit dans l'animal & dans la machine électrique. Cependant, il remarque que, quoique la bouteille de Leyde, lorsqu'elle est chargée, produise des attractions & des répulsions dans des corps légers, comme des balles de moëlle de sureau, qu'on en approche, & que sa décharge se fasse au travers d'un certain espace d'air, enfin, qu'elle soit accompagnée de bruit & de lumière; néanmoins qu'on n'observe rien de semblable dans les effets de la torpille. M. *Walsh* répond à ces objections contre la parfaite ressemblance des fluides de la torpille & de l'électricité, que si on charge un grand nombre de bocaux avec une très-petite quantité de matière électrique, & qu'ensuite on les décharge, la matière électrique alors ne présentera réellement que les mêmes apparences que la torpille. En effet, dans cette circonstance, elle ne traversera pas la centième partie du pouce d'air qu'elle traversoit facilement, lorsque ces bocaux étoient chargés à l'ordinaire; l'étincelle, le craquement, & l'attraction & la répulsion des balles n'existeront plus; enfin, une pointe, à quelque petite distance qu'on l'en approche, à moins qu'elle ne soit précisément en contact, ne les déchargera pas; quoique cette matière électrique, ainsi répandue, passe instantanément au travers d'un cercle considérable de différens conducteurs assemblés convenablement;

blement, & donne un choc sensible aux personnes qui composent ce cercle. Mais où trouvera-t-on dans la torpille cette grande surface, où cette matière électrique sera dans un pareil état de diffusion ?

M. *Walsh* répond qu'une grande surface résulte nécessairement d'une très-grande division des parties, & que même nos simples yeux peuvent nous faire voir que ces singuliers organes tubuleux de la torpille sont composés, comme nos batteries électriques, d'un grand nombre de corps d'une figure prismatique, dont les surfaces, prises tout ensemble, forment une superficie considérable. Nous pouvons ajouter à ce raisonnement, que jusqu'ici on n'a trouvé aucune différence, excepté du plus au moins, entre la matière électrique que l'on tire des nuages, & cette autre matière électrique qui pénètre tous les corps terrestres, & que nous rassemblons par nos machines. Ainsi donc n'y ayant aucune différence spécifique, & même à peine aucune variété, au moins connue entre le fluide de l'éclair même, & celui de la bouteille de Leyde, pourquoi multiplierions-nous les espèces sans nécessité, & supposions-nous la torpille pourvue d'un fluide différent de celui qui est répandu de toutes parts ? Mais laissant cette question à être examinée plus au long par des expériences postérieures, concluons qu'on a tellement établi la ressemblance entre le fluide électrique de la torpille, & celui qui remplit toute la nature, qu'on peut les considérer, dans un sens physique, comme entièrement les mêmes.

M. *Hunter* a très-bien remarqué, & je crois qu'il est le premier qui en ait fait l'observation, que la grandeur & le nombre des nerfs que la nature a accordés à ces organes électriques, proportion elle-même à leur grandeur, ne doit pas moins paroître extraordinaire que tous leurs effets ; & que, si nous en exceptons les organes importants de nos sens, il n'y a point de partie, même dans l'animal le plus parfait, qui, considérant sa grandeur, ait été aussi abondamment pourvue de nerfs. Cependant les nerfs de ces organes électriques ne paroissent pas nécessaires à aucune sensation qui leur soit propre ; & quant à l'action, M. *Hunter* remarque encore qu'il n'y a, dans aucun animal, des parties qui, quelle que soit la force & la durée de son action, en aient dans une aussi grande proportion. Que s'il est donc probable que ces nerfs ne soient pas nécessaires ni pour l'action, ni pour la sensation, ne pouvons-nous pas en conclure qu'ils sont destinés à former, rassembler & diriger le fluide électrique ; & particulièrement en ce qu'il paroît, d'après les expériences de M. *Walsh*, que les facultés électriques de la torpille sont entièrement au pouvoir de sa volonté ?

Ainsi, en admettant la justesse de ses réflexions, nous pouvons prédire, avec quelque sorte de probabilité, que les Physiologistes à venir ne feront aucune découverte de conséquence sur la nature du fluide

nerveux, sans reconnoître les lumières qu'ils auront tirées des expériences de M. *Walsh*, sur la torpille vivante, & des dissections de M. *Hunter*, de l'animal mort.

Mais, que c'en soit ou non le résultat unique, la Philosophie naturelle aura toujours fait, par ses curieuses & heureuses recherches, un progrès important; puisque nous pouvons être assurés que tout ce qui tend à développer les causes des choses, les loix secrètes de la nature, ne peut pas manquer un jour de la faire servir plus ou moins aux usages de la vie, & à manifester de plus en plus la puissance & la sagesse du Créateur dans ses Ouvrages.

Monsieur WALSH,

« L'approbation du choix que le Conseil a fait, étant marquée d'une manière si expressive sur la physionomie de tous nos Confrères qui sont ici, il me reste à remettre entre vos mains, au nom de la *Société Royale de Londres*, fondée pour l'avancement des connoissances humaines, cette médaille, comme un prix que vous avez si justement mérité; ne doutant pas, Monsieur, que vous ne receviez avec reconnoissance une marque si honorable & si durable de son estime, & du sentiment des obligations qu'elle a à une personne qui a contribué, d'une manière aussi distinguée que vous, à l'avancement des grands objets de son institution. Et permettez-moi d'ajouter, au nom d'une Société aussi respectable, qu'elle est si persuadée de vos talens pour l'aider dans ce grand Ouvrage de l'*Interprétation de la Nature*, qu'elle vous invite instamment à continuer vos nobles travaux. Elle apprend avec plaisir que vous avez déjà tourné vos vues vers le *Gymnotus* électrique, cette autre merveille des eaux, douée des mêmes facultés que la torpille, mais ayant beaucoup plus d'énergie. La Société se flatte que nous acquerrons tant de lumière par cette recherche, que vous serez bientôt en état de faire de nouvelles découvertes dans ce que la nature a de plus caché. Ne craignez point, Monsieur, d'approcher son voile (1). Animé par la présence de cette Compagnie illustre & heureuse dans ses travaux, j'ose affirmer que la nature n'a point de voile, que le tems & des expériences continuées sans relâche ne parviennent à enlever. Voyez, dans le sujet qui nous occupe, le progrès de l'esprit humain; voyez les Philosophes dans l'origine des tems, comme les enfans du monde (2), amusés & satisfaits des contes de la torpille, aussi indifférens sur leur cer-

(1) On fait ici allusion à ce passage de l'Ecrit de M. *Walsh*: *Nous approchons ici du voile de la nature que l'homme ne peut pas lever.* Voyez dans le Cahier de Septembre 1774, la représentation de la Torpille, pag. 217.

(2) Le Chancelier *Bacon*.

ritude, que sur les causes d'effets aussi extraordinaires. Ce poisson étoit pour eux un emblème, un hiéroglyphe, une figure du discours ou une allusion plaisante, tout au plus un sujet de vers; mais le monde, avançant en âge & profitant en sagesse, rejette de pareilles bagatelles. Les Interprètes de la nature, dans la maturité des tems, font des expériences, en tirent des inductions, sont en garde contre leur esprit, se fient aux faits & à leurs sens; & au moyen de ces Arts heureux, écartant le voile de la nature, trouvent un chétif & rampant animal, armé de la foudre, ce feu terrible & céleste, révééré par les Anciens, comme un attribut particulier du Père des Dieux (1).

E X T R A I T

D'UN MÉMOIRE

Lu à l'Académie Royale des Sciences, le Mercredi
15 Février 1775, par M. ADANSON, Membre de la
même Académie, sous le titre suivant:

*Plan & Tableau de mes Ouvrages manuscrits & en figures, depuis l'année
1741 jusqu'en 1775, distribués suivant ma méthode naturelle décou-
verte au Sénégal en 1749.*

JE prie l'Académie de se rappeler qu'en 1757, je publiai, avec son approbation, l'*Histoire Naturelle des Coquillages du Sénégal*, distribués en familles, dont j'indiquai la liaison naturelle, soit entr'elles, soit avec ma Méthode naturelle de tous les êtres des trois règnes, avec leurs qualités & facultés; Méthode dont je promis alors au Public l'exécution, & dont je tins une partie en lisant à l'Assemblée publique de Novembre 1759, le Plan assez détaillé d'après lequel je fis paroître mes *Familles des Plantes*. La difficulté de faire imprimer un Ouvrage considérable en figures d'une certaine perfection, & en tables à 8 colonnes, ayant retardé mon empressement à publier successivement l'histoire des Animaux & celle des Minéraux, qui étoit achevée comme

(1) Voyez notre Précis sur ce qui a été publié sur la Torpille en Septembre 1772; le Mémoire de M. *Bajon* sur l'Anquille tremblante de Cayenne, 1774, tom. 3, pag. 47; la Lettre de M. *Walsh* sur l'électricité de la Torpille, tom. 4, pag. 206; Observations anatomiques sur la Torpille, tome 4, pag. 219.

celle des Végétaux, je crus pouvoir lever cet obstacle, en faisant des *Cours publics*, qui me donnoient lieu de montrer toute l'étendue de ce travail, & l'avantage que procureroient à l'étude des Sciences en général, l'ordre & la série qui en lient les diverses parties, en établissant la gradation de tous les êtres, de leurs qualités & facultés indiquées par la marche de la nature. Mais j'ai remarqué depuis, que quelques-unes de ces idées philosophiques, dont je me faisois le plus d'honneur sur la marche de la nature, si différente de celle des systèmes qui m'ont précédé, ont paru sous le nom de quelques Auteurs qui se les sont appropriées, en les mettant à la tête de diverses annonces sur la même matière : & comme les Ouvrages dont je vais faire l'énumération, ne sont pas de pures annonces ou de simples projets, mais des parties considérables entièrement finies & intimement liées dans un Ouvrage universel tant en descriptions qu'en figures sur l'Histoire Naturelle, dont les découvertes, tant pour les faits que pour les idées neuves, ne peuvent paroître que successivement dans les volumes où elles doivent entrer en suivant la série naturelle, c'est-à-dire, le plan qu'ils occupent dans la *Méthode naturelle*, dont je publierai incessamment le *Plan figuré* ; ce fut dans l'intention de me conserver la date & la propriété de ces découvertes, que je pris le parti, à la sollicitation de quelques amis, de demander à l'Académie, dans le mois de Décembre 1774, des Commissaires pour constater l'état de mon Plan philosophique de division naturelle de tous les êtres, de leurs qualités & facultés, & des Ouvrages faits sur ce même plan, dont je vais lui présenter le tableau.

P R E M I E R O U V R A G E.

Orbe universel de la Nature, ou Méthode naturelle comprenant tous les Êtres connus, leurs qualités matérielles & leurs facultés spirituelles, distribués suivant leur série naturelle, indiquée par l'ensemble de leurs rapports.

Cet Ouvrage consiste en 27 volumes in-8° d'un pouce à six pouces d'épaisseur, écrits du caractère le plus fin & le plus serré.

Il renferme par extrait tous les faits d'Histoire naturelle connus depuis Aristote & Plinè jusqu'à ce jour, classés suivant une méthode philosophique différente de celle d'Aristote, de Bacon, de l'Encyclopédie & des autres Ouvrages tant anciens que modernes.

Cette Méthode, qui embrasse toute la nature, la divise d'abord en trois chefs principaux ou orbes, qui sont, 1°. la matière ; 2°. ses qualités ; 3°. l'esprit.

P R E M I E R O R B E. La matière est partagée en trois sphères, appelées

improprement rômes ; favoir , 1°. l'animale ou la matière vivante , c'est-à-dire , animée & organique ; 2°. l'organique inanimée , ou le végétal ; 3°. l'inorganique , ou brut , ou le minéral.

Chacune de ces trois sphères est encore sous-divisée en trois parties ou couches : favoir , I°. la sphère animale , en animaux ; 1°. sanguins chauds ; 2°. sanguins froids ; 3°. sans sang & comme végétaux ; II°. la sphère organique ou végétale , en végétaux ; 1°. comme aqueux ou gélatineux , tels que les byllus , champignons , fèves , &c. ; 2°. ligneux , qui sont les plantes proprement dites ; 3°. mouffés , ou nullement ligneux , tels que les mouffés : III°. la sphère inorganique ou minérale , se divise ; 1°. en solides , 2°. en liquides , 3°. en fluides.

La matière comprend donc tous les êtres animaux , végétaux & inorganiques ; tels que les minéraux , la terre , l'eau , les élémens & les globes célestes.

Ces êtres , au nombre de 40 mille espèces ou environ , sont classés ou décrits dans les six premiers volumes. Le premier volume comprend tout le règne animal , partagé en dix classes , qui occupent autant de cahiers ; favoir , 1°. les mamellés , c'est-à-dire , les Quadrupèdes & les Cérécées ; 2°. les Oiseaux ; 3°. les Reptiles ; 4°. les Serpens , 5°. les Poissons ; 6°. les Crustacées ; 7°. les Insectes ; 8°. les Coquillages ; 9°. les Vers ; 10°. les Animaux organiques. Les parties de ces êtres sont développées dans le vol. 2 , qui contient six cahiers , dont le premier examine leurs parties en général ; le second , les parties extérieures ; le troisième , celles de la génération ; le quatrième , les parties osseuses ; le cinquième , les parties intérieures ; le sixième présente , dans nombre de Tables , les rapports de ces diverses parties. Le troisième volume comprend la synonymie des Oiseaux & des Poissons étrangers , les plus rares & les plus difficiles à déterminer.

La Sphère organique inanimée ou végétale est comprise dans les volumes 4 & 5. Le quatrième expose les parties des Plantes , leur description , les systèmes principaux de botanique & le plan de nngs 58 Familles naturelles : enfin le cinquième est destiné à la synonymie des Plantes.

La Sphère inorganique ou minérale occupe le sixième volume , qui contient 20 cahiers pour autant de classes ; favoir , neuf pour les Solides , qui sont , 1°. les Métaux & leurs minerais ; 2°. les demi-Métaux ; 3°. les Bitumes ou les Soufres & Résines ; 4°. les Pyrites & Crystaux métalliques formés , soit dans le feu , soit dans l'eau ; 5°. les Pierres ; 6°. la Terre ; 7°. les Crystaux insolubles à l'eau ; 8°. les sels ou Crystaux solubles dans l'eau ; 9°. les Gommés. Les liquides en occupent 6 ; favoir , le dixième , les Sucs neutres ou acides

alkalins , soit animaux , soit végétaux , soit minéraux ; le onzième , les Sucrs acides ; le douzième , les Sucrs alkalins ; le treizième , les Huiles ; le quatorzième , les eaux pluviales ; le quinzième , les eaux fluviales ou terrestres , & les marines. Les cinq derniers cahiers sont destinés aux Fluides ; savoir , le seizième , à l'Air ; le dix-septième , à l'Ether & à l'Electricité sans feu , ou au fluide moteur & excitateur du feu & de la lumière ; le dix-huitième , à l'Atmosphère des Corps terrestres ; le dix-neuvième , à l'Atmosphère de la terre ; & le vingtième , aux Globes célestes & à leur atmosphère.

SECOND ORBE. Les qualités de la matière (qui , considérées abstractivement des êtres auxquels elles sont inhérentes , sont l'objet essentiel de la *Poiotétique* , appelée improprement *Physique* , comme la matière ou la substance des êtres , considérée avec les qualités qui caractérisent ces êtres , fait l'objet fondamental de l'Histoire naturelle , c'est-à-dire , de la Physique) , se divisent naturellement en trois sortes ou sphères , qui sont , 1°. les *qualités passives* ; 2°. les *qualités mixtes* , c'est-à-dire , *passives & actives* en même tems ; 3°. les *qualités actives*.

Chacune de ces trois qualités se subdivise encore en trois classes : savoir , 1°. les *internes* ; 2°. les *internes & externes* en même tems , 3°. les *externes*.

Sept volumes , depuis le septième jusqu'au treizième , sont employés à développer toutes ces diverses qualités. Le septième considère uniquement les dix *qualités passives* suivantes , qui sont traitées dans autant de cahiers différens : savoir , 1°. la quantité en général ; 2°. l'étendue en général , la grandeur des êtres animaux , végétaux & minéraux ; 3°. la durée de leur accroissement & leur vitalité ; 4°. leur nombre & fécondité ; 5°. leur forme ou figure ; 6°. leur solidité & dureté ; 7°. leur pénétrabilité & perméabilité ; 8°. leur ductilité & malléabilité ; 9°. leur humidité ; 10°. leur liquidité ou fusibilité.

Le huitième volume traite des qualités mixtes , c'est-à-dire , *passives & actives en même tems* , en sept cahiers différens , dont le premier regarde le sens de la vue , la lumière en général , celle de différens corps , & sur-tout celle de la mer , avec nombre d'expériences à ce sujet , les couleurs & l'optique ; le second , le sens de l'ouïe , les oreilles & le son ; le troisième , l'odorat & les odeurs ; le quatrième , le goût & les saveurs ; le cinquième , le froid ; le sixième , la chaleur ; & le septième , le feu.

Les *qualités actives* comprennent les cinq volumes suivans , dont le premier , qui est le neuvième de tous , traite des diverses sortes de *mouvement interne* dans huit cahiers différens ; dont le premier exa-

mine le mouvement en général ; le second , l'élasticité ; le troisième , la pénétration & dissolution ; le quatrième , l'irritabilité ; le cinquième , la circulation du sang dans les animaux ; le sixième , le mouvement des liquides dans les végétaux ; le septième , la nutrition , qui s'étend sur la nourriture des végétaux , celle des animaux , sa quantité , la manière de la prendre , sur les carnivores ou sarcophages , les frugivores & lignivores , les pamphages ou omnivores , les pètivores , les provisionnaires & les jeûneurs , enfin leur boisson ; le huitième cahier établit une comparaison entre le mouvement des animaux & celui des végétaux. Les volumes 10 , 11 & 12 , traitent du mouvement interne & externe en même tems. Dans le dixième volume sont contenus onze cahiers , dont le premier développe la dilatabilité & la condensabilité ; le second , les fermentations & effervescences ; le troisième , les dissolvans , la putréfaction , la corruption & la mort ; le quatrième , le mouvement interne ou partiel des plantes ; le cinquième , la transpiration & les excréctions ; le sixième , la respiration ; le septième , l'immuabilité des élémens & des espèces ; le huitième , les mutations dans les qualités des corps sans en changer la figure ; celles de grandeur , par l'accroissement & le développement ; celles de figure , par variations de dégénération , par monstruosités , par métamorphoses , par muës & par reproductions de parties coupées : le neuvième , les unions différentes par simple contact sans adhérence , par pénétration sans adhérence , par cohésion , par mixtion & par greffes : le dixième traite de la multiplication des êtres , soit spontanée qui est démontrée fausse & nulle , soit par division naturelle , soit par section artificielle , soit par génération sans copulation ou avec accouplement des deux sexes , ou par copulation & sans copulation en divers tems , ce qui donne lieu de distinguer les différens sexes , & de fixer ce qu'on doit appeller proprement hermaphrodites : le onzième & dernier cahier traite , 1°. de la copulation , de l'âge de puberté où elle commence , & de celui où elle cesse , des tems & des lieux où elle se fait , des diverses manières dont elle s'opère , de son nombre & de sa durée ; 2°. de la fécondation & conception , & des superfétations ; 3°. de l'accouchement ou de la ponte , des tems & des lieux où ils s'opèrent , des vivipares , des ovipares , de leurs enveloppes & de leurs œufs ; 4°. de l'incubation & de sa durée ; 5°. des animaux qui nourrissent & allaitent leurs petits au moment de leur naissance , de la durée de ce soin & de leur sevrage. Le onzième volume est composé de deux cahiers , dont le premier traite de la végétation ou de l'accroissement des plantes , causé par la chaleur ; & le second , de la germination par la même cause : tous deux remplis d'une infinité de tables & d'expériences faites sur les plantes utiles , & sur-tout sur les blés. La

douzième volume consiste en sept cahiers, qui traitent, le premier, de l'altération des corps végétaux & animaux; le second, des vices ou maladies de leurs solides; le troisième, des vices de leurs liquides; le quatrième, de ces diverses maladies classées & rapportées à leurs causes dûes aux êtres des trois règnes; le cinquième, de leurs remèdes tirés des mêmes règnes; le sixième, des besoins animaux, du sommeil, du repos, de la faim, de la soif, de leur nourriture, de la manière de se la procurer & de boire. Le treizième volume, ou le dernier des *qualités actives*, considère le mouvement externe translatif ou de transport: il contient douze cahiers, dont le premier traite de la pression ou compression; le second, de l'attraction & répulsion; le troisième, de la pesanteur & légèreté; le quatrième, de l'évaporation; le cinquième, de l'explosion, détonnation & décrépitation; le sixième, de la précipitation; le septième, des météores aqueux, qui comprennent les nuages, les pluies, les trombes, les météores aériens ou les vents, les météores ignés qui regardent le tonnerre, les éclairs, les iris & les aurores boréales; enfin des observations météorologiques, faites à Paris depuis l'année 1754, à mon retour du Sénégal: le huitième cahier traite de la mer, de sa profondeur, de ses courans, de ses marées, ou de son flux & reflux; le neuvième, du mouvement de l'aimant; le dixième, du mouvement des globes célestes, qui comprend l'Astronomie & l'Astrologie; le onzième examine le mouvement des animaux, c'est-à-dire, leur manière de marcher, de nager ou de voler; le douzième, le climat ou le lieu qu'ils habitent, & leurs migrations; le treizième, leur vie solitaire ou en société.

TROISIÈME ORBE. Les actions de l'instinct des animaux ou de l'ame de l'homme, sont l'objet essentiel de la *Pneumatique*, ou de la science de l'esprit. On peut les diviser naturellement en trois sphères; savoir, 1°. la *Mécanique*, comprenant les actions de l'instinct ou de l'ame sur la matière, d'où naissent les travaux des animaux & les arts humains relatifs à nos besoins; 2°. la *Morale*, ou les actions, de l'instinct, & de l'ame sur les sensations; & sur les facultés passives de l'ame, d'où naissent les passions; 3°. la *Métaphysique*, ou les actions de l'ame sur les facultés actives, d'où résultent toutes les sciences dont la réunion ou l'ensemble forme la Philosophie.

Treize volumes, depuis le 14 jusqu'au 27, s'occupent entièrement de ces trois parties. Le quatorzième, qui est très-considérable, roule entièrement sur l'agriculture, & le quinzième sur le jardinage: ils contiennent 46 cahiers, dont le premier traite de l'agriculture & de son objet; le second, de la situation & exposition des terres; le troisième, des

des mesures relatives à l'agriculture; le quatrième, du produit des terres avec des tables de comparaison; le cinquième, des frais d'exploitation des terres, suivant les diverses cultures; le sixième des *qualités ou espèces de froment convenables à chaque espèce de terre, distinguées en 32 genres & 500 espèces, avec des figures; ce Traité est des plus neufs & très-singulier* par ses recherches; le septième, du poids des grains de plus de 400 espèces de froment; le huitième, de la connoissance de la qualité des grains propres à faire le meilleur pain, soit de la France, soit des Pays étrangers; le neuvième, des qualités des terres, & de la qualité & quantité des productions des diverses Provinces de la France; le dixième, des qualités des terres à blé en général; le onzième, des amendemens & engrais, & des diverses espèces de terres à blé au nombre de 500, avec un article sur les terres à blé reconnues pour les meilleures; le douzième, des défrichemens; le treizième, des blés propres à semer dans chaque saison, & de la manière de les reconnoître; le quatorzième, des labours, des charrues dans chaque Pays, & du sarclage; le quinzième des semailles; le seizième, de la succession des moissons ou des semailles dans les terres divisées à 1 à 4 soles; le dix-septième, du tems des moissons, & des manières de conserver le blé; le dix-huitième, de la qualité de la paille des blés; le dix-neuvième du tems des travaux de la campagne, & du retour des météores en faveur des semailles; le vingtième, du nettoyage & curage à fond des rivières, relativement à l'eau & à l'air nécessaires aux plantes; le vingt-unième, des pâturages, de la culture du trefle, du sainfoin, de la luzerne, du produit & des maladies des bestiaux; le vingt-deuxième, de la culture du maïs; le vingt-troisième de celle du chanvre; le vingt-quatrième, de celle de la garance; le vingt-cinquième, de celle du tabac; le vingt-sixième, de celle de la vigne & de ses espèces; le vingt-septième, de celle du mûrier; le vingt-huitième, de celle du prunier; le vingt-neuvième, de celle des plantes utiles, & qui rendent de l'huile; le trentième, de la plantation des bois; le trente-unième, du jardinage, des espaliers, contre-espaliers, buissons, palissades, &c.; le trente-deuxième, des fouilles & de la manière de planter; le trente-troisième, de la taille; le trente-quatrième, de la greffe; le trente-cinquième, des fruits & racines; le trente-sixième, des fleurs; le trente-septième, des arrosemens; le trente-huitième, des maladies des plantes; le trente-neuvième, des abris, auvents & empotemens; le quarantième, des jardins de Botanique & des terres chaudes avec figures; le quarante-unième, du climat des plantes; le quarante-deuxième, de la nourriture des végétaux; le quarante-troisième, *des expériences depuis l'année 1760, jusqu'à l'année 1770, sur la germination & la levée des plantes; le quarante-quatrième, des expériences des plus nombreuses & très-variées*

sur la germination, l'accroissement, la fleuraison, la grandeur, la maturité & la fécondité des blés, depuis l'année 1763 jusqu'en 1769, avec des figures; le quarante-cinquième, de la culture du melon & de ses 200 espèces ou variétés; le quarante-sixième, de la culture de plus de 200 espèces d'haricots & autres légumes, & des fruits les plus avantageux. Le *seizième volume* contient trois cahiers des arts relatifs à la nourriture, dont le premier traite de la chasse des animaux, de leurs combats, pièges & ruses; le second, de la pêche; le troisième, du commerce national & étranger. Le *dix-septième volume* expose les travaux des animaux, & les arts humains relatifs au logement, en trois cahiers, dont le premier traite des nids & tanières des animaux; le second, de l'Architecture militaire; le troisième, de l'Architecture d'un cabinet d'histoire naturelle, & des préservatifs du feu. Le *dix-huitième volume* comprend quatre cahiers sur les arts relatifs au vêtement: le premier donne l'art du Tailleur; le second, celui du Tanneur; le troisième traite des parties des plantes & des animaux, dont on fait des habillemens; & le quatrième parle des animaux qui se font, ainsi que l'homme, une sorte de vêtement. Le *dix-neuvième volume* regarde les arts relatifs aux qualités des êtres: il contient douze cahiers, dont le premier traite de la Géographie; le second, de l'Arpentage; le troisième, des Thermomètres d'une nouvelle construction & d'une graduation semblable avec toutes sortes de liqueurs; le quatrième, de la Chymie & de la Métallurgie, ou de l'art des mines; le cinquième, de la Porcelaine; le sixième, de la Pyrotechnie; le septième, des Teintures; le huitième, de l'Indigo; le neuvième, du Dessin; le dixième, des luts, mastics & colles; le onzième, de la construction du Baromètre & des Aréomètres; & le douzième, de la Gnomonique. Le *vingtième volume* comprend les arts relatifs aux facultés animales en dix cahiers, dont le premier traite de la voix des animaux; le second, de la parole, du langage & de l'origine des Langues; le troisième, d'un nouvel Alphabet & d'un nouveau plan de dénomination ou de nomenclature, où l'on voit le développement des principes d'après lesquels j'ai donné aux êtres qui n'en avoient pas, des noms génériques significatifs composés, à-peu-près comme les noms grecs, de la première syllabe du nom de chacun des êtres auxquels ils participent; les exemples en sont fréquens, sur-tout dans les insectes & les minéraux. Le quatrième cahier traite de la Grammaire Françoisse & de l'Orthographe; le cinquième donne la lettre A d'un Vocabulaire universel en trois Langues, Françoisse, Latine & Grecque, à continuer; le sixième, un nouveau Dictionnaire universel, composé de mots de trois syllabes, servant à un Projet de Langue universelle pour les Savans; la lettre A est commencée. Le septième traite de l'Imprimerie; le huitième, de l'Education; le neu-

vième, des Jeux; le dixième, de la Gymnastique, ou de l'exercice des Armes & de la Danse. Le *vingt-unième volume* renferme quatre cahiers roulant sur la Morale, dont le premier traite du sentiment dans les animaux; le second, du naturel & du caractère des animaux; le troisième, des affections & passions de l'ame; & le quatrième, des mœurs & usages des hommes, avec le plan d'une méthode naturelle de Société politique, analogue à mon plan de division naturelle des êtres dont il fait partie, & applicable à tous les Gouvernemens existans ou possibles, pour assurer leur conservation & leur bonheur. Le *vingt-deuxième volume* contient deux cahiers; le premier, sur l'instinct des animaux, & le second, sur les facultés de l'ame. Le *vingt-troisième volume* roule sur la Divinité, & contient deux cahiers; le premier, sur la Science de Dieu ou la Théologie & la Religion; le second, sur les Loix naturelles. Le *vingt-quatrième volume* présente tous les systèmes qui ont été donnés, ou que l'on peut imaginer, avec une méthode naturelle de division de l'univers, en douze cahiers, dont le premier traite de l'univers & de la matière tant élémentaire que composée qui le remplit; le second, des causes premières & secondes; le troisième, des actions ou des loix de la nature; le quatrième, de la comparaison de toutes les parties des êtres, pour en tirer le caractère général de l'ensemble pour la recherche de la méthode naturelle, ou de la marche de la nature dans la gradation des êtres; le cinquième, des rapports & de la liaison des êtres, de leurs qualités & facultés, par l'ensemble de leurs caractères pour en établir la série, & en composer la méthode naturelle; le sixième, de la série générale des êtres de l'univers, ou des systèmes généraux de Philosophie, suivant leurs Auteurs, depuis Aristote jusqu'à ce jour; le septième, de la comparaison de ces divers systèmes; le huitième, de la série des êtres considérée de nouveau sous toutes les faces possibles; le neuvième, de l'orbe universel, de sa division naturelle en trois orbes, ou série naturelle des êtres, selon moi, avec des figures qui en indiquent la liaison; le dixième, du premier orbe appelé Physique ou naturel, ou de l'orbe des sphères divisé en trois parties, qui sont les trois règnes, l'Animal, le Végétal & le Minéral, avec les figures nécessaires; le onzième, du second orbe appelé *Poïotique*, qui traite des qualités des êtres; le douzième, du troisième orbe nommé *Pneumatique*, qui traite de la Mécanique, de la Morale & de la Métaphysique, pareillement avec des figures qui indiquent la série & l'union de ces Sciences. Le *vingt-cinquième volume* expose divers plans de travail sur toutes les Sciences, en quatorze cahiers, dont le premier traite de la manière d'étudier & de perfectionner les Sciences; le second, des défauts des Systèmes qui supposent que la nature a établi la gradation des êtres sur les rapports d'une de leurs parties

par préférence aux autres, & de l'utilité d'une méthode naturelle qui, sans suppositions, suit la série des êtres telle qu'elle se trouve tracée par la marche même de la nature, qui croise & unit ensemble les rapports de toutes leurs parties sans exception; le troisième cahier enseigne la manière de décrire; le quatrième traite de la dénomination ou nomenclature, & des moyens de la perfectionner; le cinquième, de l'état actuel des Sciences; le sixième est un Discours sur les parties les plus utiles de la Physique; le septième, un Plan universel d'Histoire naturelle, unie à la partie de la Physique qui y a un rapport immédiat; le huitième, un Plan d'Ouvrage universel d'Histoire naturelle en figures complètes; le neuvième, un Discours sur les animaux en général; le dixième, un Discours sur les parties des animaux & leurs facultés; le onzième, un autre sur les coquillages; le douzième, un autre sur les vers & les animaux organiques; le treizième, un autre sur les plantes; enfin le quatorzième est un Discours sur les objets des pays étrangers. Le vingt-sixième volume est une continuation des mêmes Plans de travaux sur les Sciences; il comprend quatre cahiers, dont le premier traite des voyages utiles aux Sciences naturelles, & des observations principales à y faire; le second, de cinquante-un Ouvrages, trente-cinq Mémoires, & des expériences à faire; le troisième, des meilleurs Ouvrages à lire sur l'Histoire naturelle; le quatrième, des Cabinets & Collections d'Histoire naturelle. Enfin, le vingt-septième & dernier volume est encore une suite de mes travaux sur les Sciences; il comprend une partie de l'*Histoire naturelle du Sénégal*, dont il va être question dans l'article suivant.

S E C O N D O U V R A G E.

Histoire Naturelle du Sénégal.

Cet Ouvrage complet & fini, consiste en 27 cahiers assez considérables, dont la moitié *in-8°*. & l'autre moitié *in-fol.* à cause des Cartes géographiques, & des Tables des Observations météoriques qui n'auroient pu entrer dans le format *in-8°*.

Le premier de ces cahiers contient les deux Prospectus, la Préface & le Plan de division de cet Ouvrage, en 8 vol. *in-8°*, dont le premier sur les coquillages parut en 1757; le second expose la Géographie du Pays & les Etablissmens Européens, dans trois grandes cartes générales, & les détails topographiques dans vingt autres cartes plus petites; le troisième traite de la côte maritime, du Cap-vert, de ses Isles & des sondes de la mer; le quatrième, du terrain & de sa nature; le cinquième, de ses fleuves & rivières, & du rapport qu'a le

Niger avec le Nil par ses débordemens; le sixième, de ses Isles; le septième, de ses lacs, étangs & marais; le huitième, de ses salines & bancs de coquilles; le neuvième, de la mer, de son flux & reflux, de ses courans, de sa barre, de sa lumière; & le dixième, des météores contenant neuf années d'observations météoriques faites au Thermomètre sur les chaleurs, au Baromètre sur les variations de l'air, sur les vents, les nuages, le tonnerre & l'électricité, sur la quantité d'eau de pluie, sur l'évaporation de l'eau douce, de l'eau salée de la mer, &c.; le douzième, des villes & villages; le treizième, de la taille & figure des Nègres; le quatorzième, de leur caractère; le quinzième, de leurs mœurs & usages; le quinzième *bis*, de leurs guerres; le seizième, de leurs loix; le dix-septième, de leur religion; le dix-huitième, de leurs travaux, occupations, arts & métiers; le dix-neuvième, de leurs habillemens; le vingtième, de leur logement; le vingt-unième, de leurs jeux, divertissemens & fêtes; le vingt-deuxième, de leur langage avec leur Grammaire & leur Dictionnaire; le vingt-deuxième *bis*, de leurs maladies, de celles des Européens, & de la manière de les guérir; le vingt-troisième, de leur couleur & de sa cause; le vingt-troisième *bis*, des productions naturelles de chaque Province du Sénégal; le vingt-quatrième, de la nourriture des Nègres; le vingt-cinquième, de leurs troupeaux; le vingt-sixième, du commerce & de divers projets pour son rétablissement: le vingt-septième est un catalogue distribué suivant ma méthode naturelle, de plus de six mille espèces d'êtres observés au Sénégal, dont les descriptions se trouvent dans le premier volume du premier Ouvrage, & dans les quinze volumes du troisième, & dont les figures sont rangées sous leurs classes & familles dans le huitième Ouvrage.

TROISIÈME OUVRAGE.

Méthode naturelle des Êtres, ou Développement & Analyse du premier Orbe; c'est-à-dire, de l'Orbe Physique ou des Êtres, *comprenant tous les Êtres matériels, ou tous les Corps connus, distingués les uns des autres par le caractère de l'ensemble, résultant de la comparaison de toutes leurs parties, qualités & facultés: d'où naît la méthode qui les divise, suivant une série naturelle, d'abord en trois sphères ou règnes; ensuite en classes, en familles, en genres, en espèces & variétés, présentés par colonnes dans des tableaux abrégés, renfermant seulement les caractères essentiels de leurs différences, & précédés des généralités communes aux genres de chaque famille. (Voyez ces généralités dans mon Cours d'Histoire Naturelle, cahier 31. à 36).*

Tome V, Part. III. 1775.

Cet Ouvrage complet & fini, consiste en 15 volumes *in-fol.* dont le premier contient neuf cahiers pour autant de classes d'êtres; savoir, le premier, pour les Animaux *mamellés*, contenant les quadrupèdes & les cétacées, distribués en 11 familles pour 111 genres, & 300 espèces, dont les caractères génériques sont indiqués dans des tables à 8 ou 9 colonnes; le second, pour les *Oiseaux*, divisés en 22 familles & 225 genres pour deux mille espèces, dont les différences sont indiquées de même dans des tables à 8 colonnes; le troisième, pour les *Reptiles*, divisés en 3 familles & 26 genres pour 200 espèces; le quatrième, pour les *Serpens* distribués en 6 familles & 11 genres pour 300 espèces; le cinquième, pour les *Poissons* divisés en 15 familles & 292 genres pour 1500 espèces; le sixième, pour les *Crustacées* divisés en 4 familles & 63 genres pour 500 espèces; le septième, pour les *Insectes* partagés en 30 familles & 425 genres pour 6000 espèces; le huitième, pour les *Vers* & les *Coquillages* distribués en 32 familles & 250 genres pour 6000 espèces.

Le Règne *organique* ou *végétal* ayant été traité dans les familles des Plantes, publiées en 1763, ses additions sont sur l'Ouvrage même imprimé, au nombre de près de trois mille genres.

Le neuvième cahier est pour le Règne *inorganique* ou *minéral*, divisé en 30 classes & 220 genres pour 8000 espèces.

Le second volume traite de la *Zoologie en général*, ou de l'histoire générale des Animaux, & présente l'historique des progrès de cette science & de ses Auteurs, le plan de cette Histoire, & les généralités qui se remarquent dans les parties communes aux animaux. (*Voyez-en les parties & les rapports dans le volume 2 du premier Ouvrage*).

Le troisième volume contient les *Descriptions génériques & spécifiques* de la première classe des animaux; savoir, les *mamellés*, & il se rapporte aux premier & second volumes du premier Ouvrage, avec lequel il doit être fondu pour n'en faire qu'un; le quatrième volume contient de même les descriptions génériques & spécifiques des *Oiseaux*, c'est-à-dire des animaux de la seconde classe, avec une Histoire particulière de l'Ornithologie; les cinquième & sixième volumes renferment les descriptions de la troisième & de la quatrième classe des animaux, qui sont les *Reptiles* & les *Serpens*: le septième volume donne les descriptions des *Poissons*; le huitième, celle des *Crustacées*; le neuvième, celle des *Insectes*, avec l'historique de cette science, les divers systèmes, la comparaison des parties de ces animaux, &c.; le dixième volume contient la description des *Coquillages*, l'historique de la Conchyliologie & des systèmes; le onzième, la description des *Vers*, l'historique de cette science & des systèmes;

le douzième enfin, la description des *Animaux organiques*, & leur histoire.

Le treizième volume & le quatorzième donnent les *descriptions complètes des Végétaux*, avec les caractères naturels ou distinctifs de plus de six mille espèces des sept familles les plus difficiles à déterminer; savoir, 1°. les byssus, 2°. les champignons, 3°. les fucus, 4°. les hépatiques, 5°. les gramens, 6°. les arons, 7°. les mousses, & plusieurs autres qui, réunies avec les mêmes caractères écrits sur les figures ou les originaux de vingt mille espèces de plantes classées, généralisées, spécifiées & rapportées pareillement sur le Livre de mes familles des Plantes, sur les sept mille espèces de M. Linné, & dans les volumes 4 & 5 de mon premier Ouvrage, forment la Botanique la plus complète, consistante en plus de vingt mille espèces de Plantes, classées & déterminées d'après toutes les connoissances acquises, extraites des Auteurs, critiquées & vérifiées avec le plus grand soin. Ils doivent former environ 6 vol. in-8°.

Le quinzième volume contient les *descriptions des Minéraux*, avec l'histoire de la Minéralogie; & , réuni avec le vol. 6 du premier Ouvrage, & les cahiers 27 à 37 de mon cours ou du quatrième Ouvrage, il développera les divers systèmes du monde, ma théorie de la terre, & exposera en tableaux à colonnes huit à dix mille espèces de minéraux, en 2 ou 3 volumes in-8°.

QUATRIÈME OUVRAGE.

Cours d'Histoire Naturelle sur le premier Orbe ou l'Orbe Physique; c'est-à-dire, sur les êtres des trois Sphères ou Règnes, présentés suivant la série indiquée par la marche de la Nature; c'est à-dire, par la méthode naturelle de l'ensemble des rapports de toutes leurs parties, divisée par classes & familles, dont la distinction & la liaison réciproques sont indiquées, ainsi que celles des trois Sphères ou Règnes, consistant en 37 cahiers.

Le premier de ces cahiers est un Discours, de 23 pages, sur le Spectacle de la Nature, sur la manière de l'étudier & de la démontrer. Le second, de 30 pages, expose un résumé du Discours, le plan de mes démonstrations, le plan figuré de ma nouvelle méthode de division de l'Univers; examine le système de M. Linné sur les animaux, développe le mien, & commence par l'Histoire abrégée de l'Homme. Le troisième cahier, de 50 pages, expose une récapitulation des deux premiers, les parties & qualités des animaux en général, & les deux premières familles des animaux *mamellés*; les neuf autres familles sont

Tome V, Part. III. 1775.

traitées dans les cahiers 4, 5, 6 & 7. Le huitième cahier, de 30 pages, après une récapitulation des précédens, indique d'abord la *liaison générale des Animaux mamellés, aux Oiseaux, aux Reptiles & aux Poissons*, dans un plan figuré par trois Sphères sortantes chacune d'un des trois angles d'un triangle inscrit dans un cercle; ensuite la *liaison particulière des mamellés avec les Oiseaux*: enfin, il expose les parties & les qualités qui sont communes aux *Oiseaux en général*. Le neuvième cahier expose d'abord le système de M. Linné sur les Oiseaux, divisés en six ordres; ensuite ma Méthode naturelle de l'ensemble, en vingt-deux familles; enfin, il détaille les cinq premières familles: les dix-sept autres familles sont développées dans les cahiers 10 & 11. Le douzième, de 42 pages, après une récapitulation, expose la *liaison particulière des Oiseaux aux Reptiles*; il établit ensuite cette classe des *Reptiles* qui est la troisième; il traite de leurs parties & qualités en général, & de leur division en trois familles: enfin, on y voit la classe des *Serpens*, qui est la quatrième, les parties & qualités qui sont communes à ces animaux, leur division en six familles, & l'examen du système de M. Linné qui unit ces deux classes. Le treizième donne la cinquième classe, celle des *Poissons*; il examine leurs parties & qualités en général, & le système de M. Linné: enfin, il expose ma division en quinze familles, & traite des dix premières familles; les cinq autres familles occupent le quatorzième cahier. Le quinzième développe la sixième classe des animaux, celle des *Crustacés*, la liaison de celle des *Poissons* avec eux & avec les autres classes d'animaux; leurs parties, qualités & facultés en général; l'examen du système de M. Linné, & ma Méthode naturelle de division en quatre familles. Le seizième expose la septième classe des animaux, celle des *Insectes*, leur liaison avec les *Crustacés*, leurs parties, qualités & facultés en général; le système de M. Linné; leur division naturelle en trente familles, qui sont détaillées dans les cahiers 17 & 18. Le dix-neuvième & le vingtième développent l'histoire des *Coquillages*, des *Vers* & des *Animaux organiques*.

Le vingt-unième cahier considère le *Règne végétal* ou *organique*, ses limites avec le *Règne animal*, & les parties & qualités en général des *Plantes*. Le vingt-deuxième, après une récapitulation, expose les systèmes de Botanique de Tournefort & de M. Linné, ensuite ma méthode naturelle par l'ensemble de toutes les parties sans exception, pour les grands Botanistes; enfin, un système fait par les feuilles, les branches & les bourgeons, à l'usage des Amateurs. Le cahier vingt-troisième jusqu'au vingt-sixième, développe mes cinquante-huit familles des *Plantes*.

Le vingt-septième cahier traite de la troisième Sphère ou du troisième

sième Règne, du Règne *inorganique* ou minéral, des Globes célestes, du Globe terrestre & de sa structure. Le vingt huitième, après une récapitulation, expose le système de M. Linné, mes deux Méthodes de division, l'une en trente-deux familles sous deux chefs principaux; savoir, 1°. les minéraux formés en entier ou en partie, naturellement ou par artifice, dans le feu ou au moyen du feu; 2°. les minéraux formés dans l'eau ou sous l'eau, ou au moyen de l'eau. Ma seconde Méthode les divise en trois classes & en quarante familles rangées suivant leur série naturelle: ces quarantes familles occupent le vingt-neuvième cahier jusqu'au trente-sixième. Le vingt-septième & dernier cahier expose le résumé ou la récapitulation générale de ce Cours, l'enchaînement des démonstrations, le nombre des Êtres, ma Méthode naturelle de leur réunion synthétique en classes & familles, par le caractère de l'ensemble de toutes leurs parties; leur analyse, suivant une série naturelle des orbes, des sphères ou règnes, des classes, des familles, des genres & espèces, avec leurs individus, variétés & monstruosités; une première vue particulière sur la *Sphère animale*; une autre sur la *Sphère végétale* ou organique; une troisième sur la *Sphère inorganique* ou minérale; une quatrième vue générale sur les trois *Sphères* ou Règnes: enfin, il présente un abrégé de mon Tableau figuré de l'Univers.

CINQUIÈME OUVRAGE.

In-folio de mille pages, qui doit servir de table à mon Orbe universel de la Nature, ou Vocabulaire Universel d'Histoire Naturelle; contenant les noms simples de tous les Êtres connus des trois Règnes, de leurs parties, qualités & facultés, & des Sciences & Arts auxquels ils ont donné naissance, avec leurs synonymes dans les Langues les plus usitées; telles que le Grec, le Latin, le François, & dans les autres pays auxquels ces Êtres sont particuliers; rapportés à leur place avec une sévère & scrupuleuse critique, au nombre de plus de deux cents mille, dont au moins cent cinquante mille ne se trouvent dans aucun des Dictionnaires d'Histoire Naturelle qui ont paru jusqu'ici.

Les quatre premières lettres A, B, C, D, commencées en 1755, sont à-peu-près finies, & m'ont occupé chacune six mois entiers: le $\frac{1}{2}$ des vingt autres lettres est à-peu-près fait, & c'est environ le $\frac{1}{3}$ du total.

SIXIÈME OUVRAGE.

Dictionnaire Universel d'Histoire Naturelle, contenant l'Histoire générale & particulière de tous les Êtres connus des trois Règnes, Animal, Tome V, Part. III. 1775.

M m

Végétal & Minéral, au nombre de plus de quarante mille; ou la description entière & complète de leurs parties, & de ce qui est connu sur leurs qualités matérielles & facultés spirituelles; leurs usages dans les Arts pour l'agriculture, le jardinage, la nourriture, la Médecine, le Commerce : Ouvrage rendu intelligible & d'un usage facile par l'étymologie & la signification vraie de tous les termes, lesquels passent le nombre de deux cents mille, dont plus de cent cinquante mille ne se trouvent dans aucun des Dictionnaires qui ont précédé celui-ci, & dont les articles sont rappelés à des chefs principaux, qui forment du tout une chaîne encyclopédique, ou liée suivant le plan synthétique de ma Méthode naturelle de division philosophique de tous les Êtres connus, de leurs qualités & facultés.

Les trois premières lettres A, B, C, de ce Dictionnaire sont achevées.

Il est précédé d'un Discours sur l'étendue, l'objet & l'utilité de l'Histoire Naturelle.

SEPTIÈME OUVRAGE.

Quarante mille figures des quarante mille espèces d'Êtres connus, tant animaux que végétaux & minéraux, rangées suivant le Plan de la Méthode naturelle tracée dans l'Ouvrage, N^o. 3, auquel elles ont servi de fondement; distribuées en trois Sphères ou Règnes, en classes, en familles, en genres, qui portent en tête des noms génériques nouveaux au nombre de plus de six mille, avec une courte description qui caractérise chaque espèce. De ces quarante mille espèces, quatorze à quinze mille sont entièrement nouvelles, ou moins connues, telles que quatre mille espèces d'insectes, autant de vers ou coquillages, autant de plantes, plus de cinq cents poissons, presque autant d'oiseaux, nombre de crustacées, de serpens, de reptiles & de mamellés.

Et quoique ces quinze mille espèces nouvelles soient dessinées avec tous les détails, même microscopiques, dans un format in-4^o.; on en voit dix-sept (1) qui sont exécutées dans le format in-fol., avec tous les détails scientifiques de leurs qualités & facultés qui peuvent les rendre complètes, ou telles qu'elles ne laissent rien à désirer d'essentiel pour la parfaite connoissance des êtres qu'elles représentent. Le bas de la planche offre en petit le plan du local; c'est-à-dire, du pays natal de cet être, qui est représenté au-dessus en perspective & suivant son costume, avec lui & avec ses mœurs : une description de six à dix lignes sur les côtés du petit plan, donne le précis de l'historique & des caractères de cet être,

(1) Je les ai montrées à l'Académie en faisant la lecture de cet endroit.

& supplée à ce que la gravure ne peut marquer, comme les couleurs, le poids, la solidité, la saveur, l'odeur, &c. La grandeur est indiquée par une échelle qui se trouve au bas de la même planche, & de plus, par un homme supposé de six pieds, placé dans la perspective, lorsqu'il paroît relatif ou nécessaire à l'histoire de la chose. Ces dix-sept planches représentent un être de chaque grande classe, pour servir de modèle aux autres qu'on pourroit exécuter sur le même plan : il y en a même une de gravée à grands frais ; c'est celle d'un petit animal mammelé d'un nouveau genre, appelé *Korak* au Sénégal : les seize autres planches représentent, 2°. le *Léréou*, qui est le vrai lamantin ; 3°. le *Lébar*, ou l'hippopotame ; 4°. le *Bamal*, ou sanglier cornu ; 5°. le *Kallé*, ou la tourterelle moineau ; 6°. le *Volal*, nouveau genre d'hirondelle ; 7°. le *Mpik*, ou l'oiseau qui suspend son nid ; 8°. le *Killer*, nouveau genre de guépier mor-doré ; 9°. le *Lei*, nouveau genre de tortue aquatique ; 10°. le *Kaktor*, espèce de caméléon ; 11°. le *Diafik*, ou crocodile vert ; 12°. le *Mammai*, ou crocodile noir ; 13°. le *Scyralé*, ou petit serpent des sables ; 14°. le *Kouleul*, ou la couleuvre qui s'entortille dans les arbres ; 15°. le *Nkio*, ou serpent géant ; 16°. le *Gilén*, ou la vipère noire d'Afrique ; 17°. le *Baobab*, ou le plus gros arbre de l'Univers. Tous ces êtres sont, comme l'on voit, encore comme inconnus, & font partie des six mille espèces d'êtres nouveaux du Sénégal, dont j'ai les figures.

HUITIEME OUVRAGE.

On peut considérer comme un huitième Ouvrage la Collection immense des êtres qui sont conservés en nature dans mon Cabinet, au nombre de trente-quatre mille pour le moins, parce qu'ils sont rangés comme les quarante mille figures précédentes, suivant la même méthode de la série des familles naturelles, avec les noms génériques & spécifiques, & le plus souvent avec leurs caractères distinctifs. De ces trente-quatre mille êtres, douze mille composent le règne animal, quinze à seize mille le règne végétal, & huit mille environ le règne inorganique ou minéral.

C O N C L U S I O N.

Tel est le précis très-abrégé de mes Ouvrages, d'après lesquels il est facile de voir qu'on peut les réduire à cinq classes ; savoir, 1°. les figures de tous êtres connus qui en font la base ; 2°. leurs descriptions ; 3°. leur distribution naturelle en espèces, genres, familles, classes, règnes ou sphères & orbes ; 4°. leur table en forme de Dictionnaire ou Vocabulaire ; 5°. enfin, leur ensemble & leur liaison par l'unité de plan. La

correspondance mutuelle de toutes ces parties est telle, qu'en les réunissant pour en faire la liaison que j'ai en vue, même en laissant à l'écart toutes les parties qui regardent la Physique & la Métaphysique, il en résulteroit un Ouvrage complet d'Histoire Naturelle, dont l'usage seroit de la plus grande utilité pour les sciences naturelles, en servant comme de répertoire universel, pour distinguer au premier coup d'œil les découvertes nouvelles d'avec les connoissances anciennes, & pour indiquer celles qui restent à faire.

S U I T E

DES EXPÉRIENCES ÉLECTRIQUES

INSÉRÉES DANS LE CAHIER PRÉCÉDENT,

Faites par M. COMUS le 27 Février 1775, devant Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc DE CHARTRES, & en présence des personnes déjà citées.

EXPÉRIENCE qui prouve que l'atmosphère du Conducteur électrisé agit sur les fluides. J'ai posé mon pèse-liqueur dans un fluide, & l'ai mis sur un support de crystal, à six pouces de mon conducteur: pendant le tems que je l'ai électrisé, le pèse-liqueur est sorti du fluide de trois degrés; après avoir déchargé le conducteur, le pèse-liqueur s'est plongé ainsi qu'il l'éroit auparavant.

Effet de l'Électricité sur l'aiguille d'inclinaison dans le vuide. Je mis, pour cet effet, sous mon récipient un support de crystal, de la hauteur de six pouces: je posai sur ce support mon aiguille d'inclinaison; après avoir privé d'air mon récipient & électrisé mon aiguille, elle est remontée de quatre degrés.

J'ai soumis cette aiguille à l'atmosphère de mon conducteur électrisé; elle n'a fait aucun mouvement, & a toujours conservé son inclinaison ordinaire.

Réflexion sur l'expérience du pèse-liqueur électrisé, & de l'aiguille d'inclinaison. Ces deux expériences, ayant pour cause l'électricité, présentent chacune un résultat opposé, quant aux effets & quant à la cause.

Exposé abrégé de ces expériences. Le fluide du pèse-liqueur électrisé, occasionne l'élevation de cet instrument de trois degrés: ôte-t-on la cause qui communique avec le pèse-liqueur? l'atmosphère du conduc-

teur occasionne son élévation, à peu de chose près, comme si cet instrument étoit en contact avec le conducteur : électrise-t-on cet appareil dans le vuide? le pèse-liqueur est immobile.

L'expérience sur l'inclinaison nous offre un résultat qui paroît dépendre d'une autre cause. Lorsque le support de l'aiguille est électrisé, la pointe nord s'élève de six degrés : ôte-t-on la chaîne qui communique avec le support? l'atmosphère du conducteur électrisé n'a aucun effet sur cette aiguille; elle reste dans la même direction qu'elle étoit auparavant : électrise-t-on cette aiguille dans le vuide? elle se redresse d'environ quatre degrés.

Voici ce que je pense sur le résultat opposé de ces deux expériences: c'est que la cause qui produit l'élévation du pèse-liqueur, paroît dépendre totalement de l'air, & que celle qui élève l'aiguille d'inclinaison, paroît dépendre du fluide igné en vibration, puisque l'expérience réussit totalement dans le vuide.

Expérience pour prouver que l'Electricité produit un changement sur le Baromètre. Plusieurs Savans ont essayé d'électriser le Baromètre, & n'ont remarqué aucun changement dans la marche de cet instrument pendant l'électricité. J'ai répété les expériences sur le Baromètre, & j'ai trouvé une ascension marquée dans le mercure, occasionnée par l'électricité. La variation du Baromètre de deux pouces & demi pour notre situation, ne formant pas un espace assez considérable, j'ai fait construire un Baromètre d'après l'invention du Chevalier Morland. Ce Baromètre est composé de deux tuyaux formant un angle de quatre-vingt-douze degrés & demi; un tuyau est perpendiculaire, & l'autre, que le mercure parcourt pendant ses variations, est incliné de deux pouces & demi à l'horison : sa longueur est de trois pieds pour deux pouces & demi de variation, ce qui, pour une ligne, en donne quatorze. J'isole ce Baromètre à six pieds du conducteur; je laisse tomber dans la cuvette remplie de mercure, une branche de cuivre, tenant au conducteur : après douze tours de roue, mon mercure remonte d'une quatrième partie de ligne, quelquefois d'un tiers, & même d'une moitié; il reste dans cette élévation pendant dix à douze heures, & il ne retombe que très-lentement. J'ai fait cette expérience plusieurs fois, & me suis servi d'un instrument de comparaison parfait : le résultat a toujours été le même.

Pour m'assurer si cette ascension provient de la dilatation du mercure, ou de la pression du fluide environnant sur lui, ou de l'espèce d'ondulation que le fluide électrique excite sur la surface de la cuvette qui contient le mercure; je fais actuellement construire une espèce de Baromètre qui m'indiquera s'il y a augmentation de volume, si elle est

du centre à la circonférence, ou d'une extrémité à l'autre, ou seulement si le mercure monte sans augmentation de volume. Je rendrai compte de cette expérience dans le Journal prochain.

L'expérience du verre électrisé par le soufflet, dont le Journal dernier fait mention, a été faite par M. Wilson, sur la tourmaline, le verre & l'ambre. La différence que je trouve dans le résultat, c'est que l'ambre devient plutôt électrique que la tourmaline, & la tourmaline que le verre. Cette expérience se trouve *Histoire de l'Electricité*, par M. Priestley, tome I, page 408.

Je viens de lire que MM. le Chevalier d'Arcy & le Roy, ont fait des expériences avec un Electromètre qu'ils imaginèrent en 1747, & ces expériences sont insérées, page 63 du volume de l'Académie, pour l'année 1749; c'est au Public à juger de la différence qu'il y a des unes aux autres. J'en aurois sûrement fait mention dans l'article inséré dans le Cahier de Février, si j'en avois eu plutôt connoissance.



PREMIERE LETTRE

De M. DU COUDRAY, Capitaine d'une Compagnie
d'Ouvriers au Corps de l'Artillerie,

*Sur la matière inflammable & sur l'Air fixe annoncés dans la chaux
par quelques Chymistes.*

DEPUIS long-tems, comme vous savez, Monsieur, la chaux formée, dans la Chymie, matière à des questions importantes. Ses propriétés salines ont d'abord occupé l'attention des Chymistes. Van-Helmont a avancé que ces propriétés existant déjà toutes formées dans la pierre calcaire, elles y restoient enveloppées dans une matière grasse qui entroit dans la constitution des pierres calcaires, & qui, ainsi que l'acide bon, ne pouvant se consumer dans des vaisseaux clos, ne leur permettoit de se développer, que lorsque la calcination avoit été faite à feu ouvert. Daniel Ludovic a embrassé le sentiment de Van-Helmont; & tous deux ont prétendu l'appuyer d'expériences réitérées, que personne alors ne s'est avisé de leur contester.

M. Macquer, à qui la Chymie est si redevable de ses progrès en France, a cru devoir s'assurer par lui-même de la vérité d'expériences aussi importantes pour la théorie de la chaux, sur-tout par les conséquences que peut être on en pourroit tirer pour expliquer la formation des substances salines en général, dont il sembloit que la chaux pouvoit donner la clef. Il a trouvé que la pierre calcaire se convertissoit en chaux, quoique traitée dans des vaisseaux clos, & qu'elle ne donnoit aucun vestige, au moins sensible, de matière inflammable. Le sentiment de Van-Helmont & de Ludovic, & les expériences sur lesquelles l'un & l'autre prétendoient s'appuyer, se sont donc trouvés sans fondement.

Cependant, l'existence d'une matière inflammable dans les pierres calcaires, paroissant une suite indispensable de l'origine animale, que tous les Naturalistes modernes donnent unanimement à cette substance; M. Baumé, qui s'est fait dans la Chymie un nom si distingué, a cru devoir encore revenir sur ces expériences: il a pensé, sans doute, & non sans vraisemblance, que l'espèce de pierre calcaire employée par M. Macquer, avoit pu influer sur le produit sensible de ses résultats, relativement à cette matière inflammable à laquelle il devoit faire jouer un si grand rôle dans la formation des fels.

Tome V, Part. III. 1775.

Il a donc répété la même expérience sur du marbre blanc, qu'il a considéré comme la pierre calcaire la plus pure; comme celle qui, en cette qualité, devoit offrir les caractères de cette substance au degré le plus marqué. Le résultat de cette expérience, ainsi qu'il l'a annoncé dans sa Chymie expérimentale & raisonnée, a été que le marbre blanc calciné dans des vaisseaux clos, *entretenus rouges pendant environ trois heures, se convertissoit en une chaux vive qui se trouvoit noire & enfumée, à raison de la matière phlogistique qui y est contenue, laquelle ne peut se brûler dans des vaisseaux clos, où l'air n'a point d'accès.*

C'est sur ce fait qu'il a ensuite établi toute sa théorie de la formation des sels; théorie frappante par sa simplicité, par la clarté avec laquelle elle semble expliquer la saveur de ces substances, dont il paroît assurément difficile de rendre raison, par la seule combinaison de la terre & de l'eau, que Stahl & tous ceux qui ont suivi sa doctrine, ont exclusivement admis dans la composition des sels: car, comment concevoir que des substances insipides par essence, comme le sont la terre & l'eau, puissent devenir le principe de la saveur?

La causticité, autre propriété singulière des sels purs & libres, sembloit pouvoir être heureusement expliquée par l'effet de cette tendance à la combinaison que M. Macquer a considérée si ingénieusement comme une propriété dérivant de la pesanteur ou de la force attractive qui anime toute la matière: mais cette propriété étant reconnue sans contestation pour appartenir au feu, du moins lorsqu'il est libre, il a dû paroître plus naturel à M. Baumé d'attribuer la causticité des sels purs à cet élément, sauf ensuite à expliquer, par les principes mêmes de M. Macquer, cet attribut devenu particulier aux molécules du feu pur.

Mais c'est sur-tout depuis que la fameuse question de *l'air fixe* est venue agiter la Chymie, que la chaux joue un rôle considérable.

Vous savez, Monsieur, que cette question née d'abord en Angleterre, & sur laquelle les Physiciens & les Chymistes de cette Isle paroissent d'accord entr'eux, a partagé ceux de l'Allemagne & sur-tout les nôtres. Les uns ont prétendu reconnoître dans cet *air fixe* une substance nouvelle, une espèce même d'élément particulier, jusqu'alors ignoré; les autres n'ont cru y voir qu'un mal-entendu; une dénomination mal appliquée, par laquelle on cherchoit à donner une apparence de nouveauté à des propriétés précédemment reconnues par l'illustre Halès, qui, par des expériences admirables, a prouvé, comme vous savez, non-seulement que l'air entroit comme composant dans les corps, mais même a su en mesurer les quantités.

Ce fameux procès a été instruit avec autant d'ordre que d'impartialité,

lité, par M. Lavoisier, qui consacre sa jeunesse, ses talens & sa fortune aux progrès de la Chymie : il en a rassemblé & mis dans le plus grand jour les différentes pièces. Aux nombreuses expériences qu'il a rapportées des deux parts, il en a joint de particulières, qui ont appris un grand nombre de vérités nouvelles & intéressantes, & dont plusieurs expliquent, de la manière la plus satisfaisante, des phénomènes singuliers, qui, telle que l'augmentation de poids des métaux dans la calcination, étoient demeurés sans explication. Mais rapporteur impartial, il se borne à exposer les faits allégués par les deux parties, & ne garantit que ceux qu'il a vérifiés lui-même.

Un des plus importans, sans contredit, un de ceux qui est le plus employé par les partisans de l'*air fixe*, pour en tirer des inductions favorables à leur système; c'est l'analyse de la chaux faite dans des vaisseaux clos. Ils paroissent tous se réunir à assurer que de la pierre calcaire ainsi distillée, *il se dégage en très-grande abondance une vapeur élastique qui sort avec sifflement par la tubulure du récipient*. Cette vapeur, qui est ce qu'ils appellent de l'*air fixe*, est estimée, par eux, former plus du tiers du poids de la chaux.

C'est du moins ce qu'au rapport de M. Lavoisier, M. Jacquin, Professeur de Botanique à Vienne, annonce nettement avoir éprouvé, en vérifiant les expériences du Docteur Black, l'inventeur, ou du moins le promoteur de la doctrine de l'*air fixe*.

M. Lavoisier n'ayant point vérifié ce fait important, j'ai cru devoir le faire : car on ne peut trop s'assurer de tous les faits qui tiennent à une doctrine nouvelle; comme aussi on ne peut trop se presser de l'adopter, quand les fondemens en sont reconnus pour certains.

M. Jacquin n'ayant point déterminé l'espèce de pierre calcaire qu'il avoit employée, j'en pouvois regarder le choix comme indifférent. Mais pour donner plus de certitude aux résultats de l'expérience, j'ai cru devoir opérer à la fois sur les deux espèces qui semblent former les extrêmes de cette classe; savoir, la craie & le marbre blanc.

J'y trouvois, en même tems, l'occasion de constater par moi-même l'existence de la matière inflammable, reconnue par M. Baumé dans cette dernière espèce, & qui, étant devenue le principe fondamental de sa nouvelle théorie de la formation des sels, me paroissoit un autre fait de la plus grande importance à bien constater. Voici maintenant le détail de mes expériences. Ce détail pourroit paroître minutieux, si leur objet ne formoit pas contestation.

J'ai mis dans une cornue de grès, de cinq pouces de diamètre, quatre onces de marbre blanc pulvérisé; & dans une cornue pareille, quatre onces de craie blanche, aussi pulvérisée. J'ai placé chacune de ces cornues dans un fourneau de reverbère; & je leur ai adapté un

ballon tubulé, luté avec de bon mastic & des blancs d'œufs.

J'ai chauffé peu à peu. Ce n'est qu'après quatre heures de feu que les cornues ont rougi. Le feu alors a été poussé très-vivement; & les cornues ont été soutenues au rouge blanc pendant neuf heures de suite.

La tubulure de chacun de ces ballons avoit été fermée par un morceau de papier appliqué avec de la salive. D'après les annonces de M. Jacquin & des autres Chymistes de son sentiment, je m'attendois que ce papier seroit enlevé dès le commencement de l'opération; mais comme il restoit collé, quoique les cornues fussent depuis une heure au rouge blanc, j'ai cru devoir l'enlever, pour voir s'il sortiroit du ballon quelque vapeur. Il n'a rien paru. J'ai rattaché le papier, & j'ai réitéré la même opération un grand nombre de fois & toujours avec la même inutilité. J'ai laissé refroidir les vaisseaux. Les jointures se sont trouvées parfaitement lutées. La cornue, où j'avois mis les quatre onces de craie, étoit très-saine; mais celle où étoient les quatre onces de marbre étoit un peu fêlée.

Le marbre s'est trouvé un peu roussi & la craie un peu salie; mais sans aucun vestige de noirceur. L'un & l'autre offroient tous les caractères de la chaux. Ils faisoient effervescence avec l'eau; ils s'y échauffoient considérablement; ils verdissoient le sirop de violette. Ces caractères étoient beaucoup plus marqués dans la craie.

Le marbre eut cela de particulier, qu'il ne put se fondre en entier dans l'eau comme la craie; ce qui annonçoit qu'il n'étoit pas arrivé au degré de calcination dont il est susceptible.

Le marbre avoit perdu seulement trois gros trente-six grains; ce qui fait environ la huitième partie de son poids primitif. La craie avoit perdu une once cinq gros deux grains; c'est-à-dire, environ quatre neuvièmes, ou près de moitié de son poids primitif.

Il s'est trouvé dans chacun des deux ballons, un demi-gros de liqueur tout au plus. Cette liqueur éprouvée par le sirop de violette, n'a donné aucun vestige d'acide ni d'alkali.

Ces expériences faites dans le laboratoire, & avec le secours de M. Delisle, premier Commis de la Guerre, un des Amateurs des plus laborieux & des plus éclairés qu'ait la Chymie, ont été répétées à Strasbourg à ma prière, par M. Spielman, dont la réputation est également connue en Allemagne & en France. Il a opéré sur une pierre calcaire du pays, du genre de celle que l'on nomme *Pierre de taille*. Cette pierre étoit chargée d'une grande quantité de coquillages d'une forme bien déterminée; il en a employé cinquante-deux onces. Sa cornue a été poussée au rouge blanc pendant quatre heures consécutives: elle s'est parfaitement soutenue ainsi que son lut. Ce qui a passé

dans son ballon s'est réduit à environ deux gros de phlegme pur, ainti que celui que j'avois recueilli de mes deux opérations : d'ailleurs, pas la moindre apparence d'air fixe, de fluide élastique d'aucune espèce, pendant tout le cours de l'opération, dont l'unique fruit a été que les cinquante-deux onces de pierre calcaire ont été réduites à quarante-deux, qui ont donné tous les caractères de la chaux.

En revenant maintenant sur l'ensemble de ces expériences, il semble permis de demander, d'abord relativement à la question de l'air fixe, comment il peut se faire que ni M. Spielman, ni moi, ayant opéré sur trois espèces différentes de pierre calcaire, cette énorme quantité de vapeur élastique, annoncée par les partisans de l'air fixe, comme formant pondériquement plus du tiers de cette substance, ne nous ait pas été rendue sensible, au moins en petite partie ?

Ne doit-on pas regarder comme certain, que si ce produit existe dans l'analyse de quelques pierres calcaires, il y existe accidentellement ; d'où il suit qu'on n'en peut rien conclure pour une assertion générale.

Ne doit-on pas en penser autant de cette matière phlogistique, que M. Baumé a trouvée dans le marbre blanc, qu'il a calciné à feu clos ? A la vérité, la fêlure de celle de mes cornues qui contenoit les quatre onces de marbre, jette un peu moins de certitude sur ce fait important, la base de sa doctrine sur la composition des sels. Mais comment au moins cette matière ne s'est-elle pas montrée d'une manière un peu sensible dans la craie, dont la cornue n'étoit point fêlée, & qui avoit essuyé un feu trois fois plus long que celui que M. Baumé a fait éprouver à son marbre ? Comment, sur-tout, ce produit n'a-t-il pas été sensible dans la pierre employée par M. Spielman, où les coquilles existant encore en grand nombre sous une forme déterminée, paroissent devoir contenir cette matière phlogistique plus abondamment que le marbre ; puisqu' paroissant, étant même aujourd'hui généralement reconnues pour être d'une formation moins ancienne, elles doivent avoir moins perdu à cet égard ?

Doit-on regarder cette matière comme absolument anéantie dans toutes ces pierres, où il faut cependant bien reconnoître qu'elle a existé, même abondamment, lorsque les coquilles, auxquelles elles doivent leur existence, ont commencé à les former ?

Ces questions me semblent difficiles à résoudre : mais en voici une autre qui l'est davantage ; c'est de savoir ce que devient cette matière, qui forme le déchet commun à toutes ces expériences ? Ce déchet varie, comme on voit, dans chaque espèce de pierre calcaire : il est plus considérable à proportion, que le tissu de la pierre est plus lâche. Mais dans toutes, il est très considérable : il est évident que cette matière n'a

pu se dégager qu'en passant par les pores de la cornue. Quelle est alors sa nature? Est-ce de la matière inflammable, rendue assez subtile pour ne pouvoir être contenue par les vaisseaux, lorsque la chaleur, portée à ce degré de vivacité, en a dilaté les pores? Alors, comment ne rester-il point sur le résidu, de vestige, au moins sensible, d'une combustion si considérable? Est-ce de l'air? Est-ce de l'eau? Alors, comment ces substances ne s'annoncent-elles pas dans le ballon d'une manière plus marquée? Comment même ne font-elles pas sauter tout l'appareil en éclats?

Le peu d'eau qui s'est trouvée dans le ballon de M. Spielman, ainsi que dans les miens, n'avoit aucun caractère salin, ainsi que je l'ai dit.

M. Baumé, conforme en cela à M. Macquer, sur la distillation de la chaux, annonce aussi n'avoit trouvé que du phlegme dans son ballon. M. Jacquin prétend que le feizième de liqueur qu'a produit la distillation de sa pierre calcaire, avoit un léger caractère alkalin. Comment ce caractère n'est-il pas plus décidé, sur-tout si la matière inflammable existe dans les pierres calcaires aussi abondamment que l'annonce M. Baumé, & que l'origine, aujourd'hui constatée de ces pierres, conduit à le penser?

Toutes ces singularités me semblent mériter d'autant plus l'attention des Chymistes, qu'elles tiennent toutes à des théories qu'on peut établir, & dont l'admission, si elle étoit fondée, feroit époque dans la Chymie.

S E C O N D E L E T T R E

De M. DU COUDRAY, Capitaine d'une Compagnie d'Ouvriers au Corps de l'Artillerie, à M. le Marquis de**.

Sur un passage de l'Introduction à l'Histoire des Minéraux de M. DE BUFFON, relatif à une réduction de Boulets qui a eu lieu dans quelques Arsenaux.

RIEN assurément, Monsieur, de plus naturel que les alarmes où vous me mandez que M. de Buffon, par son dernier Ouvrage, a jetté toute la France sur le peu d'effet qu'on doit attendre des boulets de la nouvelle Artillerie, & par conséquent de l'ensemble de cette Artillerie: car, comme vous le dites fort bien, qu'est-ce qu'une Artillerie sans boulets?

C'est à si juste titre que cet illustre Naturaliste jouit d'une confiance universelle pour tous les objets dont il traite : il est si peu fait pour prendre part aux cabales qui ont déchiré, & qui agitent encore maintenant le Corps de l'Artillerie; il est si peu vraisemblable qu'il puisse être aveuglé par elles, que ce qui seroit suspect dans une autre bouche, semble devoir, de la sienne, être admis sans examen.

Vous serez donc, Monsieur, tout aussi surpris que l'ont été tous les Officiers d'Artillerie instruits, quand vous saurez que dans tout ce que M. de Buffon dit sur la réduction de boulets, qui s'est faite dans quelques Arsenaux, il a été égaré par des exposés totalement contraires à la vérité des faits; d'où il suit, que rien n'est moins fondé que les conséquences effrayantes qu'il tire de ses épreuves particulières, pour établir que, par cette opération, tous nos anciens boulets, qui font une partie si considérable de notre approvisionnement, ne valent plus rien ni pour battre en brèche, ni pour tirer en bataille.

Afin de détruire plus complètement les impressions funestes que M. de Buffon a répandues sur cette réduction de boulets, je crois nécessaire de rapporter en entier le passage où il en parle, tome 2, page 59.

» C'est, sans doute, parce qu'on ignoroit jusqu'à quel point va cette
 » altération du fer, ou plutôt parce qu'on ne s'en doutoit pas du tout,
 » que l'on imagina, il y a quelques années, dans notre Artillerie, de
 » chauffer les boulets dont il étoit question de diminuer le volume (1).
 » On m'a assuré que le calibre des canons nouvellement fondus, étant
 » plus étroit que celui des anciens canons, il a fallu diminuer les
 » boulets; & que pour y parvenir, on a fait rougir ces boulets à blanc, afin
 » de les ratisser ensuite plus aisément en les faisant tourner. On m'a ajouté
 » que souvent on est obligé de les faire chauffer cinq, six, & même
 » huit & neuf fois, pour les réduire autant qu'il est nécessaire : or, il est
 » évident, par mes expériences, que cette pratique est mauvaise; car
 » un boulet chauffé à blanc neuf fois, doit perdre au moins le quart
 » de son poids, & peut-être les trois quarts de sa solidité : devenu
 » cassant & friable, il ne peut servir pour faire brèche, puisqu'il se
 » brise contre les murs; & devenu léger, il a aussi pour les pièces
 » de campagne, le grand désavantage de ne pouvoir aller aussi loin
 » que les autres».

(1) M. le Marquis de Vallière ne s'occupoit point alors des travaux de l'Artillerie. Cette note est de M. de Buffon.

R É P O N S E.

1°. Le calibre des canons nouvellement fondus, n'est pas plus étroit que celui des anciens. Il n'y a eu aucune innovation à cet égard, dans les Règlements, ni pour l'Artillerie de siège, ni pour celle de campagne. Il n'existe, pour le calibre, de différence entre les nouveaux & les anciens canons, qu'en ce que par des réceptions plus rigoureuses & des instrumens nouveaux beaucoup plus exacts, on a resserré sur cet article, comme sur tous les autres, les variations sur les dimensions prescrites dans des bornes beaucoup plus étroites qu'on ne le faisoit, lorsque M. le Marquis de Valliere s'occupoit des travaux de l'Artillerie (1).

2°. Loin d'avoir réglé une diminution sur le calibre des boulets, le nouveau système d'Artillerie l'a au contraire augmenté; puisque pour procurer plus d'impulsion, & sur-tout plus de justesse ou mobile, le vent, ou la différence du calibre du boulet au calibre de la pièce, a été réduit à environ de moitié de ce qu'il étoit précédemment.

3°. Les boulets qui ont été diminués, n'ont subi cette opération, que parce que par une suite de la manière dont se faisoient en général toutes les réceptions, avant que M. de Gribeauval s'occupât des travaux de l'Artillerie, ils avoient été reçus, ou avec un calibre trop fort, pour entrer dans la pièce sur aucun sens, ou avec une forme trop irrégulière pour pouvoir y rouler sans s'arrêter en chemin, comme cela est malheureusement arrivé plusieurs fois à la guerre; ce qui laissoit les pièces hors de service, au moins pour le moment, & dans un moment souvent très-important.

4°. Le nombre de ces boulets s'étant trouvé extrêmement considérable, lorsque pour fixer un terme à l'ancienne négligence, on ordonna une vérification générale de tous les fers coulés existans; on auroit entraîné le Roi dans une dépense prodigieuse, si l'on eût réformé ces boulets: car, en supposant qu'on trouvat à les vendre, c'eût été environ

(1) L'Auteur de cette Lettre est assurément très-éloigné de manquer au respect qu'il doit à M. le Marquis de Valliere. Ce n'est pas s'en écarter que de dire que les réceptions de toute espèce, canons, mortiers, bombes, boulets, voitures, attirails, effets quelconques, ne se faisoient pas de son tems, & ne se sont pas faites jusqu'à l'époque du nouveau système d'Artillerie, avec la rigueur qu'elles se sont faite depuis cette époque. Tout dans nos Arsenaux prouve cette vérité; & personne n'a droit de se choquer d'une simple exposition de faits, quand elle est conforme à la vérité, & qu'il importe de faire connoître cette vérité pour tirer le Public d'une erreur aussi inquiétante que celle où M. de Buffon vient de le jeter.

à deux liards la livre, tandis que ceux par lesquels il auroit fallu les remplacer, en auroient coûté au moins six.

5°. M. de Buffon, mieux informé, auroit su que les personnes qui ont imaginé de chauffer & de tourner ces boulets trop gros pour les réduire, étoient très-loin d'ignorer de ne point se douter du tout jusqu'à quel point va l'altération du fer lorsqu'on le chauffe, la connoissance de cette altération étant la connoissance la plus triviale du monde ; mais ces personnes, instruites en même tems que cette altération ne pouvoit aller au point de rendre douteux le service des boulets qui seroient soumis à cette opération, sans s'annoncer au-dehors par des soufflures profondes, par des crevasses très-marquées, elles avoient établi que l'on mettroit au rebut tous ceux de ces boulets qu'un excès de grosseur trop considérable ayant obligé de présenter un grand nombre de fois au feu, ou qui étant d'une mauvaise espèce de fonte, se trouvoient, à la fin de l'opération, porter les marques d'altération dont on vient de parler. L'Entrepreneur étoit alors obligé, par son marché, à les prendre à raison de vingt francs le millier pesant. Il faut noter que l'on étoit fort heureux avant, & qu'on l'a été depuis, quand on a pu placer à vingt-quatre francs des fers coulés, de rebut, qui n'avoient point subi cette opération, dont le bénéfice pour le Roi étoit de dix francs par mille pesant.

6°. M. de Buffon, mieux informé, auroit encore pu savoir que, d'après des inquiétudes semblables aux siennes, données au Ministère en 1767, on a éprouvé à Mézières, avec la plus grande publicité, la solidité de ces boulets, en en faisant tomber d'environ cinquante pieds sur une enclume, une centaine prise au hasard : or, tous ayant soutenu ce choc sans se casser, on peut hardiment conclure qu'ils soutiendront celui des murs qu'ils battront en brèche.

Quant aux portées de ces boulets que M. de Buffon, rassuré sur leur solidité, pourroit encore regarder comme considérablement raccourcies par la diminution du poids que l'action du feu a produite ; un Artilleur instruit lui auroit encore épargné les inquiétudes qu'il témoigne à cet égard pour le succès des batailles à venir, en supposant même, comme on le doit à présent, que ces boulets, diminués de poids, seront tirés uniquement par les pièces du nouveau système : car, détaché de tout esprit de parti, comme est sûrement M. de Buffon, cet Artilleur lui auroit aisément fait voir qu'à quelque point qu'on puisse admettre que ces boulets soient allégés, ils auront beaucoup plus de masse qu'il ne leur en faut pour renverser des hommes & des chevaux à 500 toises, où l'on a réglé les plus grandes portées à exiger de l'Artillerie de bataille ; & cela, dans l'esprit de M. de Vauban, qui, dans les sièges où les batteries sont établies sur des plates-formes, &

tirent par conséquent avec bien plus de régularité, a décidé qu'on ne pouvoit compter sur leur justesse au-delà de 300 toises ; principe que M. du Pujet lui-même, en qui l'ancien système d'Artillerie vient de perdre un défenseur unique, avoit encore rendu plus favorable à la nouvelle Artillerie, soit pour les pièces, soit pour les boulets qu'elle pouvoit employer ; puisqu'une de ses maximes, une de ses contradictions les plus rebattues, étoit que les coups, même des pièces anciennes, ne commençoient à devenir certains que vers 200 toises.

Au reste, quand, faute d'avoir exécuté exactement dans tous les Arsenaux ce qui étoit prescrit pour la réception de ces boulets réduits, il s'en rencontreroit quelques-uns d'un mauvais service, il est évident que ce ne seroit pas la nouvelle administration de l'Artillerie qu'il en faudroit accuser ; mais la difficulté d'amener tout-d'un-coup, dans les réceptions, une exactitude dont, jusques-là, on avoit été si éloigné ; mais l'impossibilité de tirer un meilleur parti de cette multitude énorme de boulets admis à tort, sans doute, dans les Arsenaux, mais admis lorsque M. le Marquis de Vallière s'occupoit des travaux de l'Artillerie.

En voilà assurément, Monsieur, beaucoup plus qu'il n'en faut pour détruire les alarmes que vous me dites que M. de Buffon a données à toute la France, sans en prévoir toutes les conséquences, & sur-tout, sans savoir combien peu elles étoient fondées. Citoyen, Philosophe comme il est, on ne doit pas douter que le même motif qui l'a engagé à les répandre, ne le porte aujourd'hui à les dissiper lui-même. Je crois d'avance entrer dans ses vues, en vous engageant à répandre la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire.

P O S T - S C R I P T U M.

En parlant de l'ignorance, de la non-doutance, où M. de Buffon prétend qu'étoient sur l'altération que le feu cause au fer, ceux qui ont imaginé de chauffer les boulets dont il étoit question de diminuer le volume, je m'apperçois, Monsieur, que j'ai dit que la connoissance de cette altération est une connoissance trop triviale, pour qu'on puisse croire que ceux qui ont dirigé les travaux de l'Artillerie, depuis que M. le Marquis de Vallière ne s'en occupe plus, en fussent dépourvus. Cependant il s'en faut de beaucoup que M. de Buffon la regarde comme telle, ainsi qu'on en peut juger par les expériences nombreuses, & les raisonnemens qu'il expose dans le premier & le quatrième Mémoires de la partie expérimentale de son Introduction à l'Histoire des Minéraux, & singulièrement vers les pages 213 & 214 du premier volume, & les pages 57 & suivantes du deuxième.


Cai

Car on y voit que cet illustre Naturaliste s'attache à prouver, comme une vérité neuve, que le feu altère le fer, non à raison des surfaces, mais à raison de la masse; vérité qui semble hors de toute difficulté, non-seulement pour le fer, mais pour le cuivre, & en général pour tous les métaux, pour toutes les matières combustibles.

L'action du feu est plus dévorante sans doute, opère des déchets bien plus considérables à la surface des corps, où elle a un contact immédiat, & où elle est aidée par l'action de l'air. Mais il est peu d'Observateurs un peu attentifs, qui n'aient remarqué que dans aucune de ces matières, l'altération, le *dejsèchement*, pour me servir des termes de M. de Buffon, ne se borne pas à l'extérieur, mais qu'elle pénètre dans l'intérieur de la masse, plus ou moins, à raison de la densité, de la texture des parties, de la plus ou moins grande quantité de matière inflammable, qui entre dans leur composition; ce qui fait que, peu sensible dans les métaux, elle l'est considérablement dans le bois, comme cela peut se voir en rompant une bûche à moitié brûlée.

Qu'il soit permis de le dire, puisque l'occasion s'en présente, & de le dire sans s'écarter du respect que l'on doit à un homme tel que M. de Buffon; il semble qu'il ait voulu eslayer, dans son nouvel Ouvrage, jusqu'où va l'empire d'une raison aussi supérieure que la sienne sur celle des autres hommes, soit en établissant, pour ainsi dire, d'autorité, les propositions les plus étranges, telles que l'existence de la chaleur comme *substance* (tome premier, première partie), l'impossibilité que les corps parfaitement durs puissent recevoir & communiquer le mouvement (tome premier, page 3); soit en donnant un air de nouveauté aux choses les plus anciennement connues, telle que l'altération intérieure du fer par le feu, dont nous venons de parler; telle encore l'inflammabilité de la vapeur du charbon, qui est un des objets pour la recherche desquels il annonce lui-même avoir consumé trois mille six cens livres de charbon dans les hauts-fourneaux de ses forges; tandis qu'avec un simple morceau de papier, il pouvoit suffire journellement à ses affineries, à ses chaufferies, de ce phénomène si connu des Forgerons, puisqu'il se répète presque à chaque fois qu'on regarnit le foyer, ou même au coin de sa cheminée avec une allumette, chaque fois que le feu, étouffé par l'arrangement du bois, pousse une fumée épaisse.

M. de Buffon auroit pu même voir que, lorsque cette fumée devient rapide par la continuité & l'activité de la chaleur, elle s'enflamme sans avoir besoin du contact d'une matière enflammée, ce qu'il croit indispensable, tome premier, page 126, & ce qui est prouvé ne pas l'être par les effets journaliers que je cite, & sur-tout par les incendies qu'occasionne quelquefois l'entassement imprudent des pailles & des foins, avant d'être bien séchés.



NOUVELLES LITTERAIRES.

Méthode pour faire le Vin.

PROSPECTUS. I°. Une nouvelle Méthode de cultiver la Vigne, plus simple, plus économique & plus fructueuse que la Méthode ordinaire, seconde édition, revue, corrigée & considérablement augmentée.

II°. L'art de faire le Vin rouge, contenant les premiers procédés publiés par l'Auteur, & les nouveaux qu'il a imaginés depuis, pour façonner les Vins rouges, 1°. dans les années de maturité, 2°. dans les années où les raisins ne sont mûrs qu'en partie, 3°. dans les années où ils sont très-verds, & celles où ils ont été gelés sur les ceps, 4°. dans les années & les vendanges pluvieuses; avec des planches & la liste des Souscripteurs, à l'usage de tous les Vignobles du Royaume: par M. *Maupin*, en 2 vol. in-8°. Prix 13 livres; savoir, ensemble ou séparément, la nouvelle Méthode, 6 livres; & l'Art de faire le Vin, 7 livres.

On pourra souscrire pour ces deux Ouvrages, dont l'Auteur ne fera tirer tout juste qu'autant d'exemplaires qu'il y aura de Souscripteurs, chez *Musier* fils, Libraire, Quai des Augustins, ou chez l'Auteur, à la même adresse: savoir, pour la nouvelle Méthode de cultiver la Vigne, jusqu'au premier Septembre prochain, moyennant 6 livres; & pour l'Art de faire le Vin, jusqu'au premier Août; la souscription, pour ce dernier Ouvrage, sera de 7 livres. Mais comme l'événement de l'impression dépendra du nombre des Souscripteurs, pour éviter de leur rendre l'argent, si l'impression n'avoit pas lieu, on ne recevra de leur part, jusqu'au premier Juillet, qu'une simple soumission de fournir les 7 livres convenues, dans les vingt premiers jours de Juillet, au cas qu'on imprime l'Ouvrage; ce que l'Auteur aura soin, alors, de faire annoncer aux Souscripteurs, par un avis adressé à chacun d'eux.

Avoir une plus grande quantité de vin, l'avoir beaucoup meilleur, & en même tems à moins de frais, par la suppression d'une partie des échelas, des fossés, & du fumier employés dans la pratique ordinaire; tels sont les principaux avantages que M. *Maupin* promet à ceux qui voudront bien suivre les instructions contenues dans les deux Ouvrages qu'il propose au Public, Ces avantages sont prouvés, dit-

il , par une foule d'expériences commencées depuis plus de dix années , & qu'un grand nombre de personnes de tous les états & de tous les rangs ont répétées dans presque toutes les Provinces du Royaume. Plusieurs de ces expériences se sont faites sous les yeux même du Gouvernement.

En rendant hommage au zèle de M. *Maupin* , qu'il nous soit permis de présenter de nouveau quelques idées sur cette partie si intéressante de l'Agriculture.

L'œnologie est encore dans l'enfance & le fera long-tems , malgré les Ouvrages qui en ont traité. Pour qu'un Livre soit utile , il faut qu'il y ait des principes démontrés , ou du moins des principes de convention & des points de ralliement ; ici , il n'existe ni principe , ni point de ralliement , mais seulement des expériences & des observations isolées. Il résulte delà qu'un Ouvrage sur la vigne n'est , à quelques généralités près , avantageux que pour un petit canton , très inutile souvent pour le reste de la Province , & toujours pour les autres parties du Royaume. Cette assertion générale paroît tenir au paradoxe , il s'agit de la détailler.

On ne peut établir , pour tous les pays de vignoble , une loi absolument générale , parce que la culture de la vigne doit varier suivant les climats , la position & la nature du sol : *premier principe*.

On ne peut pas dire affirmativement , telle espèce de raisin convient ici & non pas là , parce que des espèces essentiellement différentes ont , par exemple , en Champagne , le même nom qu'à Bordeaux ; cette similitude de nom trompe essentiellement le Cultivateur , qui plante souvent un raisin noir pour un raisin blanc , & une espèce tardive pour une espèce hâtive : *second principe*.

De ces deux principes , il en résulte nécessairement un *troisième* , c'est qu'on ne peut prescrire aucune règle sûre , ni pour la taille , ni pour la culture , ni pour la qualité du terrain qu'exige chaque espèce en particulier. Que de principes & de conséquences il reste encore à tirer !

Il n'y a qu'une seule méthode , une seule marche pour faire un Livre élémentaire sur la vigne , & pour qu'il soit compris par tous les Lecteurs ; 1°. sacrifier une certaine étendue de terrain pour y rassembler toutes les espèces de raisins cultivés dans chaque vignoble des Provinces de France , ce qui forme environ 200 cantons assez distingués. Demander dans tous ces endroits des croquettes & des barbuës de chaque plant qu'on y cultive , sur chacun desquels on liera & l'on roulera un morceau de parchemin portant écrit le nom que l'on lui donne dans le pays.

2°. On plantera , sur la même ligne , les croquettes & les barbuës

d'un même canton ; & au pied de chaque cep , on mettra un piquet en bois de chêne , ou une palette , & sur lequel sera écrit , avec une couleur à l'huile , le nom de chaque individu. Lorsqu'on demande en même tems des crossettes & des barbues , c'est pour s'assurer de la reprise des uns & des autres , parce que cette opération doit marcher tout-à-la-fois.

3°. Outre ces piquets & ces palettes , on tiendra un registre , sur lequel les noms seront inscrits suivant l'ordre de la rangée des ceps.

4°. Pendant la seconde & la troisième année , tous les ceps seront taillés de la même façon , c'est-à-dire , que si , par exemple , on a trois crossettes & une barbue de la même espèce , & venues du même canton , la barbue & la crossette sa voisine , seront taillées uniformément ; la seconde , d'une manière différente , & ainsi pour la troisième. On observera le même ordre pour toutes les autres ; & chaque année on spécifiera sur le registre & à côté de chaque nom , quels auront été les progrès du cep & ses variations. Voilà déjà trois grands tableaux de comparaison. Si on plantoit quatre crossettes & une barbue , ce seroit encore mieux ; un des cinq pieds suppléeroit à celui qui ne reprendroit pas ou périroit avant que toute l'opération fût finie.

5°. C'est à la troisième année que commence le grand travail , & l'Observateur ne doit plus quitter sa plantation jusqu'après la récolte du raisin & la chute des feuilles. Il observera , 1°. quelles sont les espèces les plus hâtives ; & il écrira sur le registre , à côté du nom , telle espèce a commencé à pleurer , son bourgeon s'est ouvert , la forme de son fruit a paru , le bourgeon a été entièrement épanoui tels & tels jours. Cette observation sera générale & particulière à tous les plants. 2°. Il notera également les jours de la floraison , & comparera la forme des grappes & des fleurs de chaque espèce. 3°. La même opération sera répétée sur les feuilles , & sur-tout sur la feuille qui avoisine le plus la grappe que j'appelle *feuille-florale*. 4°. Il comparera la poussée de toutes ces plantes , celles qui chargent beaucoup en bois forts & vigoureux , ou foibles & courts. 5°. Il examinera la forme du fruit en général ; celle des grains & leurs dispositions méritent une attention particulière. Le fruit & la feuille sont deux grands objets de comparaison. 6°. Enfin , le sarment dépouillé de ses feuilles & de son fruit , fixera encore ses regards ; il spécifiera la force du cep , la forme du sarment , & la distance d'un bourgeon à un autre. Ces observations & ces comparaisons seront caractérisées sur le registre , à côté du nom de chaque espèce , sans oublier le goût du fruit quelle aura donné ; & il y fera dit , par exemple , à l'article du raisin connu aux environs de Paris sous le nom de *Morillon* , il PAROÎT ÊTRE celui qu'on

appelle *Bourguignon* en Beaujolois , *Pineau* en Bourgogne , *morrégué* en Provence , ou le *Théoulier* , ou le *Manousquen* , ou le *Brun fourcat* , &c. J'appelle le travail de cette troisième année , le *travail d'épreuve*.

6°. La quatrième année exige des soins encore plus assidus ; c'est l'*année de probation*. On reprendra la suite des observations précédentes ; l'habitude de voir les rendra encore plus familières , & par conséquent plus faciles. Voilà le tems de débrouiller le chaos de cette nomenclature barbare dont chaque raisin est surchargé suivant les différens cantons. Ces noms ne varient pas seulement d'une Province à l'autre , mais presque généralement de village à village. Comment veut-on , après cela , qu'un ouvrage fait , par exemple , sur le vignoble de Champagne , soit utile pour celui de Bordeaux , de Marseille , de Bayonne , quand même la culture d'une Province conviendrait à une autre , ce qui certainement n'est pas ? Le Cultivateur de ces Provinces croit qu'on lui parle hébreu , & il ne fait pas l'hébreu. Comparez & rapprochez donc chaque espèce ; voyez si toutes les observations de la seconde , troisième & quatrième année , se rapportent ; si elles ont une exacte analyse pour le tems des pleurs (toutes circonstances d'ailleurs égales) , du bourgeon , de la floraison , pour la configuration des feuilles , pour la forme de la grappe , la disposition , la couleur des grains , la qualité du fruit , &c. ; dites alors , telle espèce connue aux environs de Paris sous tel nom , est la même que celle connue à Rheims , à Dijon , à Besançon , à Lyon , &c. , sous telle ou telle autre dénomination. Vous ferez ainsi successivement le tour du Royaume , ce qui donnera un tableau de synonymie de tous les raisins des différens cantons de France. Comme chaque espèce de plant produit des variétés à raison du climat , de la culture , de la nature du terrain , &c. , séparez , classez & spécifiez ces variétés. C'est le moment , c'est-à-dire , lors de la maturité du fruit , de décrire chaque espèce en particulier , en considérant toutes les parties qui concourent à former le cep & le fruit.

7°. Nous n'avons encore qu'un aperçu , assez caractérisé , il est vrai ; nous voici parvenus à l'*année de confirmation* , c'est-à-dire , à la cinquième , qui donnera le sceau de l'authenticité à nos opérations. Le travail consiste à reprendre la masse des observations des années précédentes ; à les répéter , comme si on n'avoit encore rien fait ; à les comparer de nouveau ; enfin , à ajouter , sur le registre , les nouvelles ; changer & rectifier celles qui se trouveront ou défectueuses , ou mal expliquées. C'est le tems de faire dessiner , de grandeur naturelle , la feuille florale , la grappe fleurie , & le raisin. On ne doit pas se figurer que ces dessins soient bien nombreux ; je mets en fait qu'il n'y

a peut-être pas en France trente espèces ou variétés de raisins bien caractérisées, quoiqu'il y ait plus de deux mille noms.

8°. La nomenclature une fois bien reconnue, on fixera à l'espèce, le nom le plus généralement reçu, sous lequel on donnera l'énumération de tous les noms employés dans les différens cantons; noms dont on fera encore un catalogue particulier & général, disposé par ordre alphabétique.

Il résultera enfin de ce travail, qui n'est encore que préliminaire, que celui qui écrira sur la vigne, fera un Ouvrage à la portée de tous les Lecteurs; mais pour qu'il soit généralement utile, il exige bien d'autres conditions.

Les espèces bien constatées, on doit tâcher de connoître la nature du terrain qui convient à chacune en particulier. Pour cet effet, ayez, s'il est possible, 1°. un terrain pierreux divisé en trois classes; la première, en pierres calcaires; la seconde, en pierres vitrifiables; la troisième, composée des deux autres: 2°. un terrain graveleux, 3°. un terrain sablonneux, 4°. différens terrains d'un grain de terre, plus ou moins compacte, argilleuse, &c.: 5°. une portion de chacun de ces terrains sera en pente, & l'autre en plaine. Dans chacune des positions de ces terrains, plantez une quantité suffisante des espèces de raisins que vous aurez déterminées, & plantez chaque espèce séparée de l'autre; en suivant toujours la marche des observations de nos premières années, vous reconnoîtrez le terrain où chaque espèce prospère ou languit. Comme les espèces sont ici séparées, dans des expositions & des terrains différens, multipliez les expériences sur la taille; voyez si celle d'une espèce convient à l'autre, ou, suivant la nature du terrain, quelle doit être celle de chacune séparément. De la culture de la vigne, passons à l'examen de son produit: troisième genre d'expériences.

Ce n'est pas le cas de parler dans ce moment de la manière de faire le vin, ce seroit enseigner la pratique avant d'avoir des expériences & des principes d'où elle doit nécessairement dériver. Pour établir une règle sûre, il faut connoître, 1°. quel vin donne chaque espèce de raisin en particulier: 2°. si la plus ou moins forte élévation du cep, & si la taille quelconque changeroit sa qualité; quelle qualité de liqueur résulte du mélange de deux ou de plusieurs espèces de raisins, & en quelle proportion ce mélange doit être fait: 3°. examiner l'effet que produit la nature & l'exposition du sol sur chaque qualité: 4°. les espèces de plants qu'on destine seulement à procurer d'abondantes récoltes, & à donner du vin d'un mérite supérieur: 5°. enfin, les raisins qui donnent le meilleur vin en blanc ou en rouge. Lorsque ces principes seront bien constatés, lorsqu'ils seront

confirmés par l'expérience (il faut au moins dix ans), on pourra alors faire un Traité d'œnologie ; jusqu'à cette époque , on se battra les flancs pour dire de belles choses , on promettra beaucoup ; bien fou qui se fierà à ces promesses. L'édifice est élevé sur le sable , & sa chute est prochaine.

Les détails dans lesquels je viens d'entrer , sont , sans doute , ceux auxquels M. *Maupin* s'est livré depuis dix ans qu'il travaille sur cette branche d'agriculture ; j'aime à croire , pour le bien public , que son Ouvrage répondra à nos vues. Plus on étudie cette partie , mieux on en sent l'importance ; & je ne crains pas d'avancer que ce que j'ai écrit sur la vigne & sur le vin , doit être mis dans la même classe que les autres Ouvrages de ce genre , ou pour trancher le mot , nous sommes encore à l'alphabet de la science. Tel est l'aveu que je fis en 1772 , quand on imprima mon travail sur les vins de Provence. J'annonçai alors que j'avois commencé cette pénible entreprise lorsque je demourois en Provence ; & depuis mon séjour à Paris , j'ai prié , pressé , sollicité , pour qu'on me prète seulement du terrain pour continuer mes expériences : on a applaudi à mes vues ; on a fait plus , on a beaucoup promis , & je suis encore à attendre l'effet de ces promesses. Comme il y a apparence qu'elles ne s'exécuteront pas mieux dans la suite , je me fais un vrai plaisir d'indiquer la route que j'aurois suivie , afin de mettre sur la voie le Citoyen généreux , qui aura assez de zèle & de connoissances pour se livrer entièrement à ce genre de travail.

Mémoires de Physique sur l'art de fabriquer le Fer , d'en fondre & forger des Canons d'Artillerie ; sur l'Histoire Naturelle , sur divers sujets particuliers de Physique & d'Economie , avec une Table analytique des matières en forme de Dictionnaire , pour servir à l'intelligence des termes Techniques: Ouvrage orné de treize planches en taille-douce , par M. *Grignon* , Maître de Forges , Correspondant de l'Académie Royale des Sciences & de celle des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris , Associé de celle des Sciences , Arts & Belles-Lettres de Châlons , 1 vol. in-4°. A Paris , chez *Delalain* , rue & à côté de l'ancienne Comédie-Françoise. L'Académie des Sciences a accepté la dédicace , & a permis , en approuvant cet Ouvrage , qu'il fût imprimé sous son privilège.

Mémoires de l'Académie de Dijon , tome second , in-8°. A Dijon , chez *Cauffé* ; & à Paris , chez le *Jay* , Libraire , rue Saint-Jacques. Nous nous occuperons par la suite de cet excellent Recueil , & de celui de M. *Grignon*. L'homme sensible est pénétré d'admiration , lorsqu'il lit les preuves du zèle patriotique que quelques Citoyens ont mis pour l'établissement de cette Académie , des dépenses & des

fondations bien entendues , qui en assurent la durée. Cet établissement fait l'éloge de ces vrais Patriotes ; & les travaux des Académiciens , celui de leur esprit & de leurs talens : à peine ce Lycée commence à exister , qu'il possède un Bâtiment qui répond à sa gloire ; qu'il renferme un Jardin de Botanique , où l'on donne des Leçons publiques , des Cours réglés ; un Laboratoire Chymique , un Médaillier , une Bibliothèque nombreuse , & sur-tout un Cabinet d'Histoire naturelle , recommandable sur-tout par celle de la Bourgogne. Il seroit à désirer que chaque Académie s'occupât essentiellement de l'Histoire de sa Province , & même c'est le seul moyen pour parvenir à connoître les richesses du Royaume , en Histoire Naturelle.

Instruções & Avis aux Habitans des Provinces méridionales de la France , sur la Maladie putride & pestilentielle qui détruit le Bétail , publiées par ordre du Roi , in-4°. de 128 pages. A l'Imprimerie Royale.

Seconde Lettre d'un Médecin de Montpellier à un Magistrat , contenant la Bibliothèque des Auteurs Vétérinaires , 1 vol. in-8°. de 117 pages. A Montpellier.

*Remède éprouvé pour guérir radicalement le Cancer occulte , manifeste & ulcéré ; par Messire G. R. le Febvre de St-Ild*** , in-8°. de 16 pages. A Paris , chez Lambert , rue de la Harpe. La base de ce Remède est l'arsenic.*

De Fenomeni della circolazione osservata nel giro universale de vasi ; de Fenomeni della circolazione Languente ; de moti del sangue indipendenti dell'azione del cuore ; e del pulsar delle arterie. Dissertazioni quattro dell' Abbate Spallanzani , Regio Professore di Storia naturale nell' Università di Pavia , 1 vol. in-8°. de 343 pages. A Modène , chez la Société Typographique.

Recherches sur les Remèdes capables de dissoudre la Pierre & la Gravelle , traduites de l'Anglois par M. Guilbert , 1 vol. in-8°. de 192 pages. A Paris , chez Pierres , rue Saint-Jacques. Prix ; 3 liv. br.

Expériences & Observations sur différentes espèces d'Air , traduites de l'Anglois de M. J. Priestley , Docteur en Droit , Membre de la Société Royale de Londres ; par M. Gibelin , Docteur en Médecine de Paris , & Membre de la Société Médicale de Londres , 1 vol. in-12. de 434 pages , avec figures. La traduction de cet Ouvrage a été revue par M. Priestley. On est donc bien assuré que le Traducteur a rendu parfaitement le sens de l'Auteur , objet essentiel ; sur-tout pour un Ouvrage qui n'est qu'un tissu & un enchaînement d'expériences. Nos Lecteurs peuvent juger de l'importance des découvertes du

célèbre

célèbre M. Prieſtley, par les extraits de celles que nous avons publiées dans ce Recueil.

Caroli à Linné, Ordinis Reg. Stellæ Polaris Equitis, &c. *Systema vegetabilium secundum classes, ordines, genera, species cum characteribus & differentiis. Editio decima-tertia, accessionibus & emendationibus novissimis adornata*, à Joanne-Andrea Murray, D. M. & Botan. in-8°. broché, 10 liv.

Tobias Mayeri in Universitate Litter. Gottingensi quondam Professoris ac Societ. Reg. Sodalis, *Astronomi celeberrimi Opera inedita, vol. 1. Commentationes Societati Regiæ Scientiarum oblatas, quæ integræ supersunt, cum tabula selenographicâ complectens; edidit & observationum appendicem adjecit Georgius-Christophorus Lichtenberg, Professor Phil. & Soc. Reg. Sodalis. 1775, vol. in-4°. cum figuris, broché en carton, 12 liv.*

Novi Commentarii Societatis Regiæ Scientiarum Gottingensis, 1769 à 1773, 4 volumes in-4°. cum figuris, broché en carton, 60 livres. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

L'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse, avoit demandé, pour le prix de cette année, d'assigner les loix du retardement qu'éprouvent les fluides dans les tuyaux fermés, sur-tout pour les cas où ces tuyaux font des contours & des angles. Comme aucun des Mémoires qui lui ont été adressés, ne lui a paru digne d'être couronné, elle propose de nouveau le même sujet pour l'année 1777. Les Ouvrages doivent être remis, francs de port, avant le premier Février 1777, à M. l'Abbé de Rey, Secrétaire perpétuel de cette Académie.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Besançon, propose, pour le 24 Août 1775, un Mémoire sur cette question : Est-il possible d'établir des Moulins-à-vent ou à bateaux dans les environs de Besançon ? & quelle seroit la meilleure forme à leur donner, eu égard à l'impétuosité des vents, & à la lenteur de la rivière ? Les Auteurs doivent combiner l'utilité & la dépense de ces Moulins avec les avantages & les inconvénients de ceux dont on se sert actuellement. Le prix consiste en une médaille d'or, de la valeur de 200 livres.

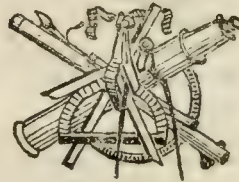
L'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, annonce qu'un Citoyen, zélé pour le bien public, a destiné une somme de 500 livres à un Ouvrage qui indiquera la meilleure manière de tirer parti des landes de Bordeaux, quant à la culture & à la population. L'Académie propose ce sujet intéressant pour l'année 1776.

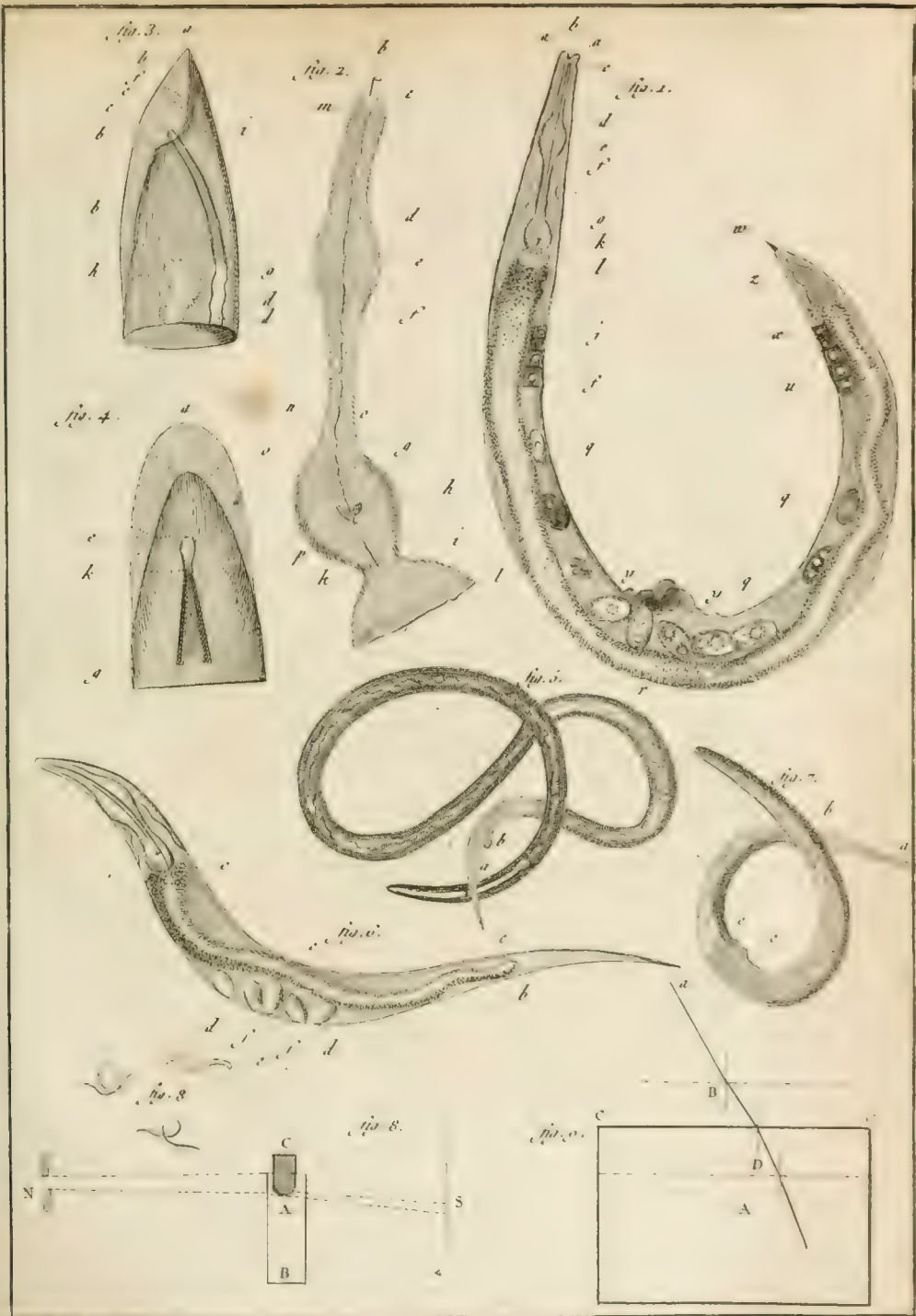
L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Besançon, pro-

pose, pour le sujet de 1777 : Quelles sont les Causes & les caractères d'une maladie qui commence à attaquer plusieurs Vignobles de Franche-Comté ? les moyens de la prévenir ou de la guérir ? On s'aperçoit dans la Province, depuis quelques années seulement, du dépérissement de certaines vignes qui produisoient beaucoup auparavant. Les feuilles frisées & racornies, la petitesse du raisin, la noirceur du bois dans l'intérieur, la difficulté de provigner de nouveaux ceps dans la place où les anciens ont péri, annoncent que c'est l'instant de prévenir une espèce d'épidémie.

L'Académie Impériale & Royale des Sciences & Belles-Lettres de Bruxelles, propose, pour le sujet d'un des prix qu'elle doit distribuer en 1775, la question : Quels sont les moyens de perfectionner la laine des moutons de la Flandre ? Ce prix consiste en une médaille d'or du poids de vingt-cinq ducats. Les Auteurs peuvent écrire leur Mémoire en François, en Latin ou en Flamand ; & leurs Ouvrages seront adressés, francs de port, à M. Girard, Secrétaire perpétuel de l'Académie, ayant soin de les faire copier lisiblement, & d'y joindre une Devise inscrite sur le billet cacheté, qui doit renfermer leurs noms & leurs demeures.

L'Académie d'Udine, Capitale du Frioul, Province des Etats de Venise, propose, pour 1775, cette question : Quelle est la meilleure manière de gouverner les terres pour les rendre plus propres à recevoir les bienfaits des pluies ? N'y a-t-il pas des préparations qui peuvent empêcher qu'elles ne nuisent, lorsqu'elles sont trop abondantes ? Le prix consiste en une médaille d'or de la valeur de douze sequins. Les Mémoires pourront être écrits en Latin ou en François ; ils doivent être remis au Secrétaire de l'Académie, avant le mois de Juillet prochain.







OBSERVATIONS

SUR

LA PHYSIQUE,

SUR L'HISTOIRE NATURELLE

ET SUR LES ARTS,

AVEC DES PLANCHES EN TAILLE-DOUCE;

DÉDIÉES

A MONSIEUR LE COMTE D'ARTOIS,

Par M. l'Abbé ROZIER, Chevalier de l'Eglise de Lyon, de l'Académie Royale des Sciences, Beaux-Arts & Belles-Lettres de Lyon, de Villefranche, de Dijon, de Marseille, de la Société Impériale de Physique & de Botanique de Florence; Correspondant de la Société des Arts de Londres, &c. ancien Directeur de l'Ecole Royale de Médecine-Vétérinaire de Lyon.

TOME CINQUIÈME.

AVRIL 1775.



A PARIS,

Chez RUAULT, Libraire, rue de la Harpe.


M. DCC. LXXV.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

TABLE DES ARTICLES

Contenus dans cette quatrième Partie.

O BSERVATIONS Agronomiques sur les Haies.	page 297
Observation sur la chaleur causée par le frottement ; par M. d'Arracq,	305
Lettre du Père Berthier, de l'Oratoire, à l'Auteur de ce Recueil, <i>ibid.</i>	
Jugement des Physiciens impartiaux & sans passion, sur dix-sept Expériences faites durant deux ans & demi par divers Physiciens dans des lieux différemment élevés, avec différens poids différemment élevés l'un sur l'autre, qui prouvent un excès de pesanteur des corps supérieurs sur les inférieurs,	306
Mémoire dans lequel on indique les causes qui peuvent changer accidentellement les effets apparens de la pesanteur des corps à des hauteurs inégales,	314
Premier Mémoire sur les Abeilles, où l'on rend compte d'une nouvelle découverte fort singulière, qui a été faite en Lusace sur ces Mouches ; par M. Bonnet, de diverses Académies,	327
Observations sur les Marais, ou Faisans de la Guianne, par M. Sonnini de Manoncour, Officier de Marine, Ingénieur du Roi dans la Guianne Française, & Correspondant du Cabinet du Roi,	345
Observation de M. l'Abbé Dicuquemare, Professeur de Physique & d'Histoire Naturelle, de plusieurs Académies Royales des Sciences, des Belles-Lettres & des Arts, &c. sur les Anémone's de mer,	350
Lettre de M. Monnet, Breveté du Roi pour la visite des Mines de France, des Académies des Sciences de Stockholm, de Turin, de Rouen, & de la Société Littéraire d'Auvergne, adressée à M. Spielman, Professeur en Chymie de l'Université de Strasbourg, &c.	353
Lettre du Père Cotte, de l'Oratoire, Curé de Montmorency, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, & de la Société d'Agriculture de Laon, sur une monstruosité végétale & sur une Observation électrique,	356
Mémoire sur une Carte minéralogique détaillée de la France ; par M. Guettard, de l'Académie Royale des Sciences,	357
Observations de M. Baumé, sur un Mémoire de M. Cadet inséré dans ce Journal, pour le mois de Décembre 1774, page 486, sous le titre : Méthode pour faire l'Ether vitriolique en plus grande abondance, plus facilement, &c.	366
Nouvelles Expériences électriques ; par M. Comus,	372
Extrait de plusieurs Lettres de M. Pasquier, Curé de Torey en Bourgogne, sur le Goëland, adressées à l'Auteur de ce Recueil ; par M. Courtepée, Préfet du Collège de Dijon,	375
Nouvelles Littéraires,	376



OBSERVATIONS AGRONOMIQUES

Sur les Haies.

L'AGRICULTURE présente le spectacle le plus riche : la scène y change à chaque instant ; & même la monotone progression d'un arbre, des moissons, &c. offre des charmes toujours nouveaux. Le grand livre de la nature est ouvert à tous les hommes ; beaucoup ont des yeux & n'y voient rien ; quelques-uns commencent à en épeller les lettres, & peu savent y lire, parce que cette lecture si simple en apparence, exige des connoissances préliminaires, un œil accoutumé à voir, un goût particulier pour l'observation, enfin un esprit propre à rapprocher & à comparer les objets. Loin de nous ces brillantes théories, ces spéculations imposantes, ces calculs exagérés : ce sont autant de ballons remplis de vent ; l'expérience paroît, & leur boursoufflure se dissipe. Les bons Agronomes de pratique ne sont pas à s'appercevoir des inepties compilées, imprimées & réimprimées. Depuis vingt ans, que de faiseurs de livres ; mais combien peu de vérités nouvelles ! Pour une découverte heureuse, au moins cent absurdités, cent exagérations, dont j'offre la preuve. D'après ce tableau malheureusement trop fidèle, d'après les abus multipliés, je ne demande donc pas que l'on s'en rapporte, ni sur ma parole, ni sur les expériences que je dis avoir faites ; je prie seulement qu'on suspende son jugement. Que les vrais Agriculteurs, & même ces critiques, qui du fond de leur cabinet croient prescrire des loix à la nature, exécutent en petit la manipulation que je vais leur proposer. Si, toutes circonstances d'ailleurs égales, ils ne réussissent pas, je passe condamnation, & consens qu'ils regardent mon travail comme des rêveries & des absurdités : ils me sauront gré au moins de ne leur avoir proposé qu'un essai bien peu dispendieux.

Le premier but de l'Agriculture est de retirer le plus qu'il est possible, en dépensant le moins possible en argent & en travail. Les haies que je propose, remplissent cet objet dans toute son étendue.

Il est bien démontré qu'un champ fermé par des murs, est plus avantageux qu'un champ ouvert. L'entreprise des murs n'appartient qu'à des gens aisés, dont l'idée étroite de la possession exclusive, fait de leur parc une prison : au contraire, la haie plus humble, moins égoïste en apparence, & aussi sûre que le mur, donne du bois à celui qui la taille & trompe agréablement la vue du propriétaire, en lui décou-

vrant bien au-delà de ses possessions. Il n'y a aucune proportion entre les capitaux pour la construction & l'entretien d'un mur, avec ceux qu'exigent la plantation & les soins d'une haie. Il y a autant de terrain perdu pour l'un comme pour l'autre; le parti le plus économique qui produit le même, doit donc être préféré; il est donc avantageux d'avoir des haies, & même M. Duhamel, dans son *Traité de la culture des terres*, tom. 1, chap. 10, dit formellement, qu'une haie vive située entre deux terres labourées, qui n'aura qu'un pied d'épaisseur par le bas, & 18 pieds de longueur, donnera autant de bois qu'un taillis de même bois qui auroit 18 pieds en quarré. Voyez encore le *Traité des Semis & Plantations*, p. 383, où il est fait mention d'une expérience qui confirme cette assertion. Or, si de simples haies ont un mérite reconnu, celles qui seront plantées en arbres fruitiers, réuniront tous les avantages qu'on peut désirer: enfin, elles seront utiles, agréables & économiques.

Pour mettre de l'ordre dans les idées, commençons par donner les détails de l'opération; voyons ensuite si elle est conforme aux loix de la végétation; si des exemples connus, fournis par d'autres arbres & arbustes, sont en faveur de cette opération; enfin quelle est la somme des avantages qu'on peut en retirer.

Plantez à cinq pieds l'un de l'autre, & même à six pieds, dans un bon terrain, des pommiers ou des poiriers, ou des pruniers (je n'ai point fait d'essais sur d'autres arbres), mais ne mélangez pas les fruits, & qu'un côté de la haie soit d'une seule espèce. Il est clair que tout arbre rabougri dans la pépinière, foible, languissant ou endommagé, doit être rejeté. Après l'avoir planté à la manière accoutumée, coupez sa tige à 18 pouces au-dessus de terre, fig. 1, pl. 1; sur cette longueur de 18 pouces, il s'y formera 4, 6 ou 8 bourgeons, qui s'ouvriront pour donner des feuilles & pour donner des branches. Lorsque les bourgeons auront poussé, & lorsqu'ils seront assurés, supprimez ceux de la partie supérieure AA; à la fin de Juin supprimez les inférieurs BB, qu'on n'a conservés que dans la crainte de quelque accident; il ne restera plus sur ce tronc que ceux CC, qui se fortifieront pendant le reste de l'été & de l'automne, & ils formeront de bonnes branches. A la fin de l'hiver suivant, retranchez en D la partie supérieure de l'arbre; alors il n'aura plus que les deux branches venues des bourgeons CC. Si ces branches sont foibles, coupez les extrémités, & ne laissez de chaque côté qu'un bon œil ou bourgeon sur chacune; si au contraire elles sont fortes, proportionnées, bien nourries, laissez deux bourgeons: il est certain que dans cette seconde année ils donneront chacun une bonne branche, & votre arbre se présentera comme dans la figure 2. Je réponds que suivant la qualité du terrain, ces bran-

ches auront sûrement trois pieds & demi ou quatre pieds de longueur. Voilà deux années écoulées & employées à préparer l'arbre pour disposer ses branches en haie : c'est à la troisième que commence réellement le travail.

Suivant le climat & la saison, c'est-à-dire, lorsque la sève commence à monter des racines aux bourgeons, prenez les branches AA de la figure 2 ; faites-leur perdre doucement & peu-à-peu leur position verticale ou perpendiculaire, & le plus qu'il sera possible, donnez-leur en une horizontale comme dans la figure 3. Réunissez leurs extrémités ; marquez avec un instrument tranchant sur leur écorce, l'espace qu'elles doivent occuper dans le point de leur réunion ; enlevez avec cet instrument sur chacune d'elles, & dans une égale proportion, un tiers de leur diamètre, du côté qui doit correspondre au même côté de l'autre branche ; faites que ces deux entailles se touchent exactement & se réunissent dans tous leurs points lorsque vous les croiserez : alors prenez de la mousse, de la filasse, ou telle autre substance semblable ; enveloppez ces deux branches dans leur point commun, & avec un osier, ferrez assez fortement la mousse pour que cette mousse & cette ligature subsistent pendant le reste de l'année sans se déranger : passé ce tems, l'une & l'autre deviennent inutiles.

Cette greffe par approche une fois exécutée, fichez un échalas en terre E, fig. 3 ; & sans faire perdre aux deux branches leur direction presque horizontale, assujettissez-les avec un nouvel osier contre l'échallas : il ne reste plus qu'à raccourcir les deux branches en FF, & à ne leur laisser qu'un œil ou deux au-dessus du point de leur réunion. Leur force doit décider le nombre de ces bourgeons. Si la vigueur de l'arbre vous a permis de laisser deux branches de chaque côté, vous ajusterez les supérieures comme les inférieures ; ce qui donnera des greffes naturelles & par approche. Tout autour de la réunion de ces greffes, il se formera pendant l'été & pendant l'automne, des protubérances, des nodus ; l'écorce de l'une s'identifiera avec celle de l'autre ; le liber, l'aubier, le bois, s'uniront avec tant d'intensité, que l'année suivante ces branches, tourmentées par les vents ou par toute autre chose, se rompent plutôt par-tout ailleurs que dans la gresse.

Il faut observer que si on ferroit trop fort l'osier contre les points de réunion, les branches venant à grossir pendant le cours de l'année, l'osier imprimeroit des sillons dans leur substance qui nuiroient jusqu'à un certain point à l'ascension de la sève, vers le bourgeon supérieur pendant le jour, & à la descente de cette même sève des branches aux racines pendant la nuit. Cependant, si l'on voyoit que la branche, venue du bourgeon C de la troisième figure, fût encore en-

portée par la sève, qu'elle pousse trop vigoureusement aux dépens des autres bourgeons antérieurs de la même branche, on pourra fermer la ligature : la sève se portera alors moins rapidement vers l'extrémité, & fortifiera les branches inférieures qui, dans la figure 3, ne sont désignées que par les bourgeons GGG; ces branches inférieures doivent être ménagées avec soin. Si elles sont trop multipliées, on en supprimera quelques-unes, & on laissera croître les autres jusqu'à ce qu'elles puissent être mariées avec les branches voisines, comme il est représenté dans la figure 4. On peut, pour plus grande sûreté, donner pour cette fois seulement, des tuteurs ou échafas à ces nouvelles & secondes greffes, parce que dans la suite & l'arbre & ses rameaux seront assez forts pour se soutenir par eux-mêmes. Il suit naturellement de ce que nous venons de dire, que l'on doit saisir toutes les occasions de réunir deux branches par approche, en les éloignant autant que l'on pourra de la direction perpendiculaire; nous en détaillerons ensuite les motifs. Enfin le grand point & la perfection de ces haies, consiste à faire acquérir à toutes les branches la forme d'un losange; alors chaque portion du losange sera garnie de bois à fruit & de brindilles qui donneront du fruit l'année suivante.

Examinons actuellement si cette opération est conforme aux loix de la végétation. Les bornes de ce mémoire ne permettent pas d'établir ici la théorie des greffes; ce seroit une répétition de ce qui a déjà été dit, & nous renvoyons nos Lecteurs à la lecture de cet article dans l'excellent Ouvrage de M. Duhamel, intitulé: *Physique des Arbres*; ainsi revenons à nos haies formées & entrelacées au moyen des greffes par approche.

L'expérience a démontré que deux arbres du même genre, ou du moins de genres à-peu-près analogues, plantés l'un près de l'autre, peuvent être greffés par approche. Il suffit de les écorcer tous deux dans la longueur des parties qui doivent être rapprochées, & de les assujettir ensuite par des liens jusqu'à ce que leur adhésion & leur incorporation soient entièrement établies. (*Voyez fig. 5*).

Supposons encore un gros arbre placé près d'un plus jeune; si on veut greffer celui-ci sur son voisin, le gros arbre est scié dans l'endroit jugé convenable pour l'implantation, & quand on a creusé sur lui une cavité assez profonde pour recevoir la moitié franche de la tige du jeune arbre (après avoir enlevé dans cette partie l'écorce de celui-ci pour faire joindre bois contre bois), les deux arbres ne forment plus qu'un même individu. (*Voyez fig. 6*). La Nature, sans cesse féconde dans ses moyens, présente une nouvelle ressource pour les greffes par approche, toujours dans la supposition de deux arbres
voisins.

voisins. Coupez celui qui vous plaira à la hauteur où doit s'exécuter la réunion; taillez cet arbre en forme de coin, ou en bec-de-fiûte: insinuez cette partie amincie dans l'entaille que vous aurez faite à l'autre; liez convenablement, & la reprise est assurée. (*Voyez fig. 7.*) Ces opérations simples & immanquables, si elles sont bien faites, prouvent jusqu'à quel point on peut identifier deux arbres, pour qu'ils ne fassent qu'un seul & même individu, indépendamment du pied de l'un ou de l'autre. Ce fait est si authentiquement constaté, que si après un an ou deux, vous retranchez en A un des deux pieds des figures 5, 6 & 7, le pied restant suffira pour la végétation de l'arbre, & il ne s'appercvra pas de cette séparation dans les années suivantes.

Que conclure de ces expériences mille fois répétées & connues des plus minces Jardiniers? sinon, que puisque la nature est si active dans la réunion des arbres, dont les pieds sont différens & éloignés, elle le fera bien davantage par la reprise des greffes par approche, qui s'exécutent sur le même pied. Ici, tous les vaisseaux sont analogues; une partie de la branche, & c'est la plus forte, n'est point altérée; les tubes capillaires ont le même jeu, la même action; la sève monte & descend avec la même force; bien plus, la greffe de ces branches est faite dans le moment le plus favorable, & tout concourt à leur réussite. Voilà, je pense, une démonstration complète: mais poursuivons.

Un cep de vigne a porté à la fois quatre sortes de raisins différens (1), parce qu'on avoit réuni quatre sarments pelés du côté qu'ils devoient se joindre, & parce que dans la suite ils n'ont plus fait qu'un seul & même cep. On voit tous les jours dans les forêts, des arbres s'identifier naturellement l'un dans l'autre. Dans plusieurs endroits, la coutume est établie d'entre-tailler les haies d'aube-pin de la manière que je viens de décrire pour les pommiers, poiriers, pruniers, &c. En Allemagne, on dispose ainsi les haies de charnilles & les allées de verdure des jardins; j'ai vu, près de Valence en Dauphiné, des espèces de portiques formés par des osiers, & pratiqués sur les bords d'un ruisseau: leurs sommités cintrées étoient réunies par des entailles. Si on cherche à appuyer cette pratique par le témoignage des Auteurs, en voici un bien remarquable. Evelyn (*Forest Trée*, page 114), en parlant des haies d'Ecoiffe, formées avec l'aube-

(1) Journal Economique, 1761, pag. 205. Il est fâcheux que cet Ouvrage périodique ait été supprimé. Très-bien fait pendant un tems, il offroit d'excellens Mémoires & des Observations intéressantes; enfin c'est un bon Recueil, où plusieurs personnes puissent aujourd'hui sans en prévenir.

pin, & greffées par approche, dit qu'elles sont si fourrées, si ferrées, qu'elles renferment des lapins aussi sûrement que des enceintes de planches. Or, si des farmens, si le charme, l'aube-pin, l'osier, le frêne, & tant d'autres arbres que je pourrois citer, sont susceptibles de recevoir la greffe par approche, à plus forte raison le pommier, le poirier, &c., qui se pretent facilement à toutes sortes de greffes. De la théorie, passons à des observations de pratique, d'où dépend la réussite de nos haies.

Supposons une longueur quelconque destinée à une haie. 1°. Cet espace ne sera rempli qu'avec des arbres d'une même espèce, par exemple de *calville*, de *rénette*, si on veut des pommiers, ou de toute autre espèce qu'on désirera. 2°. Tous ces arbres seront entièrement ou greffés sur franc, ou sur coignassier; ou sur paradis. Les arbres greffés sur paradis sont foibles, donnent peu de bois & beaucoup de fruit; ceux sur coignassier donnent plus de bois que les premiers; ceux sur franc en donnent bien davantage, & sont plus long-tems à charger à fruit. Ces trois sortes d'arbres ont des pousses inégales en force & en longueur: il résultera donc de cette différence d'activité, que les branches, par exemple, du franc, greffées sur paradis, poussant avec trop de force, absorberont peu-à-peu la substance de celles de paradis, & par conséquent les ruineront & les détruiront dans peu. Ce que je dis du franc & du paradis, doit s'appliquer également au coignassier; ce que je dis du genre du pied de l'arbre, doit s'entendre également de l'espèce du fruit: prenons un exemple; le poirier rouffelet, le poirier bûrré blanc ou doyenné, donnent peu de bois; la vilgouleuse au contraire en fournit davantage: ainsi dans une haie formée avec ces arbres, le dernier viendra à bout de ruiner les premiers: il y a plus; un même pied d'arbre greffé de plusieurs fruits différens, par exemple, le citronnier sur l'oranger, les branches vigoureuses du citronnier occuperont bientôt les trois quarts de la tête de l'arbre, & ombrageront celles du tardif oranger, qui seront reléguées dans un petit coin. Que doit-on donc attendre de deux pieds différens, dont la végétation de l'un sera comme 10, tandis que celle de l'autre sera comme 4 ou 5? celui-ci suivra la loi du plus fort qui l'emporte toujours sur le plus foible. Je conseille donc, & l'expérience m'a prouvé, qu'on ne doit planter que des arbres greffés sur franc, & de la même espèce; c'est au propriétaire à choisir celle qu'il aimera le mieux, & sur-tout à préférer les fruits d'hiver, qui se vendent toujours plus chèrement que les fruits d'été. Il est encore très-à-propos d'observer que la greffe par approche, & multipliée comme je l'indique, met beaucoup plutôt à fruit les arbres sur franc, que par toute autre méthode, & que ces arbres subsistent beaucoup plus long-tems que les autres.

Ces haies sont peu dispendieuses ; des femmes & des enfans peuvent donner les soins qu'elles exigent : c'est plutôt un ouvrage de patience que pénible. Le travail pour une haie d'aubépine, est auili considérable pendant les premières années, que pour celles à fruit, c'est-à-dire, que le pied de l'une & de l'autre doit être labouré, & ce seroit encore mieux, si on lui donnoit une façon à la bêche sur quarante à cinquante pouces de largeur de chaque côté. Toute haie qui se trouvera dans un terrain travaillé habituellement, n'exige pas ce labour. Une haie en buisson donne du bois à brûler lors de la tonte où de la recoupe ; celle à fruit en donne pareillement & en aussi grande quantité, sans compter qu'on peut à la fin de l'automne, en rassembler les feuilles pour les litières des bestiaux. Une haie en buisson ne produit aucun fruit, & celle que je propose, outre l'avantage de clore exactement, assure une récolte abondante. Tant qu'un arbre à fruit s'emporte, il ne donne que du bois & en quantité, & un arbre se charge en bois, parce que les canaux de la sève sont droits : mais recourbez ce bois, donnez-lui une direction horisontale, il ne s'emportera plus, & la partie de la sève qu'il consommoit inutilement en bois, il la consommera en fruit. Je renvoie à l'expérience, afin de ne pas faire ici une nouvelle dissertation pour prouver ce que je dis. Le fruit paroît rarement sur le bois de l'année précédente ; ce bois est en vigueur à la seconde, & dans mes haies, tout est vieux & bon bois, & chaque losange sera chargé de boutons à fruits pour l'année présente, & de brindilles ou petites branches à fruits, pour l'année suivante. Au sommet de ces haies, vous aurez de jeunes pousses que vous êtes le maître d'abattre pour baisser votre haie : mais elles ne s'emporteront pas, parce qu'elles ne partiront plus d'un pied-droit.

Chacun connoît le bon effet de la greffe d'un sauvageon sur un sauvageon, & combien, par cette opération, elle modifie les suc, les prépare, les digère, les atténue & les perfectionne. Dans les haies fruitières, tout s'y exécute de même ; le fruit y acquiert une délicatesse extrême ; il y est moins gros, il est vrai, que sur les arbres ordinaires, parce que souvent il y a presque autant de fruits que de feuilles. Mais il ne s'agit pas ici de ces fruits recherchés par leur grosseur pour la table des Seigneurs ; il s'agit de la quantité qui fait récolte, & qui l'emporte toujours pour la valeur numérique sur quelques beaux fruits qui ne peuvent être vendus chèrement que dans de grandes Villes. Il y a plus ; de semblables haies plantées en pommiers sauvages, donnent des fruits qui perdent peu-à-peu l'âpreté detestable qui les caractérise. Je ne dis pas pour cela que ces fruits acquièrent la délicatesse des pommes de rénettes ; je dis seulement que dans le besoin, on pour-

roit les manger sans répugnance. Or, si l'effet de la greffe réitérée est si frappant sur le fruit du pommier sauvage, quelle finesse, quelle bonté ne doit pas acquérir le fruit d'un arbre greffé dix ou vingt fois sur lui-même, lorsque la première greffe aura été choisie sur une bonne espèce !

On objectera peut-être que ces bons fruits, ainsi exposés aux regards publics, attireront les voleurs, les passans ; eh bien, plantez des pommiers à cidre. Les vignes aux portes de Paris, sont-elles fermées par des murs, par des haies ? Il est même défendu d'en élever, d'en planter dans toute l'étendue des Capitaineries : cependant, on y fait du vin ; le passant respecte le raisin, & le voleur ne dérobe pas le fruit des pruniers qui sont en plein champ. Supposons même que quelques pommes fussent enlevées, il en restera toujours assez, & ce passant avide ne pourra toucher aux fruits qui ne seront pas sous sa main, ou qui seront en dedans de la haie. L'idée de jouissance exclusive nous fera bientôt envier aux oiseaux, jusqu'aux baies de sureau & d'aube-pin que ces arbres produisent dans nos buissons.

Pendant les trois ou quatre premières années, ces haies seront taillées avec la serpette, & lorsque toute la masse aura acquis une certaine consistance, le volant employé pour la tonte des charmilles, suppléera la serpette, & diminuera considérablement l'ouvrage. C'est à celui qui maniera cet instrument, à donner l'épaisseur nécessaire à la haie. Le fruit ne pousse ordinairement que sur les branches extérieures ; s'il en survient dans l'intérieur, il ne prospère pas : trop d'épaisseur dans une haie est donc inutile.

Heureux celui qui peut se livrer tout entier aux travaux de la campagne ! j'envie son bonheur, je l'ai goûté, & j'en fens bien mieux le prix depuis que je ne suis plus à portée d'en jouir. J'ignore si les détails dans lesquels je viens d'entrer, ont déjà été présentés. Si quelqu'un réclame la primauté, je la lui cède avec plaisir, & je lui aurai une obligation réelle s'il a la bonté de me communiquer ses expériences.



OBSERVATION

Sur la Chaleur causée par le frottement;

Par M. D'ARRACQ.

J E tenois d'une main, près du feu, un papier assez éloigné pour que la chaleur fût très-supportable; & avec un doigt de l'autre main, je frottois légèrement le papier comme si j'eusse voulu simplement le chatouiller: au bout de deux secondes environ, j'ai senti au doigt chatouillant une chaleur si vive, que j'ai été forcé de cesser le frottement. En frottant plus fort, la douleur se fait sentir bien plutôt.

LETTRE

Du Père BERTHIER, de l'Oratoire, à l'Auteur de ce Recueil.

12 Mars 1775.

M ONSIEUR, j'appris avec plaisir, par M. Rome, vos dispositions sur ma réponse, & la voie qu'elles m'ouvrieroient pour la rendre publique sans vous offenser: je la lui aurois remise sur le champ, si j'en avois été le maître dans le moment. Je la demandai hier à celui à qui je l'avois remise, en lui représentant les raisons pour lesquelles elle feroit mieux dans votre Journal que dans tout autre. MM. Meslier & Mégalhaens, par ce qu'ils me dirent d'après vous, ne firent que me confirmer dans ma pensée. La voilà, Monsieur; coupez, tranchez, taillez, ôtez tout ce qui pourroit vous choquer. Plus mon procédé sera honnête (1), plus il me fera d'honneur.

Je suis, &c.

(1) Un procédé honnête ne peut être compensé que par un autre procédé honnête; aussi nous n'ajouterons ni ne retrancherons pas un seul mot du Mémoire annoncé par cette Lettre. Pour mieux sentir la force des raisonnemens du Père Berthier, nous invitons les Lecteurs à relire nos Observations sur ce sujet, page 456 du Cahier de Décembre 1774.

J U G E M E N T

DES PHYSIENS IMPARTIAUX ET SANS PASSION;

SUR dix-sept Expériences faites durant deux ans & demi par divers Physiciens dans des lieux différemment élevés, avec différens poids différemment élevés l'un sur l'autre, qui prouvent un excès de pesanteur des corps supérieurs sur les inférieurs... Causes qui font varier, ou même manquer tout-à-fait la quantité d'excès du poids supérieur.

I. **L**ES premières expériences ont été faites avec des poids d'abord de quinze, ensuite de vingt, de trente, trente-cinq, &c. jusqu'à cinquante livres, à Paris, à la voûte de l'Oratoire, haute d'environ soixante-quatorze pieds. Nous répétons en deux mots la manière de procéder en faveur de ceux qui ne sont pas au fait. On a mis en équilibre dans les plats d'une balance, d'un côté un poids d'abord de quinze, ensuite de vingt, de trente, &c. enfin de cinquante livres, & de l'autre un pareil poids, y compris une corde qui étoit attachée sous son plat, & pendoit jusque près de la terre: les deux plats étant en équilibre, on a descendu le poids attaché à la corde; alors, le poids resté en haut a fait pancher la balance, & il a fallu, dans l'expérience avec cinquante livres, deux onces trois gros pour établir l'équilibre entre les deux plats. On a répondu à ceux qui ont attribué cet excès de pesanteur du poids supérieur sur l'inférieur, à l'excès de densité de l'air inférieur; 1°. Que cet excès, quand même il seroit certain, ne pouvoit alléger le poids inférieur de deux onces trois gros; 2°. Que M. du Luc ayant monté un baromètre sur une haute montagne, a trouvé que le mercure descendoit d'une ligne à toutes les treize toises en haut comme en bas, ce qui prouve que l'air est également dense à toutes les hauteurs, & qui doit venir de ce que l'air de notre atmosphère étant d'autant plus chaud qu'il est plus bas, l'excès de chaleur de l'air inférieur empêche la compression & l'excès de densité que l'excès de charge s'efforce de lui donner.

Cette expérience ayant été assez répétée, on crut devoir la donner au public, le priant de la vérifier, étant très-facile à faire, en peu de tems, en tout tems & en tout lieu. Le Père Cotte de l'Oratoire, Correspondant de l'Académie, l'ayant répétée avec quelque différence dans le procédé, à Montmorency, plus haut de soixante toises que Paris, avec des poids différens de ceux de Paris, & différemment élevés l'un sur l'autre, en présence de plusieurs Physiciens de l'Oratoire, trouva un

excès dans le poids supérieur différent pour la quantité de celui de Paris, dont il avoit été témoin lui-même.

M. David, de Rouen, connu par bien des Ouvrages de Physique & de Médecine, répéta ensuite cette expérience par diverses fois avec différens poids, & trouva aussi un excès dans le poids supérieur toujours différent, pour la quantité des répétitions précédentes, & entre elles-mêmes.

M. Tillet, de l'Académie Royale des Sciences, Commissaire du Roi pour les essais & affinages de France, & qui doit s'entendre mieux que tout autre en poids & balances, ayant fait la même expérience avec des balances fines, de petits poids & une petite élévation du poids supérieur sur l'inférieur, trouva un petit excès du poids supérieur, & en avertit le Père Berthier, qui fit la même expérience avec le même résultat.

M. l'Abbé Rozier, Auteur du Journal très-estimable de Physique, a fait depuis peu une répétition de cette expérience, qui est la seizième des précédentes, & a trouvé, comme les autres, dans le poids supérieur un excès différent seulement pour la quantité.

Nous croyons devoir conclure de tant de répétitions de cette expérience faites par tant de personnes pendant deux ans & demi, que celle d'un habile Professeur de Caen (M. Adam) où il n'y a point eu d'excès dans le poids supérieur, a manqué par quelqu'une des causes que nous donnerons dans le second article de ce Mémoire.

Cette répétition tout-à-fait contraire aux seize précédentes, & à celle de M. l'Abbé Rozier, devoit rendre suspecte à ce Journaliste, une dix-septième qu'il a faite en suspendant ses poids, non à une corde comme les précédentes, mais à un fil de fer, & dans laquelle il a trouvé l'excès de pesanteur dans le poids inférieur; pour nous, un long usage nous avertit de la suspecter: il nous est arrivé de pareilles erreurs dans les différentes répétitions, dont nous avons découvert les causes que nous donnerons ci-après; mais voici de plus, une expérience que nous avons répétée plusieurs fois, qui nous autorise à penser ainsi.

Comme M. Tillet, de l'Académie des Sciences, Commissaire du Roi pour les essais & affinages du Royaume, si connu par sa sagacité dans des expériences pareilles & dans d'autres plus utiles, nous ayant appris qu'on s'apercevoit d'un petit excès de pesanteur dans le poids supérieur, même dans une chambre, sans grimper à Montmorency, nous avons tenté cette expérience avec un fil de fer dans une chambre, & nous avons trouvé encore un petit excès dans le poids supérieur: mais comme cet excès du poids supérieur avec les petits poids, & les petites balances est petit, nous croyons devoir attendre au beau tems pour

grimper à Montmorency, & faire l'expérience en grand. Nous avons tout lieu de douter que le fil de fer substitué à la corde, fasse un effet contraire à la corde; mais si cela est, nous protestons d'avance au public que nous ne le lui célerons pas. Nous mettons notre gloire à chercher à connoître & faire connoître la vérité, & non nos idées.

La raison vient à l'appui de l'expérience.

Tous les rayons de la terre pèsent sur leurs rayons antipodes (sans quoi, ils ne seroient pas une masse solide); & tous les corps qui composent chaque rayon, pèsent les uns sur les autres: or, plus les corps sont élevés, plus ils ont de force tangentielle & centrifuge; donc plus ils doivent avoir de force centripète ou de gravitation, sans quoi ils ne tomberoient pas les uns sur les autres dans le même rayon, mais les plus élevés s'écarteroient du rayon & du centre de la terre; donc, dans cette expérience, le poids qui étant au niveau de l'autre, pèse autant que lui, doit peser moins que lui quand il est plus bas.

II. Causes qui font varier ou même manquer l'excès du poids supérieur dans cette expérience.

1°. Nous avons remarqué dans les nombreuses répétitions que nous avons faites de cette expérience pendant deux ans & demi, que lorsque le poids inférieur se balançoit, ses oscillations augmentoient sa pesanteur par leurs secousses; cette cause pourroit bien avoir donné l'excès du poids inférieur dans l'expérience de M. l'Abbé Rozier (1), faite avec le fil de fer, & contraire à son expérience faite avec la corde, & aux seize autres faites aussi avec la corde par tant d'autres Physiciens. Cette même cause peut encore avoir fait manquer l'expérience de M. Adam, faite à Caen, avec une corde.

2°. Nous avons remarqué aussi que plus le lieu de l'expérience étoit élevé, plus l'excès du supérieur étoit grand; c'est ce que nous avons observé sur-tout dans cette expérience répétée à Montmorency. La raison vient encore ici à l'appui de l'expérience; plus le lieu de l'expérience est élevé, plus la force centrifuge est grande; plus la force centripète ou gravitation doit l'être aussi, sans quoi le poids supérieur ne tomberoit pas à-plomb dans le même rayon sur l'inférieur: plus par conséquent dans l'espace où se fait l'expérience, le poids supérieur doit avoir d'excès de

(1) Avec le fil de fer il n'y a point de balancemens, mais beaucoup avec la corde qui se tord & se détord sur elle-même.

pesanteur sur son inférieur ; il doit en avoir plus à Montmorency qu'à Paris, qu'à Rouen & à Caen.

3°. Plus les poids sont grands, plus, toute précaution gardée, l'excès du supérieur sur l'inférieur est grand : nous disons toute précaution gardée, car d'un autre côté, plus les poids sont grands, plus le frottement de l'axe de la balance est rude & diminue l'effort que fait le poids supérieur pour faire pancher la balance de son côté ; c'est ce qui pourroit avoir fait, dans la seconde expérience de M. David à Rouen, que les poids, quoique plus gros que dans la première, ont donné un moindre excès du supérieur que dans la seconde. L'expérience de Londres n'a donné aucun excès pour avoir été faite avec de trop petits poids.

Voilà quelques-unes des causes qui ont fait varier ou même manquer tout-à-fait la quantité d'excès du poids supérieur dans quelques-unes des répétitions que nous avons faites de notre expérience, & que nous avons corrigées dans les autres par un long usage. Ces mêmes causes, & d'autres que nous aurions pu voir, si nous avions été présents, ont fait varier sans doute cet excès dans les expériences des autres Physiciens ; & l'ont fait manquer tout-à-fait dans celle de M. Adam avec une corde, & dans celle de M. l'Abbé Rozier avec un fil de fer. Nous n'en resterons pas là, & d'autres répétitions mettront la chose dans un plus grand degré de certitude.

Conséquence de cette expérience.

Cette expérience, & la raison sur laquelle nous venons de voir qu'elle est appuyée, est contraire à l'attraction ; mais à l'attraction, non pas de Newton, & des grands Mathématiciens, MM. d'Alembert, Euler & tant d'autres, laquelle est hypothétique (Voy. Prin. Math. liv. I, Défi. 8, & Sect. XI du même liv. & Schol de la Pro. 49, même Sect) : mais elle est contraire à l'attraction physique, soit dépendante d'une loi d'un premier moteur, comme l'admettent plusieurs sages Physiciens, soit indépendante d'un premier moteur, comme l'a soutenu l'Auteur du système prétendu de la nature, qui conclut de-là qu'il n'y a point de Dieu.

La lune, au contraire des corps terrestres, gravite d'autant plus sur la terre qu'elle en est plus près, & elle ne tombe pas sur la terre comme ces corps. Or, ces deux grandes différences dans la gravitation ne peuvent venir de l'attraction, comme tout le monde en convient, & s'expliquent fort bien par un éther, cause de la pesanteur.

1°. Ce fluide emportant la lune autour de notre planète, tourne de plus en plus vite de la circonférence au centre, comme tous les tourbillons que nous avons sous les yeux.

2°. Il pousse donc la lune & les corps terrestres plus vite dans leur moitié inférieure, que dans la supérieure ; & comme ces corps ne peuvent pas prendre en même tems ces deux vitesses, & qu'ils en prennent nécessairement une seule moyenne, moindre conséquemment que celle de l'éther qui pousse leur moitié inférieure, ce fluide les dépasse, & par l'endroit où il trouve le moins de résistance, savoir par-dessus leur moitié supérieure où le fluide est moins vite & moins résistant.

3°. L'éther ne peut dépasser, soit la lune, soit les corps terrestres, sans pousser en haut l'éther, dans le canal duquel il entre, & en bas ces corps, ou autrement sans les faire graviter.

4°. Cette impulsion de l'éther ou gravitation, ne fait pas tomber la lune sur la terre, & fait tomber les corps terrestres ; elle ne fait pas tomber la lune parce que l'éther, augmentant en vitesse en raison simple inverse de ses distances du centre de la terre, la force tangentielle & centrifuge de la planète augmente en même raison que sa gravitation, & est en équilibre avec elle ; l'éther fait au contraire tomber les corps terrestres, parce que la vitesse du fluide est un peu retardée, & de plus en plus retardée de la circonférence au centre de la terre, par la terre dans les pores de laquelle il coule, & qui tourne de moins en moins vite de sa circonférence à son centre : de sorte que l'équilibre entre la gravitation & la force centrifuge qui est pour la lune, n'étant pas pour les corps terrestres, & la gravitation étant plus grande pour ceux-ci que la force centrifuge, ils tombent, & de plus en plus vite, & ils pèlent d'autant plus qu'ils sont plus élevés.

5°. L'éther, comme les tourbillons d'eau & de vent que nous avons sous les yeux, va de plus en plus vite de la circonférence au centre, tant aux pôles qu'à l'équateur ; il fait donc graviter & tomber au centre les corps terrestres, soit aux pôles, soit à l'équateur.

6°. La raison pour laquelle quelques Physiciens modernes rejettent ce fluide éthérien tourbillonnant, faisant tomber les corps terrestres, remplissant les espaces célestes, & emportant les planètes, cette raison, savoir que les vitesses de ce fluide seroient en même tems en raison inverse des racines des distances du centre, & en raison simple inverse de ces distances, cette raison part d'une supposition fautive, qui est, que les planètes ont & marquent la juste vitesse du fluide dans lequel elles sont, ce qui est démontré faux dans les Principes Physiques dédiés à l'Académie, liv. 1, pag. 120.

1^{ere}. CONCLUSION.

Après ce qu'on vient de dire, les gens de bon sens ne pourront s'empêcher de rire en lisant les petits triomphes de M. l'Abbé Rozier,

dans son Journal, pag. 456; ces triomphes leur rappellent ce mot des anciens sur un homme qui avoit plus sujet de triompher que celui-ci, *Annibalem juveniliiter exultantem repressit*. Comme la plupart de ces triomphes n'intéressent point les sciences, il est étonnant qu'un Journaliste ait assez peu respecté le tems du Public pour en remplir en partie son Journal. Le Père Berthier, trop modeste, a cru les devoir passer sous silence : nous ne ferons pas si modestes; nous allons y répondre, mais en deux mots.

Le premier triomphe est sur une conversation particulière que le Journaliste a eue avec le Père Berthier, & sur un mot d'un Mémoire de ce Père, imprimé dans le Journal des Beaux-Arts. Ce mot est : *On vient de m'avertir qu'on avoit lu dans le Journal de Physique. Ce mot a piqué jusqu'au vif le Journaliste. Ce mot, dit il, est un air de mépris; il étoit si aisé (au Père Berthier) de se procurer ce Journal; nous pouvons dire avec assurance qu'il est entre les mains de tous ceux qui s'occupent de Physique . . . & que si quelque chose peut adoucir la peine qu'il donne à rédiger, c'est l'accueil qu'il reçoit des personnes en état de le juger.*

Réponse. Nous blâmons le Père Berthier de ce mot, *On vient de m'avertir qu'on avoit lu*, & nous sommes assurés que s'il avoit su offenser si fort le Journaliste, il l'eût supprimé; mais aussi, qui auroit pu deviner cela? *tantane animis caelestibus iræ!* Vient ensuite un long détail d'une conversation dans laquelle le Journaliste se plaint que ce Père, en grande colère, le menace de *lettre de cachet & d'ordres supérieurs*. Comme cela n'intéresse point du tout les sciences ni le Public, nous le passons sous silence, comme auroit dû faire sagement le Journaliste; nous pouvons seulement dire qu'on aura bien de la peine à croire qu'un petit Père de l'Oratoire, le pauvre Père Berthier, ait pu menacer de lettre de cachet un homme de conséquence, un Journaliste de Physique : mais venons aux triomphes scientifiques qui peuvent intéresser le Public.

Le deuxième triomphe est sur l'expérience de Londres, qu'il oppose au Père Berthier : mais cette expérience est contraire au triomphateur; elle ne donne aucun excès au poids supérieur sur l'inférieur, & le Journaliste a fait deux expériences, dont l'une donne l'excès au poids supérieur, l'autre à l'inférieur. Il faut donc bien aimer le triomphe pour en trouver matière ici. Pour nous, qui ne cherchons pas tant le triomphe, nous répétons seulement ce que nous avons dit, que cette expérience a été faite avec de trop petits poids, pour donner un excès incontestablement sensible dans le supérieur.

Troisième triomphe. L'expérience du sieur Coultraud, dans les Alpes de Savoie, est une imposture dévoilée par le sieur Lefage de Genève.

Réponse I. A quoi vient l'expérience des pendules dans les Alpes ? Il s'agit ici de l'excès du poids supérieur sur l'inférieur dans les balancés à Paris, aux Invalides, à Montmorency, à Rouen. Nous dirons donc seulement en deux mots, que M. Lefage de Genève, qui ne croit pas aux revenans, a traité d'imposteur le sieur Coultaud, si-tôt qu'il l'a vu dans l'autre monde; mais nous, François, qui avons sous les yeux mille revenans, ne sommes pas si incrédules. Si le sieur Coultaud n'est pas revenu en personne, il a du moins envoyé quelque substitut pour convaincre de faux son accusateur. Nous en connoissons un qui, ayant écrit à Samoens à un homme instruit, a reçu réponse, que le sieur Coultaud avoit été en effet à Samoens, & qu'il avoit eu dans ce pays une petite maison sur la montagne; toutes choses que M. Lefage nie dans son Mémoire, où il accuse d'imposture le sieur Coultaud.

Réponse II. Mais soit que le sieur Coultaud soit un imposteur, comment le sieur Lefage, qui est sur les lieux, ne donne-t-il pas la seule preuve incontestable de cette imposture, en faisant l'expérience ? Seroit-ce qu'il craindroit de trouver la preuve du contraire ? M. David, dans un excellent Mémoire que le Journaliste a bien voulu admettre au commencement de ce même Journal, le soupçonne ainsi. Pour nous qui ne craignons pas cette preuve, nous avons écrit à M. l'Ambassadeur de France, à Turin, d'engager l'Académie de cette Ville à faire vérifier cette expérience, & nous protestons bien au Public de lui rendre compte de la vérification, soit qu'elle soit pour ou contre nous.

Quatrième triomphe. M. l'Abbé Rozier s'écrit d'un ton pathétique, & presque en pleurant: *Newton, le grand Newton, se seroit-il imaginé que le Père Berthier, plus de quarante ans après sa mort, le traiteroit d'Epicurien & de Déiste, pour avoir admis l'attraction ?* On voit bien là que l'Auteur, qui sait bien des choses, comme celle entr'autres de la médecine des chevaux (1), n'est pas bien au fait de celle-ci. Non, le Père Berthier (nous avons un peu lu ses Ouvrages) n'a jamais traité Newton d'Epicurien & de Déiste; ce sont là deux choses contradictoires. L'Epicurien ne veut point de Dieu, & le Déiste en admet un. Le Père Berthier n'accuse pas non plus Newton d'être Athée (ce que vouloit dire le Journaliste), ce Père fait trop bien que ce grand homme croyoit en Dieu. Ce que le Père Berthier dit, c'est que le savant & sage Newton avertit en vingt endroits, entr'autres dans les trois que nous venons de citer, qu'il n'admet l'attraction que comme une hypothèse, & en Mathématicien; mais que s'il parloit en Physicien, il diroit peut-être impulsion plutôt qu'attraction, & dans un éther plu-

(1) *Noté de l'Éditeur.* Ne pourroit-on pas appeler épizootie, la fureur que bien des gens ont de raisonner sur ce qu'ils n'ont jamais entendu ?

rôt que dans un vuide. Il est vrai que cette hypothèse, qui est très-conforme aux phénomènes pour le ciel, doit être changée pour la terre.

Le Père Berthier n'accuse pas non plus d'être Epicuriens & Athées ceux des Disciples de ce grand homme, qui, allant plus loin que leur sage Maître, admettent l'attraction physique dépendante d'une loi du premier moteur, lequel ordonneroit que les corps se müssent par attraction aussi-bien que par impulsion: il dit seulement qu'il faut juger de l'inconnu par le connu, & 1°. que tous les mouvemens connus se font par impulsion; & 2°. qu'il y a nécessité dans le transport des corps poussés ou des corps poussans (puisque sans cela il y auroit pénétration), & qu'il n'y a pas nécessité dans le transport des corps qui s'attirent, & qui sont à cent millions de lieues l'un de l'autre.

Enfin, le Père Berthier traite d'Epicuriens & d'Athées, & non de Déistes, comme dit M. Rozier, ceux qui admettent l'attraction physique indépendante d'une loi du premier moteur, comme le soutient l'Auteur du Système prétendu de la Nature; nous pensons de même que le Père Berthier, & si M. l'Abbé Rozier excuse ces Attractionnaires, s'il ne veut pas faire de cette attraction *une affaire*, comme il dit, *de religion*, il est plus indulgent que nos Magistrats, qui font brûler cette attraction par la main du Bourreau, & qui en envoient l'Auteur aux Petites-Maisons: mais nous aimons mieux croire que M. l'Abbé Rozier n'est pas bien au fait de cette matière.

I. I. C O N C L U S I O N.

La seconde conclusion est, que M. l'Abbé Rozier, lorsqu'il sera à l'âge du Père Berthier, se gardera bien de chercher à faire rire le Public aux dépens des autres, en risquant de le faire rire à ses propres dépens.

Nous avons passé sous silence bien d'autres triomphes, parce qu'ils n'intéressent guère le Public; tel est celui-ci qui vient d'un petit défaut de réflexion. Le Père Berthier, bien différemment de nous, a fait ses expériences avec des balances fines, & l'on dit auparavant que ce Père a fait une de ces expériences avec des poids de cent cinquante livres de chaque côté.



M É M O I R E

Dans lequel on indique les causes qui peuvent changer accidentellement les effets apparens de la pesanteur des Corps à des hauteurs inégales, lu à l'Académie de Dijon.

EN 1662, 1664 & 1681, quelques Membres de la Société Royale de Londres cherchèrent à vérifier par l'expérience si de deux poids mis en équilibre à une grande élévation, celui que l'on suspendroit à peu de distance de la surface de la terre, ne manifesterait pas un excès de pesanteur; & les balances les plus exactes ne leur donnèrent aucun effet sensible sur une hauteur de deux cent quatre pieds.

On ne s'étoit plus occupé de cet objet jusques dans ces derniers tems, que quelques personnes ont cru pouvoir faire servir cet appareil à étayer les doutes qu'elles s'efforcent de répandre sur le fait le plus certain, le plus constamment démontré par tous les phénomènes des grands & des petits corps, depuis la marche des planètes jusqu'à la réunion régulière des atômes salins: mais les Physiciens, qui ont entrepris de désabuser ceux qui auroient pu adopter de bonne-foi ces fausses conséquences, ayant eux-mêmes annoncé des résultats, en apparence, contradictoires, il devenoit important de constater ces nouveaux effets, d'observer exactement, dans ces phénomènes, toutes les forces conspirantes, parce que c'étoit ajouter à nos connoissances que d'en déterminer précisément les causes mécaniques ou physiques.

D'après ces vues, & sur ce qu'il fut dit par M. de Morveau dans l'Assemblée de l'Académie de Dijon, du 5 Janvier 1775, à l'occasion des expériences de M. l'Abbé Rozier, inférées dans son Journal de Physique du mois de Décembre, cette Compagnie invita Messieurs de Morveau, Dumorey, Maret, Gauthey & Durande, à se réunir pour travailler sur ce sujet; & ils ont fait rapport de leurs Observations dans les séances des 12 & 19 du même mois par la lecture du Mémoire suivant.

Pour parvenir à découvrir sûrement les causes qui peuvent faire varier accidentellement les effets apparens de la pesanteur des corps à des hauteurs inégales, nous avons senti la nécessité de répéter & de varier les opérations avec toutes les précautions qui pouvoient garantir la vérité des résultats; mais pour en tirer plus d'avantage, nous avons cherché à prévoir toutes les circonstances qui pouvoient y influer pour

quelque chose, afin d'être avertis à tems d'y porter notre attention, & de préparer d'avance les moyens les moins équivoques d'estimer leur puissance.

Nous avons donc considéré, 1°. que les résultats, directement opposés dans les expériences de M. l'Abbé Rozier, lorsqu'il a employé un fil de fer ou une corde, pour suspendre les poids, annonçoient que la différence du volume produisoit un effet très-considérable, qu'il n'étoit pas possible de méconnoître, quoiqu'il n'eût été observé qu'une seule fois, & qu'il pût y avoir quelque erreur dans les quantités.

2°. Que la justesse de la balance, la manière de la gouverner, le mouvement presque inévitable des poids inférieurs, & sur-tout les courants d'air qui pouvoient agiter la corde ou agir contre les plateaux, devoient influencer sensiblement sur ces sortes d'expériences.

3°. Que la densité de l'air étoit peut-être très-différente à une certaine hauteur & près de la surface de la terre, & que cette cause à laquelle on ne paroït pas avoir fait assez d'attention, pouvoit suffire à rendre raison de toutes les variations accidentelles, parce que si l'air inférieur est plus dense que l'air supérieur, il est évident que le corps qui sera pesé dans le premier, perdra davantage de son poids que lorsqu'il sera pesé dans le second.

Cette considération étoit ici d'autant plus importante, que quoiqu'il soit certain que l'attraction agit plus puissamment sur le corps inférieur, il pouvoit arriver que l'effet de cette cause fût fort peu sensible en comparaison de celui que produiroit la différente densité de l'air.

Pour juger jusqu'où pouvoit aller cette différence, il suffisoit de se rappeler que suivant Muschembroeck, un pied cube d'air mesuré à la température de la glace, occupe un pied cube & demi, lorsqu'il est à la température de l'eau bouillante; c'est pour cela, sans doute, que les Phyliciens sont si peu d'accord sur la pesanteur spécifique de ce fluide: dans une table de vingt-six estimations qui est imprimée dans la Collection Académique (1), il ne s'en trouve que deux qui se rapportent exactement, & l'on voit que la différence va de 400 jusqu'à 1300.

Il est tout simple que la pesanteur spécifique de l'air varie suivant qu'il est plus raréfié par la chaleur, ou plus condensé par le froid; il faut ajouter à cette première cause, la compression que les couches inférieures éprouvent nécessairement, & qui est proportionnée à la hauteur de la colonne: mais ce n'est pas tout encore; & il y a lieu de croire que l'on pourroit se tromper, même considérablement, si

(1) Part. Etrang. tome I, pag. 180.

l'on ne faisoit usage que du thermomètre & du baromètre pour déterminer & comparer la densité de ce fluide ; la raison est qu'il peut être accidentellement chargé de vapeurs qui en augmentent la masse sans en changer la température, & sans que l'élevation du mercure dans le baromètre puisse indiquer assez précisément l'excès de densité d'une couche sur l'autre : l'observation a déjà confirmé ce fait, puisque M. Homberg ayant pesé, en différens tems, un globe de verre de vingt pouces de diamètre, après en avoir tiré l'air, il reconnut que ce vase étoit devenu plus léger de deux onces $\frac{1}{2}$ gros la première fois, & de deux onces trois gros la seconde, quoique la chaleur de l'air environnant fût la même, & que le mercure fût suspendu dans le baromètre presque à la même hauteur, ce qu'il attribue aux vapeurs apportées par le vent d'ouest qui souffloit lors de la dernière expérience (1).

C'est donc le seul moyen de déterminer & de comparer sûrement la densité de l'air à des hauteurs différentes ; les hygromètres les plus parfaits n'y suppléeroient même qu'imparfaitement, puisqu'ils n'indiqueroient encore que les parties aqueuses, & que l'air peut être aussi chargé d'autres émanations : cependant, comme dans ce procédé on est obligé d'opérer sur des corps d'un volume très-différent, il est bon de faire attention que la qualité du fluide dans lequel on voudra comparer le poids du ballon avec des poids de métal, fera encore un effet très-sensible ; qu'ainsi il faudra établir des manomètres ou baromètres statiques. (2) dans les endroits où l'on se proposera de peser l'air de cette manière ; ou ce qui revient au même, qui est bien moins embarrassant & peut-être plus sûr, s'affujettir à peser chaque fois le ballon vuide & rempli, à le peser toujours dans le même endroit, & à y rapporter assez promptement le ballon rempli de l'air supérieur, pour que l'atmosphère dans laquelle il doit être pesé, n'ait pu changer sensiblement. (3) :

(1) Histoire de l'Académie des Sciences par *Duhamel*, Liv. 5, Part. 2, Chap. 1, n^o. 3.

(2) Voyez Dictionnaire Encyclopédique, au mot Manomètre.

(3) Pour sentir toute l'importance de cette précaution, supposons un ballon qui contienne un pied cube, & que l'on veuille mettre en équilibre avec trois ou quatre livres de métal qui n'occuperont que la cent quarante-quatrième partie, puisque le poids absolu des corps est l'excès de leur pesanteur sur le fluide dans lequel on les pèse, plus le poids de la portion de ce fluide qu'ils déplacent, il est évident qu'on aura le même résultat, la même pesanteur apparente, soit que l'on pèse ce ballon contenant 500 grains d'air dans une atmosphère dont le pied cube pèse aussi 500 grains, soit qu'on le pèse rempli de 550 grains d'air, si le fluide environnant se trouve avoir la même densité.

Ces préliminaires établis , nous avons procédé aux expériences suivantes.

PREMIÈRE EXPÉRIENCE.

Du Samedi 7 Janvier 1775.

NOUS nous rendîmes à l'une des Tours de l'Eglise Saint-Benigne de cette Ville , qui nous avoit paru le lieu le plus favorable , & où les Religieux de cette Abbaye nous avoient accordé toute la liberté que nous pouvions desirer. Cette Tour est quarrée; elle a 22 pieds de largeur dans œuvre, 145 pieds de hauteur, non compris la Flèche; les murs ont 4 pieds d'épaisseur; elle sert de Clocher, & le plancher du beffroi est élevé à 121 pieds $\frac{1}{2}$ au-dessus du pavé: c'est sur ce plancher que nous jugeâmes devoir établir notre appareil , parce que la partie supérieure est occupée par quatre cloches (qui peuvent peser ensemble cinq à six milliers). Le surplus de la Tour est vuide du haut en bas , à la réserve de quelques poutres placées à deux étages différens , & d'une voûte élevée de 36 pieds au-dessus du pavé, ayant en son milieu un trou d'environ six pieds de diamètre , par où l'on pouvoit facilement faire descendre les poids.

Nous avons avec nous tous les Ouvriers nécessaires pour le service de ces expériences , & le sieur Ménier , Maître Serrurier & Egandilleur de la Ville , très-intelligent & très-exercé dans cette partie : il avoit fait apporter un très-bon fléau de balance & l'a toujours gouverné lui-même; ce fléau avoit 2 pieds 10 pouces de longueur entre les deux grains-d'orge qui soutenoient les bassins ou plateaux de bois: il étoit assez fort pour peser 250 livres, & lorsqu'il étoit chargé de ces poids , il s'inclinoit très-sensiblement par l'addition d'un demi-gros; le balancement inévitable des poids n'a pas toujours permis de considérer l'aiguille dans un repos absolu, mais alors, elle passoit autant d'un côté de la chappe que de l'autre, au plus d'une ou deux lignes; & nous croyons devoir avertir que l'équilibre n'a jamais été jugé parfait qu'après avoir laissé à tous les assistants la faculté de l'examiner pendant l'espace d'un quart-d'heure , qu'après l'avoir rompu , c'est-à-dire , après avoir remué le fléau de côté & d'autre pour examiner s'il n'y auroit pas de variété; qu'après l'avoir enfin éprouvé par l'addition d'un demi-gros.

Nous avons placé en arrivant, dans le haut & dans le bas, des thermomètres & baromètres , dont les divisions avoient été exactement comparées depuis plusieurs jours.

La balance ayant été solidement fixée à une solive, les poids & cor-

dages transportés dans le haut, nous commençâmes à opérer vers les deux heures après midi.

Différence.

Le Barom. étoit dans le bas de la Tour à 27 pouc. 6 lig. $\frac{1}{2}$.	}	1 lig. $\frac{1}{2}$.
dans le haut à 25 . . . 5 . . .		
Le Thermomètre dans le bas à 2 degrés $\frac{1}{2}$.	}	1 deg. $\frac{1}{5}$.
dans le haut à 1 $\frac{1}{3}$.		

Nous fîmes suspendre à l'un des bras de la balance une corde de 130 pieds de longueur en deux morceaux & d'un pouce de diamètre, qui se trouva peser 40 livres 6 onces 7 gros $\frac{1}{2}$; on ajouta dans chacun des plateaux 200 livres en quatre poids de fonte de cinquante livres chacun, qui avoient été précédemment égandillés avec soin; on laissa pendre la corde dans toute la hauteur jusqu'à deux pieds de terre, & la balance étoit parfaitement en équilibre.

Nous fîmes ensuite descendre le plateau & les poids qui étoient du côté de la corde; il fallut la replier pour les tenir suspendus à deux pieds de hauteur du pavé; en sorte que dans cette expérience & dans celles qui suivent, il y avoit 120 pieds de distance du centre de gravité des poids supérieurs à celui des poids inférieurs: le plateau attaché à la corde, tourna & balança considérablement pendant un quart-d'heure; après quoi, le mouvement s'étant insensiblement ralenti, le plateau ne faisoit plus qu'un quart de tour en trois minutes, & ne balançoit plus que de deux pouces dans une direction oblique au fléau. On avoit d'abord été forcé d'ajouter deux gros au poids supérieur pour chercher l'équilibre; mais l'oscillation du poids inférieur ayant cessé, il fallut les ôter, & l'équilibre se retrouva alors le même que quand les poids avoient été suspendus à égale hauteur.

Pour déterminer, comme nous nous l'étions proposé, la densité de l'air, dans lequel chacun de nos plateaux étoit suspendu, nous prîmes un ballon de verre garni de son robinet de cuivre, contenant exactement 2 livres 4 onces 7 gros 68 grains $\frac{1}{2}$ d'eau de pluie, ce qui, suivant l'estimation ordinaire du pied cube de cette eau à 70 livres, donne une capacité de 57,076 pouces cubes, ou environ un trentième de pied cube.

Après avoir pompé l'air de ce ballon avec une bonne machine pneumatique, il se trouva peser au trebuchet 14 onces 5 gros 8 grains; nous ouvrîmes ensuite le robinet pour y faire entrer l'air du bas de la Tour, & il pesa de plus 28 grains $\frac{1}{2}$, d'où nous conclûmes que le pied d'air inférieur pesoit 11 gros 70 grains $\frac{8}{10}$.

Le même ballon, purgé d'air une seconde fois par un nombre égal

de coups de piston, fut sur-le champ porté vuide au haut de la Tour; on ouvrit le robinet pour y laisser entrer l'air supérieur; on le ferma dès qu'il en fut rempli: on le rapporta pour être pesé, toujours au même endroit, & cette fois l'air qu'il renfermoit ne se trouva peser que 24 grains $\frac{1}{2}$, ce qui donnoit 10 gros 11 grains $\frac{1}{4}$, pour le pied cube de l'air supérieur, & par conséquent, une différence de 1 gros 59 grains $\frac{1}{2}$.

Différence.

Le Baromètre étoit alors en haut . . . à 27 pouc. 5 lig.	}	1 lig. $\frac{1}{4}$.
en bas à 27 . . . 6 . . . $\frac{1}{4}$		
Le Thermomètre en haut à 4 deg. $\frac{3}{4}$. . . + 0	}	2 deg. $\frac{3}{4}$.
en bas à 2 + 0		

R É F L E X I O N S.

CETTE Expérience confirme ce que nous avons prévu, qu'il n'est pas possible de déterminer la densité de l'air par ces seuls instrumens; car la différence de l'élévation du mercure, dans les baromètres, n'étant que de $\frac{1}{263}$, il n'en pouvoit résulter qu'une augmentation de densité de 3 grains par pied cube de l'air inférieur, & elle s'est trouvée de 131 grains. A la vérité, la différence étoit plus considérable sur les échelles des thermomètres; mais en admettant, avec Muschembroek, qu'un pied cube d'air, à la température de la glace, occupe un pied & demi à celle de l'eau bouillante, chaque degré de chaleur intermédiaire dans la division de M. de Réaumur, ne pouvoit augmenter le volume que de $\frac{1}{16}$, & diminuer la densité de 10 grains par pied cube: or, suivant ce calcul, il n'y auroit eu encore que 23 grains $\frac{1}{2}$ de différence, au lieu de 131 $\frac{1}{2}$.

Le poids dont nous nous sommes servis, étant de fonte, dont le pied cube peut être évalué à 500 livres, des poids de 200 livres équivalent à $\frac{2}{7}$ de pied cube; ainsi le volume d'air qu'ils déplaçoient, devoit peser:

dans le bas . . . $\frac{2}{7}$ de 11 gros 70 grains $\frac{8}{10}$, ou 4 gros 57 grains $\frac{6}{10}$,
 dans le haut . . . $\frac{2}{7}$ de 10 gros 11 grains $\frac{1}{4}$, ou 4 gros 4 grains $\frac{1}{2}$;
 & par conséquent le poids inférieur devoit peser 52 grains $\frac{1}{2}$ moins que le poids supérieur.

Le volume de la corde étoit, sans doute, assez considérable pour produire une diminution de poids sensible dans l'air inférieur; mais on a remarqué que nous l'avions laissée suspendue de toute sa longueur, lors même que les deux plateaux étoient à égale hauteur, & cela afin d'éviter la complication des effets.

Si l'on veut savoir maintenant de combien l'attraction pouvoit aug-

menter la pesanteur de $\frac{2}{7}$ de pied cube de fonte, lorsqu'on les approchoit de la surface de la terre, après les avoir pesés à 20 toises au-dessus, on peut supposer le demi-diamètre de la terre de 3,268,965 toises (1); & comme la force avec laquelle ces corps étoient attirés près de sa surface, est à l'attraction qu'ils éprouvoient à 20 toises plus haut, comme le carré de 3,268,985 est au carré de 3,268,965, on trouvera, par le calcul qu'il devoit y avoir dans le bas, augmentation de pesanteur de 22 grains $\frac{1}{7}$.

D'où il résulte que les poids inférieur devant perdre, par la densité de l'air, 52 grains $\frac{2}{7}$, devant acquérir au contraire par l'attraction 22 grains $\frac{1}{7}$, il ne reste qu'une différence de 30 grains $\frac{1}{10}$, différence trop peu considérable pour se manifester sensiblement sur des balances chargées de près de 500 (2).

Avant de terminer nos Réflexions sur cette première Expérience, nous croyons devoir observer encore qu'il étoit très-difficile d'empêcher l'oscillation des poids dans le bas; & que la Tour étant percée de plusieurs fenêtres, la corde se courboit sensiblement sur sa hauteur du côté opposé au courant de l'air. Nous avons cherché à évaluer, par le calcul, le produit de ces deux causes; & nous avons trouvé, 1°. qu'un balancement de deux pouces pouvoit faire un effet d'un demi-gros, lorsque les poids s'éloignoient de la ligne à plomb dans la direction de la longueur du fleau; & que cet effet étoit d'autant moindre, que le balancement lui étoit plus perpendiculaire: 2°. que l'effet de la courbure de la corde est encore plus considérable; & qu'elle diminue le poids de plus d'un gros, lorsqu'elle s'approche de la ligne perpendiculaire au milieu du fleau.

Enfin, nous eûmes occasion de remarquer qu'il suffisoit de placer les mêmes poids plus ou moins vers l'un des bords du plateau pour changer l'équilibre; & que la corde, portée successivement sur les faces intérieures & extérieures du plateau, à côté duquel elle étoit suspendue, faisoit une différence d'un gros: ce qui nous détermina à la placer toujours de même pour tous les résultats que nous voulions comparer.

(1) Supplément à l'Histoire Naturelle, &c. par M. le Comte de Buffon, tom. 1, pag. 158.

(2) Les Académiciens de Londres estimoient leurs balances aussi parfaites qu'il étoit possible, parce qu'elles trébuchoient à l'addition d'un grain par livre.

SECONDE EXPERIENCE.

Du Lundi 9 Janvier avant midi.

	Différence.
LE brouillard étant fort épais,	
Le Baromètre étant <i>en bas</i> à 27 pouc. 6 lig. $\frac{1}{2}$.	} 1 lig. $\frac{1}{2}$.
<i>en haut</i> à 27 . . . 5 . . . $\frac{1}{2}$.	
Le Thermomètre <i>en bas</i> à 1 deg. $\frac{1}{2}$. . . + 0	} 1 degré.
<i>en haut</i> à 2 . . . $\frac{1}{2}$. . . + 0	

La corde , qui étoit restée suspendue pendant 40 heures , avoit pris par l'humidité une augmentation de poids de 5 onces 6 gros $\frac{1}{2}$.

Nous fîmes attacher , au bas de la corde , un plateau chargé de 200 livres pour répéter l'expérience précédente ; il fallut mettre , dans le plateau supérieur , 240 livres 13 onces pour former l'équilibre ; il fut bien vérifié en rompant plusieurs fois la balance en différens tems , & par l'addition d'un demi-gros.

On remonta ensuite les poids & le plateau , en laissant toujours la corde suspendue ; ce plateau , chargé des mêmes poids , fut accroché au bras de la balance , & l'équilibre se trouva absolument le même que lorsqu'il étoit attaché au bas de la corde ; ce qui fut bien examiné , bien constaté , & qui confirma notre première expérience.

TROISIÈME EXPERIENCE.

Du même jour.

	Différence.
LE Baromètre étant <i>en bas</i> à 27 pouc. 6 lig. $\frac{1}{2}$.	} 1 lig. $\frac{1}{2}$.
<i>en haut</i> à 27 . . . 5 . . . $\frac{1}{2}$.	
Le Thermomètre <i>en bas</i> à 2 deg. . . . + 0	} 1 deg. $\frac{1}{2}$.
<i>en haut</i> à 3 . . . $\frac{1}{2}$. . . + 0	

Nous fîmes détacher la corde suspendue à l'un des bras de la balance pour y substituer un fil de fer , d'une ligne de diamètre , de 125 pieds de longueur en deux morceaux , & du poids de 2 livres 4 onces ; on attachà , à son extrémité inférieure , un poids de 6 livres pour le fixer ; ce qui faisoit , compris son poids , 8 livres 4 onces : on en mit autant sur le plateau opposé ; l'un & l'autre furent ensuite chargés de 200 livres en poids de fonte , & il y eut équilibre parfait , vérifié & examiné pendant plus d'un quart-d'heure.

Ayant fait descendre le plateau accroché au même bras que le fil de fer , & les poids qui étoient dessus , ils furent attachés à l'extré-

mité du fil de fer, suspendu à deux pieds au-dessus du pavé, & il n'y eut aucun changement; l'aiguille du fléau fut long-tems observée immobile: MM. Fabarel & Picardet, qui ont suivi la plupart de nos expériences, jugèrent, comme nous, que l'équilibre ne pouvoit être plus exact; les poids inférieurs balançoient à peine d'un pouce; le fil de fer n'étoit ni agité, ni courbé sur sa hauteur comme la corde, sans doute, parce qu'il donnoit moins de prise au courant d'air, son diamètre étant à celui de la corde :: 1 : 12.

QUATRIÈME EXPÉRIENCE.

Du Mardi 10 Janvier avant midi.

Le tems étant très-chargé de brouillards,

Le Baromètre <i>du bas</i>	à 27 pouc. 6 lig. $\frac{1}{2}$.	} 1 ligne.	<i>Différence.</i>
<i>du haut</i>	à 27 . . . 5 . . . $\frac{1}{2}$.		
Le Thermomètre <i>du bas</i>	à 2 deg. $\frac{1}{2}$. . . + 0	} 1 deg. $\frac{1}{2}$.	
<i>du haut</i>	à 3 . . . $\frac{2}{3}$. . . + 0		

Nous fîmes prendre trois billots de vieux bois de charpente assez secs, faisant ensemble la valeur de trois pieds cubes & $\frac{1}{3}$. On les nettoya avec soin de tout ce que le frottement auroit pu en détacher; on les fixa avec un cordeau sur le plateau, à côté duquel pendoit le fil de fer portant toujours un poids de 6 livres, & ayant chargé le plateau opposé de 211 livres 7 onces 7 gros: il y eut constamment équilibre.

Le plateau, ainsi arrangé avec les poids de bois, fut ensuite descendu par le moyen d'une poulie; pour prévenir tous accidens; il fut attaché à l'extrémité du fil de fer, à 2 pieds au-dessus du pavé, & il fallut ôter 7 gros du plateau *supérieur* pour trouver l'équilibre.

CINQUIÈME EXPÉRIENCE.

Du même jour après midi.

Nous avons fait remonter à la même poulie le plateau chargé des poids de bois; il a été accroché immédiatement au bras de la balance, le fil de fer demeurant toujours suspendu avec son poids de 6 livres, & il y a eu équilibre, le plateau opposé étant chargé de 211 livres 7 onces 5 gros; ce qui fait deux gros de moins que la première fois, & ne donne que 5 gros de différence au lieu de 7.

R É F L E X I O N S

Sur les quatrième & cinquième Expériences.

IL n'y avoit pas de moyen moins équivoque de vérifier l'influence de la densité de l'air sur la pesanteur apparente à des hauteurs inégales, que de comparer les effets avec des graves d'un volume aussi disproportionné. On a vu qu'en se servant de poids de fonte, ils ne pouvoient perdre que 52 grains $\frac{1}{2}$ de plus dans le bas que dans le haut; au lieu qu'en se servant de poids de bois, dont le volume étoit au volume des poids de fonte :: 35 : 4, on ne pouvoit manquer d'avoir un résultat très-sensible; c'est ce qui est arrivé: suivant nos calculs, l'air que ces poids de bois déplaçoient dans l'atmosphère supérieure, pesoit 33 gros 61 grains $\frac{1}{2}$; celui qu'ils déplaçoient dans l'atmosphère inférieure, pesoit 39 gros 68 grains: c'étoit par conséquent une différence de 6 gros 7 grains que nous devons trouver cette fois à la balance, & notre attente n'a pas été trompée; si l'on veut prendre le terme moyen des deux pesées, il est précisément de 6 gros.

On ne doit pas être étonné que la diminution apparente de pesanteur n'ait pas été exactement la même dans les deux pesées; quoiqu'elles aient été faites le même jour, il y a eu plusieurs heures d'intervalle, pendant lesquelles les bois ont pu se dessécher un peu, étant moins exposés aux brouillards dans le bas de la Tour que dans le haut, & le tems en étant beaucoup moins chargé l'après midi: d'ailleurs, cette variété de 2 gros ne peut être ici qu'un très-petit objet sur un volume aussi considérable, puisqu'elle ne fait pas la 13,000^e partie du poids. Il suffisoit enfin d'avoir constamment une diminution d'une quantité non équivoque; & la différence de 5 gros, observée avec une balance qui s'inclinoit à 36 grains, formeroit encore un résultat satisfaisant.

Cependant nous prîmes la résolution de l'assurer encore par de nouvelles épreuves.



SIXIÈME EXPÉRIENCE.

Du Mercredi 11 avant midi.

LE tems étant chargé, mais sans brouillard,		Différence.
Le Baromètre <i>du bas</i>	à 27 pouc. 4 lig. $\frac{3}{4}$.	} 1 lig. $\frac{1}{4}$.
<i>du haut</i>	à 27 . . . 3 . . . $\frac{1}{2}$.	
Le Thermomètre <i>du bas</i>	à 2 deg. . . . + 0	} $\frac{1}{2}$ degré.
<i>du haut</i>	à 2 . . . $\frac{1}{2}$. . . + 0	

Nous avons fait relever & plier la corde en rond ; elle a été ainsi placée sur les poids de bois, & le tout pesoit 244 livres 11 onces.

La corde a été ensuite dépliée & suspendue au bras de la balance dans toute sa longueur, de manière qu'elle appuyoit sur le côté du plateau qui regardoit le milieu du fléau : on a eu l'attention de la tirer par le bas pour la dresser & la rendre immobile ; & dans cette position, il a fallu décharger le plateau opposé de 3 gros $\frac{1}{2}$; de sorte qu'il ne restoit plus dans ce plateau, qui devoit demeurer dans le haut, que 244 livres 10 onces 4 gros $\frac{1}{2}$.

Le plateau, chargé des poids de bois, fut alors descendu par le moyen de la poulie, avec l'attention la plus scrupuleuse pour que rien ne pût le toucher ; il fut attaché au bas de la corde, toujours à environ deux pieds du pavé ; & il fallut 244 livres 9 onces 5 gros dans le plateau supérieur pour former l'équilibre : ce qui fait 7 gros $\frac{1}{2}$ de différence, résultat qui, comme on voit, s'éloigne bien peu de celui de notre quatrième expérience.

Si l'on y ajoute les 3 gros $\frac{1}{2}$ que la corde a pesés de moins, lorsqu'elle a été dépliée, la différence, entre la pesanteur apparente des poids de bois & de la corde pesés en haut ou en bas, sera en tout de 11 gros.

SEPTIÈME EXPÉRIENCE.

Du Jeudi 12 avant midi, par un tems de pluie.

AYANT réfléchi que les courans d'air pouvoient influer sur des expériences aussi délicates, sur-tout lorsque la rapidité de son écoulement par la force de la raréfaction, ou par la nécessité de l'équilibre, se trouveroit augmentée par une espèce d'étranglement, comme par l'ouverture circulaire pratiquée au cerveau d'une voûte, nous jugeâmes qu'il étoit important de s'en assurer.

En

En conséquence, nous fîmes transporter tout notre appareil au-dessus du chœur de l'Eglise; la balance fut suspendue à la seconde entrayure de la flèche, de manière que l'un des plateaux étoit dans la ligne à plomb de la lunette qui est au milieu de la voûte.

La première entrayure, qui nous seroit d'échafaudage pour manœuvrer, est élevée, au-dessus du pavé de l'Eglise, de 106 pieds 10 pouces; l'espace, entre cette entrayure & la feuillure de la lunette, est de 19 pieds 10 pouces.

Différence.

Le Baromètre étant dans le bas	à 27 pouc. 1 lig. $\frac{1}{2}$.	}	1 lig. $\frac{1}{2}$.
dans le haut	à 27		
Le Thermomètre dans le bas	à 2 deg. $\frac{1}{2}$ + 0	}	1 degré.
dans le haut	à 3 + 0		

On mit, dans chacun des plateaux, quatre poids de fonte de 50 livres; il fallut ajouter, dans le plateau qui devoit demeurer dans le haut, 41 livres 8 onces 8 gros $\frac{1}{2}$; pour le poids de la corde pliée en rond & posée sur les poids de l'autre plateau: l'équilibre étoit dérangé sensiblement par l'addition d'un demi-gros de part ou d'autre.

Nous fîmes alors déplier la corde; elle fut suspendue au bras du fléau, & il fallut ôter quatre gros du plateau opposé, pour retrouver l'équilibre.

Enfin le plateau, qui étoit porté par le même crochet que la corde, fut descendu avec ses quatre poids, & attaché à l'extrémité de la corde, à environ deux pieds du pavé; & il fallut ôter un demi-gros du plateau supérieur, qui parut cette fois l'emporter de cette foible quantité.

C O N C L U S I O N .

IL résulte, de toutes ces expériences, qu'il se trouve quelquefois une augmentation apparente de pesanteur dans les corps, lorsqu'on les éloigne de la surface de la terre; mais cette augmentation est proportionnelle aux volumes des corps pesés, & non à leurs masses: elle dépend donc uniquement de la densité de l'air, qui est ordinairement plus considérable dans le bas que dans le haut, non-seulement à raison de la plus grande compression qui se manifeste par l'élévation du mercure dans le baromètre, mais encore, parce qu'il est plus chargé de vapeurs & d'émanations étrangères.

Il ne faudroit pas s'étonner cependant que cette densité de l'air fût égale, ou même quelquefois moindre dans le bas que dans le haut, si la couche inférieure se trouvoit raréfiée à un certain point par la

chaleur, ou la couche supérieure plus imprégnée des vapeurs aqueuses.

Dès-lors, il pourra arriver que les corps augmentent sensiblement de pesanteur en approchant de la surface de la terre, puisqu'à vingt toises de distance, la force de gravitation est moindre de 22 grains $\frac{1}{2}$ sur 200 livres.

Lorsque le volume des corps pesés est peu considérable, comme lorsqu'ils sont de métal, on ne peut se flatter d'avoir des instrumens assez justes pour indiquer une aussi petite différence; & à cet égard, nos expériences sont d'accord avec celles des Académiciens de Londres.

Mais dans les quatrième, cinquième & sixième expériences, où l'on a employé des poids d'un grand volume, on a vu que la différence étoit considérable, puisque 200 livres ont perdu sept gros lorsqu'elles ont été suspendues par un fil de fer; & onze gros, lorsqu'on s'est servi d'une corde: le résultat de la quatrième expérience sur-tout, répond à la quantité que devoient perdre les poids de bois dans un fluide plus doux, relativement à leurs volumes, avec autant de précision que les expériences peuvent s'accorder avec les calculs.



P R E M I E R M É M O I R E
S U R L E S A B E I L L E S ,

Où l'on rend compte d'une nouvelle découverte fort singulière, qui a été
faite en Lusace sur ces Mouches;

Par M. BONNET, de diverses Académies.

I N T R O D U C T I O N (1).

C'EST à l'illustre Réaumur que nous devons les connoissances les plus certaines sur le gouvernement des *Abeilles*. On a pu voir dans les Mémoires V, VIII, IX, XI du Tome V de son *Histoire des Insectes*, & très en abrégé dans la Préface, tout ce que ses recherches lui avoient appris sur cet intéressant sujet. Je me bornerai ici à retracer les faits les plus essentiels : ils suffiront pour faire juger des nouvelles découvertes qui sont l'objet de ce petit Écrit.

M. de Réaumur avoit prouvé qu'il n'y a à l'ordinaire dans chaque ruche, qu'une seule *femelle*. C'est cette illustre mouche que les Anciens, moins instruits, avoient nommée le *Roi* des *Abeilles*, & qui en est la *Reine*. Cette reine est à la lettre la mere de tout son peuple : elle pond pendant le cours de l'année 30, 40 ou 50 mille œufs.

Une ruche présente deux autres sortes de mouches ou d'individus, des *faux-bourdons* & des *abeilles ouvrières*, qui portent encore le nom de *neutres*.

Les *faux-bourdons* sont les *mâles* de l'espèce : leur nombre est quelquefois de 6 à 700 ; ils ne recueillent ni cire ; ni miel, & M. de Réaumur a pensé qu'ils ne servoient qu'à féconder la femelle & les autres femelles qu'elle met au jour au printems. Il décrit assez au long les amours de la *reine-abeille* : il avoue n'avoir pu découvrir de véritable accouplement ; mais il croit en avoir vu assez, pour être fondé à présumer que la *reine-abeille* est rendue féconde par celui des *faux-bourdons* dont elle a su vaincre la froideur par ses agaceries. Il fortifie son senti-

(1) Cette *Introduction* m'a paru nécessaire, pour donner à mes Lecteurs une idée générale des principales découvertes qui avoient été faites sur les *Abeilles* avant celles de M. *Schirach*, & des autres Membres de la Société de Lusace.

ment par la considération du grand appareil d'organes générateurs qu'on découvre dans les *faux-bourçons*, & par les observations qu'il avoit faites sur les *bourçons* proprement dits, & qui lui avoient offert une véritable copulation.

Les abeilles *ouvrières* forment le gros du peuple : ce sont celles qu'on connoît le plus communément sous le nom en général d'*abeilles*. Elles sont quelquefois au nombre de 40 à 45 mille dans certaines ruches ; elles ont reçu le nom d'*ouvrières*, parce qu'elles sont chargées de tout le travail de la ruche : ce sont elles qui recueillent la cire & le miel, qui construisent ces gâteaux où règne une si haute géométrie, qui alimentent les petits, & pourvoient à tous leurs besoins. On les a aussi nommées *neures*, parce qu'on ne découvre en elles aucun vestige de sexes.

Ces trois sortes d'*individus* qu'on observe dans une ruche, sont de trois grandeurs différentes. Les vers, dont ces trois sortes de mouches proviennent, demandent donc à être élevés dans des cellules qui leur soient proportionnées. Les abeilles *ouvrières* construisent en conséquence des cellules de trois dimensions différentes : les plus petites cellules servent de berceaux aux vers qui doivent devenir des abeilles *ouvrières* : des cellules un peu plus grandes sont destinées à loger les vers qui se transformeront en *faux bourçons*, car ceux-ci sont plus longs & plus gros que les *ouvrières*. Les cellules destinées à loger les vers qui donneront des *reines*, sont beaucoup plus grandes que les autres, d'une toute autre forme & autrement disposées à l'égard de l'horison. On fait que les cellules ordinaires sont de petits tubes exagones, dont le fond pyramidal est formé de trois pièces en losange : elles sont disposées presque parallèlement à l'horison : les cellules royales, c'est le nom qu'on donne aux cellules où logent les vers qui doivent se transformer en *reines* ; ces cellules, dis-je, ne ressemblent pas mal par leur forme à une petite poire : elles sont très-massives. M. de Réaumur a calculé, que la cire qui entre dans la composition d'une seule cellule royale, suffiroit à la construction de 150 cellules ordinaires. On n'a pas oublié la merveilleuse économie avec laquelle les *ouvrières* savent employer la cire dont elles se servent pour construire les cellules *exagones* : elles l'emploient donc avec profusion, quand il s'agit de bâtir des cellules *royales*. Ces cellules diffèrent encore des autres par leur position : au lieu d'être à-peu-près parallèles à l'horison, elles lui sont perpendiculaires, de manière que l'ouverture de la cellule est tournée en en-bas ; le ver qui s'y trouve logé a donc la tête en en-bas.

La taille ou les proportions respectives du corps & le sexe ne sont pas les seuls caractères qui distinguent les uns des autres les trois ordres d'*individus* qui composent la république, ou, si l'on aime mieux, la

monarchie des abeilles. Il est des parties qui paroissent propres à un de ces ordres, & qu'on n'apperçoit point dans les deux autres. On juge bien que ces parties sont les instrumens relatifs à la récolte de la cire & du miel, à la construction des cellules, & aux divers travaux de la ruche. Ces instrumens, si dignes de l'attention de l'Observateur, paroissent n'avoir été accordés qu'aux seules abeilles *ouvrières* : les *reines* & les *faux-bourçons* ne prenant aucune part au travail, ont été privés de ces instrumens qui leur auroient été inutiles. Je ferai encore remarquer qu'il est d'autres parties qu'on trouve dans les trois ordres d'individus, mais qui n'ont pas dans tous, les mêmes proportions relatives; la *trompe* & les *ailes* en sont des exemples. Les *ailes* de la *reine* ne sont pas plus grandes que celles des *ouvrières*, quoique son corps soit beaucoup plus long : sa *trompe* est aussi plus courte, &c. On peut lire dans le septième Mémoire de M. de Réaumur ce qu'il rapporte assez en détail sur ces différences caractéristiques, qui ne sont plus aujourd'hui aussi essentielles qu'elles le lui avoient paru : on le verra bientôt.

Parce que les trois ordres d'individus lui sembloient très-différenciés par la nature, il en concluoit qu'ils provenoient de trois sortes d'œufs, que la reine dépositoit dans des cellules de trois dimensions différentes, & sur le choix desquelles elle ne se méprenoit point.

La cire & le miel dont les abeilles se nourrissent, ne sont pas la nourriture qu'elles donnent aux *vers* : cette nourriture est une sorte de *gelée* dont il semble qu'elles proportionnent la quantité & la qualité à l'âge ou à l'état des vers. Cette gelée est déposée dans chacune des cellules où loge un ver, & il en a toujours à sa portée une provision suffisante ; mais ce qui est aujourd'hui bien plus digne de remarque qu'on ne l'avoit pensé, c'est la différence qu'on observe entre la nourriture des vers qui doivent se métamorphoser en *reines*, & celle des vers qui doivent se transformer en mouches *communes*. La *gelée* qui est distribuée aux premiers, est en beaucoup plus grande quantité proportionnellement que celle qui est distribuée aux derniers : elle diffère encore très-sensiblement par sa qualité ; M. de Réaumur lui a trouvé un goût sucré qu'il n'a jamais trouvé à l'autre : ce grand Naturaliste ne soupçonnoit pas que cette petite observation deviendroit un jour très-importante. On s'en convaincra, je m'assure, lorsque j'aurai rapporté la nouvelle découverte qui donne lieu à ce Mémoire.

Le principal objet des recherches de M. de Réaumur avoit été de découvrir le principe secret du gouvernement ou de la police des abeilles. Il avoit fait sur ce sujet si intéressant, des expériences très-délicates, & qui ont répandu un grand jour sur divers points, que les Naturalistes qui l'avoient précédé n'étoient point parvenus à éclaircir. Il a démontré que si l'on prive de la *reine*, un *essaim* nouvellement mis

en ruche, toutes les abeilles resteront dans l'inaction, & se laisseront périr plutôt que de construire le plus petit gâteau; mais que si l'on rend la *reine* à l'essaim qui en a été privé, toutes les abeilles se mettront aussitôt à travailler, & qu'elles travailleront d'autant plus, que la *reine* sera plus féconde. Enfin, il a très-bien prouvé que les abeilles *ouvrières* ont pour ces *vers* qu'elles n'ont point engendrés ni pu engendrer, la même affection que les mères de la plupart des espèces ont pour leurs petits.

J'ai dit qu'il n'y a à l'ordinaire, dans une ruche, qu'une seule *reine*: je dois ajouter qu'il vient un tems où il s'en trouve plusieurs; ce tems est celui des *essaims*. On fait que, dans les mois de Mai & de Juin, il sort de chaque ruche, une ou plusieurs colonies, qui vont chercher ailleurs un domicile que les gens de la campagne ont soin de leur préparer; ce sont ces colonies que l'on nomme des *essaims*: chaque *essaim* est conduit par une *reine*, qui doit sa naissance à la *reine* de la ruche dont l'essaim est sorti: cette *reine* donne donc naissance à une ou plusieurs *reines*, appellées chacune à conduire un *essaim*: toutes ne parviennent pas néanmoins à fonder une nouvelle république; cela dépend du nombre des habitans de la métropole. Quand elle est fort peuplée, elle peut envoyer au-dehors plusieurs colonies: si elle l'est beaucoup moins, elle n'en envoie qu'une ou deux. Dans ce dernier cas, il arrive quelquefois que plusieurs des jeunes *reines* restent dans la métropole. M. de Réaumur a été curieux de savoir quel étoit le sort de ces *reines* qui n'avoient pu se mettre à la tête d'un *essaim*, & ses observations lui ont appris que ces *reines* surnuméraires sont toujours sacrifiées; en sorte qu'il n'en reste jamais qu'une seule dans la ruche. Il a essayé d'introduire en divers tems, dans une ruche, des *reines* surnuméraires, & il a vu constamment qu'elles étoient mises à mort au bout de quelques jours; mais il n'a pu parvenir à découvrir par qui & comment ces exécutions étoient faites, & ce point est un de ceux qui nous demeurent encore voilés. Il restoit donc à faire sur les abeilles une expérience fondamentale que M. de Réaumur n'avoit pas encore tentée, c'étoit d'enlever la *reine* à un *essaim* très-pourvu de gâteaux & de *couvain*: on donne ce nom aux cellules qui renferment des *œufs* ou des *vers*. J'ai indiqué cette expérience dans le Chapitre XXV de la Partie XI de ma *Contemplation de la Nature*, & j'en ai indiqué quelques autres qui ne mériteroient pas moins d'être tentées. J'ai hasardé dans ce Chapitre de nouvelles vues sur la *police* des abeilles, & j'y ai crayonné, ainsi que dans le précédent, un léger précis de leur histoire: j'y renvoie le Lecteur, & je me hâte de venir à ces nouvelles découvertes que j'ai annoncées.

C'est un spectacle aussi nouveau qu'intéressant pour un Naturaliste

philosophe, que celui d'une Académie savante, dont l'Institution n'a d'autre objet que l'étude des abeilles. Ce phénomène moral si singulier paroît aujourd'hui dans une petite ville de la haute Luface; je parle de la *Société des Abeilles*, fondée depuis quelques années dans le *Petit-Bautren*, sous les auspices de l'Electeur de Saxe. Elle possède déjà plusieurs bons Observateurs, & un grand nombre d'amateurs de tout ordre & de tout sexe: elle a bien voulu préfumer que j'applaudirois à une Institution si digne d'un siècle philosophe, & que je ne dédaignerois pas de m'intéresser aux travaux d'une Compagnie Littéraire qui n'a que les *abeilles* pour objet: elle a pensé qu'elle me surprendroit agréablement, en me faisant l'honneur de m'adopter sans m'avoir prévenu. Avec quel plaisir les Swammerdam, les Maraldi, les Réaumur auroient-ils vu cet établissement, qu'ils n'avoient même pas prévu; & combien la *Société des Abeilles* auroit-elle été empressée à parer de leurs noms illustres, la liste de ses nouveaux Aristomachus (1)! Quels prodigieux progrès ne feroit point l'Histoire Naturelle, si on l'approfondissoit ainsi dans ses plus petites branches, & si'il se formoit çà & là dans notre Europe des Sociétés qui n'embrassent qu'une seule de ses branches! Les Naturalistes qui tentent d'embrasser à la fois les maîtresses branches de cet arbre immense, ne songent pas qu'ils ne font point des Briarées.

M. Schirach, Pasteur du *Petit-Bautren*, Secrétaire de la *Société des Abeilles*, est un des Membres de cette Compagnie qui a travaillé avec le plus de succès, & dont les expériences & les observations ont le plus enrichi ses Mémoires. Il s'est empressé obligeamment à me communiquer ses découvertes: il me les a racontées en détail dans une lettre qu'il m'a adressée en Allemand le 16 d'Octobre dernier, & que j'ai fait traduire en François (2); la voici.

« Un simple hasard m'apprit, Monsieur, que toute portion de couvain pouvoit donner une *reine-abeille*, lors même qu'il ne s'y trouvoit point de cellule *royale*. Je pensai donc qu'un heureux hasard m'avoit toujours fait rencontrer dans la portion de *couvain*, un *œuf*, qui contenoit le principe d'un ver de *reine*, & que l'instinct des abeilles savoit discerner cet œuf.

» Pour parvenir à arracher à ces mouches leur secret, je me procurai une douzaine de petites caisses de bois; je coupai dans une ruche une portion de couvain de quatre pouces en carré, & qui conte-

(1) Au rapport de *Cicéron* & de *Pline*, le Philosophe *Aristomachus* n'avoit fait autre chose, pendant près de soixante ans, que d'étudier les *Abeilles*.

(2) J'ai été obligé de retoucher cette Traduction en un grand nombre d'endroits, pour la mettre en meilleur François & la rendre plus claire.

» noit des œufs & des vers. Je plaçai ce très-petit gâteau dans une de mes caisses, de manière que les abeilles pussent le couvrir de toutes parts, & couvrir en quelque sorte les œufs & les vers : je renfermai ensuite dans la caisse une poignée d'abeilles ouvrières ; j'en usai de même à l'égard des onze autres caisses.

» L'Observateur gagne beaucoup à séparer ainsi les abeilles, & à les distribuer par petits pelorons : il les oblige à faire en petit ce qu'elles font ailleurs en grand. Vous aviez vous-même indiqué cette séparation des abeilles dans le Chapitre XXV de la Partie XI de votre *Contemplation de la Nature*.

» Je tins mes caisses fermées pendant deux jours : je savois déjà que ce petit peuple appelé à élire une nouvelle reine, devoit être renfermé. Le troisième jour, j'ouvris six de mes caisses ; & je vis que les abeilles avoient commencé à construire dans toutes ces caisses des cellules royales, & que chacune de ces cellules renfermoit un ver âgé de quatre jours, & qu'elles n'avoient pu choisir que parmi les vers appelés à se transformer en abeilles ouvrières. Quelques-unes des caisses avoient une, deux & jusqu'à trois cellules royales.

» Le quatrième jour j'ouvris les autres caisses, & j'y comptai de même une, deux & jusqu'à trois cellules royales. Ces cellules contenoient un ver de quatre à cinq jours, & qui étoit placé au milieu d'une provision de gelée (1).

» Je n'aime pas que les abeilles eussent préféré les vers aux œufs pour se donner des reines. Je desirois de connoître les œufs d'où éclosent les vers de reines. Je plaçai sous mon microscope quelques-uns de ces vers qui doivent se métamorphoser en reines ; j'y plaçai en même tems des vers qui se transforment en abeilles communes ; je mesurai exactement les uns & les autres, & je fis mon possible pour découvrir entr'eux quelque différence ; je n'en trouvai aucune. J'appellai un de mes amis qui est Naturaliste ; je l'invitai à comparer avec moi ces deux sortes de vers ; il le fit avec soin, & ne vit que ce que j'avois vu.

» Peu de jours après, je tirai des douze caisses les gâteaux que j'y avois renfermés ; je leur substituai d'autres gâteaux pareils aux premiers, & je fermai les caisses : deux jours après, je voulus voir si les abeilles se feroient servies d'œufs plutôt que de vers, pour se donner une reine ; mais j'observai qu'elles avoient choisi encore des vers de

(1) » Cette gelée étoit jaunâtre, & semblable à celle que M. de Résumur a tous jours trouvée dans les cellules royales. Elle me parut composée de miel, & d'une substance laiteuse, pareille à celle qu'on voit sortir de l'intérieur des plus gros vers que l'on ouvre ».

» trois jours. Je pris le parti de les laisser continuer leurs opérations ,
 » & j'eus au bout de dix-sept jours dans mes douze caisses , quinze
 » reines vivantes & belles.

» J'avois fait cette expérience en Mai ; je laissai travailler mes abeilles
 » une grande partie de l'été ; je pouvois compter une à une toutes les
 » abeilles ; je n'y découvris pas un seul faux-bourdon , & pourtant les
 » reines furent fécondes & donnèrent de la jeunesse.

» Je répétai l'expérience dans six autres caisses semblables aux pre-
 » mières. J'ai décrit ces caisses dans mes écrits ; & comme je voulois
 » m'assurer si les abeilles pouvoient se donner des reines au moyen
 » de simples œufs , j'eus soin de ne renfermer dans trois de mes caisses
 » que des gâteaux où il ne se trouvoit que des œufs. Lorsque je vins
 » ensuite à ouvrir ces caisses , je vis que les abeilles n'avoient fait au-
 » cune disposition relative à la production d'une reine.

» Il n'en étoit pas de même des trois autres caisses dans lesquelles
 » j'avois renfermé des gâteaux où se trouvoient des vers de trois à
 » quatre jours : chaque petit essaim avoit la reine-abeille , qui étoit pro-
 » venue d'un de ces vers.

» Je continuai à répéter cette singulière expérience tous les mois de
 » l'année , & même dans les mois de Novembre , où l'on fait que les
 » abeilles ne donnent jamais d'essaim , & où par conséquent elles
 » n'ont pas besoin de mères ou de reines surnuméraires ; & chaque fois
 » je me procurai ainsi la plus belle reine.

» J'étois même si sûr de la réussite de l'expérience , que m'étant fait
 » donner par un ami un seul ver vivant renfermé dans une cellule or-
 » dinaire , je procurai à mes abeilles , au moyen de ce seul ver , une
 » reine ou mère-abeille. Elles détruisirent tous les autres vers d'abeilles
 » communes , & tous les œufs qui étoient dans le gâteau.

» Que devois-je conclure , Monsieur , de toutes ces expériences ?
 » Notre immortel Réaumur avoit dit , que la reine-abeille pondoit
 » un , quatre , six & jusqu'à quinze œufs d'où éclosaient une ou plu-
 » sieurs reines abeilles ; & mes expériences me démontrèrent que chaque
 » ver d'abeille commune pouvoit donner une reine. M. de Réaumur
 » avoit dit encore , que les abeilles communes étoient absolument
 » dépourvues de sexe , qu'elles n'étoient ni mâles ni femelles ; & toutes
 » mes expériences me prouvoient que les vers qui se transforment en
 » abeilles communes , peuvent aussi se transformer en reines.

» Si mes abeilles s'étoient servies constamment des œufs que renfer-
 » moient mes petits gâteaux , pour se donner une ou plusieurs reines ,
 » j'aurois pu en inférer que la reine pondoit dans le cours de l'année ,
 » un grand nombre d'œufs de reines , & qu'elle les mettoit en dépôt
 » dans des cellules ordinaires , pour subvenir aux divers accidens qui

» menacent la vie des reines ; j'aurois fortifié ma conjecture par la con-
 » fidération de l'importance extrême dont la vie de cette seule mouche
 » est à tout le petit peuple : mais j'ai trouvé, au moins cent fois ,
 » que les abeilles choisissent un ver de trois à quatre jours , qui ,
 » suivant les loix ordinaires de la transformation , seroit devenu une
 » abeille *commune* , s'il avoit été élevé à la manière des autres vers de
 » sa sorte.

» Je tirai donc cette conclusion , que puisqu'il n'étoit aucun ver
 » d'abeille *commune* qui ne pût donner une *reine* , toutes les abeilles
 » *communes* appartenoient originairement au *sexe féminin* (1) ; qu'elles
 » devoient posséder dans une petitesse extrême , les organes qui carac-
 » térisent ce *sexe* ; que le développement de ces organes dépendoit
 » essentiellement d'une certaine nourriture appropriée & administrée
 » dans un logement assez spacieux pour permettre à ces organes de s'é-
 » tendre en tout sens ; que si , au contraire , ces deux conditions essen-
 » tielles manquent , l'abeille *commune* est condamnée à une *virginité*
 » perpétuelle : je la comparois plaisamment à une Vestale.

» C'étoit ainsi que je raisonnois avant de publier mes expériences ;
 » mais avec quelle défiance ne les ai-je pas publiées ? Je me voyois
 » obligé de contredire notre excellent Réaumur , & d'introduire un
 » nouveau système dans la doctrine des abeilles.

» J'ai prié publiquement tous les Naturalistes , & en particulier le
 » célèbre Gleditsch de Berlin , de répéter mes expériences , & de me
 » redresser , s'ils obtenoient des résultats différens : j'attends en vain
 » depuis deux ans ; il semble qu'on ne veuille pas prendre les mêmes
 » peines que j'ai prises , ou qu'on croie que Réaumur a tout décou-
 » vert , lui qui invite cependant les Naturalistes à approfondir davan-
 » tage la naissance de la *reine-abeille* ; ce qu'il présume qui nous vau-
 » droit des exceptions remarquables.

» Dans le passage de cet habile Académicien , que j'ai ici en vue ,
 » il étoit bien près de notre manière utile de former les *essaims*. Vos
 » belles ouvertures , Monsieur , dans la *Contemplation de la Nature* ,
 » Part. XI , Chap. XXV , conduisoient bien directement à cette mé-
 » thode ; & c'est précisément celle que nous employons actuellement :
 » elle nous a valu chaque année plusieurs centaines d'*essaims* nou-
 » veaux : je le montre en détail dans mon dernier Ecrit (2). Au reste ,

(1) Le Docteur *Warder*, Anglois , dans sa *Monarchie des Abeilles* , nomme les ouvrières *Dames* ou *Amazones* ; mais personne ne l'avoit écouté.

(2) M. *Blissière*, de la Société des Sciences de Hollande , a publié à la Haye , en 1771 , une Traduction françoise de l'Ouvrage allemand de M. *Schirach* , sous le titre d'*Histoire Naturelle de la Reine des Abeilles*, &c. Estimable Traducteur

» on sent assez combien ces expériences peuvent être utiles dans l'éco-
 » nomie rustique.

» La propagation des *pucerons* que vous avez démontré se faire sans
 » accouplement (*Corps organisés*, 303, 304. *Contemp. de la Nat.*
 » Part. VIII, Chap. VIII), est une excellente analogie avec ce qu'il
 » passe chez les *abeilles*. Les *faux-bourçons* ont dans leurs vaines
 » feminaux une prodigieuse quantité d'une liqueur blanchâtre. Il sem-
 » ble que cette liqueur ne soit point en rapport avec la petitesse des
 » parties génitales de la *mère-abeille* : mais comme la liqueur femine
 » doit être non seulement un *stimulant*, mais même un fluide *nourricier*,
 » conformément à vos principes sur la *Génération* ; je conçois très-
 » bien que cette grande quantité de liqueur féminale des *faux-bourçons*
 » ne doit pas être superflue dans le tems où la plus grande partie
 » des *abeilles* viennent au jour : en un mot, il y a ici la plus belle
 » analogie ; car M. Hattors a très-bien prouvé que la *mère-abeille*
 » est féconde sans accouplement. On insère sa *Dissertation* dans notre
 » troisième *Recueil*.

» Mais quel sera donc l'usage secret des *faux-bourçons* ? A quoi bon
 » la sage nature les auroit-elle pourvus d'un si grand appareil d'organes
 » fécondateurs. Les idées si bien fondées que vous avez exposées sur la
 » génération dans ce Chapitre de votre *Contemplation* que je viens de
 » citer, éclaircissent ceci. Vous y revenez encore dans votre Préface ;
 » pag. xvij, & j'en ai été charmé.

» Telle a été en raccourci toute ma marche : je vous supplie,
 » Monsieur, de me communiquer vos doutes & vos remarques ;
 » M. le Pasteur Wilhelmi, mon beau-frère, ne sauroit se persuader
 » encore ces découvertes : il conjecture qu'un heureux hasard m'a tou-
 » jours fait rencontrer dans les cellules un *œuf de reine* ; il commence
 » néanmoins à être un peu ébranlé : il est vrai que ce qu'il conjecture
 » est possible ; mais il faut convenir qu'il n'a en sa faveur que la
 » simple possibilité : & lorsque je lui prouve que les *abeilles* pren-
 » nent des *vers* qui étoient destinés à donner des *abeilles communes*,
 » lorsque je lui laisse choisir lui-même un *pareil ver*, lorsque je lui
 » prouve que je puis faire naître d'une seule ruche, dans tous les tems
 » de l'année, autant de *reines* que je veux, il ne fait plus alors que
 » m'objecter.

a joint à son Livre la *Correspondance* de l'Observateur de Luface, avec divers Savans,
 & les trois Mémoires que j'avois composés sur les Abeilles, soit sur les découvertes
 de Luface, soit sur celles du Palatinat. Je dois prévenir le Lecteur qu'il se trouve
 dans l'Ouvrage de M. *Blasfère* un grand nombre de fautes d'impression, dont
 beaucoup altèrent le sens.

» Nombre de personnes applaudissent ; mais elles me croient sur ma
 » parole , & c'est précisément ce que je ne veux pas : il faut que l'on
 » s'assure par soi-même de la vérité des faits que j'ai découverts. Je ne
 » prétends pas obliger le public éclairé à croire sans examen ; je
 » prie qu'on veuille bien répéter souvent mes expériences. On peut
 » choisir simplement une ruche en panier ; on en détachera à volonté
 » un gâteau de quatre à cinq pouces en carré plein de couvain : on
 » attachera ce gâteau au haut d'un autre panier vuide ; on le mettra
 » à la place de l'ancienne ruche , & on verra bientôt que les abeilles
 » les qui étoient sorties pour butiner , entreront dans ce nouveau
 » panier , y construiront une ou plusieurs cellules royales , & se donneront
 » une ou plusieurs reines de la manière que j'ai exposée : c'est
 » ce que l'Observateur pourra répéter bien des fois pendant toute la
 » belle saison ; seulement , il ne faut pas s'attendre dans ces sortes d'expériences , à recueillir beaucoup de miel , parce que le travail des
 » abeilles en est toujours troublé.

» Le petit Ecrit Allemand que je vous envoie , & que notre
 » Cour a déclaré par Lettres-Patentes un Livre élémentaire , indique
 » plus clairement la manœuvre , chapitre V , page 35. J'ai visé dans ce
 » Livre à la clarté & à la précision ; je l'ai destiné aux gens de la campagne ; c'est un extrait d'un plus grand Ouvrage que j'ai publié sur les
 » abeilles , & auquel j'ai joint la traduction Allemande du Traité de
 » Palteau.

» Dans la suite je prendrai la liberté de vous communiquer quelque chose sur la privation du sentiment de la faim chez les abeilles.
 » Cette conjecture que vous proposez , part. XI , chap. XXV de la
 » *Contemplation de la Nature* , m'a paru très-neuve , & digne d'être
 » approfondie : j'en dis de même des autres idées que vous proposez
 » sur la police de nos mouches , & qui sont autant de textes que vous
 » donnez à méditer au Lecteur Philosophe ».

Je joindrai ici la réponse que j'ai faite à M. Schirach , & qui contient mes premières réflexions sur son intéressante découverte ; elles auraient demandé à être développées , pour qu'on pût mieux sentir leurs liaisons avec d'autres faits & avec les conséquences les plus naturelles de ces faits : mais c'étoit une lettre que je composois , & non un Traité ; d'ailleurs , je parlois à un Observateur éclairé , & qui s'étoit fort occupé de mes derniers Ecrits.

A Genthod , près de Genève , le 7 Février 1770.

« Je suis bien honteux de répondre si tard à votre intéressante lettre
 » du 16 Octobre : pardonnez ce retard à des occupations qui se sont

» succédées, & qui ne me laissoient pas le loisir de méditer à mon gré vos
» curieuses découvertes.

» Je vous avouerai sans détour, que lorsque vous me communiquâ-
» tes pour la première fois vos expériences sur l'origine des *mères-*
» *abeilles*, je soupçonnai fortement que vous aviez été trompé par
» certaines circonstances auxquelles vous n'aviez pas donné assez d'at-
» tention. Vous ne me faurez pas mauvais gré de mon soupçon: vous
» conviendrez volontiers qu'il étoit très-*logique*, puisqu'il reposoit sur
» les observations des plus grands Maîtres dans l'art si difficile d'é-
»udier la Nature. J'avois lu & relu les beaux *Mémoires* de feu mon
» illustre ami M. de Réaumur: j'avois vérifié moi-même un bon
» nombre des faits qui fondent sa *théorie* des abeilles. J'avois lu aussi
» l'*Histoire* des Abeilles du célèbre Swammerdam, & celles du savant
» Maraldi. J'avois donc la tête très-pleine de toutes les vérités que
» nous devons à la sagacité & aux longues recherches de ces habiles
» Naturalistes. Vos expériences renversoient de fond en comble tou-
»tes les idées que j'avois puisées chez ces Ecrivains & dans mes
» propres observations. Vous me paroissiez répandre sur la *génération*
» des abeilles une sorte d'*arbitraire*, qui me sembloit choquer tout ce
» que je connoissois de plus certain sur la marche de la nature. En-
»fin vous ne me donniez que des résultats très-généraux, & point
» du tout de ces détails qui les constatent & en persuadent la
» vérité.

» Aujourd'hui, Monsieur, j'ai sous les yeux ces détails si nécessai-
»res à ma foi, & j'en suis redevable à la longue & obligeante lettre
» que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; elle m'a fait le plus grand
» plaisir, & je vous en témoigne ma sincère reconnaissance: je lui ai
» donné toute l'attention qu'elle méritoit; elle a dissipé la plupart de
» mes doutes, & au moins les plus essentiels. Il me seroit impossible à
» présent, de soupçonner que vous vous en foyez laissé imposer par
» aucune de ces petites circonstances qui ont quelquefois trompé les plus
» habiles Observateurs. D'ailleurs, vous avez apporté dans ces experien-
»ces, tant de précautions & de soins; vous les avez poussés si loin,
» vous les avez si fort variées & répétées tant de fois, que malgré
» mon incrédulité très-invétérée, je ne fais plus ce qu'on pourroit vous
» objecter de tant soit peu raisonnable.

» Nous vous devons donc des connoissances absolument neuves sur
» la *police* des abeilles; &, ce qui est beaucoup plus, des connoissances
» très-utiles à cette partie de l'*économie rustique*, & qui n'avoient pas
» même été soupçonnées par aucun Naturaliste ancien ou moderne.
» Vous avez donc prouvé par une suite d'expériences bien faites; qu'une
» poignée d'abeilles *neutres*, renfermées dans une boîte avec un petit

» gâteau plein de *couverain*, élèvent sur ce gâteau des cellules royales,
 » d'où sortent des mères abeilles. Vous m'écrivez même, que vous comp-
 » tiez tellement sur vos expériences, que vous vous fîtes donner par quelque
 » ami un seul ver vivant, renfermé dans une cellule ordinaire, & que
 » vous procurâtes par ce ver seul une mère-abeille à vos neutres. Je ne
 » pense pas qu'on puisse atteindre à une plus grande certitude en matière
 » d'expérience. Je ne desire plus qu'une seule chose, & vous la desirez
 » aussi; c'est que d'autres Observateurs veuillent suivre la nouvelle
 » route que vous venez de leur ouvrir, & répéter des expériences si
 » dignes de l'attention des plus grands Physiciens (1). Si je me trou-
 » vois dans les mêmes circonstances où j'étois il y a vingt-huit ou trente
 » ans, je m'empreserois à marcher sur vos traces.

» Ceux qui ont autant médité que moi sur la grande & ténébreuse
 » matière de la *génération* des êtres vivans, comprendront sans peine
 » tout ce qu'on peut se promettre en ce genre de vos découvertes sur
 » l'origine des reines-abeilles. Je suppose que tous vos faits sont rigou-
 » reusement démontrés: il en résulte évidemment qu'une nourriture
 » différente & beaucoup plus abondante, un logement beaucoup plus
 » spacieux & autrement disposé, fussent pour transformer des vers de
 » neutres en vers de reines. Vous comprenez assez que je ne veux pas
 » parler d'une véritable transformation; je n'en connois point de telle
 » chez les insectes: je me suis fort attaché dans les corps organisés & dans
 » la contemplation à prouver, que ce que nous nommons transforma-
 » tion, génération, n'est que le simple développement de ce qui pré-
 » existoit très en petit, & sous une autre forme dans le tout organique.
 » Je conçois donc avec vous, Monsieur, qu'il n'y a originairement
 » chez les abeilles que deux sortes d'individus, des mâles & des femel-
 » les; & que les individus neutres ne le sont que par accident.

» En réfléchissant un peu profondément sur tout ceci, j'ai été ramené
 » insensiblement aux principes que vous me connoissez sur la *génération*,
 » & que j'ai exposés si en détail dans mes trois derniers Ouvrages. J'ai
 » établi sur des preuves qui m'ont paru solides, que la *liqueur féminale*
 » est un vrai *fluide nourricier* & un *stimulant*. J'ai montré comment
 » elle peut produire les plus grands changemens dans les parties inté-
 » rieures des *embrions*. Il ne me paroît donc pas impossible, qu'une cer-

(1) Je m'étois empressé à faire part de ces découvertes au célèbre M. *Duhamel du Monceau*, & je l'avois prié de les mettre sous les yeux de l'Académie Royale des Sciences, dans l'espérance que cette savante Compagnie nommeroit des Commissaires pour les vérifier: mais aucun de ces Membres n'a pu s'en charger, & le Public l'apprendra à regret. Elles ont cependant été vérifiées en divers endroits de l'Allemagne, comme on peut le voir dans le Discours préliminaire de l'Ouvrage de M. *Schirach*, traduit par M. *Blasfierre*.

» taine nourriture & une nourriture beaucoup plus abondante , puisse faire
 » développer dans les *vers* des abeilles, des organes qui ne se seroient
 » jamais développés sans elle. Combien d'autres faits qui concourent à
 » établir la même vérité ! Je ne vous rappellerai actuellement que la
 » *grosse* de l'ergot du coq sur sa crête : *Corps organ.* article 271. Je con-
 » çois avec la même facilité, qu'un logement beaucoup plus spacieux
 » & autrement disposé , est absolument nécessaire au développement
 » entier des *organes*, que la *nouvelle nourriture* tend à faire croître en
 » tout sens. Il me semble qu'il est assez indifférent en soi, que cette
 » *nouvelle nourriture* arrive à ces *organes* par la route du *canal intesti-*
 » *nal* ou par toute autre route : il suffit qu'elle possède la *propriété* de les
 » étendre en tout sens. Ce sera pour ces *organes* une manière de *fécon-*
 » *dation* appropriée à l'espèce , & tout aussi efficace que celle qui donne
 » naissance à l'animal lui-même. M. de Réaumur a très-bien prouvé ,
 » page 597, tome V, que la nourriture des *vers* qui doivent donner
 » des *reines* est beaucoup plus abondante & d'un goût très-différent ;
 » il l'a comparée bien des fois à celle des *vers* qui doivent donner des
 » *neutres*, & toujours ces différences, entre les nourritures de ces deux
 » sortes d'*individus*, lui ont paru extrêmement sensibles.

» Je lis à la page 591 une observation qui a un rapport indirect avec
 » votre découverte. M. de Réaumur y fait mention de certains mâles
 » ou *faux-bourçons*, d'une taille beaucoup plus petite que celle du com-
 » mun des mâles. Il dit que les *NEUTRES* n'ayant pu construire assez
 » de grandes cellules, la MÈRE avoit été forcée de pondre des
 » œufs de *FAUX-BOURÇONS* dans des cellules *ORDINAIRES*, &
 » que le corps du *ver* y ayant été trop serré, il n'avoit pu prendre tout
 » son accroissement.

» Cet illustre Observateur s'étoit attaché à prouver par un grand
 » nombre d'expériences, que la conservation & le bien être d'un *essaim*
 » dépendent de la *reine-abeille*. Il devoit paroître très-singulier, que la vie
 » de tant de milliers de mouches eût été liée de la sorte à celle d'une
 » seule mouche; car combien d'accidens pouvoient menacer les jours
 » précieux de cette mouche ! Votre belle découverte nous montre quelles
 » sont ici les ressources de la nature, & comment elle a su assurer le
 » sort de la petite république.

» Les *ailes* des abeilles, comme celles de toutes les mouches, sont
 » d'une substance un peu friable, & qui n'est pas susceptible d'une
 » grande extension : celles de la *mère-abeille* sont beaucoup plus courtes
 » que le corps, & n'ont que la longueur des *ailes* des abeilles *ouvriè-*
 » *res*. Ce petit fait ne semble-t-il pas déceler l'origine des *mères-abeil-*
 » *les*, & nous indiquer que les *ouvrières* ne sont pas d'une race moins
 » noble ? Cette nourriture plus abondante, & sans doute plus élaborée,

» qui peut faire développer dans un ver d'ouvrière certains organes ,
 » & prolonger en tout sens toutes les parties du corps , ne peut pro-
 » longer de même les quatre ailes , dont la substance un peu roide ,
 » résiste trop.

» Mais on demandera comment il arrive que les ouvrières d'une
 » ruche pourvues d'une mère , ne s'avisent pas de construire , en toute
 » saison , des cellules royales pour y élever des vers de leur sorte à la
 » dignité de reines , tandis que si l'on renferme une poignée de ces
 » ouvrières dans une boîte avec un peu de couvain , elles se procure-
 » ront bientôt plusieurs reines ? M. de Réaumur auroit répondu qu'elles
 » ont été instruites à ne bâtir des cellules royales que dans certaines
 » circonstances qu'elles savent démêler. Ceci pourroit donner lieu à
 » de nouvelles expériences qui accroîtroient nos connoissances sur la
 » portée de l'instinct de ces mouches industrieuses : il faudroit , par
 » exemple , enlever la reine à une ruche bien peuplée , & dans laquelle
 » on se seroit assuré qu'il n'y auroit point de cellule royale ; on ver-
 » roit ce que feroient alors les ouvrières , & on pénétreroit plus avant
 » dans le secret de leur police. Il est aisé de prévoir, d'après vos
 » observations , que ces ouvrières se donneroient bientôt une reine ;
 » mais s'en donneroient-elles plusieurs , ou ne s'en donneroient-elles
 » qu'une seule ? & si elles s'en donnoient plusieurs , que devien-
 » droient alors les surnuméraires ? Il y a bien de l'apparence qu'elles
 » seroient sacrifiées , comme M. de Réaumur l'a raconté. Il ne nous
 » apprend point néanmoins comment & par qui les reines surnumé-
 » raires sont mises à mort , & ce point mériteroit d'être éclairci.
 » Nous vous devons encore cette nouvelle connoissance ; vous ne
 » manquerez pas sûrement de tenter sur ce sujet des expériences qui
 » nous diront plus que les conjectures auxquelles M. de Réaumur avoit
 » été réduit.

» Dès que vous avez démontré , Monsieur , que de simples vers
 » d'ouvrières peuvent devenir des reines , il est par cela même démon-
 » tré que les ouvrières elles-mêmes sont de véritables femelles fort
 » déguisées à nos yeux , & point du tout de véritables neutres. Il en est
 » sans doute de même chez les guêpes , &c. &c. Si donc le scalpel
 » & le microscope de l'infatigable Swammerdam n'ont pu découvrir
 » dans les abeilles ouvrières , ces ovaires qu'on découvre si facilement
 » dans la reine , c'est apparemment qu'ils sont d'une petitesse extrême
 » dans les ouvrières. Ils y sont , en quelque sorte , oblitérés : nous
 » sommes avertis aujourd'hui de les y chercher avec plus de soin , &
 » d'imaginer quelque expédient qui pourroit les rendre accessibles à notre
 » vue , aidée des meilleurs microscopes. Je vous recommande fort cette
 » curieuse recherche : si elle vous réussissoit , elle acheveroit de nous dé-
 » voiler

» voiler l'origine des mères-abeilles, & le principe fondamental de leur
» gouvernement.

» Il est un autre point dont je ne trouve pas l'éclaircissement dans
» votre lettre, & qui pique beaucoup ma curiosité, c'est de savoir
» comment les ouvrières, qui s'étoient procuré des mères dans les boîtes
» où vous les aviez renfermées, avoient transporté & logé dans des
» cellules royales, nouvellement construites, les vers de trois à quatre
» jours, qui étoient logés dans des cellules ordinaires: La guêpe *ichneu-*
» *mon* (1), qui transporte si adroitement, dans le nid de ses petits,
» des vers vivans, qui les y arrange proprement les uns au-dessus des
» autres, nous montre assez ce que les abeilles font capables d'exécuter
» dans un genre analogue: mais je souhaiterois là-dessus des observa-
» tions directes.

» Je reviens à ces vers d'ouvrières dont les abeilles savent tirer un
» si grand parti: je voudrois que vous les disséquassiez avec plus de
» soin qu'on ne l'a fait; peut-être y découvririez-vous plus facilement
» que dans l'abeille elle-même, les rudimens des ovaires: vous irez
» ensuite les chercher dans ces mêmes vers prêts à devenir des
» reines.

» Il me vient dans l'esprit une autre expérience; mais je doute qu'on
» puisse la tenter avec succès: ce seroit de nourrir des vers de reines
» avec l'aliment propre aux vers d'ouvrières, & de nourrir des vers
» d'ouvrières avec l'aliment propre aux vers de reines; si cette expé-
» rience réussissoit un peu, elle nous feroit mieux juger encore de l'in-
» fluence de la nourriture.

» Une autre expérience à tenter, & toujours dans les mêmes vues,
» ce seroit d'essayer d'introduire dans une cellule, où un œuf auroit été
» déposé, un petit tube exagone de carton fin (2), qui en diminueroit
» la capacité: vous présumez assez, & je le présume aussi; que les
» abeilles ne manqueroient pas d'enlever ou de déchirer ce tube; tou-
» jours pourtant seroit-il bon de faire cet essai: que fait-on? nous ne
» connoissons les abeilles que bien imparfaitement; peut-être encore
» qu'elles, enleveroient l'œuf ou le ver.

» Quoi qu'il en soit, il restera toujours, chez nos abeilles, une très-
» grande singularité; c'est que la plupart des individus de ce petit
» peuple demeurent toute leur vie inhabiles à la génération, par des
» circonstances purement accidentelles, & qui néanmoins deviennent
» essentielles dans l'institution du SAGE AUTEUR de la Nature.

(1) *Histoire des Insectes* de M. de Réaumur, Tome VI, *Mém. VIII*; *Contemp. de la Nat.* Part. XII, Chap. XXVI.

(2) Ou mieux encore de métal battu ou laminé.

» A la fin de son septième Mémoire des *abeilles*, M. de Réaumur
 » décrit assez au long les caractères qui lui ont paru différencier les
 » *mères abeilles* & les *abeilles ouvrières*. On voit qu'il étoit bien éloi-
 » gné de soupçonner le moins du monde, que les unes & les autres
 » participent à la même individualité, si je puis m'exprimer ainsi : il
 » insiste en particulier sur les instrumens destinés à la récolte de la
 » cire & du miel ; il fait observer que les jambes de la dernière paire
 » n'ont point, chez la *mère abeille*, cette *palette triangulaire*, ou cette
 » petite corbeille dans laquelle les *ouvrières* savent rassembler la cire
 » pour la transporter dans la ruche : il fait remarquer encore, que la
 » *mère-abeille* a une *trompe* beaucoup plus courte que celle des *ouvrières* ;
 » qu'elle a beaucoup moins de ces *poils* qui servent aux *ouvrières* à
 » retenir la cire qu'elles recueillent, &c. : mais on conçoit assez comment
 » tous ces caractères, qui ont semblé si essentiels à M. de Réaumur,
 » peuvent être plus ou moins modifiés par la *quantité* & la *qualité* de
 » la nourriture qui est administrée au *ver*. On comprend facilement que
 » certaines parties, qui croissent avec excès, peuvent en effacer d'au-
 » tres ; qu'il est des parties moins susceptibles d'extension que d'au-
 » tres : je l'ai déjà remarqué à l'égard des *ailes*. Au reste, ceci ne dé-
 » truit pas le raisonnement de M. de Réaumur, sur les fins qu'on
 » découvre dans le rapport de la structure de ces deux sortes d'*indi-*
 » *vidus* & leur destination particulière. Ces rapports n'en subsistent
 » pas moins ; ils n'en sont pas moins invariables, quoiqu'ils dérivent
 » de causes purement *accidentelles*. Ces causes n'en produisent pas
 » moins constamment leurs effets, & elles étoient entrées dans le plan
 » que le CRÉATEUR s'étoit proposé en appelant les abeilles à l'existence.

» Je passe maintenant à un sujet qui a une relation plus immédiate
 » avec l'importante matière de la *génération* ; je veux parler de la *fé-*
 » *condation* de la *mère-abeille*. J'avois soupçonné, en effet, que cette
 » mouche pouvoit engendrer sans le concours des *mâles*. Je l'écrivois,
 » le 10 de Novembre 1768, à M. Wilhelmi, notre digne confrère
 » dans la Société des Abeilles : *Vous savez que j'ai démontré que les*
 » *pucerons* *sont distingués de sexes ; que les mâles sont très-ardens, &*
 » *que la même espèce, où j'ai observé bien des fois les accouplemens les*
 » *plus décidés, se multiplie pourtant sans accouplement : il semble donc*
 » *qu'il ne seroit pas plus surprenant que la REINE-ABEILLE mul-*
 » *tiplie sans le concours des mâles, qu'il ne l'est que les PUCERONS*
 » *multiplient sans ce secours.* Vous m'apprenez, Monsieur, que
 » M. Hattorf a déjà vérifié mon soupçon, & qu'il a très-bien prouvé
 » que la *mère-abeille* est féconde par elle-même. Cette découverte me
 » fait grand plaisir ; mais j'aurois souhaité que vous m'eussiez dit un
 » mot de la manière dont M. Hattorf s'y est pris pour la faire. Les

» expériences par lesquelles on entreprend de prouver ces vérités nou-
 » velles, & qui choquent des loix estimées générales ; ces expérien-
 » ces, dis-je, ne sauroient être faites avec des soins & des précau-
 » tions trop scrupuleux. Vous avez pu voir, dans le Tome I de mon
 » *Traité d'Insectologie*, publié à Paris en 1745, tout ce que j'avois
 » fait pour démontrer rigoureusement que les pucerons peuvent mul-
 » tiplier de génération en génération, sans aucune copulation. Vous
 » avez vu que j'avois poussé l'expérience jusqu'à la dixième généra-
 » tion : j'ai fort à regretter aujourd'hui l'attention trop continuée que
 » j'avois donnée à de si petits insectes ; mes yeux s'en sont malheu-
 » reusement trop ressentis, & s'en ressentiront toute ma vie. J'ai eu
 » au moins la satisfaction de démontrer le premier une vérité inté-
 » ressante, qui n'avoit été jusqu'à moi que le simple soupçon de quel-
 » ques Naturalistes, & dont les polypes nous ont fourni depuis de
 » nouvelles preuves.

» S'il est à présent rigoureusement démontré que la mère-abeille est
 » féconde par elle-même, il s'agit de parvenir à découvrir le véri-
 » table usage des faux-bourdons. M. de Réaumur s'étonnoit du grand
 » appareil de leurs organes générateurs, & de l'abondance de leur li-
 » queur féminale. Si la mère-abeille n'a que faire de tout cela pour
 » multiplier, il y a bien plus de quoi nous étonner : il fera mieux de
 » ne nous étonner de rien, & de songer sans cesse à l'imperfection &
 » aux bornes de nos connoissances naturelles. Je l'écrivois encore à
 » M. Wilhelmi : *L'usage secret des mâles ou faux-bourdons peut être*
 » *bien différent de tout ce que nous pensons.* M. de Réaumur a bien ra-
 » conté les amours de la reine-abeille, mais il avoue n'avoit jamais
 » observé de véritable accouplement. Qui fait si les mâles ne répandent
 » point leur sperme dans les cellules royales où loge actuellement un
 » œuf ou un ver ? Qui fait si ce sperme, mêlé à la nourriture sur la-
 » quelle repose l'œuf ou le ver, n'accroît point l'énergie de cette
 » nourriture, & ne la rend pas plus propre à procurer le dévelop-
 » pement des ovaires, &c. ? Qui fait encore si ce sperme ne pénètre
 » point dans le ver par d'autres voies, que nous ne saurions deviner
 » ni découvrir ? Enfin il seroit possible que les conjectures que j'ai
 » hasardées sur l'usage de l'accouplement chez les pucerons (*Corps*
 » *organ.* 306 ; *Contemp. de la Nat.* Part. VIII, Chap. VIII), reçussent
 » ici quelqu'application heureuse. Vous paroissez le croire, & je m'en
 » félicite : vous imaginez sans doute des expériences qui vérifieront ou
 » détruiront l'application dont il s'agit.

» Je le disois en terminant ce Chapitre de la Contemplation que je
 » viens de citer : *Il reste donc encore des expériences curieuses à tenter sur*
 » *les pucerons, malgré le grand nombre de celles qu'on a déjà faites.* Com-

» bien ces petits insectes mériteroient-ils d'être étudiés ! Il demeure toujours
 » vrai que les plus petits sujets de Physique sont inépuisables. Combien
 » les abeilles sont-elles plus inépuisables encore que les pucerons ! Com-
 » bien seroit-il peu philosophique de s'étonner qu'il se soit formé, dans
 » un coin de l'Allemagne, une Société dont l'unique objet est l'étude
 » des abeilles !

» Il reste certainement beaucoup plus de choses à découvrir sur les
 » abeilles, que nous n'en connoissons ; & nous ne saurions nous
 » flatter tant soit peu de voir jusqu'au fond dans un sujet si fécond
 » & si compliqué ; nous ne faisons même qu'effleurer les sujets de
 » Physique en apparence les plus simples : ne nous rebutons point
 » cependant, & ne nous lassons point de tenter de nouvelles expé-
 » riences : une des plus importantes seroit assurément de priver une
 » ruche de tous ses mâles, avant qu'ils eussent pu exercer aucune de
 » leurs fonctions ; il faudroit répéter cela sur la même ruche plu-
 » sieurs années de suite, & observer attentivement ce qui en ré-
 » sulteroit.

» Je ne puis quitter les abeilles sans vous inviter à vous assurer si
 » elles sont réellement ovipares. Je soupçonne que ce que l'on a pris
 » pour un véritable œuf, pourroit bien être le ver lui-même : si je
 » ne me trompe, M. de Réaumur a élevé quelque part le même
 » soupçon ».

Je ne développerai pas actuellement les diverses réflexions que je ne fais qu'indiquer dans la Lettre qu'on vient de lire : il sera mieux que je renvoie à le faire au tems où de nouvelles expériences auront répandu plus de jour sur un sujet qui demande à être approfondi jusques dans ses plus petites parties. Il tient, par des rapports assez directs, à une des plus belles matières de la Physique, à celle de la *génération* ; & c'est principalement sous ce rapport que je desirerois qu'il fût envisagé par les Naturalistes : les recherches qu'ils tenteroient dans cette vue, pourroient conduire à des résultats qui réfléchiroient une lumière plus ou moins vive sur les endroits ténébreux de l'objet. Il arrive quelquefois que le Physicien parvient à des vérités cachées, par des routes qui lui avoient paru fort détournées, & qui étoient pourtant les plus directes.



OBSERVATIONS
SUR LES MARAILS,
OU
FAISANS DE LA GUIANE (1);

Par M. SONNINI DE MANONCOUR, Officier de Marine,
Ingénieur du Roi dans la Guiane françoise, & Correspondant du
Cabinet du Roi.

Monsieur de Buffon a bien remarqué ce petit nombre de différences qui distinguoient l'Yacou & le Marail; différences qui existent plutôt dans les descriptions des Auteurs que dans les individus. Cet illustre Naturaliste a soupçonné que le Marail pourroit être la femelle, ou du moins une variété de l'espèce de l'Yacou (2). L'on ne pouvoit, au milieu de l'obscurité qui règne dans l'Histoire des Oiseaux étrangers, & sans observations particulières; on ne pouvoit, dis-je, démêler la vérité avec plus de sagacité. Le Marail n'est ni la femelle, ni une variété de l'Yacou: mais le Marail est l'Yacou; ces deux oiseaux ne diffèrent que par leurs noms, & composent une seule & même espèce; c'est ce qu'il est facile de prouver.

L'on ne doit pas douter que le Marail ne soit le *Guan* ou *Quan* de M. Edwards (3). Il est vrai que, dans le premier, les penes de la queue, suivant la remarque de M. de Buffon (4), sont en tuyaux

(1) *Alector Brasiliensis*, Klein, *avi.* pag. 112, n°. 4. — *Phasianus fuscus Brasiliensis*, *Ibidem*, pag. 114, n°. 2. — *Phasianus Brasiliensis Jacupema dictus* Marcgravii, *Roy. sin. avium*, pag. 56, n°. 2. — *Jacupema*, Pison, *Hist. Nat.* pag. 81. — *Jacupema Brasiliensis*, *Marcg. Hist. Bras.* pag. 198. — *Jacupema Brasiliensis*, *Jorst. avi.* pag. 136. — *Jacupema Brasiliensis*, *Marcg. Willugh. Ornith.* pag. 118. — *Guan* ou *Quan*, Edwards, Tom. I, pag. 13. — *Gallo Pavo caruncula in fronte carens*, *Gallo Pavo Brasiliensis*, *Dindon du Brésil*, Brisson, *Ornith.* pag. 162, Tom. I. — *Yacou*, Buffon, *Hist. Nat.* pag. 149, Tom. 4. — *Marail*, *Ibidem*, pag. 153. — *Phasianus cinereus, cervice sanguinea*, Barr. *Franc. equinox.* pag. 319. — *Perdix Americana cinerea, cervice sanguinea*, *Marail ou Faisan d'Amérique*, Barr. *Ornith.* pag. 82. — *Marail à Cayenne*.

(2) *Hist. Nat. des Oiseaux*, Tom. IV, pag. 153.

(3) Edwards, *Hist. Nat. des Oiseaux rares*, pag. 13.

(4) *Hist. Nat. des Oiseaux*, Tom. IV, pag. 154.

d'orgue, comme dans le Faisan, & non point toutes égales comme dans le Guan : mais cette inégalité est si peu sensible d'une penna à l'autre, qu'il est très-possible qu'elle n'ait pas été reconnue dans une certaine disposition de la queue ; elle est d'ailleurs beaucoup moins apparente dans quelques individus : j'ai actuellement sous les yeux un Marail (1), dont, à la première vue, ces pennes paroissent égales, & l'on ne s'apperçoit de leur grandeur différente, qu'en les déployant. Quant à la situation des ouvertures des narines, plus ou moins approchantes de la base du bec, c'est une différence peu essentielle, qui change presque à chaque individu, & dont l'exactitude peut échapper à l'Observateur & au Dessinateur. Le mot *Guan* exprime un cri du Marail, & l'on sait que les Indiens ne donnent presque généralement pour nom aux Oiseaux, que leurs cris mêmes. Il est donc certain que le *Guan* de M. Edwards n'est autre que l'oiseau appelé Marail à Cayenne, & représenté dans les planches enluminées de M. de Buffon, N°. 338, sous le nom de *Faisan verdâtre de Cayenne* (2).

Il paroît aussi constant que le *Guan* ou *Quan* est l'Yacou, le *Jacupema* de Marcgrave ; il est vrai que la longueur des jambes, que le *Guan* ou le Marail a d'une taille ordinaire, forme une difficulté : mais le rapport frappant des autres attributs de ces deux oiseaux font soupçonner, dans la description de Marcgrave, une erreur dans l'observation, ou une variété d'individu. La couleur des yeux, qui ne fait pas un caractère distinctif, est un objet si peu important, que l'on n'en peut rien conclure contre la parfaite ressemblance de deux oiseaux : mais une raison qui ne doit laisser aucun doute sur ce sujet, c'est que le cri du Marail, outre le mot *Guan*, exprime aussi le mot *Yacou*, à peu près de cette manière : *Guan, Quan, Quan, Yacou, Yacou*. Il n'y a que trop de confusion dans la nomenclature des oiseaux étrangers, pour ne pas chercher à la diminuer : trois oiseaux, le *Guan*, l'*Yacou* & le Marail, que l'on avoit regardé jusqu'à présent comme formant trois espèces différentes, n'en feront dorénavant qu'une, dont je vais parler sous le nom de *Marail*.

Il est plus gros qu'une poule ; sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est d'un pied & demi. Le bec a la forme de celui des gallinacées : c'est au milieu de sa longueur que sont placées les ouvertures des narines. Le sommet de la tête est garni de

(1) C'est une femelle.

(2) Cette planche n'est pas exacte ; on a peine à y connoître le Marail. Elle est d'ailleurs contraire à l'Ouvrage pour lequel elle a été faite ; & puisque, dans l'Histoire du Marail, l'Auteur ne veut pas qu'il soit rangé avec les Faisans, pourquoi, dans la planche de cette même Histoire, cet Oiseau est-il nommé Faisan ?

plumes assez longues , que l'oiseau peut élever en forme de huppe : les côtés de la tête sont couverts d'une peau nue & rougeâtre , au milieu de laquelle sont les yeux , dont l'iris est jaune ; cet espace nud est entouré , en dessus & en dessous , d'une bande de petites plumes épaillées variées de blanc , & de la couleur générale du corps. La gorge est dénuée de plumes , la peau en est rouge & semée de poils noirs ; cette peau nue n'est point une membrane , comme le dit M. Brisson (1), sans doute pour rapprocher le Marail du genre du Dindon , dans lequel il l'a rangé.

Tout le cou est couvert de plumes brunes ; on y remarque des reflets verts & de couleur de cuivre ; ce cou & la poitrine sont mouchetés de blanc ; chaque plume des couvertures des ailes a une bordure blanche presque imperceptible , & l'on remarque une teinte roussâtre sur les grandes plumes des ailes , qui , lorsqu'elles sont pliées , ne passent guère l'origine de la queue. Le ventre est brun nuancé de gris ; la queue est de la couleur du corps en dessus & brune pardessous ; les pieds & les doigts sont d'un rouge assez vif , & les ongles bruns ; le doigt du milieu est beaucoup plus long que les autres.

La femelle a aussi une huppe , mais moins fournie , moins belle & moins longue que celle du mâle ; son corps est aussi plus gros : elle a le bec plus long ; la peau nue de la gorge , moins rouge , & celle qui entoure les yeux , d'un cendré bleuâtre ; ce qui concilie la différence des couleurs de cette peau , observées dans le Marail & l'*Yacou* : du reste la femelle est entièrement semblable au mâle.

Le Marail s'appriivoise très-aisément ; j'en ai vu un dont la familiarité étoit importante : il étoit sensible aux caresses ; & lorsqu'on répondoit aux siennes , il donnoit des marques de la plus vive joie par ses mouvemens & par ses cris semblables à ceux d'une poule qui rassemble ses poussins autour d'elle. Dans l'état de liberté , ses mœurs sont douces , son caractère tranquille : il habite les lieux solitaires , & se nourrit de fruits sauvages ; la femelle fait son nid sur les arbres , & pond deux œufs , dont l'un produit le mâle & l'autre la femelle : ce couple , uni dès sa naissance , ne doit plus se séparer ; des que l'âge permet à leur jeunesse de se sevrer des soins paternels , qui leur ont été prodigués avec la tendresse la plus vive , ils prennent leur essor , choisissent les lieux qui leur conviennent le plus par l'abondance de la nourriture qui leur est propre , ne se quittent jamais ; & constans dans leur goût , dans leur demeure autant que dans leurs amours , quand la saison en est venue , ils donnent à leur tour l'existence à

(1) Ornith. Tom. I, pag. 163. Dindon du Brésil.

des êtres aussi doux & aussi paisibles qu'eux, & dont ils partagent l'éducation.

On ne les rencontre jamais en troupe ; ce qui détruit l'observation ou plutôt le souvenir de Pifon, qui se rappelle d'avoir entendu retentir les forêts des cris des Marails qui voloient en bande (1). Chaque paire se suffit à elle-même, ils ne cherchent pas, ils fuient même la société de leurs semblables : ils sont les premiers oiseaux qui saluent l'aube du jour par leurs cris, qui ne répondent pas à leurs bonnes qualités ; leur voix est des plus désagréables, & prononce avec force les syllabes dont on a formé leurs différens noms ; heureusement, ils les répètent peu, & presque jamais pendant le jour ; ils rendent seulement au soleil couchant les mêmes honneurs qu'à son lever : c'est à cette tranquillité pendant la journée, qu'ils doivent leur sûreté ; on ne les découvre que difficilement sur les arbres : mais malheur à eux si on les surprend au moment où ils cherchent à terre leur nourriture, car ils se contentent de voler sur l'arbre le plus prochain, où ils ne peuvent échapper aux traits du Chasseur. Un des deux époux une fois tué, l'autre ne doit pas lui survivre, car il ne fuit pas ; ou si le bruit d'un coup de feu l'a contraint à s'éloigner pour un instant, il revient bientôt à l'endroit où il a laissé son compagnon ; & il y reçoit la mort que sa douleur seule lui auroit peut-être donnée. Il semble que la cruauté des hommes cherche à détruire ce qu'elle ne peut imiter.

Les Marails, comme je viens de le dire, sont presque toujours perchés ; ils ne descendent à terre que pour y amasser les fruits & les graines qui composent leur nourriture : le peu de longueur des ailes, comparée à la grandeur du corps, démontre assez qu'ils ne sont pas susceptibles d'un vol élevé ni long ; aussi volent-ils pesamment & avec beaucoup de bruit : mais, en revanche, ils courent à terre avec une vitesse extraordinaire en déployant les ailes. Leur chair, sans être meilleure que celle du Faisan (2), est bonne ; mais il est rare d'en trouver qui ne soient durs : les jeunes seuls sont exempts de cette mauvaise qualité.

Quelques Naturalistes ont placé le Marail dans le genre du Dindon : suivant les observations de M. Aublet, faites sur les lieux, il n'en est distingué que par sa taille plus petite (3) : mais il en diffère à beaucoup d'autres égards. M. Brisson, en le nommant *Dindon sans caren-*

(1) Pifon. Hist. Nat. Bras. pag. 81.

(2) M. Aublet, Hist. Nat. des Oiseaux de M. de Buffon, Tom. IV, pag. 154.

(3) Ibidem.

cule au front (1), n'a levé qu'un obstacle ; car il est toujours éloigné de ce genre par la taille, les pieds sans éperons, la poitrine dépourvue du bouquet de crins durs, & sur-tout par l'impuissance de faire la roue en relevant les plumes de la queue.

Le sentiment de ceux qui en font un Faisan, est le plus général & le mieux fondé : les différences que l'on peut trouver ne sont pas assez caractérisées & en assez grand nombre pour l'exclure de ce genre ; & les ressemblances sont si frappantes & si nombreuses, qu'on ne doit pas hésiter à l'y ranger : car je ne regarde pas comme des disconvenances transcendantes, ni la forme du bec, qui est presque la même que dans le Faisan ; ni la peau nue de la gorge, qui n'est point une membrane, comme je l'ai déjà remarqué ; ni l'égalité des plumes de la queue, qui n'existe pas, & qui souvent n'est qu'apparente ; ni la huppe, qui n'est pas composée, comme celle des hoccas, de plumes étagées, filées élégamment, & plus larges à leur extrémité qu'à l'origine : cette huppe n'est formée que par des plumes peu longues, lisses & par-tout de la même largeur : enfin le peu de rapport dans le naturel de ces deux oiseaux, n'est pas une raison péremptoire pour en faire deux genres distincts ; cette disconvenance peut venir de l'influence du climat, & peut-être du voisinage des hommes. Le Marail, dans les vastes solitudes qu'il habite, sans sujets de crainte, sans goûts destructeurs, doit naturellement avoir les mœurs douces & tranquilles ; placé au milieu de nos pays habités, l'inquiétude continuelle où le tiendroient les embûches multipliées, & la poursuite des hommes, changeroit bientôt son naturel paisible, en un caractère farouche & semblable à celui de nos Faisans. Quant à la manière dont ils nichent sur les arbres, elle vient de la nécessité de garantir les œufs & les jeunes oiseaux de la voracité d'une multitude d'animaux de toute espèce, dont ils seroient la proie, s'ils faisoient leurs nids à terre comme nos Faisans.

L'on est donc fondé à regarder le Marail comme un Faisan ; mais s'il n'est pas un Dindon, il est encore bien moins une Perdrix, comme il a plu à M. Barrer de le nommer dans son Essai d'ornithologie (2), après lui avoir donné le nom de Faisan dans l'Histoire Naturelle de la France équinoxiale (3). Cette manière assez plaisante de chercher à avoir une fois raison, en changeant de sentiment à chaque Ouvrage, ne réussit pas toujours à l'Auteur. Je ne connois pas l'oiseau qu'il appelle Marail des Amazones (4) : & toutes mes informations

(1) *Gallo pavo carunculâ in fronte carens. Ornith. pag. 162.*

(2) *Perdix Americana cinerea, cervice sanguineâ. Ornith. Specim. pag. 82.*

(3) *Phasianus cinereus, cervice sanguineâ. Franc. equinox. pag. 139.*

(4) *Phasianus niger, arburus, viridi rostro. Marail des Amazones Franc. équi-*

à ce sujet, faites sur les lieux, n'ont servi qu'à me faire douter de l'existence de cette espèce; je n'ai trouvé personne qui en eût la moindre idée.

La grande disposition à s'appriivoiser, que l'on remarque dans les Marais, fait juger qu'ils seroient très-propres à peupler nos basse-cours; il y a lieu de croire qu'avec quelques soins, ils réussiroient en Europe, où leur chair, devenue meilleure par l'éducation, fourniroit une nourriture saine & succulente.

OBSERVATION.

De M. l'Abbé DICQUEMARE, Professeur de Physique & d'Histoire Naturelle, de plusieurs Académies Royales des Sciences, des Belles-Lettres & des Arts, &c.

SI les polypes d'eau-douce, observés par les plus grands Naturalistes de notre siècle, par des Physiciens distingués, ont offert des phénomènes, des merveilles capables de faire époque en renversant une foule de systèmes d'économie animale; faut-il s'étonner qu'il se trouve des personnes intéressées à répéter sans cesse que ces grands Observateurs se sont laissés séduire par des apparences trompeuses, par l'amour du merveilleux, ou par la petitesse des objets? Ne fait-on pas d'ailleurs que l'espoir d'entrer en lice produit plus d'illusion chez les hommes ordinaires, qu'un spectacle nouveau dans la nature, une heureuse découverte ne procure de plaisir à un vrai Savant! Est-il bien certain qu'un polype d'eau-douce n'est point un animal? Est-ce, comme on le suppose, un fourreau qui contient des animaux imperceptibles, vivant en société sous cette enveloppe connue, qu'ils s'empressent de réparer lorsqu'on en a retranché une partie, ou qui s'y trouvant trop à l'étroit par leur prompt multiplication, en construisent une semblable dessus ou à côté? Si c'est-là le principe de ces reproductions, qui ont fait tant d'éclat, les merveilles disparaissent, tout rentre dans l'ordre connu; & après avoir parcouru un cercle d'illusions, nous sommes de retour au point d'où nous étions partis.

Etudier la nature d'après la nature même, est une occupation longue & pénible lorsqu'il faut varier ses procédés, changer d'objets pour saisir dans l'un ce qu'on ne pouvoit appercevoir dans l'autre. On se laisse aisément, comme nous l'avons dit, de regarder & de ne pas voir,

de voir & de ne pas connoître, de connoître sans pouvoir former la chaîne circulaire des effets & des causes. Il est plus commode & plus agréable de raisonner & de donner l'essor à son imagination ; alors, sur un heureux *peut-être*, favorisé par la ténuité des objets, on trouve des approubateurs chez ceux qui craignent de revenir sur leurs anciennes idées. Si les polypes d'eau-douce eussent été gros comme le doigt, ils auroient privé bien des gens de la satisfaction de discourir sur la reproduction possible ou non possible des parties considérables du corps d'un animal, & sur sa multiplication par des sections accidentelles : les anémones de mer, sur-tout celles que j'ai désignées comme la troisième espèce (1), ont absolument & sans retour prouvé l'affirmative. L'animal étant coupé en deux, la partie supérieure où sont les membres, la bouche, des membranes, des muscles, des couleurs locales, &c., a été reproduite par la partie inférieure ; & réciproquement cette dernière avec sa base, les intestins, les membranes, les muscles, &c., particuliers à cette région, a été reproduite par la supérieure : en sorte que, par ces sections, on obtient deux animaux pour un, parfaitement organisés, & en tout semblables au premier : ce n'est pas tout encore, on peut recommencer. Dans les deux parties, rien ne périt ; on n'y apperçoit aucune altération : c'est dans l'une & dans l'autre de la section même que se fait la reproduction. Il est inutile de revenir sur ce que j'ai dit dans un premier Mémoire inséré dans le soixante-troisième volume des Transactions Philosophiques, en Anglois & en François, avec figures ; cela est connu : je ne dois pas même retracer ici ce que contient un second, qui est sous les yeux de la Société Royale de Londres ; c'est dans ces deux Mémoires & dans l'Ouvrage entier qu'il faudra voir les détails & les figures que je suis obligé de supprimer.

Si un animal gros comme le pouce peut être regardé comme une ville assez petite pour que ses habitans échappent à des yeux long-tems exercés & aidés des meilleurs microscopes, nous invitons à prendre une anémone de la quatrième espèce, grosse comme le bras ; & lorsqu'elle sera alongée & ouverte, autant & plus que dans la figure ci-jointe, pl. 2, fig. 1 (2), qu'on la coupe subitement & bien net, avec de grands ciseaux, par la moitié du corps, selon la ligne ponctuée, ou plus haut ou plus bas, avant qu'elle ait le tems de se retirer sur elle-

(1) Voyez ce qui a été publié dans les volumes du mois d'Octobre 1772, c'est-à-dire Tome II, Part. II, pag. 201 ; dans le vol. III, Part. II, pag. 151 ; & dans le Tome I. 1773, Juin & Mai 1774.

(2) Cette figure ne montre pas l'animal dans toute sa beauté, mais elle convient à l'objet qui nous occupe.

même ; & lorsqu'on aura, à son aise & sans crainte d'illusion microscopique, suivi sa reproduction, si on doute encore, nous laisserons douter. J'ai senti & j'ai indiqué une partie des avantages qui devoient naître de ces heureuses découvertes, sur-tout dans la Physiologie & dans l'Art de guérir, & je suis fâché de voir que celles du même genre éprouvent des contradictions qui en retardent les progrès. Mes amonnes de mer m'obligent à croire que les merveilles, qui font partie de l'ordre établi, vont infiniment plus loin que ce que nous appercevons, & que ce que l'imagination la plus étendue peut embrasser. En admettant ces sortes de possibilités, c'est, dira-t-on peut-être, détruire tout dans la Philosophie : qu'on y réfléchisse ; il n'est question ici que de la nature, c'est-à-dire, de l'ordre que Dieu a établi : or, dans la nature, la connoissance des effets nous est utile ; elle nous est nécessaire : nous observons ces effets avec soin, & nous les exposons avec vérité. Il est facile d'appercevoir que notre objet est d'augmenter la somme de nos connoissances dans la Physique, & d'en faire d'heureuses applications au bien-être de la société. Telle est notre manière de cultiver cette partie de la Philosophie ; malheur à quiconque se serviroit de nos découvertes, pour en tirer des conséquences qui décélèroient la foiblesse de son esprit & les écarts de son imagination ! Après avoir troublé l'ordre, il se brûleroit au flambeau de la vérité, qui devoit l'éclairer.



L E T T R E

De M. MONNET, Breveté du Roi pour la visite des Mines de France, des Academies des Sciences de Stockholm, de Turin, de Rome, &c. de la Société Littéraire d'Auvergne (1) : adressée à M. SPEILMAN, Professeur de Chymie de l'Université de Strasbourg, &c.

M O N S I E U R , si je prends ici des titres, c'est pour me faire reconnoître ; & s'ils ne fussent pas auprès de vous, j'aurai l'honneur de vous rappeler que je suis celui qui a été vous voir avec M. de Lamorignière, Ingénieur Militaire, M. Herault de Senarmon, Capitaine au Corps Royal d'Artillerie, enfin avec M. Bachin, Médecin. Ces circonstances vous rappelleront, sans doute, la conversation que nous eûmes ensemble sur l'acide marin, considéré comme minéralisateur : vous opiniez pour l'existence de cet acide dans les mines de plomb blanches, de la Croix en Lorraine ; & vous affirmiez être en état de soutenir publiquement votre assertion. Je ne craignis pas alors de vous prévenir

(1) Un autre motif m'engage encore à les rapporter. On m'a fait observer que dans un volume du Mercure de France, d'un des premiers mois de l'année 1774, on y avoit rendu compte de mon *Traité de l'exploitation des Mines*. L'Auteur de cet Extrait confond mon nom avec celui de M. Monnet, ancien Directeur de l'Opéra-Comique, & l'Auteur des *Mystifications* de M. P., ce qui est aisé à démontrer, cependant, comme plusieurs reproches graves sont faits à mon Ouvrage, je saisis cette occasion pour y répondre. Il est dit dans cet Extrait, qu'on est très-surpris que j'aie mêlé mes propres réflexions à celles de l'Auteur que je traduisois. Je devois rendre le texte dans son intégrité, & je l'ai fait; mais si j'ai donné à mon travail le simple titre de Traduction, ce titre modeste est-il donc un crime? & c'est précisément ce qui m'attire des reproches. Si l'Auteur de cet Extrait avoit pris la peine de lire seulement la Préface, il eût vu les raisons & les motifs qui m'ont engagé à ne pas publier une simple Traduction; il eût vu que j'ai emprunté de divers Auteurs Allemands ce qu'il y avoit de bon & d'utile dans leurs Ouvrages, ce qui étoit très-analogue & très-relatif à l'objet que je me proposois; que cet Ouvrage est publié par ordre du Gouvernement; & enfin il auroit vu, &c. &c., & il n'auroit pas terminé son Extrait par dire que tant que M. Monnet ne s'occupera que d'objets aussi utiles, il méritera des louanges. Que des actions de grâces soient rendues à Monsieur le Faiseur d'Extraits, pour les louanges qu'il prodigue! Je lui dis à mon tour: Votre Critique fine & judicieuse méritera des louanges, quand vous auez prouvé que je me suis occupé de des Ouvrages littéraires, à des personnages, & non à d'autres objets qu'à ceux qui ont un rapport direct avec la minéralogie. M. Monnet, ancien Directeur de l'Opéra, c'est à vous à présent à tirer votre épingle du jeu avec Monsieur le Faiseur d'Extraits, & à mériter ses louanges.

Tome V, Part. IV. 1775.

que j'y répondrois ; & je vais le faire à la lettre imprimée dans le Journal de Physique , page 455 , tome IV.

Vous annonciez dans notre conversation des expériences qui prouvoient l'existence de l'acide marin dans cette mine ; je vais parler à mon tour d'après l'expérience , & le Public décidera qui a raison. Je publiai une partie de ces expériences , en 1769 , dans une dissertation sur la minéralisation , page 273 , insérée à la suite du Traité de la vitriolisation : j'y fais voir que ; de quelque manière que je m'y sois pris , je n'ai jamais pu faire un atome de sublimé corrosif avec cette mine ; & que par le procédé que j'indique , le plomb corné (auquel vous & l'Auteur du système de l'acide marin comparez la mine de plomb blanche) , en fournissent aisément : il suffit même de mélanger ensemble du plomb corné & du précipité de mercure , obtenu de son dissolvant par l'alkali fixe , pour avoir promptement du sublimé de mercure. Depuis cette époque , j'ai eu à ma disposition plus de trois livres de cristaux de mine de plomb blanche , de la Croix , & au moins autant de celle d'Offsgrand en Briscau , dont vous parlez encore dans votre lettre. C'est sur ces mines que j'ai fait , combiné & recombiné toutes les expériences que la Chymie peut indiquer pour y découvrir ce prétendu acide marin , & tout mon travail a été en pure perte. Je n'avois donc pas besoin du rapport fait par la classe des Chymistes de l'Académie , pour être assuré d'un point qu'il m'importoit si fort de connoître ; mais ce rapport bien fait (1) , & qui marche d'expériences en expériences , a porté la conviction dans les esprits les plus incrédules , d'une manière plus victorieuse que n'auroient fait les Écrits d'un simple Particulier. Vous me direz peut-être que les expériences , dont il s'agit , n'ont été faites que sur la mine de plomb blanche de Poullaouen : détrompez-vous , Monsieur ; elles ont été répétées sur toutes les mines de cette espèce que plusieurs Chymistes de Paris se sont procurées. J'ai fourni moi-même à M. Macquer , un des Commissaires pour ce rapport , ce qui me restoit de ces sortes de mines , dont une partie venoit de la Croix. Ce n'est pas assez de dire , j'ai trouvé de l'acide marin dans telle ou telle mine ; malgré le plus de confiance que chacun doit à vos talens , à vos lumières , nous osons vous demander le détail des expériences qui vous ont prouvé la présence de ce Minéralisateur : tant que vous ne nous montrerez pas cet acide sous forme palpable , permettez-nous de ne pas donner notre adhésion & de tenir à notre sentiment , sur-tout après le rapport de l'Académie , & après les expériences sur le même sujet dont me parle M. Ilfeman dans une de ses Lettres. Faut-il , à ce témoignage , en

(1) Voyez Journal de Physique , tome III^e. pag. 348.

ajouter de nouveaux ? M. Bergman, Chevalier de l'Ordre de Vasa, & Professeur de Chymie dans l'Université d'Upsal, me mande qu'il n'a jamais trouvé de l'acide marin dans aucune mine de plomb blanche, ni dans les mines de fer blanches spathiques. A ce témoignage, on réuniroit encore celui de M. Laborie, Apothicaire & Chymiste distingué de Paris, dont le mémoire a donné lieu au rapport de l'Académie; & à ce rapport & à ce mémoire, le témoignage de tous les Chymistes qui ont cherché la vérité de bonne foi, sans être préoccupés pour aucune hypothèse.

Vous avancez encore, dans cette Lettre, que les mines de plomb vertes, d'Offsgrand en Brifeau, sont ainti colorées en vert par le cuivre. Pardonnez ma surprise à la lecture d'une telle assertion. N'auriez-vous pas pu vous dire à vous-même : Dans quel autre cas voit-on que le cuivre est le principe colorant des mines ? Jusqu'à ce jour, on ne l'a pas encore trouvé. Le cuivre, il est vrai, se présente sous la forme de chaux en mines vertes & bleues, mais ce métal y est seul ou mélangé seulement avec des matières terreuses. D'après ces principes très-certains, du moins pour moi, vous auriez douté. Si vous me demandez actuellement par qui ces mines sont colorées, je vous répondrai par le fer; oui, par le fer, qui est le véritable principe colorant, ou du moins la base fondamentale de toutes les couleurs des minéraux.

Me permettez-vous encore, avant de terminer cette Lettre, de m'arrêter sur une de vos propositions, dans laquelle vous dites que *l'acide marin se trouve abondamment sous terre. Où en avez-vous vu ? Le sel marin n'est pas l'acide marin : il y a plus ; jamais le sel marin ne se trouve dans les lieux à mines. Les salines de Turkheim dans le Palatinat, celles de Rosières en Lorraine, offensent-elles des lieux à mines ? Y a-t-il le moindre rapport entre ces lieux, & ceux où on trouve des mines ? Supposons, pour un instant, qu'on y rencontre véritablement du sel marin ; croyez-vous que l'acide marin se dégageroit lui-même de sa base alcaline pour s'unir à la mine de plomb ? ou croyez-vous qu'il se trouve là tout exprès de l'acide vitriolique pour opérer cette décomposition ? Il résulteroit donc de vos idées, que les filons ou les situations des mines sont des laboratoires chymiques, où la nature est occupée sans cesse à composer & à décomposer. Ce n'est pas le cas d'examiner ici cette question, elle exigeroit de trop grands détails. Je n'ai pas craint de présenter des idées différentes des vôtres ; comme nous cherchons tous deux la vérité de bonne foi, mon motif justifie ma démarche.*



L E T T R E

Du Père COTTE, de l'Oratoire, Curé de Montmorency, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences ; & de la Société d'Agriculture de Laon, sur une monstruosité végétale & sur une Observation électrique.

MONSIEUR, parmi les carottes que notre jardin a produites l'année dernière (1774), j'en ai trouvé une singulière : elle est moitié carotte & moitié bette-rave. Cette espèce de monstre avoit un pied de longueur & vingt-sept lignes dans son plus grand diamètre ; l'extérieur étoit rouge comme une bette-rave : cette couleur n'étoit pas particulière à la peau ; elle s'apercevoit encore tout autour dans l'espace d'une ligne ; le centre de cette racine étoit teint de la même couleur dans un espace de six lignes jusqu'aux deux tiers de sa longueur ; tout l'espace intermédiaire étoit jaune. J'ai fait cuire un morceau de cette carotte, qui avoit le goût de la carotte & de la bette-rave. J'aurois bien voulu voir les feuilles de cette plante singulière, ou du moins avoir la partie supérieure où se trouve le *collet*, pour essayer d'en recueillir de la graine : mais je n'ai fait la découverte de cette carotte que par hasard, & je l'ai sauvée des mains du Cuisinier, qui en avoit déjà employé une partie.

Le Jardinier m'a assuré que la feuille ne différoit pas de celles des carottes ordinaires : mais je ne m'en rapporte pas beaucoup à son témoignage, & je suis très-persuadé que les feuilles, qui répondoient aux deux parties circulaires de la racine, teintes de couleur rouge, devoient être aussi remplies d'une sève colorée de même.

Venons à l'explication de ce phénomène ; la nécessité du concours des deux sexes pour la fécondation des plantes, est une vérité que personne ne conteste plus aujourd'hui : il est donc plus que probable que la monstruosité de cette carotte est due à une circonstance particulière de fécondation dans la graine qui la produit ; les poussières des étamines d'une fleur de bette-rave auront été transportées par le vent sur le pistil d'une fleur de carotte, & il n'en a pas fallu davantage pour produire un individu qui participoit de l'un & de l'autre.

Voici une autre observation que j'ai faite ; j'ignore si elle est connue (1). Lorsqu'on coupe un morceau de sucre dans l'obscurité, avec

(1) Elle l'est de ceux qui vendent du sucre, ou qui en manient habituellement ; mais ils en voient les effets sans y faire attention.

un couteau & un marteau , on voit , à chaque coup de marteau , une traînée de lumière sortir du morceau de sucre dans l'endroit où on le coupe : le même effet a lieu , & d'une manière plus sensible , lorsqu'on frotte deux morceaux de sucre l'un contre l'autre ; ils répandent alors une odeur phosphorique très-sensible à celle que répand un conducteur électrique fortement électrisé : plus le sucre est dur , & plus ces effets sont sensibles. Ne pourroit-on pas les attribuer à la forte cuisson que l'on fait éprouver au sucre dans les raffineries ? il doit nécessairement absorber une grande quantité de particules ignées ou électriques , que le frottement développe. Je suis persuadé que les autres sels , comme le sel commun , l'alun , le salpêtre , &c. , offriroient le même phénomène.

M É M O I R E

Sur une Carte minéralogique détaillée de la France ;

Par M. GUETTARD, de l'Académie Royale des Sciences.

UNE Carte minéralogique est une espèce de Carte géographique , dans laquelle on désigne par des caractères de convention les substances qui se rencontrent dans les environs des endroits dont il est question dans cette Carte. Nous avons peu de ces Cartes , ou plutôt nous n'en avons encore aucune. Quelques-unes cependant dues à l'Allemagne , font connoître les mines qui se trouvent dans quelques cantons de cet Empire. L'on a marqué dans quelques autres , soit d'Allemagne , soit de France ou de quelques autres pays , un petit nombre d'endroits qui renferment des fontaines minérales chaudes , froides ou bitumineuses ; de vastes campagnes ou déserts remarquables par leur sécheresse , leur aridité & par leur sol qui n'est que de sable ; quelquefois rendus encore plus arides par la quantité de sel qu'ils renferment. Plusieurs Cartes font connoître les bancs , les dunes & les plages de sable des bords de la mer de beaucoup d'endroits , non-seulement de la France ; mais du globe terrestre.

Ce sont-là des observations détachées & éparées dans une immensité de Cartes , qui prouvent que les Géographes ont entrevu que la science qu'ils cultivoient , & qui , dans la force du terme , est la description de la terre , embrassoit la connoissance , non-seulement des demeures des hommes , mais celle du globe même. Ce qui le prouve encore davantage , est le soin que les Géographes ont eu de tracer les

contours des ruisseaux, des rivières & des fleuves, assez souvent celui des montagnes; de désigner les lacs & les étangs, & de marquer, aussi exactement qu'ils ont pu, les sinuosités des mers & des bords qu'elles baignent de leurs flots. En un mot, ils ont pressenti qu'il falloit joindre dans les Cartes géographiques, le physique avec le civil & le politique, c'est-à-dire, la description du globe terrestre même, & la connoissance des villages, des bourgs, des villes dus aux besoins des hommes, & à l'amour de leur bien-être & de leur liberté.

Cette dernière partie de la géographie est beaucoup plus parfaite que la première, ou plutôt celle-ci est encore au berceau; elle n'est qu'entrevue, elle n'est qu'ébauchée, & ces ébauches sont des plus imparfaites; c'est un nouveau champ qui est ouvert aux recherches des Géographes. La récolte, il est vrai, qu'ils peuvent espérer, n'est pas encore abondante: mais un Géographe qui se proposeroit de recueillir ce qui est éparé dans les Voyageurs, & sur-tout dans les Naturalistes, ne laisseroit pas que de réunir un nombre d'observations qui pourroient le dédommager de ses peines, & le mettroient dans le cas de former des cartes générales, qui concourroient avec les travaux des Voyageurs & des Naturalistes à nous faire connoître la composition du globe terrestre mieux qu'elle n'est connue, & pourroient exciter les uns comme les autres à marquer exactement dans leurs recherches, tout ce qui concerneroit la connoissance des substances qui composent la terre ou qui sortent de la terre,

Cet Ouvrage n'est pas celui de quelques particuliers, c'est celui de tous les États, c'est celui de tous les hommes. Frappé depuis plus d'une vingtaine d'années du peu de connoissances que nous avons de la composition de notre globe, je me suis attaché à recueillir ce que nous pouvions en savoir; & sur-tout dans les voyages que j'ai pu entreprendre, à faire des observations aussi détaillées qu'il m'étoit possible sur la nature des terrains & sur la composition des montagnes dont l'intérieur montroit les substances qu'il renfermoit. J'ai déjà fait graver quelques cartes sur les pays étrangers & sur quelques provinces de la France, où j'ai réuni les observations que je pouvois avoir recueillies dans les Voyageurs & les Naturalistes, ou que je pouvois avoir faites moi-même: mais qu'est-ce que ce travail, sinon des ébauches, & des ébauches bien grossières? Un tel travail, comme je viens de le dire, n'est pas celui d'un particulier, mais du concours de tous les hommes. Ce seroit témérité de ma part de penser seulement que je pourrois même réunir ce qu'on peut avoir dit sur ce sujet; ce seroit même une témérité de croire pouvoir donner sur la France seule des connoissances détaillées des substances minérales qu'elle peut renfermer; c'est-là un travail au-dessus de mes forces: on ne peut espérer

une certaine perfection dans un travail de cette nature, que du concours des Naturalistes, & de ceux sur-tout que le goût portera plus du côté de la minéralogie que des autres parties de l'Histoire Naturelle. De jour en jour ce goût de la minéralogie prend faveur, & l'on voit paroître de tems en tems quelques Ouvrages qui nous font connoître les fossiles de certains cantons mieux qu'ils n'étoient connus, & qui nous indiquent un plus grand nombre d'endroits qui en renferment qu'on n'en connoissoit. Ce sont-là des prémices qui nous doivent faire espérer pour la suite des fruits d'autant plus abondans, que le Ministre éclairé dans le département duquel l'exploitation des mines est comprise, veut bien protéger cette partie intéressante de l'Histoire Naturelle. M. Bertin ayant goûté mon travail, que M. Parent, zélé partisan des arts & des sciences, voulut bien lui faire connoître, & ayant senti qu'une Carte minéralogique de la France ne pourroit qu'être d'une grande utilité pour la science économique, si cette Carte sur-tout embrassoit tous les objets de la minéralogie, fit agréer à Sa Majesté que je voyageasse en France, en vue de perfectionner les connoissances que je pourrois déjà avoir, & pour en acquérir de nouvelles.

J'ai été accompagné dans ces voyages par M. Lavoisier, maintenant de cette Académie. Son amour pour les sciences, & en particulier pour la minéralogie, lui fit désirer de partager avec moi les peines & les fatigues de ces sortes de voyages; & je dois dire qu'il ne s'est refusé à aucune, & que la Carte minéralogique lui devra un degré de perfection qu'elle n'auroit pas eue, si je n'eusse pas été secondé par une personne aussi dévouée que lui à tout entreprendre. Les observations détaillées sur certains cantons, seront même dues à M. Lavoisier seulement: obligé par son état de voyager pour le bien d'une Compagnie à laquelle il est encore attaché, il tient registre des Observations qu'il fait dans ces différens voyages; de ce concours, il a déjà résulté plus de seize Cartes particulières, dont l'ensemble renferme une assez grande étendue de ce Royaume. Nous n'annonçons cependant aujourd'hui ce travail, que pour engager les Naturalistes, & sur-tout les Minéralogistes, de nous communiquer leurs Observations par des mémoires manuscrits ou imprimés, qui soient tels qu'ils embrassent toutes les parties de la Minéralogie: car les vues qu'on s'est proposées en construisant cette Carte, sont d'y comprendre non-seulement les métaux & les minéraux, mais les pierres, de quelque nature qu'elles soient, les terres, les coquilles fossiles & les autres corps marins renfermés dans la terre; en un mot, toutes les substances qui composent ce globe, & qu'il nous est possible de découvrir, & celles qui en sortent, comme les eaux minérales de tout genre & tous les bitumes:

Ce plan, comme on voit, est grand, & l'on comprend aisément que c'est le concours d'un grand nombre de personnes qui peut lui donner une certaine perfection. Pour M. Lavoisier & moi, nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour le perfectionner, & l'on verra, par le détail suivant, ce que nous avons jusqu'à présent fait.

Les Cartes particulières qui sont déjà gravées, ou qui sont seulement construites, comprennent toute l'Isle de France, le Vexin François, une partie du Vexin Normand, la partie orientale de la Normandie, une grande portion du Soissonnois, la Champagne, presque toute la Brie, la haute Alsace, une partie de la Lorraine, une de la Franche-Comté; & l'on a un grand nombre de matériaux sur le reste de la France, qui n'attendent, pour être mis en usage, qu'un certain détail nécessaire & suffisant pour former des Cartes semblables à celles qui sont déjà gravées.

Dans un détail pareil à celui-ci, il y aura, comme on le peut bien penser, des parties qui paroîtront beaucoup plus intéressantes que les autres. Des Cartes renfermeront des pays riches en métaux & en substances beaucoup plus piquantes que celles qui seront indiquées dans d'autres Cartes; mais celles-ci feront connoître des substances plus utiles pour l'Agriculture, & qui sont les desirs des peuples qui habitent les pays qui abondent en mines. Ainsi, il me paroît que l'ensemble de toutes les Cartes particulières en formera une qui pourra être d'une utilité prochaine par la connoissance qu'elle donnera des minéraux & autres fossiles que la France peut renfermer. L'on n'a point suivi dans la construction de cette Carte, de systèmes physiques, c'est-à-dire, qu'on ne l'a point divisée en terrains de l'ancien & du nouveau monde, comme parlent quelques Physiciens, ni en bandes schisteuses ou métalliques, marneuses ou sablonneuses, comme disent quelques Naturalistes; on s'est contenté d'indiquer à chaque endroit sur lequel on a des observations, les substances qui s'y trouvent, & de désigner ces substances par des caractères semblables à ceux dont se servent les Chymistes. Par ce moyen, on verra, au premier coup-d'œil, si un canton renferme des glaises, des sables, de la marne, de la craie, des pierres à chaux, ou des pierres propres à bâtir; on verra s'il contient des mines, & quelles sont ces mines, s'il en renferme; on verra si ce canton a des fontaines minérales, s'il y en a de bitumineuses, s'il y a des bitumes solides ou des charbons de terre. Pour mettre en état de juger ce qu'il pourra en coûter, pour se procurer l'une ou l'autre de ces substances, on a fait graver sur les côtés de chacune des petites Cartes, une coupe générale de la composition des montagnes du canton renfermé dans chacune de ces Cartes. On reconnoîtra par-là à quelle profondeur est placée la substance dont on a besoin, & quelle sera la nature de celles

qu'il faudra percer pour atteindre celle qu'on recherche ; & l'on verra ainsi quel pourra être le travail , & conséquemment la dépense qu'on fera obligé de faire dans l'extraction de cette substance. Le Platicien apprendra , par ces différentes coupes de montagnes , les variétés que la Nature peut avoir apportées dans l'arrangement qu'elle a mis dans la composition de ces éminences de la terre. Enfin , le Naturaliste qui s'applique à la recherche des corps marins fossiles , verra les endroits où il pourra s'en procurer , & quelquefois même les caractères lui indiqueront de quelle genre sont ces fossiles. Pour faire encore mieux comprendre la construction de ces Cartes , je crois devoir en faire connoître ici quelques-unes ; je me borne , pour n'être pas trop long , à celle des environs de Paris , & à celle des montagnes des Vosges.

On observe , dans les environs de Paris , deux espèces de montagnes par rapport à leur composition. La première , & qui est la plus commune , est composée de la façon suivante. Après la terre labourable , on trouve un lit de sable , qui est suivi d'un banc de pierre meulière posé sur du grès qui est sur un banc de marne. Au-dessous de ce lit , en est un de glaise marneuse , qui en précède un de cette pierre qu'on appelle communément du nom de *cor* , ou de pierre à aiguifer. Après ce lit , on trouve un banc de pierre coquillière , & puis un lit de moëllon , qui est au-dessus d'un autre banc de pierre coquillière. Ensuite est un autre lit qui est de pierre de taille , qui précède trois autres bancs de pierre également propre à la bâtisse , nommés le fouchet , le banc franc ; & simplement pierre à bâtir.

Dans les vallées qui règnent au-dessous de ces montagnes , l'on trouve souvent des glaisières qui sont composées d'un lit de sable & de trois lits de glaise. Le premier est sableux , le second est noir , le troisième bleu. La seconde espèce de montagne des environs de Paris est celle qu'on connoît sous le nom de montagne de pierres à plâtre , ou simplement plâtrière. On y remarque au moins quatorze lits de sable , de pierre ou de terre glaiseuse. Après la terre labourable , on observe les lits dans cet ordre : des lits de sable , de pierre meulière , de grès , de glaise verte , de glaise blanche ou verdâtre , d'une qui est jaunâtre , d'une autre blanche ; d'une qui est bleuâtre ; elle est suivie d'un banc de pierres à plâtre , qui est posé sur un lit de pierre blanche mêlée , au-dessous duquel est un second lit de pierres à plâtre.

On pense bien que , lorsque l'on dit que ces deux sortes de montagnes sont composées de la manière qu'on vient de rapporter , il peut se rencontrer des montagnes où l'on observe quelques différences : mais ces différences ne sont pas considérables , & l'on peut regarder les des-

criptions générales, comme celles qui conviennent au plus grand nombre des montagnes des environs de cette Capitale.

Avant de rapporter comment les montagnes des Vosges sont composées, il convient, à ce qu'il me semble, que je dise d'abord ce qu'on entend par les Vosges. Les Vosges sont différentes chaînes de montagnes plus élevées les unes que les autres, qui s'étendent depuis Basle jusqu'aux environs de Coblentz. On dit communément qu'elles séparent l'Alsace de la Lorraine; une partie de ces montagnes cependant dépend de la Lorraine, comme une autre partie est dépendante de la Franche-Comté: la plaine d'Alsace les sépare du Rhin qui en est plus ou moins éloigné; cette plaine n'est qu'un amas de sable mêlé de différentes espèces de cailloux roulés & déposés par le Rhin. Quant aux montagnes des Vosges, on peut les diviser en trois espèces: les premières qui sont les plus basses, renferment principalement des pierres de taille calcaire & des pierres à plâtre; ces montagnes sont les moins élevées; elles entourent les autres montagnes des Vosges; leur étendue en largeur est plus ou moins considérable; elle l'est beaucoup moins du côté de la plaine d'Alsace, que du côté de la Lorraine & de la Franche-Comté; elles se confondent avec celles de ces deux provinces qui sont toutes également calcaires, c'est-à-dire qu'il entre dans leur composition des pierres propres à faire de la chaux. C'est dans ces montagnes qu'on trouve les corps marins fossiles, & les fontaines minérales ferrugineuses; les mines de fer sont les seules qu'on y ait jusqu'à présent découvertes. La seconde espèce de montagnes des Vosges, & qui sont posées derrière les montagnes calcaires, ont plus d'élévation que celles-ci. La pierre dont elles sont composées, est une sorte de grès plus ou moins fin, ordinairement couleur de lie de vin, sur-tout dans les montagnes qui regardent la plaine d'Alsace, dans lesquelles il est rare d'en rencontrer qui soient grises; cette couleur est celle de ce grès dans les montagnes qui sont du côté de la Lorraine, dans lesquelles il est aussi rare d'en voir de couleur de lie de vin, qu'il l'est du côté de l'Alsace d'en trouver qui aient la couleur grise. Les uns ou les autres de ces grès sont très-souvent remplis de cailloux arrondis blancs, de la nature du quartz, & plus ou moins gros. Ce grès est connu dans le pays sous le nom de mollasse, de monillasse ou pierre de sable. Je n'y ai jamais vu de coquilles ni autres corps marins; on prétend cependant qu'on y en découvre de tems en tems quelques vestiges: les fontaines minérales ferrugineuses & les mines de fer sont encore les seules qu'on voie dans ces montagnes.

Derrière celles-ci sont placées les montagnes les plus hautes des Vosges; elles sont au centre. C'est dans ces montagnes que se voient

des mines de presque toutes espèces; les mines de fer, de cuivre, de plomb, d'argent, de cobalt: c'est dans ces montagnes où l'on trouve grand nombre de différentes variétés de cristallisations qui accompagnent les filons des mines; c'est dans ces montagnes où l'on voit abondamment du spath fluor ou fusible, des masses considérables de quartz de différente couleur; c'est dans ces montagnes qu'on découvre les mines de charbon, d'ardoise, de bitume: les pierres les plus communes y sont des schistes & granits, d'un grain plus ou moins fin & de couleurs plus ou moins variées; c'est enfin dans ces montagnes que sont placées les fontaines minérales chaudes, les fontaines minérales, auxquelles on donne communément le nom de fontaines minérales acidules, à cause du piquant qu'elles ont, & qui ressemble assez au vin de Champagne blanc.

On pourroit peut-être sous-diviser la chaîne de ces hautes montagnes en plusieurs portions dans de certains cantons; du moins les schistes ou mauvaises ardoises sont les pierres les plus communes & qui y dominent; ce sont les granits dans d'autres: mais ce n'est pas le cas d'entrer dans ce détail. Je m'entendrois encore trop ici, si je faisois voir les cas particuliers qui peuvent se rencontrer dans la distribution des substances qui composent les unes ou les autres de ces chaînes de montagnes: on rencontre par exemple de la mollasse, parsemée même quelquefois de cailloux de quartz arrondi ou roulés, sur le sommet de quelques-unes des plus hautes montagnes de la chaîne du centre des Vosges; on rencontre des pierres à chaux dans quelques montagnes qui renferment aussi des granits, comme du côté de Schirmeck: ce sont-là des particularités que je détaillerai, & dont je tâcherai d'expliquer les causes dans un Ouvrage auquel je travaille sur la minéralogie, dans lequel je renfermerai toutes les observations que j'ai pu faire, ou que j'ai recueillies sur cette matière; mais quel est l'ordre suivant lequel les substances qui composent ces différentes montagnes y sont arrangées, c'est ce qui demanderoit encore un détail trop long pour être rapporté ici. Je me contenterai de dire que les pierres calcaires forment dans leurs carrières différents bancs horizontaux, comme c'est l'ordinaire dans presque toutes les montagnes de cette nature: quelquefois cependant les bancs ont plus ou moins d'inclinaison; c'est ce qui s'observe dans quelques carrières voisines des montagnes de mollasse.

Il n'est guère possible de bien déterminer l'ordre qu'observant ces dernières pierres; les rochers sont presque toujours découverts, & les terres & les sables qui les recouvroient ont été emportés par les eaux des pluies, ou qui sortent du sein de ces montagnes.

C'est une semblable dégradation qui est cause que les granits sont

également à l'air , & qu'il n'est guère possible de bien déterminer leur position naturelle ; tout annonce dans ces sortes de montagnes une dégradation averseuse , qui s'augmente de jour en jour. La fonte des neiges , les averses d'eau emportent journellement les sables & les terres de ces montagnes , entraînent même des quartiers considérables de ces pierres , qui sont peu-à-peu réduites en petites masses , & même en poussière , & ensuite déposées dans la plaine d'Alsace , & dans le Rhin ou les autres fleuves ou rivières qui reçoivent les eaux qui tombent des Vosges. Malgré cette dégradation , on rencontre quelques montagnes qui n'ont pas autant souffert dans leur composition ; l'on a profité de cette circonstance favorable pour les décrire , & on en a donné des coupes qui peuvent fournir des idées de ce qu'elles peuvent avoir anciennement été.

L'on a fait graver ces coupes sur les côtés des Cartes particulières où ces montagnes sont renfermées ; les montagnes de schistes ou mauvaises ardoises , celles qui renferment des mines , sont sur-tout celles qui ont présenté plus de facilité pour ces coupes.

Voici bien en général , il est vrai , toutes les attentions & les soins qu'on a apportés dans la construction des Cartes particulières qui doivent composer la Carte minéralogique de la France. On a fait la même chose pour les carrières de craie de la Champagne & de la Brie ; pour celles de pierres de taille du Soissonnois , du Vexin François , pour les grèsses ou montagnes de grès des environs de Dourdan , d'Estampes & de Fontainebleau ; & l'on aura attention de suivre les mêmes ornemens pour toutes les autres Cartes particulières qui suivront celle-ci. Ce n'est sans doute que du tems que l'on doit attendre la perfection de cette entreprise ; pour nous , nous n'épargnerons pas les soins qu'elle demande : mais ce qui nous fait espérer la continuation de ce travail , est la protection continue que M. Bertin veut bien y donner ; & s'il est de quelque utilité , c'est à cette protection si nécessaire , & sans laquelle il écrouleroit , que le Public en sera redevable.

On sent bien , sans que j'en avertisse , que ce n'est qu'après le détail d'une semblable Carte qu'on pourra tracer assez exactement les contours que les terrains différens de la France forment dans leur étendue , & que le Physicien pourra en tirer peut-être des conséquences sur leur formation. Quoiqu'il fût probablement plus sage d'attendre que toute la Carte détaillée fût faite pour construire cette Carte générale , on a cru cependant pouvoir en donner déjà une qui est formée sur les observations qu'on a sur les parties de ce Royaume , dont le détail n'est pas connu. Cette Carte servira de plan de travail à ceux qui voudront concourir par leurs recherches à la perfection de la Carte détaillée ; elle les engagera à rectifier ou à constater les contours des ter-

reins ,

reins, & leur annoncera les matières qu'on soupçonne pouvoir se trouver dans les endroits qu'ils habiteront.

Les eaux minérales, de quelque nature qu'elles soient, seront indiquées dans la Carte détaillée : mais comme il peut être utile à ceux à qui, par état, il intéresse de savoir où il y a de ces sortes d'eaux, & qu'il seroit souvent difficile de trouver ces endroits sur la Carte de détail, on a cru devoir rapprocher dans une Carte particulière tous les endroits connus qui ont des eaux minérales. On pourra ainsi par la suite rapprocher différens objets dans de semblables Cartes particulières ; elles feront autant de tableaux en raccourci dont il sera plus aisé de saisir l'ensemble ; enfin, on ne négligera rien de ce qui pourra rendre utile & commode la Carte, ou plutôt l'Atlas minéralogique de ce Royaume. Enfin, comme il est important dans cette sorte de travail que les Cartes soient gravées avec soin, précision & netteté, cette Carte a été confiée à M. Dupain-Triel, Graveur & Ingénieur Géographe du Roi, connu depuis long-tems par des Cartes géographiques sorties de son burin ; & l'on croit qu'on ne pourra que se louer du soin & de l'attention que M. Dupain a apportés dans la gravure des seize Cartes particulières qu'on met aujourd'hui sous les yeux du Public (1).

(1) Nous croyons faire plaisir à nos Lecteurs de leur apprendre que MM. Guetard & de Faujas vont commencer la Description de toutes les parties d'Histoire Naturelle que le Dauphiné renferme. La Province concourt aux frais de cette belle entreprise. Puissé cet exemple être suivi par toutes celles du Royaume !



OBSERVATIONS

De M. BAUMÉ, sur un Mémoire de M. CADET, inféré dans ce Journal, pour le mois de Décembre 1774, pag. 486, sous ce titre : *Méthode pour faire l'Ether vitriolique, en plus grande abondance, plus facilement, &c.*

MONSIEUR Cadet, dans ce Mémoire, pag. 492 du Journal que je viens de citer, dit : « Quoique M. Linguet, dans son Journal Littéraire & Politique, en rendant compte de ce qui s'est passé dans » la dernière Séance publique de l'Académie, du 12 Novembre » 1774, ait ajouté à mon article, par forme de note qui lui a été » adressée, que mon procédé de faire l'éther étoit connu de tous ceux » qui le font en grand, & M. Baumé ayant paru adopter cette note, » en assurant l'Académie, dans sa dernière Séance du 26 Novembre » 1774, que mon procédé étoit imprimé dans M. Pott, & dans les » Mémoires de l'Académie, donnés par M. Hellot sur l'éther en 1739, » on me permettra de nier entièrement cette prétendue assertion, » jusqu'à ce que M. Baumé en ait donné à l'Académie une preuve » complète ».

Il est visible que M. Cadet pense que c'est moi qui ai donné la note ci-dessus marquée en guillemets, & voici ce qui a pu donner lieu à sa croyance : je suis fâché qu'il veuille m'approprier une chose à laquelle je n'ai point de part.

Dans la Séance du 23 Novembre 1774, M. Cadet se plaignit de cette note, & chercha à compromettre l'Académie, en lui proposant de s'adresser à un Magistrat, pour faire supprimer la note en question. L'Académie rejeta cette proposition, & ajouta que M. Cadet n'avoit qu'à s'en éclaircir avec l'Auteur du Journal. Je ne pus m'empêcher de dire que le Mémoire de M. Cadet ne contenoit effectivement rien qui ne fût très-connu des Chymistes. Je fis mes observations sans aigreur, & seulement pour l'honneur de l'Académie, & pour me conformer à la loi fondamentale qu'elle s'est imposée de ne recevoir, ni d'adopter des travaux déjà publiés, ni de se rendre responsable des assertions des Auteurs. Mes observations déplurent à M. Cadet, qui me somma, de la manière la plus pressante, de lui prouver par écrit, la vérité de ce que je venois d'avancer; je communiquai le vingt-six Novembre suivant, à l'Académie, les observations dont je vais rendre compte. Mais pour mettre les Lecteurs à portée de

juger si j'ai bien rempli la tâche que M. Cadet m'a imposée, il convient de remettre sous les yeux les différentes questions qui font l'objet de la contestation.

1°. M. Cadet croit être le premier qui propose de distiller de nouvel esprit-de-vin sur du résidu d'éther, pour en obtenir, par son moyen, une nouvelle quantité.

2°. M. Cadet propose, comme une découverte, qu'en lutant bien les vaisseaux, on obtient autant d'éther, en distillant le mélange au feu de la lampe, que si on le distilloit au feu de charbon.

3°. M. Cadet pense qu'il est le premier qui ait observé que l'huile de vitriol du Commerce contient de l'*arcantum duplicatum*. Voici quelles sont les notes que j'ai communiquées à l'Académie le 26 Novembre 1774, dont l'original est resté entre les mains de M. le Secrétaire.

Réponse au 1°. M. Pott dit, pag. 430, premier volume de ses Dissertations, Edition Française : Si l'on verse de nouvel esprit-de-vin rectifié sur le résidu (de l'éther), on obtient un esprit beaucoup plus sulfureux, & une petite quantité de cette huile (douce de vitriol).

A la page 433, Kuchel ayant observé que le résidu bitumineux exposé à l'air pendant un mois, combiné avec de nouvel esprit-de-vin & distillé, fournissoit un esprit nageant.

A la page 444, M. Pott dit : Il faut cependant remarquer que, comme il demeure toujours (dans le résidu de l'éther) une légère portion de la matière inflammable de l'esprit-de-vin, cet acide est un peu plus sulfureux ; c'est ce qui fait que, lorsqu'on le combine avec de nouvel esprit-de-vin, l'esprit que la distillation fournit, est plus odorant & plus sulfureux.

Dans ma Dissertation sur l'éther, imprimée en 1757, pag. 223, je dis avoir fait de l'éther avec de l'huile de vitriol provenante du résidu de l'éther que j'avois rectifié auparavant ; mais quoique ce ne soit pas du résidu sortant de la cornue, cela n'empêche pas que cet acide n'ait précédemment servi à la même opération. On peut encore ajouter à ces autorités, l'usage où sont tous les Artistes de faire servir, continuellement & par économie, le résidu de l'éther en place d'huile de vitriol ordinaire.

Réponse au 2°. Dans ma Dissertation sur l'éther, pag. 39, je dis : « J'ai fait plusieurs fois de l'éther de cette manière (au feu de la lampe), » & avec toute la patience possible : j'ai toujours reconnu que, lorsqu'on en tiroit moins (de l'éther), cela venoit de ce que, dans une distillation très-lente, l'éther s'évapore à mesure qu'il distille ; » mais cela n'empêche aucunement qu'il ne se forme, puisque, si l'on prend les précautions qui sont nécessaires pour empêcher cette

» évaporation, on en a la même quantité & d'aussi parfait, que lorsqu'on fait cette distillation, en entretenant la liqueur toujours » bouillante ».

Réponse au 3°. J'ai dit dans ma Chymie, Tome I, pag. 449, ligne 16: « Les ouvriers apportent apparemment peu d'exactitude dans » leurs opérations: on trouve souvent au fond des bouteilles d'huile » de vitriol, des dépôts considérables de sélénite & d'arcantum duplicatum, dont une partie reste en dissolution dans cet acide ».

Il doit paroître assez surprenant que M. Cadet, qui a eu communication des observations dont je viens de parler, ait osé me demander de nouveau, dans son Mémoire imprimé, *une preuve complète de ce qu'il appelle une prétendue assertion.* Il me semble cependant, qu'il auroit dû être satisfait, puisqu'il est convenu lui-même, après la lecture que je fis de ces notes à l'Académie, qu'il n'avoit aucune connoissance que les différens objets dont il est question, eussent été publiés avant lui.

M. Cadet dit: *J'affure encore qu'il n'est pas dit un mot de mon travail dans les 332 pages de la Dissertation de M. Baumé, ni dans sa Chymie qui vient de paroître en trois volumes.* Il est visible, d'après les éclaircissémens que je viens de donner, que M. Cadet est dans l'erreur, ou plutôt qu'il fait semblant d'y être, puisque je parle dans ma Dissertation sur l'éther, pag. 38, des avantages & des inconvéniens de se servir du feu de lampe pour la distillation du mélange de l'acide vitriolique & d'esprit-de-vin, & qu'à la page 223 j'y rends compte de l'usage que j'ai fait de l'acide vitriolique tiré du résidu, pour faire de nouvel éther.

Dans ma Chymie; dont parle M. Cadet, comme ne contenant pas un mot de son travail, on y trouve cependant la petite découverte de l'arcantum duplicatum contenu dans l'acide vitriolique du Commerce, Tome I, pag. 449, ligne 16. Quant au procédé de l'éther, M. Cadet a raison de dire qu'il n'en est pas fait mention dans ma Chymie; mais il est bon de le prévenir en même tems, qu'il peut jeter un coup-d'œil sur le plan de cet Ouvrage, & il verra qu'il ne devoit pas encore être fait mention de l'éther.

J'ai dit que le Mémoire de M. Cadet ne contenoit rien de neuf; je crois l'avoir prouvé: je dis à-présent que ce qu'il croit être neuf, ne contient rien de bon; c'est ce que je vais démontrer.

C'est un bon usage dans les Sciences qu'un Auteur, en traitant une matière, remette sous les yeux des Lecteurs ce que d'autres ont dit avant lui sur le même objet. Cette série est quelquefois intéressante: mais M. Cadet avoit apparemment des raisons pour agir autrement; sans cela, il est à présumer qu'il auroit fait usage des notes dont je

lui avois fait part avant l'impression de son Mémoire. On ne devine pas trop pourquoi M. Cadet, au lieu de suivre cette marche toute naturelle, remplit le préambule de son Mémoire d'objets étrangers & absolument disparates, tels que la question de savoir si les végétaux contiennent ou ne contiennent point d'alkali fixe tout formé, si le diamant est combustible ou ne l'est pas, suivant les circonstances. Quels rapports ont les découvertes qu'on a faites sur ces matières, avec la distillation d'un mélange d'acide vitriolique & d'esprit-de-vin ? Si M. Cadet ajoutoit au moins quelques bonnes observations sur ces objets étrangers à son Mémoire, & qui ne fussent point publiées, on l'excuseroit volontiers. Quoi qu'il en soit, pour achever de remplir la tâche que M. Cadet m'a imposée, il convient de rapporter son procédé qui consiste :

1°. A faire un mélange d'acide vitriolique & d'esprit-de-vin, & de laisser reposer cette combinaison pendant quelque tems, pour séparer environ deux gros & demi d'*arcantum duplicatum* de trois livres de mélange.

Observation. Il est on ne peut pas plus minutieux pour un procédé qu'on annonce comme *plus facile* que tous les autres, de prescrire de laisser reposer pendant quelque tems le mélange qui doit former de l'éther, pour en séparer, avant que de le soumettre à la distillation, un peu d'*arcantum duplicatum* qui ne fait ni bien ni mal dans cette distillation.

Je conviens que cette manipulation est neuve, qu'elle appartient bien véritablement à M. Cadet, & je ne sache point qu'elle ait été publiée avant lui : mais comme le dépôt salin dont parle M. Cadet, est quelquefois trois mois à se faire & davantage, il faudra donc attendre ce tems avant que de pouvoir obtenir de l'éther ; où est donc, dans ce procédé, la facilité qu'on annonce ?

2°. M. Cadet prescrit de décanter ce mélange (d'acide vitriolique & d'esprit-de-vin) de dessus le dépôt, & d'en distiller trois livres au feu de lampe à quatre mèches, chacune composée de 50 fils (de coton sans doute). Après avoir introduit le mélange, par le moyen d'un entonnoir à long bec, dans un alambic de verre ou de crystal d'une seule pièce, dont l'ouverture supérieure doit être bouchée d'un bouchon de crystal usé l'un sur l'autre avec de l'émeri, il remplit la cucurbite environ aux trois quarts : il adapte & lute bien au bec du chapiteau, une bouteille du verre le plus mince, d'étroite ouverture, & de la contenance d'environ trois chopines ; c'est dans ces bouteilles que nous vient le vin de Syracuse (1). M. Cadet prescrit de ne donner aucune communication d'air, afin de ne point perdre d'éther, quoique, malgré ces précau-

(1) Voyez le Journal déjà cité, pag. 439, lign. 27.

tions, il s'en échappe toujours un peu, dit-il: néanmoins, M. Cadet prétend qu'il obtient de cette distillation vingt onces d'éther non rectifié, nageant sur environ deux ou trois onces d'une autre liqueur spiritueuse phlegmatique, qui contient aussi de l'éther.

Observation. M. Cadet annonce que son procédé s'exécute avec moins de dépense qu'on ne l'a fait jusqu'ici; je n'en vois pas trop la raison. Une lampe composée de quatre mèches, brûlant toute une journée pour cette distillation, consomme plus en huile dans une heure, qu'il n'en coûteroit en charbon pendant toute une journée: l'économie qu'il annonce est donc absolument illusoire; l'alambic d'une seule pièce qu'il propose d'employer en place de cornue dont on se sert ordinairement, est minutieux: ces sortes de vaisseaux sont plus chers, & plus difficiles à se procurer, sur-tout en Province; d'ailleurs, on trouve difficilement en Province des Ouvriers capables de boucher convenablement la tubulure de ces sortes d'alambics. On ne devine pas pourquoi M. Cadet prescrit d'employer un récipient *du verre le plus mince*. Il doit paroître à tous les Chymistes qu'un ballon de verre de force ordinaire est plus en état de résister aux efforts des vapeurs dilatées, qui règnent toujours pendant le cours de ces sortes de distillations. On diroit que M. Cadet, qui avoit envie de donner un procédé qui n'eût encore été publié par personne, eût fait exprès choix des moyens les plus défectueux & les plus embarrassans. Si cela a été son intention, on peut dire qu'il a très-bien réussi.

M. Cadet prétend tirer de la distillation de trois livres de mélange, composé de vingt-quatre onces d'acide vitriolique & d'autant d'esprit-de-vin, vingt onces d'éther. Il n'y a aucun Chymiste qui ne trouve ce produit absolument faux: il n'est ni vrai, ni vraisemblable que vingt-quatre onces d'esprit-de-vin, quelque rectifié qu'on le suppose, puissent fournir une pareille quantité d'éther; quand bien même M. Cadet emploieroit de l'éther déjà fait en place d'esprit-de-vin, il n'en obtiendrait pas la quantité qu'il dit, comme je l'ai démontré dans ma Dissertation sur l'éther, pag. 134. La promesse de M. Cadet, pour retirer de si peu d'esprit-de-vin une aussi grande quantité d'éther, est encore un article de son Mémoire qui est absolument neuf; mais est-il raisonnable? Les matras à vin de Syracuse ne contiennent que vingt onces d'eau, étant remplis jusqu'à l'orifice; il n'y en a pas de plus grand, je m'en suis assuré: on ne fait pas comment M. Cadet s'y est pris pour leur faire contenir les vingt onces d'éther, & en-fus, deux ou trois onces de liqueur spiritueuse phlegmatique, qu'il dit se trouver sous l'éther. L'éther étant beaucoup plus léger que l'eau, ces sortes de matras ne contiennent que quinze onces deux gros d'éther; la température étant à dix degrés au-dessus de la glace, ce même éther donne 58 de-

grés à mon pèse liqueur. On ne peut pas regarder cela comme une faute d'impression, M. Cadet recommandant expressément de ne point déluter le récipient que l'opération ne soit finie. D'une autre part, il n'est pas possible de laisser emplir le récipient jusqu'à l'orifice; il faut conserver dans son intérieur un espace vuide au moins de quatre onces de liqueur, pour faciliter la condensation des vapeurs: il seroit bien à désirer que M. Cadet donnât la solution de ce mystère, qui ne nous paroît point du tout facile à expliquer.

3°. M. Cadet recommande de verser sur le résidu de la distillation de l'éther, une livre d'esprit-de-vin déphlegmé sur du sel de tartre, & il assure avoir obtenu 14 onces d'éther aussi bon que celui de la première opération: on le voit, dit-il, nager sur environ une once ou deux d'une autre liqueur qui participe encore de l'éther.

Observation. On ne fait pourquoi M. Cadet prescrit pour cette seconde distillation de l'esprit-de-vin rectifié sur du sel de tartre, ne l'ayant point fait pour la première, à moins que cela ne soit que pour rendre son procédé un peu plus embarrassant; car pour faire de l'éther, il est reconnu que de bon esprit-de-vin ordinaire est tout ce que l'on peut employer de mieux: nous ne pouvons nous dispenser de faire la même remarque que dans l'observation précédente, sur la quantité d'éther que M. Cadet dit obtenir d'une livre d'esprit-de-vin.

4°. On peut, dit M. Cadet, procéder de même sur ce résidu six à sept fois de suite, en mettant à chaque fois (sur le résidu de l'éther) une même quantité d'esprit-de-vin déphlegmé: on sera sûr de retirer à chaque distillation, à peu de chose près, une même dose d'éther.

Observation. J'ai dit plus haut que ce moyen de distiller de nouvel esprit-de-vin, sur le résidu de l'éther, étoit indiqué par M. Pott dans sa Dissertation sur l'acide vitriolique vineux, pages 430, 433, 444, Edition Française; mais M. Pott ne dit pas combien de fois on peut faire servir ce résidu d'éther, au lieu que M. Cadet prescrit de l'employer six à sept fois de suite.



N O U V E L L E S
EXPÉRIENCES ÉLECTRIQUES,

*Faites par M. COMUS le 4 Avril 1775, devant Son
Alteſſe Séréniffime Monſeigneur le Duc DE CHARTRES,
en préſence des perſonnes déjà citées.*

EXPÉRIENCE qui prouve que l'afcenſion du Mercure dans le Baromètre électriſé, a pour cauſe la dilatation. Ne pouvant trop me convaincre de la cauſe de l'afcenſion du mercure dans le Baromètre électriſé, expérience annoncée dans le Journal dernier, je l'ai répétée, & me ſuis ſervi d'un Baromètre que j'avois imaginé pour connoître la marche des Baromètres ordinaires, & calculer les différens changemens que le froid & le chaud peuvent occaſionner, indépendamment des différentes preſſions de l'atmoſphère.

Cet instrument ſert de Baromètre & de Thermomètre en même tems; il eſt conſtruit ainſi. AB, pl. 2, eſt un tuyau de verre recourbé comme les Baromètres ordinaires. Ce tuyau eſt compoſé de pluſieurs autres, de différens diamètres, ſoudés les uns aux autres; depuis A juſqu'à C eſt un tuyau d'une ligne & demie de diamètre & de dix-ſept pouces de long; CD, un autre tuyau de cinq lignes de diamètre & d'un pied de longueur; DE, un cylindre de dix lignes de diamètre & de cinq pouces de long; EF, un tuyau de cinq lignes de diamètre & de treize pouces de long, recourbé en B; FG, un tuyau d'une ligne & demie de diamètre, ſur dix-ſept pouces de long. Cet instrument contient trois livres de mercure, ce qui me donne, dans la raréfaction ou la condenſation, des marques ſenſibles dans les tuyaux AG, dont le petit diamètre me donne une ligne par degrés, ſuivant la diſiſion de M. de Réaumur. J'ai électriſé cet instrument, & j'ai remarqué un quart de ligne d'afcenſion dans le haut, & autant dans le-bas, quelquefois plus. Pour mieux juger de l'augmentation, je tiens mon instrument horiſontalement, & remarque la diſiſion que mon mercure donne dans le tuyau G, un peu au-deſſus d'F. Après l'avoir électriſé, je le couche également, & je vois l'augmentation de la totalité de mon mercure, par le plus d'eſpace qu'il occupe; je l'ai ſouvent remarquée d'une ligne. J'ai joint ſur la même planche un petit Thermomètre HI, qui

qui m'indique la raréfaction ou condensation qui peut arriver au mercure pendant l'opération.

Je donnerai un détail très-circonstancié de la marche de ce Baromètre soumis au plus grand froid & au plus grand chaud. Cette marche terminera bien des difficultés élevées en différens tems sur cet instrument.

Méthode nouvelle de charger la bouteille de Leyde isolée. Après avoir essayé toutes les expériences faites pour tâcher de charger la bouteille de Leyde, j'imaginai un moyen pour faire communiquer le mouvement du fluide igné de ma bouteille avec le fluide igné environnant, persuadé qu'elle se chargeroit par ce procédé, quoique très-bien isolée; l'expérience a répondu parfaitement à mon attente: voici le procédé.

Je garnis une bouteille à la façon de Leyde, intérieurement & extérieurement, d'étain; je colle une bande d'étain dentelée sur la surface extérieure de la bouteille, les dents détachées & tournées horizontalement; j'isole cette bouteille sur deux plateaux de crystal à pied; je laisse pendre la chaîne de mon conducteur dans la bouteille; après quelques tours de roue, j'ôte cette chaîne de la bouteille qui se trouve chargée; j'en tire une fort belle étincelle, soit sur son plateau ou en la posant sur la table: cette expérience réussit avec très-peu de pointes.

Expérience faite avec le carillon électrique dans le vuide. Je place mon carillon dessous le récipient de la machine pneumatique; je laisse tomber la chaîne du timbre du milieu sur le ballin de la machine; après en avoir pompé l'air, j'électrise mon appareil, & les deux balles qui sont entre les timbres restent immobiles. Les étincelles partent des timbres non isolés aux balles, & des balles au timbre isolé, sans que ces balles soient agitées. Laisse-t-on rentrer l'air, les balles viennent frapper les timbres des extrémités, & ensuite celui du milieu comme dans les expériences ordinaires. J'ai remarqué, en répétant plusieurs fois cette expérience, les différentes couleurs du feu que les étincelles m'ont données dans un vuide plus ou moins parfait: avant de pomper l'air, les étincelles sont d'un rouge approchant de celui que donne la composition des feux-d'artifice; après avoir pompé les exhalaïsons ou l'air le plus grossier, les étincelles sont d'un blanc éclatant comme le feu de lance; lorsque le vuide est aussi parfait qu'il peut l'être, les étincelles sont d'un rouge pourpre approchant du violet: cette remarque se trouve conforme avec celle de M. Hawksbée.

Expérience de la bouteille de Leyde isolée dans le vuide. J'ai suspendu au crochet de mon récipient une bouteille de Leyde, & l'ai parfaitement isolée: après avoir fait le vuide, j'ai électrisé ma bou-

teille ; elle s'est chargée , ainsi que si elle eût été en contact avec les corps environnans. J'ai répété cette expérience avec une plus forte bouteille , que j'avois isolée sur un plateau de huit pouces de haut ; elle s'est chargée également. Cette expérience prouve que l'air amalgamé dans l'espace avec le fluide igné , l'empêche de recevoir la communication de vibration du fluide extérieur de la bouteille.

Expérience du soleil électrique dans le vuide. Je prends , pour cette expérience , un petit soleil qui est fait ainsi : Sur une chape de cuivre , sont montées horizontalement cinq branches aussi de cuivre , toutes courbées à angle droit dans le même sens ; pour faire marcher ce soleil , on le pose sur un pivot comme une aiguille de boussole au premier conducteur , & pendant qu'il est électrisé , ce soleil tourne avec une rapidité inconcevable , faisant voir , au bout de chaque branche , une aigrette lumineuse. J'ai posé ce soleil dans le vuide sur un pied isolé , & après , je l'ai fait communiquer , & l'ai mis dans le même état que s'il étoit sur le conducteur ; j'ai électrisé pendant long-tems cet appareil , & le soleil est resté immobile ; après avoir ouvert le robinet de ma machine , & laissé agir le tourbillon d'air sur le soleil , je l'ai électrisé ; il a tourné avec la même facilité que s'il eût été sur le conducteur.

Les trois expériences énoncées ci dessus , & plusieurs que je donnerai dans le Journal prochain , me font soupçonner que le fluide igné , renfermé dans un espace parfaitement privé d'air , peut être conducteur ; qu'il reçoit la vibration & la communique au bassin de la machine pneumatique , qui la recomunique aux corps environnans : c'est par cette communication que la bouteille de Leyde isolée se charge dans le vuide ; si sa surface extérieure ne communiquoit de cette façon avec les corps environnans , elle ne se chargerait pas. Le soleil électrique , par la même raison , ne peut marcher dans le vuide , n'étant isolé qu'imparfaitement.

Le conducteur d'une machine électrique ne se charge que très-foiblement lorsqu'il communique au bouton de cuivre d'un récipient privé d'air , qui est en contact avec un corps qui touche la terre. La troisième expérience des balles immobiles du carillon électrisé dans le vuide , paroît dépendre de la même cause.



E X T R A I T

De plusieurs Lettres de M. PASQUIER, Curé de Thorey, en Bourgogne, sur le Goéland, adressées à l'Auteur de ce Recueil par M. COURTÉPÉE (1), Préfet du Collège de Dijon.

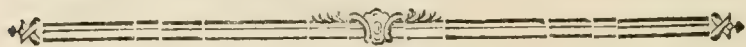
PREMIÈRE Lettre. Tout le Pays, tout l'Auxois vient d'être couvert d'Oiseaux étrangers; ils y sont arrivés par bandes prodigieuses. Ces oiseaux sont à peu-près de la grosseur d'une bécasse, d'un plumage blanc sous le ventre, gris cendré sur le dos, diapré de noir, sur-tout aux ailes, ce qui annonce un vol étendu; la tête est assez grosse & blanche, nuancée de gris sur le chignon, le bec long de 15 lignes, à peu-près de la forme de celui d'une grive, mais beaucoup plus gros, & proportionné à la grosseur du corps; il tire du noir au jaune. Les pattes sont grises & garnies de membranes, ce qui caractérise des oiseaux aquatiques. Nos prairies sont couvertes de ces oiseaux: beaucoup y sont morts; on approche, autant qu'on le veut, de ceux qui sont en vie, & on les tue sans peine. Personne n'en mange, soit par prévention, soit à cause de leur maigreur extrême. On les croit des oiseaux de mer emportés loin de leur élément par la violence des vents, & peut-être est-il arrivé sur les plages qu'ils habitent quelques grandes révolutions. Ces oiseaux abandonneroient-ils leur climat, pour en aller chercher un plus fortuné? Ont-ils des tems marqués pour l'émigration? Que d'objets dignes des recherches des Contemplateurs de la Nature!

Seconde Lettre. MM. de l'Académie de Dijon ont reconnu ces oiseaux pour être ceux qu'on nomme *Goéland*, & ils se sont répandus en aussi grande abondance dans les environs de cette Capitale, que dans notre pays Auxois. Un de mes voisins, qui a jadis habité le Sénégal, les a reconnus sur le champ, & m'a assuré qu'on les apprivoise facilement, même quand on les a pris déjà vieux; leur nourriture est la viande, dont ils sont fort avides, & on doit saler l'eau qu'ils boivent. Les côtes d'Afrique les plus brûlantes, celles de la zone torride en Amérique, celles du Chily, sont les lieux où on les trouve en plus grand nombre (2); ils s'éloignent peu des bords de la mer, où ils

(1) Il travaille actuellement avec M. *Bequillet* à la description de la Bourgogne.

(2) On trouve une espèce de ces Oiseaux en Europe. M. *Lidbeck*, Professeur d'Histoire Naturelle à Lund, parle du Goéland-ondé de Botnie, qui diffère même de celui décrit par M. *Briffon*, *Ornithol.* Tome VI, pag. 167 & 168.

vivent de crabes qu'ils ouvrent avec leur bec, d'insectes marins qui rampent sur le sable, & de petits poissons qu'ils saisissent en plongeant. Les Goélands sont toujours en troupe, ils volent l'un devant l'autre comme les canards, les pigeons; ils ne fuient point les hommes, parce qu'ils ne leur font pas la guerre, n'étant pas bons à manger. Un coup de fusil est trop précieux à Gorée & au Sénégal, où la poudre & le plomb sont portés de l'Europe, pour les perdre aussi inutilement. Ces oiseaux pinent en volant, & lorsqu'on les saisit, on entend un bruit fond qu'ils font dans leur gosier, & dont on peut imiter le son en prononçant ces lettres, *grou-grou-grou*. Ils mordent sans lancer leur bec; aussi leur colère est fort impuissante, quoiqu'ils serrent avec toute la force que la Nature leur a donnée. On a encore vu ces mêmes bandes d'oiseaux à Sémur; à Saulieu & Arnay-le-Duc, & on pourroit ajouter presque dans toute la Bourgogne.



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Les écarts de la Nature, ou Recueil des Monstrosités dans les différens régnes.

M. REGNAULT vient de mettre au jour le premier Cahier du Recueil des Jeux de la Nature, Ouvrage qu'il a annoncé au mois de Février, sous le titre des *Monstres* ou *Écarts de la Nature*. Ce Cahier contient dix sujets tirés tant du Cabinet du Roi, que de ceux de différens Particuliers. 1°. Un enfant monopède. 2°. Un cochon d'Inde à deux corps. 3°. Un poulain cyclope. 4°. Un double enfant. 5°. Un poulet à quatre pattes. 6°. Un chat à deux têtes. 7°. Un lapin tripède. 8°. Un enfant à deux têtes. 9°. Un chien à trois, & un veau à tête double qui forme la dixième planche. Les personnes qui désireront connoître la forme & l'exécution de ce Recueil, pourront le voir à Paris chez l'Auteur, rue Croix-des-petits-Champs; chez *Didot* jeune; *Deffain junior* & *Lacombe*, Libraires; à Lyon, chez les freres *Perisse*; à Rouen, chez la veuve *Befongne*; à Dijon, chez *Frantin*, & à Reims, chez *Cazin*.

La souscription sera ouverte au même prix jusqu'au mois de Juillet prochain, pour la commodité des personnes de Province & des étrangers.

Le même Auteur invite plusieurs Souscripteurs de son Ouvrage de

Botanique, à retirer avant le mois de Juillet prochain les cahiers de Novembre & Décembre 1774, qui doivent leur être délivrés gratis, parce qu'à cette époque, s'il reste quelques exemplaires, on ne pourra les compléter qu'au préjudice de ceux qui resteroient imparfaits par la négligence des Souscripteurs que cet avis regarde. Si l'Auteur savoit leurs adresses, il les leur feroit parvenir.

Ce premier Cahier est singulièrement bien gravé & bien coloré. Cette collection devient précieuse & nécessaire pour les Observateurs : presque tout ce que nous avons en ce genre, est ou fabuleux, ou mal rendu, & encore plus mal choisi. On peut ajouter, pour les Connoisseurs, que chaque gravure fait tableau. Nous ferons connoître les cahiers de cette collection à mesure que l'Auteur les délivrera au Public.

Nouvelle Edition in-4°. de l'Histoire Naturelle, sous le titre d'Œuvres complètes de M. le Comte de Buffon, &c., ornées de plus de 360 figures d'Animaux, dont 60 n'avoient point paru. Les Tomes I, II & III sont en vente.

CETTE nouvelle Edition in-4°. paroît sous le titre d'*Œuvres complètes de M. de Buffon*, parce qu'on y réunira différens morceaux qui n'ont point encore paru. On a mis, à la tête du premier volume, le Portrait de M. le Comte de Buffon, gravé par M. Cherillet, d'après le Tableau de M. Drouais; la ressemblance est parfaite ainsi que l'exécution : quant à la beauté de l'Ouvrage, elle est aussi reconnue & aussi établie que la gloire de son Auteur. L'Historien de la Nature est grand, fécond, varié, majestueux comme elle. Comme elle, il s'élève sans efforts & sans secousses : comme elle, il descend dans les plus petits détails, sans être ni moins attachant ni moins beau. Son style se plie à tous les objets, & en prend la couleur; sublime, quand il déploie à nos regards l'immensité des mondes & les richesses de la création, quand il peint les révolutions du globe, les bienfaits ou les rigueurs de la Nature; orné, quand il décrit; profond, quand il analyse; intéressant, lorsqu'il nous raconte l'histoire des animaux utiles, devenus nos amis & nos bienfaiteurs : juste envers ceux qui l'ont précédé dans le même genre d'écrire, il loue Plin & Aristote, & il est plus éloquent que ces deux grands hommes : en un mot, son Ouvrage est un des beaux monumens de ce siècle, élevé pour les âges suivans, & auquel l'antiquité n'a rien à opposer.

La nouvelle Edition in-4°. comprend la totalité des Ouvrages de M. de Buffon. Le premier volume renferme la Théorie de la Terre; le second, les Supplémens à la Théorie de la Terre & l'introduction à l'Histoire des Minéraux; le troisième, la suite de la Théorie de la Terre, & les préliminaires à l'Histoire des Végétaux. Cette Edition,

Tome V, Part. IV. 1775.

par la beauté du papier, de l'impression des planches, mérite l'attention du Public & des Amateurs; toutes les planches ont été gravées de nouveau, & confiées à la direction de M. de Sève, le Dessinateur de tout l'Ouvrage. Les papiers ont été fabriqués exprès, & l'on a fait fondre de nouveaux caractères. Il n'est point sorti d'Ouvrage plus soigné des Presses de l'Imprimerie Royale. Le Public peut en juger par les trois premiers volumes qui sont actuellement en vente.

Cette Edition comprendra huit à neuf volumes *in-4°*. C'est pour cette Edition qu'on fait imprimer en couleur les Animaux quadrupèdes. Le premier Cahier paroîtra incessamment. Le prix de chaque volume *in-4°* est de 15 liv. en feuilles, 15 liv. 12 s. broché, & 17 liv. 10 s. relié. Ceux qui prendront les quadrupèdes colorés, ne payeront les volumes que 14 liv., les planches en manière noire leur étant inutiles.

Œuvres complètes de M. le Comte de Buffon, ornées de plus de trois cents Figures d'Animaux, 4 vol. *in-12*, actuellement en vente, Hôtel de Thou, rue des Poitevins. Prix en feuilles, 42 liv.

CETTE nouvelle Edition *in-12* paroît sous le titre d'Œuvres complètes de M. de Buffon, parce qu'on y a réuni différens morceaux qui n'ont point encore paru. On a mis, à la tête du premier volume, le portrait de l'Auteur, gravé par M. Chevillet, d'après le tableau de M. Drouais; toutes les Planches de cette Edition *in-12*, ont toutes été, sans exception, gravées à neuf: on a séparé l'Histoire des Quadrupèdes, de la Théorie de la Terre & de l'Histoire de l'homme, par les titres des volumes; ainsi l'Histoire des Animaux quadrupèdes paroît sous le titre Tomes I, II à VII. Quand l'Auteur aura publié le Supplément aux Quadrupèdes, il formera les Tomes VIII à IX, &c. Cette Edition aura dix-huit Volumes, compris le Volume de Tables.

On mettra en vente, avant quinze jours, le Tome II des Supplémens, qui forme le III^e de la nouvelle Edition *in-4°*. Cette dernière est un des plus beaux Livres qui soient sortis des Presses de l'Imprimerie Royale.

Les fils de M. Dagoty, à qui le Public est redevable d'une excellente suite de Planches Anatomiques en couleur, désirant de se faire connoître, ont entrepris de graver en couleur, d'après nature, tous les animaux quadrupèdes: le premier cahier, composé de douze Animaux, paroîtra à la fin de Mars; il fera du prix de 6 livres, & ils publieront un cahier semblable tous les deux mois. Ces Planches colorées pourront servir à la nouvelle Edition *in-4°*: quelques Amateurs de la première pourront aussi se les procurer, en se faisant inscrire audit Hôtel de Thou, où se fera la distribution, on ne tirera que trois cents,

Le Cri de l'Agriculture, 1 vol. in-12 de 130 pages. A Paris, chez *Ruault*. Prix, 2 liv. On ne peut trop louer le zèle des Citoyens qui s'occupent à être utiles à la Patrie.

Détail des succès de l'établissement que la Ville de Paris a fait en faveur des personnes noyées, troisième partie, année 1774; par *M. Pia*, 1 vol. in-12 de 206 pages. A Paris, chez *Lottin*. Cet Ouvrage est une suite des expériences faites pour rappeler à la vie les personnes que des vapeurs mofétiques, ou d'autres accidens de différente nature, ont frappées d'une mort apparente. C'est au zèle de *M. Pia*, que la Ville de Paris & plusieurs Villes de Provinces, à son imitation, doivent cet Etablissement utile.

Manuel élémentaire d'Education, par *M. Jean-Bernard Basedow*, 5 vol. in-8°. A Berlin. Voilà, sans contredit, un des meilleurs Ouvrages en ce genre, & peut-être le plus utile qui ait encore paru. Il renferme, en raccourci, le tableau de toutes les connoissances humaines, proportionné à l'étendue du génie des jeunes gens. Ce qui intéresse singulièrement en faveur de cet Ouvrage, est l'impartialité de l'Auteur.

Traité de la dissolution des Métaux, par *M. Monnet*, des Académies Royales des Sciences de Stockholm, de Turin, &c. A Paris, chez *Didot*, rue Pavée, 1 vol. in-12 de 352 pages. Le Traité de l'Exploitation, celui de l'exposition des Mines, la nouvelle Hydrologie, &c., publiés par l'Auteur, ont été si avantageusement accueillis du Public, que *M. Monnet* doit être très-persuadé que son nouvel Ouvrage aura un succès encore bien plus décidé, puisqu'il le regarde comme son travail le mieux fait, le plus suivi; en un mot, c'est un tissu d'expériences.

Chymie hydraulique pour extraire les sels essentiels des Végétaux, des Animaux & des Minéraux, par le moyen de l'eau pure, nouvelle Edition, revue, corrigée & augmentée de notes; par *M. Parmentier*, Pensionnaire du Roi, Maître en Pharmacie, ancien Apothicaire-Major de l'armée Saxonne & de l'Hôtel des Invalides, &c., 1 vol. in-12 de 512 pages. A Paris, chez *Didot le jeune*, Libraire, Quai des Augustins. Prix, 3 liv. relié. Cet Ouvrage est assez connu; il est donc inutile d'en donner une nouvelle idée: mais depuis l'époque de la première Edition, la Chymie a fait des progrès si rapides, que plusieurs faits ont été démontrés faux ou peu conformes aux principes actuellement reçus; aussi *M. Parmentier*, par des notes exactes, bien vues & presques aussi considérables que le texte, a donné à cet Ouvrage un air de nouveauté, qui plaît autant qu'il intéresse.

Du Genre de Philosophie, propre à l'étude & à la pratique de la Médecine; par *M. Coste*, Médecin en chef de l'Hôpital Royal & *Mi-Tome V, Part. IV. 1775.*

litaire de Nancy, &c. A Nancy, chez Leclerc, 1 volume in-8°. de 48 pages.

Recherches historiques & physiques sur les Maladies épi-zootiques, avec les moyens d'y remédier dans tous les cas; publiées par ordre du Roi, par M. Paulot, Docteur en Médecine, des Facultés de Paris & de Montpellier, 1^{re} Partie. A Paris, chez Ruault, 1 vol. in-8°. de 416 pages. La seconde Partie paroîtra incessamment. Cet Ouvrage ne sauroit être plus utile ni mieux traité.

Nouvelle Table des Articles contenus dans les volumes de l'Académie Royale des Sciences de Paris, depuis 1666 jusqu'en 1770, dans ceux des Arts & Métiers publiés par cette Académie, & dans la Collection Académique, par M. l'Abbé Rozier, Tome II, in-4°. Prix, 12 liv. broché. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe. Le troisième volume paroîtra à la fin de Juin, & le quatrième dans les derniers jours de Septembre de cette année. Il est inutile de parler de l'utilité de cet Ouvrage, ni de la reconnoissance que son Auteur a droit d'attendre de ceux qui s'occupent des Sciences utiles; nous pouvons répondre seulement de la beauté de l'Edition & de sa rigoureuse exactitude.

La Société Hollandoise des Sciences, établie à Harlem, propose pour sujet de prix: *Quels sont les meilleurs moyens de se procurer, de la manière la moins dispendieuse, un terrain avancé (Voorland) pour la conservation des Dignes qui bordent le bras de mer appelé (Zuyder-Zée), ou de le conserver, ce terrain, quand on l'a?* Les réponses seront attendues avant le premier Janvier 1776.

Le Prix de 1777 est destiné à celui qui répondra, de la manière la plus satisfaisante, avant le premier Janvier de la même année, à cette question: *Quels sont les Arbres ou Plantes relatifs à nos besoins & reconnus infailibles, par l'expérience, dans la guérison des Maladies, que la bonne Providence accorde à nos sept Provinces-Unies & Pays associés?*

Le Prix, destiné à celui qui fera jugé avoir satisfait à quelqu'une de ces questions, est une Médaille d'or, frappée au Coin ordinaire de la Société, sur le rebord de laquelle se verra, avec le nom de l'Auteur, l'année de son couronnement; à condition qu'il ne fera permis, à ceux qui l'auront remporté, de faire imprimer leurs Dissertations couronnées, soit en tout, soit en partie, soit à part, soit dans quelqu'autre Ouvrage, que lorsqu'ils en auront obtenu l'aveu de la Société, qui, sans rien déterminer de précis sur la longueur de leurs Réponses, pour ne pas leur ôter les moyens de détailler convenablement leurs raisons, les avertit cependant qu'elle verra avec plaisir qu'ils ont supprimé avec soin tout ce qui n'appartient pas essentiellement à la question.

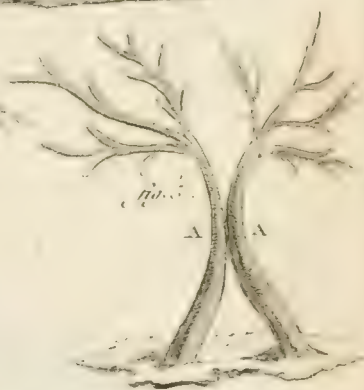
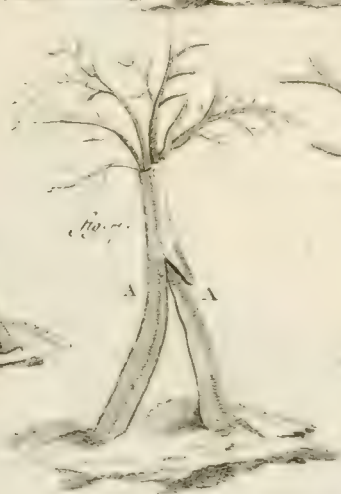
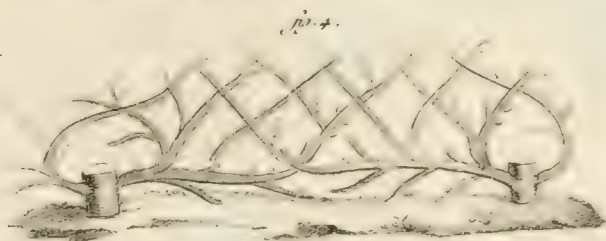
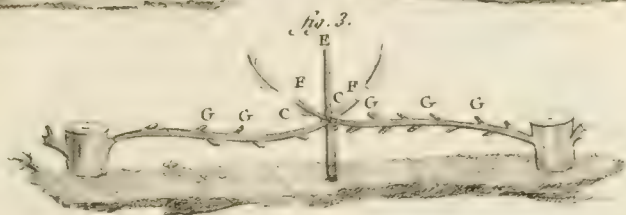
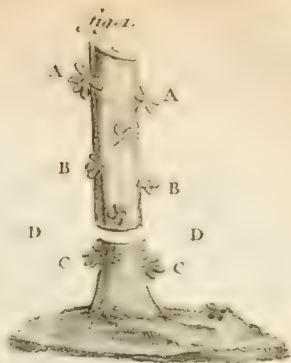
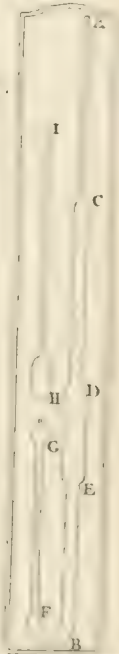




Fig. 1.



Fig. 2.





OBSERVATIONS

SUR

LA PHYSIQUE, SUR L'HISTOIRE NATURELLE ET SUR LES ARTS,

AVEC DES PLANCHES EN TAILLE-DOUCE;

DÉDIÉES

A MONSIEUR LE COMTE D'ARTOIS,

Par M. l'Abbé ROZIER, Chevalier de l'Eglise de Lyon, de l'Académie Royale des Sciences, Beaux-Arts & Belles-Lettres de Lyon, de Villefranche, de Dijon, de Marseille, de la Société Impériale de Physique & de Botanique de Florence, Correspondant de la Société des Arts de Londres, &c. ancien Directeur de l'École Royale de Médecine-Vétérinaire de Lyon.

TOME CINQUIÈME.

M A I 1775.



A PARIS;

Chez RUAULT, Libraire, rue de la Harpe.

M. DCC. LXXV.

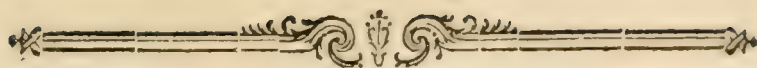
AVEC PRIVILEGE DU ROI.

T A B L E

D E S A R T I C L E S

Contenus dans cette cinquième Partie.

C OPIE d'un Mémoire sur un Hygromètre comparable, présenté à la Société Royale de Londres, en Octobre 1773; par J. A. Duluc, Citoyen de Genève, Membre de cette Société, & Correspondant des Académies Royales des Sciences, de Paris & de Montpellier, & couronné par l'Académie d'Amiens en 1774,	pag. 382
Lettre adressée à l'Auteur de ce Recueil,	398
Observations d'Histoire Naturelle sur le terrain du Château de Régenne & des environs, près Auxerre; par M. Pasumot,	406
Analyse de la Dissertation de M. Toaldo, Professeur d'Astronomie à Padoue, qui a remporté le Prix proposé par La Société Royale des Sciences de Montpellier, sur cette question: Quelle est l'influence des Météores sur la Végétation, & quelles conséquences-pratiques peut-on tirer des Observations météorologiques faites jusqu'à ce jour, relativement à cet objet? lue dans la Séance publique de la Société Royale des Sciences de Montpellier, tenue le 30 Décembre 1774, en présence des Etats-Généraux de la Province de Languedoc; par M. Poitevin, Membre de la même Académie,	409
Second Mémoire, contenant la suite des Découvertes faites en Lusace sur les Abeilles; par M. Bonnet, de diverses Académies,	418
Mémoire sur la nature du principe qui se combine avec les Métaux pendant leur calcination, & qui en augmente le poids, lu à la rentrée de l'Académie le 26 Avril; par M. Lavoisier,	429
Observation de M. Pasumot, sur un nouveau Fossile,	434
Observations sur les Coquilles Fossiles, & particulièrement sur les Cornes d'Ammon; par M. l'Abbé Dicquemare, Professeur de Physique & d'Histoire Naturelle, de plusieurs Académies Royales des Sciences, des Belles-Lettres & des Arts, &c.	435
Rapport fait le Mercredi 4 Mars 1775 à l'Académie Royale des Sciences, par Messieurs de Fouchy, le Roy, Guenard & Desmarest, qu'elle avoit nommé Commissaires pour lui rendre compte des Ouvrages manuscrits de M. Adanson, de la même Académie,	440
Lettre adressée à M. le Comte de Treslan, Lieutenant-Général des Armées du Roi, des Académies Royales des Sciences de Paris, de Londres, de Berlin, d'Edimbourg, &c.; par M. D. F. L. G. E. V. S. de Monclimart,	444
Nouvelles Expériences électriques; par M. Comus,	449
Observations sur la lumière de l'Eau de la Mer; par M. de la Coudrénière,	451
Observations sur les Cidres, & Expériences relatives; par M. de la Folie, de l'Académie de Rouen,	452
Observation sur une sorte de Biume qui résulte de la combinaison de l'acide vitriolique avec le camphre & l'esprit-de-vin; par M. Monner,	456



C O P I E
D'UN MÉMOIRE

S U R

UN HYGROMÈTRE COMPARABLE,

Présenté à la Société Royale de Londres, en Octobre 1773, par J. A. DULUC, Citoyen de Genève, Membre de cette Société, Correspondant des Académies Royales des Sciences de Paris & de Montpellier, & couronné par l'Académie d'Amiens en 1774.

EN traitant des Observations météorologiques dans un Ouvrage que je vais donner au Public, j'ai ajouté, aux raisons générales qu'avoient déjà les Physiciens de desirer un *hygromètre*, des raisons particulières tirées des effets que les *vapeurs* m'ont paru produire, sur la densité & le ressort de l'*air*, sur son poids & sur sa vertu réfringente.

En augmentant ainsi le desir d'un *hygromètre*, j'ai craint long-tems d'augmenter seulement le regret de n'en point avoir. Ce regret, que j'éprouvois déjà moi-même, étant devenu chez moi une sorte d'inquiétude, qui me suivoit dans toutes mes occupations, j'ai franchi enfin des obstacles que je croyois insurmontables; j'ai imaginé un *hygromètre*, & je l'ai exécuté. Il est vrai que cet instrument, semblable à tous ceux dont la perfection dépend d'une connoissance approfondie, tant des matières qu'on emploie, que de l'action qu'exercent sur elles les causes physiques dont on veut mesurer les effets, n'est encore qu'une première ébauche. Je vois déjà moi-même bien des expériences à faire, qui conduiront probablement à le perfectionner. Si j'avois eu lieu d'espérer que mes occupations me laisseroient le tems nécessaire à ces expériences, je les aurois tentées avant de publier mes premières découvertes. Mais je suis si incertain de pouvoir suivre mon penchant à cet égard, que je crois devoir associer à ces recherches tous ceux qui aiment l'étude de la nature, en leur communiquant le premier pas que j'ai eu le bonheur de faire dans cette carrière nouvelle.

*Réflexions sur les machines qui , jusqu'à présent , ont été appellées
HYGROMÈTRE.*

1. En m'adressant à un Corps principalement occupé de la Physique , je suis dispensé de m'étendre sur les avantages que cette science , vraiment utile , peut attendre d'un moyen sûr de *mesurer l'humidité*. Cet agent est si répandu dans la nature , qu'il n'est presque aucun corps terrestre , qui ne soit soumis à son action.

Je n'aurai pas besoin non plus d'entrer dans de grands détails pour montrer à quelle distance on étoit encore d'un véritable *hygromètre* , malgré le grand nombre de tentatives faites à ce sujet , en divers tems , par des Physiciens qui en connoissoient bien l'importance. Cependant , je dois rappeler ici les principaux obstacles qu'ils ont rencontrés , avant d'exposer les moyens que j'ai employés pour les vaincre.

2. Les effets les plus sensibles de *l'humidité* , sont l'augmentation de volume ou de poids de certains corps , & le relâchement ou la tension de quelques autres. Ces effets étant susceptibles de mesure , il étoit naturel d'espérer qu'on pourroit connoître , par leur moyen , les quantités absolues , ou du moins comparatives , de *l'humidité* qui les pénètre. Cependant , ces effets , quoique très-palpables , n'avoient point encore fourni de *mesure commune de l'humidité* , la seule qui pût être vraiment utile.

Nous ne faisons presque aucun progrès dans la Physique qu'à l'aide des comparaisons : les ressemblances ou les différences des choses , & leurs divers degrés , forment l'échelle par laquelle nous nous élevons peu-à-peu à la connoissance des causes ; les faits isolés ne nous y conduisent point. Pour découvrir les divers effets de *l'humidité* dans les phénomènes de la nature , il falloit donc pouvoir comparer entr'elles les observations faites par les divers degrés de cette cause : mais on n'avoit point d'*hygromètre comparable*. On voyoit bien des cordes qui s'allongeoient ou se raccourcissoient , & qui se tordoient ou se détordoient ; des bois , de la corne , des membranes d'animaux qui s'étendoient ou se resserroient ; des fels , des éponges dont le poids augmentoit ou diminuoit ; des corps froids & polis , qui condensaient plus ou moins de vapeurs à leur surface : mais tous ces traits étoient isolés & même variables ; nul rapport connu entr'eux , pas même dans un même *hygromètre* observé en différens tems. En un mot , on n'avoit que des *hygroscopes* , des machines qui avertissoient de quelque changement dans la quantité de *l'humidité* , sans en donner la *mesure*.

3. Affectonné à cette matière par la longueur de mon travail sur les principales modifications de *l'air* , mon esprit a été depuis continuel-

lement tendu vers la découverte d'un *hygromètre* ; mais sans cesse détourné par des occupations de devoir , je n'avois pu donner à cet objet que des instans toujours inutiles , lorsqu'au mois de Décembre dernier je fis seul un voyage de plusieurs jours. L'absence des objets qui m'occupent dans mon domicile , me laissant plus de liberté , le besoin d'un *hygromètre* vint bientôt s'offrir avec une force nouvelle : & voyant devant moi un tems assez long , pendant lequel probablement rien ne me distrairoit , je résolus de poursuivre cette recherche d'une manière méthodique , persuadé que c'est le moyen le plus sûr d'aider l'imagination , lorsqu'on a dessein d'inventer.

Recherche d'un *HYGROMÈTRE* :

4. Pour procéder avec ordre dans cette recherche , j'examinai d'abord quelles étoient les conditions essentielles d'une *mesure* de l'*humidité* , & je vis distinctement que c'étoit les trois suivantes.

1°. La fixation d'un point , d'où toutes les *mesures* de ce genre devroient partir.

2°. Des *degrés* comparables dans les divers *hygromètres* , par l'intensité de leurs principes , & non par la copie d'un premier *étalon*.

3°. De la persévérance dans les mêmes changemens , par les mêmes différences dans l'*humidité*.

Je vis aussi qu'il seroit à désirer que l'*hygromètre* indiquât des rapports vrais entre les quantités réelles d'*humidité* , ou du moins entre leurs différences ; mais je regardai plutôt ce quatrième point comme une perfection désirable , que comme une condition absolument nécessaire. L'essentiel étoit qu'on pût s'entendre lorsqu'on parleroit de *degrés d'humidité* ; ces trois conditions y satisfaisoient.

5. Après m'être ainsi fixé la tâche que j'aurois à remplir , je commençai par m'occuper du premier point , en perdant de vue les autres ; & pour concentrer d'autant plus mon attention , je divisai encore ce premier objet en plusieurs parties. J'avois aperçu d'abord que je devois moins songer à l'*hygromètre* , qu'aux divers phénomènes de l'*humidité* : il falloit trouver un état fixe à cet égard , ou des corps en général , ou de quelques corps en particulier. Or , cet état fixe pouvoit être ou l'*humidité extrême* , ou la *sécheresse absolue* , ou quelque point intermédiaire.

6. Les extrêmes étant ordinairement fort difficiles , & quelquefois même impossibles à saisir dans la nature , j'espérai mieux d'abord des points intermédiaires. Cependant mon imagination se fatigua inutilement dans cette route : je vis par-tout le besoin de mesurer l'*humidité* , bien loin de trouver nulle part ce premier principe de sa *mesure*.

7. Il fallut donc en venir aux extrêmes ; & celui que je fus porté à examiner le premier, fut la *sécheresse absolue*. Mais n'ayant découvert aucun moyen d'y parvenir que par le feu, & le feu ne la produisant, dans tous les corps qui me parurent susceptibles d'*humidité*, qu'en changeant leur nature, je vis, avec bien de la peine, que j'étois réduit à chercher mon *point-fixe*, là précisément où j'avois le moins espéré de le découvrir.

Je demurai en effet assez long-tems sans rien appercevoir dans cette nouvelle route. Plusieurs fois je retournai en arrière, mais toujours je fus ramené à l'*humidité extrême*, comme à la seule face de mon objet qui me laisât quelque espérance de le saisir.

8. Les *mots* absolument nécessaires pour communiquer nos idées aux autres, sont souvent un obstacle à la formation de nouvelles idées. Il s'en faut bien qu'ils soient en assez grand nombre pour exprimer nettement toutes les nuances des objets de l'entendement. *Humidité* étoit le *mot* que je me répétois sans cesse pour exciter chez moi de nouvelles idées, & toujours il me faisoit circuler dans une classe de phénomènes, où je ne voyois rien de fixe.

Las enfin de méditer à l'aide des *mots*, je tombai dans une espèce de silence, & mon imagination se promena parmi les phénomènes de la Nature, en les considérant par de simples images. Elle parcourut alors les objets avec bien plus de rapidité & de détails. Enfin l'eau se présenta à mon esprit ; je m'arrêtai à la contempler ; & je vis avec étonnement dans cet objet si simple, & qui auroit dû, ce semble, me laisr le premier, ce que j'avois cherché, dans de longs circuits, sous le nom d'*humidité extrême*. Je ne considérois point alors l'*humidité* dans tel ou tel phénomène : je voyois seulement qu'elle étoit toujours produite par des *particules aqueuses*, disséminées dans les corps ; & je vis, dans l'eau le *maximum* du rapprochement, & par conséquent de l'action de ces *particules*.

9. Qu'il me soit permis, pour éviter les mêmes équivoques, d'où il me paroît que naissoient les difficultés dans cette matière, de n'employer plus que des mots dont le sens soit bien déterminé. L'*humidité* ne sera alors qu'un *effet*, une certaine modification des corps, produite par une *cause* plus ou moins abondante, qui est toujours les *particules aqueuses* sous différentes formes ; & j'appellerai du mot latin *humor* cette *cause* ou *substance*, considérée dans sa plus grande généralité, & sous toutes les apparences qu'elle revêt dans la nature. Ainsi, la *glace*, l'eau dans tous ses degrés de chaleur, la *grêle*, la *neige*, les *frimats*, le *givre*, la *pluie*, la *rosée*, les *nuages*, les *brouillards*, les *brumes*, les *vapeurs invisibles*, ne feront que des modifications de cette même substance, des espèces différentes d'un *genre* bien déterminé, puis-

que l'aquosité, qui leur est commune, sera leur caractère générique. C'est donc ce genre que j'appellerai *humor* (1).

10. Pour exprimer maintenant mon idée sur cette cause & sur celui de ses effets dont il s'agit ici principalement, je dirai donc que, plus il y a d'*humor* dans un corps, quel qu'il soit, plus ce corps est *humide*; & que s'il est plongé dans l'eau, & qu'il en soit pénétré au point de refuser d'en recevoir davantage, il a réellement acquis l'*humidité extrême*, parce que l'eau, qui remplit ses pores, est *humor* au plus haut degré d'intensité.

11. Ce n'est pas que l'*humor discret*, ou la *vapeur* de toute espèce, ne puisse, à quelques égards, produire des effets aussi grands que l'*humor concret*, ou l'eau; mais il y a toujours de la différence à quel qu'autre égard, & sur-tout dans le tems. Les corps environnés d'air se déchargent continuellement par l'évaporation d'une partie de l'*humor* qu'ils en reçoivent. Si les circonstances sont telles, que l'*humectation* excède l'évaporation, le corps se mouille enfin (2) plus ou moins promptement, suivant que la quantité d'*humor* qu'il reçoit dans un même tems est plus ou moins grande, & suivant aussi que cette quantité excède celle qui s'en évapore. Il est donc mouillé subitement, lorsque l'*humor* est condensé au point d'être de l'eau, parce que l'évaporation qui se fait à la surface de l'eau, devient indifférente à son action intérieure, quant aux corps qui y sont plongés: il n'est mouillé que peu à-peu; il ne l'est le plus souvent qu'en partie, lorsque l'*humor* est *discret* ou réduit en *vapeur*; parce qu'à mesure qu'il s'y en dépose par place, il s'en évapore dans les intervalles de ces places, plus ou moins, suivant l'état de l'air, ou celui du corps *humecté*.

12. Cependant cette différence plus ou moins grande pour le tems, entre l'action de l'*humor concret* & celle de l'*humor discret*, n'a lieu qu'à la surface des corps, ou à une petite profondeur: elle diminue & peut même devenir contraire à mesure que leur épaisseur augmente, parce que l'*humor discret* s'introduit alors dans leurs pores plus aisément que

(1) J'avois d'abord employé le mot françois *humeur*, qui se prend quelquefois dans un sens assez approchant de celui que je donne au mot latin *humor*. Mais ce mot françois étant employé plus fréquemment en d'autres sens, tant moraux que physiques, je l'ai trouvé trop équivoque dans notre langue, & même dans plusieurs phrases il m'a choqué; c'est ce qui m'a déterminé pour le mot *humor*, autorisé en cela par tant d'exemples que nous avons en Physique de cette adaption de mots latins utiles: c'est ainsi qu'on a reçu dans les Langues vivantes les mots *gluten*, *fluor*, *index*, *sensorium*, *deliquium*, *serum*, *feus*, *errata*, *maximum*, *ad distans*, & tant d'autres, qui étoient devenus nécessaires pour exprimer de nouvelles idées, ou pour éviter de fréquentes périphrases.

(2) J'entends ici par *mouillé*, *humecté* au plus haut degré.

l'eau, ce qui compense, & au-delà, leur différence d'intensité.

13. Cette considération résout une difficulté qui m'avoit embarrassé d'abord. J'avois ouï dire aux Oiseleurs qui tendent des filets au bord des eaux pour y prendre des oiseaux aquatiques, que les *cordes* de ces filets se *tendent* moins par le contact de *l'eau* que par la *rosée*. Il sembloit donc que ce que je regardois comme l'*humor extrême*, produiroit moins d'effet que ce qui n'en étoit qu'un degré. Mais j'aperçus ensuite deux causes particulières de cette différence.

L'*air* renfermé entre les brins de la *corde*, est une de ces causes. Cet *air* s'oppose à l'introduction de *l'eau* qui, en se présentant en masse, lui ferme elle-même les issues par lesquelles il faudroit qu'il s'échappât pour lui faire place; au lieu qu'il cède aux gouttelettes de la *rosée*, qui lui laissent les moyens de s'échapper, tandis qu'elles s'introduisent entre les brins de la *corde*.

Une autre cause particulière de cet effet, moins sensible que la précédente, mais qui ne me paroît pas moins sûre, c'est la différence de l'attraction mutuelle des parties dans l'*humor concret* & dans l'*humor discret*, & par conséquent la différence dans leur facilité à se séparer les unes des autres, pour entrer à la file dans les pores étroits. Quand l'*humor* se présente à l'entrée des pores des corps sous la forme d'*eau*, l'attraction mutuelle de ses parties étant plus grande, oppose plus de résistance à leur introduction dans ces pores, que lorsque leur division est déjà effectuée par quelque autre cause, c'est-à-dire, quand l'*humor* est en gouttelettes ou en *vapeur*.

14. Ce phénomène, qui m'avoit d'abord embarrassé, n'est donc point une objection contre mon principe; ce n'est qu'un fait particulier, & il est toujours vrai que les corps environnés d'*eau* sont exposés à l'*humor extrême*. Et pour écarter de l'*hygromètre* cette cause d'exception, il suffiroit d'y ménager des issues à l'*air*, & de ne pas donner une épaisseur trop grande au corps sur lequel l'*humor* devoit agir.

15. Une autre difficulté qui me vint à l'esprit, fut que *l'eau* exerçoit probablement plus ou moins d'action sur les corps, suivant qu'elle étoit plus ou moins *chaude*. Mais cette difficulté m'arrêta peu: je vis bientôt que ne cherchant encore qu'un point fixe pour l'*hygromètre*, & non la plus grande action de *l'eau* comme cause *humectante*, il suffisoit de l'employer toujours à un même degré de *chaleur*; & pour fixer plus sûrement ce degré, je me déterminai à employer *l'eau* dans l'instant qu'elle cesse d'être *glace*. Ainsi la base de l'échelle quelconque d'un *hygromètre*, dut être l'action *humectante* de la *glace* qui fond.

16. Lorsque j'eus développé ce principe dans mon esprit, il me parut si simple, que je m'étonnai d'abord de ce qu'on avoit tardé si long-tems à l'apercevoir; mais j'en vis ensuite la cause dans la nature

ture même des difficultés que j'avois éprouvées avant de le découvrir. La notion d'un *hygromètre* étant complète & vague , tous les obstacles se présentoient à la fois , & l'attention n'étoit pas suffisante pour embrasser cet assemblage d'idées ; on étoit même détourné de la vraie route par les premiers pas qu'on avoit déjà faits : d'un côté , on cherchoit un *hygromètre* , avec l'esprit occupé des *matières* qui servoient déjà d'*hygroscopes* , matières que l'eau altère plus ou moins ; de l'autre , on appelloit toujours *humidité* la cause dont on cherchoit à mesurer les effets , & l'un & l'autre de ces points de vue écartoient l'idée de l'eau , comme propre à fournir un point fixe dans l'*hygromètre*.

17. J'éprouvai bien aussi la première de ces difficultés ; mais en la considérant seule , elle ne me parut point insurmontable : j'espérai trouver quelque substance qui seroit sensible à l'action *humectante* de l'eau , sans en être altérée ; & comme de la nature de cette matière devoit dépendre , & la forme de l'*hygromètre* , & l'espèce de *degrés* par lesquels il indiqueroit les différentes quantités de l'*humor* , j'en conclus que la découverte de cette matière devoit être le second objet de mes recherches.

18. L'avantage que j'avois trouvé à diviser les objets sur lesquels devoit se porter mon attention , m'engagea à suivre la même marche dans la recherche d'une matière propre à l'*hygromètre*. Je considérai donc séparément les trois règnes de la nature , & j'en examinai les diverses substances. Le règne minéral , non plus que le règne végétal , ne m'offrirent rien qui fût propre à mon but , c'est-à-dire , aucune matière qui , en même tems qu'elle seroit susceptible des impressions de l'*humor* , ne fût pas sujette à être altérée par l'*humor* même , ou par d'autres causes : mais dans le règne animal , les *os* attirèrent mon attention ; & parmi les *os* , l'*ivoire* sur-tout me parut devoir posséder les qualités requises. Je me rappelai que la *clef* d'un robinet d'*ivoire* dont j'avois fait usage , tournoit avec plus ou moins de peine , suivant que l'air étoit plus ou moins *humide*. J'avois employé des palettes d'*ivoire* dans la peinture à l'eau , & je n'y avois apperçu aucune altération , aucun changement permanent qui la dénaturât : enfin je connoissois l'élasticité de cette substance , qui me promettoit son retour à un même état , lorsque son degré d'*humectation* redeviendrait le même.

19. Il restoit une autre chose à déterminer sur ce second point , qui se lioit presque nécessairement avec le troisième , je veux dire avec l'espèce des *degrés* qu'auroit l'*hygromètre* : il falloit trouver la forme qu'il conviendrait de donner à l'*ivoire* , pour que l'*humor* agit sur lui avec facilité , & qu'en même tems on pût y mesurer ses effets. Le

premier moyen auquel je songeai , fut d'employer des baguettes d'*ivoire* , & de mesurer leur alongement par une machine semblable au *pyromètre*. Je pensai encore à un grand *Nonius* , formé par la comparaison de deux *tringles* , dont l'une seroit d'*ivoire* & l'autre de métal. L'une & l'autre de ces machines étoient susceptibles de *degrés* déterminés, puisque les dimensions des pièces & leurs rapports pouvoient l'être : je croyois donc toucher au but , lorsque je vins à penser que l'*ivoire* pourroit bien , comme le bois , être peu sensible aux impressions de l'*humor* dans le sens de la longueur de ses fibres , & qu'alors les imperfections de ces deux espèces de micromètres rendroient les *degrés* de l'*hygromètre* très-irréguliers. Je craignis encore que si je donnois aux pièces d'*ivoire* qu'il faudroit employer à ces machines, une épaisseur suffisante pour qu'elles ne fussent pas sujettes à se courber, cette épaisseur ne fût un obstacle à leur entière pénétration par l'*humor* (14). Je compris donc qu'il falloit donner à l'*ivoire* une forme telle , que quoique fort mince , il résistât à se courber , & que les variations à mesurer fussent l'écartement ou le rapprochement de ses fibres.

20. Etant dirigé dans ma recherche par ces conditions , trouvées nécessaires , je songeai successivement à diverses formes de vases minces faits d'*ivoire* , dont on mesureroit les différentes capacités avec du mercure , & j'arrivai enfin à l'idée d'un cylindre creux , dont les différentes capacités , lorsqu'il seroit plus ou moins *humide* , seroient mesurées par du mercure dont il seroit rempli , & qui passeroit dans un tube de verre réuni au tuyau d'*ivoire* , où il s'éleveroit par conséquent plus ou moins , suivant que ce tuyau seroit plus ou moins privé d'*humor*.

21. Il ne s'agissoit donc plus que de trouver un moyen d'évaluer les changemens de capacité du tuyau d'*ivoire* , par les variations de la hauteur du mercure dans le tube de verre : je crus voir d'abord qu'en comparant avec une balance très-délicate , le poids du mercure contenu dans le cylindre , à celui d'une colonne du même liquide qui occuperoit une certaine étendue dans le tube , j'aurois les rapports de ces poids assez exactement pour pouvoir mesurer les variations de la colonne de mercure , par des *degrés* qui seroient des parties aliquotes de la masse totale.

22. Ce moyen étoit exact en lui-même ; mais pour le devenir dans l'exécution , il exigeoit une telle délicatesse dans les balances , que je n'osois pas l'employer dans la construction d'un instrument dont l'usage doit être si étendu : de telles balances ne peuvent qu'être rares par leur haut prix. Je me rappelai même à ce sujet que c'étoit un des inconvéniens que j'avois trouvé dans la construction des *Thermomètres* de M. de Lisle , & je sentis qu'il falloit chercher quelque moyen de l'éviter.

23. Ce fut une idée heureuse que celle d'un *Thermomètre* qui me vint alors à l'esprit : je m'y sentis arrêté par une sorte de liaison que j'entrevis entre l'échelle de cet instrument & celle de mon *hygromètre* ; & après l'avoir examinée attentivement , je vis en effet qu'en employant pour le tube de l'*hygromètre* , le tube d'un *Thermomètre* déjà gradué par le moyen de deux points fixes de *chaleur* , il me suffiroit de connoître le rapport des poids de mercure dans ce *Thermomètre* & dans l'*hygromètre* auquel son tube seroit employé , pour avoir , dans ce dernier instrument , des *degrés* aussi déterminés que dans le *Thermomètre*. Il ne s'agissoit que d'établir entre l'étendue des *degrés* des deux instrumens , le même rapport qui auroit été trouvé entre les *poids* de leur mercure , ce qui n'exigeoit plus que des balances d'une délicatesse fort ordinaire (42 & 43).

24. Outre la facilité dans l'exécution , qui me détermina pour ce procédé , il me fournissoit encore un moyen bien simple de corriger les effets de la *chaleur* sur le mercure contenu dans l'*hygromètre*. Car on voit aisément , qu'abstraction faite des effets de l'*humor* , cet instrument seroit lui-même un *Thermomètre* d'une graduation très-régulière , & que par conséquent , les variations du *Thermomètre* devoient servir immédiatement à cette correction.

25. Tous les principes de mon *hygromètre* se trouvant ainsi déterminés , il ne me restoit plus qu'à m'occuper des détails de sa construction. J'eus encore assez de tems dans le même voyage pour y réfléchir , & j'arrivai chez moi en état de mettre la main à l'œuvre. Je commençai par quelques expériences que j'avois projetées pour connoître l'espèce d'action de l'eau sur l'*ivoire* & sa grandeur. Je fis , pour cet effet , un petit vase d'*ivoire* , cylindrique , d'un *pouce* de diamètre & de 8 *lignes* de profondeur , dont je réduisis l'épaisseur à moins d'un quart de *ligne*. Je fis aussi un cylindre de bois , d'un diamètre égal au diamètre intérieur de ce vase. Je mis ensuite le vase dans l'eau , de manière qu'elle ne le mouilloit qu'extérieurement jusqu'à la hauteur de son bord : il y étoit retenu par un poids qui reposoit sur son fond. Au bout d'un tems très-court , le cylindre de bois , qui auparavant entroit très-juste dans le vase , ne le remplissoit plus. Quelques heures après , je crus m'appercevoir que les parois intérieures du vase se mouilloient , & les ayant regardées avec une loupe , je les vis couvertes d'une rosée très-fine. Cette rosée n'augmenta point par un plus long séjour du vase dans l'eau ; l'évaporation , sans doute , enlevoit l'eau à mesure qu'elle passoit au travers de l'*ivoire*. La capacité du vase qui s'étoit accrue jusqu'à l'apparition de cette rosée , me parut aussi ne plus augmenter.

26. Cette première expérience répondoit assez bien à mes conjectures

pour me donner de l'espérance. Cependant, le passage de l'eau au travers de l'ivoire m'embarraçoit un peu : je voyois par-là qu'elle s'introduiroit dans mon *hygromètre*, ce qui me parut d'abord un inconvénient. Mais j'y trouvai ensuite un avantage, en ce que l'eau, après avoir traversé l'ivoire, repousseroit un peu le mercure, tellement que celui-ci, après s'être abaissé dans le tube durant l'introduction de l'eau dans les pores de l'ivoire, remonteroit lorsqu'elle les auroit entièrement traversés, d'où résulteroit un *maximum* d'abaissement du mercure, qui seroit facile à saisir. Quant à cette eau introduite dans le tuyau d'ivoire, j'espérois qu'elle rétrograderoit dès que l'ivoire se sécherait extérieurement.

27. Après m'être assuré par cette expérience, que l'ivoire étoit très-susceptible des impressions de l'*humor*, il falloit savoir encore s'il en indiqueroit toujours les mêmes variations par les mêmes changemens. Je tirai, pour cet effet, mon petit vase de dedans l'eau, & je l'exposai à l'air. Sa capacité diminua bientôt; mais il ne revint pas, même au bout de plusieurs jours, dans l'état où il étoit auparavant. Cette observation m'embarraça encore; mais je soupçonnai que la pression extérieure de l'outil sur l'ivoire pouvoit l'avoir un peu comprimé, & que l'eau ayant rétabli ses fibres dans leur état primitif, la capacité absolue du vase en seroit demeurée plus grande.

28. Pour vérifier cette conjecture, je préparai un autre cylindre de bois qui occupa toute la nouvelle capacité du petit vase, & je remis celui-ci dans l'eau, où je le laissai pendant le tems convenable. Je le fis sécher ensuite, & il me parut que le cylindre de bois le remplissoit comme auparavant; d'où je tirai cette conséquence, pour la construction de mon *hygromètre*, qu'il falloit mettre le tuyau d'ivoire dans l'eau pendant quelque tems, & le laisser sécher ensuite avant que de l'employer.

29. Toutes mes conjectures étant vérifiées, autant qu'elles pouvoient l'être par ces expériences préliminaires, & ayant tiré de ces mêmes expériences quelques lumières sur les proportions que devoient avoir les diverses parties de ma machine, je me trouvai en état de l'entreprendre, & je l'exécutai telle que je vais la décrire.

Description d'un HYGROMÈTRE.

30. La figure 6, pl. 3, représente la coupe de la partie inférieure de l'instrument, par son axe, & de grandeur naturelle. La première partie à laquelle je m'arrêterai, parce qu'elle est, pour ainsi dire, l'ame de l'*hygromètre*, est un tuyau d'ivoire *aab*, ouvert par le bout *aa*, & fermé en *b*. Voici comment j'ai trouvé par l'expérience, que cette pièce doit

être faite. Il faut prendre un morceau d'ivoire de 3 *pouces* de longueur, & d'environ $\frac{1}{2}$ pouce de diamètre, à quelques *pouces* de distance de la pointe d'une assez grosse dent d'éléphant, & à une distance égale de sa surface & du canal qui se prolonge jusqu'à cette pointe. On verra dans la suite la nécessité de fixer la partie de la dent qui doit être employée à cet usage. Ce morceau d'ivoire étant préparé, il faut le percer exactement dans le sens de ses fibres, d'un trou bien droit de 2 *lignes* $\frac{1}{2}$ de diamètre, & de 2 *pouces* 8 *lignes* de profondeur de *aa* en *c*.

31. Il faut préparer ensuite une pièce de laiton cylindrique d'environ 3 *pouces* $\frac{1}{4}$ de longueur, à l'une des extrémités de laquelle soit fixée une poulie propre à recevoir l'archet quand la pièce est sur le tour. Cette pièce doit être tournée avec le plus grand soin, tant pour la rendre parfaitement ronde, que pour qu'elle entre avec la plus grande justesse dans le canal de la pièce d'ivoire; son bout doit même être arrondi, pour qu'il s'applique exactement au fond de ce canal. Ayant ensuite ébauché extérieurement la pièce d'ivoire, on y introduira le cylindre de laiton, & l'on mettra sur le tour les deux pièces ainsi réunies, en cherchant sur le fond extérieur du tuyau d'ivoire, le point qui répond à l'axe de la pièce de laiton, tellement que celle-ci vienne à tourner exactement sur son axe. C'est pour avoir le moyen de m'en assurer, que je fais le cylindre de laiton plus long que le tuyau d'ivoire.

32. Toutes ces précautions sont destinées à assurer l'égalité d'épaisseur des parois du tuyau d'ivoire. Cette épaisseur doit être de $\frac{1}{7}$ de ligne, excepté aux deux extrémités. A l'extrémité *b*, ce tuyau doit se terminer en pointe comme dans la *fig. 6*; & à l'extrémité *aa*, il faut le laisser un peu plus épais sur cette longueur de 2 *lignes*, afin qu'il résiste à l'effort d'une autre pièce qui doit y entrer. Ainsi, la partie mince de ce tuyau, qui doit faire la fonction d'*hygromètre*, se trouve réduite à 2 *pouces* 6 *lignes*, y compris la concavité du fond du canal.

33. Avant que d'employer cette pièce, il faut la faire tremper dans l'eau, en l'y plaçant de manière qu'elle n'en soit mouillée qu'extérieurement; on doit l'y laisser, jusqu'à ce que ses parois intérieures soient par-tout tapissées de cette rosée dont j'ai parlé ci-devant (25); ce qui arrive au bout de quelques heures: j'ai indiqué la raison de ce procédé (28).

34. Le tube de verre, destiné à cet *hygromètre*, doit avoir environ 14 *pouces* de longueur. Son extrémité intérieure est représentée dans la *fig. 6*, en *dd ee*. Le diamètre intérieur de ce tube doit être d'environ $\frac{1}{3}$ de ligne. J'indiquerai dans la suite pourquoi il ne doit pas être su-

iblement plus petit (52) : s'il étoit sensiblement plus grand, les variations de hauteur de la colonne de mercure ne seroient pas assez grandes. Avec les dimensions que j'indique, quand on met l'*hygromètre* dans l'eau provenant de la glace, par un beau jour d'été, l'abaissement de la colonne de mercure est d'environ 6 *pouces*. Le diamètre extérieur de ce tube doit être d'environ 2 *lignes*, afin que la partie *gg* d'une pièce de laiton dans laquelle il passe, qui doit entrer dans le tuyau d'*ivoire*, soit aussi mince qu'il est possible, l'extrémité de cette pièce pouvant être touchée par le mercure, malgré une précaution dont je parlerai bientôt (38).

35. Ce tube, comme je l'ai déjà dit, doit avoir appartenu à un *thermomètre*. Son extrémité se trouve donc naturellement évasée vers la bouche. Il faut conserver cette évasure, afin que, lorsqu'on versera le mercure dans l'*hygromètre*, il puisse chasser l'air devant lui en s'élevant du tuyau d'*ivoire* dans ce tube. Pour conserver cette évasure, il faut rompre d'abord la boule du *thermomètre* en frappant sur son fond, & briser le reste peu-à-peu avec une pince jusqu'auprès du tuyau, dont ensuite on rend l'extrémité cylindrique, en l'usant sur la roue d'un lapidaire. On en fera de même à son autre extrémité, à laquelle je suppose qu'on a fait souffler une *olive*, ou petit réservoir, pour le remplir lorsqu'on a fait le *thermomètre* qui, comme je l'ai dit ci-devant (23), doit précéder l'*hygromètre*. On aura soin, dis-je, de conserver l'évasure qui se trouvera à l'extrémité du tube au fond de ce réservoir; j'en dirai la raison en son lieu (52).

36. La pièce *ff gg* est destinée à réunir le tuyau d'*ivoire* avec le tube de verre. Cette pièce est de laiton, & sa forme est représentée par la *figure*. Elle doit être percée d'un trou cylindrique, par lequel le tube puisse passer aussi juste qu'il est possible, sans risque qu'il se rompe, & son extrémité doit entrer avec quelque force dans le tuyau d'*ivoire*.

37. Pour empêcher que la partie de ce tuyau qui embrasse la pièce de laiton, ne participe aux variations produites par l'*humor*, ce qui l'empêcheroit quelquefois de presser cette pièce comme il est nécessaire; j'ai recouvert cette partie du tuyau, d'une virole de laiton, dont on voit la coupe en *hh ii*. Cette virole doit entrer avec force, & je la regarderai dans la suite comme faisant partie du tuyau.

38. Pour réunir toutes ces pièces, j'emploie la gomme laque, qui se fond à l'attouchement du laiton & du verre chauds. Je cimente d'abord la pièce de laiton avec le tube de verre, & pour cet effet, je fais passer le tube dans cette pièce, que je laisse d'abord à un *pouce* de distance de la place où elle doit rester. Je présente ensuite ce bout du tube à des charbons ardents, en l'en approchant peu-à-peu, & le fai-

font tourner pour qu'il s'échauffe par-tout également, ainsi que la pièce de laiton qui on est voisine. Quand ils le font au point de faire fondre la gomme laque, je frotte le tube avec cette gomme, & je pousse la pièce de laiton à sa place, à l'aide d'un morceau de bois percé que j'ai d'avance enfilé sur le tube à ce dessein. La laque s'accumulant vers le bout du tube à mesure que la pièce de laiton s'avance, j'ai soin d'enlever cet excédent, de manière cependant qu'il en reste une couche légère sur l'extrémité de la pièce de laiton, afin de la garantir de l'attouchement du mercure qui pourroit la ronger. Quand cette pièce est à sa place, & tandis qu'elle est encore chaude, j'enduis de laque sa partie cylindrique, & je l'introduis dans le tuyau d'ivoire, que j'ai eu soin de tenir à quelque distance du feu, pour qu'étant un peu chaud, la laque s'y attache plus fortement. Lorsque ces pièces sont refroidies, elles sont très solidement cimentées, & le mercure ni l'eau ne peuvent point se glisser entr'elles.

39. Il faut alors introduire le mercure dans l'instrument. Pour cet effet, je roule d'abord sur son tube une bande de papier d'environ 3 *pouces* de largeur, que je lie fortement à son extrémité la plus voisine du cylindre d'ivoire. J'introduis ensuite dans le tube un crin assez long, pour qu'un de ses bouts entre dans ce cylindre, tandis que l'autre dépasse encore le tube de 3 ou 4 *pouces*. Je fais alors remonter le tuyau de papier qui s'est formé sur le tube, & il me sert d'entonnoir pour verser du mercure dans l'instrument en le tenant debout. Le mercure, destiné à cet usage, doit être de la plus grande pureté: il est bon, pour cet effet, qu'il soit revivifié du cinabre. Je l'introduis dans le tuyau de papier, & il coule aisément dans le tube, en l'aidant par de petites secousses. L'air qui lui fait place, remonte le long du crin, que le mercure n'embrasse pas parfaitement. Il faut avoir soin de verser de tems en tems du mercure dans le tuyau de papier, pour empêcher qu'il ne se vuide entièrement, & qu'ainsi la dernière goutte du mercure n'entraîne dans le tube cette pellicule qui se forme toujours à sa surface par le contact de l'air.

40. Il reste ordinairement quelques bulles d'air dans le tuyau; on les aperçoit au travers de l'ivoire, qui est assez mince pour avoir quelque transparence. Il faut rassembler ces bulles par des secousses, les conduire vers la naissance du tube, & les faire sortir par le moyen du crin. Pour faciliter cette opération, il faut qu'il y ait peu de mercure dans le tube, afin que l'air trouve moins d'obstacle à s'échapper, & le crin à se mouvoir pour aider sa sortie.

41. Mais l'air ne peut être entièrement expulsé par cette opération; c'est le poids du mercure, dont on doit remplir le tube pour cet effet, qui, avec le tems, achève de le chasser en le faisant passer au travers

de l'ivoire. Pour accélérer sa sortie, j'ajuste mes hygromètres dans une boîte faite exprès, que j'attache à-peu-près verticalement à l'arçon de la selle d'un cheval, sur lequel je vais me promener quelques heures au petit trot. Ces secousses divisent quelquefois la colonne de mercure; mais on la réunit aisément avec le crin. On reconnoît que tout l'air est sorti, lorsqu'en secouant verticalement l'hygromètre, on n'aperçoit plus de tremblement à l'extrémité supérieure de sa colonne.

42. Je viens aux opérations qui doivent servir à former l'échelle de l'hygromètre, & premièrement à celle qui détermine la base de cette échelle (15); il est en état de l'éprouver quand l'air en est entièrement sorti. Je le suspens alors dans un vase rempli de glace pilée, mêlée de l'eau qu'elle produit en se fondant, & j'ai soin de réparer sa fonte en en mettant de la nouvelle pendant la durée de l'opération, qui est de dix à douze heures. Dans la première heure, le mercure s'abaisse de plus du tiers de l'espace qu'il doit parcourir; il fait moins de chemin dans la seconde, & sa marche va ainsi en se ralentissant de plus en plus, jusqu'à ce qu'il reste fixe, ce qui arrive ordinairement au bout de sept ou huit heures, & il en demeure deux ou trois dans cet état. L'ivoire alors étant devenu plus transparent par son humidité, on aperçoit une rosée extrêmement menue à la surface du mercure qui la rend un peu chatoïante. Enfin, le mercure commence à remonter, & l'opération est finie: on voit alors de petites gouttes d'eau à sa surface; c'est l'effet que j'avois attendu (26).

43. Je fais suivre par un fil de soie très-mince, fortement lié sur le tube, les derniers pas du mercure dans son abaissement, & ce fil reste au point le plus bas où il a été conduit. Si ce point se trouve trop bas, relativement à l'espèce de monture que doit avoir l'hygromètre, je remets du mercure dans le tube, ce qui m'oblige à élever le fil à proportion: s'il est trop haut, j'ôte du mercure & j'abaisse le fil; le crin sert à l'une & à l'autre de ces opérations. Il faut les faire quand le mercure paroît cesser de s'abaisser, afin que la place où le fil doit rester, soit déterminée immédiatement par l'observation même.

44. Ce point ainsi déterminé, est nommé zéro dans mon hygromètre; c'est celui où la sécheresse est nulle (s'il m'est permis de m'exprimer ainsi), puisque c'est celui de l'humidité extrême, par une chaleur donnée, qui est celle de la glace fondante: c'est de ce point que doivent se compter les degrés dont je vais parler, qui deviennent ainsi des degrés de dessèchement.

45. La dernière opération qui tient essentiellement à la construction de l'hygromètre, est celle qui détermine la grandeur de ses degrés: je décrirai cette opération par un exemple. On se rappellera que le tube

de l'hygromètre doit avoir été d'abord formé en thermomètre (23) ; je remonterai donc à ce premier état , à l'égard de celui qui va nous servir d'exemple. L'intervalle des *fil*s qui marquoient sur le tube du thermomètre préparatoire les points correspondans aux *chaleurs* de la glace fondante & de l'eau bouillante à 27 pouces du baromètre , s'étoit trouvé de 1937 parties d'une certaine échelle. Je rompis la boule de ce thermomètre dans un bassin , pour y recevoir soigneusement tout le mercure qu'il contenoit : je pesai ce mercure avec de bonnes balances , & j'en trouvai 2 onces 11 den. 12 gr. ou 1428 grains. Lorsque toutes les pièces de mon hygromètre furent réunies , elles pesèrent 373 grains. Quand il eut reçu la quantité de mercure qu'il devoit contenir , il pesa 833 grains : il contenoit donc 460 grains de mercure.

46. Suivant la règle que j'ai donnée ci-devant (23) , l'étendue des degrés d'un hygromètre doit être à celle des degrés du thermomètre préparatoire , comme le poids du mercure de l'hygromètre est au poids du mercure que contenoit ce thermomètre ; & par conséquent comme le poids du mercure du thermomètre est au poids du mercure de l'hygromètre , ainsi un espace quelconque pris sur l'échelle du thermomètre , est à l'espace correspondant sur l'échelle de l'hygromètre. Nous aurons donc dans notre exemple $1428 : 460 :: 1937 : 624$ (à peu-près) ; & par conséquent les espaces correspondans sur les échelles du thermomètre & de l'hygromètre , doivent être entr'eux comme 1937 à 624.

47. J'appelle *intervalle fondamental* dans le thermomètre , la distance des deux points fixes de *chaleur* ; & j'appellerai *ligne fondamentale* dans l'hygromètre , celle dont la longueur correspondra à cet intervalle. Ainsi , dans notre exemple l'*intervalle fondamental* du thermomètre préparatoire s'étant trouvé de 1937 parties d'une certaine échelle , la *ligne fondamentale* de mon hygromètre fut de 624 parties de la même échelle. Cet exemple se généralise assez de lui-même , pour que je n'aie pas besoin de m'arrêter davantage sur ce point.

48. Ayant ainsi une *ligne fondamentale* dans l'hygromètre , j'étois maître de la diviser en tel nombre de parties que je trouverois convenable , & la convenance étoit naturellement décidée par l'utilité d'un rapport simple entre les degrés du thermomètre & ceux de l'hygromètre , à cause de la correction à faire sur celui-ci , d'après un thermomètre , pour les effets de la *chaleur* sur son mercure (24) . Je pensai d'abord à diviser cette *ligne* en 80 parties , comme est divisé l'*intervalle fondamental* de ce thermomètre , que j'ai appelé *commun* dans mon Ouvrage sur l'*air* , & dont je parlerai toujours dans ce Mémoire ; mais ces degrés s'étant trouvés d'une petitesse incommode & superflue , je me suis déterminé à les faire doubles , en n'en mettant que 40 dans la longueur de la *ligne fondamentale* de l'hygromètre. On comprend que ces degrés ainsi

déterminés, commencent à se compter depuis le *fil* qui marque sur le tube de l'*hygromètre*, l'*humidité extrême* par la chaleur *zéro* du *thermomètre commun*.

49. On voit l'instrument tout monté dans la *fig. 7*, dont les dimensions sont en tout sens la moitié de celle de l'original. Sa *monture* est de sapin; c'est le bois qui éprouve le moins de changement dans la longueur de ses fibres. La partie inférieure de cette *monture* est percée de toute la hauteur du tuyau d'*ivoire*, afin que l'air circule librement autour de ce tuyau & de la boule d'un *thermomètre* dont je parlerai ci-après. L'*hygromètre* est retenu en trois endroits sur cette *monture*; par la partie inférieure, qui repose sur une petite console; par le haut de son tube, qui passe dans une petite pièce de bois dur ou de métal, fixée par deux vis: mais principalement il est lié avec du fil de cuivre rouge sur le collet de la pièce de laiton qui réunit le tube avec le tuyau d'*ivoire*: cette pièce est enchâssée dans une petite plaque de bois dur, qui remplit en cet endroit une rainure faite d'abord dans toute la longueur de la pièce de sapin.

50. Pour garantir de la poussière l'ouverture du tube, j'ai renfermé son extrémité supérieure dans un petit étui d'*ivoire*. On ne peut pas sceller ce tube, parce que si, en le scellant, on y laissoit de l'*air*, cet *air* s'opposeroit à l'ascension du mercure; & si l'on en chassoit l'*air*, le mercure seroit soulevé jusqu'au sommet par la pression de l'*air* extérieur sur le tuyau d'*ivoire*; c'est ce que j'ai éprouvé.

51. Il résulte de-là un petit inconvénient; c'est que l'extrémité de *mercure* communiquant avec l'*air*, si elle s'arrête long-tems dans une même partie du tube, où qu'elle n'y fasse que de petits mouvemens, il arrive quelquefois qu'elle dépose un peu de saleté sur les parois du tube; mais j'y remédie aisément par le moyen d'un fil de laiton, dont j'ai dentelé l'extrémité en forme de lime, afin qu'il retienne quelques brins de coton dont je l'enveloppe. Ce fil est aisément introduit dans le tube, à cause de l'évasure de celui-ci dont j'ai parlé ci-devant (35): je l'y introduis lorsque le *mercure* se trouve abaissé au-dessous de la partie du tube qu'il a salie, & je la nettoie fort bien par ce moyen: c'est pour faciliter cette opération, qu'il faut employer des tubes qui aient à peu-près $\frac{1}{8}$ de ligne de diamètre intérieur.

52. L'*échelle* de l'*hygromètre* est tracée sur une tringle de sapin, qui glisse dans cette rainure dont j'ai parlé (49). Cette tringle, & toutes les autres parties de la *monture*, doivent être recouvertes de papier, pour y tracer les diverses *échelles* nécessaires, & ce papier doit être vernissé ensuite. On peut aussi les recouvrir de minces plaques de cuivre blanchi.

53. La mobilité de l'*échelle* de l'*hygromètre* a pour but de corriger

dans l'observation même, l'effet de la *chaleur* sur le *mercure*. On voit dans le haut de cette *échelle* un *index*, vis-à-vis d'une autre petite *échelle* tracée sur la partie immobile de la *monture*. Les *degrés* de cette petite *échelle* sont des 80^{m^{es}} de la *ligne fondamentale* de l'*hygromètre*, & par conséquent ils sont immédiatement correspondans aux *degrés* du *thermomètre* que porte la même *monture* (48). Quand l'*index* répond au point 0 de la petite *échelle*, le *fil* qui marque sur le tube de l'*hygromètre* le point où le *mercure* s'est abaissé par la *glace fondante*, correspond aussi au 0 de l'*échelle* de l'*hygromètre* : c'est le cas exprimé par la *figure*, où le *thermomètre* est aussi représenté comme étant au point 0 de son *échelle*. Observant donc premièrement la *chaleur*, & conduisant l'*index* au point de la petite *échelle* qui correspond à celui où le *thermomètre* se sera trouvé, l'*hygromètre* n'indiquera plus sur son *échelle* que le *degré* de l'*humor* ; car cette *échelle* faisant ainsi les mêmes variations que la *chaleur* produit dans la hauteur de la colonne de *mercure*, les indications de l'*hygromètre* deviennent telles qu'elles seroient si la *chaleur* restoit toujours au point où l'*humidité extrême* a été fixée, qui est le 0 du *thermomètre commun*.

On conduit l'*échelle* de l'*hygromètre* au point convenable, par le moyen d'un bouton formé sur une petite pièce de bois dur ou de laiton, fixée au bas de la tringle, & dans laquelle le tube de l'*hygromètre* passe librement (1).

(1) Nous ferons connoître dans le *Cahier* suivant, les observations sur la marche de cet *hygromètre*.



L É T T R E

Adressée à l'Auteur de ce Recueil.

MON SIEUR, l'Ouvrage périodique dont vous vous occupez, étant particulièrement destiné à servir de dépôt pour conserver aux Sciences & à l'humanité, les découvertes que font chaque jour ceux qui consacrent leurs travaux & leurs veilles à des recherches utiles, j'ai cru vous faire plaisir en vous envoyant la description de la Boîte fumigatoire, adoptée par la Ville de Paris; je joins à cette Description, quelques réflexions qui m'ont paru essentielles pour faire sentir tous les avantages de cette Boîte. J'espère, Monsieur, que vous voudrez bien les insérer (1).

Les succès sans nombre qui ont été obtenus depuis que la Ville de Paris a formé son établissement en faveur des noyés; la foule des imitateurs qu'elle a eue, non-seulement dans la Capitale, mais encore dans toutes les Provinces, prouvent, sans réplique, combien les moyens employés sont efficaces, faciles & ingénieux. Il vous fera aisé d'en juger, Monsieur, en jettant les yeux sur la Description de la Boîte fumigatoire, connue aussi sous le nom de *Boîte-Entrepôt*, dont la construction simple & facile offre, dans les circonstances critiques où on y a recours, des ressources infinies. Tout s'y trouve distribué, économisé, compensé avec tant d'ordre, qu'il n'est pas possible d'y faire le plus petit changement, sans lui faire perdre en même tems quelques-uns de ses avantages.

Quelque parfaite que soit cette Boîte, elle n'a cependant pas manqué de trouver des Critiques qui, sous prétexte de prouver l'insuffisance des secours qu'elle renferme, ont regardé comme désavantageuses, les choses mêmes qui font sa perfection. Par exemple, ils ont prétendu qu'elle contenoit quantité d'ustensiles peu utiles, dont le plus grand mérite étoit d'augmenter le volume de la Boîte & le prix de son acqui-

(1) C'est à M. *Pia*, ancien Echevin de la Ville de Paris, que nous sommes redevables de cette Boîte fumigatoire, dont l'utilité est aujourd'hui universellement reconnue. Les soins que ce zélé Patriote a donnés à la construction de cette Boîte, les détails minutieux & désagréables dans lesquels il a été obligé d'entrer, les difficultés sans nombre qu'il lui a fallu surmonter, enfin l'ardeur avec laquelle il emploie journellement encore ses peines & son tems pour donner à l'établissement de la Ville, le degré de perfection dont il est susceptible, sont autant de titres qui, en lui donnant des droits à la reconnoissance publique, le feront placer au nombre des amis de l'humanité.

tion; ensuite s'arrêtant principalement sur la Machine fumigatoire, ils ont assuré que sa construction étoit vicieuse, qu'il étoit possible de la simplifier en lui donnant une autre forme, & sur-tout en supprimant le soufflet.

Quelques réflexions suffiront pour répondre à toutes ces objections; 1°. si toutes les pièces qui composent la *Boîte-Entrepôt*, sont très-utiles, ainsi qu'il est facile de le prouver; si de leur association, il résulte une somme de secours faciles à administrer, il n'est pas possible d'en diminuer le nombre sans en même-tems nuire au total. Qu'on interroge ceux qui ont eu occasion de mettre en usage cette Boîte, ils répondront que rien de ce qu'elle contient ne leur a paru superflu, & qu'ils ont au contraire employé très-souvent & avec avantage, les différentes choses qu'on veut faire passer comme inutiles.

2°. La *Boîte-Entrepôt* n'étant pas de nature à être portée continuellement avec soi, & les cas dans lesquels on doit employer les secours qu'elle contient, n'étant pas heureusement fort fréquens, on conçoit aisément qu'il étoit à-peu-près indifférent que son volume fût plus ou moins considérable, pourvu que son utilité ne fût point diminuée. Au reste, rien ne seroit si facile que de réduire la Boîte de la Ville à un très-petit volume; il suffiroit pour cela d'en retrancher les couvertures, l'eau-de-vie camphrée, &c. pour n'y laisser simplement que la Machine fumigatoire: mais en supprimant toutes ces choses, ne seroit-ce pas affaiblir les avantages qu'on peut retirer de cette Boîte lorsqu'elle est complète?

3°. La Machine fumigatoire n'est pas non plus susceptible de réserve; sa simplicité est telle, qu'il n'est pas possible de la porter plus loin. En supprimant le soufflet qui la met en action, il faudroit y substituer le souffle de la bouche: mais ce moyen, indépendamment de ce qu'il est disgracieux & répugnant, fatigue au point qu'il est impossible, dans bien des cas, de le continuer assez long-tems pour réveiller le sentiment de la vie, ce qui est un inconvénient d'autant plus essentiel à éviter, que la perte d'un instant fait courir les risques de mettre les autres secours en défaut. Une chose encore qui mérite d'être observée, c'est la différence sensible qui se trouve entre l'air qui vient de la poitrine, & celui pris dans l'atmosphère au moyen d'un soufflet: l'un étant humide, & par conséquent privé d'une partie de son élasticité, chassé devant lui un jet de fumée toujours très-foible; l'autre, au contraire, pur & très-élastique, pousse toujours & avec la même force une grande quantité de fumée, & remplit par conséquent l'objet qu'on se propose. Toutes ces considérations réunies, prouvent d'une manière inconcevable la nécessité de se servir d'un soufflet.

4^o. Quant à l'acquisition de cette Boîte, que l'on dit être très-couteuse, il est aisé de s'affûter par la valeur intrinsèque des choses qu'elle contient, que ce reproche est mal fondé. Au reste, je me dispense volontiers d'insister plus long-tems sur cet article; il suffit de connoître le Citoyen généreux auquel le Bureau de la Ville a confié la direction de son établissement, pour être convaincu qu'étant incapable par état & par caractère, de tirer bénéfice d'une Boîte dont il est l'Inventeur, la seule récompense qu'il retire de sa découverte, est de jouir en silence du plaisir d'avoir été utile à la société.

Je passe maintenant à la description de la Boîte. Cette description sera la même que celle que l'Auteur a fait imprimer pour servir de suite aux détails qu'il donne tous les ans des succès qui ont été obtenus, non-seulement dans la Capitale, mais encore dans les Provinces. Comme cette description est très-exacte, je ne crois pouvoir mieux faire que de la copier en entier.

CETTE BOÎTE est faite avec de beau bois d'Hollande; elle a
 12 pouces de haut, }
 18 pouces de long, } y compris les épaisseurs des bois qui ont
 9 pouces de large, } 5 lignes.

Toutes les parties en sont assemblées solidement & proprement en queue d'aronde.

On a pratiqué dans cette Boîte, différentes séparations, dont deux reçoivent chacune une bouteille de pinte remplie d'eau-de-vie camphrée, animée avec l'esprit volatil de sel-Ammoniac. Une troisième séparation est destinée à recevoir le bonnet & les deux frotoirs de laine roulés ensemble, dans lesquels on a enfoncé (de manière à les faire appercevoir en ouvrant la Boîte) deux tiges de la canule fumigatoire & la canule à bouche.

Au-dessous du bonnet & des deux frotoirs, dans le fond de la Boîte, on a placé les deux bandages à saignée, roulés avec leur compresse. Ces deux bandages sont le seul article essentiel qu'on n'a pu représenter dans le détail en apperçu qu'on va faire de la Boîte.

Une quatrième séparation est une tablette pratiquée pour la Machine fumigatoire, dans le fourneau de laquelle on loge le flacon bouché en crystal, qui contient l'esprit volatil de sel Ammoniac.

Une cinquième séparation est une autre tablette apparente à l'ouverture de la Boîte & à sa surface interne, faisant le dessus de la Machine fumigatoire. Cette tablette est fermée de tous les côtés, & forme à-peu-près un quarré d'un pouce & demi de haut, dans lequel on voit

quatre rouleaux de tabac à fumer d'une demi-once chaque, & une petite boîte renfermant plusieurs paquets d'émétique, de trois grains chaque.

Dans le fond de cette Boîte-Entrepôt & dessous la Machine fumigatoire, on aperçoit le soufflet.

On voit dans cette Boîte un petit piron à vis, d'où pend par le moyen d'une ficelle, un nouet de safran & de camphre qui n'est pas utile aux Noyés, mais qu'on a cru devoir ajouter pour la conservation de la couverture & des autres ustensiles de laine dont il occupe toujours le milieu.

Pardessus la couverture, on voit la canule fumigatoire, la cuiller de fer étamé & les brochures contenant les détails des succès obtenus depuis l'établissement; (on a soustrait ces brochures comme inutiles à représenter figurément).

Pour l'intelligence & la facilité dans l'administration des secours à donner, on a pensé qu'il seroit utile de coller en dedans du couvercle de cette Boîte, l'usage qu'on doit faire des différens articles ci-dessus comportant les secours.

Et enfin, au-devant de la Boîte, on affiche une feuille imprimée, qui présente en précis & par ordre, les secours à administrer aux Noyés, & les conditions qu'on fait aux Secouristes.

La serrure de cette Boîte est solide & proprement faite, & pour empêcher qu'elle ne soit susceptible de la rouille, on a eu l'attention de faire appliquer pardessus deux couches de vernis.

On a évité de la fermer avec une serrure à clef, parce qu'on a fait réflexion que la serrure peut se mêler, que la clef peut se perdre; & que lorsqu'on voudroit faire usage des secours (si cet accident arrivoit), on seroit obligé, pour ne pas perdre de tems, à briser la Boîte, en faisant sauter la serrure.

On voit, par ce détail, qu'on a tâché de tout prévoir, autant qu'on l'a pu.



P R E M I È R E P L A N C H E.

Inventaire indicatif & figuré de la Boîte-Entrepôt, dont on a supprimé le couvercle ainsi que le devant, afin qu'on puisse plus facilement voir, dans sa place, chacun des objets indiqués par des lettres relatives.

(A) Quatre rouleaux, chacun d'une demi-once de tabac à fumer.

(B) Une petite boîte renfermant plusieurs paquets d'émétique, de trois grains chaque.

(C) Une bouteille de pinte remplie d'eau-de-vie camphrée, animée avec l'esprit volatil de sel Ammoniac. (On ne voit qu'une partie du col de cette bouteille; le reste se trouve caché, dans la profondeur de la Boîte, par la tunique ou chemise de laine).

(D) Flacon de crystal contenant de l'esprit volatil de sel Ammoniac. (Il ne paroît pas dans la Boîte, parce que sa place est dans le fourneau de la Machine fumigatoire, lorsqu'elle est en repos).

(E) Tuyau ou canule fumigatoire.

(F) Cuiller de fer-étamé.

(G) Nouet de soufre & de camphre.

(H H) Couverture de laine en forme de tunique.

(I I) Deux tiges du tuyau fumigatoire pour faire parvenir la fumée de tabac dans les intestins; l'une supplée l'autre, lorsqu'elle se trouve engorgée.

(K) Canule à bouche.

(L-M) Bonnet de laine roulé avec les deux frotoirs de laine.

(N) Deuxième bouteille de pinte remplie d'eau-de-vie camphrée, animée d'esprit volatil de sel Ammoniac.

(O) Soufflet à une seule ame.

(P) La Machine fumigatoire reposant sur une tablette pratiquée exprès; elle loge dans son fourneau, le flacon d'esprit volatil de sel Ammoniac.

(Q) Corps de la Boîte-Entrepôt, dont on a supprimé le devant & le couvercle.

Nota. On n'a pu représenter à l'œil deux bandages à saignée, des plumes pour chatouiller le dedans du nez & de la gorge, & des imprimés qui indiquent la manière de faire usage de toutes les choses contenues dans la Boîte-Entrepôt.

Développement

SECONDE PLANCHE.

Développement de la Boîte.

FIGURE première. La Machine fumigatoire montée avec son soufflet (A), fixé (B) par une fiche de fer qui traverse le manche (C) de la Machine (D), par le moyen d'un trou qu'on a pratiqué au manche (C) & à la douille (E) du soufflet (A): de manière qu'on peut faire faire à la Machine, ainsi assujettie, tous les mouvemens possibles, en les dirigeant avec le soufflet; & on est dispensé de toucher à la Machine, lorsque le tabac est allumé; autrement on se brûleroit.

(F) Capiteau ou couvercle de la Machine.

(G) Tubulure ou cheminée du chapiteau.

(H) Bouchon de liège, fermant la cheminée (G) du chapiteau (F), dont l'usage est de pouvoir juger à quel point le tabac fournit de la fumée.

(I) Bec ou canal du chapiteau (F) qui conduit la fumée du tabac jusques dans les intestins du Noyé.

(K) Bout de cuivre-étamé, ou gorge dans laquelle s'insère le bec (I) du chapiteau (F), pour la direction de la fumée jusques dans les intestins.

(L) Tuyau fumigatoire; c'est une spirale en ressort à boudin de fil de laiton, recouvert d'une peau blanche de mouton, collée avec de bon empois.

(M) Canule de buis terminant le tuyau fumigatoire. Cette canule est composée de deux pièces, dont le n°. 3 est fixé au tuyau fumigatoire (L), & fait corps avec lui; & le n°. 4 est la tige d'une canule ordinaire qu'on peut retirer & remettre à volonté, pour pouvoir lui substituer une autre tige dans le cas où, pendant l'opération des secours, la première viendroit à s'engorger, par la matière qui se trouve quelquefois retenue dans les gros intestins.

Le soufflet (A) a cinq pouces & demi de long, depuis sa partie circulaire (A) jusqu'à son muflle (a-a); sa plus grande largeur est de trois pouces quatre lignes.

Le muflle (a-a) a seize lignes, réduites à douze près de la tuyère ou douille (E), laquelle a deux pouces & demi de long, & est percée dans toute sa longueur, pour communiquer le vent du soufflet.

Le manche (C) a trois pouces & demi de long, & dix lignes de diamètre.

La Machine (A-A), figure II, sans son couvercle, a trois pouces de haut, y compris la gorge (B-B), qui seule a trois quarts de pouce; cette gorge est de cuivre jaune, poli autour, & a près de deux lignes d'épaisseur. Le corps de la Machine est de cuivre rouge étamé, & toutes ses parties sont braquées à soudure forte; de manière que, si forte que soit la chaleur qu'on peut faire endurer à cette Machine, il n'y a pas à craindre que les soudures manquent; ce qui interromproit l'opération.

Le diamètre de la gorge de la Machine (A-A), est de vingt-une lignes, & celui du fond du fourneau est de vingt-quatre.

Le couvercle, ou chapiteau (F), a deux pouces de haut, non compris sa tubulure ou cheminée (G), qui a six à sept lignes de haut, sur autant de diamètre.

Le bec ou canal (I) du chapiteau (F), est long de quatre pouces; il a six à sept lignes de diamètre à la base, qui est soudée au chapiteau, & se réduit à deux lignes à l'extrémité qui s'ajuste à la gorge du tuyau fumigatoire (L).

Le tuyau fumigatoire (L) a quatorze à quinze pouces de long; c'est une spirale en ressort à boudin de fil de laiton, recouvert d'une peau blanche de mouton, collée avec de bon empois: sa partie supérieure, n^o. 1, est de cuivre rouge étamé; elle forme la gorge dans laquelle on insère le bec (I) du chapiteau (F), lorsqu'on veut faire manœuvrer la Machine. Ce tuyau (L), n^o. 2, est terminé par une canule, n^o. 4, composée de deux pièces, dont le n^o. 3 est fixé au tuyau fumigatoire (L), & fait corps avec lui; & le n^o. 4 est la tige d'une canule ordinaire, qui est amovible, pour pouvoir être changée, à volonté, dans le cas où elle s'engorgeroit pendant l'usage qu'on en feroit; & c'est pour cette raison que, dans l'inventaire de la Boîte, on a mis deux tiges de canule, indiquées par les lettres (H).

On observe que le tuyau fumigatoire (L), adapté à la Machine toute montée, est coupé, pour ne pas le représenter deux fois dans toute sa longueur; mais il est figuré en entier dans la partie supérieure de la Planche II^e, & indiqué par les chiffres 1, 2, 3, 4, figure 9^e.

LA FIGURE II^e représente la Machine fumigatoire (A-A) ouverte; on en a fait la description assez détaillée dans la figure I^{re}, pour n'y pas revenir.

FIGURE III^e. La couverture de laine en forme de tunique; on a donné la forme d'une tunique à cette couverture qui sert à envelopper les Noyés, pour la facilité de les couvrir promptement, & de les garan-

air de l'impression de l'air extérieur. On voit assez combien cette machine est commode à tous égards. On a placé, dans la partie supérieure de cette couverture, des rubans en coulisse pour pouvoir être tirés, afin que les épaules soient couvertes ; & les cordons qu'on a cousus aux parties latérales de ladite couverture ou chemise, ainsi qu'aux manches, peuvent être noués, si on le juge à propos.

FIGURE IV^e. Flacon bouché en crystal, rempli d'esprit volatil de sel ammoniac. (La place de ce Flacon, dans la Boîte-Entrepôt, est dans le fourneau de la Machine fumigatoire).

FIGURES V^e & VI^e. La cuiller de fer-étamé vue en deux différens sens.

Le bateau de cette cuiller est terminé par un petit bec pour la facilité d'introduire, dans la bouche des Noyés, de l'eau-de-vie camphrée, ou autre liqueur, pour peu que les dents soient desserrées. Ce bateau est plus profond que celui des cuillers ordinaires, pour qu'il contienne plus de liqueur, & qu'il puisse suppléer à un gobelet ; son manche est dirigé de manière à pouvoir placer la cuiller pleine, sans qu'elle soit exposée à répandre ; & l'extrémité du manche est faite pour servir de levier, afin d'écarter les dents si elles étoient trop serrées, en prenant toutefois les précautions nécessaires pour ne pas risquer de disloquer la mâchoire du Noyé qu'on voudroit secourir.

FIGURE VII^e. Canule à bouche ; c'est une canule ordinaire, divisée en deux pièces réunies ensuite par un boyau de peau, large d'un pouce & long de deux, pour intercepter, à volonté, le souffle récurrent, & pour garantir le souffleur des exhalaisons qui sortent de l'estomac du Noyé, lorsqu'il commence à revenir. Pour éviter l'inconvénient qui résulte du retour de ces exhalaisons, il suffit de pincer, avec deux doigts, le boyau de peau, lorsqu'on cesse de souffler, & qu'on veut reprendre haleine.

La tige de cette canule est plus forte que celle des canules ordinaires, pour pouvoir résister aux efforts que font les Noyés pour la casser avec leurs dents, ce qui est arrivé dans le commencement de l'établissement ; elles n'étoient pas si fortes qu'on les a faites depuis.

FIGURE VIII^e. Seconde tige de la canule fumigatoire pour être substituée à la première, si elle étoit engorgée.

FIGURE IX^e. Tuyau fumigatoire représenté dans toute sa longueur avec ses divisions 1, 2, 3, 4.

OBSERVATIONS
D'HISTOIRE NATURELLE,

Sur le Terrain du Château de Régennes & des environs,
près Auxerre (1);

Par M. P A S U M O T.

LE Château de Régennes est situé à l'entrée d'une presqu'île formée par l'Yonne. Le terrain du parc & des environs est incliné de l'est à l'ouest, selon la retraite du lit de la rivière. Il l'est aussi du sud au nord, selon le cours de l'eau. La première inclinaison est plus marquée que l'autre : la terre végétale n'a pas plus d'un pied d'épaisseur moyenne ; elle est maigre & mêlée d'un sable fin & quartzeux : sa couleur rougeâtre indique qu'elle est ferrugineuse.

Cette couche de terre est portée par un banc de sable composé de petits quartz anguleux assez transparents, dont quelques-uns contiennent du mica : ce n'est qu'une destruction de granit d'environ un pied d'épaisseur.

On trouve au-dessous une couche de gravier, profonde d'environ huit pieds : c'est un mélange d'une infinité de pierres de différentes espèces ; la plupart sont assez grosses, & peuvent peser depuis une jusqu'à six livres : toutes ont été roulées & accumulées pêle-mêle par la rivière ; c'est pour la plus grande partie des madrépores pétrifiés, les uns entiers & les autres en fragmens : ceux-ci ont perdu, par le roulis, toute leur configuration extérieure, tandis que les autres l'ont conservée, & contiennent, dans leurs cavités, des cristallisations spathiques : les astroïtes & les fungites sont les deux espèces qui dominent. Ce gravier contient beaucoup de fragmens de spath, beaucoup de pierres calcaires plates, assez peu de filix, encore est-il en décomposition ; la croûte extérieure est tellement blanche, qu'on a peine à reconnoître cette espèce de pierre : on n'y voit de quartz qu'en petits fragmens roulés ; mais on y trouve beaucoup de morceaux de granit rouge, dont quelques-uns sont en destruction, & se réduisent en

(1) Ces Observations, qui n'ont point encore été imprimées, sont citées dans la nouvelle édition de la Bibliothèque Historique de France.

poussière quand on les manie : il y a aussi beaucoup de morceaux d'un grès très-ferrugineux, dans l'intérieur desquels il se trouve quelquefois de la mine de fer en canon.

Ce gravier contient encore, dans son mélange, une autre espèce de mine de fer; ce sont des pierres plates fort dures, très-lisses à l'extérieur, & souvent couvertes d'une espèce de rouille : l'eau-forte s'imbibé dans ces pierres. Quand elles ont acquis une dureté extrême, elles étincellent au briquet, parce qu'il entre, dans leur constitution, un sable très-atténué, qu'il est aisé de reconnoître quand ces pierres sont encore tendres. Parmi celles de cette espèce, j'en ai trouvé une d'une configuration assez singulière; elle est couverte de différens petits canons cylindriques, creux intérieurement & capillaires : le sommet est rompu; & à la première inspection, on prend ce morceau pour un assemblage de tavaux vermiculaires : mais comme il y a plusieurs canons bien entiers, il est facile de revenir de cette erreur, & de reconnoître la formation d'une stalactite.

J'ai encore trouvé, dans ce gravier, beaucoup de petites pyrites martiales de différentes formes, qui toutes sont de couleur très-brune & lisses à l'extérieur, excepté quelques-unes qui portent l'empreinte & la figure de quelques coquillages.

Ce banc est porté sur une glaise noirâtre, vitriolique, & par conséquent très-sulfureuse : elle contient un sable très fin & très-atténué, qu'on ne voit point, mais qui est sensible sous les dents. Dans les endroits où elle est découverte & exposée à l'action de l'air, il se forme à la surface une efflorescencé d'un sel blanc, alumineux, d'un goût styptique; & quand il fait chaud, l'odeur du soufre frappe l'odorat assez fortement. On y trouve des pyrites jaunes de figure assez indéterminée : en général, elles sont rondes, applaties; quelques-unes approchent de la figure sphérique & il est assez rare d'en trouver en bâton; leur crySTALLISATION extérieure est cubique; c'est une autre espèce de pyrites martiales : celles qui ont séjourné dans l'eau se couvrent d'une rouille rougeâtre.

Cette glaise contient encore beaucoup de concrétions terreuses martiales, qui n'acquièrent de la dureté que quand elles ont été exposées à un air sec : elles sont rondes ou ovales & plates; on les coupe facilement avec le couteau, quand elles sont tendres; ce sont des espèces d'œrites, parce que toutes sont formées d'un noyau intérieur, couvert d'une couche plus ou moins épaisse. Les unes ont englobé des pyrites qui les rendent très-pesantes. Quand elles sont dans un état parfait de dessiccation, on les trouve toutes gerçées en forme trapézoïdale : les gerçures sont assez souvent remplies & recouvertes d'un dépôt onctueux; & ces deux accidens les constituent alors dans la classe des *Ludus Hel-*

montii : en général, elles sont peu grosses, & n'excèdent guères 4 à 5 pouces de diamètre ; il y en a de plus petites.

Cette glaise est la dernière terre que la rivière laisse à découvert ; elle est visible depuis la hauteur de Chichery, au-dessous du coude que la rivière fait entre Bailou & Appoigny, jusqu'à Gurgy : elle est alors remplacée par une autre glaise très-rougeâtre, qui borde la rivière, & qui dispaeroît bientôt, parce que le terrain s'élève en remontant du côté de Letau & Monetau, où le lit de l'Yonne est traversé par un banc de pierre dure, qu'on enlève en fragmens plats & longs : c'est une pierre calcaire d'un gris noirâtre, toute composée d'huitres : c'est un vrai marbre ; mais il est terreux, & il ne prend pas assez bien le poli.

Le granit rouge est très-commun dans le lit de l'Yonne, & sur ses bords ; il y a été roulé du Morvant par la Cure.

On trouve beaucoup de gryphites & de mine de fer caverneuse dans le sable qu'on tire des excavations qu'on fait dans la plaine le long de la grande route.

Il y avoit près Appoigny, sur le bord de l'Yonne, dans le canton nommé Flotte-rive, une fontaine minérale ferrugineuse ; mais depuis environ dix-huit ans, la rivière a tellement rongé la berge, que les restes du bassin de la fontaine sont à présent au milieu du cours de l'eau.

Appoigny n'offre rien que le sablon qui forme la masse des hauteurs qui couvrent ce village à l'occident : c'est à ce sablon, mêlé en très-grande quantité dans la terre végétale des champs, & au sol de gravier qui les porte, qu'on est redevable des melons qu'ils produisent en abondance, & qui parviennent à parfaite maturité.

Le village des Bries abonde aussi en sablon & en grès ferrugineux, qu'on y trouve en fragmens, ainsi que beaucoup de cette espèce de mine de fer, connue sous le nom de Périgueux.

Le monticule, qui porte le bois de Chaumois, est aussi formé par un amas de sablon qui se prolonge assez loin, & qui est causé que le terrain ne produit que des bruyères depuis ce bois jusques vers Charbuy.

J'observerai que ces hauteurs de sablon se retrouvent à l'orient de l'Yonne, sous Seignelay, & au-dessous de Chemilly, de Gurgy & de Letau.



A N A L Y S E

De la DISSERTATION de M. TOALDO, Professeur d'Astronomie à Padoue, qui a remporté le Prix proposé par la Société Royale des Sciences de Montpellier, sur cette question : *Quelle est l'influence des Météores sur la Végétation, & quelles conséquences-pratiques peut-on tirer des Observations météorologiques faites jusqu'à ce jour, relativement à cet objet?* lue dans la Séance publique de la Société Royale des Sciences de Montpellier, tenue le 30 Décembre 1774, en présence des Etats-Généraux de la Province de Languedoc;

Par M. POITEVIN, Membre de la même Académie.

L'INFLUENCE des météores, sur la végétation, est de tous les objets de Physique générale celui qui mérite peut-être le plus l'attention des Savans : en effet, c'est un spectacle bien intéressant pour les Philosophes, que des êtres passifs, soumis à l'action toujours subsistante des météores ; action qui, en modifiant sans cesse leur existence, influe sur les principaux objets de nos besoins.

Mais plus le sujet est important, plus on a dû être étonné du silence que les Physiciens ont gardé long-tems sur cette matière. Les Cultivateurs, impatientés de jouir des recherches du petit nombre d'hommes qui se consacrent à l'étude de la nature, ont été assez injustes pour se plaindre : mais ces reproches ne peuvent être justifiés que par le besoin des lumières ; & pour peu que l'on réfléchisse sur la marche de l'esprit humain, & sur l'étendue du problème pris dans la plus grande généralité, l'on conviendra qu'il a fallu un tems considérable, & un très-grand nombre d'observations, avant de poser quelques vérités ou quelques conséquences utiles.

L'esprit humain sembloit destiné à éprouver, dans la carrière des Sciences exactes, les mêmes révolutions qui l'ont conduit dans celle des Belles-Lettres. Des Nomenclateurs, dévoués à l'étude pénible des Langues, ont préparé le siècle de l'éloquence & du goût. Des Observateurs, uniquement occupés à ramasser des faits isolés & stériles en apparence, ont hâté les progrès de la Physique : les uns & les autres ont fourni les matériaux qui servent de base à l'édifice des connoissances humaines.

La météorologie avoit sur-tout besoin d'un très-grand nombre d'observations, à cause des phénomènes nombreux & variés qu'elle présente, & qui tiennent presque tous aux ressorts de la machine du monde;

Tom. V, Part. V. 1775.

& l'examen de ces phénomènes, dirigé vers l'agriculture, lui donne aujourd'hui des droits presque exclusifs aux recherches des Physiciens : car l'empire de la nécessité, supérieur à celui du préjugé ou de la mode, nous ramène sans cesse vers les objets utiles.

Cette vérité, implicitement reconnue par les hommes de tous les siècles & de toutes les Nations, n'a pas besoin d'être développée dans le sein d'une Académie qui connoît le prix des lumières & l'utilité des observations. Nous remarquerons cependant que la nécessité de s'instruire sur les rapports de la végétation avec les météores, a formé, dans chaque pays, une sorte de Physique qui n'est point écrite, mais que la tradition a consacrée : c'est l'amas des notions vulgaires que le Peuple adopte sans examen ; assemblage bizarre d'observations, d'erreurs & de préjugés, mais devenu nécessaire aux hommes par le défaut d'observations & de théories plus exactes, & digne, à quelques égards, de l'attention des Philosophes, par quelques vérités qu'il renferme.

Il étoit réservé aux Compagnies savantes d'épurer la masse de nos connoissances, & de substituer, aux idées vagues & indéterminées de la multitude, des notions plus précises, fondées sur des faits observés & constatés avec soin. Tel étoit l'objet que la Société Royale s'étoit proposé, en demandant un essai de météorologie appliquée à l'agriculture : l'Ouvrage qu'elle a couronné, & dont nous allons rendre compte, a justifié ses espérances, & paroît avoir rempli ses vues.

La Dissertation de M. Toaldo est divisée en deux parties ; division analogue à l'énoncé du problème. Dans la première, il traite, d'une manière générale, de l'influence des météores sur la végétation : dans la seconde, il s'occupe des conséquences que l'on peut déduire des observations météorologiques.

PREMIÈRE PARTIE. L'atmosphère, comme le terme l'indique, est la *sphère des vapeurs & des exhalaisons* : elle reçoit sans cesse de la terre, de la surface des eaux & de toutes les substances animales & végétales, ces émanations précieuses, qui ne sont que des décompositions des principes déjà préexistants dans les corps naturels. L'action du soleil, les feux souterrains, & sur-tout le fluide électrique, concourent à la formation de ce grand amas connu sous le nom général de *vapeurs* ; réservoir immense, où la nature semble avoir réuni & préparé les germes de la fécondité : première vue générale, d'où dérive la nécessité des labours & des engrais ; les premiers, destinés à ouvrir le sein de la terre, & à la disposer à recevoir les substances que l'atmosphère y dépose ; les seconds devant servir à réparer l'injustice des saisons & le défaut de ces mêmes substances.

Les effets de chaque météore sont, pour l'Auteur, l'objet de plusieurs

plusieurs articles qu'il traite séparément : nous ne le suivrons pas dans tous les détails ; nous indiquerons seulement les vues qui lui sont propres.

Les vents, dont la théorie fera peut-être toujours incertaine, tiennent le premier rang parmi les météores ; & leur influence, sur la végétation, est très-connue & très-sensible : on doit même les regarder comme la cause principale de plusieurs autres météores ; leur direction, leur force, leur durée, est tout-à-la-fois un objet d'espoir & de terreur pour les habitans des campagnes. L'Auteur pense que l'agitation, la secousse imprimée aux plantes par l'action des vents, leur est nécessaire, & facilite la circulation & le mouvement de la sève. Cette agitation est, selon lui, à l'égard des plantes, ce que l'exercice est aux animaux ; il croit encore que les vents ont la propriété de suspendre ou d'éloigner les tremblemens de terre. Ce n'est point ici le lieu de discuter le degré de confiance que la théorie de l'Auteur peut donner à cette opinion : si elle n'est pas exactement vraie, elle est du moins consolante ; & les habitans des pays qui sont sujets aux ouragans & aux autres mouvemens impétueux de l'air, doivent être rassurés sur la crainte d'éprouver des dangers plus terribles.

Les météores aqueux, tels que la rosée, la pluie, les brouillards, deviennent à leur tour l'objet des recherches savantes de l'Auteur : il admet la dissolution de l'eau dans l'air. Cette hypothèse, imaginée par plusieurs Physiciens, a été établie depuis sur des expériences ingénieuses, qui démontrent l'analogie de cette dissolution avec celle des sels dans l'eau, dans un Mémoire présenté par M. le Roy à la Société Royale, & imprimé dans le Recueil de l'Académie en 1751. Cette dissolution n'a lieu, suivant M. Toaldo, que dans des tems parfaitement sereins ; & il a recouru, pour expliquer la formation des nuages & des pluies, aux éruptions plus ou moins impétueuses du fluide électrique répandu dans l'atmosphère : mais quelle que soit la théorie des météores aqueux, l'on ne peut attribuer leur influence sur la végétation, qu'aux substances qu'ils entraînent & qu'ils déposent, puisqu'ils contiennent, suivant l'analyse faite par M. Margraff, Chymiste célèbre de Berlin, une terre calcaire, du sel commun & du nitre, qui sont autant de principes de fécondité.

Nous nous hâtons de passer à l'article des météores ignés : l'Auteur, qui a déjà laissé pressentir son système, l'annonce à présent d'une manière qui n'est plus équivoque : le feu électrique est, selon ses propres expressions, le grand instrument de la nature ; il l'admet comme la cause de l'évaporation, de la formation des nuages, des pluies, des vents, des tremblemens de terre, des aurores boréales, & sur-tout du tonnerre : il est vrai qu'avant la découverte de l'électricité, il étoit

difficile d'expliquer des phénomènes qui paroissent en dépendre aujourd'hui ; elle est sur-tout remarquable par ses effets sur les végétaux. Parmi les arbres, par exemple, ceux qui contiennent de la résine, tels que le laurier, l'olivier, le sapin, repoussent la foudre, tandis que ceux qui ne contiennent que des sucs aqueux, en font souvent frappés. On a observé en général, que la végétation n'étoit jamais plus forte que dans des tems d'orage, ce que l'on est en droit d'attribuer à l'abondance du feu électrique répandu alors dans l'atmosphère.

Les tremblemens de terre même, qui semblent faits pour changer la face du globe, ont une influence sensible sur les productions de la terre, & ils doivent causer des altérations subites dont les effets peuvent être durables : c'est peut-être, dit l'Auteur, au tremblement de terre de Lisbonne, arrivé en 1755, que l'on doit attribuer la stérilité & le désordre des saisons que l'Europe éprouve depuis ce désastre.

Après avoir traité d'une manière générale de l'action des météores sur la végétation, M. Toaldo présente le tableau des saisons lié aux productions de la terre : ce morceau est rempli de détails qu'on ne peut lire que dans l'Ouvrage même ; les semences, les plantations, la germination ; la fleuraison, la maturité des fruits, toutes ces opérations de la nature sont décrites & placées dans l'ordre successif des saisons à côté des efforts & des conjectures des Laboureurs. L'Auteur peint les saisons telles qu'elles devroient toujours être pour amener l'abondance, en même tems qu'il a soin de marquer les écarts de la nature & les causes physiques de la stérilité. Nous ne dissimulerons point que cette description n'a qu'une utilité particulière & locale, parce que l'Auteur a dû circonscire ses vues dans le pays qu'il habite ; mais elle doit être regardée comme une excellente esquisse qui peut servir de modèle pour tous les lieux : l'Auteur y a joint une digression intéressante sur la rouille & sur les autres maladies des blés, dont les bornes de cet extrait ne nous permettent pas de rendre compte ; nous allons passer à la seconde partie.

Part. II. L'Académie avoit demandé quelles conséquences pratiques l'on pouvoit tirer des observations météorologiques faites jusqu'ici : en présentant la question dans sa plus grande généralité, elle avoit laissé aux Auteurs le choix des sources où ils devoient puiser, & le libre examen des faits d'où l'on déduiroit les conséquences.

L'Auteur se récrie sur l'étrange destinée des Physiciens qui s'occupent spécialement d'observations météorologiques. Ils semblent avoir contracté aux yeux des hommes l'engagement le plus pénible, mais le plus important, s'il étoit aisé de le remplir, celui de prédire les changemens de tems. On les interroge sur l'avenir, & ils sont condamnés à faire des prédictions hasardées, comme les Empereurs du

Mexique qui , en montant sur le trône , étoient obligés de promettre avec serment que , pendant la durée de leur règne , les pluies n'ombroient qu'à propos , que les rivières ne déborderoient jamais , & que les récoltes seroient abondantes. L'on va voir que notre Auteur , sans avoir prêté un serment si bizarre , ne s'est pas cru dispensé de montrer au moins de la sagacité & des lumières.

L'on peut tirer des observations , deux sortes de conséquences : les premières , que l'Auteur appelle *Règles de faits* , c'est-à-dire des faits constatés par l'observation ; les secondes , qu'il nomme *Règles de prévoyance ou de conjecture*.

Dans la première classe , l'on peut ranger toutes les découvertes que l'observation assidue a fait naître , telles que le poids de l'air & la mesure des hauteurs par le baromètre , le degré de chaleur nécessaire aux plantes exotiques , que le thermomètre peut indiquer , la comparaison des climats , en un mot , tous les faits qui seront autant de corollaires des autres faits météorologiques constatés avec soin.

Mais ce qu'il y a de plus important n'est pas la comparaison de la température de quelques jours , prise à volonté dans une table météorologique. Cet examen peut servir d'aliment à une curiosité passagère , mais elle ne mérite point d'arrêter les regards des Philosophes. C'est dans une longue suite d'années qu'il est utile d'observer la marche de la nature , en comparant les résultats annuels ; il faut , pour les connoître , prendre les sommes des degrés de chaleur tant au-dessus qu'au-dessous du tempéré , qu'on doit fixer pour chaque pays particulier , & noter les différences. L'Auteur en donne un exemple pris sur quarante-neuf années d'observations faites dans son pays , depuis 1725 jusqu'en 1773. Ce tableau fournit un résultat remarquable ; c'est que depuis 1746 le froid annuel a toujours été croissant , & que le nombre des jours sombres , humides ou pluvieux a augmenté , ainsi que la pesanteur de l'atmosphère. Si tout cela , ajoute l'Auteur , se vérifie dans les autres pays , comme on peut le soupçonner , l'on pourroit attribuer à ces causes la stérilité de la terre , dont l'Europe se plaint depuis quelques années.

Nous nous dispenserons de rapporter les nombreux exemples des connoissances positives que peuvent fournir immédiatement les observations météorologiques , pour parler des probabilités que l'Auteur appelle *Règles de prévoyance ou de conjecture*.

M. de Mairan , M. Duhamel & plusieurs autres Savans , ont pensé que la multiplicité des observations pourroit nous conduire à découvrir les périodes des saisons , & quelques règles pour prévoir les changemens de tems : ce seroit en effet un avantage bien précieux pour l'agriculture que cet art de conjecturer , ne dut-il indiquer qu'à peu-

près aux Cultivateurs des évènemens qu'il est intéressant pour eux de prévoir : mais pour remplir le vœu commun des Physiciens & des Laboueurs , il faut connoître la cause générale des mouvemens de l'atmosphère ; il faut du moins que les faits en fassent soupçonner l'existence. M. Toaldo reconnoît cette cause générale dans les phases de la lune , & dans les différentes situations de ce satellite par rapport au soleil & à la terre ; c'est l'opinion populaire , long-tems rejetée par les Savans. Nous allons voir quel degré de force elle va acquérir entre les mains de l'Auteur.

L'on ne dispute plus sur l'action que la lune exerce sur les eaux de l'océan. L'analogie seule doit nous porter à croire qu'elle produit une impression semblable sur l'atmosphère , espèce de mer qui nous presse & qui nous environne , suivant l'expression des anciens : l'Atmosphère aura donc ses marées comme l'océan ; les orages , les changemens remarquables de tems : toutes les modifications qu'elle éprouve , seront attribuées à une sorte de flux & de reflux produite par la même cause qui agit & soulève les eaux de la mer.

M. Toaldo s'est assuré par l'examen d'un Journal de 48 années , que les hauteurs moyennes du baromètre sont plus grandes lorsque la lune est *apogée* , c'est-à-dire lorsqu'elle est dans son plus grand éloignement de la terre , que lorsqu'elle est *périgée* , ou dans le point opposé. Ce premier résultat , & quelques autres semblables qui établissent des présomptions en faveur de l'influence lunaire , l'ont engagé à continuer ses recherches. Il remarque qu'il y a dans chaque lunaison dix situations importantes à observer : les quatre phases de la lune , dont les dénominations sont connues ; l'*apogée* & le *périgée* ; les deux passages de la lune par l'équateur , dont l'un sera l'*équinoxe descendant* , & l'autre l'*équinoxe ascendant* ; & les deux *lunistics* ainsi nommés par le célèbre M. de la Lande , dont l'un boréal , lorsque la lune s'approche de notre zénith autant qu'elle peut , & l'autre austral , lorsqu'elle s'en éloigne le plus.

L'Auteur nomme ces dix situations *points lunaires*.

Cela posé , il s'agit de comparer les changemens de tems remarquables , tels qu'ils résultent des observations avec les dix points lunaires. M. Toaldo ne s'est pas contenté d'examiner le Recueil de 48 années qu'il a en son pouvoir : il a jetté les yeux sur des observations faites à Copenhague , à Capo-Corzo en Afrique , à Uponinster , à la Chine , à la Baie d'Hudson , à Quebec , à la Martinique , à Rome , à Bâle , à Berne & à Florence ; & par un milieu pris entre des observations faites dans tant de lieux différens (résultat qui diffère peu de celui qu'il avoit conclu sur ses tables) , il a fixé des rapports qui sont la mesure des probabilités que l'on doit admettre pour prévoir les chan-

gemens de tems : il résulte , par exemple , de ses calculs , qu'il y a 950 à parier contre 156 , ou , ce qui est à-peu-près la même chose , 6 contre 1 à parier , qu'une nouvelle lune doit amener un changement de tems remarquable , parce qu'en consultant les Observations , l'on trouve que sur 1106 nouvelles , il y en a 950 qui ont produit un changement , & 156 qui n'en démontrent aucun. Les périgées donnent 7 contre 1 , les apogées 4 contre 1 , & ainsi de suite. Nous n'indiquerons pas les autres rapports dont l'Auteur a formé une Table qui est jointe à son Ouvrage.

Mais il y a encore une Observation très-importante à faire ; c'est le concours de plusieurs points lunaires ensemble , occasionné par l'inégalité des trois périodes de la lune , & par le mouvement progressif des abscisses. Ces combinaisons produisent des altérations considérables sur les marées , & leur effet n'en est pas moins marqué sur l'atmosphère par les orages fréquens qui ont lieu dans ces circonstances. Ainsi , quand la lune est en même tems nouvelle & périgée , il y a 33 contre 1 , & lorsqu'elle est pleine & périgée , il y a 10 contre 1 à parier , qu'il y aura des orages extraordinaires sur une étendue considérable du globe.

Cette assertion singulière de l'Auteur nous a engagés à examiner quelle étoit la situation de la lune au commencement du mois de Novembre 1766 , époque mémorable , sur-tout pour les Provinces méridionales du Royaume , qui éprouvèrent des pluies & des inondations extraordinaires , & nous avons été frappés de voir que cette observation s'accordoit avec celles de l'Auteur. Les grandes pluies arrivèrent les 14 , 15 & 16 Novembre : la lune étoit pleine le 16 au soir ; elle étoit arrivée à son périgée le 9 , & elle étoit peu éloignée du lunistice boréal qui dut arriver le 18. Ainsi , dans l'espace de quelques jours , durant lesquels le phénomène eut lieu , il y eut le concours de trois points lunaires , le périgée , l'opposition au soleil , & la plus grande déclinaison boréale.

Le principe de M. Toaldo devient si fécond en ses mains , que nous nous dispenserons de rapporter toutes les applications heureuses qu'il en a faites , en suivant toujours l'analogie sensible qu'il apperçoit entre les marées & les mouvemens de l'atmosphère.

Il ne cherche point à examiner si l'influence qu'il attribue à l'astre le plus voisin de la terre , dépend d'une force mécanique , telle que la gravitation , ou si elle est produite en partie par des causes purement physiques , telles que la lumière & la chaleur. Renfermé dans l'examen des faits , il lui suffit que les phénomènes s'accordent avec l'hypothèse qu'il a embrassée , pour en déduire les probabilités qui sont l'objet de son travail.

Tome V, Part. V. 1775.

On lui objecteroit en vain qu'en attribuant à la lune une action continuelle sur l'atmosphère terrestre, les effets n'en sont pas toujours assez marqués pour établir ce système d'une manière convaincante. Il répond qu'il lui suffit d'avoir posé une cause générale de grandes variations de l'atmosphère, & que l'on doit regarder les exceptions qui sont en petit nombre, & les nuances difficiles à apprécier, comme le produit des causes locales & particulières qui, dans chaque climat, se compliquent sans cesse avec la cause générale.

M. Toaldo propose de publier un Calendrier à l'usage des Cultivateurs, où seront marqués les points lunaires & les probabilités qu'ils indiquent pour les changemens de tems. Un pareil Ouvrage auroit au moins le mérite d'être fondé sur une longue suite d'observations; & quoiqu'il ne présentât que des approximations incertaines, il seroit plus utile, sans doute, aux Laboureurs que des théories savantes qu'ils dédaignent & qui peuvent les égarer.

Tel est le précis de cet Ouvrage intéressant & singulier, dont le moindre mérite est dans le travail qu'il suppose, & dans les calculs longs & pénibles dont l'Auteur n'a point été effrayé. Les bornes prescrites à cette séance ne nous ont point permis d'en faire un extrait étendu, & nous nous sommes attachés seulement à en saisir les traits principaux. La Société Royale a vu dans les Pièces qui lui ont été envoyées, de l'ordre, de la méthode & des vues très-utiles; mais M. Toaldo, avec les mêmes avantages, a développé la question avec plus de sagacité, & il a devancé ses Antagonistes dans la carrière.

Qu'il me soit permis, Messieurs, de terminer cet Ecrit par des réflexions qui naissent des circonstances actuelles (1). C'est aux Académies, c'est sur-tout à l'émulation qu'elles excitent, que nous devons des Ouvrages utiles & les progrès de nos connoissances. C'est ainsi que des rayons épars vont se réunir & se confondre au même foyer.

Mais il est une sorte d'encouragement plus puissant que l'émulation même, dont les Sciences aiment à s'enorgueillir. C'est celui, Messieurs, dont vous éprouvez les effets dans ces momens si intéressans pour vous, où le Prélat illustre (2) qui vous préside, anime vos assemblées par sa présence; dans ces momens où son zèle pour le bien public l'engage à s'asseoir parmi vous, & à vous rassembler sous les

(1) La fin de ce discours, adressée à l'Académie, est relative à l'intérêt patriotique que les Etats de la Province de Languedoc ont pris dans tous les tems aux progrès des Sciences & des Arts, & en particulier aux travaux de la Société Royale des Sciences de Montpellier.

(2) M. l'Archevêque de Narbonne, si connu par ses vues supérieures dans l'administration d'une grande Province, & par les encouragemens multipliés qu'il accorde aux Arts utiles.

yeux des représentans du Souverain & des Peuples, spectacle touchant qui honore tout à-la-fois les Sciences si utiles à l'humanité, & l'administration qui les encourage ! Mais votre reconnoissance, Meilleurs, n'est jamais stérile ; l'éclat de cette auguste Assemblée ne sert qu'à en développer l'énergie ; vous déposez dans son sein quelques vérités utiles, & c'est, sans doute, le plus bel hommage que des hommes libres puissent rendre à ceux qui gouvernent (1).

(1) Il y a long-tems que nous invitons les Académies à nous communiquer, à l'exemple de celles de Montpellier, de Dijon, de Rouen, le précis des Mémoires qu'on y couronne, ou de ceux qu'on lit dans leurs assemblées. Plusieurs attendent, depuis l'époque de leur Etablissement, à communiquer au Public les richesses qu'elles conservent précieusement dans leurs porte-feuilles. Cette jouissance exclusive tient un peu à celle de l'avare ; & il résulte de ce retard, que plusieurs Mémoires qui auroient produit une vive sensation dans le tems, deviennent inutiles par les découvertes postérieures qui les rendent surannés. En Physique comme en Morale, la jouissance du moment est la jouissance la plus forte & la mieux sentie ; & un Auteur est bien plus jaloux de voir paroître son Ouvrage de son vivant, qu'après sa mort. Ces Académies silencieuses, & même muettes, sont plutôt des gouffres où tout s'engloutit, que des dépôts & des centres communs de connoissances. On sait que quelques-unes existent, par la seule annonce des Prix qu'elles proposent ; & beaucoup d'autres ne sont connues que par leur nom inséré dans l'Almanach Royal, ou dans celui de leur Province. Certainement ce n'est pas remplir le but de leur institution. On proposa l'année dernière, dans le Journal Encyclopedique, l'idée d'un Ouvrage périodique consacré à faire connoître les travaux des Académies du Royaume. Nous applaudissons à cette idée, & nous y applaudirions encore plus volontiers, si d'après notre expérience, si d'après les soins que nous nous sommes donnés pour lier cette correspondance, nous n'avions vu le peu de secours qu'on peut en tirer. En effet, le Journal de Physique, d'Histoire Naturelle & des Arts, n'est-il pas le dépôt naturel du travail des Académies, puisque ces trois titres embrassent tous les genres de Sciences ?



S E C O N D M É M O I R E

Contenant la suite des découvertes faites en Luface
sur les Abeilles;

Par M. BONNET, de diverses Académies.

DEPUIS l'envoi de mon premier Mémoire à mon illustre Confrère M. Duhamel, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, j'ai reçu une assez longue Lettre de M. Wilhelmi, qui répond à plusieurs des questions que j'avois proposées à son digne Confrère M. Schirach, & dans laquelle il me fait part de ses propres conjectures. Cette lettre me paroît trop intéressante pour que je ne la transcrive pas ici en entier : elle fera un bon supplément à mon Mémoire, & excitera davantage les Naturalistes à s'occuper d'une découverte qui mérite d'autant plus leur attention, qu'elle renferme des utilités plus réelles. On n'aura pas oublié que M. Wilhelmi étoit de l'incrédulité la plus conformée sur cette découverte; & c'est cette incrédulité même si louable chez un Physicien, qui doit lui mériter la confiance des Sages.

À Diehse, près de Rothkretschchen dans la Haute Luface, le 9 Mars 1770.

« Je reviens, Monsieur, à la découverte de la génération de la
» mère-abeille, dont M. Schirach vous a détaillé les principaux faits.
» Je ne puis nier que ses expériences n'aient une très grande vraisem-
» blance. Il est fort rare qu'une poignée d'abeilles neutres renfermées
» dans une boîte avec un petit gâteau plein de couvain, n'élèvent pas
» sur ce gâteau une ou plusieurs cellules royales. Quelquefois néan-
» moins il arrive le contraire : M. Schirach en attribue la cause à la
» mal-habileté de l'artisan; & moi je l'attribue au défaut d'œufs ou de
» vers royaux? Ne seroit-il pas possible qu'il y eût ici *fallacia non causæ*
» *ut causæ*? Ne seroit-il pas possible encore que l'essai fait avec un
» seul ver de neutre vivant, & qui a si bien réussi, fût dû au hasard?
» Je vous prie instamment de faire répéter chez vous cette curieuse
» expérience; M. Schirach se propose de la répéter lui-même au
» printemps prochain : c'est ainsi qu'on pourra parvenir à la pleine cer-
» titude.

» Dans la supposition que la nouvelle découverte de M. Schirach
» est certaine, le sexe des faux-bourdens n'en est que mieux constaté.

» Il résulte de la découverte même , qu'ils sont les mâles de l'espèce.
 » En Physique , la découverte d'une vérité vient ordinairement à l'ap-
 » pui de quelqu'autre vérité. J'entrevois à présent toute la probabilité
 » de vos pensées philosophiques sur les *corps organisés*, sur leur réfor-
 » mation , sur leur développement, & en particulier sur la *liqueur femi-*
 » *nale*, qui, selon vous, Monsieur, est à la fois un vrai *stimulant* &
 » un *suc nourricier*, dont dépendent la fécondation des êtres vivans &
 » leur premier développement.

» Mais comment les *faux-bourbons* opèrent-ils la fécondation des
 » œufs? est-ce en s'accouplant avec la mère-abeille? ou est-ce par quel-
 » qu'autre voie encore inconnue? La mère-abeille commence à pondre
 » dès les premiers jours du printems, & lorsqu'il n'y a point encore
 » de *faux-bourbons* dans la ruche: il est même prouvé que les mères
 » qui naissent dans les boîtes de M. Schirach, pondent bientôt après
 » leur naissance. Si la mère-abeille est fécondée par les *faux-bourbons*
 » avec lesquels elle a eu commerce le printems ou l'été précédent,
 » comme l'a pensé l'illustre Réaumur, comment les reines-abeilles qui
 » naissent dans les boîtes de M. Schirach, sont-elles rendues fécondes?
 » J'avois soupçonné qu'il peut se trouver toujours parmi les abeilles
 » communes renfermées dans ces boîtes, quelques-uns de ces *faux-*
 » *bourbons* dont M. de Réaumur a parlé, & qui sont si petits, qu'il est
 » facile de les confondre avec les abeilles communes: mais ce ne se-
 » roit jamais là qu'un simple hasard, & un simple hasard n'est jamais
 » constant. Or il est constant que les reines qui éclosent dans les boîtes
 » dont il s'agit, sont toutes fécondes. Je vais donc vous communiquer
 » mes conjectures sur ce sujet obscur.

» Je soupçonnerois que les faux-bourbons communiquent leur li-
 » queur spermatique aux abeilles communes, qui, suivant la nouvelle
 » découverte, appartiennent toutes au sexe féminin. J'imaginerois que
 » cette communication s'opère par l'introduction de cette liqueur dans
 » quelqueendroit de l'intérieur des abeilles communes. Je supposerois
 » que cet endroit est propre à conserver cette liqueur ou ce *stimulant*,
 » jusqu'au tems où les abeilles communes l'en font sortir pour en im-
 » prégnier cette sorte de *gelée* dont elles nourrissent les vers. Je regarderois
 » ce lieu intérieur où la liqueur féminale est mise en réserve,
 » comme le *réservoir* ou le dépôt de cette liqueur. Peut-être ce *réser-*
 » *voir* est-il la vessie du venin; peut-être au moins a-t-il avec cette
 » vessie une grande connexion.

» Remarquez, je vous prie, Monsieur, que je ne dis point que les
 » abeilles communes *pondent*; je dis seulement qu'elles conservent la
 » liqueur féminale, & qu'elles la font pénétrer dans la bouillie qui est
 » l'aliment des vers.

» Ce seroit à l'aide de ces conjectures que je tenterois de rendre raison du nombre des mâles, qui ne peut manquer de paroître excessif dans l'hypothèse qui n'admet qu'une seule femelle. Le nombre des mâles cessera de paroître excessif, dès qu'on supposera avec moi qu'ils sont destinés à féconder les abeilles communes, ou à leur imprimer, si l'on veut, un principe secret de fécondité qu'elles communiquent elles-mêmes aux vers, par la nourriture qu'elles leur administrent.

» On voit aussi pourquoi les mâles ne naissent que lorsque les abeilles ont commencé à se multiplier dans la ruche ; car ce tems est précisément celui où un grand nombre de jeunes abeilles attendent à se joindre aux mâles nouvellement éclos.

» Le vulgaire croit que les faux-bourçons ne font que couvrir, pendant que les abeilles ouvrières s'occupent à récolter la cire & le miel. Si c'est là un des usages des faux-bourçons dans l'institution du CRÉATEUR, ce n'est sûrement qu'un usage secondaire, tout comme la vessie du venin n'a point pour fin première d'empoisonner la plaie que fait l'aiguillon : cette fin seroit bien plutôt, selon moi, d'être le réservoir ou le récipient de la liqueur séminale.

» On voit encore la raison d'une chose avouée par les plus habiles Economes, & que l'expérience confirme ; c'est que plus il y a de faux-bourçons dans la saison des essaims, & plus les ruches se trouveront fournies en automne d'abeilles ouvrières, de cire & de miel.

» On découvre enfin pourquoi les faux-lourçons ne sont tolérés dans les ruches que pendant le tems que doit durer la multiplication du petit peuple. Dès que ce tems est expiré, ils deviennent inutiles, & sont chassés, meurtris & mis à mort.

» Suivant la conjecture que je propose, la fécondation de la reine-abeille peut s'opérer sans accouplement. Elle peut être fécondée sous la forme d'œuf par le fluide stimulant. Sous celle de ver, elle est encore nourrie en partie par ce même fluide, qui est en même tems un fluide alimentaire. Et s'il s'agit d'un ver abeille commune, ce ver sera rendu fécond & propre à donner une reine, dès qu'il se trouvera logé plus au large, & approvisionné d'un aliment convenable. Vous l'avez fort bien remarqué, Monsieur, dans votre dernière Lettre (1) à M. Schirach ; des organes originairement préformés, peuvent facilement se développer à l'aide d'une nourriture plus abondante & plus active. Cette nourriture peut agir sur les ovaires, & rendre les œufs féconds.

» La fécondation de la reine-abeille pourroit encore s'opérer par

(1) Voyez le premier Mémoire, *Journal de Physique*, Mars de cette année.

» accouplement, & cette fécondation seroit analogue à celle que vous
 » avez découverte dans les *pucerons*, & que vous avez si exactement
 » décrite (1).

» Je passe maintenant, Monsieur, à la question que vous proposez
 » à M. Schirach, sur la manière dont les abeilles s'y prennent pour
 » transporter dans les *cellules royales* les vers *communs* qu'elles desti-
 » nent à devenir des reines, & qui étoient auparavant logés dans des
 » cellules *ordinaires*. Voici donc en peu de mots comment la chose
 » se passe. Les abeilles *ouvrières*, qu'on renferme dans des boîtes à la
 » façon de M. Schirach, commencent toujours par choisir trois cel-
 » lules *ordinaires* & contiguës, disposées de la manière qui est repré-
 » sentée dans la figure 9, planche 3. Supposons que dans chacune des
 » cellules *a b c*, est un ver de trois à quatre jours; que vont faire
 » les abeilles? Elles vont enlever deux de ces vers, par exemple, *a b*,
 » & elles ne conserveront que le seul ver *c*; elles détruiront ensuite
 » les trois côtés intérieurs, 1, 2, 3, des hexagones. Elles arrondiront,
 » en quelque sorte, l'espace intérieur, de manière que le fond sera en
 » plan incliné. Le ver pourra glisser sur ce plan, & demeurer ensuite
 » fixé au fond & au milieu de la nouvelle cellule. Les abeilles n'auront
 » plus après cela qu'à achever la construction de la *cellule royale*, con-
 » formément à l'architecture que requiert cette sorte de cellule (2).
 » La cire que les abeilles ont en réserve dans leur estomac, leur suffit
 » pour cet ouvrage; on n'a pas oublié qu'elles ne sauroient en aller
 » recueillir dans la campagne, puisqu'elles sont dans une boîte exac-
 » tement fermée. Enfin, après avoir bâti la *cellule royale*, nos indus-
 » trieuses mouches ne manqueront pas d'approvisionner le ver de cette
 » sorte de *gelée*, à laquelle il devra son espèce de métamorphose en
 » ver de reine.

» Je continue, Monsieur, à répondre à vos questions. Vous de-
 » mandez comment il arrive, que les ouvrières d'une ruche, pour-
 » vues d'une reine, ne s'avisent pas de construire en toute saison des
 » cellules royales, pour y élever des vers de leur sorte à la dignité
 » de reine? M. Vogel, Membre de notre Société, m'a fait publi-
 » quement la même question, qu'il a tournée en objection. Il va
 » publier une Lettre, dans laquelle il entreprendra de prouver qu'il
 » ne se trouve point de vers royaux dans les cellules communes, &
 » que les ouvrières appartiennent toutes au sexe féminin. Je lui ai déjà
 » répondu dans un Écrit imprimé, & j'ai soutenu contre lui que les

(1) *Traité d'Insectologie*, Tome I. Paris, chez Durand, 1745.

(2) Voyez le premier Mémoire sur les Abeilles, *Journal de Physique*, Mars de cette année.

» vers, qu'on trouve dans les cellules ordinaires, peuvent tous deve-
 » nir des reines, & que par conséquent ils sont tous originairement
 » vers royaux. Mais, pour en revenir à votre question, je pense que
 » M. de Réaumur auroit eu raison, s'il avoit répondu que les abeilles
 » ouvrières ont été instruites à ne construire des cellules royales, que
 » dans certaines circonstances qu'elles savent démêler. A cette réponse
 » générale, j'en ai ajouté une autre dans mon Ecrit contre M. Vogel.
 » J'y ai fait remarquer que les ouvrières, entendant très-bien à épargner
 » la cire qui leur coûte tant à recueillir, il est fort naturel qu'elles ne
 » construisent des cellules royales que dans les cas de nécessité, puis-
 » qu'on fait que ces dernières cellules consomment beaucoup plus de cire
 » que les autres (1).

» Vous demandiez encore comment M. Hattorf s'est assuré que la
 » reine est féconde sans accouplement, ou à la manière des pucerons ?
 » Son expérience vous paroîtra très-décisive. Il a baigné une essaim,
 » conformément aux procédés si simples que M. de Réaumur a décrits
 » dans le dixième Mémoire du tome V de son Histoire des Insectes. Il a
 » examiné une à une toutes les mouches de cet essaim ; il s'est assuré ainsi
 » qu'il n'y avoit parmi elles aucun faux-bourdon : il a enlevé à cet
 » essaim sa reine ; il lui en a donné une autre récemment éclosée, & la
 » jeune reine a pondu des œufs féconds. Vous avez vu qu'il en est de
 » même des reines qui éclosent dans les boîtes de M. Schirach, & où
 » il est certain qu'il ne se trouvoit aucun mâle. L'expérience a donc bien
 » décidé ce point important.

» Il me paroît néanmoins incontestable, que les faux-bourdons sont
 » les mâles de l'espèce. La nourriture que les ouvrières distribuent aux
 » vers royaux, & même la liqueur spermatique que je conjecture
 » qu'elles ont en réserve dans leur intérieur, & qu'elles peuvent répandre
 » dans les cellules ordinaires comme dans les cellules royales, peuvent
 » féconder les œufs.

» Je ne croirois pas que les faux-bourdons répandent leur sperme dans
 » les cellules royales, puisqu'il ne se trouve point de faux-bourdons dans
 » les boîtes où l'on voit naître des reines qui pondent des œufs féconds.
 » Il faut donc, suivant moi, que ces œufs soient rendus féconds, par la
 » nourriture spermatique que les ouvrières dégorgeant dans les cellules.
 » Je me réfère à ce que je vous ai déjà exposé là-dessus.

» Vous me demanderez, sans doute, si l'on a surpris des faux-bour-
 » dons accouplés avec des ouvrières ; je vous répondrai que non ; mais
 » nous allons tâcher d'y parvenir, M. Schirach & moi. Nous nous

(1) Voyez le premier Mémoire,

» proposons aussi de tenter les diverses expériences que vous nous avez
» indiquées.

» J'oubliois, Monsieur, de vous dire quelque chose sur la mort des
» reines *sumuméraires*. Les seconds essaims en ont souvent deux, trois
» ou quatre. On fait certainement que les *ouvrières* elles-mêmes tuent
» ces reines *sumuméraires*; car elles tuent souvent leur reine natu-
» relle, si elle a le malheur de leur déplaire. Cela se voit dans
» les seconds essaims. Mais on n'a pu déterminer encore si c'est avec
» l'aiguillon ou avec les dents, que les *ouvrières* mettent à mort les
» reines ».

Je ne m'étendrai pas sur les conjectures de M. Wilhelmi; elles me paroissent ingénieuses & mériter d'être vérifiées par des expériences directes. Parmi les expériences qu'on pourroit tenter dans cette vue, il en est une qui seroit bien importante, & que je regarderois comme vraiment fondamentale; ce seroit de priver, plusieurs années de suite, la même ruche de tous ses *faux-bourdon*s. On parviendroit ainsi à découvrir si la *reine-abeille* possède en elle-même le principe de la fécondité, & à combien de générations successives ce principe secret peut s'étendre. Cette expérience reviendroit à celles que je tentai en 1743, sur les *puçerons*. On a vu dans la première Partie de mon *Traité d'Insectologie*, & dans l'article 303 de mes *Considérations sur les Corps organisés*, que j'avois élevé en *solitude* jusqu'à la neuvième génération de ces petits insectes, sans qu'ils eussent cessé de multiplier. Ces ruches vitrées, extrêmement plates, dont M. de Réaumur donne la construction, faciliteroient beaucoup l'expérience que je propose. On pourroit même essayer d'en construire de plus applaties encore, & qui ne permettroient aux abeilles que d'y placer un seul gâteau. On fait que les vers qui doivent se transformer en *faux-bourdon*s, sont logés dans des cellules hexagones plus grandes que les autres, & aisées à distinguer. Lorsqu'on verroit des vers dans ces cellules, on les enleveroit avec la portion de gâteau dans laquelle ils se trouveroient.

On pourroit tenter cette expérience d'une manière plus sûre encore; ce seroit en baignant un *essaim* au tems où tous les *faux-bourdon*s sont sous la forme de *vers*, ou sous celle de *nymphes*: il faudroit répéter le bain chaque fois qu'on jugeroit qu'il pourroit se trouver des vers de *faux-bourdon*s dans quelque portion de gâteau. Comme on peut toujours baigner les abeilles dans la belle saison sans exposer l'essaim, on peut toujours examiner une à une les abeilles de l'essaim.

Enfin, il y auroit une troisième manière d'exécuter la même expérience; elle consisteroit non à enlever les *faux-bourdon*s, mais à enlever la *reine* pour la donner à un autre *essaim*, dont on auroit examiné une à une toutes les mouches. On comprend assez que cet enlèvement

de la *reine* devoit se faire avant qu'aucun *faux-bourdon* fût éclos dans la ruche (1).

M. Wilhelmi conjecture que les *faux-bourdons* s'accouplent avec les abeilles *communes* : il est pourtant certain que ni Swammerdam , ni Maraldi , ni M. de Réaumur , ni aucun Naturaliste que je sache , ne sont jamais parvenus à appercevoir dans les abeilles *communes* , le plus léger vestige de parties *sexuelles*. Il faut donc que ces parties , si elles existent actuellement dans les abeilles *communes* , y soient d'une petitesse inconcevable , pour avoir échappé aux yeux perçans & au microscope de l'habile Swammerdam , dont la dextérité dans l'art de disséquer étoit étonnante. Il est vrai que ces parties sexuelles pourroient être placées dans un endroit où l'on ne s'est pas avisé encore de les chercher ; mais n'auroient-elles pas , dans l'intérieur de l'abeille commune , des accompagnemens qui les décéleroient ? Ce seroit à la vérité , un accompagnement bien considérable que la *vesse à venin* , si , comme le conjecture M. Wilhelmi , cette *vesse* est le récipient de la liqueur féminale (2) : on trouveroit alors une sorte de proportion entre les parties *sexuelles* des abeilles *communes* , & le grand & singulier appareil des organes générateurs qu'on découvre dans les *faux-bourdons*. Swammerdam avoit eu une idée assez étrange sur la fécondation de la *reine-abeille* : il avoit pensé qu'elle étoit fécondée , en quelque sorte , par l'odorat ou par les particules odorantes qui s'exhaloient du corps des mâles. Il avoit été conduit à ce soupçon presque bizarre , par la considération de la disproportion qu'il découvroit entre les parties *sexuelles* de la femelle & celles des mâles. Il lui avoit paru que le volume des parties sexuelles des *faux-bourdons* , étoit trop grand proportionnellement à l'ouverture dans laquelle ces parties devoient être introduites chez la femelle pour la rendre féconde. Ce grand Observateur auroit donc été bien plus éloigné encore d'admettre que les *faux-bourdons* s'unissent par une véritable copulation aux abeilles *communes* , dont la taille est si inférieure à celle des reines. En relevant Swammerdam , M. de Réaumur fait une réflexion que je transcrirai ici. « Cette dispro-

(1) Cependant ces divers procédés ne seroient pas encore assez sûrs ; on auroit toujours à craindre que quelque *faux-bourdon* étranger ne s'introduisît dans la ruche. Il faudroit donc isoler la ruche le plus qu'il seroit possible , & placer à la porte une sorte de grille dont les ouvertures fussent si petites , qu'elles ne laissassent passer à la fois qu'une seule abeille *ouvrière*.

(2) Mais la liqueur contenue dans la *vesse* dont il s'agit , est extrêmement limpide , & la liqueur féminale est laiteuse & un peu épaisse. Les deux liqueurs diffèrent encore par des qualités plus essentielles. Tout cela n'est guères favorable à l'opinion de M. Wilhelmi , qui ne repose d'ailleurs sur aucun fait.

» portion des parties sexuelles, dit-il (1), ne m'a pas paru aussi
 » grande que Swammerdam l'a trouvée. Nous pouvons juger mal du
 » volume des parties qui caractérisent le mâle, quand nous en juge-
 » rons par celui qu'elles ont lorsque nous les avons forcées de paroître
 » en pressant le ventre. Il peut y avoir des instans où tout se propor-
 » tionne, soit de la part du mâle, soit de la part de la femelle ». Il seroit possible que cette réflexion de M. de Réaumur trouvât encore son application à l'égard des abeilles *communes*. Rien de plus facile que de s'en assurer par une expérience: il ne s'agiroit que de renfermer dans un poudrier de jeunes *faux-bourçons* avec de jeunes *ouvrières*, & d'observer attentivement ce qui se passeroit entr'eux. Si ces deux sortes d'individus sont appelés à s'unir de l'union la plus intime, ce doit être, sans doute, fort peu de tems après leur métamorphose; & il ne semble pas qu'il doive être plus difficile de s'assurer de cette union, qu'il l'est de s'assurer de celle de quantité d'autres insectes. Si néanmoins cette union est aussi réelle que le conjecture M. Wilhelmi, il resteroit toujours assez singulier que M. de Réaumur, qui avoit tant étudié les abeilles, & qui avoit eu de si grandes facilités à les bien observer, n'eût jamais aperçu d'accouplement entre ces deux sortes d'individus. Il est vrai qu'il ne le cherchoit point, parce qu'il ne s'en doutoit point: mais combien de pareils accouplements devoient-ils être fréquens dans des ruches qui renferment des centaines de *faux-bourçons* & des milliers d'*ouvrières*! Combien de ruches vitrées, très-applaties, devroient-elles faciliter l'*observation*! Swammerdam, qui n'avoit pas le bonheur de posséder de semblables ruches avoit pourtant découvert des faits beaucoup plus difficiles à découvrir que celui-ci; mais quand l'Observateur n'est pas averti de porter ses yeux d'un certain côté, il peut arriver facilement que ce côté, quoiqu'assez saillant, lui échappe.

M. Wilhelmi m'écrit, qu'il ne croiroit pas que les *faux-bourçons* répandent leur sperme dans les cellules, &c. Je n'avois donné ceci que comme un très-léger soupçon; j'avois dit: *qui sait si*, &c. (2)? M. Wilhelmi m'objecte ces jeunes reines qui naissent *secondes* dans les boîtes de M. Schirach, où il ne se trouve point de *faux-bourçons*: mais cette objection est elle démonstrative; ne pourroit-il pas se faire que les reines fussent fécondées, tandis qu'elles sont encore sous la forme de *ver*, & que cette fécondation s'opérât à la manière de celle des grenouilles ou à-peu-près, par la liqueur prolifique que les *faux-bourçons* auroient répandue dans les cellules ordinaires? Cette objection ne

(1) Tome V, *Mémoires*, IX, page 501 de l'édition in-4°.

(2) Voyez, dans le premier Mémoire, ma Lettre à M. Schirach,

pourroit donc anéantir mon soupçon, que lorsqu'il seroit prouvé que ces jeunes reines étoient provenues de *vers* qui n'avoient pu être fécondés par les *faux-bourçons*. Tel seroit en particulier, le cas des reines qu'on seroit naïtre sur la fin de l'automne ou en hiver; car on sait que tous les faux-bourçons sont mis à mort en Juin, Juillet ou au plus tard en Août.

L'expérience par laquelle M. Hattorf a prétendu démontrer que la *reine abeille* est féconde sans accouplement, paroitra sans doute très-décisive à tous les Naturalistes qui ne seront pas Pyrrhoniens à l'excès. Ici cependant, le Pyrrhonisme peut être poussé fort loin sans cesser d'être raisonnable: les voies de l'Auteur de la Nature sont si prodigieusement diversifiées, & le mystère de la génération est si profond, qu'il est très-permis en bonne Philosophie, de se livrer ici aux doutes les plus singuliers. Lorsque je tentai il y a trente ans, ma première expérience sur les *puçerons*, je crus avoir bien prouvé par cette expérience, que ce genre d'insectes étoit vraiment *androgyné*, ou qu'il multiplioit sans aucune copulation. On a vu dans mon Ouvrage (1) & dans le dernier Mémoire du tome VI de l'*Histoire des Insectes* de M. de Réaumur, les précautions & les soins presque scrupuleux avec lesquels j'exécutai une expérience dont le résultat intéressoit si fort la Physique & l'Histoire Naturelle. Elle réussit au-delà de mes espérances, & je me flattois d'avoir résolu un grand problème, lorsqu'un doute fort étrange qui me fut communiqué par un Sage (2), vint me persuader que je n'avois rien fait encore. *Qui sait*, m'écrivait ce Sage, *si un accouplement ne sert point à plusieurs générations?* Il n'en fallut pas davantage pour m'engager à élever *en solitude* une suite de générations de nos petits insectes; & un simple *que sait-on?* mit mes yeux & ma patience à de nouvelles épreuves. Ne pourrois-je pas, à aussi bon droit, opposer le même doute à l'expérience de M. Hattorf, & exiger qu'elle fût répétée sur une suite de générations de *reines-abeilles* (3)?

Il y a donc aujourd'hui beaucoup à changer dans les idées que M. de Réaumur s'étoit faites sur le *gouvernement* ou la *police* des abeilles. La *reine* est bien toujours la mère de tout son peuple, & l'âme de tous les travaux de la petite république: mais la vie du

(1) *Traité d'Insectologie*, Part. I, Observ. 1.

(2) Le célèbre Auteur des *Mémoires sur les Polypes*.

(3) Je renvoie ici à ce que j'ai dit ci-dessus des diverses précautions qu'il faudroit prendre pour rendre cette expérience aussi démonstrative que celles que j'ai tentées sur les Pucerons, & il ne paroît pas que M. Hattorf ait pris de semblables précautions. On doit lui reprocher de n'avoir pas poussé le scrupule assez loin.

peuple a été mieux assurée; par un moyen très-simple, & que le Naturaliste n'avoit soupçonné, les abeilles peuvent en tout tems se donner une ou plusieurs *reines*; & perpétuer ainsi la durée de leur république.

Les abeilles *ouvrières* ou les *neutres* ne sont donc plus de vraies *neutres*; elles sont toutes originairement de vraies *femelles*, mais d'un genre fort singulier; des femelles qui n'engendrent point, & qui ne peuvent engendrer; des femelles condamnées à une virginité, ou plutôt à une stérilité perpétuelle; des femelles en un mot, qui ne sont point actuellement *femelles*, mais qui auroient pu le devenir, si sous leur première forme elles avoient été autrement logées & nourries.

Supposez une société de mouches, composée de trois sortes d'individus, de *mâles*, de *femelles* & d'*individus* auxquels on peut donner dans un certain sens le nom de *neutres*; supposez que tous ces individus exigent pour parvenir à l'état de *mouches*, d'être élevés dans des cellules d'une certaine capacité & d'une certaine forme; supposez que les *neutres* sont chargés seuls de la construction de ces cellules & de l'éducation des petits; supposez enfin qu'il n'y a à l'ordinaire dans cette société qu'une seule femelle féconde, & que cette femelle peut mettre au jour dans le cours de l'année, trente-cinq ou quarante mille petits: vous comprendrez aussi-tôt que s'il y avoit eu dans la société dont il s'agit, deux ou trois femelles pareilles, les *ouvrières* n'auroient pu construire assez de cellules pour suffire à loger la trop nombreuse postérité qui seroit provenue de ces femelles; vous jugerez donc qu'une société formée sur un tel modèle ne devoit posséder qu'une seule femelle: mais dans une société appelée à se perpétuer, la propagation auroit couru risque d'être interrompue, & par conséquent anéantie, si elle n'avoit reposé que sur une seule femelle: il falloit donc qu'il existât chez ce petit peuple un moyen perpétuel, toujours efficace, de rétablir la propagation, & de perpétuer ainsi la durée de la société: ce moyen répondroit parfaitement au vœu de la nature, si chaque *neutre* pouvoit, tandis qu'il est encore sous sa première forme, devenir une vraie femelle, à l'aide de quelques procédés auxquels les autres *neutres* auroient été instruits de recourir; & comme la femelle pourroit venir à manquer dans des tems où il ne se trouveroit plus de mâles pour féconder les nouvelles femelles que les *neutres* sauroient se donner, il seroit bien encore dans l'institution de cette société, que les femelles possédassent par elles-mêmes le principe de la fécondité, ou que du moins, elles pussent se passer du secours actuel des mâles (1).

(1) Je ne puis trop le répéter; tous mes raisonnemens & toutes mes conjectures
Tome V, Part. V. 1775.

Il n'y a donc plus de quoi nous étonner, qu'un essaim nouvellement mis en ruche, & qui n'a point de *reine*, se laisse périr sans construire la plus petite cellule (1). La propagation de l'espèce est ici la grande fin de la Nature. Cette fin ne sauroit s'obtenir dans un essaim où il ne se trouve que des abeilles *ouvrières*. M. de Réaumur a prouvé que si on donne une mère à cet essaim qui languit dans l'inaction, toutes les abeilles reprendront aussi-tôt leur activité naturelle, & commenceront à construire des gâteaux. Mais ce que n'avoit point soupçonné ce grand Observateur, & que nous devons aux recherches assidues de M. Schirach, c'est qu'un seul ver d'abeille *commune* peut produire sur l'essaim le même effet que la présence de la reine. Nous sommes aussi redevables à M. Schirach d'une méthode très-simple de multiplier à l'infini les essaims de ces mouches qui travaillent si utilement pour nous.

Voilà bien des connoissances inconnues aux Anciens, que nous avons acquises en assez peu de tems sur les *Abeilles*; combien néanmoins nous en reste-t-il à acquérir! combien le nombre des vérités que nous possédons sur ce sujet, est-il petit en comparaison du nombre de celles dont la découverte est réservée à nos Descendants! Quel abîme au yeux du Sage qu'une ruche d'abeilles! Quelle sagesse profonde se cache dans cet abîme! Quel Philosophe osera le sonder? Mais, quel insecte, quel animalcule, n'est point un abîme pour le Philosophe!

sur les nouvelles découvertes de Luface, reposent sur la supposition équitable de la vérité des faits observés d'abord par M. Schirach, & revus par d'autres Amateurs. Je dis *Amateurs*, parce que je ne saurois dissimuler que ces Ecrivains ne m'aient paru plutôt de simples Amateurs, que des Observateurs ou des Naturalistes de profession. Cependant, l'estimable M. Schirach, attestant dans ses Ecrits, & me l'ayant attesté à moi-même dans ses Lettres, qu'il avoit vu & revu un grand nombre de fois & en différentes saisons les mêmes faits, & ces faits n'étant pas bien difficiles à observer, comment aurois-je pu les contredire?

(1) Consultez l'Introduction du premier Mémoire.



M É M O I R E

Sur la nature du principe qui se combine avec les Métaux pendant leur calcination, & qui en augmente le poids (1);

Lu à la rentrée de l'Académie le 26 Avril, par M. LAVOISIER.

EXISTE-T-IL différentes espèces d'air? Suffit-il qu'un corps soit dans un état d'expansibilité (2) durable, pour constituer une espèce d'air? Enfin les différens airs que la Nature nous offre, ou que nous parvenons à former, sont-ils des substances à part, ou des modifications de l'air de l'atmosphère? Telles sont les principales questions qu'embrasse le plan que je me suis formé, & que je m'étois proposé de mettre sous les yeux de l'Académie: mais le tems consacré à nos Séances publiques, ne me permettant pas de traiter aucune question dans toute son étendue, je me renfermerai aujourd'hui dans un seul cas particulier, & je me bornerai à faire voir que le principe qui s'unit aux métaux pendant leur calcination, qui en augmente le poids & qui les constitue dans l'état de chaux, n'est ni une des parties constituantes de l'air, ni un acide particulier répandu dans l'atmosphère; que c'est l'air lui-même en entier, sans altération, sans décomposition, au point même que, si après avoir été engagé dans cette combinaison, on le rend libre, il en sort plus pur, plus respirable, s'il est permis de se servir de cette expression: que l'air de l'atmosphère est plus propre à entretenir l'inflammation & la combustion des corps.

La plupart des chaux métalliques ne se réduisent, c'est-à-dire, ne

(1) Les premières expériences relatives à ce Mémoire, ont été faites il y a plus d'un an; celles sur le mercure *précipité per se*, ont d'abord été tentées au verre ardent dans le mois de Novembre 1774, & faites ensuite avec toutes les précautions & les soins nécessaires dans le laboratoire de *Montigny*, conjointement avec M. de *Trudaine*, les 28 Février, 1^{er} & 2 Mars de cette année; enfin elles ont été répétées de nouveau le 31 Mars dernier, en présence de M. le Duc de la *Rocheaucourt*, de M. de *Trudaine*, de M. de *Montigny*, de M. *Macquer* & de M. *Cadet*.

(2) Ce mot est aujourd'hui consacré pour les Physiciens & pour les Chymistes, depuis qu'un Auteur moderne en a fixé le sens dans un article très-étendu, rempli des vues les plus vastes & les plus neuves, & qui porte par-tout l'empreinte du génie. Voyez *Encyclopédie*, tome VI, pag. 274, au mot *Expansibilité*.

reviennent à l'état de métal que par le contact immédiat d'une matière charbonneuse ou d'une substance quelconque, qui contienne ce qu'on nomme le phlogistique; le charbon que l'on emploie se détruit en entier dans cette opération, lorsque la dose en est bien proportionnée: d'où il suit que l'air qui se dégage des réductions métalliques par le charbon, n'est pas un être simple; qu'il est en quelque façon le résultat de la combinaison du fluide élastique dégagé du métal, & de celui dégagé du charbon: donc, de ce qu'on obtient ce fluide dans l'état d'air fixe, on n'est point en droit d'en conclure qu'il existoit en cet état dans la chaux métallique, avant sa combinaison avec le charbon.

Ces réflexions m'ont fait sentir combien il étoit essentiel pour débrouiller le mystère de la réduction des chaux métalliques, de diriger toutes mes expériences sur celles qui sont réductibles sans addition. Les chaux de fer m'offroient cette propriété; en effet, de toutes celles soit naturelles, soit artificielles, que nous avons exposées au foyer des grands vers ardens, soit de M. le Régent, soit de M. de Trudaine, il n'en est aucune qui n'ait été réduite en totalité.

J'ai essayé en conséquence de réduire, à l'aide du verre ardent, plusieurs espèces de chaux de fer sous de grandes cloches de verre renversées dans du mercure, & je suis parvenu à en dégager, par ce moyen, une grande quantité d'air: mais comme en même tems cet air se trouvoit mélangé avec l'air commun contenu dans la capacité de la cloche, cette circonstance jettoit une grande incertitude sur mes résultats; aucune des épreuves auxquelles je soumettois cet air, n'étoit parfaitement concluante; & il m'étoit impossible d'assurer si les phénomènes que j'obtenois, dépendoient de l'air commun, de celui dégagé de la chaux de fer, ou de la combinaison des deux ensemble. Ces expériences n'ayant point rempli mon objet, j'en supprime ici le détail; elles trouveront d'ailleurs leur place naturelle dans d'autres Mémoires.

Comme ces difficultés tenoient à la nature même du fer, à la qualité réfractaire de ses chaux, à la difficulté de les réduire sans addition, je les ai regardées comme insurmontables, & j'ai cru dès-lors devoir m'adresser à une autre espèce de chaux d'un traitement plus facile, & qui eût, comme les chaux de fer, la propriété de se réduire sans addition. Le mercure *précipité per se*, qui n'est autre chose qu'une chaux de mercure, comme l'ont déjà avancé quelques Auteurs, & comme on en fera mieux convaincu encore par la lecture de ce Mémoire; le mercure *précipité per se*, dis-je, m'a paru propre à remplir complètement l'objet que j'avois en vue: personne, en effet, n'ignore aujourd'hui qu'il est réductible sans addition à un degré de chaleur très-

médiocre. Quoique j'aie répété un grand nombre de fois les expériences que je vais rapporter, je n'ai pas cru devoir donner ici le détail de chacune d'elles en particulier, dans la crainte de trop grossir ce Mémoire, & j'ai confondu en un seul récit, des circonstances qui appartiennent à plusieurs répétitions de la même expérience.

Pour m'assurer d'abord si le mercure précipité *per se* étoit une véritable chaux métallique, s'il donnoit les mêmes résultats, la même espèce d'air par la réduction, j'ai essayé d'abord de le réduire par la méthode ordinaire, c'est à-dire, pour me servir de l'expression reçue, par une addition de phlogistique.

J'ai mêlé en conséquence une once de cette chaux avec quarante-huit grains de charbon en poudre, & j'ai introduit le tout dans une petite cornue de verre de deux pouces cubiques au plus de capacité, que j'ai placée dans un fourneau de réverbère proportionné à sa grandeur. Le col de cette cornue avoit environ un pied de longueur, & trois à quatre lignes de diamètre; il avoit été coudé en différens endroits à la lampe d'émailleur, & son extrémité étoit disposée de manière à pouvoir s'engager sous une cloche de verre suffisamment grande, remplie d'eau, & renversée dans un baquet également rempli d'eau. Cet appareil, tout simple qu'il est, est d'autant plus exact, qu'il n'y a ni soudure, ni lut, ni enfin aucun passage à travers lequel l'air puisse s'introduire ou s'échapper.

Si-tôt que le feu a été mis sous la cornue, & qu'elle a ressenti les premières impressions de la chaleur, l'air commun qu'elle contenoit s'est dilaté, & il en a passé quelque peu dans la cloche: mais vu la petitesse de la partie vuide de la cornue, cet air ne pouvoit pas faire d'erreur sensible, & sa quantité, en évaluant tout au plus haut, pouvoit à peine monter à un pouce cubique. Si-tôt que la cornue a commencé à s'échauffer davantage, l'air s'est dégagé avec beaucoup de rapidité, & a monté à travers de l'eau dans la cloche: l'opération n'a pas duré plus de trois quarts-d'heure; encore le feu a-t-il été ménagé pendant cet intervalle. Lorsque la totalité de la chaux du mercure a été réduite, & que l'air a cessé de passer, on a remarqué la hauteur où l'eau s'étoit arrêtée dans la cloche, & on a trouvé que la quantité d'air dégagé avoit été de soixante-quatre pouces cubiques, sans compter la portion qui avoit nécessairement dû être absorbée par l'eau en la traversant.

Cet air a été soumis sur le champ à un grand nombre d'épreuves, dont je suis obligé de supprimer le détail, & il en résulte; 1°. qu'il étoit susceptible de se combiner avec l'eau par l'agitation, & de lui communiquer toutes les propriétés des eaux acidules ou aériennes, telles que sont celles de Seltz, de Pougues, de Buffang, de Pyrmont, &c.;

2°. qu'il faisoit périr en quelques secondes les animaux qu'on y plongeoit; 3°. que les bougies, & généralement tous les corps combustibles, s'y éteignoient à l'instant; 4°. qu'il précipitoit l'eau de chaux; 5°. qu'il se combinait avec une grande facilité avec les alkalis, soit fixes, soit volatils; qu'il leur ôtoit leur causticité, & leur donnoit la propriété de cristalliser. Toutes ces qualités sont précisément celles de l'espèce d'air connu sous le nom d'air fixe ou méphitique, tel qu'on l'obtient de toutes les chaux métalliques, par l'addition du charbon, tel qu'il se dégage des effervescences des matières en fermentation; & il étoit donc constant que le mercure *précipité per se*, rentrait dans la classe des chaux métalliques.

Il n'étoit plus question que d'examiner cette chaux seule, de la réduire sans addition, de voir s'il s'en dégageoit de même de l'air; & en supposant qu'il s'en dégageât, de déterminer dans quel état étoit cet air. Pour remplir cet objet, j'ai mis dans une cornue également de deux pouces cubiques de capacité, une once de mercure *précipité per se*, seule: j'ai disposé l'appareil de la même manière que dans l'expérience précédente, & j'ai fait en sorte que toutes les circonstances fussent exactement les mêmes: la réduction s'est faite cette fois un peu plus difficilement que par l'addition du charbon; elle a exigé plus de chaleur, & il n'y a eu d'effet sensible que lorsque la cornue a commencé légèrement à rougir: alors, l'air s'est dégagé peu-à-peu, a passé dans la cloche, & en soutenant le même degré de feu pendant deux heures & demie, la totalité du mercure a été réduite.

L'opération achevée, il s'est trouvé d'une part, tant dans le col de la cornue, que dans un vaisseau de verre que j'avois disposé au-dessous de l'eau sous son bec, 7 gros 18 grains de mercure; de l'autre, la quantité d'air passée dans la cloche, s'est trouvée de 78 pouces cubiques: d'où il suit qu'en supposant que toute la perte de poids dût être attribuée à l'air, chaque pouce cubique devoit peser un peu moins de deux tiers de grain, ce qui ne s'écarte pas beaucoup de la pesanteur de l'air commun.

Après avoir ainsi fixé ces premiers résultats, je n'ai rien eu de plus pressé que de soumettre les 78 pouces cubiques d'air que j'avois obtenus à toutes les épreuves propres à en déterminer la nature, & j'ai reconnu avec beaucoup de surprise, 1°. qu'il n'étoit pas susceptible de se combiner avec l'eau par l'agitation; 2°. qu'il ne précipitoit pas l'eau de chaux; 3°. qu'il ne contractoit aucune union avec les alkalis fixes ou volatils; 4°. qu'il ne diminueoit en rien leur qualité caustique; 5°. qu'il pouvoit servir de nouveau à la calcination des métaux; 6°. qu'il étoit diminué comme l'air commun, par une addition d'un tiers d'air nitreux; enfin, qu'il n'avoit aucune des propriétés de l'air fixe. Loin de faire périr

comme lui les animaux, il sembloit au contraire plus propre à entretenir leur respiration : non-seulement les bougies & les corps embrasés ne s'y éteignoient pas, mais la flamme s'y élargissoit d'une manière très-remarquable; elle jettoit beaucoup plus de lumière & de clarté que dans l'air commun. Toutes ces circonstances m'ont pleinement convaincu que cet air étoit non-seulement de l'air commun, mais encore qu'il étoit plus respirable, plus combustible, & par conséquent qu'il étoit plus pur même que l'air dans lequel nous vivons.

Il paroît prouvé d'après cela, que le principe qui se combine avec les métaux pendant leur calcination, & qui en augmente le poids, n'est autre chose que la portion la plus pure de l'air même qui nous environne, que nous respirons, & qui passe dans cette opération de l'état d'expansibilité à celui de solidité: si donc on l'obtient dans l'état d'air fixe dans toutes les réductions métalliques où l'on emploie le charbon, c'est au charbon même qu'est dû cet effet; & il est très-vraisemblable que toutes les chaux métalliques ne donneroient que l'air commun, si l'on pouvoit toutes les réduire sans addition, comme le mercure *précipité per se*.

Tout ce que je viens de dire de l'air des chaux métalliques, peut s'appliquer naturellement à celui qu'on obtient du nitre, par la détonation: on fait par nombre d'expériences déjà publiées, & dont j'ai répété le plus grand nombre, que la plus grande partie de cet air est dans l'état d'air fixe; qu'il est mortel pour les animaux qui le respirent; qu'il a la propriété de précipiter l'eau de chaux, de s'unir seulement avec la chaux & les alkalis, de les adoucir & de les faire crySTALLIFER: mais comme en même tems la détonation du nitre n'a lieu que par l'addition du charbon ou d'un corps quelconque qui contient du phlogistique, il est très-vraisemblable qu'il s'opère encore dans cette circonstance une conversion de l'air commun en air fixe; d'où il suivroit que l'air combiné dans le nitre, & qui produit les explosions terribles de la poudre à canon, est de l'air commun, de l'air atmosphérique privé de son expansibilité.

De ce que l'air commun se change en air fixe lorsqu'on le combine avec le charbon, il sembleroit naturel d'en conclure que l'air fixe n'est autre chose qu'une combinaison de l'air commun & du phlogistique. Cette opinion est celle de M. Priestley, & il faut convenir qu'elle n'est pas sans vraisemblance; cependant, lorsqu'on descend dans le détail des faits, elle se trouve si fréquemment contredite, que je crois devoir inviter les Physiciens & les Chymistes à suspendre encore leur jugement: j'espère être bientôt en état de leur exposer les motifs de mes doutes.

O B S E R V A T I O N
D E M. P A S U M O T,

Sur un nouveau Fossile.

LE fossile représenté par les figures 1, 2, 3 & 4, pl. III, a été trouvé dans le Nivernois, entre le bourg de Saint-Révérien & Arsart, près du hameau *les Angles*, sur le bord du canal factice creusé pour le flottage par l'eau du fameux étang d'Aaron.

Quoique d'une figure singulière, ce fossile inconnu jusqu'ici, à ce qu'il paroît, doit être rangé dans la classe des poulettes: on peut le nommer *Rostrôte*, ou le *Bec*. La figure 1 le représente vu latéralement; la figure 2 vu en-dessus, & la figure 4 vu par-dessous. Des deux écailles qui le composent, la plus grande est pliée en angle droit, & est presque double de l'autre; la charnière est en *a* figure 1 & 2: ce sommet n'est point troué; il recouvre légèrement la petite écaille: toutes deux sont denticulées en *b*, & s'engrènent l'une dans l'autre: l'écaille la plus grande est concave par-dessous, & forme un canal, comme on le voit figures 3 & 4: la longueur depuis la charnière *a* jusqu'à la pointe *c*, est de 9 lignes: la hauteur depuis *a* jusqu'en *d*, est de 8 lignes: l'espace entre les deux cornes *c f*, est aussi de 8 lignes: il ne paroît pas que ce fossile soit bien commun; je n'en ai trouvé que deux qui soient bien conservés,



OBSERVATIONS

Sur les Coquilles Fossiles, & particulièrement sur les
Cornes d'Ammon;

Par M. l'Abbé DICQUEMARE, Professeur de Physique & d'His-
toire Naturelle, de plusieurs Académies Royales des Sciences, des
Belles-Lettres & des Arts, &c.

UN des objets qui ont occupé le plus les Savans, est cette prodigieuse quantité de coquilles qu'on trouve dans les régions les plus éloignées de la mer, à des hauteurs & à des profondeurs considérables. Parmi ces coquilles, les unes ont leur analogue vivant dans des mers fort éloignées du lieu où on les trouve; d'autres ont à peine été aperçues; tel est, par exemple, celui des cornes d'Ammon, sur lesquelles les Anciens & une partie des Modernes ont fait le plus grand nombre de conjectures, qu'on regarde ordinairement comme le noyau d'un coquillage toujours détruit, & que quelques-uns affectent de regarder encore, & même toutes les coquilles fossiles, comme des jeux de la nature, comme une végétation spontanée, &c., sans s'occuper sérieusement des difficultés que cela présente, parce que ce sentiment semble en faveur d'un autre qu'on voudroit accrédi-ter à quelque prix que ce soit. L'esprit de système ne se lassera-t-il jamais de rebâtir des édifices successivement détruits? Que n'a-t-on pas dit sur la nature & sur le déplacement des coquillages!

Le premier de tous les points qu'il faut éclaircir, puisqu'il paroît ne se pas être pour quelques-uns, c'est que ces coquillages fossiles, même les cornes d'Ammon, aient servi de logement propre à des êtres vivans, à des animaux marins: il paroît absolument indépendant de la cause de leur déplacement.

Ce qui frappe au premier coup-d'œil, c'est la parfaite ressemblance des coquilles fossiles avec les coquillages qui habitent dans les différentes mers, & qui sont très-bien connus. Cette ressemblance, qui a déjà été mise dans un grand jour, ne consiste pas seulement, comme on pourroit le croire, en quelques caractères généraux aisés à saisir, tels que la forme extérieure; ce seroit déjà beaucoup: la structure intérieure, la couleur, tout dévoile leur origine, & se soutient en présence même de l'analogie nouvellement péché; ou, si on y remarque quelque différence, la cause en est apperçue par ceux qui consacrent

la portion la plus active de leur vie à gravir, depuis le dessous des bancs qui forment le lit de la mer, jusqu'au sommet escarpé des plus hautes falaises, qui fréquentent les cavernes, les carrières, &c. Là, infiniment mieux que dans les cabinets, mille objets sans éclat & sans prix, ou qu'on ne peut enlever, procurent une instruction aussi solide qu'étendue. La longue habitude d'y voir ces objets dans l'état & dans la position où le concours des circonstances a pu les mettre, l'inspection réfléchie de ceux qui s'y trouvent brisés en tout sens, forment, dans l'esprit de l'Observateur, d'ailleurs instruit des connoissances acquises par ses prédécesseurs, comme une collection immense, dont toutes les parties s'éclaircissent réciproquement. Par ce moyen, j'ai fouillé les yeux beaucoup de fossiles : ceux du genre des nautilus, & particulièrement la grande espèce concamérée, dont l'analogue vivant se trouve dans la mer des Indes, & dont la coquille orne si agréablement les cabinets, sont ici pétrifiés, agathifiés, cristallisés avec la coquille & les cloisons ; d'autres sont remplis par des terres argilleuses, des substances lapidifiques ou métalliques, qui les ont pénétrés, & dont la coquille est détruite, ou si fort amincie à la longue, sans doute par quelque acide léger, qu'on a peine à l'apercevoir : il y en a d'une pierre tendre, qui se durcit à l'air, dont la coquille, en périssant, a empêché l'adhésion parfaite de la matière lapidifique ; en sorte que les pierres, moulées dans chaque concamération, ne sont attachées l'une à l'autre que par la pierre qui remplit l'espèce de siphon par où l'animal passoit sa queue, & qui communique de chambre en chambre. Lorsque cette espèce de petit noyau est cassé, les morceaux se séparent : on peut, en quelque sorte, monter & démonter la nautilus.

Les cornes d'Ammon ont une grande analogie avec les nautilus ; il y a de l'un & de l'autre un grand nombre d'espèces & de variétés individuelles : telle nautilus se nomme même, par quelques-uns, corne d'Ammon ; celle que j'ai dessinée de grandeur naturelle, planche III, fig. 5, & que je conserve dans mon cabinet, a toute sa coquille, à quelques accidens près : cette coquille, dont la couleur ressemble assez à celle de la peau du dos des anguilles qui vivent dans la vase, est un peu ondulée, & paroît avoir été de couleur blonde, comme celle de plusieurs autres cornes d'Ammon, où il en reste des fragmens ; elle est un peu mutilée & fendue, mais elle n'a pas perdu son luisant : je n'ai pu la dégager entièrement de la matière pierreuse qui l'enveloppoit totalement ; j'eusse risqué de la casser & d'en séparer des morceaux de coquilles AA, qui y adhèrent encore par le moyen de cette glaise pétrifiée, matière du banc dont je la tirai ; en sorte qu'on n'aperçoit que la spirale la plus intérieure, & une partie de celle qui rentre dessous. La plus grande moitié de cette spirale extérieure, est presque unie :

l'autre moitié, & celle qui la suit, est de plus en plus striée. La coquille, percée dans cette portion plus que dans les autres, laisse voir quelques marques de concamération, ou plutôt des cloisons qui les séparent, & dont les angles saillans, ajustés aux angles rentrans de leurs voisines, forment, sur la plupart de ces fossiles, une espèce de feuillage perfillé fort agréable. On apperçoit aussi, par un trou accidentel en B, l'intérieur de cette pétrification qui semble tenir de la nature du marbre & du quartz, & quelques cristallisations. Elle fait effervescence avec les acides. En C, la coquille paroît double, comme je l'ai remarqué dans beaucoup de fragmens de cornes d'Ammon; l'extérieure est blonde, & celle de dessous approche du noir. C'est toujours vers le bout de la plus grande spirale que la coquille est double. Ces fragmens, où la coquille existe, sont assez communs ici, ce qui m'a paru surprendre plusieurs Naturalistes François & Etrangers, qui regardoient une corne d'Ammon avec sa coquille comme un objet très-rare, & de l'existence duquel ils auroient même douté. Il est vrai qu'il n'est pas question ici de cornes d'Ammon, dont 130 égalent le poids d'un grain de froment; comme on voit, la mienne a $4\frac{1}{2}$ pouces de diamètre; ni d'une coquille totalement dénaturée par la pétrification, qu'on ne reconnoît que parce qu'elle recouvre le perfillé dont nous venons de parler, & par une épaisseur à-peu-près égale: les coquilles en cet état ne peuvent faire naître que des conjectures, cependant très-bien fondées. J'en ai une tout-à-fait semblable à celle qui est décrite & représentée dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris, excepté que la couleur de la mienne est fauve, & que celle-là étoit couleur d'ardoise. Celle de la figure ci-jointe ne peut laisser aucun doute. Il lui manque, comme à une infinité d'autres, d'être terminée sans accident au bout de la spirale la plus éloignée du centre. Cette partie, jusqu'entre C & B, paroît remplie d'une matière pierreuse, gris-plombé, semblable à celle du banc où elle a séjourné; c'est-là que commence cette autre matière demi-transparente, d'un blanc jaunâtre, qui semble tenir, comme je l'ai déjà dit, de la nature du marbre & du quartz avec quelques cristallisations. Ne seroit-elle point due en partie au mélange des substances animales & lapidifiques? Il me semble avoir remarqué, dans un assez grand nombre de pétrifications, qu'où il a dû y avoir des substances animales ou médullaires, on trouve souvent une matière cristalline.

Si quelqu'un pense vraiment que les nautilles pétrifiés, agathifiés, &c., comme on les trouve ici avec la coquille, n'ont point été des animaux vivans, ou ne leur ont point servi de logement propre, il portera le même jugement des cornes d'Ammon, qui ont leur coquille: mais peut-on oublier que la formation d'une coquille, & des couleurs

qui l'enrichissent, dépend de l'organisation d'un animal formé avant elle ; & que nous trouvons, avec les cornes d'Ammon, des huîtres fossiles, composées de couches de feuillets, dont les plus grands sont toujours vers l'intérieur, pour s'accrocher à l'accroissement gradué de l'animal ; où la marque du tendon, qui l'unissoit à la coquille, ne manque presque jamais ; où l'on remarque même quelquefois des parties de ce tendon & autres de l'animal, pétrifiées sur l'intérieur de la coquille ; & quantité d'indices aussi certains, dans une bonne partie, n'ont pas échappé à la sagacité de nos plus grands Naturalistes, & qu'on ne peut détailler sans faire un ouvrage fort étendu ? Si les coquillages fossiles, les cames, les ourfins, les cancrs, &c., que nous trouvons pétrifiés, croissoient avec la pierre, s'y développoient insensiblement sans le secours d'un animal, ils en seroient remplis ; ils auroient toutes les pièces qui les composent, à moins qu'on ne veuille croire, pour enrichir le système, que l'un des deux battans, ou qu'un pied, par exemple, croît sans les autres parties ; car nous les trouvons, sans aucune apparence de proximité avec ce qui leur manque, mutilés, écrasés, de manière à faire comprendre qu'ils ne l'ont été que parce qu'ils étoient ou vuides, l'animal ayant péri, ou remplis d'une substance molle. Ces coquillages fossiles, & comme eux les cornes d'Ammon, sont chargés de vermiculites & d'un nombre infini de coquillages adhérens comme ceux qui vivent à la mer, attachés les uns sur les autres. On en trouve avec des madréporites, & beaucoup d'autres productions marines. La Nature imite-t-elle donc aussi dans ses jeux, au sein des pierres, l'industrie des insectes marins, & toutes les variétés, même accidentelles, qui, dans ses objets, excitent notre admiration ? Si l'art de cette multitude innombrable d'animaux, qui se meuvent dans la vaste étendue des mers, est ou peut être imité ainsi par ce je ne sais quoi, dont on ne nous donne aucune idée claire, par une végétation spontanée, que pensera-t-on de certaines pétrifications, dont l'origine ne peut être équivoque que pour ceux qui n'en ont pas observé les progrès ?

Si un Observateur trouvoit, dans ses recherches, un automate pétrifié, auroit-on bonne grace de lui reprocher d'être partisan de la Mécanique, parce qu'il reconnoîtroit, dans cette pièce, l'ouvrage d'un Mécanicien ? Quelqu'un seroit peut-être tenté de croire que nous nous formions des monstres pour les combattre : point du tout. A ce nombre infini d'Observations, sur lesquelles sont fondées les connoissances des hommes vraiment instruits, on a voulu opposer ce que la saine Philosophie ne peut admettre. Combien de faits merveilleux de cette nature ont disparu à l'aspect de ces hommes aussi peu avides du merveilleux, qu'amis de la vérité, au sang froid & aux lumières des-

quels rien n'échappe ? L'art des observations, comme celui des expériences, a des difficultés qui ne peuvent être aperçues que de ceux qui, par état & par goût, sont occupés à contempler & à dévoiler les merveilles de la Nature. Dans quel art faut-il plus de forces, de courage, d'attention, de prudence, de sagacité, de discernement ? Le livre de la Nature est ouvert à tous les hommes ; heureux celui qui y peut lire ! Que les autres livres lui paroissent petits ! Combien n'aperçoit-il pas alors de vanité dans la plupart des systèmes, & de foiblesse dans certains exposés ? Jusqu'à quand l'évidence même sera-t-elle contestée ? Jusqu'à quand des hommes, d'une réputation éclatante & justement méritée à certains égards, se feront-ils un jeu d'arrêter les progrès des sciences utiles, par des contradictions évidentes, par des inconséquences ? L'amour de la vérité & celui du bien public doit être le but de nos travaux. Si on pouvoit se flatter de convaincre ceux qui, par principe, ne sont jamais persuadés, & qui paroissent seulement l'être de ce qui leur plaît, ce seroit en leur disant, pour les Ouvrages de la Nature, ce que Ruysch écrivoit au sujet des siens, *Venez & voyez.*



R A P P O R T

Fait le Mercredi 4 Mars 1775, à l'Académie Royale des Sciences, par Messieurs DE FOUCHY, LE ROY, GUETTARD & DESMAREST, qu'elle avoit nommés Commissaires pour lui rendre compte des Ouvrages manuscrits de M. ADANSON, de la même Académie (1).

MONSIEUR Adanson ayant demandé à l'Académie, des Commissaires pour prendre connoissance de ses travaux, & la Compagnie nous en ayant chargés, MM. de Fouchy, Guettard, le Roy & moi, nous nous sommes occupés à remplir ses intentions dans plusieurs séances que nous avons faites chez M. Adanson.

Mais quoique nous ayons donné beaucoup de tems à l'examen des papiers de notre Confrère, ses Recueils sont si multipliés, que nous les avons plutôt parcourus que lus. L'Académie a déjà pu juger par elle-même de l'étendue du plan de M. Adanson, & de l'immensité des objets qu'il renferme, par le tableau qu'il lui en a présenté: n'ayant donc pu suivre chaque article en particulier, nous avons cru que notre fonction devoit se borner à prendre une idée générale du tout ensemble; ainsi, notre jugement portera plutôt sur les masses des objets, que sur leurs détails.

En conséquence, nous ne pouvons rendre un compte exact & précis de l'état où se trouvent les différens Ouvrages de M. Adanson, de leur degré de perfection, & sur-tout de la justesse qui règne dans la distribution des genres, des espèces, des individus de sa vaste série, des êtres & des qualités de ces êtres: mais nous pouvons assurer que quant au fond, ses collections de Manuscrits sont le fruit d'une lecture immense, qu'il y a rassemblé une variété étonnante de notes instructives, sur tous les objets qu'il embrasse; que quant à leur arrangement, c'est le produit d'un infinité de rapprochemens formés par des vues philosophiques & éclai-

(1) Ce Rapport doit être regardé comme une suite du Mémoire ou du Catalogue de ces mêmes Ouvrages de M. Adanson, lu à l'Académie le 15 Février, & qui a été imprimé dans notre Journal du mois d'Avril dernier.

rées par la lumière de l'observation soutenue & réfléchie de la nature : cet Ouvrage est véritablement, & doit être considéré comme l'Encyclopédie de l'Histoire Naturelle ; mais de l'Histoire Naturelle, prise dans sa plus grande étendue, c'est-à-dire, pour la description de tous les êtres qui composent cet univers, & de leurs propriétés & qualités.

Nous ne pouvons dissimuler qu'un pareil projet ne paroisse d'abord trop vaste & étonnant par son immense étendue, lorsqu'on imagine que l'Auteur a dessein d'épuiser dans ses descriptions, chacune des matières qu'il y renferme ; & nous avouons qu'il nous a fait d'abord cette impression : mais nous avons été détrompés, en examinant l'exécution de certaines parties du Plan général, & en reconnoissant ainsi le but & les limites que M. Adanson s'est prescrites.

Il y a long-tems que les Philosophes, pour réunir sous un seul point de vue les connoissances humaines, en ont formé des plans systématiques ; on connoît celui de l'illustre Chancelier Bacon, & celui des savans Editeurs de l'Encyclopédie : M. Adanson habitué à ranger par ordre les différens corps que lui offroit l'Histoire Naturelle des trois règnes, a voulu essayer d'appliquer sa méthode systématique à d'autres objets qui lui paroissent étrangers, mais qu'il a su y lier par des rapprochemens assez ingénieux.

Dans ces parties de son Plan systématique, étrangères à l'Histoire Naturelle, ses notes se réduisent souvent à de pures indications, sans aucune description suivie & détaillée : telles sont, par exemple, les analyses des Arts, de la Physique générale & expérimentale, de la Chimie, &c. Cet Académicien se contente d'une simple nomenclature ; il embrasse pour lors l'orbe des connoissances humaines, en le facilitant & l'indiquant par autant de petits côtés qu'il y a de traits & de qualités différentes dans chaque objet.

Bien loin donc d'avoir formé le projet d'éclaircir toutes les matières sur lesquelles on n'a encore que des connoissances vagues & incertaines, ou de remplir les vuides qui se trouvent dans certaines parties des Sciences, il les prend comme elles sont, & ne présente qu'une analyse simple & méthodique assujettie à sa manière de voir & de rapprocher : il se contente de les avoir placées dans la distribution générale, pour en former un tout complet ; il les abandonne ensuite aux recherches des Savans, qui en font leur étude particulière.

Mais dans les autres parties du Plan général où il est question des trois Règnes de la Nature, nous avons trouvé les Collections de M. Adanson remplies de recherches & de notes très-détaillées, & leur réunion pourroit former des traités complets ; nous y avons vu des descriptions de genres, d'espèces & d'individus très-soignés, & où les caractères qui peuvent servir à leur arrangement général, sont exposés d'une manière

claire & si méthodique, qu'elles nous ont paru être des modèles en ce genre; enfin nous y avons parcouru les résultats d'un grand nombre d'observations & d'expériences qui sont propres à M. Adanson. Nous pourrions citer ici un traité sur les progrès de la végétation comparés avec les différens degrés de la température de l'atmosphère, & particulièrement sur les progrès de la végétation des fromens, sur leurs espèces, sur la variété de leur culture, &c. un traité presque achevé sur les *Species Plantarum*, &c.

Nous devons observer ici que M. Adanson nous a paru, avec ces matériaux la plupart rédigés, en état d'enrichir l'Histoire Naturelle des Animaux & des Végétaux, & d'augmenter la chaîne des êtres connus dans ces parties. Nous croyons même que M. Adanson, trop occupé de l'exécution de son Plan général, a négligé de publier plusieurs découvertes qu'il a faites depuis long-tems, se contentant de lier à ses séries générales, des observations neuves & précieuses, qu'il a laissées dans l'obscurité & dans une espèce d'oubli: c'est un reproche que nous lui avons fait souvent, & que nous répétons devant l'Académie, pour engager M. Adanson à s'acquitter envers elle & le Public, en donnant dans ses Mémoires ou ailleurs, ces matériaux, qui n'en seriroient pas moins à son Plan général pour être connu des Naturalistes.

Nous mettons au nombre des Ouvrages qu'il seroit avantageux de publier pour le progrès de l'Histoire Naturelle, la suite du voyage de M. Adanson au Sénégal. M. Adanson nous a montré un grand nombre d'espèces différentes d'animaux dessinés avec exactitude, & décrits avec soin; & nous croyons que leur publication, non-seulement ajouteroit à ce qui est connu, de nouvelles espèces & de nouveaux genres, mais même seriroit à faire mieux connoître ceux qui le sont déjà: l'Académie a vu quelques planches où ces dessins sont rédigés en grand & avec tous les accessoires capables de les rendre intéressans; mais nous désirons plutôt que nous n'espérons, les ressources qui seroient nécessaires pour faire paroître l'Ouvrage avec cette pompe & cette majesté dignes de la Nature.

Le cours d'Histoire Naturelle, rédigé par M. Adanson, pour servir aux leçons qu'il a faites sur cette Science en 1772, est encore un des Ouvrages qu'il a le plus soigné, & qui se trouve le plus en état de paroître. Nous n'en avons suivi, au reste, ni la méthode, ni les principes particuliers pour ce qui regarde la minéralogie. Quant aux autres Règnes, M. Adanson a déjà donné dans ses familles des Plantes & dans la distribution des Coquilles, des échantillons de nomenclature qui peuvent suffire pour en faire concevoir de grandes espérances.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que des Manuscrits de M. Adanson. Il nous reste encore deux grandes classes de Collections à indiquer. La première est

est un Recueil très-complet des Planches gravées jusqu'à présent, & qui représentent les différens individus des trois Règnes de la Nature. M. Adanson les a distribuées suivant son système général & méthodique, & elles doivent être considérées comme une partie essentielle du grand Ouvrage de M. Adanson: nous avons vu aussi parmi ces Planches, un grand nombre de dessins que M. Adanson a faits lui-même, & où l'on reconnoît les détails & l'exactitude précieuse de l'Observateur, toujours préférables à la manière agréable du Peintre.

La seconde Collection est composée de la suite nombreuse des individus mêmes des trois Règnes en nature: les échantillons des Végétaux sont on ne peut pas plus complets; certaines suites d'animaux nous ont paru très nombreuses; enfin les Minéraux forment une Collection instructive & intéressante.

Nous nous bornerons à ces généralités sur les Collections de M. Adanson. Notre examen ne nous a pas mis en état de garantir la somme à laquelle M. Adanson fait monter tous ces individus. Au reste, ils sont exactement distribués suivant le système général de M. Adanson, qui, toujours occupé de son objet à mesure qu'il étudioit la Nature & qu'il en rassembloit les productions, a toujours été attentif à en faire une application suivie & journalière.

D'après les détails dans lesquels nous sommes entrés, pour prendre une idée du travail de M. Adanson & du grand Ouvrage qu'il a entrepris sur l'Histoire Naturelle, il suffira de réunir, 1°. les matériaux qui servent au développement de sa classification des êtres & de leurs qualités; 2°. les descriptions des êtres des trois Règnes qu'il a classés; 3°. enfin, les Planches & les Dessins qui représentent ces différens êtres. Ce point de vue, étonnant par la multiplicité des objets qu'il comprend, nous a convaincus que tous les secours qu'on pourroit attendre des Souverains qui protègent les Sciences, ne pourroient mettre le Public en possession de toutes ces richesses réunies sous un seul plan. De cette réflexion affligeante & vraie, nous avons conclu que M. Adanson devoit sur-tout s'occuper à détacher ce qui lui appartenoit dans ces matériaux, & à le rendre public, afin que dans l'exécution d'un aussi vaste projet qui pourroit avoir lieu par la suite, on puisse le compter parmi ceux qui auront contribué à mettre de nouvelles observations dans la masse des faits qui serviront de base & de matériaux à ce grand travail.

Telles sont les réflexions que nous a fait naître l'examen des Ouvrages de M. Adanson, & nous croyons devoir en faire part à l'Académie, pour nous acquitter de la commission dont elle nous avoit chargés. Fait à l'Académie, ce 4 Mars 1775. Signé, DE FOUCHY, LE ROY, GUETTARD, DESMAREST.

L E T T R E

Adressée à M. le Comte DE TRESSAN, Lieutenant-Général des Armées du Roi, des Académies Royales des Sciences de Paris, de Londres, de Berlin, d'Édimbourg, &c.; par M. D. F. L. G. E. V. S. DE MONTELMART.

QUAND on a lu avec autant de plaisir que moi, vos Considérations Philosophiques sur l'Électricité, on est excusable de devenir importun, en vous sollicitant sans cesse de vouloir enfin rendre cet Ouvrage public (1). Deux motifs bien puissans ont engagé vos amis à vous demander cette grâce: le premier tend à favoriser la science; le second à constater vos découvertes, & à leur donner par la publicité une date certaine.

Je n'ignore pas qu'en 1748, les Commissaires nommés par l'Académie des Sciences pour l'examen de cet Ouvrage, en firent le rapport le plus avantageux; & ce rapport fut inséré dans les registres de cette savante Société, ainsi que j'en ai jugé par l'extrait qui est à la tête de votre manuscrit: mais permettez-moi de vous représenter que cette précaution ne vous mettroit pas entièrement à l'abri de toute contestation sur la multitude des découvertes importantes qui vous sont propres, & qu'il eût été à désirer que vous eussiez alors rendu publiques.

Quant à moi, sans vouloir vous dire ici des fadeurs, je ne me laisse pas avec tous ceux qui ont lu votre Ouvrage, d'admirer l'heureux effort de génie qui vous fit entrevoir le premier, & dans le tems où la théorie de l'Électricité étoit dans son œuvre, ce fluide igné, cet agent incompréhensible, jouant un des principaux rôles dans le grand système des

(1) M. le Comte de Tressan, des Académies Royales des Sciences de Paris, de Londres, de Berlin, d'Édimbourg, &c. le confident intime du feu Roi Stanislas, & l'ami de M. de Voltaire, fit son Ouvrage sur l'Électricité à Boulogne-sur-mer, dans le tems qu'il commandoit en Boulonnois & en Picardie en qualité de Lieutenant-Général; il l'envoya, en 1748, à l'Académie des Sciences; elle nomma pour Commissaires à l'examen de cet Ouvrage, Messieurs de Réaumur, de la Condamine, Morand père, & Noller, qui portèrent le jugement le plus favorable sur ce Traité. Ce fut à cette époque que cette Académie reçut M. le Comte de Tressan en qualité d'Associé-libre; mais diverses occupations le détournèrent de publier cet Essai savant sur le *Fluide électrique considéré comme agent universel*, & cet Essai est un Ouvrage fort étendu, rempli des vues les plus neuves, & écrit d'un style égal à celui du Plin François.

êtres; vous exprimâtes dès-lors vos vues & vos idées, d'une manière aussi neuve & aussi intéressante que le sujet même que vous traitiez, & vous avez eu dans la suite la satisfaction de voir que la plupart des expériences qui ont été faites depuis plus de vingt ans, sont venues à l'appui de votre théorie.

Il est arrivé cependant que des étrangers qui n'ont travaillé que long-tems après nous, paillent pour être les premiers qui ont découvert plusieurs des choses qui vous étoient familières, dans des tems bien antérieurs aux recherches de ces étrangers. Ce n'est pas que je prétende ici leur enlever le mérite de leurs travaux & de leurs découvertes, que je crois bien à eux, parce que je suis persuadé que plusieurs personnes peuvent quelquefois se rencontrer, & avoir les mêmes idées sur un même sujet: mais il me paroît juste que celui qui peut prouver qu'il a atteint le premier au but, jouisse des honneurs de la découverte.

Je suis bien aise à ce sujet de vous faire part de quelques observations que j'ai faites en lisant le *Discours sur la torpille*, qui vient de paroître dans le Journal de Physique & d'Histoire Naturelle; vous verrez par cet exemple, combien les Anglois sont plus jaloux que nous de fixer les époques de leurs découvertes, & comment, en paroissant rendre justice & donner des éloges dans certains cas, à nous François, ils savent cependant très-bien nous mettre de côté.

Ce Discours sur la torpille, traduit de l'Anglois par M. le Roy, si avantageusement connu dans la Physique, fut prononcé dans l'Assemblée annuelle de la Société Royale de Londres, le 30 Novembre 1774, par M. Pringle, Président de cette Société, & fut fait dans l'intention de rendre compte des expériences de M. Walsh sur ce poisson singulier.

M. Pringle place fort à-propos, dans le commencement de son Discours, les recherches & les observations chronologiques qu'il avoit faites sur tout ce qui a été dit par les anciens & par les modernes, touchant l'histoire naturelle de ce poisson; & il faut rendre justice à M. Pringle, cette partie ne laisseroit rien à desirer, s'il eût voulu placer en marge de son Discours, les citations originales sur lesquelles il s'appuie: cette manière, plus sûre & plus méthodique, auroit évité bien de la peine à ceux qui voudront vérifier les mêmes autorités dans les Auteurs anciens que le savant Président fait passer en revue, tels qu'*Hippocrate*, *Platon*, *Aristote*, *Théophraste*, *Plin*, *Plutarque*, *Ælien*, &c.

Venant ensuite aux modernes, M. Pringle fait mention de *Redi*, de *Borelli*, de *Stenon*, de *Laurenzini*, de *Claude Perrault*, & de M. de Réaumur, qui avoient expliqué chacun à leur manière, les pro-

priétés de la torpille, mais qui n'y avoient jamais soupçonné le moindre principe d'électricité.

Ce fut en 1757, selon M. Pringle, que M. *Allamand*, célèbre Professeur de Leyde, ayant entendu parler d'un poisson dans les Etablissements Hollandois, à *Surinam*, semblable à une anguille de l'espèce des *congres*, & ayant les propriétés de la torpille, s'adressa à son ami M. *s'Gravesande*, Gouverneur d'*Essequibo*, qui, après avoir examiné ce poisson avec attention, écrivit en 1757 une lettre à M. *Allamand*, publiée peu de tems après dans le second volume des Transactions de la Société de *Harlem*, par laquelle il lui apprend que cette espèce d'anguille, appelée par les Hollandois, *siddervis* (le poisson tremble), avoit produit les mêmes effets que l'électricité, & que les commotions que ce poisson faisoit éprouver, étoient beaucoup plus violentes que celles de la bouteille de *Leyde*, quand il étoit des plus vifs & des plus forts de son espèce; car alors, il renversoit la personne qui le touchoit.

On ne pouvoit pas, il faut en convenir, s'énoncer d'une manière plus claire; on voit que M. *s'Gravesande* avoit très-bien observé l'analogie des effets de cette espèce d'anguille, avec ceux de l'électricité, & que d'après l'ordre chronologique que M. *Pringle* mettoit dans son Discours, M. *s'Gravesande* étoit le premier en possession de la découverte de la propriété électrique dans le *trembleur* des Etablissements Hollandois de *Surinam*. Il n'est point question encore, comme vous le voyez, d'aucun François qui ait fait la même découverte. M. *Pringle*, après avoir parlé de cette époque de 1757, relative à M. *s'Gravesande*, continue, ouvre le sixième volume de la Société de *Harlem*, & rappelle les détails des Lettres de M. *Wander-lott*, datées de *Rioessequiba* en 1761, & nous apprend que ce dernier Observateur avoit remarqué une ressemblance étonnante entre les effets de ce poisson & ceux d'un appareil électrique. Il y a plus; il observa qu'on pourroit en faire ressentir le choc au doigt d'une personne placée à quelque distance de la bulle d'air formée par cette anguille, quand elle monie à la surface de l'eau pour respirer. Jusques-là, point d'Observateur François, & c'est toujours M. *s'Gravesande* qui a aperçu le premier l'électricité dans ce poisson.

Cependant on voit paroître enfin M. *Adanson*, & l'on se persuaderoit, par la place qu'on lui fait occuper, qu'il n'a fait ses observations qu'après M. *Wander-lott*, si M. *Pringle* n'avoit l'attention de nous prévenir, qu'à-peu-près dans le même tems que M. *s'Gravesande* découvroit en Amérique les propriétés électriques du *Gymnotus*, M. *Adanson*, célèbre Naturaliste François, trouvoit dans la rivière du Sénégal en Afrique, un poisson, ou le même, ou très-ressemblant, &c. dont les

effets ne lui ont pas paru différer sensiblement du choc de la bouteille de Leyde.

On passeroit à M. *Pringle*, d'avoir interverti l'ordre chronologique pour faire les honneurs de la place à deux étrangers au préjudice d'un François ; mais l'ordre des faits devant être immuable, M. *Adanson* seroit fondé à se récrier, sur ce qu'on lui fait faire ses observations sur le trembleur du Sénégal à-peu-près dans le même tems que M. *s'Gravesande*, tandis qu'elles étoient antérieures de plus de quatre ans. Suivons, pour ne laisser aucun doute sur ce point, le Journal du voyage de M. *Adanson* au Sénégal ; on y lit, à la page 137, les paroles suivantes.

« J'étois le 25 du même mois (on aperçoit en marge, 1751 Sep-
 » tembre) sur le bord de la mer , occupé à observer la hauteur des
 » marées de l'équinôxe , &c. Le lendemain on pêcha dans les eaux
 » douces du fleuve , un poisson qui a peu de rapport avec ceux qu'on
 » connoît jusqu'à présent : son corps est rond , sans écailles , & glissant
 » comme celui de l'anguille , mais beaucoup plus épais , par rapport
 » à sa longueur ; il a aussi quelques barbillons à la bouche ; les Negres
 » le nomment *ouanicar* , & les François *trembleur* , à cause de la pro-
 » priété qu'il a de causer , non un engourdissement comme la tor-
 » pille , mais un tremblement très-douloureux dans les membres de
 » ceux qui le touchent. Son effet , qui ne m'a pas paru différer sen-
 » siblement de la commotion électrique de l'expérience de Leyde ,
 » que j'avois déjà éprouvée plusieurs fois , se communique de même
 » par le simple attouchement , avec un bâton ou une verge de fer de
 » cinq ou six pieds de long , de manière qu'on laisse tomber dans le
 » moment tout ce qu'on tenoit à la main ; j'ai fait plusieurs fois cette
 » expérience , & celle de manger de la chair de ce poisson , qui quoi-
 » que d'un assez bon goût , n'étoit pas d'un usage également sain pour
 » tout le monde ».

Voilà donc , en 1751 , M. *Adanson* qui écrit en Naturaliste & en Physicien , qui avoit très-bien observé dans le trembleur du Sénégal un des plus puissans phénomènes électriques , celui de l'expérience de Leyde ; il est donc incontestablement le premier qui se soit exprimé d'une manière non équivoque , sur la propriété électrique de ce poisson ; il falloit donc lui rendre justice , & ne pas le placer après les autres. M. *s'Gravesande* n'étant venu qu'après lui , M. *Pringle* ne seroit pas fondé à objecter ici que l'Ouvrage de M. *Adanson* n'étant imprimé qu'en 1757 , & la lettre de M. *s'Gravesande* ayant été rendue publique dans la même année , il a été fondé de rapprocher les observations de ces deux Savans , & de les placer à-peu-près dans la même époque : mais il est aisé de répondre, 1°. que le voyage de M. *Adanson* , étant

écrit en forme de Journal, on y voit qu'il s'embarqua pour le Sénégal le 20 Décembre 1748, & ne fut de retour à Paris que le 18 du mois de Février 1754; qu'à cette dernière époque, non-seulement toutes ses observations étoient déjà faites, mais qu'elles étoient rédigées par écrit: 2°. M. Pringle n'avoit qu'à jeter un coup-d'œil sur le certificat de l'Académie des Sciences qui est à la tête de l'Ouvrage de M. Adanson sur le Sénégal; il y auroit vu que le certificat signé par MM. de Réaumur & de Jussieu, est daté du 4 Décembre 1756; qu'il avoit fallu avant l'expédition de ce certificat, que M. Adanson mit son manuscrit en règle; qu'il demandât des Commissaires pour l'examiner; que les Commissaires nommés eussent le tems de le lire, circonstances qui entraînent nécessairement toujours beaucoup de longueurs: enfin, M. Adanson n'avoit aucun intérêt certainement d'antidater dans son Journal, les époques de ses Observations. Il est assez notoire, comme on le voit, que M. Adanson avoit aperçu, long-tems avant M. s'Gravesande, les effets électriques du trembleur; M. Pringle auroit donc dû le placer avant l'Observateur Hollandois, à qui il ne faisoit aucun tort, d'autant mieux qu'il est possible, & qu'il est même à présumer que, quoique les Observations de M. s'Gravesande fussent postérieures à celles de M. Adanson, elles ont été faites de bonne-foi, M. s'Gravesande pouvant n'être pas instruit de celles de M. Adanson.

Je dirai plus: c'est que je suis persuadé que d'autres Savans un peu familiarisés avec les expériences électriques, auroient probablement entrevu la même analogie, s'ils avoient été à portée d'examiner de près des poissons de cette espèce: mais toujours est-il que personne, avant M. Adanson, n'a publié d'observation à ce sujet. Il est donc juste que l'honneur de la primauté lui demeure, jusqu'à ce qu'on puisse prouver que d'autres avoient fait avant lui les mêmes découvertes.

Je me suis aperçu encore que c'est sans fondement que M. Pringle veut faire entendre qu'il a lieu de penser que M. Walsh n'a pris dans aucun des Auteurs modernes qui ont aperçu l'électricité dans le trembleur, l'idée de ses expériences, mais uniquement de ce qu'il avoit lu concernant la torpille, dans des Auteurs qui ne pensoient à rien moins qu'à en rapporter les effets à une cause électrique, & dont un grand nombre vivoient long-tems avant que les loix de l'électricité fussent connues. Pour qu'une telle assertion fût soutenable, il falloit que M. Pringle prouvât préliminairement l'impossibilité physique dans laquelle étoit M. Walsh de pouvoir se procurer les Ouvrages de M. Adanson, de M. s'Gravesande, de M. Vander-lott, & autres qui avoient écrit bien long-tems avant qu'il eût fait ses expériences: ce seroit presque le cas

de faire usage ici de cet ancien proverbe, qui dit que, *qui veut trop prouver, souvent ne prouve rien*. Ce n'est pas que je prétende vouloir diminuer en rien le mérite de M. Walsh, qui a fait des expériences très-ingénieuses sur la torpille, dont la Physique doit lui favoir gré: mais j'étois bien aise de démontrer ici que c'est à un Académicien François qu'on devoit les premières Observations relatives aux propriétés électriques du poisson *trembleur*; qu'on lui donnoit mal-à-propos pour concurrent M. s' *Gravesande*, qui n'avoit eu les mêmes idées sur ce poisson que bien long-tems après M. Adanson.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Paris, le 4 Avril 1775.

NOUVELLES

EXPÉRIENCES ÉLECTRIQUES,

Faites par M. COMUS le 4 Mai 1775, devant Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc DE CHARTRES, en présence des personnes déjà citées.

J'AI prouvé depuis dix-huit mois, par des expériences sans réplique, que le verre donnoit des signes d'électricité, beaucoup plus vite par communication que par frottement, & qu'il conservoit cette propriété plus long-tems. Deux tubes de même grandeur & de même verre, l'un électrisé par frottement, & l'autre par communication dans un tems donné; celui électrisé par frottement a conservé la propriété d'attirer des corps légers pendant une heure, & l'autre l'a conservée cinq jours. Il est des terres & pierres qui deviennent électriques, ainsi que le verre par communication, & qui conservent ces signes électriques sans être isolés. J'ai donné, ainsi que plusieurs Auteurs, des tables des différentes pierres, cailloux & cristaux devenus électriques par frottement & communication: je me suis trompé ainsi qu'eux; plusieurs de ces corps m'ont paru électriques, qui ne l'étoient que par les substances qui les montoient ou les supportoient. J'ai recommencé cet examen avec la plus grande attention, afin d'éviter ces méprises. Le but de mes recherches est de découvrir les pierres, terres & cailloux propres à devenir électriques; ensuite, d'analyser par les procédés usités en Chymie, toutes ces pierres, terres & cailloux; afin de connoître leur combinaison ainsi que leur terre dominante. D'après ce travail, je pourrai décider

la terre qui sert de matrice à ce fluide universel & qui en est pénétrée, de même que celle qui est réfractaire, & dont les premières parties ne peuvent être divisées, & conséquemment pénétrées par ce fluide: c'est aux différentes combinaisons de ces deux terres que nous devons tous les phénomènes que l'électricité présente. Je suis aidé, dans ces recherches, des lumières de MM. Darcet & Rouelle, dont les connoissances dans cette partie de Chymie, sont avouées de tous les Savans.

J'ai électrisé une partie de pierre siliceuse, comme pierre à fusil, blanche & noire, pierre cornée, agathe de toutes couleurs, d'Orient & autres, au nombre de plus de trois cents; le jaspe, la calcédoine, aucunes n'ont donné de signes électriques par frottement ni par communication. Je n'ai trouvé que deux plaques de cailloux, qui sont devenues électriques ainsi que le verre: je les ai garnis dessus & dessous, d'une plaque d'étain; ils ont donné la commotion. Ces cailloux sont de couleur rouge, à-peu-près comme la cornaline. Toutes les cornalines, quoique rangées dans la classe des pierres siliceuses, deviennent électriques aussi parfaitement que le verre; plusieurs morceaux de lave, bien polis, m'ont donné des signes électriques.

J'ai électrisé différens porphyres, granits & brocatelles, qui ne m'ont donné aucuns signes électriques: j'ai soumis à la même épreuve plusieurs marbres communs & fins qui ne le sont pas devenus, excepté ceux veinés de blanc. Voici un fait singulier. J'électrise une pièce de marbre de différentes couleurs; les corps légers ne sont attirés que vers les points blancs. Le marbre blanc, veiné de noir, ne donne aucun signe; l'albâtre calcaire devient parfaitement électrique, le gypseux ne donne aucune marque.

Ces essais sont faits avec l'attention la plus scrupuleuse. Comme la forme ronde est celle qui reçoit & conserve plus long-temps les signes électriques, j'ai fait tourner & polir toutes les pierres qui m'ont servi pour ces expériences; je fais tailler en plaque celles qui m'ont rendu, afin de les garnir de façon à donner la commotion. Je rendrai compte, dans les Journaux prochains, des essais tentés sur toutes les terres pures & combinées, soumises à la cuisson ou à la vitrification.



OBSERVATIONS

Sur la lumière de l'Eau de la Mer;

Par M. DE LA COUDRÉNIÈRE.

LES Physiciens sont peu d'accord sur la cause qui rend la mer lumineuse quand elle est agitée. Les uns disent qu'on doit l'attribuer à des insectes lumineux; les autres à une matière phosphorique: cette dernière hypothèse paroît assez convenir aux Observations suivantes.

Dans tous les climats, le choc rend la mer lumineuse, plus dans les pays chauds, & moins dans les pays froids: je l'ai observé toutes les nuits, depuis les côtes d'Europe & d'Afrique, jusqu'au fond du golfe du Mexique, & depuis le golfe de Saint-Laurent jusques dans la Manche. La même chose s'observe dans toute l'étendue de la mer du Sud, & celle des Indes Orientales; il n'est guère possible que les insectes lumineux qu'on a observés dans quelques parages, existent dans tous les climats & dans toutes les saisons. Si cela étoit, ce seroit un phénomène plus merveilleux que la matière phosphorique.

La lumière de l'eau de la mer est si brillante dans la zone torride, qu'on la voit très-distinctement au plus beau clair de la lune, & à plus de trente pieds de distance.

Derrière le vaisseau, où sa marche occasionne des bouillonnemens, des remoux, des tourbillons & autres mouvemens à l'eau de la mer, les lumières y sont si variées, si nombreuses & si éclatantes que la vue en est éblouie.

L'écume que forment les vagues de la mer paroît lumineuse dans tous ses points; elle ressemble à une neige argentée ou nacrée; l'éclat en est d'autant plus grand ou plus vif, que la nuit est plus obscure.

Il y a des lumières qui paroissent fixes; elles gardent entre elles les mêmes distances; d'autres paroissent se détacher de la mer, & voltiger sur sa surface en plusieurs manières, mais le plus souvent en ligne droite. Ceci a beaucoup de rapport aux météores phosphoriques; mais il n'en a guères avec des insectes gros comme la tête d'une petite épingle, qui ne sont lumineux que dans une partie de leur corps, & qu'il faut voir de près dans un lieu très-obscur.

Ces lumières sont de différentes grandeurs, depuis moins d'un quart de ligne, jusqu'à plus d'un pouce en diamètre : on ne peut pas dire que des amas d'insectes forment ces grandes lumières ; l'agitation de la mer est plus capable de séparer ces insectes que de les rassembler.

La durée de ces lumières varie autant que leur grandeur ; les unes n'ont que la durée d'un éclair, les autres ont celle de plusieurs secondes.

Il y a des jours, & même des heures, que ces lumières sont plus nombreuses & plus brillantes. Ces lumières ne paroissent se former qu'à la surface de l'eau & au contact de l'atmosphère.

On ne trouve point de ces insectes lumineux dans la pleine mer, là où sa grande profondeur la fait paroître d'un bleu noirâtre ; mais on trouve par-tout la matière phosphorique qu'elle contient abondamment sous la forme de parties salines, huileuses & bitumineuses, qui peuvent s'électrifier & s'enflammer lorsque l'air y communique.

Il est surprenant que des Physiciens célèbres aient attribué ce météore marin, qui ne se fait voir qu'à la superficie de la mer, à des insectes microscopiques qu'ils ont vus dans du goémon.

O B S E R V A T I O N S

Sur les Cidres, & expériences relatives;

Par M. DE LA FOLLIE, de l'Académie de Rouen.

LE Parlement de Normandie, toujours occupé du bien public, vient de rendre un Arrêt concernant les boissons du pays, par lequel il est défendu, sous des peines rigoureuses, d'y mêler des chaux de plomb. Cet Arrêt, dicté par l'humanité, pourra devenir encore susceptible d'une plus grande extension. Il n'est malheureusement que trop aisé de falsifier des boissons, sans s'exposer aux regards des dénonciateurs. Supposons un de ces hommes qui aura gardé des boissons dans l'espoir d'en obtenir un prix plus considérable ; il attend les événemens, mais les boissons n'augmentent pas de prix ; cet homme a déjà de l'humeur. Ses cidres tournent à l'aigre ; nouveaux sujets de chagrin. Comment réparer cet accident ? Emploiera-t-il du sucre brûlé ou non brûlé ? Cette correction feroit, à la vérité, salubre, mais elle feroit trop coûteuse. Cet homme intéressé ne considère point dans ses calculs

la santé de ses compatriotes. La litharge ou la céruse supplée d'ne à des frais plus considérables. Enfermé dans son cellier, il forme secrètement les mixtions, & bientôt il distribue dans le public les Epides poisons. C'est donc dans le propre ouvrage de cet homme qu'il faut chercher sa condamnation.

J'invite tous les Chymistes à multiplier les expériences sur cet objet, & à considérer que ce qui tend à la conservation des humains, sera toujours la partie la plus essentielle en fait de connoissances. Tels sont les premiers essais auxquels je me suis appliqué. Peut-être parviendra-t-on à donner des preuves encore plus décisives. Je le desire bien sincèrement : dans de pareilles circonstances, le véritable zèle n'a point de prétentions.

On me remit, il y a quelques jours, du cidre à examiner, en m'avertissant en même tems que celui qui l'avoit acheté & en faisoit usage, se trouvoit très-incommodé ; que huit à dix de ses ouvriers étoient tourmentés de coliques ; que deux personnes d'une autre maison qui buvoient le pareil cidre ressentoient les mêmes incommodités. Le premier moyen que j'employai fut de le soumettre à l'épreuve du foie de soufre, épreuve indiquée & rendue publique, épreuve suffisante dans quelques circonstances, mais que je crois insuffisante dans d'autres. En effet, après avoir jeté du foie de soufre en liqueur dans un verre rempli de ce cidre, il se forma un dépôt : mais ce dépôt ne me parut autre chose que du soufre régénéré ; je ne distinguai point de couleur noire, qui m'indiquât la présence du plomb. Toute la différence que je remarquai d'avec un autre cidre, dont je connoissois la bonté, c'est que le dépôt de ce cidre mal-sain étoit un peu plus abondant, & me parut se cailliboter en se précipitant. Cependant, j'estimois que cette différence étoit peu de chose, & j'aurois peut-être, sans plus ample examen, garanti la salubrité de ce cidre, si la personne qui me l'avoit remis ne m'avoit pas annoncé des effets qui sembloient-déceler évidemment une qualité défectueuse. Je fis donc l'opération suivante.

Après avoir fait dissoudre à froid, & dans un vase de faïence, une demi-livre de potasse dans une pinte d'eau, je mis filtrer cette lessive au papier gris dans un entonnoir de verre ; je la remis de nouveau dans le filtre, afin qu'elle fût de la plus grande limpidité. Je versai une once de cette lessive dans un verre du cidre en question, & pareille quantité dans un autre verre de cidre dont la pureté m'étoit connue. Je fus très-surpris de voir sur le champ des différences aussi sensibles. Le mauvais cidre se troubla, & il s'y forma un dépôt de pens d'un pouce de hauteur : le bon cidre, au contraire, ne donna aucun dépôt ; ce fut en vain que j'y ajoutai encore de la lessive, il ne se forma pas le moindre nuage : sa couleur devenoit plus forcée, sans

que la liqueur perdit de sa limpidité. Je me doutois bien que le cidre que l'on m'avoit donné à examiner contenoit une quantité de craie ; car deux heures après la précipitation , il s'étoit formé une pellicule sur sa surface.

Ne seroit-il donc pas nécessaire de proscrire aussi cette matière ? Premièrement , elle est inutile pour l'effet qu'on en desire , puisqu'on peut se le procurer par d'autres matières non suspectes. En second lieu , elle est dangereuse , en ce que le plomb peut se trouver déguisé dans le sel crétaqué qui résulte de ce mélange , au point de n'être plus assez à découvert pour se noircir aux approches du phlogistique , & par conséquent , de résister à l'épreuve du foie de soufre.

Je ne parle pas ici des maladies que la craie peut occasionner , quoiqu'on l'administre comme remède salutaire en certaines circonstances. Le mélange de craie & de plomb ne noircit donc pas toujours aux approches du foie de soufre : en voici la preuve.

J'ai pris une pinte de cidre dans lequel le foie de soufre n'avoit point décelé le plomb ; après y avoir ajouté l'eau de potasse , il en est donc résulté le précipité. J'ai mis ce précipité dans le filtre ; j'ai mis ensuite cette matière précipitée dans un creuset. J'ai poussé le feu vivement , après avoir ajouté un peu de suif. J'ai ensuite retiré le creuset , & après qu'il a été refroidi , je l'ai trouvé tapissé d'une matière plombée , & qui avoit pénétré une partie du creuset. Or , on fait que le plomb , poulé au feu , a la propriété singulière de pénétrer les creusets (1).

Mais sans recourir à des expériences un peu plus compliquées , si le Ministère se portoit à défendre la mixtion des matières calcaires dans les cidres , alors le Public seroit bien en sûreté. Chacun pourroit faire l'épreuve de l'eau de potasse , & elle seroit décisive pour l'achat. D'ailleurs , il est très-facile aux Marchands de cidre de se passer de ces mauvaises drogues , d'autant plus qu'ils peuvent employer le sucre , soit le sucre brûlé pour rehausser la couleur , ou non brûlé , lorsqu'il n'est question que d'adoucir l'âpreté d'un cidre qui commenceroit à passer à la fermentation acide. Il leur est encore facile de se passer de craie , soit pour faire bouillir leur cidre , comme ils le prétendent , soit pour le clarifier. D'abord , ce prétendu bouillon n'est autre chose que le résultat de la combinaison de la terre calcaire avec l'acide , & il est certain qu'une véritable fermentation , aidée par un peu de levain ,

(1) J'avois laissé dans le creuset une partie du papier qui avoit servi à filtrer ; non-seulement pour ne pas perdre de précipité , mais pour y entretenir une matière charbonneuse phlogistiquee. Au reste , ce même précipité , extrait du filtre & fondu avec le borax , a présenté aussi une matière plombée.

seroit beaucoup plus saine. Quant à la clarification, ils peuvent se servir de blanc d'œufs ou de colle de poisson : je vois au contraire que tous ces cidres qu'ils disent clarifier avec la craie, deviennent ensuite plus louches que les autres, parce que ces cidres retiennent en effet beaucoup de craie en dissolution, quoiqu'ils paroissent limpides. Telles sont mes idées. Il y a d'honnêtes Marchands de cidre, & amis de l'humanité, qui les adopteront avec plaisir, & qui, dans le besoin, se serviront de sucre brûlé au lieu de craie & de litharge. Peut-être en est-il d'autres qui calculeront que la craie & la litharge leur tournent plus à compte (1) ; mais si la notoriété de leur avarice échappe à l'épreuve du foie de soufre, elle n'échappera point à celle de l'eau alkaline, & des Magistrats zélés pourront aisément maintenir le bon ordre dans une partie aussi essentielle pour l'humanité (2).

(1) Je dois ajouter ici une observation très-simple, & cependant bien essentielle pour l'humanité. L'on est dans l'habitude de rincer une bouteille avec du plomb en grenaille. Je me suis assuré que le grand frottement qui résulte de cette opération, charge l'eau d'une quantité de molécules de plomb. Or, quand un Domestique oublie de repasser quelques bouteilles à l'eau courante, le vin qu'on y entérine, pour peu qu'il soit verd, dissout des parties de plomb, & il est certain qu'une très-petite quantité de ce métal, lorsqu'il est dissous, cause peu-à-peu des accidens fâcheux. On se plaint souvent de douleurs d'estomac, d'affections de nerfs, ou d'autres malaises dont on est bien éloigné de soupçonner le principe, parce que les symptômes qu'occasionne une très-petite quantité de ce poison, ne sont pas assez violens pour en déceler sur-le-champ la nature. Je conseille donc d'abandonner à cet égard l'usage du plomb pour y substituer celui de l'étain. Il n'est question que de le couler dans les moules ou l'on fait ce qu'on appelle le plomb royal. Le service de l'étain est aussi bon, & il dure plus long-tems, en ce que ce métal ne s'atténue pas dans l'eau comme le plomb; d'ailleurs l'étain ne peut pas être dissous par le vin, & l'on sait que le métal non-dissous n'est point un poison.

Il est à désirer que cette note utile soit insérée dans tous les Papiers publics.

(2) Ce n'est pas assez de consigner dans des Livres les moyens de connoître les procédés frauduleux, & souvent criminels, dont on se sert dans la préparation des alimens de la multitude, le pauvre peuple n'achète point de Livres, mais il lit les affiches. Qu'on l'instruise donc par les affiches. Je pourrais ici détailler toutes mixtions usitées pour les vins, mais à quoi serviroit cette digression pour le peuple? Voyez volume du mois de Novembre 1771, pag. 114, les moyens pour connoître les Vins falsifiés.



O B S E R V A T I O N

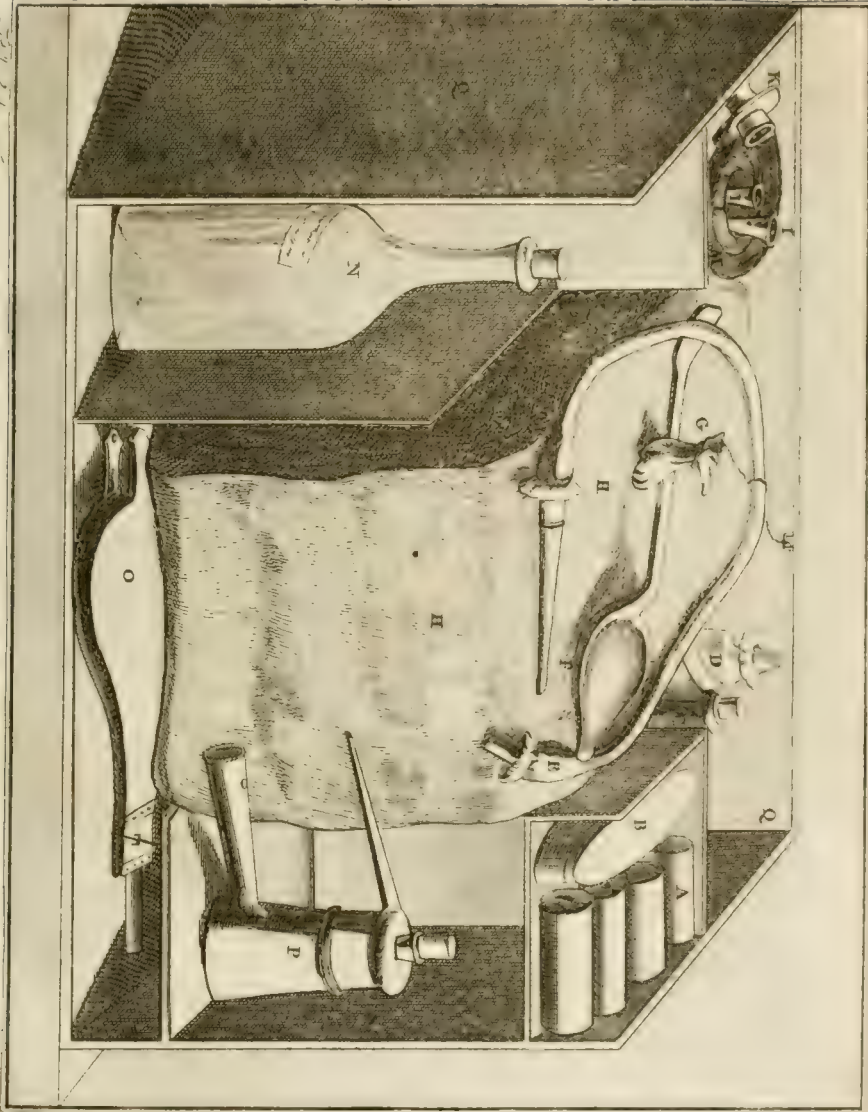
Sur une sorte de Bitume qui résulte de la combinaison de l'acide vitriolique avec le camphre & l'esprit-de-vin;

Par M. M O N N E T.

EN parcourant le registre d'un Cours de Chymie que j'ai fait autrefois, j'ai rencontré une observation qui m'a paru propre à intéresser les Lecteurs du Journal de Physique. La voici. Je pris quatre onces de camphre que je fis dissoudre dans suffisante quantité d'esprit de vin. Je mêlai avec cet esprit de vin camphré, partie égale d'acide vitriolique concentrée en poids. Je distillai ce mélange dans une cornue de verre au bain de sable. Il monta une sorte d'éther camphré très-singulier. Cet éther, mêlé à de l'esprit de vin & noyé dans l'eau, ne manifestoit rien du camphre; il s'en séparoit seulement comme l'éther ordinaire: mais il étoit un peu plus épais lorsque cette distillation fut achevée, c'est à dire, qu'il ne passa plus d'éther; je dilatai les vaisseaux, & je versai dans la cornue, de l'eau chaude à plusieurs reprises. Après deux ou trois lotions, je vis qu'il restoit au fond de ce vaisseau une masse noire & tenace, adhérente au verre. Je brisai ce vaisseau, & j'en séparai cette matière que je maniai facilement. Je la lavai encore plusieurs fois dans l'eau chaude; elle devenoit de plus en plus tenace, ferme & solide, au point de se laisser couper. Je remarquai aussi que cette espèce de Bitume étoit un peu élastique. Je me disposois à l'analyser, lorsque je fus obligé de porter mon attention sur un autre objet. Mais je crois pouvoir conclure de cette expérience, que le camphre avoit été décomposé, que ses parties les plus grossières avoient été retenues par l'acide vitriolique, tandis que ses parties les plus subtiles s'étoient élevées avec l'éther, & étoient restées combinées avec lui.



Planche I^{re}



o. Stahl, Anat. 1735



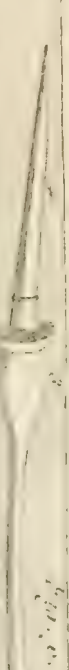


Fig. 1.

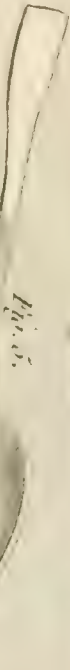


Fig. 5.

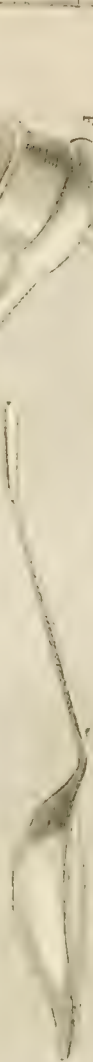


Fig. 6.

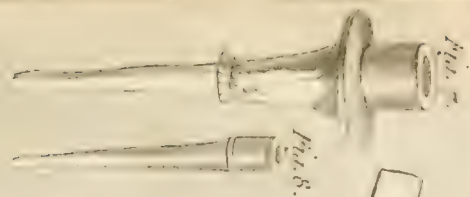


Fig. 7.

Fig. 8.



Fig. 4.

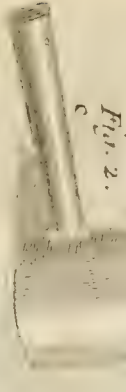


Fig. 2.



Fig. 1.

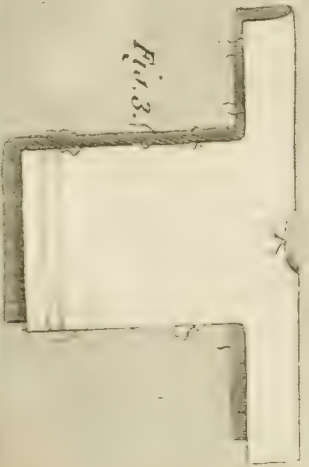
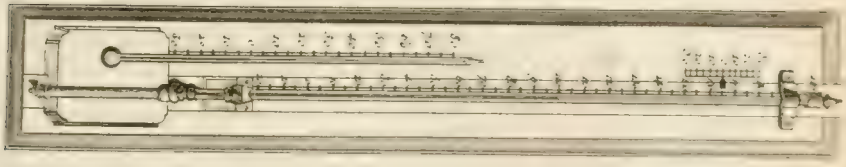
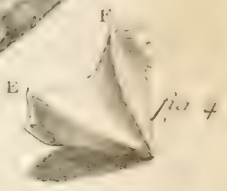
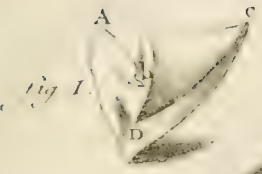
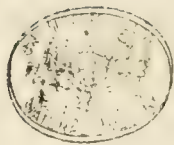


Fig. 3.

Small vertical text on the left margin, possibly a publisher's mark or printer's name.







OBSERVATIONS

SUR

LA PHYSIQUE,

SUR L'HISTOIRE NATURELLE

ET SUR LES ARTS,

AVEC DES PLANCHES EN TAILLE-DOUCE;

DÉDIÉES

A MONSIEUR LE COMTE D'ARTOIS,

Par M. l'Abbé ROZIER, Chevalier de l'Eglise de Lyon, de l'Académie Royale des Sciences, Beaux-Arts & Belles-Lettres de Lyon, de Villefranche, de Dijon, de Marseille, de la Société Impériale de Physique & de Botanique de Florence, Correspondant de la Société des Arts de Londres, &c. ancien Directeur de l'Ecole Royale de Médecine-Vétérinaire de Lyon.

TOME CINQUIÈME.

J U I N 1775.



A PARIS,

Chez RUAULT, Libraire, rue de la Harpe.

M. DCC. LXXV.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

T A B L E

D E S A R T I C L E S

Contenus dans cette sixième Partie.

<i>SUITE</i> du Mémoire sur un Hygromètre comparable,	page 457
Mémoire sur les effets d'un Champignon, connu des Botanistes sous le nom de Fungus Phalloïdes annulatus, fordidè virefcens & patulus, Vaill. Bot. Paris. pag. 74; par M. Paulet, Docteur en Médecine des Facultés de Paris & de Montpellier; lu à l'Académie des Sciences,	477
Mémoire dans lequel on prouve la possibilité d'agrandir la Ville de Paris sans en reculer les limites,	499
Calendrier Météorologique du Climat de Paris, calculé par le Père Cotte, Prêtre de l'Oratoire, Curé de Montmorency, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, Membre de la Société Royale d'Agriculture de Laon,	511
Lettre de M. Potot de Montbeillard, Lieutenant-Colonel d'Artillerie, écrite à M. le Comte de Buffon, qui répond à ce qui a été inféré dans le Journal du mois d'Avril, au sujet de la décomposition du fer,	526
Réponse de M. Cadet, ancien Apothicaire-Major des Camps & Armées du Roi, aux Observations de M. Baumé, Maître Apothicaire, sur la méthode de faire l'éther vitriolique en plus grande abondance & plus facilement, &c. insérée dans le Journal de Physique du mois d'Avril 1775, page 366,	529
Nouvelles Expériences électriques,	538

Fin de la Table.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Ouvrage ayant pour titre: *Observations sur la Physique, sur l'Histoire Naturelle & sur les Arts, &c. par M. l'Abbé ROZIER, &c.* & je crois qu'on peut en permettre l'impression. A Paris, ce 20 Juin 1775.

G A R D A N E.

SUITE



S U I T E
D U M É M O I R E
S U R
UN HYGROMÈTRE COMPARABLE.

Premières observations de la marche de cet HYGROMÈTRE.

54. **C**E fut au commencement du mois de Février dernier, & dans un tems pluvieux, que mon premier hygromètre se trouva prêt à être observé. Quelques heures après qu'il fut sorti de la *glace fondante*, il se trouva déjà au 54^e degré de son échelle. Le lendemain matin, il ne fut plus qu'à 50; mais il se retrouva à 54 vers le midi. Je le descendis à ma cave, qui étant beaucoup au-dessous du niveau du terrain, est ordinairement fort *humide*. A mesure que j'en descendois l'escalier, je voyois baisser mon hygromètre; tellement que, lorsqu'il fut suspendu dans la cave, il ne se trouva plus qu'à 35.

55. Le soir du même jour, mon hygromètre étoit descendu à 28 $\frac{1}{2}$: le lendemain au soir il fut à 21 $\frac{1}{2}$: il continua de baisser insensiblement pendant le reste du mois, pendant tout le mois de Mars, & jusqu'au 19 Avril. Ce jour-là il étoit à 3 $\frac{1}{2}$, & par conséquent bien près de l'*humidité extrême*: mais pendant ce tems-là il avoit très-souvent plu & neigé, & dans les intervalles mêmes où le ciel s'étoit découvert, les rues étoient toujours restées *humides*; de sorte que l'*humidité* avoit été en augmentant dans la cave d'une manière visible par tous les signes ordinaires.

56. J'étois impatient de voir remonter l'hygromètre dans la cave même, ce que je ne pouvois espérer que par le vent du nord. Enfin, le 20 Avril, quoiqu'il plût encore, l'hygromètre remonta de $\frac{1}{2}$ degré. La nuit du 20 au 21, le vent se mit au nord, & lorsque j'allai observer mon hygromètre le matin, je le trouvai à 6 $\frac{1}{2}$. Il continua de monter insensiblement pendant tout le jour, & le lendemain matin il fut à 9 $\frac{1}{2}$.

57. Un autre point qui m'intéressoit beaucoup, c'étoit de savoir si, après un si long séjour dans la cave, mon hygromètre remonteroit au

point d'où il étoit descendu lorsque je le rapporterois dans mon appartement. L'importance de cette nouvelle observation m'empêcha de continuer celle que j'avois commencée dans la cave. J'en sortis donc mon *hygromètre*, & en montant l'escalier, il remonta de 3 degrés $\frac{1}{4}$. C'étoit à six heures du matin : à sept heures il étoit déjà à 17 : à huit heures il fut à 23 $\frac{1}{2}$; de huit à onze il monta à 43, & à une heure il se trouva à 63 : il rebaisa ensuite, & à cinq heures $\frac{1}{2}$ du soir, il ne se trouvoit plus qu'à 50. Le ciel s'étoit couvert pendant ce dernier intervalle.

Comme il ne s'agit ici que de l'*hygromètre*, & non d'observations sur l'*humidité*, je me borne à celles qui précèdent : elles suffisoient pour donner une première idée de la marche de cet instrument, dans la saison où elles ont été faites. J'en rapporterai dans la suite qui ont été faites en d'autres saisons.

Premières expériences faites pour découvrir le degré d'exactitude de cet instrument.

58. Après les observations que je viens de rapporter, ce qu'il y avoit de plus important à faire, étoit d'éprouver si cet instrument seroit vraiment comparable. Je m'occupai, pour cet effet, à en construire quatre autres sur les mêmes principes, & ce travail fut achevé le 23 Août.

59. Mon premier *hygromètre* ne put me servir à faire avec ces derniers des observations comparatives, son tube s'étant trouvé trop étroit ou trop court. Le rapport que j'avois établi entre la capacité de ce tube & celle du tuyau d'*ivoire*, étoit tiré des expériences préliminaires que j'avois faites dans le mois de Décembre, & ce rapport s'étoit trouvé convenable pendant tout le printems. Mais avant même que les nouveaux *hygromètres* fussent finis, le mercure s'éleva dans ce premier jusqu'à sortir du tube. C'est d'après cette observation, jointe à d'autres plus anciennes, qui m'avoient appris qu'on éprouve une bien plus grande diminution de l'*humor* sur les montagnes que dans la plaine (76), que j'ai déterminé les dimensions du tube de l'*hygromètre* telles que je les ai indiquées en le décrivant. J'avois été à tems de m'y conformer dans mes nouveaux *hygromètres*, en sorte que le mercure ne s'y éleva pas trop lorsqu'ils passèrent de l'*humidité extrême* à l'état de l'air au mois d'Août dans mon appartement, c'est-à-dire, que le mercure y resta assez abaissé au-dessous du sommet, pour pouvoir indiquer ensuite de moindres degrés d'*humidité*.

60. Ces quatre nouveaux *hygromètres* ont été construits avec aussi peu de relation les uns avec les autres, que s'ils avoient été faits en

des pays différens. J'ai donc pu juger , en les comparant , de ce qu'on doit attendre de l'accord des instrumens de cette espèce , & voici ce que j'ai trouvé.

Lorsque je les ai observés dans des lieux où l'*humor* paroïssoit devoir se distribuer également entr'eux , les limites de leurs différences se sont trouvées pour l'ordinaire de 19 à 21. Leur plus grande hauteur , par exemple , dans mon appartement , les fenêtres étant fermées , a été jusqu'à présent $94, 99 \frac{1}{2}$, $100 \frac{1}{2}$, $105 \frac{1}{2}$, ce qui donne à peu-près ce rapport de 19 à 21 , entre l'*hygromètre* qui se tient le plus bas & celui qui se tient le plus haut.

61. Outre ces différences dans les hauteurs relatives de ces quatre instrumens , j'y ai remarqué encore une autre espèce d'irrégularité ; c'est qu'ils ne conservent pas toujours les mêmes rapports entr'eux. Une partie de ces variations est certainement due à la cause même de leurs mouvemens , c'est-à-dire , à l'inégale distribution de l'*humor* dans des places même très-voisines ; mais j'ai lieu d'en attribuer aussi une partie à quelque défaut dans les instrumens. Je reviendrai dans la suite à ces deux causes , pour les examiner de plus près.

Considération sur le degré d'exactitude trouvé.

62. Quoique les défauts dont je viens de faire mention soient assez sensibles , je n'ai point été mécontent de ce premier essai. Je ne pensois pas d'avoir tout prévu , ni par conséquent de parvenir à un degré suffisant d'exactitude , sans le secours de l'expérience ; & les irrégularités qui se sont manifestées dans l'exécution , ne m'ont point fait désespérer de parvenir à perfectionner cet instrument.

63. Mon espérance à cet égard n'a été d'abord fondée que sur des réflexions générales. J'ai considéré ce qu'étoient le *baromètre* & le *thermomètre* au sortir des mains de leurs inventeurs , & je les ai vus plus irréguliers à certains égards que ne l'est mon *hygromètre*. Quoique le premier de ces instrumens fût très-simple en lui-même , on voyoit cependant des *baromètres* , placés dans un même lieu , qui différoient entr'eux de 3 à 4 lignes : MM. les Académiciens de Paris se sont même occupés d'un *baromètre* qui se tenoit toujours de 18 lignes plus bas que les autres , & ils ont formé des hypothèses très-différentes pour expliquer cet écart. Or , à ne considérer que les variations du *baromètre* dans un même lieu , ces disparités étoient plus grandes que celles de mes *hygromètres*.

64. Et le *thermomètre* , cet instrument qui est devenu si exact , qu'étoit-il dans son origine ? un instrument peu différent de nos *hygroscopes* quant à la comparabilité. Les premiers Physiciens qui en ont

traité, n'y connoissoient aucun *terme fixe*, point de *degrés* déterminés; ils ne connoissoient pas même les effets qu'y produit la différence des liquides. Dans cet état d'incertitude, la Société Royale de Londres prit le parti le plus sage qu'il y eût à prendre; elle consacra un *thermomètre* sur lequel devoient être réglés ceux qu'emploieroient les Physiciens. Des hommes de génie s'attachèrent ensuite à donner des principes fixes à cet instrument; le grand *Newton* ouvrit la carrière, & l'on ne sentit pas assez le prix de ses premiers pas. *Fahrenheit* & de *Réaumur* s'en occupèrent ensuite avec le plus grand soin, & l'on doit beaucoup à leurs recherches. Cependant, on abandonna bientôt les principes de *Fahrenheit* comme trop incertains, quoique l'on conservât son *échelle*; & ceux de *M. de Réaumur*, conservés plus long-tems en apparence, étoient si peu déterminés, que l'on faisoit, sans s'en apercevoir, un écart de 80 à 104 sur l'intervalle des deux points fondamentaux de son *thermomètre*.

65. Si nous parcourons de même l'origine de tous les instrumens destinés à des *mesures* un peu délicates, nous les verrons presque tous imparfaits dans leur origine, & perfectionnés peu-à-peu dès que des gens de génie les ont trouvés dignes de leur attention. C'est ainsi que de la première *montre*, livrée à l'action inégalement décroissante d'un ressort, on est parvenu successivement à la précieuse machine de *M. Harisson*, & que des *balances* engourdies ou volages, nous sommes arrivés aux *balances* aussi sensibles que sûres de *M. Mathey* (1). Et qui ne s'étonneroit de ce que, malgré l'importance des *mesures* pour les dimensions des corps, nous n'en ayons encore aucune dans la pratique qui ne soit asservie à être modélée immédiatement sur d'autres?

Il est vrai que, dans l'invention de l'*hygromètre*, on étoit aidé des idées générales de régularité que fournissoient déjà les autres *mesures* de même genre; aussi l'*hygromètre* est-il bien plus avancé à cet égard que ne l'étoit, par exemple, le *thermomètre* dans son origine. Ce n'est donc que les difficultés particulières à l'*hygromètre* que je compare aux difficultés générales qu'ont présenté d'abord toutes les *mesures* des causes physiques, & je pense qu'on ne doit pas désespérer de vaincre ces premières difficultés, puisqu'on a surmonté les dernières. Il est certain, en un mot, que nos inventions n'approchent de la perfection que par degré, sans jamais l'atteindre absolument, & que par cela même, on a droit d'espérer qu'elles s'en approcheront toujours davantage.

(1) Excellent Mécanicien, dont la mort a privé un Roi qui fait s'attacher les gens de mérite. Il étoit de *Val-Orbe* dans le *Pays de Vaud*, & au service de S. M. Sardes. On a de lui un *Traité des Balances*, qui sert de loi aux Fabricateurs dans tous les Etats de ce Prince.

Voilà sur quoi j'ai principalement fondé l'espérance que mon *hygromètre* se perfectionnera, ou que du moins il excitera de nouvelles idées qui, par quelque autre route peut-être, conduiront enfin à une mesure exacte de l'*humor*. L'espérance d'atteindre un but, est un des plus puissans secours pour y arriver, & j'espère au moins de la faire naître sur cet objet.

Premières vues pour perfectionner L'HYGROMÈTRE.

66. La persuasion où je suis qu'il faut un concours d'hommes attentifs pour perfectionner les inventions humaines, m'a fait insister d'abord sur les raisons générales d'espérer que l'*hygromètre* se perfectionnera. Je vais à présent en donner de particulières, d'après les remarques que j'ai déjà faites sur cet instrument pendant le peu de tems que j'ai eu pour l'observer.

La première, & l'une des plus importantes de ces remarques, c'est que le tuyau d'*ivoire* de celui de mes *hygromètres* qui se tient le plus haut sur son échelle, se trouve en même tems le plus mince. Ces deux choses n'ont-elles point de liaisons entr'elles ? C'est ce qu'il faudra examiner par l'expérience. Mais, en attendant, il me semble entrevoir que les fibres de l'*ivoire* pouvant être entrelacées, elles doivent, en ce cas, résister d'autant moins à s'écarter ou à se rapprocher, que leurs faisceaux ont une moindre épaisseur. Quel que soit le degré d'importance de cette remarque, on ne risque rien du moins à donner toujours exactement une même épaisseur à ces tuyaux. J'en ai bien eu le dessein dans ceux que j'ai faits, mais malheureusement j'avois cru pouvoir les tourner sur des cylindres de bois dur, & je me suis aperçu, trop tard, qu'on ne peut point en attendre d'exactitude. C'est, pour qu'on évite le même inconvénient, qu'en parlant de la manière de tourner cette pièce, j'ai conseillé un cylindre de laiton.

67. La même précaution est encore nécessaire pour parvenir sûrement à ce que chaque tuyau ait une épaisseur égale dans toute sa circonférence, & cette condition n'est pas moins essentielle que la précédente ; car j'ai remarqué, dans ceux de mes *hygromètres* dont les tuyaux n'ont pas une égale épaisseur, qu'ils se courbent plus ou moins, suivant le degré d'*humor* auquel ils sont exposés.

C'est-là probablement la principale cause de ce que ces instrumens ne conservent pas toujours entr'eux les mêmes rapports (58) ; car ces courbures, ne suivant pas les mêmes loix, doivent changer irrégulièrement la capacité des tuyaux, & par conséquent, la hauteur du mercure dans les tubes. Les différences de cette espèce, que j'ai obser-

vées, ne sont pas, à la vérité, bien grandes; mais quelque petite que soit une cause d'imperfection, il est toujours intéressant de la retrancher, pour aider la découverte de plus grandes, en isolant ainsi de plus en plus leurs effets.

68. Pour parvenir à ce que les *tuyaux* se maintiennent droits, il faut faire une attention plus importante encore; c'est que le tissu de l'*ivoire* soit le même dans toute la circonférence du *tuyau*. Il y a assez de différence, même à l'œil, dans l'organisation des parties extérieures, moyennes & intérieures d'une même dent d'éléphant; il est possible aussi, qu'outre cette différence dans la nature & dans l'arrangement visible de ses fibres, il y en ait encore dans leur degré de tension, tellement que certaines fibres deviennent plus disposées que d'autres à se relâcher, quand on a coupé la dent en morceaux. Si donc ces différences se trouvent dans un *tuyau*, c'est-à-dire, si l'un de ses côtés est plus poreux que l'autre, ou d'un tissu plus foible, ou que ses fibres soient plus disposées au relâchement, ce *tuyau* prendra une courbure ou momentanée ou permanente, & l'*hygromètre* auquel il servira, ne sera pas d'accord avec les autres. Il faut donc chercher à faire ces *tuyaux* avec une partie de la dent qui soit homogène; & celle qui m'a paru l'être le plus dans une certaine étendue, c'est celle qui est entre le centre & la surface, à quelques pouces de distance de la pointe de la dent; c'est par cette raison que je l'ai conseillée.

69. Cette différente organisation des différentes parties de la dent d'éléphant, rend encore nécessaire, à un autre égard, de bien déterminer celle de ces parties qu'on emploiera aux *hygromètres*. Sans ce choix, leurs *tuyaux*, qui doivent être semblables en tout, pourroient être faits de substances réellement différentes, quant à la *dilatabilité* & à la *sensibilité*, c'est-à-dire, que l'*humor* pourroit y produire des effets plus ou moins grands, ou plus ou moins prompts. Cette considération obligera donc peut-être encore à déterminer & la grosseur de la dent, & la distance de la pointe à laquelle le morceau devra être coupé; car l'organisation peut varier dans des dents de différentes grosseurs, & du sommet vers la base, comme elle varie dans le sens de la largeur. Je n'étois pas assez sûr du succès de mon instrument pour faire toutes ces attentions dès son origine; mais actuellement je les crois importantes.

70. Enfin, il est une autre précaution que j'avois bien trouvé nécessaire d'abord, mais que le manque d'outils convenables m'a empêché de prendre à mon gré; c'est de percer le *tuyau* exactement dans la direction de ses fibres. Car pour peu que le canal soit oblique, relativement à cette direction, les fibres seront coupées de distance en dis-

tance ; & le tuyau se trouvant affoibli dans ces parties , ses dilatations ou resserremens manqueront de régularité.

71. Voilà , je l'avoue , bien des précautions nécessaires , mais elles n'étonneront point les vrais Physiciens. Ils ont observé d'après les opérations de la Nature ; ils savent que la régularité de sa marche tient à une prévoyance qui n'a d'autre borne à nos yeux que celle de nos yeux mêmes , & que par conséquent , l'art n'imité la Nature qu'à proportion de ce qu'il imite ses soins.

72. Je crois que cet hygromètre peut acquérir encore la même espèce de perfection que j'ai donnée au thermomètre , d'après une première idée de mon précieux ami M. le Sage , c'est-à-dire , qu'on pourra rendre ses degrés correspondans à d'égales différences dans l'humor , comme j'ai rendu ceux du thermomètre correspondans à d'égales différences dans la chaleur. Le moyen par lequel je pense qu'on y pourra parvenir , est de suspendre auprès d'un de mes hygromètres , dans un vase convenable , posé sur l'une des coupes d'une balance très-sensible , quelque substance bien avide d'humor , & de comparer d'abord par un même degré de chaleur , & ensuite par des degrés différens , les augmentations ou les diminutions de poids de cette substance avec la marche de l'hygromètre. J'espère qu'en répétant ces observations dans des tems où les variations de l'humor seront plus ou moins rapides , on parviendra à corriger les erreurs que pourroient introduire , dans ces observations , les pertes que cette substance feroit probablement de sa matière propre par l'évaporation.

73. Les remarques qui précèdent , ne sont pas les seules que j'aie faites sur cet instrument ; mais je n'ai voulu détailler que celles qui m'ont paru les plus sûres. Les autres sont vagues , & demandent de plus longues observations. J'ajouterai donc seulement qu'il faudra faire encore des expériences pour déterminer pendant quel tems les tuyaux d'ivoire devront rester dans l'eau , & être ensuite exposés aux vicissitudes de l'air , pour qu'avant de les employer , ils aient atteint un état permanent. Il faudra encore comparer des hygromètres nouvellement faits , avec des anciens , pour savoir s'il s'y fait des altérations , ou pour en connoître le degré. Je crois aussi que , lorsqu'on fixera le point de l'humidité extrême , il faudra avoir soin de n'employer que de la glace bien propre , tant dans l'intérieur qu'à l'extérieur , pour qu'il ne s'attache pas aux tuyaux d'ivoire des saletés qui pourroient empêcher l'eau de pénétrer dans ses pores ; c'est à quoi j'ai pensé trop tard. Je ne fais s'il ne conviendrait point , par la même raison , de laver ces tuyaux avec de l'esprit-de-vin avant de les mettre dans la glace , pour enlever une sorte d'enduit graisseux qu'ils peuvent contracter par le maniement ; & s'il ne seroit point utile , même dans

la suite, de les laver de tems en tems avec cette même liqueur, à cause des dépôts de diverses espèces que l'air peut y faire à la longue. Enfin, il faudra savoir s'il n'y a point, entre les effets de la chaleur sur l'ivoire de l'hygromètre, & sur le verre du thermomètre, une différence assez sensible, pour qu'on doive en tenir compte dans la correction des effets de cette cause sur le premier de ces instrumens.

74. Ayant déjà entrevu tant de causes, plus ou moins probables, des différences que j'ai observées entre mes hygromètres, il me semble qu'on peut raisonnablement espérer que cette machine fera sensiblement perfectionnée dès le second pas; & qu'avec de plus longues observations, on parviendra à la rendre suffisamment exacte.

Il est vrai que cela présente quelques difficultés; mais n'avons nous pas de suffisans motifs pour tenter de les vaincre? L'air que nous respirons & qui nous environne, les lieux que nous habitons, & ceux qui nous servent à renfermer ou à conserver tant de corps différens destinés à nos divers usages, sont plus ou moins remplis de cette substance diversément modifiée, que j'ai appelée *humor*; & elle y produit des effets très-sensibles, dont les uns intéressent avec raison notre curiosité, d'autres peuvent être tournés à notre avantage, & d'autres sur-tout affectent essentiellement notre santé. Ainsi, la Physique en général, l'Economie & la Médecine en particulier, sont bien intéressées à ce qu'on puisse mesurer sûrement les différences des qualités locales & actuelles de cette substance, & prévoir ainsi ces effets que nous ne connoissons, le plus souvent, qu'après qu'ils sont produits; elles ne le font pas moins peut-être à ce qu'on découvre la nature même de cet agent, & les différentes manières dont il opère, afin qu'on puisse s'aider du raisonnement dans la recherche de certains effets qui, sans ce secours, pourroient échapper à l'observation. Comme ce sont-là les divers usages d'un hygromètre exact, il est aisé d'appercevoir combien de nouvelles routes il peut nous ouvrir dans le sein de la Nature. Ce ne sera pas, sans doute, l'ouvrage d'un seul homme, mais de la succession des hommes.

*Premiers phénomènes de L'HUMOR, observés par le moyen de
L'HYGROMÈTRE.*

75. Quoique les premiers pas que j'ai faits, dans cette nouvelle carrière d'observations, soient encore mal assurés, je ne laisserai pas d'en rendre compte: ils commenceront au moins à donner quelque idée de la marche de l'instrument & de la nature de l'agent auquel il obéit.

La première observation de ce genre , que j'ai tentée , est relative à l'un des objets pour lesquels je desirois si fort un *hygromètre*. Ces objets sont réunis sous un système général , concernant les *vapeurs* , que j'ai exposé dans mon Ouvrage sur les *Modifications de l'Atmosphère*. Je ne rappellerai donc ici que celle des conséquences de ce système que je me suis proposé d'abord de vérifier ; savoir , que certaine augmentation de *chaleur* , qu'on éprouve en toute saison aux approches de la pluie , est due à une plus grande abondance de *vapeurs* , & que c'est au contraire de leur moindre abondance que provient , en grande partie , la moindre *chaleur* des couches supérieures de l'atmosphère.

76. Cette dernière conséquence avoit été appuyée par une observation accidentelle que j'avois faite au mois de Septembre 1770 , sur une montagne du *Faucigny* , élevée de 1560 *toises* au-dessus du niveau de la mer. Une virole de fer , destinée à contenir l'extrémité d'un bâton percé , & qui avoit été enfoncée à coups de marteau dans la plaine par un beau tems , se sépara d'elle-même de ce bâton au sommet de la montagne : le *thermomètre* y étoit alors à 3 degrés au-dessus de zéro , quoiqu'au soleil ; tandis que dans la plaine , à l'abri du soleil , il étoit à 18. Ce phénomène , joint à plusieurs autres que j'observai en même tems , me confirma dans l'idée qu'une des causes de ce que les parties supérieures de l'atmosphère ont moins de *chaleur* que les parties intérieures , est qu'elles sont beaucoup moins *humides*.

77. Dans cette idée , il étoit fort intéressant de mieux connoître la différence d'*humidité* des différentes couches de l'atmosphère. Ce fut aussi la première observation à laquelle je songeai , dès que j'eus ajouté un *hygromètre* aux instrumens que renferme la boîte de mon *baromètre* : j'entrepris donc de monter une seconde fois sur *Buet* (c'est le nom de cette haute montagne) ; j'eus , pour compagnons de voyage , M. Deutan , jeune Physicien très-intelligent , & mon frère , qui , m'ayant fécondé dans toutes mes entreprises un peu difficiles , avoit été témoin de l'observation que je voulois approfondir.

78. A notre départ , le 29 Août dernier , l'*hygromètre* étoit à 86 dans mon appartement , & le *baromètre* à 27 p. 1 l. Nous espérons le beau tems , parce qu'il fait ordinairement beau dans ces pays-ci , quand le *baromètre* est à Genève au-dessus de 27 *pouces*. Peu de tems après que nous nous fûmes mis en route , nous commençâmes à appercevoir que l'action du soleil étoit plus forte sur nous que nous ne devons l'attendre dans cette saison : j'en conclus que le *baromètre* devoit baisser , & en effet , nous le trouvâmes plus bas dans tous les lieux de notre route où nous l'avions observé précédemment

par le beau tems : cependant, le ciel parut toujours serein ; il le fut encore le jour suivant, que nous commençâmes à gravir la montagne à deux heures après midi, pour aller païser la nuit aux granges les plus élevées, afin d'avoir plus de tems, le lendemain, pour gagner le sommet.

79. Avant de partir de *Sixt*, Abbaye située au pied de la montagne, j'exposai l'*hygromètre* à l'ombre en plein air ; il se tint à 94 ; le *thermomètre*, aussi à l'ombre, étoit à 19, & au soleil à 24. Nous arrivâmes, à 5 heures, dans un lieu élevé d'environ 300 *toises* au-dessus de l'Abbaye ; il est dominé de toutes parts par des montagnes, & se nomme les *Fonds* par cette raison-là. Nous observâmes le *thermomètre* & l'*hygromètre* : le premier, exposé au soleil, se tint à 15 $\frac{1}{2}$; & le dernier, mis à l'ombre, monta à 96. Nous les observâmes encore de la même manière à 6 h. $\frac{1}{2}$ dans un lieu assez découvert, plus haut que le précédent d'environ 160 *toises* ; le *thermomètre* se tint à 15, & l'*hygromètre* à 106 : nous n'arrivâmes qu'à 8 h. $\frac{3}{4}$ aux cabanes où nous devions passer la nuit, quoiqu'elles ne soient élevées que d'environ 30 *toises* au-dessus de la station précédente : le ciel paroïssoit toujours plus serein à mesure que nous nous élevions ; de sorte que, malgré l'augmentation ordinaire de l'*humor* dans l'air après le coucher du soleil, quand le ciel n'est pas couvert de nuages, l'*hygromètre*, exposé hors de la cabane à 10 h. $\frac{1}{4}$ du soir, se trouva à 123, le *thermomètre* étant à 13 $\frac{3}{4}$. Ils baïsèrent l'un & l'autre pendant la nuit ; & lorsque nous nous mîmes en marche le lendemain matin, le premier n'étoit plus qu'à 109, & le dernier qu'à 12.

80. Dans les deux dernières observations, l'*hygromètre*, exposé assez long-tems en plein air, avoit eu le tems de se conformer au degré d'*humor* qui régnoit dans le lieu ; mais le tems nous manqua pour les observations que je desirois le plus de bien faire. L'*hygromètre* étant renfermé dans la boîte de mon *baromètre*, il auroit fallu la laisser ouverte assez long-tems, pour qu'il se conformât à l'état de l'air ; & nous ne pûmes donner que bien peu de tems à ces observations.

81. La première fut à 9 h. du matin, dans un lieu élevé d'environ 1000 *toises* au-dessus de la plaine. Le ciel paroïssoit serein au-dessus de nous ; mais la plaine étoit obscurcie par des *vapeurs* : le *thermomètre*, exposé au soleil, se tint à 13 $\frac{3}{4}$, & l'*hygromètre* à l'ombre, monta à 115.

82. Nous n'arrivâmes qu'à 2 h. après midi au sommet de cette montagne, qui est constamment chargée d'une masse énorme de glace & de neige : il y régnoit un vent du sud très-fort ; c'est le vent le plus chaud dans nos plaines, & nous étions à-peu-près au moment

le plus chaud du jour ; cependant le *thermomètre* , exposé au soleil , ne se tint qu'à 6. La force du vent , & sur-tout cette température , fort incommode pour des gens échauffés par la marche , & vêtus à la légère , nous firent déloger de ce sommet au bout d'un quart d'heure , pendant lequel l'*hygromètre* n'étoit encore monté qu'à 119 ; mais on jugeoit qu'il n'étoit point encore fixe.

83. Nous observâmes , pendant ce peu de tems , un nouvel effet de la moindre *humidité* de l'air , qui nous frappa tous trois extrêmement : nous avions la peau comme flétrie , avec assez de paleur ; de sorte que soit à la vue , soit au toucher , elle ne ressembloit pas mal à de la vessie sèche & ridée ; cependant , nous n'éprouvions aucune sorte d'incommodité que celle du vent & du froid : le jeu de nos poulmons & tous les autres mouvemens de notre corps étoient parfaitement libres , quoique le *baromètre* ne fût qu'à 19 pouces 6 lignes $\frac{1}{2}$.

84. Nous quittâmes ce sommet à 2 h. $\frac{1}{4}$ pour nous mettre à l'abri du vent derrière des rochers plus bas d'environ 50 toises , où nous demeurâmes à-peu-près une heure. Pendant ce tems , l'*hygromètre* , exposé à l'air , mais toujours à l'ombre , monta insensiblement jusqu'à 132 $\frac{1}{2}$; il seroit probablement monté davantage , si la nécessité de quitter cette région où les nuages commençoient à se former , & de gagner les cabanes avant la nuit , nous avoit permis de rester plus long-tems à cette hauteur : nous n'avions pas même songé assez-tôt à la retraite ; car la nuit , les tonnerres & la pluie nous surprirent en même tems à une distance assez grande de notre gîte , pour que , malgré nos guides , nous nous fussions trouvés dans le plus grand danger , sans le secours de deux femmes , dont l'humanité ne sauroit être trop exaltée : c'étoit nos hôteses , qui , averties de notre embarras par nos cris , vinrent , malgré l'orage , & malgré ce qu'il leur en coûte pour avoir du bois sur ces hauteurs , vinrent , dis-je , allumer un grand feu au pied des rochers sur lesquels nous errions dans la plus grande obscurité au travers des précipices ; & tantôt attisant ce feu avec peine , tantôt s'avançant vers nous avec des tisons , jusqu'à ce que que le vent & la pluie les eussent éteints , elles cherchoient , avec une sollicitude naïve , à nous montrer la route que nous devions tenir. Soutenus par le courage de ces femmes , éclairés de tems en tems par leurs feux , dirigés même par leurs cris , nous arrivâmes enfin dans leurs cabanes , bien plus touchés de l'humanité de ces bonnes gens , qu'affectés de nos périls & de notre fatigue.

85. L'orage dura bien avant dans la nuit , & la pluie fut presque continuelle ; cependant l'*hygromètre* , exposé hors de la cabane le lendemain matin , se tint à 105 , le *thermomètre* étant à 10. Incertains sur la durée de la pluie , nous nous mêmes en marche à huit heures du

matin pour continuer à descendre : la pluie ne cessa presque point de tout le matin , & fut même quelquefois accompagnée de grêle. Il pleuvoit encore lorsque nous arrivâmes à l'Abbaye vers le-midi ; cependant l'*hygromètre* s'y tint à 99, c'est-à-dire , plus haut de 5 degrés qu'il n'étoit à notre départ : mais le *baromètre* , qui avoit baissé pendant les jours précédens , commençoit à remonter ; le *thermomètre* étoit à 14.

86. Nous apprîmes à *Sixt* , que tandis qu'une fraîcheur incommode nous avoit chassés du sommet de la montagne , on y avoit éprouvé une chaleur excessive ; & que , pendant la nuit , l'orage y avoit été très-violent. Cet orage s'étoit aussi étendu sur toute la plaine , comme nous l'apprîmes à *Genève* le surlendemain : nous y vîmes encore , par les observations qu'on y avoit faites pendant notre absence , qu'un *thermomètre* tourné au nord , & par conséquent à l'abri du soleil , s'étoit tenu à $23 \frac{1}{2}$, dans le même tems que sur la montagne le nôtre , exposé au soleil , n'avoit été qu'à 6.

87. Comme je n'ai pas exposé mon système sur les vapeurs , en indiquant le but particulier des observations précédentes , je ne m'arrêterai pas à en tirer ici les conséquences qui semblent en découler en faveur de ce système ; d'ailleurs , je trouve ces observations trop peu nombreuses & trop imparfaites , pour en rien conclure encore : je ne les ai donc rapportées , comme je l'ai dit en les annonçant , que pour donner une première idée , tant de la marche de mon *hygromètre* , que des recherches qu'on peut faire par son moyen ; c'est dans le même but que je vais rapporter des observations d'une autre espèce.

88. Quelques marques accidentelles m'avoient fait présumer que l'action immédiate du soleil produisoit dans mes *hygromètres* un dessèchement qui pouvoit n'être pas entièrement occasionné par l'état réel de l'air quant à l'*humor* , & qui tenoit peut-être en partie à quelque propriété singulière des rayons du soleil , auxquels nous voyons produire sur certains corps des effets que les loix ordinaires de la chaleur ne sauroient expliquer. Cette première remarque m'avoit déterminé à observer toujours l'*hygromètre* à l'ombre , dans le voyage aux montagnes de *Sixt* , & j'ai eu soin d'indiquer cette circonstance ; mais au retour de ce voyage , j'ai voulu examiner de plus près si ma conjecture à cet égard avoit quelque fondement.

89. La première idée qui m'est venue pour entreprendre cet examen , a été d'observer en même tems deux *hygromètres* , l'un au soleil & l'autre à l'ombre , quoique très-voisins & bien isolés , tellement que le même air circulât autour d'eux. L'air de la campagne m'ayant paru plus convenable que celui de la ville pour cette observation , je pensai à observer en même tems les variations de l'*humor* dans l'air libre pen-

dant toute une journée. Il y a sans doute à cet égard bien des variétés : aussi n'est-ce que l'état de l'air libre pendant un certain jour & dans un certain lieu, que je conclurai de cette observation.

90. Je la fis, le 13 Septembre dernier, dans un jardin situé à l'occident de notre lac, dont il n'est séparé que par un autre jardin & par quelques bâtimens ; j'y plaçai deux de mes *hygromètres* parfaitement isolés, dont l'un n'avoit d'autre monture qu'une échelle attachée à son tube, & l'autre étoit sur une monture, dont l'ouverture à la hauteur du tuyau d'ivoire, étoit fort large : ils étoient suspendus à 4 pieds $\frac{1}{2}$ au-dessus du terrain, & à un pied de distance l'un de l'autre. Un carton d'environ un pied de largeur, placé à un pied de distance de l'*hygromètre* sans monture, étoit destiné à le mettre à l'abri du soleil. Chaque *hygromètre* étoit accompagné d'un *thermomètre* à boule isolée : j'ai prouvé dans mon Ouvrage, que l'isolement de cette boule est nécessaire pour observer la chaleur de l'air libre.

91. Les deux *hygromètres* que j'employai à cette observation, étoient la veille dans mon appartement, l'un à 93, & l'autre à 96 $\frac{1}{2}$. Pour corriger cette différence, que je supposerai proportionnelle à leur hauteur, j'ajouterai toujours environ $\frac{3}{27}$ à la hauteur de celui qui se tenoit le plus bas, afin de ne laisser subsister que les différences qui ont été produites par la diversité de la quantité ou de l'action de l'*humor*. Cet *hygromètre*, qui se tenoit le plus bas, est celui qui fut toujours à l'ombre, & qui étoit sans monture ; c'est le même aussi que j'avois observé dans les montagnes de Sixt. Je les exposai, dans le jardin dont j'ai parlé, à 6 heures du matin : les plantes étoient couvertes de rosée ; le soleil étoit prêt à se lever, mais il ne devoit pas donner d'abord dans ce jardin, à cause de quelques bâtimens qui le bordent à l'orient. Aussi-tôt qu'ils furent exposés en plein air, ils baissèrent rapidement ; mais celui qui étoit absolument sans monture, devança l'autre dans sa descente : ils continuoient à baisser l'un & l'autre, quand le soleil parut dans le jardin. Voici quelle fut leur marche & celle des *thermomètres* pendant 19 heures. L'action de la chaleur sur le mercure des *hygromètres*, est corrigée sur chacun d'eux, d'après l'observation du *thermomètre* qui l'accompagnoit (24) ; il ne reste donc que celle de l'*humor*.

TABLE d'Observations faites le 13 Septembre sur deux Hygromètres, l'un à l'ombre, & l'autre au soleil, accompagnés chacun d'un Thermomètre.

	Heures.	Thermo- mètre à l'ombre.	Hygro- mètre à l'ombre.	Hygro- mètre au soleil.	Thermo- mètre au soleil.
Le Barom. à 27 p. 1 ligne. Le soleil ne donne pas encore dans cette partie du Jardin.	7	8	29	36 $\frac{1}{2}$	8
Le soleil donne depuis un quart d'heure sur l'Hygrom. & sur le Therm. qui doivent y rester exposés.	7 $\frac{1}{4}$	11 $\frac{3}{4}$	36 $\frac{1}{2}$	66 $\frac{1}{2}$	12
	8	12 $\frac{3}{4}$	43 $\frac{1}{2}$	82	12 $\frac{1}{2}$
	9	13	67	102	13 $\frac{1}{4}$
	10	14 $\frac{1}{2}$	76 $\frac{1}{2}$	109	15 $\frac{1}{2}$
	11	15	87 $\frac{1}{2}$	116	16 $\frac{3}{4}$
	midi.	15 $\frac{1}{2}$	96 $\frac{1}{2}$	120 $\frac{1}{2}$	17 $\frac{1}{4}$
	1	16 $\frac{3}{4}$	103	126	18
Des vapeurs qui se condensent dans l'air affoiblissent l'action du soleil.	2	16 $\frac{3}{4}$	103	125	17 $\frac{1}{4}$
Baromètre 27 pouces. Il commence à souffler un vent du Sud.	3	16 $\frac{3}{4}$	102 $\frac{1}{2}$	123	17 $\frac{1}{4}$
Les nuages se forment.	4	15 $\frac{3}{4}$	107	133	16
Les nuages se réunissent, & le soleil en est caché.	5	13 $\frac{1}{4}$	88 $\frac{1}{2}$	106	13 $\frac{1}{4}$
Le soleil est couché, & le ciel absolument couvert.	6	12	64 $\frac{1}{2}$	81	12
Baromètre 26 pouces 11 lignes.	7	11 $\frac{1}{4}$	50	65	11 $\frac{1}{4}$
	8	11	37	50	11
	9	10 $\frac{3}{4}$	31	41	10 $\frac{3}{4}$
Les nuages se font entr'ouverts, & il commence à y avoir de la rosée sur les plantes.	10	10 $\frac{1}{2}$	24	35	10 $\frac{1}{2}$
	11	10	20 $\frac{1}{2}$	26 $\frac{1}{2}$	10
Les nuages se font rejoints.	minuit.	10 $\frac{1}{2}$	24 $\frac{1}{2}$	28 $\frac{1}{2}$	10 $\frac{1}{2}$
	1	11 $\frac{1}{4}$	23	27	11 $\frac{1}{4}$
Il commence à pleuvoir.	2	11 $\frac{1}{2}$	27	32	11 $\frac{1}{2}$

92. La première circonstance de ces observations qui mérite d'être considérée, c'est la différence d'abaissement des deux *hygromètres* lorsqu'ils furent exposés à l'air avant que le soleil donnât dans le jardin. Ils baissèrent tous deux beaucoup ; mais l'un des deux resta en arrière de 7 degrés $\frac{1}{2}$, comparativement à l'autre. Une des causes de cette disparité est probablement dans les instrumens eux-mêmes ; c'est une différence de *sensibilité* aux impressions de l'*humor*. On observe une différence de même espèce dans les *thermomètres* ; ils sont aussi plus ou moins sensibles aux impressions de la *chaleur*, même à volume égal de liquide, c'est-à-dire, qu'ils se conforment plus ou moins promptement au degré de la *chaleur* environnante, suivant l'épaisseur, ou même suivant la nature du verre qui forme leur boule. Ainsi la différence d'épaisseur ou de porosité de l'ivoire, peut avoir influé aussi sur la marche de nos *hygromètres* dans cette observation (66 & 69).

93. Mais ces différences dans les tuyaux d'*ivoire*, doivent produire une bien plus grande différence de *sensibilité* dans les *hygromètres*, que celle des boules de *verre* dans les *thermomètres*, parce que l'*humor* a bien plus de peine à pénétrer l'*ivoire* que n'en a la *chaleur* à pénétrer le *verre* ; en sorte que l'augmentation des obstacles retarde bien plus l'introduction de l'*humor*, qu'elle ne retarde celle de la *chaleur*, & que par conséquent, la différence de *sensibilité* est plus difficile à prévenir dans les *hygromètres* que dans les *thermomètres*.

Cette lenteur de l'*humor* à pénétrer les corps dans lesquels il s'insinue, seroit désirer que le tuyau de l'*hygromètre* fût plus mince, afin que cet instrument devînt plus *sensible*. Je l'avois prévu avant que l'expérience me l'eût montré ; mais j'ai craint qu'il n'en résultât des inconvéniens plus grands que celui qu'on prévienendroit par ce moyen, à cause de l'action du mercure contre des parois plus minces. Toutefois on pourra l'essayer. Mais en attendant, je vois que pour les observations où la *sensibilité* de l'instrument seroit absolument nécessaire, on pourra faire des *hygromètres* plus petits, dans lesquels le tuyau, contenant moins de mercure, lui résistera, quoique avec moins d'épaisseur. (Peut-être même pourra-t-on y employer quelque tuyau de plume fort mince). Je ne suis point encore si ces petits *hygromètres* pourront être *gradués* par eux-mêmes, ou s'ils devront l'être par comparaison avec ceux dont j'ai donné les dimensions ; c'est ce que nous apprendrons par l'expérience.

94. La différence dans la faculté de se distribuer entre la *chaleur* & l'*humor discret*, occasionne encore à un autre égard une grande différence entre les marches du *thermomètre* & de l'*hygromètre*. La *chaleur* se met bien plus promptement & bien plus sûrement en équilibre que l'*humor*. Deux *thermomètres* bien faits, placés l'un auprès de

l'autre, dans un lieu où la *chaleur* ne change pas rapidement, sont toujours d'accord. Il n'en est pas de même de deux *hygromètres* ; ils sont rarement d'accord, c'est-à-dire, ils conservent rarement un même rapport entr'eux, pour peu qu'il y ait de variation dans l'*humor* : leur différence augmente quelquefois, d'autres fois elle diminue ; ce qui ne peut provenir que d'une différence dans la cause même de leurs mouvemens.

95. Nous pouvons prendre une idée de la manière dont l'*humor* invisible se distribue, par l'allure des *vapeurs* visibles de toute espèce. Nous les voyons se diviser, se rassembler, fuir certains lieux, se porter dans d'autres ; céder, en un mot, à tous les mouvemens de l'*air*. Le mouvement propre de leurs particules, que je regarde comme la cause de leur élasticité (1) ; n'est pas assez rapide ; elles sont elles-mêmes trop grossières pour surmonter toujours les mouvemens de l'*air* qui leur sont obstacle. Voilà, je crois, ce qui fait la principale différence entre les *vapeurs* & le *fluide igné*, quant à la faculté de se mettre en équilibre dans l'*air* en mouvement. Le courant d'*air* qui se porte dans les cheminées où l'on fait du feu ; délivre les appartemens de la *fumée*, & n'empêche que foiblement la *chaleur* de s'y répandre.

96. Quoique les *vapeurs* invisibles soient, par leur plus grande ténuité, plus capables que les *vapeurs* visibles, de se mettre en équilibre dans l'*air*, il s'en faut de beaucoup encore qu'elles jouissent de cette propriété autant que la *chaleur* ; ce qui me porte à croire qu'une partie de la différence observée entre mes *hygromètres*, même avant le lever du soleil, a pu provenir d'une inégale distribution de l'*humor*, quoique ces deux instrumens ne fussent qu'à un pied de distance l'un de l'autre, sans interposition d'aucun corps solide.

97. Je n'attribuerai pas entièrement à la même cause les grandes différences observées entre mes *hygromètres*, quand l'un fut exposé au soleil, tandis que l'autre étoit à l'ombre. L'action immédiate des rayons du soleil, ou de la *chaleur lumineuse*, produit diverses sortes d'effets, qui, comme je l'ai déjà dit, ne paroissent pas suivre les mêmes loix que ceux de la *chaleur obscure* ; & s'il est permis de hasarder une conjecture sur notre objet particulier avant de plus amples expériences, il semble que le choc des rayons solaires doit occasionner une *évaporation* plus grande que ne la produit la *chaleur obscure*, lors même qu'elle fait tenir le *thermomètre* au même degré.

(1) Mon système à cet égard se trouve dans mon Ouvrage sur les *Modifications de l'atmosphère*.

Quoi qu'il en soit, nous voyons par cette expérience, que dans une tranche d'air d'un pied de largeur, où les rayons solaires ne passaient pas immédiatement, l'action de l'humor sur l'hygromètre étoit (à 4 heures) de 26 degrés plus grande qu'aux environs, quoique celle de la chaleur ne fût moindre que de $\frac{1}{4}$ degré sur le thermomètre ; ce qui commence à nous faire entrevoir par combien de causes petites en apparence, peuvent être produites de différences sensibles dans la distribution de l'humor discret.

98. Un autre usage qu'on peut tirer de ces observations, c'est de les comparer avec celles qui ont été faites dans les montagnes de Sixt, pour juger d'autant mieux du rapport des degrés d'humidité dans les parties supérieures & inférieures de l'atmosphère. Mon hygromètre, tenu à l'ombre sur le sommet de Buet, monta à $132\frac{1}{2}$, & il n'étoit pas encore fixe : c'est à-peu-près le plus grand dessèchement qu'a éprouvé l'hygromètre exposé au soleil dans le jardin ; & tandis qu'il étoit à ce point, celui qui demeura à l'ombre, le même qui avoit été observé à la montagne, n'étoit réellement qu'à 103 (quoique noté à 107 dans la table de ces observations (91)).

Mais la différence entre les observations faites aux montagnes de Sixt & celles dont je parle, a été bien plus grande encore après le coucher du soleil. Le 30 Août, ayant observé mon hygromètre hors de la cabane de la montagne à 10 heures $\frac{1}{4}$ du soir, il se tint à 123 (79) ; & dans la plaine, le 13 Septembre suivant, il ne fut qu'à 31 à 9 heures, & à 24 à 10 heures : le vent du sud régnoit pendant l'une & l'autre de ces observations, & la hauteur absolue du baromètre étoit à-peu-près la même.

99. Il est vrai que malgré la parité de ces circonstances, ces observations ne peuvent pas être immédiatement comparées, à cause de la disparité de quelques autres circonstances. D'abord, 14 jours de différence dans cette saison-là ont pu produire dans l'état de l'air un changement sensible : la chaleur, par exemple, différoit déjà sensiblement ; elle étoit à $13\frac{3}{4}$ dans l'observation de la montagne, & elle ne fut qu'à 10 dans celle de la plaine : de plus, il y auroit toujours à cette heure-là une différence essentielle entre les parties supérieures & les parties inférieures de l'atmosphère, lors même que dans le jour elles seroient humides au même degré ; car les vapeurs se condensant après le coucher du soleil, & produisant ainsi une des espèces de rosée, elles doivent s'abaisser, & par cette seule cause, devenir plus abondantes dans les parties inférieures que dans les parties supérieures : j'ajouterai que quoique mon hygromètre fût exposé en plein air à la montagne comme dans la plaine, il n'y étoit pas aussi isolé, étant attaché à la boîte de mon baromètre ; cependant, la différence obser-

vée est si considérable , que malgré toutes ces causes particulières , je crois y reconnoître la cause générale que j'avois soupçonnée ; savoir , une moindre humidité dans les parties supérieures de l'atmosphère , comparativement aux inférieures.

100. Cette observation du 13 Septembre me paroît encore propre à répandre du jour sur les phénomènes de la *rosée*. On sait qu'il n'y a que peu ou point de *rosée* lorsque le ciel est couvert ; & l'on a remarqué en même tems que l'air se rafraîchissoit moins après le coucher du soleil , par cette même circonstance. La cause de ces différences me paroît être , que lorsqu'il n'y a pas de *nuages* dans l'air au coucher du soleil , ou qu'ils sont dispersés , la *chaleur* de l'air inférieur , & celle qui s'élève de la terre , se dissipent dans les régions supérieures ; & qu'alors , les *vapeurs* répandues dans l'air , se condensent & retombent en *rosée* : mais que si les *nuages* sont continus , & qu'ils séparent ainsi l'air inférieur de l'air supérieur , ils empêchent cette dissipation , & les *vapeurs* restent suspendues ; que si le ciel vient à se couvrir quelque tems après le coucher du soleil , & après que la *chaleur* a sensiblement diminué dans l'air inférieur , elle y augmente alors , parce que celle qui continue à fortir de la terre s'y accumule ; c'est ce qui paroît dans l'observation dont je parle. Les *nuages* s'étant entr'ouverts à 10 heures , il y eut de la *rosée* , & l'*hygromètre* baissa sensiblement jusqu'à 11 heures ; mais s'étant ensuite réunis , la *chaleur* augmenta , & l'*humidité* diminua sensiblement.

101. Je suppose ici que la *rosée* la plus générale & la plus abondante vient de l'air & non pas de la terre , comme l'ont cru quelques Physiciens. Je rapporterois les preuves que j'en ai d'après de nombreuses expériences , si ce fait n'avoit pas été démontré dans l'excellent Mémoire de M. le Professeur le Roy sur l'élevation & la suspension de l'eau dans l'air (1). Ces phénomènes de la *rosée* deviennent fort intéressans à examiner par le secours de l'*hygromètre* , en y joignant les observations du degré de saturation de l'air , relativement à l'eau , si ingénieusement conçues & commencées par l'Auteur de ce Mémoire. Si cette partie de la Physique s'éclaircit un jour , comme je l'espère , elle devra beaucoup à la sagacité de ce vrai Physicien.

102. Je ne rapporterai plus qu'une des observations que j'ai déjà tentées avec mon instrument : elle tient à ses principes ; & par cette raison seule , je ne devrois pas l'omettre : mais elle intéresse aussi la Médecine , qui considère pour notre santé l'action qu'exerce sur nos organes , l'eau à différens degrés de *chaleur*. L'*ivoire* étant une substance

(1) Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Paris , pour l'année 1751.

animale, les effets qu'y produit l'eau différemment chaude, peuvent nous aider à connoître ceux qu'elle produit sur nos corps.

103. Le zéro de mon hygromètre est, comme je l'ai dit ci-devant (44), l'humidité extrême par la température de la glace qui fond. Il étoit intéressant de savoir quelle différence se trouveroit dans ce point, lorsque l'hygromètre seroit plongé dans de l'eau plus chaude. Je l'ai tenté, & je vais donner les résultats de cette première expérience.

104. Au moment où je sortois un de mes hygromètres de la glace fondante, je le plongeai dans de l'eau échauffée à 45 degrés : il baissa subitement de 4 de ses degrés au-dessous du fil qui marquoit sa hauteur dans la glace ; mais il remonta aussitôt, & parvint en 4 minutes à 8 degrés $\frac{1}{2}$ au-dessus de ce même fil. Déduisant cette hauteur 22 degrés $\frac{1}{4}$ pour la dilatation du mercure (48), reste — 14. Ainsi l'eau à 45 degrés du thermomètre, fit abaisser réellement cet hygromètre de 14 degrés au-dessous de zéro.

105. Demi-heure après, l'eau étant à 38 degrés, l'hygromètre ne se trouva plus qu'à 6 $\frac{1}{2}$; c'est-à-dire $6\frac{1}{2} - \frac{18}{2} = -12\frac{1}{2}$. Ainsi le vrai point d'humidité indiqué par l'hygromètre, étoit 12 $\frac{1}{2}$ au-dessous de zéro. Enfin l'eau n'ayant plus qu'une chaleur de 28 degrés, l'hygromètre se trouva à 3 — $\frac{28}{2} = -11$: je fus obligé alors d'interrompre cette expérience ; & je ne l'ai pas reprise depuis, faute de tems : mais elle suffit pour nous apprendre que plus l'eau est chaude, plus elle dilate l'ivoire, (quoique nous ayons vu le mercure s'élever dans l'hygromètre, après s'y être abaissé un instant) : d'où je crois qu'on peut tirer cette conséquence générale, déjà pressentie, qu'à quantité agissante égale, plus l'humor est chaud, plus il écarte les particules des corps qu'il pénètre.

106. Je dis à quantité agissante égale ; & c'est ici un des objets sur lesquels nous aurons probablement le plus de connoissances utiles à acquérir en même tems qu'elles exerceront le plus l'attention & le génie des Physiciens. L'expérience que je viens de rapporter, prouve que l'eau dilate plus le tuyau de l'hygromètre, à mesure qu'elle est plus chaude ; & je ne saurois douter qu'il n'en soit de même de l'humor discret : d'un autre côté, l'évaporation étant certainement plus grande en été qu'en hiver, il doit nécessairement y avoir plus de vapeurs mêlées à l'air dans la première de ces saisons que dans la dernière. Voilà donc, ce semble, en été les deux circonstances les plus propres à faire baisser l'hygromètre : plus d'humor dans l'air, & plus de chaleur ; cependant j'ai déjà l'expérience que la hauteur moyenne de l'hygromètre est plus grande en été que dans les autres saisons. Mon premier hygromètre fait en hiver, s'est trouvé trop court en été ; mais depuis que nous sommes en automne, sa longueur seroit suffisante, & la hauteur

moyenne des quatre nouveaux est déjà (au commencement de Novembre) de 17 degrés moindre qu'elle n'étoit aux mois d'Août & de Septembre.

107. J'espère que ce paradoxe s'expliquera , & que les principes qui l'éclairciront , seront fertiles en conséquences. Les Physiciens qui regardent l'évaporation comme une dissolution de l'eau par l'air à la façon des menstrues , c'est-à-dire par affinité , expliqueront aisément une partie de ces phénomènes par leur principe. Les dissolutions sont plus grandes quand les menstrues sont plus chauds ; & par conséquent l'air doit tenir plus d'eau en dissolution , & en laisser moins précipiter en été qu'en hiver. Je ne puis disconvenir que ce système ne soit très-spécieux , & qu'on n'explique fort heureusement par son moyen un grand nombre de phénomènes : c'est ce que nous a montré M. le Roy dans le Mémoire que j'ai déjà cité , où , sans soutenir que l'air soit réellement un menstrue par rapport à l'eau , il fait voir par un parallèle très-bien soutenu , qu'on peut s'aider des expressions de la Chymie sur les dissolutions , pour décrire tous les phénomènes qu'il examine de l'élevation & de la suspension de l'eau dans l'air , ainsi que de sa chute sous différentes formes.

108. Si des mots , on ne passoit pas trop communément aux choses ; je trouverois en effet ces expressions chimiques d'un usage fort commode dans la description d'un grand nombre de ces phénomènes. Mais je les ai évitées ici par cette première considération , parce qu'en embrassant un plus grand nombre de phénomènes , je ne les trouve plus exactes non plus que l'idée générale de dissolution de l'eau par l'air. J'en ai dit les raisons dans mon Ouvrage , & je répéterai seulement ici , qu'il me semble que ces modifications de l'humor sont presque entièrement produites par le fluide igné , & que si l'air y contribue , ce n'est que comme fluide élastique. Les particules de ces fluides , chacune suivant leur degré de puissance , heurtent , séparent , entraînent celles de l'humor , & leur communiquent l'élasticité dont elles jouissent , comme elles le font à l'égard des particules de toutes les substances volatiles , & même de la plupart des substances fixes qu'elles corrodent & décomposent.

109. Ce système fournira aussi la solution du paradoxe qui nous occupe ; mais je crois qu'il nous conduira plus loin. La chaleur de l'été tient l'humor dans une très-grande agitation , & ne lui permet pas , quoique plus abondant qu'en hiver , de séjourner aussi long-tems ou en aussi grande quantité , sur les corps ou dans leurs pores : voilà pourquoi l'hygromètre baisse moins. Mais on voit en même tems , que la partie qui séjourne , celle que j'appelle agissante , a plus de force pour dilater les corps par le mouvement plus grand que lui imprime une plus

grande chaleur. Ainsi la dilatation des corps par cette cause, sera en raison composée de la quantité agissante d'*humor*, & de sa force active ou de la chaleur : & par exemple, si l'on compare certaine partie d'un jour d'*été* où en plein air, l'*hygromètre* se tiendra au même degré que dans certain jour d'*hiver*, l'*air*, dans ce jour d'*été*, contiendra plus d'*humor* que dans le jour d'*hiver*; cependant il y en aura moins qui agisse sur l'*hygromètre*: mais cette portion agissante aura plus de force, en sorte que l'effet sera le même. Voilà ce qui me semble: mais ce n'est pas ici le lieu de m'étendre davantage sur ce système; j'en ai dit assez pour montrer que cette matière est vaste, & qu'elle mérite un examen attentif.

M É M O I R E

Sur les effets d'un *CHAMPIGNON*, connu des Botanistes sous le nom de *Fungus Phalloïdes annulatus, foetidè virefcens & patulus*, Vaill. Bor. Paris. page 74; par M. PAULET, Docteur en Médecine des Facultés de Paris & de Montpellier, lu à l'Académie des Sciences.

L'OPINION qui excleroit de la classe des alimens, tous les champignons, seroit aussi peu fondée que celle qui les y admettroit tous sans aucune restriction. On est forcé de reconnoître, après l'exemple journalier d'une infinité de peuples qui se nourrissent habituellement de différentes espèces, & après les malheurs qui arrivent tous les jours à la suite de l'usage de certains, qu'il y a en effet des espèces constamment bonnes & innocentes, d'autres constamment indigestes & mal-faisantes, & d'autres enfin toujours très-pernicieuses & souvent mortelles. Cette différence dans les vertus des plantes, n'est point particulière à la classe des champignons. Il paroît que dans tous les genres & familles d'êtres créés, il y a des espèces mal-faisantes à côté des innocentes: c'est ainsi que l'arsenic se trouve avec l'or, l'argent & le mercure, dans le règne minéral; le tigre avec le mouton dans le règne animal; la ciguë à côté du persil dans le règne végétal & dans la même famille. Notre intention n'est pas de discuter ici, si les champignons ne devoient pas former un ordre de plantes, d'un genre particulier, d'une structure & d'une nature toutes différentes de celles des autres végétaux; enfin une classe de plantes à part, qu'on pourroit appeler plantes charnues ou *sarcophytes*, parmi lesquelles on observeroit peut-être presque autant d'espèces distinctes qu'il y en a dans le reste du règne végétal, & qui seroient susceptibles d'être rangés par classes.

Tome V, Part. VI. 1775.

comme les autres plantes. Les mêmes nuances, les mêmes passages insensibles d'un genre d'une espèce à l'autre, s'y trouveroient peut-être également. Pour peu qu'on examine de près cette partie de la Botanique & qu'on la suive, on est effrayé de l'immenité d'espèces différentes qui s'offrent à la vue. Chaque climat, chaque terrain a les siennes : très-souvent, d'une lieue à l'autre, le spectacle change & devient tout nouveau. Qui peut se flatter de connoître parfaitement cette branche de la Botanique, d'avoir aperçu tous ses objets ? La plupart sont d'une petitesse qui les dérobe à la vue ; d'autres ont très-peu de durée : en général ils n'ont tous, pour ainsi dire, qu'un moment pour paroître ; ils passent très-prompement à un état de putridité. Ce qui reste à observer est peut-être aussi étendu que ce qu'on connoît, & s'il est vrai que chaque espèce de végétal a sa plante parasite, ainsi que ses insectes particuliers, on ne sera pas surpris de ce qu'on vient d'avancer comme une conjecture, sur-tout si l'on fait attention que les champignons sont presque tous des plantes parasites, & qu'eux-mêmes en nourrissent quelquefois d'autres d'une espèce différente. Il est certain, au moins, qu'il y a beaucoup plus d'espèces de champignons, qu'on n'en admet ordinairement. Il paroît que quelques Auteurs méthodistes, voulant tout soumettre à des genres particuliers, les ont réduits à un trop petit nombre : qu'ils ont pris pour espèces les genres, & pour variétés, ce qui peut former des espèces particulières & distinctes, & quelquefois des genres. Par exemple, dans ce nombre presque infini de champignons à feuillet, dont on n'a fait qu'un genre, & où l'on trouve néanmoins tant de différences, soit dans la structure même des feuillet, soit dans la consistance du champignon, soit dans la couleur, la forme, les proportions dans les parties, &c. ne peut-on pas former de-là la réunion de plusieurs genres très-distincts, plusieurs ordres ou familles très-naturelles ? Parce que plusieurs champignons ont des feuillet, en doit-on conclure qu'ils ne forment qu'un seul genre ? de ce que plusieurs plantes ont une fleur papillonnée, est-on en droit de conclure que toutes celles qui ont leur fleur en forme de papillon, ne constituent qu'un seul & même genre ? Cette manière de construire les genres nous paroît vicieuse, sur-tout lorsque la plupart des plantes dont on fait choix pour le composer, diffèrent essentiellement entr'elles, qu'il y en a beaucoup dans leur nombre qui ont des rapports sensibles, des caractères communs qui les rapprochent, & en même tems de particuliers qui les distinguent. Il me semble qu'alors la réunion de ces êtres qui se ressemblent sous par un point, un signe commun, mérite plutôt le nom de classe, d'ordre ou de famille, que celui de genre, sur-tout s'il y a beaucoup d'individus à placer, & si ces individus diffèrent, à plusieurs égards, entr'eux. Tel est le cas, par exemple, d'un ordre de

champignons qu'on trouve dans la nombreuse famille ou classe des feuillets. Tous les individus qui le composent ont leurs feuillets droits, rayonnés, inégaux dans leur longueur, & disposés autour du pédicule sans y adhérer, comme des rayons de roue autour d'un moyeu qui leur sert de soutien. Ils ont tous en outre leur pédicule droit, cylindrique, & leur chapiteau taillé circulairement; ils portent, pour ainsi dire, tous un caractère de famille. Mais plusieurs d'entr'eux ont la base de leur pédicule bulbeuse, d'autres tubéreuse ou arrondie. Parmi ces premiers, on en trouve qui sortent d'un volva entier, d'autres d'un volva brisé ou en petits morceaux; parmi les autres, il y en a qui croissent toujours en grappe, & dont les feuillets tendres & humides deviennent tout noirs & se réduisent en encre; d'autres qui sont constamment feuls, & parmi ceux-ci, les uns ont leurs feuillets noirs, les autres constamment blancs. Dans les uns & les autres, il y a des différences sensibles dans la taille, la forme, la couleur, les proportions des parties, les qualités internes & externes, leurs vertus dans la coupe même des feuillets, &c. Il y a de quoi former dans ce même ordre, des divisions, des sous-divisions, des genres, des espèces & des variétés très-distinctes. Les feuillets peuvent établir une classe; leur arrangement ou leur structure particulière, un ordre distinct; des caractères particuliers, constants & sensibles, les genres; la différence sensible dans les proportions des parties, dans les qualités & les vertus, les espèces; & les différentes nuances dans les couleurs, les tailles, les formes, les coupes des feuillets, &c., les variétés. On ose même avancer que sans quelque ordre semblable, sans le secours des divisions fondées sur des caractères invariables, tels que ceux qu'on vient d'indiquer, on ne connoîtra jamais parfaitement cette branche de la Botanique, ou plutôt de l'Histoire Naturelle. Si tous les champignons à feuillets ne doivent former qu'un genre, comment fixer les limites qui séparent les espèces? comment saisir les nuances, les gradations insensibles qui conduisent de l'une à l'autre? Il y aura toujours des distances immenses d'une espèce à l'autre; le champignon qui croît sur la racine du chardon roland, le *fungus eryngii* diffère au moins autant de celui qui croît sur la racine de la chicorée, dans la classe des champignons à feuillets, que le *siliquastrum* du haricot dans celle des papillonacées. Le premier est charnu, plein, ferme, a ses feuillets qui descendent sur le pédicule; son chapiteau se contourne en forme d'oreille, d'où lui vient son nom d'*Oreille de chardon*; il forme en outre un aliment très-succulent & délicat; celui de la chicorée est un champignon grêle, foible, tendre, aqueux, transparent, taillé en forme d'éteignoir & avec des feuillets rayonnés autour d'un pédicule fistuleux, sans y être adhérens. Il y a autant de distance du champignon de la chicorée à celui qui

croît sur la racine de la grande confoude, que celui de la chicorée à celui du chardon : celui de la chicorée a trois ou quatre pouces de haut avec un chapiteau de sept à huit lignes de diamètre ; celui de la grande confoude est presque imperceptible, & ressemble plutôt à une éramine d'une plante liliacée qu'à un champignon. Il y a autant de différence dans les qualités & les vertus que dans les formes. On trouve aux environs de Paris, un champignon qui a l'odeur, l'amertume & le goût de l'amande amère : il y en a d'autres qui ont l'odeur & le goût du fayon de Marseille. On en voit plusieurs qui sentent l'ail, d'autres la moutarde ; enfin on en trouve qui sentent le raifort, la térébenthine, les cantharides, le soufre, le *stercus humanum*. Qui pourroit assurer que dans cette nombreuse famille d'êtres, dont les qualités diffèrent si fort entr'elles, on ne trouvera pas quelque jour quelques principes médicamenteux salutaires ? Quels avantages ne peut-on pas tirer pour les Arts & la Médecine, d'une classe de plantes qui offrent tant de singularités, dont l'une donne une belle couleur jaune, l'autre une écarlate fixe, une autre des vèremens, & en outre un astringent assuré pour arrêter les hémorrhagies ? Quelle attention mérite un ordre de plantes qui, outre les avantages dont on vient de parler, fournit dans la plupart un aliment très-sain, très-léger, très-facile à digérer (malgré l'affertion contraire de plusieurs), tandis qu'en même tems il renferme dans d'autres un poison mortel, mêlé à une substance agréable au goût & capable de nourrir lorsqu'elle en est dépouillée.

Notre intention aujourd'hui est de faire connoître les effets de l'espèce, peut-être la plus dangereuse qui existe ; de celle qui cause au moins les malheurs les plus fréquens aux environs de Paris, & qui a fait périr cette année 1774, à notre connoissance, six personnes, deux dans le Fauxbourg Saint-Denis, deux à Surène, & deux à Melan. Il nous paroît essentiel de décrire ce champignon avec soin, afin qu'on puisse le distinguer de tous ceux qui pourroient avoir quelque rapport avec lui.

Ce champignon est vert. On connoît aujourd'hui en Europe environ quinze ou seize espèces ou variétés de champignons verts, dont quelques-unes sont innocentes & très-bonnes à manger, d'autres dangereuses ou suspectes, & d'autres mortelles.

La première, & qui fait le sujet de ce Mémoire, est un champignon de la classe de ceux qui ont des lames ou feuilletts à la partie inférieure de leur chapiteau, que Dillenius a compris sous le nom générique d'*amanita*, Linnæus & Gleditsch sous celui d'*agaricus*, & presque tous les autres Auteurs sous celui de *fungus*. Il est encore du nombre de ceux qui sortent d'une enveloppe entière, connue des Botanistes sous le nom de *volva*, fortes de champignons que Vaillant avoit

avoit coutume de désigner par l'épithète de *phalloïdes* (1). Il est en outre du nombre de ceux qui ont une base bulbeuse & une peau ou membrane autour du pédicule, qui l'embrasse en manière de manchette ou de peignoir, & qu'on appelle *collet*.

Ce champignon est d'une taille moyenne & bien proportionnée. Le dessus du chapiteau est pour l'ordinaire d'un vert un peu luisant; le reste est blanc, quoiqu'il arrive quelquefois, sur-tout lorsqu'il a resté long-tems sur pied, que le pédicule verdit de même. Cette couleur verte n'appartient qu'à la membrane externe qui recouvre le chapiteau & le pédicule; lorsqu'on l'enlève, on apperçoit la substance interne qui est blanche.

Avant de sortir de terre, ce champignon est recouvert de son volva qui l'embrasse de tous côtés. Dans ce premier état, il ressemble à deux noix qui seroient posées l'une sur l'autre, & recouvertes d'une peau blanche & un peu épaisse; le bulbe alors est même un peu plus gros que le chapiteau; l'un & l'autre peuvent avoir un pouce & quelque chose de plus de diamètre: dans cet état, le pédicule n'est pas encore allongé, & la membrane qui doit former le collet, tapissée encore en-dessous toute la surface des feuillettes. Il n'est pas plutôt hors de terre, que le volva se déchire quelquefois entièrement; d'autres fois, il tient encore au chapiteau: d'un côté, comme on le voit ici fig. 1, 4, lettre G, lorsqu'une pluie douce ou une circonstance favorable rend son accroissement subit, alors en sortant de terre, le volva se déchire net tout autour; une partie, & c'est la plus épaisse, reste toujours autour du bulbe, cachée dans la terre, tandis que l'autre se colle sur le chapiteau, qu'on trouve souvent ainsi recouvert de quelques lambeaux du volva.

Ce chapiteau est ordinairement bombé en forme de calotte de Prêtre: mais lorsqu'il est bien étalé, il est quelquefois plat. Pour l'ordinaire, il forme exactement le parasol ouvert; il a alors de deux à trois, & même quatre pouces de diamètre; son pédicule qui est cylindrique, droit pour l'ordinaire, & taillé un peu en quille, a environ 4 ou 5 lignes de diamètre à son milieu, & 7 ou 8 du côté de sa base, sur 2 ou 3 pouces de haut en tout, y compris le bulbe; il n'a jamais au-delà de 5 pouces de haut, & sa taille moyenne est de 3 à 4. La tunique extérieure verte, qui recouvre le chapiteau, n'est point sujette à se gerfer ou à s'écailler; elle reste toujours lisse, unie par-tout jusqu'à la destruction entière du champignon: il n'en est pas toujours de même de

(1) C'est-à-dire à la manière des *Phallus*, espèces de Morilles qui sortent d'un volva.

celle qui recouvre le pédicule ; celle-ci est sujette à se gerfer ou à s'écailler quelquefois.

La substance interne , tant du chapiteau que du bulbe & du pédicule , est blanche , assez ferme , quoiqu'un peu humide , sur-tout lorsque le champignon n'est pas dans sa parfaite maturité ; celle du chapiteau a jusqu'à quatre lignes d'épaisseur , du côté du centre , & diminue insensiblement en approchant des bords , où elle se trouve réduite à un quart de ligne environ. Lorsqu'on la presse fortement , on en fait sortir une humidité aqueuse , sans autre couleur que celle de l'eau ordinaire : cette pulpe n'a point de mauvais goût ; celle du pédicule qui n'est qu'une continuation de celle du chapiteau , est de la même blancheur , mais moins ferme , plus moëlleuse , sur-tout au cœur. Lorsque cette moëlle se dissipe , ce qui n'arrive que fort tard , le pédicule devient creux : il en est de même de celle du bulbe , qui se dissipe aussi en partie ; celle-ci est ordinairement un peu plus humide que celle du pédicule , & lorsque ce champignon a une odeur forte ou virulente , elle se manifeste sur-tout au bulbe.

Les feuillets sont d'un blanc un peu plus clair , plus diaphane que celui de la substance pulpeuse ; ils sont aussi un peu plus aqueux : ils sont taillés un peu en portions de cercle , dont la partie la plus élevée n'a pas plus de quatre lignes de haut ; ils sont droits , peu épais , assez serrés les uns contre les autres , mêlés de demi , de quarts de feuillets , & quelquefois de petites portions qu'on observe toujours du côté des bords du chapiteau. Tous ces petits feuillets sont coupés toujours de même , dans quelques individus presque perpendiculairement , dans d'autres un peu en biseau ; & dans d'autres , en bec de flûte : cela varie ; ceux qui sont entiers , forment par leur tranche qui est unie , une surface égale & presque horizontale : ils sont disposés en forme de rayons de roue autour du pédicule sans y être adhérens , & s'implantent dans un bord épais , qui leur sert de soutien , & qui cerne le pédicule , un peu évasé , en manière de noyau autour d'un pivot , sans lui être pour cela continu ni même adhérent , de façon qu'on peut détacher le pédicule du chapiteau sans déchirer les feuillets.

Le collet s'étend depuis l'endroit de cette insertion , en partie adhérent & collé sur le haut du pédicule , en partie flottant , jusqu'à environ un demi-pouce de distance des feuillets : la partie flottante se trouve souvent plissée en manière de manchette ou de peignoir ; elle est si délicate dans quelques-uns , qu'elle s'efface quelquefois : lorsqu'il arrive que le pédicule est vert , il n'y a dans le collet que la partie inférieure qui soit de cette couleur ; le reste est blanc : c'est sur cette partie blanche , qui étoit primitivement collée contre les feuillets , qu'on observe

quelquefois des sillons très-fins, ou l'empreinte que les feuillettes ont laissée sur elle.

Ce champignon croît dans les endroits les plus sombres, les plus humides des bois des environs de Paris, & toujours à l'ombre. Quelqu'attention qu'on ait faite aux lieux de sa naissance, on n'a pu découvrir autre chose, si ce n'est qu'il croît dans des terres légères, sablonneuses, un peu noirâtres, formées sur-tout des débris de feuilles de chêne, & parmi quelques racines de plantes graminées, très-souvent dans des terres où il n'y a point de racines: on n'a apperçu d'autre racine à ce champignon que son bulbe qui le nourrit. La saison la plus ordinaire est l'automne, depuis la fin d'Août jusqu'au commencement de Novembre: c'est alors le plus commun de tous les champignons qu'on observe dans les bois des environs de Paris, sur-tout dans ceux de Vincennes, de Pantin & de Boulogne: on le trouve encore dans la forêt de Fontainebleau, dans celle de Senart & de Saint-Germain, à Marly, à Versailles, à Meudon; mais il n'y est pas à beaucoup près si commun que dans les bois ci-dessus, qui dans ce tems en sont presque tout couverts.

Outre les variétés auxquelles sa couleur est sujette; car il est quelquefois blanc & quelquefois d'un jaune vert, on doit distinguer deux variétés constantes de ce champignon; l'une qu'on observe au printems, l'autre en automne.

Celle du printems (voy. fig. 7, lettre H) est un champignon pour l'ordinaire tout blanc, quelquefois lavé d'une teinte légèrement verte au chapiteau; il est en tout moins grand, moins fort que le premier, mais son pédicule est plus allongé: on voit bien que c'est le même; mais il semble avorté & venu avant le tems.

La seconde variété est celle qu'on observe à la fin d'Août; le champignon qui la forme est taillé de même que le premier, mais il est beaucoup plus fort, plus épais que lui: son chapiteau s'applatit & se creuse même en-dessus; sa couleur est mêlée de jaune & de vert, mais le jaune y domine; le reste est d'un beau blanc de lait: son volva s'efface quelquefois entièrement, ainsi que son collet, ce qui est rare dans les autres: il a en outre une odeur forte & virulente; il prend une odeur cadavéreuse, en se réduisant en *liquamen* huit ou dix heures après qu'on l'a cueilli; du reste, ces deux variétés, sur-tout cette dernière, sont aussi dangereuses que l'espèce à laquelle elles tiennent.

Nous ne connoissons d'autre description de l'espèce de champignon dont on parle, que celle qu'on trouve dans le *Botanum Parisiense* de Vaillant, où cet Auteur le désigne à la page 14, sous le nom de *fungus phalloides, annulatus, sordidè virescens & patulus*, p. 74; n°. 3. Cet Auteur en a donné une figure qui est parfaite, & bien supérieure

à celle du Cabinet des Estampes qu'il cite. On peut reprocher à Vaillant d'avoir mis sous le même nom des champignons, à la vérité du même genre, mais bien différens de celui-ci, soit par leur couleur, soit par leur volva, soit par leurs vertus. Cette remarque qu'il ne nous appartient peut-être pas de faire, me paroît néanmoins nécessaire par l'importance qu'il y a de bien connoître & distinguer un champignon aussi dangereux que celui dont il est question. Cette considération nous conduit à l'examen de quelques-uns qui ressemblent à celui-ci, sur-tout par leur couleur.

Le premier champignon vert, dont la description ou la dénomination s'accorde le plus avec celui-ci, est celui qui est désigné dans Micheli sous le nom de *fungus à volva erumpens*, *pileolo supernâ parte viridi & splendente, lamellis & cylindrico pediculo albis*. Micheli, nova gen. Plantar. p. 182.

Tout nous porteroit à croire que c'est le même, ou du moins une variété, si cet Auteur si exact ne l'avoit point placé dans la division de ceux qui n'ont point de collet : il est vrai que le collet s'efface quelquefois ; mais le plus souvent il est permanent. Quoi qu'il en soit, Micheli ne le donne pas pour bon à manger. On a le même doute au sujet de celui qui est indiqué dans le Catalogue des Plantes de la Hesse de Dillenius, sous le nom d'*Amanita virescens*, sans description ; il l'indique seulement à l'ombre des bois, & c'est peut-être le même. On en peut dire autant de celui qui est indiqué dans le Dictionnaire de Médecine de James, au mot *Amanita*, sous le nom d'*Amanita pileo virescente, ex pilâ erumpens* : on voit même clairement que c'est lui, d'après la description qu'il donne après Vaillant.

Outre ces champignons verts à volva, il y en a d'autres de la même couleur, mais sans enveloppe, dont les Auteurs font mention.

Le premier est le *fungus pileolo cucullato, viscido, intensè viridi, & quasi vernigine oblito, inferius lamellis & pediculo albis*. Micheli, n. g. Pl. p. 15.

Le deuxième est le *fungus parvus, pileolo pulvinato virescente, lamellis & pediculo albis*, du même Auteur, qu'on appelle en Italie *verdachino di bosco*.

Le troisième qui est bon à manger, est le *fungus esculentus, pileolo pulvinato, desuper è luteo virescente, infernè lamellis & pediculo albis*, encore du même Auteur.

Quoique ces trois champignons aient le chapiteau vert, le pédicule & les feuillets blancs comme le nôtre, on les distingue facilement de lui, en ce qu'ils ne sont ni bulbeux, ni colletés, ni sortis d'un volva.

Le quatrième est le fameux champignon vert, qu'on mange dans presque toute l'Allemagne, en France & en Italie, très-connu des Auteurs, & qu'on ne peut confondre avec le nôtre.

1°. Il est beaucoup plus grand, plus fort, plus épais : 2°. Sa surface, quoique souvent bombée, est inégale, rude au toucher, couverte d'éminences, ce qui lui a fait donner le nom de *fungus sylv. asper*, *esculentus*, par J. Bauhin, dans son Histoire des Plantes, t. III. Il est en outre rayé sur les bords : il est connu en Allemagne, principalement en Hongrie, sous le nom de champignon des Dames, *Dominarum fungus*, *fraw teubelinge*, &c.

C'est sur-tout sous cette dénomination que Clusius le donne dans son Histoire des Plantes, & il forme la première espèce du treizième genre des bons de cet Auteur, pag. 269, où il le décrit. Sterbœek en a donné une figure dans son *Theatrum fungorum*, à la planche 5, lettre C. Dillenius en a fait encore mention dans son Catalogue des Plantes, sous le nom d'*Amanita Kremlinga*, *magna*, *aspera*, *virescens*, p. 178. Enfin Gleditsch l'a décrit dans son *Methodus fungorum*, p. 105, & il est évident que ce n'est pas celui dont il est question. Il est plus facile de le confondre avec une variété de ce dernier, qui est le petit champignon vert ou *Palomé* des Béarnois, semblable au *Paloma* des Espagnols, mots formés l'un & l'autre de *Palumba* ou *Palumbes*, qui signifie Pigeon-ramier, parce que le dessus de ce champignon est d'un vert changeant, & semblable à la couleur de cet oiseau ; c'est le *fungus esculentus*, *pileolo pulvinato*, *viridi*, *infernè cum pediculo albo*, de Mich. p. 152. Il diffère du précédent par sa taille qui est beaucoup plus petite, & par la surface de son chapiteau, qui est lisse, unie, du reste, il est également rayé sur les bords, & a ses feuillettes, ainsi que son pédicule, blancs comme lui. Ce champignon est très-délicat & fort estimé dans le Béarn ; mais il est clair par cette description, que ce n'est point le vert des environs de Paris.

Voilà les champignons verts avec lesquels le nôtre a le plus de rapport. Il y a encore la seconde espèce du treizième genre des bons de Clusius, qui forme la première du *fungus umbilicum referens*, *variegatus*, de G. Bauhin, variété du *fungus piperatus*, *non lactescens*, de Vaill. pag. 62, n. II, dont le chapiteau est mêlé de brun, de bleu & de vert, & se creuse en forme de nombril, ou plutôt de foucoupe, qu'on pourroit prendre pour celui-ci : mais il n'est ni bulbeux, ni colleté, ni forti d'un volva ; il a en outre tous ses feuillettes de la même grandeur, & n'est jamais d'un vert pur ; ainsi, on ne sauroit le confondre avec lui : il en est de même de ce champignon verdâtre, laitueux & âcre, creusé en forme d'entonnoir, qu'on trouve aux environs de Paris, qui est une variété de celui qui est dans Micheli (1),

(1) *Fungus acris, lactescens, durioris substantiæ, pediculo cum supernâ pileoli*
Tome V, Part. VI. 1775.

pag. 143. On en peut dire autant de ce petit champignon vert foncé (1) dont parle le même Auteur, qui a tout le luisant, l'odeur & la couleur des cantharides : d'un autre champignon vert, glaireux, à feuillets roux (2) qu'on trouve à Meudon ; & enfin de ce petit champignon tout vert (3), qui croît dans le bois de Boulogne, sur-tout du côté de Madrid, parmi les orties, & dont le chapiteau est taillé en forme d'éteignoir, dont le sommet jaunit un peu : mais aucun d'eux n'a ni bulbe, ni volva, ni collet.

Si l'on ajoute à ces champignons la morille verte qui est fort rare, on aura, je crois, la liste entière de tous les champignons verts qu'on trouve en Europe. Il faut remarquer en outre, que tous les champignons dont on vient de parler, à l'exception de celui dont le chapiteau est creux, sont tous rares, au lieu qu'il n'y a rien de si commun que le vert dont il est question.

Il y a encore une chose très-essentielle à observer à son sujet ; c'est qu'il est quelquefois tout blanc, sur-tout quand il commence à naître. Dans cet état, il est très-facile de le confondre, si on n'y fait attention, avec une variété du champignon de couche, ou *fungus campestris*, *albus supernè*, *infernè rubens* de J. Bauhin, variété très-commune dans nos bois, & que Mentzel a désignée dans son Index sous le nom de *fungus globosus, teneræ ætatis*, à cause de sa forme. Il ressemble, en effet, à une boule toute blanche, lorsqu'il sort de terre. C'est pour cela qu'on l'appelle dans quelques endroits la *boule-de-neige* ; mais il est plus connu sous la dénomination de *champignon des bruyères*, sur-tout à Versailles, où on le vend sous ce nom, & où il est très-commun en Septembre & Octobre. C'est le champignon qui a donné le plus souvent lieu aux méprises qui ont coûté la vie à tant de gens aux environs de Paris. Cela n'est point étonnant ; ils se ressemblent à bien des égards. Ils sont souvent l'un & l'autre taillés de même ; ils croissent en même tems & dans les mêmes endroits, & il est bien rare que, lorsqu'on en ramasse de bons, il ne s'en mêle toujours quelqu'un de cette espèce ; de-là, l'origine du préjugé contre tous les champignons en général, sur-tout à Paris : mais pour peu qu'on y fasse attention,

parte sordidè & dilutè purpureis ; & ad tartarum vini rubri colore accedentibus, lamellis primùm albis, deindè rufescentibus. *Mich.* pag. 143.

(1) Fungus parvus, elegans, cantharidum colorem, splendorem & odorem æmulans, pileolo cum vertice lævi reliquâ parte pulchrè striato, lamellis carneis, pediculo cylindrico, fistuloso. *Mich.* t. 75, f. 5.

(2) Fungus nostras, virescens & virosus, lamellis rufescentibus. *Au Cabinet du Roi.*

(3) Fungus parvus, totus viridis, & ad aurum nonnihil tendens, ac limacino glutine obductus, pileolo extinctorii formâ, pediculo fistuloso. *Mich. Nov. Gen. Plant.* pag. 150.

il est bien difficile de les confondre. 1°. Quoique l'un & l'autre aient un voile qui couvre leurs feuillets, celui du bon est toujours horizontal & bouche la cavité en manière de peau de tambour; au lieu que le voile de l'autre est très-peu adhérent & presque toujours flottant. 2°. Le bon ne fort point d'un volva comme l'autre; & n'a point le pied bulbeux, quoiqu'il soit un peu arrondi à sa base. 3°. Le bon a l'odeur & le goût du cerfeuil; le mauvais n'en a point, ou du moins n'a rien d'agréable. 4°. Le bon est si délicat, que lorsqu'on le coupe avec la dent, l'endroit coupé jaunit tout de suite, ce qui n'arrive point à l'autre. 5°. Mais ce qui ne permet pas de les confondre, c'est la couleur des feuillets; le suspect les a toujours blancs, au lieu que ceux du bon sont toujours couleur de chair ou couleur de rose tendre. Il ne se passe pas d'année que ce champignon vert, que quelques Payfans appellent le *luitvert* ou *luitvert*, d'autres *lucifer*, ne cause quelque malheur aux environs de Paris.

Cette année, au mois de Septembre, c'étoit le quatorzième, M. Guibert, fabricant de Gazes à la Porte Saint-Denis, se promenant au bois de Vincennes, en ramassa une certaine quantité. De retour chez lui, les champignons furent posés sur une fenêtre où ils passèrent la nuit. Le lendemain on les mit dans une étuvée de carpe. Six personnes en mangèrent, M. & Madame Guibert son épouse; sa fille, deux garçons étrangers & la domestique. Le repas fut fait sur les trois heures après midi. Personne ne se sentit incommodé le reste de la journée: on soupa comme à l'ordinaire; chacun se mit au lit. Sur les trois heures après minuit, Madame Guibert fut réveillée la première par un rêve effrayant; bientôt, elle eut des anxiétés, des nausées, & rendit, en vomissant, une partie de ce qu'elle avoit mangé, mais sans douleur, sans tranchées: M. Guibert éprouva à-peu-près, & dans le même tems, les mêmes accidens; mais il eut le bonheur d'avoir des évacuations très-abondantes par haut & par bas: il éprouva un véritable *cholera-morbus*, accompagné de crampes vives & très-douloureuses, sur-tout aux pieds: malgré sa foiblesse, il eut encore assez de force pour aller chercher du secours lui-même, ce qui est fort rare; car, dans tous les cas semblables, quoiqu'il n'y ait pas un accablement universel, ou le *prostratio virium*, il y a au moins le *virium languor*, sans, pour cela, que la fièvre s'en mêle. Les autres éprouvèrent à peu-près les mêmes accidens. Un homme de l'art appelé eut le tems de faire prendre l'émétique à Madame Guibert, à la domestique & à un des garçons: il ne fut pas possible de rien faire prendre à un garçon qui refusa tout & qui étoit dans un assoupissement continuel, ni à la petite fille qui étoit également assoupie. L'émétique ayant produit un effet complet, tous ceux qui en prirent se trouvè-

rent mieux. M. Guibert fut secouru par la Nature, qui lui procura une évacuation très-abondante. La fille & le garçon qui avoient toujours été dans l'assoupissement, moururent l'un & l'autre sans avoir rien pris ni rendu. Il faut remarquer que l'assoupissement fut le symptôme le plus général; à l'exception de M. Guibert, tous les autres l'éprouvèrent du plus au moins. Ils ne s'en tiroient les uns & les autres que pour vomir, & bientôt ils retomboient dans le même état. Les quatre personnes qui en échappèrent, furent environ trois ou quatre semaines à se rétablir. Le défaut d'appétit, l'abattement des forces & l'insomnie sont les suites ordinaires de ces accidens, qu'on observe dans la convalescence. Il y eut une circonstance qu'on ne doit pas oublier; c'est qu'un chat, qui avoit léché les asiettes, fut très-malade. M. Guibert le voyant souffrir, le fit tuer, & il y a grande apparence qu'il en seroit mort; car ce poison, comme on le verra bientôt, est aussi pernicieux pour les animaux que pour les hommes, sur-tout pour les quadrupèdes qui ont l'estomac fait comme lui, & vraisemblablement pour tous.

Quelques jours après cet accident, ayant présenté à M. Guibert environ une vingtaine d'espèces différentes de champignons suspects, il frémit à la vue de celle-ci, & la reconnut sur le champ. Il m'assura même qu'en ayant ramassé beaucoup d'autres en même tems (& notez que c'étoient des bons), il les rejetta, & ne conserva que ceux qui avoient les pieds bulbeux, dans l'idée que c'étoient les meilleurs. Ce qui donne le plus souvent lieu à cette idée malheureuse, c'est que le champignon des bruyères dont on a parlé, outre qu'il est sujet à jaunir, à cause de sa grande délicatesse, lorsqu'on le touche & qu'on a chaud, a des feuillets qui noircissent quelque tems après qu'il est cueilli, lorsqu'il n'est pas bien frais; c'est ce qui fait que la plupart du tems on le rejette. Mais fût-il noir comme de l'encre, mille n'auroient pas le danger d'un seul des verts. Je l'ai vu manger très-souvent dans cet état, sans qu'il ait jamais résulté le moindre accident.

L'accident de Surène, arrivé cette même année vers la mi-Octobre, n'offre rien d'extraordinaire. Deux personnes, le nommé Boucherat & sa fille, ont été les victimes de leur imprudence ou de leur erreur: le même champignon leur a coûté la vie. L'intervalle entre le dernier moment du repas & celui des accidens, fut à-peu-près de onze heures, comme dans l'observation précédente. Les champignons furent mangés à six heures, & leur effet se manifesta à cinq heures du matin. Ils moururent le troisième jour, après avoir éprouvé d'abord des anxiétés, des défaillances presque continuëles, des nausées, enfin des douleurs universelles dans les membres, & des mouvemens convulsifs. Ils ne furent point secourus à tems, & la Nature les servit mal. Ils ne prirent

prireut que de l'eau chaude. Il n'y eut d'ailleurs ni mal de gorge, ni tranchées, ni douleurs vives intérieurement. Le père fat all'api. Avant été à Surêne pour vérifier moi-même le fait, je me suis convaincu que c'étoit la même espèce de champignon qui avoit causé cet accident.

Un malheur semblable est arrivé à Melun vers la fin de Septembre de cette année au nommé Bonier & à sa femme. Ce Bonier & son frère, tous deux manœuvres Maçons, ramassent un Samedi plusieurs de ces champignons, qu'ils prirent pour des bons. Ils furent cuits en partie sur le gril, en partie dans un ragoût. Le mari & la femme en mangèrent le soir à huit heures. Le lendemain sur les cinq heures du matin, ils éprouvèrent des foibleses, des anxiétés, des nausées, & finirent par vomir considérablement, sur-tout le mari, qui fit tant d'efforts, qu'il vomit jusqu'au sang. La femme, très-mal secourue, mourut le troisième jour. Le mari fut sept à huit jours à se remettre. Il assure avoir éprouvé quelques tranchées. M'étant trouvé sur les lieux quelques jours après cet accident, j'ai vérifié l'espèce de champignon qui l'avoit produit, en me transportant à l'endroit où ils avoient été cueillis. C'étoit dans le bois de la Porchette, à l'entrée de la forêt de Fontainebleau.

On peut conclure de ces trois observations, 1°. que cette espèce de champignon, aprété à la manière ordinaire, reste de dix à douze heures dans le corps sans produire aucun effet sensible.

2°. Que les anxiétés, les nausées, les défaillances, les foibleses continuelles, le vomissement, le dévoiement, le cholera-morbus ou l'assoupissement, sont les principaux symptômes qu'il occasionne.

3°. Que plus il y a d'évacuations naturelles ou artificielles, moins il y a de danger, & que l'assoupissement, joint au défaut d'évacuations, est le plus fâcheux de tous les symptômes en pareil cas.

4°. Que parmi les secours les plus efficaces, l'émétique sur-tout doit être compté le premier.

5°. Que le mal de gorge ou le resserrement à cette partie n'est pas un symptôme affecté à toutes les espèces dangereuses de champignons, comme on l'a cru, & qu'il en est qui ne produisent point cet effet.

6°. Que ce champignon est également funeste aux hommes & à quelques animaux.

7°. Qu'il paroît par la manière lente dont ce poison agit, & par la nature des symptômes qu'il cause, qu'il passe dans les secon les voies, attaque l'origine des nerfs & le cerveau, d'où s'ensuivent les défaillances, l'assoupissement, &c.

Curieux de connoître la nature du principe vénéneux, qui réside

dans cette espèce de champignon , nous tentâmes , M. Parmentier , ancien Apothicaire-Major de l'Hôtel des Invalides , & moi , plusieurs expériences , dont voici le résultat.

D'abord , il étoit essentiel de s'assurer si les accidens que ce champignon est capable de produire , étoient constamment les mêmes sur les hommes & les animaux. Pour cet effet , voici comme on s'y prit.

On choisit pour cela des chiens ; le premier champignon qu'on essaya sur eux , fut la deuxième variété du premier champignon vert , désignée par la lettre F , n°. 8. Ce champignon fut trouvé dans les bosquets du Parc de Vincennes , à la fin d'Août. Il avoit une odeur forte , virulente , & un peu nauséuse.

P R E M I È R E E X P É R I E N C E .

Ce champignon frais & crud , à la dose de trois gros environ , haché menu , mêlé avec de la viande & du pain , dont on fit une pâtée , & donné à un chien fort & vigoureux , ne produisit aucun effet sensible pendant dix heures ; il mangea même encore cinq heures après , & joua comme à son ordinaire : mais au bout de dix heures , il commença à faire des efforts pour vomir ; il ne put se soutenir sur ses jambes , se coucha , s'assoupit , & mourut bientôt après dans des mouvemens convulsifs. On ne trouva d'autres marques de l'effet du poison dans l'estomac & dans le canal intestinal , que quelques rougeurs légères , un peu livides sur les plis ou rides de l'estomac & au duodenum : tous les autres viscères , soit du bas-ventre , soit de la poitrine , étoient sains ; tout le trajet intestinal , depuis l'estomac jusqu'au rectum , étoit enduit d'un mucus épais & jaunâtre ; cette couleur paroissoit être l'effet de la bile qui leaignoit ainsi : la bile contenue dans la vésicule du fiel , étoit verte ; l'œsophage étoit comme dans l'état naturel.

S E C O N D E E X P É R I E N C E .

Deux des champignons verts ordinaires , marqués lettres G. 1 , 2 , 3 , 4 , cueillis en Septembre , hachés menu , mis en pâtée avec du pain & de la viande , ayant été donnés à un autre chien , n'ont produit aucun accident pendant l'espace de onze heures : mais au bout de ce tems , le chien a commencé à vomir ; quelques heures après , il a rendu des excréments blancs , a tremblé sur ses jambes : au bout de seize ou dix-sept heures , il s'est couché , n'a rien voulu prendre , a eu des mouvemens convulsifs & le hoquet : cet état a duré encore plusieurs heures ; il sembloit qu'il éprouvoit , par intervalle , des douleurs poignantes

qui le faisoient frissonner ; enfin il s'est assoupi , & a eu tous les symptômes d'une vraie apoplexie : la respiration étoit lente & profonde , accompagnée de ronlement ; la déglutition libre ; les artères battoient librement , mais il y avoit refroidissement & insensibilité à toutes les extrémités ; il éprouvoit de tems en tems dans cet état des secousses convulsives : on lui fit prendre du vinaigre à plusieurs reprises ; il revenoit un peu , se réveilloit ; mais il retomboit bientôt dans le même état : les battemens du cœur diminuèrent sensiblement de vitesse jusqu'à la trentième heure , où il mourut. Dans l'ouverture , on trouva les plis ou rides de l'estomac marqués de quelques points rouges , avec tension : il y avoit , en outre , des rougeurs livides de la grandeur d'un liard , répandues d'espaces en espaces tout le long des intestins grêles : ces taches s'apercevoient même avant l'ouverture des intestins , & ressembloient à celles qu'on remarque sur la peau des scorbutiques ; elles étoient produites par le dépouillement du mucus , & l'érosion des tunique intestinales internes : la tunique externe étoit la seule qui restoit ; les autres avoient été détruites par l'effet du poison : les glandes intestinales y étoient à nud , & en passant le doigt tout le long des intestins , on sentoit quelque chose de graveleux lorsqu'on arrivoit à ces places : on ne trouva aucun vestige de champignon dans les premières voies ; tout avoit été ou dissous , ou converti en matières muqueuses , excrémentielles , &c.

TROISIÈME EXPÉRIENCE.

Convaincu par ces premières épreuves que ce champignon étoit mortel pour les hommes & pour les animaux , on a été curieux de savoir si toutes ses parties étoient également dangereuses , & dans laquelle résidoit principalement le principe vénéneux ; pour cela , on a donné à un gros chien , demi-once de son suc exprimé , étendu dans un peu d'eau ; le chien a vomi presque sur le champ , & a fait des efforts incroyables pour le rendre ; le poison le plus fort n'auroit pas produit un effet ni si prompt , ni si violent : il a eu des tremblemens , des tiraillemens , des mouvemens convulsifs par tout le corps , le hoquet , des nausées continuelles , un véritable *cholera-morbus* convulsif , avec un abattement de force très-considérable ; les matières qu'il rendoit étoient muqueuses , glaireuses , mêlées d'écume blanchâtre : cet état a continué environ vingt-quatre heures , au bout desquelles il est mort sans avoir rien voulu prendre. Dans l'ouverture du corps , on a trouvé l'œsophage enduit d'une matière visqueuse , d'un gris cendré , l'estomac rempli d'une liqueur brune , fétide , la tunique veloutée de ce viscère parsemée de petits points rouges , le canal intestinal rétréci

vers l'iléum, l'épiploon durci & retenant l'empreinte des intestins, les poumons un peu plus rouges qu'à l'ordinaire, ce qui pouvoit venir de la rupture de quelque vaisseau occasionnée par les efforts qu'il avoit faits pour vomir.

QUATRIÈME EXPÉRIENCE.

L'expérience précédente ayant pleinement convaincu que le principe vénéneux résidoit principalement dans le suc libre de la plante, ou l'eau de la végétation, il s'agissoit de savoir si ce principe étoit fixe ou volatil : pour cet effet, on mit à distiller au bain-marie environ demi-livre de ces champignons; l'eau distillée qui en résulta étoit claire, limpide, insipide, avec une très-légère odeur de champignon : cette eau donnée à différens chiens n'a produit aucun effet; mêlée aux acides, aux alkalis, à la dissolution mercurielle, elle n'a éprouvé aucun changement, & n'a donné aucun signe d'acide ou d'alkali : on en a conclu que le principe vénéneux étoit fixe.

Deux chiens ayant pris une petite dose du résidu de la distillation, ne se plaignirent point d'abord pendant l'espace de dix heures : mais au bout de ce tems, les envies de vomir & les autres accidens ordinaires se déclarèrent; ils moururent vingt-quatre heures après. Dans l'un on trouva tout le canal intestinal enduit depuis l'ésophage jusqu'au rectum, d'une matière épaisse, visqueuse, jaune, écumeuse, plus épaisse dans l'ésophage & les intestins que dans l'estomac; la tunique interne de ce viscère parsemée de petits points rouges : dans l'autre, à peu-près la même chose, & en outre de petits grains blancs de différentes formes, qui nageoient dans un mucus épais comme du blanc d'œuf qu'on auroit battu. On attribua ces grains blancs à un peu de lait qu'on avoit donné à l'animal, & qui s'étant caillé & divisé sur l'estomac, paroissoit ainsi en petites parcelles; l'humeur visqueuse contenue dans le duodenum étoit d'un jaune très-pâle.

CINQUIÈME EXPÉRIENCE.

Quand on fut assuré que le principe vénéneux étoit fixe, ou du moins ne s'élevoit point au degré de la chaleur de l'eau bouillante, on ne s'occupa plus que des moyens de découvrir sa nature, & sous quel état il étoit dans la plante : dans cette vue, on en fit un extrait suivant la méthode de la Garaye, qu'on donna à un chien à une heure & demie après midi; l'animal mourut le lendemain matin. Dans l'ouverture, on lui trouva le ventre très-tendu, ce qu'on n'avoit pas observé dans les autres; la vésicule du fiel pleine d'une bile noirâtre;

L'estomac rétréci & rempli d'une matière plus fluide que l'extrait, mais de la même couleur.

SIXIÈME EXPÉRIENCE.

L'expérience précédente ayant appris que le principe vénéneux, toujours fixe, étoit soluble dans l'eau, ou du moins que l'eau lui servoit de véhicule, il restoit à examiner si le champignon, privé entièrement de son humidité, avoit la même vertu : pour cela, on en fit dessécher au four une certaine quantité au point qu'ils avoient perdu les sept huitièmes de leur poids : ce champignon ainsi desséché & donné à un chien, produisit le même effet que lorsqu'il est frais.

SEPTIÈME EXPÉRIENCE.

Dans la vue de savoir si l'eau seule pouvoit se charger du principe vénéneux, on fit macérer plusieurs champignons dans l'eau pendant plusieurs heures : cette eau donnée à un chien, le fit aller bientôt en dévoiement ; il rendit des matières sanguinolentes, enfin le sang tout pur ; se plaignit beaucoup, mais n'en mourut pas.

HUITIÈME EXPÉRIENCE.

Toutes les expériences précédentes ayant fait voir que le principe vénéneux étoit fixe & capable de s'étendre dans l'eau, il s'agissoit de savoir si ce corps étoit également soluble dans quelque autre menstrue, tel que l'esprit-de-vin, & s'il n'avoit rien de résineux : pour cet effet, on prit un de ces champignons bien desséché au four (il pesoit 40 grains) ; on le mit dans une once & demie d'esprit-de-vin bien rectifié, à un feu doux en digestion : au bout de quelques heures, l'esprit-de-vin se colora en jaune avec un œil vert ; la liqueur ainsi colorée étoit belle, claire, transparente, n'ayant d'autre goût que celui de l'esprit-de-vin : mêlée avec l'eau, elle s'y troubla, & devint laiteuse comme un lait virginal, d'où on conclut que le champignon contenoit quelques parties résineuses.

Cette teinture ayant été donnée à un chien à 7 heures du soir ; l'animal fut d'abord étourdi comme s'il étoit ivre ; il chanceloit sur ses pattes, & se coucha demi-heure après, sans pouvoir se soutenir : bientôt il s'assoupit, & son sommeil étoit souvent interrompu, ou entrecoupé de cris semblables à ceux d'une personne ivre qui se plaint en dormant : ces cris continuèrent jusqu'à dix heures du lendemain matin, où il tomba dans un état de stupeur & d'insensibilité qui le

fit juger mort ; il resta ainsi immobile & oublié dans un coin, jusqu'à 7 heures du soir : comme on se dispoit alors à en faire l'ouverture, on fut fort étonné de ce qu'il donnoit encore quelques signes de vie ; mais il ne tarda pas à mourir : on l'ouvrit ; l'intérieur n'offrit rien de remarquable : l'estomac étoit rétréci ; il y avoit quelques points rougeâtres ; le tuyau intestinal étoit enduit d'une matière muqueuse & jaunâtre.

On conclut de cette expérience, que le principe vénéneux étoit soluble dans l'eau & dans l'esprit-de-vin, sur-tout dans ce dernier ; & que c'étoit par conséquent un corps *gommo* ou *extracto-résineux*.

NEUVIÈME EXPÉRIENCE.

Pour s'assurer si le champignon qui avoit servi à la dissolution par l'esprit-de-vin, ne contiendroit pas encore quelque principe dangereux, on répéta l'expérience : on sépara le champignon de sa teinture par l'esprit-de-vin ; on le donna à différens chiens ; ils n'en éprouvèrent pas la moindre incommodité ; d'où on conclut qu'il y avoit un moyen certain d'enlever au champignon son principe nuisible. Cette découverte conduisit à une autre expérience qu'on tenta ; il s'agissoit de savoir si l'eau seule étoit capable de produire le même effet que l'esprit-de-vin : c'est ce qui donna lieu à la dixième expérience,

DIXIÈME EXPÉRIENCE.

On étoit bien certain que l'eau dans laquelle on avoit fait tremper pendant quelques heures ces champignons, étoit capable d'incommoder les animaux jusqu'à un certain point, comme on l'a vu dans la septième expérience : mais on ne savoit point s'il étoit possible de les dépouiller entièrement par cette macération, de ce qu'ils ont de nuisible. Pour s'en assurer, plusieurs de ceux qui avoient ainsi trempé pendant 4 ou 5 heures, ayant été bien essuyés & donnés à un chien, l'animal, au bout de 11 heures, éprouva les mêmes symptômes que ceux qui sont empoisonnés, & mourut 26 heures après. On en conclut que l'eau, quoiqu'elle se charge d'une partie du principe vénéneux, n'est point capable de l'enlever entièrement au champignon, ni par conséquent de lui servir de correctif comme l'esprit-de-vin,

ONZIÈME EXPÉRIENCE.

Dans la vue de découvrir quelqu'autre correctif, on tenta les expériences suivantes ; on essaya d'abord le vinaigre. Deux de ces champi-

gnons coupés par petits morceaux , & macérés dans le vinaigre pendant trois ou quatre heures , devinrent d'abord plus fermes , ensuite se ramollirent ; les ayant bien essuyés & donnés à un chien , l'animal fut triste après les avoir pris , avoit l'air un peu malade ou étonné ; mais il n'en mourut point : on en conclut que le vinaigre étoit un correctif presque'aussi puissant de ce champignon que l'esprit-de-vin. Ce même vinaigre , ainsi chargé du principe vénéneux , donné à un chien , ne produisit aucun effet pendant l'espace de 12 heures ; mais au bout de ce tems , il commença à se plaindre , alla en dévoiement , rendit beaucoup de matières liquides , vomit des matières semblables , enfin mourut. Dans l'ouverture du corps , on trouva l'épiploon un peu durci , & le foie très-pâle. On conclut de cette expérience , que , quoique le vinaigre corrige ce champignon à la manière de l'esprit-de-vin , en se chargeant de la partie vénéneuse , il n'en est pas pour cela l'antidote , puisqu'étant chargé de ce principe , il produit la mort. Cette expérience nous parut digne de la plus grande attention : elle fut répétée , & les résultats furent toujours les mêmes.

DOUZIÈME EXPÉRIENCE.

Par cette expérience , on acquit la certitude qu'une dissolution de sel marin pouvoit produire à-peu-près le même effet que le vinaigre & l'esprit-de-vin , puisqu'ayant fait macérer ces champignons pendant plusieurs jours dans une dissolution semblable , elle les corrigea au point qu'ils ne produisirent aucun accident sur les chiens.

TREIZIÈME EXPÉRIENCE.

Le même champignon trempé pendant quelques heures dans une dissolution d'alkali fixe , & donné ensuite à un chien , l'a fait vomir sur-le-champ ; il a ainsi rendu tout ce qu'il avoit pris , & il n'en a plus rien été. Cet effet peut être également attribué à l'alkali fixe & au champignon ; ainsi on n'en peut rien conclure.

Il ne suffisoit pas de s'être convaincu qu'il y avoit plusieurs moyens de corriger ce champignon ; il étoit très-important de savoir s'il n'y avoit pas quelque antidote capable d'empêcher ses effets sur le corps animal , ou d'y remédier lorsqu'ils auroient lieu : pour cet effet , on tenta plusieurs expériences.

QUATORZIÈME EXPÉRIENCE.

On prit environ une once de teinture du champignon faite à l'esprit-
Tome V, Part. VI. 1775.

de-vin (laquelle est mortelle , comme on l'a vu précédemment) : on y ajouta quelques gouttes d'acide vitriolique très-concentré , dans la vue de faire un corps semblable à l'éther vitriolique : ce mixte ainsi préparé , fut donné à un chien à 7 heures du soir ; l'animal passa la nuit sans se plaindre , ainsi que la journée du lendemain : mais sur le soir , c'est-à-dire 24 heures après , il commença à se plaindre , se coucha , & s'assoupit sans donner aucun cri : bientôt il fit des efforts pour vomir , rendit ce qu'il avoit pris dans la journée , avec beaucoup de bave & quelques matières liquides par en-bas ; en tout , les symptômes étoient moins violens que dans les autres expériences. On remarqua qu'un de ses yeux s'étoit rempli d'une matière puriforme amassée entre le globe & les deux paupières : on lui donna environ demi-gros d'éther vitriolique à plusieurs reprises ; cela parut le soulager , mais il mourut dans la nuit.

On en peut conclure que cette manière de corriger le poison est capable d'adoucir les symptômes qu'il produit , & de retarder l'instant de la mort , mais incapable de l'empêcher , au moins sur les chiens.

QUINZIÈME EXPÉRIENCE.

Toujours dans la vue de découvrir un antidote , on donna à un chien un gros & demi de ce champignon desséché au four , & on attendit son effet. Onze heures après , le chien , qui avoit joué toute la journée comme à l'ordinaire , commença à rendre en dévoiement des matières muqueuses , parmi lesquelles on observa un paquet de petits vers plats & blancs , vivans. Il fit quelques efforts pour vomir , & rendit en vomissant des matières semblables. On choisit ce moment pour lui donner environ quinze ou seize gouttes d'éther vitriolique bien rectifié sur un morceau de sucre dissous dans l'eau ; cela parut le soulager : une heure après on lui en donna autant ; mais s'étant couché , & ayant passé la nuit assez tranquille , il mourut le lendemain à 7 heures du matin.

Il faut remarquer que dans la plupart des expériences précédentes , on a tenté les remèdes les plus vantés dans ces sortes de cas , pour sauver les chiens qui y étoient soumis : aux uns , on n'a donné que du lait ; à d'autres , rien que du vinaigre ; à d'autres , de la thériaque dissoute dans le vinaigre ; enfin , à quelques-uns , de l'huile ; à d'autres , du beurre , du lait : de quelque manière qu'on s'y soit pris , on n'a pu en sauver aucun ; il n'y a eu que l'éther vitriolique qui a adouci les symptômes & retardé l'instant de la mort.

On dira peut-être que puisque l'éther vitriolique , ou un mixte semblable , est un moyen d'adoucir les symptômes ou de prolonger la vie :
dans

dans ce cas il falloit l'essayer immédiatement après avoir donné le poison à un chien : on répond à cela que l'expérience ne seroit à rien ; que quand bien même l'éther sauveroit ainsi un animal , cela ne pourroit s'appliquer aux cas semblables , dans lesquels on n'a recours aux remèdes , que lorsque le poison commence à agir sensiblement , c'est à-dire 10 à 12 heures après qu'on l'a pris , & que c'est le moment de les administrer. D'ailleurs , on n'a pas pu pousser plus loin des expériences si coûteuses.

SEIZIÈME EXPÉRIENCE.

Pour savoir en quelle quantité le poison se trouve dans cette plante , on a pris un de ces champignons bien frais , d'une taille moyenne , & qui suffit toujours pour donner la mort à un chien ; dans cet état , il pesoit demi-once : l'ayant fait sécher au four , il a été réduit au poids de demi-gros ; ce qui confirme l'observation de M. Parmentier , qui a fait remarquer que ce champignon contient les sept huitièmes de son poids d'eau. Ainsi , privé de toute son humidité , il a été mis dans une once d'esprit-de-vin bien rectifié : après avoir séparé la liqueur du parenchyme du champignon , l'ayant filtrée , on l'a mise évaporer jusqu'à siccité ; elle a donné 6 grains de substance , de la consistance des extraits solides , de couleur brune. Cette matière , donnée à un chien à la dose d'un grain & demi au plus , l'a rendu malade , l'a fait aller en peu en dévoiement , mais ne l'a point tué ; d'où on peut conclure qu'il faut la valeur de 5 à 6 grains de ce poison environ , pour tuer un animal tel qu'un chien.

Si on résume le tout , il en résulte , 1°. que cette espèce de champignon est également mortelle pour les hommes & les animaux ; que le genre d'affection qu'elle produit , est une maladie pour l'ordinaire soporeuse , dont le dernier degré est une vraie apoplexie.

2°. Que le poison qu'elle contient peut produire cet effet , à la dose de 4 ou 5 grains.

3°. Que mangé à la manière ordinaire , ce champignon ne produit constamment aucun effet sensible avant dix ou douze heures , soit sur les hommes , soit sur les animaux ; ce qui peut servir à le faire reconnoître , quand quelqu'un a eu le malheur de s'empoisonner avec lui.

4°. Qu'il se dissout ou se réduit en mucilage dans les premières voies , dans lesquelles il laisse toujours quelques traces de sa présence , soit en corrodant , soit en irritant.

5°. Qu'il n'y a jusqu'ici aucun moyen physique ou chymique de reconnoître sa véneusité avant qu'il ait été pris , & que le plus sûr qu'il y ait pour la reconnoître , c'est de l'écraser & d'en faire prendre le suc à

quelque animal, tel qu'un chien, qui en éprouve subitement les effets.

6°. Qu'il y a plusieurs moyens de le corriger, ou plutôt de le priver du corps dangereux, avec le vinaigre, le sel marin, l'esprit-de-vin, ou quelque liqueur semblable spiritueuse ou acide, telle que le vin, l'éther, &c.

7°. Que lorsqu'une fois il a été mangé sans correctif après les évacuans, tels que l'émétique, &c., il n'y a pas de plus grand secours connu jusqu'à présent, qu'un mélange d'acide & d'esprit-de-vin, tel que l'éther vitriolique.

On a cru inutile de rappeler les analyses des champignons faites par MM. Geoffroi, Boulduc, &c. &c. &c., dont les produits paroissent être plutôt l'ouvrage du feu que les principes naturels de la plante. Il suffit que l'esprit-de-vin le dépouille entièrement de tout ce qu'il a de pernicieux, qu'il en résulte une vraie teinture, & que ce qui reste ne soit qu'un parenchyme innocent, pour pouvoir conclure que la partie vénéneuse de ce champignon est une résine ou une gomme résine, soluble principalement dans l'esprit-de-vin, & que ce corps est contenu dans le champignon dans la proportion de 6 à 288, ou de 1 à 48, relativement à toutes les autres parties, lorsque l'eau de la végétation y est, & de 1 à 6 ou d'un sixième, lorsqu'il est dépouillé de toute son humidité.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE I, lettre A. 1. 2. 3. variété du *fungus campestris*, *albus super-nè*, *infer-nè rubens*, de J. Bauh. Champignon des bruyères.

H. 6. 7. première variété du *fungus phalloïdes*, *annullatus*, *sordidè virefcens* & *patulus*, de Vaill.

PLANCHE II, lettre G. 1. 2. 3. 4. *fungus phalloïdes*, *annullatus*, *sordidè virefcens* & *patulus*. Vaill.

F. 8. deuxième variété de même espèce, & dont le bulbe ne paroît point ici.



M É M O I R E

*Dans lequel on prouve la possibilité d'agrandir la Ville de Paris
sans en reculer les Limites (1).*

UNE Ville immense, située dans une plaine agréable, traversée par un grand fleuve, habitée par un peuple nombreux, renfermant dans son sein des vestiges d'antiquité & toutes les richesses de l'art : tel est le spectacle magnifique qui s'offre aux yeux d'un étranger qui arrive à Paris.

Devenu habitant, il ne tarde pas à s'appercevoir de la sagesse & de la prévoyance d'une administration qui lui procure une nourriture abondante & délicieuse. Il juge en même tems que rien ne doit être mieux combiné & plus fécond que les ressorts d'une police, sous la protection de laquelle il jouit de la plus grande tranquillité & d'une sûreté parfaite, quelque part qu'il soit, & à toutes les heures du jour & de la nuit.

Le Citoyen, Observateur & Philosophe, admire ces ressorts secrets que M. de Fontenelle comparoit dans l'Éloge de M. d'Argenson à ceux qui font mouvoir le ciel; comparaison ingénieuse & encore plus vraie de nos jours, que ces ressorts ont acquis un degré de perfection, dont on ne les auroit peut-être pas cru susceptibles : il rend en même tems justice aux lumières d'une administration vigilante; mais il élève de tems en tems la voix, soit pour procurer à cette Ville des établissemens utiles, soit pour y faire paroître de nouveaux ornemens, soit pour y conserver les anciens.

C'est à ces vues patriotiques qu'on doit la conservation de la Tour de l'Hôtel de Soissons, & sur-tout les ordres donnés pour procurer au public la vue de cette superbe colonnade, dont la beauté le dispute aux plus fameux monumens de Rome.

M. de Parcieux étoit animé du même zèle, lorsqu'il propoisoit de faire venir à Paris les eaux de l'Yvette, pour fournir à un de ses premiers besoins qui n'est pas encore satisfait.

(1) Ce Mémoire, fait par M. de Bory, Chef d'Escadre des Armées navales, ancien Gouverneur - Général de Saint-Domingue, Associé-libre de l'Académie Royale, devoit être lu à la Rentrée publique de l'Académie, le 12 Novembre 1774. Le tems ne le permit pas, ainsi que l'a appris la Gazette de France. *Noté de l'Éditeur.*

Chargé pendant quelque tems du Gouvernement important d'une Colonie dans laquelle il restoit encore beaucoup de bien à faire, puis rappelé tout-à-coup, & désabusé par ma propre expérience, de la chimère des projets qui ne sont qu'utiles, je vivois content dans cette obscurité si précieuse aux yeux du sage, lorsqu'un événement fait pour attendrir les cœurs les moins sensibles, m'a rappelé une idée que j'avois bannie, parce que le plan sur lequel elle portoit, étoit alors d'une exécution impossible : mais l'incendie de l'Hôtel-Dieu ayant fait prendre le parti de diviser cet Hôpital en deux portions, toutes deux hors de Paris, ce malheur a réveillé dans mon esprit un projet dicté par l'amour du bien public, amour qui ne peut pas s'éteindre dans un cœur bien né ; j'ai donc repris ce projet que j'avois abandonné, & à l'exécution duquel d'autres circonstances paroissent concourir.

Paris semble trop petit à ses Habitans ; une fermentation rapide les jette hors de son enceinte, & pour ainsi dire, hors d'eux-mêmes. Le luxe s'est emparé de tous les états ; chacun veut être logé plus grandement, plus magnifiquement, & sur-tout plus commodément & plus sainement ; & il faut avouer que ce genre de luxe est fort raisonnable : on allonge les fauxbourgs, & on y élève à grands frais des édifices qui contribueront sans doute à les embellir ; mais ne doit-on pas craindre qu'en augmentant ainsi les distances, on ne rende les communications trop difficiles ? On se plaint déjà du tems qu'on perd à se chercher souvent fort inutilement.

Je veux agrandir cette Capitale sans en reculer les limites ; je lui offre un terrain dont elle ne se doute pas, & dont à peu de frais, elle tirera le parti qu'elle voudra : je propose de combler le bras de la Seine, depuis la pointe de l'Isle de Saint-Louis jusqu'au-dessous du Pont-Neuf, vis-à-vis du Pavillon du Collège des Quatre-Nations, le plus près du Pont-Royal ; & de joindre également ensemble les Isles Saint-Louis & de Notre-Dame, qui ne feroient plus dorénavant qu'un même continent, avec la partie de Paris qui est sur la gauche de la Seine.

Dans une Ville où les décombres sont aussi communs qu'ils le sont à Paris, & où le barrage s'exécute avec tant de succès, ainsi qu'il s'est pratiqué cette année au nouveau Pont de Neuilly, ce bras de rivière seroit comblé en peu de tems. On commenceroit à la pointe de l'Isle Saint-Louis : les eaux détournées à cette pointe laisseroient à sec le bras dont je parle, & elles couleroient avec plus de rapidité sous le Pont-Marie & sous le Pont Notre-Dame.

Les détails pour l'exécution d'un Plan de cette étendue ne peuvent pas être traités dans cette Séance : il me suffira de présenter aux yeux du Public un tableau des avantages qui doivent en résulter.

1°. La Ville fera déchargée de la visite & de l'entretien du Pont de la Tournelle, du Petit-Pont, du Pont Saint-Michel & d'une partie du Pont-Neuf : elle pourra démolir ces Ponts & en vendre les démolitions ; elle vendra aussi celles des Quais qui seront supprimés, ou elle les emploiera à la prolongation du Quai d'Orçay jusqu'au Palais Bourbon.

2°. Par cette opération, on remettra dans la Ville un courant d'air que les maisons bâties sur les Ponts arrêtent ; & pour l'entretenir, on jettera à bas celles qui sont encore sur les Ponts, malgré les réclamations des gens sages.

3°. En supposant qu'une garre ou bassin d'hivernage pour les bateaux soit nécessaire, on en pratiqueroit une facilement, & à peu de frais, à la pointe supérieure de l'Île Louvier, & dès-lors, les bateaux ne seroient plus emportés par la débacle des glaces.

4°. Il faut sans doute un Hôtel-Dieu dans le centre de la Ville : on pourroit le placer au-dessus de ce qu'on appelle le Terrain ; & comme cet Hôpital ne sera qu'un dépôt de malades, il suffira de lui donner l'eau nécessaire pour sa consommation, & d'en faire passer dans les latrines un filet qui les nettoiera sans cesse, & qui aboutira au-dessous du Pont-Neuf, vis-à-vis la rue de Guénégaud. On propose de donner cette direction à cet aqueduc pour empêcher les immondices de l'Hôtel-Dieu de se mêler avec les eaux de la Seine dans le bras qui doit les réunir toutes, & les eaux de ce bras seront propres à tous les usages possibles.

5°. On est souvent obligé de nettoyer l'abreuvoir de la rue de Guénégaud ; il sera supprimé, ainsi que les frais de son entretien.

6°. On jettera à bas les maisons de la Cité situées sur la partie de la rivière que l'on conserve : on y fera des Quais ; on embellira cette partie de la Ville, on en élargira les rues, & on en rendra les habitations plus saines par la facilité que l'air aura d'y circuler.

7°. M. de Parcieux a observé que les arches du Petit-Pont, du Pont Saint-Charles, du Pont Saint-Michel n'étoient pas les unes vis-à-vis des autres, & que par conséquent le courant de la rivière n'y étoit pas direct ; ce qui causoit quelquefois des accidens à des bateaux, & surtout aux trains de bois qui alloient se briser sur les arches.

8°. Enfin, l'avantage le plus précieux sans contredit, sera de donner aux eaux de la Seine une rapidité qu'elles n'ont point à présent ; ce qui auroit fait dire à un des plus fameux Poètes Latins du siècle de Louis XIV : *Præcipitat tardas*, au lieu de *tardat præcipites ambitiosus aquas*. La navigation de ce fleuve en deviendra plus libre & plus facile : on supprimera nécessairement les entraves que lui donnent les mou-

lins, la Samaritaine & les pompes du Pont Notre - Dame.

On placera les moulins au-dessus & au-dessous de Paris; & les eaux de l'Yvette, car il faut tôt ou tard en revenir au Projet de l'excellent Citoyen que j'ai déjà nommé, les eaux de l'Yvette, dis-je, remplaceront très-avantageusement les Pompes dont on se fert à présent.

On objectera peut-être que le Pont-Marie, le Pont Notre-Dame, le Pont-au-Change & la grande partie du Pont-Neuf n'auront pas assez de solidité pour résister au courant de la rivière, sur-tout dans le tems de ses débordemens.

Je répondrai que, quoique j'ignore quel est exactement le degré de solidité qu'on a donné à ces Ponts, il est à présumer qu'ils en ont assez, & l'on observera que la rivière, en devenant plus rapide, creusera son lit, & qu'elle passera sous ces Ponts avec son nouveau volume, comme elle fait à présent sous le Pont-Royal.

Il seroit bien à souhaiter qu'on se fût toujours attaché à augmenter la rapidité du courant de la Seine par-tout où cela est possible: on y parviendroit, sans doute, en resserrant son lit dans beaucoup d'endroits; en comblant, par exemple, plusieurs de ses petits bras, & en supprimant les Isles qu'elle forme, comme l'Isle Louviers & l'Isle des Cygnes qu'on peut joindre l'une à l'Arcenal, & l'autre au Gros-Caillou. L'avantage qui en résulteroit pour la navigation, dédommageroit bien de toutes les dépenses qu'il faudroit faire, & je crois qu'elle seroit alors moins sujette à déborder; les rivières rapides, telles que le Rhône, n'inondent point les campagnes, tandis que la Saône couvre souvent une grande étendue de pays.

Il ne suffit pas de rendre la navigation de la Seine plus fréquente, il faudroit la rendre plus sûre, & ne négliger aucun moyen d'y parvenir.

Né sur ses bords, mais familiarisé dès ma plus tendre jeunesse avec les grands travaux des Ports du Roi, j'ai souvent partagé les regrets que font tous les Marins sur l'éloignement dont Paris est de la mer: si la distance étoit moindre, la Marine en retireroit un grand bien; elle seroit plus connue, & cette connoissance répandroit des lumières sur tout ce qui y a quelque rapport.

La fondation du Havre par François I^{er} auroit eu des suites très-favorables pour la Marine, si la mer avoit fourni une bonne rade au bas de la Seine; car on fait qu'un Port est presque toujours inutile, quand il n'est pas accompagné d'une rade. Mais sans vouloir s'occuper d'un bien que la Nature a refusé à la France, il en est un moins précieux, sans doute, mais qui a son mérite; c'est la perfection de la navigation de la Seine: on peut rendre son cours plus direct, on peut apprendre à mieux placer les amarres des bateaux, & leur substituer souvent des

ancres dont on fileroit les cables à propos; alors, une crûe d'eau, quoique subite, ne feroit pas démater, comme il arrive quelquefois, un bateau qui tombe sur un autre & l'entraîne: celui-ci en fait autant à un troisième, & en un moment la rivière est embarrassée, & il arrive des avaries.

Un Maître de Vaîsseau feroit un excellent Maître de Quai: il lui faudroit un ou deux Aides qui auroient fait plusieurs campagnes sur mer; ceux-ci feroient des élèves: on prévien droit les accidents & les dédommagemens qui en sont la suite; il n'en coûteroit que les appointemens qu'il faudroit donner à ces Marins.

De la perfection de la navigation de la Seine, il naîtroit une grande facilité pour approvisionner la ville de Paris; & il ne feroit pas impossible de prévoir que, pour éviter la longueur du tems que les bateaux mettent souvent à remonter la Seine de Saint-Denis à Paris, on fera quelque jour un canal qui prendra à Charenton une partie des eaux de la Marne pour les joindre à celles de la Seine aux environs de Saint-Denis: si ce canal existe jamais, les bateaux remonteront en tout tems, excepté quand ses eaux seront gelées. L'avantage d'un courant d'air, occasionné par un courant rapide, est trop précieux pour qu'on sacrifie toutes les eaux de la Marne à ce canal. Loin de diminuer le volume des eaux de la Seine, je voudrois l'augmenter, s'il étoit possible; je pense cependant que ce canal récompenseroit, par son utilité, la perte que la Seine feroit des eaux qu'on lui destinerait.

Sa construction donneroit une grande liberté pour celle des Ponts entre Paris & Saint-Denis. Actuellement, on est obligé d'avoir égard à la hauteur des grandes & des basses eaux. Alors rien ne gêneroit, puisque les bateaux ne passeroient plus sous ces Ponts.

L'utilité des canaux est si sensible, que je ne doute pas qu'on ne les multiplie beaucoup, sur-tout lorsque les grands chemins, dont on est occupé, seront finis.

Il en est deux sur tout que j'aurois vu faire avec grand plaisir, pour établir la communication du Port de Brest avec la Manche & avec l'entrée du Golfe de Gascogne; l'une de Morlaix à Landerneau, & l'autre de Quimper-Corentin à Châteaulin.

A l'aide de ces deux canaux, si des circonstances locales ou politiques ne s'opposent pas à leur exécution, on feroit arriver à Brest promptement & sûrement les denrées & les munitions qui sont quelquefois arrêtées long-tems par les vents ou par les Ennemis dans les rivières de Morlaix & de Quimper; ce qui retarde les armemens ou la sortie des Vaîsseaux de Brest.

Je reviens à mon projet, duquel mon goût pour la Marine m'avoit

écarté ; il est simple , sans prétention. Je ne le présente sous les auspices d'aucune Compagnie ni d'aucune protection quelconque. Peut-il avoir besoin de ces appuis ? Enfanté par l'amour du bien public , il fera consigné dans un dépôt fait pour transmettre à la postérité les idées & les Mémoires des Membres qui composent le Corps qui a bien voulu m'adopter. Mon goût constant pour les Sciences dans un métier qui en embrasse beaucoup , a fait tout mon mérite auprès de lui , & il a jugé à propos de le couronner. Je profite de cette occasion pour lui en témoigner publiquement toute ma reconnoissance.

Mon projet sera jugé : s'il est bon , il sera sans doute adopté ; s'il n'est pas trouvé tel , ou si des circonstances que j'ignore empêchent son exécution , il sera relégué dans la classe des rêveries : mais je me flatte qu'il sera placé parmi ces rêves dont l'Abbé de Saint-Pierre s'est si fort occupé , & qu'on a appellés les rêves d'un bon Citoyen. Heureux ceux dont les rêves ne peuvent avoir d'autres qualifications !

Je laisse à nos Architectes le soin de tirer parti du terrain vague que je leur offre ; ils s'acquitteront beaucoup mieux que moi du partage qu'il en faudra faire : qui fait si sa distribution ne pourroit pas être le sujet d'un prix proposé à nos jeunes Artistes ? En attendant , je dirai qu'il renferme 37,671 toises de superficie ; qu'on y peut ménager une promenade , à l'aide de laquelle on donnera à l'air, une circulation libre & un renouvellement salutaire ; qu'on y peut asseoir un des objets suivans , des Palais pour nos Princes , des Places publiques , des Fontaines , des Salles pour les Spectacles , une Douane , un Hôtel des Fermes , & enfin un Hôtel-de-Ville , orné d'une Place uniquement réservée aux Fêtes que donne la Ville. Si on y destinoit la portion qui auroit pour borne la rivière jusqu'au Pont-Royal , & qui regarderoit la Statue de ce Roi dont le nom seul cause une émotion si sensible dans le cœur de tout François , quel parti ne pourroit-on pas tirer d'une Fête donnée dans un pareil emplacement , & sous les yeux de ce bon Roi ? Quel est le Magistrat chargé de l'Ordonnance , qui n'aura pas le plus grand empressement pour être le premier à rassembler le Peuple le plus tendre autour du plus aimable des Maîtres ; de ce Roi qui , du fond de sa tombe , crie à tous les Rois : *Ressemblez-moi , & vous serez adorés* ; de ce Prince si cher à la Nation , qu'il est devenu le modèle idéal des Rois ? Elle lui est si attachée , qu'elle fait avec avidité dans ses Successeurs , les traits qui le lui rappellent. C'est à ce titre que celui qui la gouverne aujourd'hui fait sa plus chère espérance ; il la justifie tous les jours par quelque nouveau bienfait : aussi lui a-t-elle voué cet amour , sans lequel il n'y a point de vrai bonheur , même sur le Trône,

On a fait sur ce Mémoire, lu à l'Assemblée particulière de l'Académie des Sciences le 16 Novembre 1774, les Remarques & les Observations suivantes. On les rapporte telles qu'elles ont été faites. Note de l'Éditeur.

LE moyen proposé consiste à combler le bras de rivière qui est situé du côté de la Tournelle & du petit Châtelet, depuis la tête de l'Île Saint-Louis jusques près le Collège des Quatre-Nations, sur une longueur totale d'environ 1000 toises, compris la communication sous le Pont-Rouge, le tout contenant une superficie de 37,671 toises.

Au moyen de ce comblement, la rivière passeroit entièrement sous les Pont-Marie, Pont Notre-Dame, Pont-au-Change, & sous la partie correspondante du Pont-Neuf, & ensuite sous le Pont-Royal, où toute l'eau de la Seine est actuellement réunie; les autres Ponts deviendroient pour lors inutiles, & seroient supprimés.

La superficie de Paris, calculée d'après le Plan de M. Roussel, contient entre ses remparts seulement, 3,273,090 toises quarrées; l'agrandissement proposé ne feroit qu'environ la quatre-vingt-dixième partie de cette superficie, & moins encore, lorsque l'on voudra y comprendre celle des fauxbourgs qui sont hors des remparts.

Le comblement de ces bras de rivière pourroit être fait avec le tems par les Gravatiers; mais il occasionneroit la suppression du Port aux Vins, qui a environ 150 toises de longueur, & de plusieurs autres Ports qui sont également utiles à Paris, & que l'on auroit de la peine à pouvoir remplacer ailleurs.

En supposant que le comblement de ces bras de rivière soit fait, on pense qu'il seroit très-dispendieux d'y pouvoir bâtir des édifices d'une certaine importance, & qui exigeroient de la solidité, parce que pour lors, il faudroit que les murs des fondations fussent établis à 30 pieds & plus au-dessous du sol des rues qui bordent la rivière, & peut-être même encore pilotés au-dessous de cette profondeur.

Les différens bras de rivière, en favorisant la circulation de l'air, le rendent plus salubre, & sont autant utiles à l'agrément des Habitans, que pour satisfaire une partie de leurs besoins, motifs pour lesquels on pense qu'il conviendrait peut-être mieux de multiplier les bras des rivières dans les Villes que de les diminuer.

Les glaces qui sont tant de tort, lors des débâcles à Paris, trouvant moins de facilité pour leur passage, après la suppression des bras de rivière proposée, pourront causer plus de dommage aux bateaux, qui n'ayant d'ailleurs plus pour asyle que le seul bras qui restera, s'y trouveront pour lors en plus grand nombre; peut-être même manquera-t-on de

place pour les bateaux des Blanchisseuses & autres, qu'il peut être utile de retenir dans l'intérieur de Paris.

Après avoir parlé des inconvéniens que nous prévoyons devoir arriver par la suppression des bras de rivière proposée, nous allons examiner s'il y aura moyen, sans d'autres inconvéniens, de faire passer toute l'eau de la Seine par le seul bras de rivière qui resteroit : nous avons pour cet effet fait prendre des profils dans différentes parties de la rivière, pour connoître la superficie de la section verticale des eaux vives de chacun de ces endroits, & ce qui pourroit arriver de la réunion des eaux dans un seul bras.

Le Pont-Royal de cinq arches, où toutes les eaux se réunissent, a 55 toises $\frac{1}{2}$ de longueur, sur sept pieds réduits de profondeur d'eau mesurée de l'étiage ou des plus basses eaux; ce qui donne 69 toises $\frac{1}{3}$ pour la superficie de la section verticale des eaux vives.

Au Pont-Marie, sous lequel toutes les mêmes eaux passeroient, l'ouverture des cinq arches est de trente-neuf toises, & la profondeur de l'eau de trois pieds réduits au-dessous de l'étiage, ce qui donne 19 toises $\frac{3}{4}$ de superficie pour la même section des eaux vives, ou seulement à-peu-près les deux septièmes de la précédente : d'où il résulte qu'il faudroit allonger ce Pont environ des $\frac{2}{7}$ ou à-peu-près d'un tiers seulement, en supposant qu'elle s'approfondiroit jusqu'à 7 pieds sous l'étiage, comme au Pont-Royal, pour que l'eau pût y passer avec la même vitesse, laquelle est déjà bien grande à ce dernier Pont, pour la navigation.

Les six arches du Pont Notre-Dame ont cinquante-trois toises d'ouverture, ce qui ne fait que deux toises $\frac{1}{2}$ de moins qu'au Pont-Royal, en supposant que le lit pourra se recreuser autant qu'il l'est à ce dernier Pont; que les pompes qui sont sous ce Pont seront supprimées, ainsi que la digue au-devant; & que l'on aura l'attention d'agrandir les arches de ce Pont, pour en diminuer le nombre des piles lorsqu'il aura besoin d'être reconstruit : nous pensons qu'en usant du même expédient au Pont-au-Change, l'on pourroit y diriger la rivière, parce qu'elle y passe toute à présent, excepté celle du bras de l'Hôtel-Dieu, dont la section sous le Pont Saint-Charles, est de 14 toises $\frac{1}{2}$; ou à-peu-près d'un cinquième de celle du Pont-Royal; l'on pourroit d'ailleurs regagner cette superficie, en se servant des moyens que l'on vient de proposer : mais il n'en fera pas de même par rapport au Pont-Marie; les quais & les maisons qui sont à ses bords, empêcheroient qu'on pût s'allonger d'un tiers, comme on le croit convenable.

Le recreusement qui se feroit nécessairement au lit de la rivière,

pourroit d'ailleurs nuire à la solidité du Pont-Marie & de ceux qui sont au-dessous.

Lors même qu'il seroit possible d'allonger le Pont-Marie, & que la suppression des bras de rivière proposée, ne seroit pas sujette à d'autres inconvéniens, on pense qu'on seroit encore obligé d'attendre, pour exécuter ce projet, le tems auquel les Ponts qui sont situés au-dessus du Pont-Neuf, ayant besoin d'être reconstruits, soient faits avec de plus grandes arches, & fondés plus profondément que n'avoient besoin de l'être les anciens Ponts sur un lit moins profond qu'il ne le deviendra pour lors.

En réduisant la rivière dans un seul lit, il faudroit aussi l'élargir suffisamment au droit de l'Isle-Louviers.

On n'a point compris dans les sections des eaux vives rapportées ci-devant, la hauteur de l'eau au-dessus de l'étiage; elle a été de 24 pieds en 1740, & est à-peu-près la même sous tous les Ponts: on observera seulement que ceux de la Tournelle & du Pont-Royal, étant les plus élevés, ils donnent aussi, à largeur égale, le plus de facilité pour le passage des grandes eaux.

RÉPONSE aux Observations précédentes.

L'OBSERVATEUR trouve un trop grand nombre d'inconvéniens dans la suppression que je propose des bras de la rivière, pour pouvoir l'approuver.

Le premier inconvénient est la suppression du Port aux Vins & de plusieurs autres Ports.

Rien de plus aisé cependant que ce remplacement: le Terrain comblé au-dessus de l'Isle Saint-Louis, & l'intervalle entre cette Isle & la Cité, fourniroient les Ports désirés.

En supposant, dit-il, ce comblement, il seroit peut-être nécessaire de piloter, &c.

Quand cela seroit nécessaire, le projet n'en est pas moins bon.

Les différens bras de la rivière; en favorisant, &c.

Ce qui est dit ici ne peut pas être appliqué au bras de l'Hôtel-Dieu: ce bras, selon M. de Parcieux, *quand les eaux sont très-basses (1), est hideux à voir, à cause de toutes les infections qu'il reçoit de l'Hôtel-Dieu; il est d'ailleurs presque invisible.*

Les glaces qui font tant de tort lors des débâcles, &c.

(1) Mémoire de l'Académie, année 1768, page 72 des Mémoires.

Les rivières rapides sont prises plus difficilement que les autres. M. de Parcieux dit encore à l'endroit déjà cité, que ce petit bras est comme inutile aux débâcles, qu'il ne débâcle que le dernier, qu'il foutient les eaux & cause des inondations; aussi en 1768 il proposoit de le creuser: peut être que s'il eût vu l'incendie de l'Hôtel-Dieu, il auroit proposé de le combler.

Je ne crois pas qu'il puisse être utile de retenir au milieu de Paris les bateaux de Blanchisseuses; il seroit peut-être mieux au contraire de les mettre au-dessous de Paris.

Je crois de plus, que la rapidité du courant de la rivière, augmenté par sa réunion en un seul lit, emporteroit plus promptement les immondices que l'on ne peut se dispenser d'y jeter. Quant à l'Isle-Louvièrs, on peut la supprimer totalement, & en employer le déblai au barrage de la pointe de l'Isle Saint-Louis.

L'Observateur convient que la rivière pourra être dirigée toute entière sous le Pont Notre-Dame & sous le Pont-au-Change, en faisant à ces Ponts les changemens qu'il indique: ainsi, le seul inconvénient à considérer, est celui qui est occasionné par la petitesse du Pont-Marie.

A cela, je répondrai qu'en voulant réduire la rivière à un seul bras, j'ai proposé de la faire passer toute entière sous le Pont-Marie plutôt que sous le Pont de la Tournelle, quoique celui-ci, par sa position & par sa hauteur, fût peut-être le plus favorable; mais j'ai pensé qu'il valoit mieux suivre plus particulièrement le cours de la rivière: d'ailleurs, la réunion de la Cité & de l'Isle Saint-Louis doit faire un plus bel effet que celle de cette Isle & du Quartier Saint Paul; mais, pour être le maître des eaux, & empêcher toute inondation, j'ai proposé d'ouvrir un canal de Charenton à Saint-Denis.

M. de Parcieux a renouvelé de nos jours (1) la proposition faite autrefois, de conduire un canal de la Marne à la Seine, en commençant à Gournay, & en le dirigeant par Villemonble & Saint-Denis: mais ce canal, bon pour empêcher les inondations, ne seroit peut-être pas si utile à la navigation, qu'en le faisant commencer à Charenton, ou même au-dessous, & en le conduisant par le chemin le plus court & le plus facile en même tems.

Ce canal une fois exécuté, on seroit passer la rivière toute entière sous le Pont-Marie comme sous le Pont-Royal: ainsi, son exécution lève toute difficulté; & il ne seroit même pas nécessaire, en supposant que

(1) Mémoire de l'Académie, année 1768, pag. 281 des Mémoires.

mon projet soit adopté, d'attendre, ainsi que l'Observateur le pense, pour son exécution, le tems auquel les Ponts qui sont situés au-dessus du Pont-Neuf, ayant besoin d'être reconstruits, soient faits avec de plus grandes arches, & fondés plus profondément que n'avoient besoin de l'être les anciens Ponts, sur un lit moins profond qu'il ne le deviendra pour lors.

Mais quand cette condition seroit indispensable, seroit-ce une raison pour rejeter mon Projet absolument & sans aucune restriction ?

Mon Mémoire a pour but deux objets qu'on remplit par le même moyen; le premier, d'agrandir la ville de Paris, & le second de perfectionner la navigation de la Seine.

Le comblement des petits bras de la rivière produit ce double effet : puis, pour prévenir les inondations & faciliter la navigation, ainsi que l'approvisionnement de la ville de Paris, je propose d'ouvrir un canal qui mène les eaux de la Marne à la Seine aux environs de Saint Denis; ce fera un nouveau bras par lequel le cours de la rivière sera d'autant plus rapide, qu'il sera plus court & plus direct.

Je lis dans les Observations, que sous l'étiage, il y a au Pont-Royal sept pieds d'eau, & qu'il n'y en a que trois au Pont-Marie; cela ne fait-il pas voir l'obstacle considérable que le partage de la rivière en deux bras apporte tout d'un coup à la navigation? Il est certain qu'à cette différence, un bateau navigueroit au Pont-Royal, tandis qu'il seroit à sec au Pont-Marie. La grande vitesse de l'eau est un inconvénient qui peut être levé, au lieu que le défaut d'eau est un obstacle sans remède.

Ceux qui ont été chargés du Pô & des autres rivières de cette espèce, n'ont pas cru que la rapidité du fleuve fût un grand mal; ils ont souvent cherché à l'augmenter.

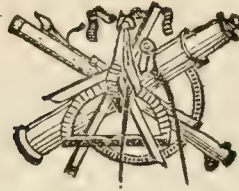
De tout ceci il résulte, à mon avis, que le bras de la rivière qui passe devant l'Hôtel-Dieu, ne peut pas rester comme il est : il ne sert point à la débacle des glaces; il est hérissé de piles de Ponts qui élèvent son sol, qui lui font soutenir les eaux, & qui causent des inondations: il est hideux & infect; pourquoi ne pas le combler dès-à-présent ?

Il résulte également que si on n'y remédie, la navigation pour venir à Paris, & par conséquent son approvisionnement par eau, deviendront de plus en plus difficiles. Pour faciliter l'un & l'autre, je propose la construction d'un canal dont on sentoit la nécessité il y a un siècle pour prévenir les inondations. Dès qu'il sera fait, le comblement d'un des bras

de la rivière dans Paris, y procurera de l'embellissement & une augmentation de terrain.

C'est peut-être ici le lieu de dire que si la Ville de Paris vouloit ou pouvoit vendre ce terrain, elle en retireroit sept millions quatre cents mille livres à deux cents livres la toise, & la moitié en supposant qu'elle n'en vendît que la moitié, & qu'elle réservât l'autre pour les rues, les places ou autres objets sur lesquels je me garderai bien de prononcer.

Mon Projet peut avoir quelques inconvéniens: mais quel est celui qui n'en a pas? Je souhaite qu'on lui reconnoisse assez d'avantages pour qu'il soit adopté: mais quel que soit son sort, je me flatte que le *Public*, ce tribunal qui, ainsi que le dit M. de Malesherbes, est le *Juge souverain de tous les Juges de la terre*, voudra bien approuver la pureté de mes intentions.



CALENDRIER
MÉTÉOROLOGIQUE
DU CLIMAT DE PARIS,

Calculé par le Père COTTE, Prêtre de l'Oratoire, Curé de Montmorency, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, Membre de la Société Royale d'Agriculture de Laon.

MONSIEUR Delalande a eu la bonté d'insérer dans la *Connoissance des Tems*, pour l'année 1775 (1), un *Calendrier Thermométrique* qu'il avoit extrait de mon *Traité de Météorologie* (2), & un *Calendrier Barométrique* qui manquoit à mon Ouvrage, & qu'il m'avoit prié de calculer. Il annonçoit en même-tems (3) que je préparois un *Calendrier Météorologique* complet, dressé d'après les Observations faites à Paris pendant dix ans, par M. Messier, Astronome de la Marine, de l'Académie Royale des Sciences, & dans lequel je devois indiquer pour chaque jour, 1°. le vent dominant; 2°. le degré moyen de chaleur & de froid selon les Thermomètres de MM. de Réaumur, Delisle & Fahrenheit; 3°. l'élévation du mercure; 4°. l'état du Ciel avec le nombre moyen des jours de pluie, de neige, de tonnerre, d'aurores boreales, de jours sereins, couverts, &c. M. Delalande ajoutoit qu'il espéroit que ce Calendrier pourroit être placé dans le volume de la *Connoissance des Tems* pour l'année 1776.

C'est ce Calendrier que je donne ici. J'ai eu soin de le faire passer sous les yeux de l'Académie, qui a bien voulu lui donner son approbation. J'ai supprimé dans celui qui suit deux colonnes qui soutenoient les degrés de chaleur & de froid, selon les thermomètres de MM. Delisle & Fahrenheit, parce que le format auquel j'ai été obligé de me restreindre, ne permettoit pas un si grand nombre de colonnes.

Les degrés de chaleur & de froid ont été calculés rigoureusement en degrés & dixièmes de degrés, & les élévations du mercure en pouces, lignes & douzièmes de lignes. Je me suis servi des Observations faites

(1) Page 339 & suivantes.

(2) Page 241. Tab. XIII.

(3) Page 343.

Tome V, Part. VI. 1775;

à Paris, avec la plus grande exactitude, par M. Messier, depuis le premier Janvier 1763 jusqu'au 31 Décembre 1772. On trouvera quelques petites différences entre les degrés de chaleur & de froid indiqués dans ce Calendrier, & ceux qui sont marqués dans le Calendrier que M. Delalande a extrait de mon Ouvrage, & qu'il a inséré dans la *Connoissance des Temps*, pour l'année 1775. Celui-ci avoit été calculé d'après les Observations faites à Denainvillers, & par conséquent, à la Campagne, par M. Duhamel; au lieu que le Calendrier que je donne ici, a été calculé d'après les Observations faites à Paris. On remarquera en général que les degrés de chaleur sont un peu plus grands, & les degrés de froid un peu moindres dans le Calendrier qui suit que dans le premier. Celui-ci indiquera la température des Villes, & le premier indiquera la température des Campagnes.

Ce Calendrier est suivi d'une Table qui est le résultat général de toutes les opérations & de tous les calculs que j'ai faits sur les Observations de M. Messier.

Si l'on veut rapporter les degrés de chaleur & de froid de ce Calendrier aux Thermomètres de MM. Delisle & Fahrenheit, on fera attention, 1°. que $1 \frac{7}{8}$ degré du Thermomètre de M. Delisle, répondent à un degré de celui de M. de Réaumur, & que $2 \frac{1}{4}$ degré du Thermomètre de Fahrenheit, répondent aussi à un degré de celui de M. de Réaumur; 2°. que le zéro, ou le terme de la congélation dans le Thermomètre de M. de Réaumur, répond à 32 degrés du Thermomètre de Fahrenheit, & à 153 degrés de celui de M. Delisle (1).

(1) Si on desire connoître au premier coup-d'œil la concordance de tous les Thermomètres, il suffit de jeter les yeux sur la gravure ou tableau du Thermomètre universel inséré dans le Cahier du mois d'Octobre 1772.



J A N V I E R.

Jours du mois.	Vents dominants.	Thermom.		Baromètre.		Etat du Ciel.
		Chal.	Froid.	Pouc.	Lig.	
		Degré.	Degré.			
1	S. ou S. O.	3 0	-1 1	27 10	10	Couvert, pluie.
2	N.E.-N.O.	3 1	-1 5	27 11	10	Variable.
3	N.E.-S.O.	2 1	-1 8	27 9	10	Idem.
4	N. - N. E.	1 5	-2 0	27 10	4	Idem.
5	N. - N. E.	1 4	-2 2	27 11	6	Variable, neige.
6	O. - S.	2 2	-2 0	27 9	10	Couvert.
7	N. - S.	2 2	-2 7	27 9	7	Variable, neige.
8	S. - S. O.	1 9	-1 8	27 9	6	Couvert, neige.
9	O. - S.	2 0	-1 7	27 9	7	Idem.
10	S. O. - S.	1 5	-1 6	27 9	4	Couvert, pluie.
11	S. - N.	2 3	-1 1	27 9	11	Couvert.
12	O. - S.	2 8	-1 8	27 10	8	Idem.
13	S.	3 0	-1 3	27 11	3	Couvert, brouillard.
14	S. - S. O.	2 9	-0 9	27 11	3	Variable.
15	S.	2 5	-1 0	27 10	4	Idem.
16	S. O. - S.	3 0	-0 8	27 9	9	Idem, pluie.
17	S.	2 0	-1 5	27 9	10	Couvert.
18	S.	1 9	2 0	27 9	8	Idem, pluie.
19	N. E. - S.	1 8	-1 5	27 9	2	Couvert.
20	N. E. - N.	2 0	-1 5	27 8	11	Idem, pluie.
21	N. - N. E.	2 0	-0 9	27 10	10	Variable.
22	N. E. - S.	1 9	-0 7	27 11	7	Couvert, pluie.
23	N.E.-S.O.	2 8	-0 2	27 11	3	Idem.
24	S. O. - S.	3 4	-0 0	28 0	7	Idem.
25	S. - S. O.	4 2	" "	28 0	9	Couvert.
26	S. - S. O.	3 2	0 0	28 0	10	Variable, brouillard.
27	S. - S. E.	3 1	0 0	28 0	3	Serein.
28	S. O. - S.	4 4	" "	27 11	6	Variable, pluie.
29	N.	3 8	" "	28 0	1	Couvert, pluie.
30	S. - S. E.	3 2	0 0	28 0	1	Couvert.
31	S. O.	3 9	0 0	27 10	10	Couvert, brouill., pluie.

Jours du mois.	Vents dominants.	Thermom.		Baromè- tre.		Etat du Ciel.	
		Chal.	Froid.	Pouc.	Lig.		
1	O. ou S. O.	4	1	-0	0	27 10 6	Variable, pluie.
2	S. - N. O.	3	5	»	»	27 10 5	Couvert, pluie.
3	O. - N. E.	3	5	-0	0	27 10 9	Variable, pluie.
4	S. - S. O.	2	9	-0	3	27 10 7	Variable.
5	S. E. - S. O.	3	3	-0	3	27 10 3	Couvert, pluie.
6	N. E. - S. O.	3	4	-0	6	27 10 7	Idem.
7	N. E. - S.	3	3	-0	6	27 11 0	Idem, neige.
8	N. - S. O.	3	1	-0	6	27 10 6	Variable.
9	N. - S.	3	0	-1	0	27 10 6	Couvert.
10	S. - O.	3	8	-0	9	27 9 7	Idem, neige.
11	S. - S. O.	4	2	-1	0	27 9 10	Couvert.
12	S. - S. O.	4	4	-0	6	27 9 11	Variable.
13	S. - S. O.	4	8	-0	9	27 10 7	Couvert, pluie.
14	S. - S. O.	4	7	»	»	27 0 0	Idem.
15	S. O. - S.	4	5	-0	0	27 11 1	Idem.
16	S. - S. O.	4	7	-0	0	27 11 3	Couvert.
17	S. - S. E.	5	3	-0	3	27 10 10	Idem, pluie.
18	S. - E.	5	0	-0	3	27 10 10	Idem.
19	S. - O.	4	8	-0	6	27 11 10	Variable, pluie.
20	S. - N. E.	4	6	-0	3	28 0 1	Couvert.
21	S. O. - O.	5	4	-0	3	28 0 10	Variable.
22	S.	4	7	-0	3	27 10 10	Idem.
23	S. - O.	5	4	»	»	27 10 7	Couvert, brouill., pluie.
24	N. E.	3	8	»	»	27 11 9	Couvert, brouillard.
25	S. O.	4	8	»	»	27 11 1	Couvert, grande pluie.
26	N. E. - O.	5	1	-0	3	27 10 10	Idem.
27	S. - O.	5	9	»	»	27 9 11	Idem.
28	S. - O.	5	8	-0	0	27 9 6	Variable, pluie.
29	S. - S. O.	5	4	-0	0	27 9 4	Couvert.

M A R S.

Jours du mois.	Vents dominants.	Thermom.		Baromè- tre.		État du Ciel.	
		Chal.	Froid.	Pois.	Lig.		
1	O. ou S. O.	4	8	• 0	0	27 9 10	Serein.
2	O. - S. O.	6	1	- 0	0	27 9 6	Couvert, pluie.
3	O.	5	7	- 0	0	27 10 1	Idem.
4	S. - S. E.	5	3	- 0	3	27 10 8	Variable, pluie.
5	N. O. - S. O.	4	9	- 0	2	27 11 3	Idem.
6	O. - N. O.	4	8	»	»	27 11 6	Serein.
7	N. E. - O.	4	7	- 0	0	27 11 0	Idem.
8	E. - N. E.	4	0	»	»	27 11 8	Idem.
9	N. E.	4	1	»	»	27 10 11	Variable.
10	E. - N. E.	4	6	»	»	27 9 6	Serein.
11	N. E.	4	4	- 0	3	27 9 7	Variable.
12	S. - N. E.	5	3	- 0	3	27 9 10	Idem.
13	S. - N. E.	5	8	- 0	2	27 9 10	Couvert, pluie.
14	N. - N. E.	5	7	- 0	2	27 10 3	Idem.
15	N. E. - O.	5	5	- 0	0	27 11 3	Serein.
16	S. - O.	4	9	»	»	27 11 3	Variable, pluie.
17	S. E. - S. O.	6	1	»	»	27 11 2	Idem.
18	O. - N. O.	5	5	»	»	27 11 2	Variable.
19	N. - S. O.	4	8	- 0	2	27 11 3	Couvert.
20	S. - O.	6	0	»	»	27 11 6	Idem, pluie.
21	N. E.	4	6	- 0	2	28 0 1	Variable.
22	N. E. - O.	4	4	»	»	27 11 5	Couvert, pluie.
23	N. E. - N. O.	4	4	- 0	2	28 0 8	Couvert, pluie, neige.
24	N. E. - N. O.	4	6	- 0	4	28 0 6	Serein.
25	S. O.	5	1	- 0	6	27 11 6	Variable.
26	S. - O.	5	8	- 0	2	27 11 0	Idem, pluie, neige.
27	N. - N. E.	4	9	- 0	6	28 0 8	Variable.
28	N. E. - S. O.	5	0	»	»	27 11 0	Serein.
29	S.	6	1	»	»	27 11 2	Idem.
30	S. - E.	6	0	»	»	27 11 2	Variable, pluie.
31	N. E. - S. O.	6	8	»	»	27 11 9	Idem.

A. V. R. I. L.

Jours du mois.	Vents dominans.	Thermo- mètre.		Baromè- tre.		Etat du Ciel.	
		Degrés.		Pouc.	Lig.		
1	S. O.	7	4	27	11	9	Variable, pluie.
2	N. ou N. E.	8	0	27	11	3	Couvert.
3	N. - N. E.	8	3	27	10	10	Variable, pluie.
4	N. E. - N.	8	3	27	10	9	<i>Idem.</i>
5	N. E.	8	0	27	10	8	Serein.
6	N. E. - N. O.	8	4	27	10	8	Variable.
7	N. E. - N. O.	7	1	27	10	10	<i>Idem.</i> , pluie.
8	N. E. - O.	6	5	27	9	9	<i>Idem.</i>
9	S. O. - N.	7	4	27	9	2	Variable, grande pluie.
10	N.	7	9	27	9	9	<i>Idem.</i>
11	N. E.	7	7	27	10	10	<i>Idem.</i>
12	N. E. - N. O.	8	8	27	11	5	Serein.
13	S. - S. E.	9	0	27	10	11	<i>Idem.</i>
14	N. E. - O.	9	1	27	10	7	Variable, pluie.
15	O.	8	9	27	11	6	<i>Idem.</i>
16	S. - N. O.	8	4	27	9	7	<i>Idem.</i>
17	N. - S.	6	8	27	10	10	Couvert, pluie.
18	S. O. - O.	6	8	27	11	5	<i>Idem.</i>
19	N. - N. O.	6	7	27	11	2	Variable, grande pluie, neige.
20	N. O.	7	0	27	11	8	Variable, pluie.
21	N. - N. O.	8	6	27	11	4	Serein.
22	N.	9	8	27	10	7	<i>Idem.</i> , petite pluie.
23	S. E. - S.	9	0	27	10	8	Variable, grande pluie.
24	S. - N.	9	3	27	11	6	<i>Idem.</i> , pluie.
25	N. - S.	9	5	28	0	3	<i>Idem.</i>
26	O.	9	6	28	0	3	Variable.
27	N. O. - S. O.	9	8	27	11	5	<i>Idem.</i>
28	N. E. - S. O.	9	7	27	11	10	Serein.
29	N. E. - S. O.	11	5	27	10	6	Variable, pluie.
30	N. E. - S. O.	11	1	27	9	10	<i>Idem.</i>

M A I.

Jours du mois.	Vents dominants.	Thermo- mètre.		Baromè- tre.		État du Ciel.	
		Degrés.		Pouc.	Lig.		
1	N. ou S. O.	10	0	27	10	7	Couvert, pluie.
2	S. O. - N. E.	10	1	28	0	2	Variable.
3	N. - N. E.	10	3	28	0	1	Idem.
4	N. - S. O.	10	8	27	11	6	Idem, pluie.
5	N. E. - S. O.	11	8	27	11	10	Idem.
6	O. - S.	13	0	28	0	1	Serein.
7	S. E. - O.	14	2	28	0	0	Idem.
8	S. - S. O.	13	7	27	11	6	Idem.
9	S. O.	13	3	27	11	8	Variable, pluie.
10	S. - S. O.	13	3	27	11	4	Serein.
11	N. E. - S.	12	2	27	11	1	Couvert.
12	S. - S. O.	11	6	27	10	8	Variable, pluie.
13	S. - N. E.	12	4	27	11	2	Idem.
14	E.	12	7	27	11	3	Variable.
15	S. - E.	13	2	27	11	8	Idem.
16	N. E.	13	9	27	11	11	Serein.
17	N. O. - O.	13	1	27	11	8	Variable, pluie.
18	N.	13	0	27	11	5	Idem.
19	N. - S. O.	12	2	27	11	6	Serein.
20	N. - S. O.	14	0	27	11	7	Couvert, pluie.
21	S. - S. E.	14	5	28	0	1	Variable, pluie.
22	N. E. - O.	14	7	28	0	6	Serein.
23	N. - O.	15	3	28	0	6	Idem.
24	N. - O.	15	3	28	0	4	Variable, pluie, tonnerre.
25	N. - S. O.	15	2	28	0	0	Serein.
26	O. - N.	14	8	27	11	11	Variable, pluie.
27	N. - S. O.	14	5	27	11	4	Idem, tonnerre.
28	N. - N. E.	12	4	27	11	3	Variable, pluie.
29	S. - N. E.	12	5	27	10	11	Couvert, pluie.
30	S. O. - N. E.	12	2	27	10	3	Variable, grande pluie.
31	S. O.	12	5	27	10	11	Couvert, grosse pluie.

J U I N.

Jours du mois.	Vents dominants.	Thermo- mètre.		Baromè- tre.		Etat du Ciel.
		Degrés.		Pouc.	Lig.	
1	O.	11	6	27	10 8	Couvert, pluie.
2	O. ou N.E.	13	3	28	0 0	Idem.
3	S. - S. O.	14	3	28	0 6	Variable, pluie.
4	S.	14	8	28	0 4	Variable.
5	S. - S. O.	16	0	27	11 10	Idem, pluie, tonnerre.
6	S.	15	8	28	0 5	Variable.
7	N. - N. O.	15	7	28	0 5	Idem, pluie.
8	N. E. - O.	15	7	28	0 9	Variable.
9	N. - S.	16	6	28	0 11	Serein.
10	O.	16	0	28	0 9	Idem.
11	O. - S. O.	15	7	28	0 0	Variable, pluie.
12	S. O.	15	1	28	0 4	Idem.
13	O. - S. O.	15	0	28	0 7	Variable.
14	N. O. - O.	14	9	28	0 9	Idem.
15	O. - S. O.	15	7	28	0 0	Idem, pluie.
16	S. O. N. O.	15	7	27	11 1	Idem.
17	N. - O S.	15	2	27	9 6	Idem.
18	N. O. - S. O.	14	8	28	0 0	Idem.
19	O.	14	9	28	0 5	Couvert, pluie, tonnerre.
20	O.	16	2	28	0 5	Variable, pluie, tonnerre.
21	O. - N. E.	15	9	28	0 8	Variable.
22	O. - N. E.	16	3	28	0 9	Serein.
23	N. E. - N. O.	16	3	28	0 2	Idem.
24	E. - O.	17	5	28	0 10	Variable, pluie.
25	O.	17	8	28	0 0	Variable.
26	O. - S. O.	18	6	28	0 1	Idem.
27	N. O. - S.	18	0	27	11 8	Couvert, pluie, tonnerre.
28	S. O. - O.	16	2	27	11 11	Couvert, pluie.
29	O.	15	4	27	11 8	Idem.
30	S. - O.	15	3	28	0 0	Variable.

J U I L L E T.

Jours du mois.	Vents dominants.	Thermo- mètre.		Baromè- tre.		Etat du Ciel.
		Degrés.		Pouc.	Lig.	
1	N. ou O.	15	2	27	11 10	Variable.
2	O. - N.	16	4	28	0 4	Idem, pluie.
3	N. - S. O.	15	9	28	1 2	Serein.
4	N.	17	2	28	1 2	Idem.
5	O. - N.	17	9	28	1 1	Idem.
6	S. - O.	18	0	28	0 8	Variable, pluie.
7	S. O. - O.	17	3	28	0 4	Idem.
8	O.	17	2	28	0 4	Serein.
9	S. - O. O.	17	3	28	0 2	Variable, pluie.
10	O. - N.	16	8	27	11 6	Couvert, pluie.
11	O.	15	7	27	11 9	Variable, pluie, tonnerre.
12	S. O. - O.	16	1	28	0 5	Variable, pluie.
13	O.	16	5	28	1 1	Variable.
14	S. O.	17	4	28	1 1	Idem, pluie.
15	N. E. - S. O.	17	5	28	0 0	Serein, pluie d'orage.
16	E.	18	1	27	11 9	Variable, pluie.
17	O.	18	4	28	0 3	Serein.
18	S.	17	8	27	11 8	Variable, pluie.
19	O. - S. O.	16	7	27	11 9	Idem, tonnerre.
20	O. - S. O.	17	2	28	0 6	Variable.
21	S. O.	17	8	28	0 10	Serein.
22	N. O. - S. O.	17	0	28	0 10	Variable, pluie.
23	N. O. - S. O.	17	9	28	0 1	Serein, pluie d'orage.
24	N. O. - S. O.	18	1	28	0 10	Serein.
25	N. O. - S. O.	18	9	28	0 1	Idem.
26	S.	17	5	27	11 3	Couvert, pluie, tonnerre.
27	O.	17	0	28	0 1	Couvert, pluie.
28	S. O. - O.	18	1	28	1 0	Serein.
29	S. O. - O.	17	6	28	0 10	Idem.
30	S. O. - O.	17	1	28	0 2	Variable, pluie.
31	O. - S.	17	4	27	11 9	Idem.

A O U T.

Jours du mois.	Vents dominants.	Thermo- mètre.		Baromè- tre.		Etat du Ciel.
		Degrés.		Pouc.	Lig.	
1	N. ou S. O.	17	4	28	0 3	Couvert, pluie.
2	N. O. - O.	17	9	27	II 10	Serein.
3	O.	16	8	28	0 6	Variable, pluie, tonnerre.
4	S. O.	17	9	28	I 1	Serein.
5	S. O.	18	9	28	0 9	<i>Idem.</i>
6	S.	19	4	28	0 6	<i>Idem</i> , tonnerre.
7	S. O. - O.	18	5	28	0 6	Serein.
8	S. O.	17	8	28	0 3	Variable, pluie.
9	S. - S. O.	18	8	28	0 3	Serein.
10	S. O.	17	9	28	0 6	Variable, pluie.
11	O. N.	18	0	28	0 4	Serein.
12	N. - S. O.	16	6	27	II 5	Variable, pluie, tonnerre.
13	O. - S. O.	16	9	28	0 5	Variable.
14	O. - N. E.	17	0	27	IO 5	<i>Idem</i> , pluie.
15	N. - S. O.	15	7	27	II 6	<i>Idem.</i>
16	S. O.	15	7	27	II 8	Serein.
17	O.	15	0	28	0 3	Variable, pluie.
18	S. O.	16	7	28	0 8	Variable.
19	O. - S. O.	17	3	28	0 2	<i>Idem</i> , pluie.
20	O. - N. O.	15	8	27	II 11	Variable.
21	O. - N. O.	16	3	28	0 11	<i>Idem.</i>
22	S. O. - O.	16	6	28	0 4	Serein.
23	S. - O.	17	0	27	II 10	Variable, pluie.
24	S. O. - O.	17	0	28	0 7	Serein.
25	O.	16	7	28	0 10	<i>Idem.</i>
26	O. - N. O.	17	2	28	I 8	<i>Idem.</i>
27	S. O. - N. O.	17	0	28	I 3	<i>Idem.</i>
28	E. - S.	17	2	28	0 6	<i>Idem.</i>
29	O. - N. E.	17	7	28	0 3	<i>Idem.</i>
30	S. O. - O.	17	5	28	0 6	Variable, pluie.
31	S. O. - N. E.	17	I	28	0 7	Serein, aurore boréale.

SEPTEMBRE.

S E P T E M B R E.

Jours du mois.	Vents dominants.	Thermo- mètre.		Baromè- tre.		Etat du Ciel.
		Degrés.		Pou.	Lig.	
1	S.	17	3	28	0 1	Serein, pluie.
2	S. O.	16	9	28	0 0	Serein.
3	N. E. ou S.	14	8	27	11 10	Idem, tonnerre.
4	S. O.	17	4	28	0 3	Serein.
5	S. E. - S. O.	16	0	28	0 8	Variable, pluie.
6	S. O. - S.	16	0	27	11 6	Variable.
7	S. - O.	15	6	27	11 0	Couvert.
8	O. - S. O.	14	5	27	11 6	Variable.
9	O. - S. O.	13	6	28	0 0	Idem, pluie.
10	S. O.	13	6	27	11 10	Serein.
11	S. O.	14	1	27	10 7	Variable, pluie.
12	S.	14	9	27	10 7	Idem.
13	S. O.	14	5	28	0 3	Idem, tonnerre.
14	S. O. - S.	14	0	28	1 1	Variable, pluie.
15	S. O.	13	6	28	1 8	Idem.
16	S. - S. O.	13	3	28	0 6	Serein.
17	S. - O.	14	4	28	0 7	Idem, aurore boréale.
18	S. O.	14	9	28	0 10	Serein.
19	S. E. - S.	15	0	28	1 2	Idem.
20	S.	15	3	28	0 10	Variable, pluie.
21	S. - S. O.	14	4	28	0 5	Idem.
22	S. O.	13	7	28	0 5	Variable.
23	S. O.	13	1	28	0 3	Serein.
24	N. - S. O.	12	5	28	0 6	Variable, pluie.
25	N. E. - N. O.	13	0	28	1 2	Serein.
26	N. E.	12	3	28	1 2	Idem, aurore boréale.
27	E. - N. E.	12	6	27	11 11	Serein.
28	S. E. - S.	11	9	27	11 11	Idem.
29	N. O. - S. E.	12	0	27	11 6	Idem.
30	S. O. - N. O.	11	7	27	11 7	Idem, brouillard.

Jours du mois.	Vents dominants.	Thermo- mètre.		Baromè- tre.		Etat du Ciel.	
		Degrés.		Pouc.	Lig.		
1	O. ou N.E.	12	1	27	11	6	Couvert, pluie.
2	N.E.-S.O.	12	3	27	11	6	Variable, pluie.
3	S. O.	11	8	27	9	8	Idem, aurore boréale.
4	S.	11	8	27	8	10	Couvert, pluie.
5	S. O.	11	0	27	10	7	Idem.
6	S.	10	6	27	10	11	Idem.
7	S.-S. O.	11	3	27	11	5	Variable.
8	S.-S. O.	11	4	27	11	4	Couvert, pluie.
9	S. O.	11	3	28	0	3	Variable, pluie.
10	S. O. - S.	10	6	27	11	8	Variable.
11	S. O. - O.	9	5	28	0	9	Couvert.
12	S. O.	9	0	28	0	9	Serein.
13	S.-S. O.	9	0	28	0	2	Variable, pluie.
14	S. O.-O.	9	1	28	0	1	Serein, pluie.
15	N. O.-S.	8	5	28	1	1	Serein.
16	S.	9	1	28	0	6	Idem.
17	S.-S. O.	8	4	28	0	6	Idem.
18	S.	8	8	28	0	1	Idem.
19	S. O. - S.	8	9	28	0	8	Idem, brouillard.
20	S.-S. O.	9	5	28	0	3	Idem.
21	S. E. - S.	8	6	28	0	8	Variable, brouillard.
22	S.-S. E.	9	2	27	11	6	Idem.
23	S.	8	3	27	10	8	Idem, pluie.
24	S.-S. O.	8	2	28	0	1	Idem, aurore boréale.
25	S. O. - S.	8	7	28	0	2	Variable, brouillard.
26	S.-S. O.	8	4	27	11	9	Variable, pluie.
27	S.	8	3	27	10	10	Serein, brouillard.
28	S.-S. O.	8	0	28	10	6	Serein.
29	S. O.-S. E.	8	1	27	11	1	Couvert, pluie.
30	O.-S. O.	8	4	27	10	6	Variable, pluie, brouillard.
31	S. O. - O.	8	4	27	10	3	Variable, pluie.

N O V E M B R E.

Jours du mois.	Vents dominants.	Thermom.		Baromè- tre.		État du Ciel.
		Chal.	Froid.	Pouc.	Lig.	
1	S.OuNO.	Degré.	Degré.	Pouc.	Lig.	Serein.
2	S.-O.-	7 0	» »	27 11	3	Idem, brouillard.
3	S.-O.	6 9	» »	27 11	8	Couvert, pluie.
4	S.-S.O.	7 8	» »	27 10	11	Idem, brouillard.
5	S.O.-N.O.	8 9	» »	27 11	4	Variable, pluie.
6	S.-O.	8 5	» »	28 0	3	Idem.
7	S.O.-S.	7 6	» »	27 11	10	Couvert, pluie.
8	S.O.	7 1	» »	27 10	0	Variable, pluie.
9	S.-O.	7 4	» »	27 9	4	Couvert, pluie, brouill.
10	S.O.-S.	7 7	» »	27 10	9	Variable, pluie.
11	S.O.	7 4	» »	27 11	1	Serein.
12	S.-S.O.	6 9	» »	27 11	10	Couvert, pluie.
13	S.O.-S.	7 2	» »	27 10	8	Idem.
14	S.O.	7 2	» »	27 11	2	Variable, pluie, brouill.
15	N.E.-S.O.	6 2	» »	27 11	8	Variable.
16	S.-N.E.	5 9	» »	27 11	11	Idem.
17	S.O.	5 4	-0 0	28 0	11	Couvert, brouillard.
18	S.-S.O.	5 4	-0 5	27 11	2	Variable, pluie, brouill.
19	N.-N.E.	4 8	-0 7	28 0	4	Couvert.
20	N.O.-N.	4 1	-0 7	28 0	3	Idem, pluie.
21	N.O.-N.E.	4 6	-0 6	28 0	3	Variable, pluie.
22	N.E.	3 7	» »	27 11	8	Variable.
23	S.O.-N.E.	3 2	-1 0	27 10	2	Couvert, pluie.
24	S.	4 1	-0 3	27 10	7	Idem.
25	S.-S.O.	4 1	-1 0	27 11	1	Variable.
26	S.-S.O.	4 2	-0 7	27 11	11	Couvert, pluie, brouill.
27	S.O.-N.O.	4 9	-0 3	28 0	1	Variable.
28	S.-S.O.	5 2	» »	28 0	10	Serein.
29	S.O.-S.	4 6	» »	28 1	10	Variable, brouillard.
30	S.O.-S.	3 9	-0 0	28 1	7	Idem, pluie.
		4 2	-0 0	27 11	6	

Jours du mois.	Vents dominants.	Thermom.		Baromètre.		Etat du Ciel.
		Chal.	Froid.	Pouc.	Lig.	
1	N. ou S.	4 0	» »	28 0	3	Variable, pluie, brouill.
2	S. O.	3 4	» »	28 0	7	<i>Idem.</i>
3	S. O. - N. E.	3 4	-0 3	28 0	2	Variable.
4	S.	3 4	-0 8	28 1	8	<i>Idem</i> , brouillard.
5	S. - S. O.	3 3	-0 4	28 0	2	Variable, pluie.
6	S. - S. E.	3 4	-0 3	27 10	5	Variable, brouillard.
7	S. - S. E.	3 4	-0 1	27 10	2	Couvert, pluie, brouill.
8	S. - O.	4 3	-0 1	27 11	6	Variable, pluie, brouill.
9	S. O. - S. E.	4 3	-0 3	27 11	3	Variable, pluie.
10	S. - S. O.	3 7	-0 3	27 10	0	Couvert, brouillard.
11	S. - S. O.	3 9	-0 1	27 10	9	Variable, pluie.
12	S.	4 6	-0 2	27 9	8	<i>Idem.</i>
13	S.	4 3	-0 1	27 10	10	Couvert, brouillard.
14	S.	4 1	-0 5	27 10	7	Variable, pluie.
15	S.	4 6	-0 2	27 9	5	Couvert, pluie.
16	O. - S. O.	5 4	» »	27 10	0	<i>Idem.</i>
17	S. - O.	4 4	-0 0	27 10	8	<i>Idem</i> , brouillard.
18	S. - S. O.	4 1	» »	27 11	0	Couvert.
19	S. - O.	4 1	» »	27 10	0	Variable.
20	S.	3 8	» »	27 9	3	Couvert, pluie.
21	S. O. - S.	4 0	» »	27 8	10	Variable, pluie.
22	S.	3 1	-0 2	27 9	8	Variable, pluie, brouill.
23	S. O.	3 4	-0 5	27 9	11	Couvert.
24	S. - S. O.	2 7	-0 8	27 11	1	Variable.
25	S. O. - S.	2 8	-0 3	27 11	7	Couvert, pluie, brouill.
26	N. E. - S.	2 5	-1 1	27 11	9	Couvert.
27	S. O. - O.	3 6	-1 0	27 11	9	<i>Idem</i> , pluie.
28	S. O. - N. E.	2 1	-1 5	28 0	3	Variable, brouillard.
29	S. O. - N. E.	2 7	-1 4	28 0	6	Variable.
30	S. O. - E.	3 0	-1 6	28 0	2	<i>Idem</i> , pluie.
31	N. E. - S.	3 0	-1 4	28 0	1	Couvert, pluie, brouill.

TABLE qui contient le résultat de toutes les Observations Météorologiques, faites à Paris pendant dix ans, par M. MESSIER, Astronome de la Marine, de l'Académie Royale des Sciences.

Année moyenne.	Vents domi-nants.	THERMOMÈTRE.				BAROMÈTRE.		
		Plus grand deg. de chaleur moyenne.	Plus grand deg. de froid moyen.	Degré moyen de chaleur.	Degré moyen de froid.	Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.
		Degrés.	Degrés.	Degrés.	Degrés.	Po. Lig.	Po. Lig.	Po. Lig.
	S. & S. O.	17. 8.	-4. 0.	9. 9.	-1. 3.	28. 3. 6.	27. 4. 7.	27. 11. 5.
Année moyenne.	NOMBRE des jours de							
	Neige.	Pluie.	Couverts.	Secins.	Variabl.	Brouill.	Tonnerr.	Aur. bor.
	10.	186.	97.	87.	181.	31.	12.	4.



L E T T R E

De M. POTOT DE MONTBEILLARD, Lieutenant-Colonel d'Artillerie, écrite à M. le Comte DE BUFFON, qui répond à ce qui a été inséré dans le Journal du mois de Mars, au sujet de la décomposition du fer, page 282.

JE reçois à l'instant, Monsieur, deux Lettres imprimées de M. Tronçon du Coudray, Capitaine d'Ouvriers au Corps Royal de l'Artillerie, que vous pouvez aisément vous procurer. La première de ces Lettres a pour objet des questions de Chymie, sur lesquelles il ne m'appartient pas de prononcer; la seconde est de mon ressort, puisqu'elle regarde la réduction des boulets de canon, qui a commencé à avoir lieu à la fin de l'année 1766.

Ce fut à cette époque que je fis connoissance avec M. Tronçon du Coudray, Auteur de ces deux Lettres. C'étoit un jeune homme plein d'esprit, & qui n'échappoit aucune occasion de s'instruire; je m'y attachai sincèrement. Je ne pouvois lui fournir d'autres connoissances que celles qui étoient relatives à la fabrication des armes, dont j'étois alors chargé à la Manufacture de Charleville: il en suivit tous les détails avec la plus grande attention, & il n'a sûrement pas oublié, qu'ayant paru douter que les canons de fusil qui se fabriquoient à cette Manufacture, dussent résister, ainsi que je l'avois avancé, à une charge triple de celle de l'épreuve ordinaire, il en chargea lui-même plusieurs, qu'il prit au hasard, à près de trois onces de poudre & trois balles, lesquels soutinrent, sans en être altérés, cette épreuve extraordinaire. Je m'en rapporte à lui: j'ai été en correspondance suivie avec cet Officier de mérite, jusqu'en 1770, qu'il m'a totalement abandonné. Il a dit à un de nos amis communs, que les circonstances, & la différence de nos opinions sur les systêmes d'Artillerie, l'avoient forcé de rompre tout commerce avec moi: mais un Juif, un Protestant & un Catholique de bon sens, cessent-ils de s'estimer, quoiqu'ils aient des opinions différentes sur des faits d'une toute autre importance? Quoi qu'il en soit, M. Tronçon du Coudray a beaucoup étudié depuis le moment où j'ai eu l'honneur de le connoître; car il conviendra qu'il n'avoit pas alors les connoissances dont il fait preuve aujourd'hui. Le principe de la décomposition du fer qu'on expose à des chaudes trop vives & trop répétées, n'étoit pas, à beaucoup près, si bien connu qu'il l'avance; au moins puis-je assurer qu'il regarda comme des idées neuves, celles que j'avois

refferées dans un petit Mémoire que je fis dans ce tems-là, à l'occasion de l'opération des boulets.

J'avois, Monsieur, à l'aide de l'expérience, entrevu la vérité qu'on ignoroit certainement alors: j'eus l'honneur de vous communiquer mon Mémoire; vous me confirmâtes dans toutes mes idées, & je fus alors convaincu du principe. La réduction des boulets vous parut si extraordinaire & si incroyable, que je craignis (je vous l'avoue) que vous n'eussiez pris pour une plaisanterie, le récit que je vous en avois fait; & ce fut ce qui m'engagea à mener chez vous au mois de Janvier 1768, feu M. de Mouy, Cordon rouge, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Inspecteur-Général de l'Artillerie: ce respectable Militaire, vous vous le rappellerez aisément, Monsieur, vous confirma tout ce que j'avois eu l'honneur de vous dire; & au lieu de trouver l'opération des boulets singulière, vous la trouvâtes absurde, & M. de Mouy eut la bonne foi d'en convenir.

Je puis vous protester, Monsieur, qu'ayant vérifié moi-même quantité de boulets destinés à être chauffés & rapés, ils rouloient dans les pièces de leurs calibres, depuis la bouche jusqu'au fond de l'ame: pourquoi donc les vouloit-on diminuer de diamètre, si on ne projettoit pas de diminuer le calibre des pièces de caanon? c'est la question que faisoit M. de Mouy lui-même.

En supposant, en second lieu, avec M. Tronçon du Coudray, ce dont je suis bien éloigné d'être convaincu, qu'on eût apporté autrefois une négligence tellement impardonnable à la réception des boulets, qu'il s'en fut trouvé peut-être un million de très-gros; à quelle époque avoit-on commis cette négligence? est-ce dans la guerre de 1740, où nous assiégeâmes & prîmes tant de places; où nous gagnâmes les batailles de Fontenoy, Raucoux & Lawfeldt; où l'Artillerie fut si bien & si heureusement servie? est-ce lors de la dernière guerre, sur-tout à Gronningen, où l'Artillerie commandée par M. de Saint-Auban, contribua si évidemment aux succès de S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé? Mais supposons la négligence que M. Tronçon du Coudray établit: que se proposoit-on en chauffant à plusieurs reprises les boulets trop gros pour les taper? de les diminuer de diamètre sans doute: mais si on avoit connu le principe de la décomposition du fer trop chauffé, on n'auroit pas fait une opération diamétralement opposée au principe connu; pourquoi donc le faisoit-on? c'étoit peut-être par économie, pour ne pas perdre une énorme quantité de boulets: mais il y en eut à Mézières, un quart totalement décomposé, un quart que les soufflures & les gerfures firent mettre au rebut; & on n'osa jamais exposer la moitié restante à l'épreuve décisive que je proposois; c'étoit de tirer en brèche sur une face d'un des bastions de Mézières. Je suis intimement persuadé que ces boulets se

feroient cassés en frappant le mur, & que peut-être même ils auroient éclaté en sortant de la pièce. Je demande actuellement combien coûtoit cette moitié fragile ? n'auroit-on pas gagné à tous égards, en vendant le tout à vingt livres le millier ? car il en a coûté beaucoup pour décomposer la moitié des boulets qu'on n'a vendus qu'à ce prix après leur calcination, en conservant l'autre moitié sur laquelle on ne peut guère compter.

M. Tronçon du Coudray nous dit, qu'en vertu du principe connu, les boulets trop gros étoient mis au rebut ; & moi, j'ai vu tenter à plusieurs reprises de réduire des boulets du calibre de 24 à celui de 16, ensuite au calibre de 12, & ainsi de suite, jusqu'au dernier calibre de 4 : mais heureusement ils périrent tous à cette épreuve qu'on n'auroit pas tentée, si on avoit connu le principe de la décomposition du fer, d'autant plus qu'il en coûtoit des constructions de fourneaux, beaucoup de bois & des mains-d'œuvre en pure perte.

Quant à l'épreuve faite à Mézières, je puis vous certifier, Monsieur, que j'ai vu de ces boulets chauffés & réduits, se casser en tombant du cylindre qui ser voit à les vérifier, sur des pierres ou sur d'autres boulets, & la hauteur de la chute n'avoit pas plus de trois pieds.

Je ne réponds pas au *post-scriptum* de la seconde Lettre de M. Tronçon du Coudray, dont les idées me paroissent différer totalement des vôtres, & je crois que vous n'y répondrez pas non plus.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Dijon, le 18 Avril 1775.

M. le Comte de Buffon a été très-bien informé, & on peut en administrer les preuves les plus évidentes. A-t-on fait l'opération en question, ne l'a-t-on pas faite ? Elle a eu lieu ; donc les boulets qui ont résisté font d'un mauvais service.

Si le principe de la décomposition du fer trop souvent chauffé avoit été connu, on n'auroit pas fait l'opération dont il s'agit ; on l'a faite : donc on ignoroit le principe.

Donc M. le Comte de Buffon ne changera rien à ce qu'il a écrit, malgré l'invitation que lui en fait M. Tronçon du Coudray.

M. Tronçon du Coudray a publié un Mémoire sur la manière dont on extrait en Corse le fer de la mine d'Elbe. On lit dans une note, page 135 : « On ne peut mettre en doute que le fer se brûle au feu, &c. Nous venons » d'avoir dans l'introduction de l'histoire des Minéraux, par M. de Buffon, une très-belle suite d'expériences sur cette déperdition de substance, &c. J'ai été prévenu par cet illustre Physicien dans cette recherche, &c. Les vérités doivent aller de préférence s'offrir à ceux qui sont » faits

» faits pour en tirer le plus d'avantage, & pour les mettre dans le jour le
» plus frappant ».

Voilà donc un aveu que cette vérité nouvelle s'étoit offerte à M. de Buffon, lequel l'avoit constatée par une belle suite d'expériences. Et dans le *post-scriptum* de la Lettre de M. Tronçon du Coudray à M. le Marquis de ***, on lit ce qui suit « M. de Buffon donne » un air de nouveauté aux choses les plus anciennement connues, » telle que l'altération intérieure du fer par le feu, dont nous venons » de parler ».

Si l'altération du fer par le feu étoit, comme le dit M. Tronçon du Coudray dans sa Lettre, une connoissance triviale & très-anciennement connue, ce n'étoit donc pas une vérité qui étoit venue s'offrir à M. de Buffon, qui avoit prévenu M. Tronçon du Coudray en la publiant.

R É P O N S E

De M. CADET, ancien Apothicaire-Major des Camps & Armées du Roi, aux Observations de M. BAUMÉ, Maître Apothicaire, sur la méthode de faire l'éther vitriolique en plus grand abondance & plus facilement, &c. insérée dans le Journal de Physique du mois d'Avril 1775, page 366.

L'ECRIT de M. Baumé contient des allégations qu'un Artiste, jaloux de la confiance du Public, ne doit pas laisser subsister. Je n'ai donc pu me refuser à mettre ma réponse sous les yeux des Physiciens; cela me donnera occasion de présenter dans un plus grand jour les circonstances d'un procédé utile, que je n'avois publié que pour l'avantage du Commerce & des Arts.

« Il est visible (dit M. Baumé) que M. Cadet pense que c'est moi » qui ai donné la note ci-dessus (1) marquée en guillemets, & voici ce » qui a pu donner lieu à sa croyance. Je suis fâché qu'il veuille m'appro- » prier une chose à laquelle je n'ai point de part ».

Quoique M. Baumé assure n'avoir aucune part à la note insérée dans le Journal de M. Languet, où l'on prétend plus que légèrement que mon procédé de faire l'éther étoit connu de tous ceux qui le font en grand, il m'étoit bien permis de soupçonner ce Chymiste, puisque lors de ma

(1) Voyez le Journal de Physique, Avril 1775.
Tome V, Part. VI. 1775.

réclamation en présence de l'Académie, il avança que l'Auteur de cette note pouvoit avoir raison, d'autant plus que mon procédé étoit imprimé dans l'Ouvrage de M. Pott, & dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de 1739.

J'ai cru devoir mettre sous les yeux de l'Académie ces différens Ouvrages, pour que M. Baumé pût y trouver la preuve du fait qu'il avoit avancé. L'impossibilité de faire cette preuve l'a mis dans la nécessité d'avouer qu'il s'étoit trompé *très-grossièrement*, &c. &c.; ce sont les propres termes dont il s'est servi: mais ne pouvant renoncer au projet de diminuer, autant qu'il étoit en lui, le mérite & l'utilité de mon procédé, il a ajouté à sa rétractation, des observations qui font aujourd'hui le fondement de sa critique; il les a accompagnées d'un procédé pour faire cent pintes d'éther dans un jour. L'appareil de ce procédé consiste à établir (à l'instar des Anglois), sur une galère, un grand nombre de cornues, dans lesquelles il distille sur de l'huile de vitriol, suivant mon procédé, nombre de fois & à plusieurs reprises, de l'eau-de-vie, au lieu d'esprit-de-vin. Il est vrai que le degré de force de cette eau-de-vie mesurée par le pèse-liqueur de M. Baumé, se rapproche beaucoup de celui de l'esprit-de-vin ordinaire. Il est facile de concevoir toute la valeur & la nouveauté de ce procédé, & la différence entre celui-là & le mien; il suffit pour cela de multiplier les vaisseaux, & de substituer le nom d'eau-de-vie à celui d'esprit-de-vin, sans en changer l'espèce.

« M. Cadet croit être le premier (continue M. Baumé) qui propose » de distiller de nouvel esprit-de-vin sur le résidu de l'éther, pour en » obtenir par son moyen une nouvelle quantité ».

En donnant ce procédé, je n'ai jamais cru ni prétendu annoncer que j'étois le premier qui eût imaginé de distiller de nouvel esprit-de-vin sur le résidu de l'éther. Il est aisé de s'en convaincre par la lecture de mon Mémoire: cette supposition est encore une petite ruse de guerre; mais je ne m'y arrêterai pas: je dirai seulement qu'en distillant continuellement de nouvel esprit-de-vin rectifié sur le résidu de l'éther, je ne l'ai point fait dans l'intention de n'avoir que la présence de l'éther, mais pour en obtenir par ce moyen *une très-grande quantité*; & c'est-là ce que n'avoient pas dit M. Baumé dans sa Dissertation sur l'éther, ni aucun des Chymistes dont il voudroit étayer ses assertions. Examinons toute la valeur des trois citations suivantes, & si elles indiquent le moyen de faire de l'éther en plus grande abondance, & avec plus de facilité qu'on ne l'a fait jusqu'à présent.

« M. Pott dit, page 430, premier volume de ses Dissertations, » édition Française: si l'on verse de nouvel esprit-de-vin rectifié sur le » résidu (de l'éther), on obtient un esprit beaucoup plus sulfureux, & » une petite quantité de cette huile (douce de vitriol), &c.

» A la page 433. Kunckel ayant observé que le résidu bitumineux
 » exposé à l'air pendant un mois, combiné avec de nouvel esprit de-
 » vin & distillé, fournissoit un esprit nageant.

» A la page 444, M. Pott dit : il faut cependant remarquer que,
 » comme il demeure toujours (dans le résidu de l'éther) une légère
 » portion de la matière inflammable de l'esprit-de-vin, cet acide est
 » un peu plus sulfureux ; c'est ce qui fait que, lorsqu'on le combine
 » avec de nouvel esprit-de-vin, l'esprit que la distillation fournit, est
 » plus odorant & plus sulfureux ».

Remarques sur ces trois Citations :

Elles prouvent, à n'en point douter, que MM. Pott & Kunckel, en versant de nouvel esprit-de-vin sur le résidu de la distillation d'un mélange d'huile de vitriol & d'esprit-de-vin, ont retiré une petite quantité d'une huile douce de vitriol, ou d'un esprit nageant, que ces Chymistes ne connoissoient pas alors pour être l'éther de Frobenius : cela veut-il dire qu'ils ont retiré de leur résidu, ainsi que moi, une très-grande quantité d'éther ? non, assurément ; car M. Pott finit par dire que la petite quantité que l'on retire de ce procédé, ne vaut pas la peine d'être recueillie : M. Baumé a eu grand soin de ne pas rapporter la citation entière. Il ne faut être ni Chymiste, ni Physicien, pour sentir toute la force de ces trois citations.

Comme M. Baumé me renvoie à sa Dissertation sur l'éther, imprimée en 1757, comparons un peu les avantages qu'il a retirés de ses résidus d'éther, à ceux que les miens ont pu fournir. Si M. Baumé eût été bien persuadé (ainsi qu'il l'avance) que tous les Artistes faisoient servir continuellement le résidu d'éther à la place de l'huile de vitriol, il auroit fait sûrement de l'éther à très-bon compte, & n'auroit pas été dans le cas de le vendre, à ses Confrères mêmes, sur le pied de 12 livres l'once : il est vrai que son éther étoit à l'épreuve de la gomme élastique ; mais on le suppose toujours dans cet état. Je puis en donner, par mon procédé & de même qualité, à nos Confrères à 40 sols l'once, c'est-à-dire à cinq fois meilleur marché.

Quoique mon travail économique paroisse illusoire à M. Baumé, je prouverai dans un instant, & par un calcul bien simple, qu'il reste encore à ce prix-là un bénéfice très-raisonnable. Si M. Baumé eût effectivement connu toute la valeur de mon procédé, se feroit-il amusé à filtrer ces résidus à travers le papier gris, le verre pilé, le grès égrugé, dans des creusets de terre de Paris, dans des pots à calciner que l'on nomme camions ? Enfin, pour parvenir à son but, il a employé beaucoup d'autres intermèdes, dont il croit sans doute inutile

de parler, puisque toutes les tentatives ont été sans succès. Ces expériences, les réflexions qui l'occupoient continuellement sur le soin qu'il prenoit de garder ces résidus dans des bouteilles de verre, plutôt que dans des bouteilles de grès, l'ont conduit heureusement au but qu'il se proposoit; en conséquence, il a imaginé de remplir de ces résidus, une bouteille de grès moins cuite qu'elles ne le font ordinairement. Cette bouteille a été placée dans une terrine de grès, dont la cuisson étoit parfaite; le tout a été précieusement ferré dans une armoire bien fermée, afin d'éviter la poussière. Au bout de quinze jours, M. Baumé a vu, avec le plus grand plaisir, un commencement de filtration: enfin il est parvenu, après dix-huit mois, à retirer quatre livres quinze onces de liqueur extrêmement acide; il l'a ensuite filtrée par le papier gris, pour séparer quelque légère poussière qui est, ainsi qu'il l'a observé, inévitable. Tout ce travail lui a paru fort long; & en effet, il étoit fort ennuyeux pour lui de laisser vieillir ce résidu quelquefois pendant deux ans, & d'être obligé de le concentrer au bout de ce tems, *pour pouvoir le mettre en usage avec profit*: il en avoit une très-grande quantité qui l'embarassoit (1). Enfin, la filtration à travers la bouteille de grès, ne lui paroissoit pas moins longue; il a donc cherché d'autres moyens plus courts & moins embarrassans. Voyons à quoi cela s'est réduit: de tous ces nouveaux moyens, prenons pour abréger, celui qui a paru le meilleur à M. Baumé. Il a employé vingt livres de résidu d'éther, qu'il a distillé dans une cornue; il en a retiré six livres de liqueur sulfureuse, qui est devenue acide, au point de n'être plus supportable sur la langue; la liqueur restante n'en étoit pas moins très-noire, trouble & fort épaisse. M. Baumé a imaginé de verser sur ce résidu six livres d'eau, qu'il a eu la précaution de filtrer. Ce résidu pesoit onze livres: il a remarqué, comme si c'étoit une singularité, que ce mélange s'est échauffé prodigieusement; il l'a filtré ensuite par le papier gris; il est resté sur le filtre un dépôt noir bitumineux. M. Baumé a mis à distiller dans une cornue la liqueur filtrée, pour la concentrer. Par cette manipulation, de ces vingt livres de résidu d'éther, dont à la première concentration il avoit déjà perdu près de moitié, il est enfin parvenu par une seconde distillation à retirer, des onze livres restantes, une très-belle huile de vitriol, dont il ne désigne point la quantité, mais qu'il annonce comme la plus pure possible. M. Baumé est parvenu à faire du tartre vitriolé avec cette huile de vitriol: ce qu'il y a de très-singulier, c'est qu'il ne différoit en rien de celui qui est fait avec de l'huile de vitriol qui n'a jamais servi. Il

(1) Voyez la Dissertation de M. Baumé sur l'Ether, pag. 257.

a porté encore bien plus loin ses expériences ; il a fait aussi de l'éther, & en même quantité que s'il y avoit employé de l'huile de vitriol neuve ; il est vrai que celle-ci coûteroit cinquante fois moins que celle qui résulteroit de tant de manipulations.

Pour moi, ce n'est point ainsi que j'ai procédé pour tirer *avec avantage* parti de mes résidus, dont je n'étois point embarrassé comme M. Baumé. J'ai versé tout simplement dessus & à plusieurs reprises, de nouvel esprit-de-vin dans ma cucurbite : j'ai distillé successivement, pour obtenir une très-grande quantité d'éther, ce dont il n'est point fait mention dans toute la Dissertation de M. Baumé, ni dans aucun des Auteurs de Chymie que je connoisse. Il y a plus de quinze ans que je pratique ce procédé avec le même succès, & sans avoir jamais éprouvé aucune variation.

M. Baumé me renvoie à sa Dissertation sur l'éther, page 39, sur la distillation de l'éther au feu de lampe. A la suite de son observation il ajoute : « Je ne prétends pas pour cela recommander de faire cette » opération au feu de lampe ; au contraire, je donne la préférence au » procédé que j'ai décrit plus haut, comme meilleur, plus expéditif & » moins embarrassant ».

Ce procédé qu'annonce M. Baumé, est celui de Frobénius fait par le feu de charbon, & dont la connoissance est due à M. Hellot.

Pour moi, je suis d'un avis bien différent : mais en indiquant ce procédé de distiller l'éther au feu de lampe, je n'ai jamais prétendu le donner comme une découverte, puisque j'ai eu grand soin de citer son Auteur dans mon Mémoire. J'ai toujours préféré ce procédé par lequel j'ai remarqué que j'étois toujours sûr d'un degré de chaleur convenable & constant, parce qu'il n'arrive aucun des inconvéniens qu'on éprouve quelquefois avec le feu de charbon ; & dans ce cas, on peut lutter ses vaisseaux, sans risquer qu'ils se brisent, quoique le récipient soit d'un verre mince. J'ai indiqué ces moyens pour qu'on pût retirer le plus d'éther possible, & pour n'en pas perdre près d'un quart, comme cela est arrivé à M. Baumé, & cela, faute d'avoir imaginé toutes les précautions que j'ai indiquées, & qui sont très-essentiellés à l'opération.

Par les observations des pages 368 & 369 du Journal de Physique (Avril 1775), il paroît que M. Baumé a sur le cœur ce que j'ai dit de la présence de l'*arcantum duplicatum* dans l'huile de vitriol par le mélange que l'on en fait avec l'esprit-de-vin, & de ce que je ne me suis point avisé de parcourir sa Chymie plutôt que sa Dissertation sur l'éther, pour faire connoître aux Chymistes qu'il avoit vu de ce sel déposé au fond des bouteilles de l'huile de vitriol du commerce : mais il me permettra de lui observer que, s'il avoit fait attention à

ce qui se passe dans un mélange fait à parties égales en poids d'huile de vitriol & d'esprit de-vin, il auroit vu aisément que, lorsque l'huile de vitriol tient sensiblement en dissolution de l'*arcanum*, il se fait sur le champ une précipitation de ce sel, & que s'il ne s'y trouve qu'en très-petite quantité, c'est tout au plus l'affaire du jour au lendemain pour avoir ce dépôt, & qu'il ne faut pas attendre, comme M. Baumé, *trois mois*, & même davantage. D'où je conclus qu'il s'est trompé; il auroit dû s'étonner moins qu'un autre de la promptitude de cette précipitation, puisque l'esprit-de-vin est un des meilleurs moyens que tous nos Professeurs & Démonstrateurs en Chymie emploient pour précipiter sur le champ les sels neutres de leurs dissolutions.

Mes observations peu importantes, mais nouvelles, valent bien, je crois, la présence de l'*arcanum* que M. Baumé a vu sans effort au fond d'une bouteille d'huile de vitriol prise chez les Marchands, & dont il a cependant enrichi sa Chymie.

« M. Cadet annonce que son procédé s'exécute avec moins de dé-
 » pense qu'on ne l'a fait jusqu'ici : l'économie qu'il annonce paroît (à
 » M. Baumé) absolument illusoire, &c. (pag. 370 du Journal de Phy-
 » sique, Avril 1775 »).

En calculant la quantité d'huile que j'ai brûlée à ma lampe, pour mettre à profit mon résidu, je conviens que l'économie n'est pas à comparer à celle de M. Baumé, pour tirer, suivant lui, *un parti avantageux* de la grande quantité des résidus qui l'*embarrassoit*. De vingt livres de résidu, il a retiré tout au plus six livres de bonne huile de vitriol, qui valent 4 livres 10 sols. J'ai exposé ci-dessus tout le travail intéressant de M. Baumé, pour tirer de son résidu un si grand parti à force de réflexions, de teins, de mains-d'œuvre, de vaisseaux & de charbon.

Comparons mes résultats à ceux de M. Baumé. Pour 6 livres de mélange, j'ai employé trois livres d'huile de vitriol à 15 sols la livre, ci. 2 l. 5 s. »

Trois livres d'esprit de-vin du commerce qui font près de deux pintes. 5 » »

Le résidu de la distillation a absorbé 15 livres ou dix autres pintes d'esprit-de-vin à 50 sols, ci. . . 25 » »

Et au plus douze livres d'huile à brûler à 16 sols, ci. 9 12 »

T O T A L . . . 41 l. 17 s. »

Mes produits ont été de dix livres deux onces

d'éther parfaitement sec , & à l'épreuve de la gomme élastique. En le donnant à mes Confrères à raison de quarante fols l'once, ce sera. 324 l. » »

Déduisant maintenant les déboursés montans à 41 17 »

Il me reste de bénéfice , toutes dépenses faites , 282 l. 17 f. »

Il est aisé de voir que le bénéfice seroit encore plus considérable , si je le vendois à raison de 12 livres l'once. D'après ce calcul , on peut demander à M. Baumé si l'huile de la lampe se trouve bien payée , si mon économie est aussi illusoire qu'il le dit , & si mon bénéfice est à comparer aux 4 livres 10 f. provenants d'environ six livres d'huile de vitriol qu'il a retirées de ses vingt livres de résidu ?

« L'alambic d'une seule pièce , que propose d'employer M. Cadet » en place de cornue , dont on se sert ordinairement , est minutieux , » &c. (Voyez page 370 du Journal de Physique, Avril 1775) ».

M. Hellot n'a jamais été accusé d'être un homme minutieux : cependant il a reconnu pour cette opération tous les avantages de ce vaisseau ; aussi a-t-il eu grand soin d'en faire connoître toute l'utilité. On peut lire la lettre qu'il a écrite à ce sujet à MM. Grosse & Duhamel , qui est insérée dans le volume des Mémoires de l'Académie de 1734. On verra avec plaisir dans ce Recueil , que c'est à Frobénius & à ces trois Savans , que la Chymie est redevable des découvertes les plus importantes sur l'éther : aussi les ai-je cités avec reconnoissance dans mon Mémoire.

Quoique M. Baumé pense qu'il n'y a rien de plus rare pour les Apothicaires de Province qu'une cucurbite d'une seule pièce , & sur-tout tubulée , je répondrai qu'il n'y a rien aujourd'hui de plus commun que ces sortes de vaisseaux ; je suis étonné qu'il l'ignore. Dans les Campagnes dernières que j'ai faites en Allemagne , en Espagne & en Portugal , j'ai eu occasion de voir beaucoup d'Apothicaires de Province ; je puis assurer M. Baumé , qu'au degré où en est aujourd'hui la Pharmacie , il n'y en a pas un , tant soit peu instruit , qui ne soit muni de ces vaisseaux : au reste , par mon procédé on n'est point obligé de s'en servir. Je n'ai point dit qu'on ne pût distiller de l'éther au feu de lampe dans une cornue ; mais il est bon , pour la facilité de mon opération ; qu'elle soit aussi tubulée.

« On ne devine point pourquoi M. Cadet prescrit d'employer un » récipient du verre le plus mince. . . On diroit que M. Cadet , qui » avoit envie de donner un procédé qui n'eut encore été publié par

» personne , eût fait exprès un choix des moyens les plus défectueux
 » & les plus embarrassans. Si cela a été son intention , on peut dire
 » qu'il a très-bien réussi ».

Ne nous arrêtons pas à ce qu'il y a de défobligeant dans cet article. Le désespoir d'une mauvaise cause fait avancer bien des choses , qu'en suite on désavoue en rougissant. Au fait , il y a plus de quinze ans que je me fers constamment , pour récipient , de bouteille à vin de Syracuse. Je suis fâché que ces récipients , qui me sont fort commodes , n'aient point l'approbation de M. Baumé ; cela ne m'y fera pourtant pas renoncer : je n'ai pas besoin de les tubuler , ni d'en couper le col , ainsi que le pratique M. Baumé , pour les grands ballons qu'il recommande , & qu'on risque souvent de briser , avant même de s'en servir ; ces ballons valent de 18 à 20 livres , les miens ne m'ont coûté que deux sols chacun. Je demande à M. Baumé lequel de nos deux appareils remplit le mieux ses vues économiques.

M. Baumé est encore étonné que trois livres de mélange , à parties égales en poids d'huile de vitriol & d'esprit-de-vin , puissent donner près de vingt onces d'éther non rectifié. Il soutient que ce produit est absolument faux , & qu'il n'est ni vrai , ni vraisemblable , (voyez page 370 du Journal de Physique , Avril 1775.) Tout cela est bien leste. Il ne suffit pas que cela ne paroisse pas vraisemblable à M. Baumé , pour n'être pas vrai. S'il veut exécuter fidèlement mon procédé , & avec toutes les prétendues petites minuties qui l'accompagnent , je lui réponds du succès : bien entendu qu'il ne se servira point de son grand ballon tubulé , avec lequel on perd la plus grande partie de son éther ; mais qu'il y emploiera pour récipient la bouteille à vin de Syracuse , contre laquelle il a tant disserté. En la luttant bien , ainsi que je l'ai recommandé , & en ne se servant que d'un mélange à parties égales en poids de bonne huile de vitriol & de bon esprit de-vin , ou même de son eau-de-vie , qui , à son pèse-liqueur , portera le degré d'esprit-de-vin , je lui garantis qu'il retirera près de vingt onces d'éther non rectifié , ainsi que je l'ai avancé dans mon Mémoire.

« Les matras de Syracuse ne contiennent que vingt onces d'eau ,
 » étant remplis jusqu'à l'orifice : il n'y en a pas de plus *grands*. Je m'en
 » suis assuré (dit M. Baumé) : on ne fait pas comment M. Cadet s'y
 » est pris pour leur faire contenir les vingt onces d'éther non rectifié ,
 » & en-sus , deux ou trois onces de liqueur spiritueuse flegmatique
 » (voyez pag. 371). M. Baumé ajoute : Il seroit bien à désirer que M.
 » Cadet donnât la solution de ce mystère , qui ne nous paroît point
 » du tout facile à expliquer ».

Je ne fais , Monsieur , si tout le monde trouvera votre assertion fort honnête ; pour moi , je ne m'attache qu'à mon objet : ce mystère , qui
 n'en

n'en devoit pas être un pour vous , recevra sa solution dans le moment. Si vous aviez pris la peine de lire avec attention mon Mémoire, vous auriez vu que j'ai annoncé que ces bouteilles tiennent environ trois chopines d'eau. Pour vous donner satisfaction sur ce mystère , qui vous paroît si important & si difficile à expliquer , j'en ai examiné la capacité : elles tiennent presque toutes trois livres huit onces d'eau , ce qui fait trente-six onces de plus que ne contient la bouteille que vous avez mesurée : j'en ai encore chez moi plus de cinquante de cette espèce. Vous ne devez donc plus être étonné que vingt onces d'éther non rectifié puissent tenir dans un matras qui contient trois livres huit onces , ou autrement cinquante-six onces d'eau. Si vous voulez encore en voir de plus grands que les miens , notre Confrère , M. de Fourcy , vous en montrera qui , sans être pleins , tiennent deux pintes d'eau. Je suis fâché que ces points de discussion ne tournent pas absolument à votre avantage ; mais vous m'avez mis dans la nécessité de combattre vos assertions. Ne vous en prenez donc aujourd'hui qu'à vous , Monsieur , si je fais connoître toute la futilité de vos Observations , & les moyens que vous employez pour dégrader ceux que vous rencontrez dans la carrière que vous voulez courir. Je n'ai plus qu'à relire un petit passage de votre diatribe.

« M. Cader , dites-vous , recommande de verser sur le résidu de la distillation de l'éther , une livre d'esprit-de-vin déflegmé par le sel de tartre ».

Cela paroît étonner singulièrement M. Baumé ; il ne comprend pas pourquoi , ne l'ayant pas fait la première fois , je me fers d'un esprit-de-vin tartarisé par préférence à de l'esprit-de-vin ordinaire. Il suppose bonnement que c'est pour rendre ce procédé embarrassant.

Ayant reconnu & observé que , dans le résidu de l'éther , l'acide de l'huile de vitriol étoit émoullé & embarrassé par une substance bitumineuse , ainsi que par l'huile douce de l'esprit-de-vin , & que dans ce cas , cet acide est beaucoup moins avide & moins capable de saisir la partie purement aqueuse de l'esprit-de-vin ordinaire ; je me suis déterminé à préférer un esprit-de-vin déflegmé par le sel de tartre , & par ce moyen j'ai toujours obtenu une plus grande quantité d'éther (1).

Si M. Baumé a encore d'autres Observations à me faire d'un aussi grand poids que celles auxquelles je viens de répondre , il me trouvera toujours prêt à lui donner satisfaction. Mais s'il m'en croit , nous aban-

(1) Chymie Médicinale de M. Malouin , Tome II , pag. 414. Cet Académicien dit que lorsqu'on a pris de l'Esprit-de-Vin tartarisé , on a aussi plus d'Ether que lorsqu'on s'est servi d'un Esprit-de-Vin rectifié à l'ordinaire.

donnerons désormais un polémique si fastidieux, & nous nous occuperons uniquement du progrès d'un Art qui nous fournit un champ bien vaste pour des découvertes utiles. Je lui promets de ne point envier les siennes.

N O U V E L L E S

EXPÉRIENCES ÉLECTRIQUES;

*Faites par M. COMUS, devant Son Altesse Sérénissime
Monseigneur le Duc DE CHARTRES, & les personnes
déjà citées, le 20 Mai 1775.*

SUITE des Expériences électriques, pour connoître les corps susceptibles de recevoir & de donner des signes électriques par communication. Je ne puis trop m'étendre sur la manipulation & sur les précautions qu'on doit prendre dans ces expériences: il faut que le corps que l'on veut essayer, ait moins d'angles possibles, qu'il soit poli autant que sa contexture le permet, & s'il se peut, lui donner la figure ronde. Je me fers d'une pince de métal pour le présenter au conducteur; je fais tourner mon plateau cinq ou six tours; je présente ensuite à ce corps une petite balle de moëlle de sureau, soutenue par un fil de lin monté sur une branche de cuivre. Si la balle est attirée & qu'elle se colle sur l'objet, c'est une marque qu'il donne des signes électriques par lui-même, & non par l'objet qui le tient, puisqu'il est de métal; ce qu'on ne pourroit juger si le corps étoit monté avec le mastic, la cire, ou supporté sur un corps vitrifié.

Voici les substances qui sont devenues électriques par communication.

Plusieurs Marbres blancs.	Le Crystal de Roche en aiguilles.
La Verrettée.	Le Crystal de Roche en masse, de Suisse.
Le Gyps de Montmartre cristallisé.	Le Crystal de Madagascar.
Le Spath vitreux blanc, violet & verd.	Le Crystal de Roche en aiguilles, brun.
Le Crystal d'Islande.	Les Cailloux de Médoc.
Le Quartz calciné & non calciné.	Le Rubis.

La Chrysolite.	La Craie de Briançon vitrifiée.
L'Amétyste de Suisse & d'Orient.	Le Gyps strié vitrifié.
L'Amiante.	Le verre d'étain pur.
Le Sel gemme blanc.	La Porcelaine en biscuit & couverte.
Le Vitriol verd.	L'Argille cuite vitrifiable seule.
Le Charbon de terre.	L'Argille cuite non vitrifiable.
La Pierre ponce.	La Terre du Limosin cuite.
La Stalactite.	La Terre à pipe cuite.
Le Tartre blanc.	La Tuile de Bourgogne.
Le Sel de lait.	Le Carreau.
Le Sable de Nevers vitrifié.	La Brique.
Le Spath d'Alençon vitrifié.	

Substances qui n'ont pu devenir électriques.

Aucun Bol.	L'Ardoise.
Les Argilles sans cuisson.	Le Talc brunâtre d'Italie.
Les Marbres rouges, bruns & noirs.	Le Borax.
La Pierre à plâtre de Montmartre, cuite & non cuite.	L'Alun.
Le Spath blanc des Vosges.	Les Madrepores & Champignons de mer.
Le Spath grisâtre d'Alençon.	

Le diamant blanc n'a donné aucun signe électrique : j'ai répété l'expérience avec des diamans bruts & taillés ; les espèces qui m'ont donné sont le diamant octaèdre en pointe, le plat & le cubique de Malaca : cette expérience ne se trouve point conforme avec ce qu'ont dit les Physiciens & les Naturalistes, qui ont prétendu qu'il donnoit des signes électriques. Je vais rapporter des expériences qui prouvent qu'il est conducteur parfait.


Le 6 Juin 1773, j'ai soumis, à la décharge d'une forte batterie, sous les yeux de Monseigneur le Duc DE CHARTRES, de la poudre de diamant apportée par son Altesse ; cette poudre a conduit aussi bien qu'une poudre métallique, & a laissé sur la carte un gris noirâtre.

Le 29 Mai 1774, M. Rouelle a apporté onze petits diamans, chacun du poids de demi à cinq quarts de carats : ils ont été mis entre deux cartes, posés les uns près des autres, & ont été soumis à la décharge d'une forte batterie ; le fluide électrique les a pénétrés aussi aisément que si c'eût été du métal, sans cependant les endommager. Ils ont été ensuite placés à deux lignes l'un de l'autre, & ont aussi bien conduit. M. Darcet, qui étoit avec M. Rouelle,

avoit apporté de la poudre de diamans ; elle a été mise entre deux cartes , & a très-bien conduit ; ensuite elle a été mise entre deux glaces qui , après la décharge de la batterie , ont été brisées en mille pièces du centre à la circonférence. On a soumis cette poudre à une décharge moins forte pour conserver la glace ; cette poudre , en se divisant , a fait corps avec la glace , & a donné toutes les couleurs métalliques : mais le gris domine le plus en formant iris. Lorsque cette poudre a reçu plusieurs décharges , l'étincelle ne peut plus la pénétrer. Ces expériences sur le diamant me font conjecturer qu'il peut avoir cette propriété de conducteur électrique aux vapeurs minérales , ou aux dissolutions des substances métalliques qui sont entrées dans sa composition. Cette idée est assez conforme aux observations faites dans Valerius sur les Crystaux & Pierres précieuses , Tome I, page 227.

Fin du Tome V. & de la sixième Partie.




TABLE GÉNÉRALE
DES ARTICLES
CONTENUS DANS CE CINQUIÈME VOLUME.

P H Y S I Q U E.

L ETTRE sur la pesanteur des Corps ; par M. DAVID, Docteur en Médecine, Professeur Royal de Chirurgie à Rouen, page 129	129
Réponse du Pere BERTIER de l'Oratoire, à l'Auteur de ce Recueil, relative aux Observations sur la pesanteur des corps, insérées dans le quatrième volume, page 456,	305
Mémoire dans lequel on indique les causes qui peuvent changer accidentellement les effets apparens de la pesanteur des corps à des hauteurs inégales, lu à l'Académie de Dijon,	314
Considérations Optiques, septième Mémoire, sur le caractère des atmosphères optiques ; par M. M. D. T., Correspondant de l'Académie,	120
Considérations optiques, huitième Mémoire, sur la nature des atmosphères optiques, par le même,	230
Mémoire sur un Hygromètre comparable, présenté à la Société Royale de Londres, & couronné, en 1774, par l'Académie d'Amiens ; par M. DELUC, Citoyen de Genève,	381
Suite du Mémoire sur un Hygromètre comparable, & Observations sur la marche de cet Hygromètre ; par le même,	457
Plan & Tableau des Ouvrages de M. ADANSON, depuis 1741 jusqu'en 1775, distribués suivant sa méthode naturelle, découverte au Sénégal en 1749, & lu à l'Académie Royale des Sciences,	257
Rapport fait à l'Académie des Sciences, pour lui rendre compte des Ouvrages manuscrits de M. ADANSON,	440
Observation sur la chaleur causée par le frottement ; par M. D'ARRACQ,	305
Extrait des Registres de l'Académie Royale des Sciences sur les Horloges marines de feu M. RIVAZ,	63
Essai du Calcul d'une Machine mue par la réaction de l'eau ; par M. MATHON DE LA COUR, de l'Académie de Lyon,	73
Mémoire dans lequel on prouve la possibilité d'agrandir la Ville de Paris sans en reculer les limites,	499
Analyse de la Dissertation de M. TOALDO, couronnée par la Société Royale de Montpellier, sur cette question: Quelle est l'influence des	

Météores sur la Végétation, & quelles conséquences - pratiques peut-on tirer des Observations météorologiques faites jusqu'à ce jour, relativement à cet objet?	409
<i>Calendrier Météorologique du Climat de Paris, calculé par le Père COTTE, Curé de Montmorency,</i>	511
<i>Extrait d'un Mémoire sur une Machine à électriser d'une espèce particulière, lu à la rentrée publique de l'Académie des Sciences; par M. LE ROY,</i>	53
<i>Nouvelles Expériences électriques faites par M. COMUS,</i>	195
<i>Suite des Expériences électriques faites par le même,</i>	274
<i>Suite de nouvelles Expériences électriques; par le même,</i>	372
<i>Suite des Expériences électriques; par le même,</i>	449
<i>Suite des Expériences électriques; par le même,</i>	538
<i>Observation électrique; par le Père COTTE, Curé de Montmorency,</i>	356

C H Y M I E.

Q UESTION concernant le système de l'Air fixe; par M. DE LA FOLIE, de l'Académie de Rouen,	page 60
<i>Lettre de M. DE MACHY, pour servir de Réponse à la Lettre de M. LE SAGE de Genève, insérée Tome IV, page 244, & à la Lettre de M. MONNET, insérée dans le même volume, page 465,</i>	71
<i>Lettre de M. VALLOT, Inspecteur des Eaux minérales du Beauvoisis, en réponse à celle de M. BRISSON relative à ces eaux, insérée dans le Tome IV, page 330,</i>	72
<i>Lettre de M. BAYEN, Apothicaire-Major des Camps & Armées du Roi, à l'occasion de la pesanteur que la calcination fait éprouver à certains métaux, & Observations tirées des Essais de JEAN REY,</i>	47
<i>Essais Chymiques, ou Expériences faites sur quelques précipités de Mercure, dans la vue de découvrir leur nature; par M. BAYEN, Apothicaire-Major des Camps & Armées du Roi,</i>	147
<i>Mémoire sur la nature du principe qui se combine avec les métaux pendant leur calcination, & qui en augmente le poids, lu à la rentrée de l'Académie des Sciences par M. LAVOISIER,</i>	429
<i>Lettre de M. MONNET, adressée à M. SPEILMAN, Professeur de Chymie à Strasbourg, sur l'acide marin considéré comme minéralisateur,</i>	353
<i>Observation sur une sorte de Bitume qui résulte de la combinaison de l'acide vitriolique avec le camphre & l'esprit-de-vin; par M. MONNET,</i>	456
<i>Dissertation Physique, Chymique & Economique, sur la nature & la salubrité de l'Eau de la Seine; par M. PARMENTIER, ancien Apothicaire-Major de l'Hôtel Royal des Invalides,</i>	161
<i>Observations de M. BAUMÉ, sur un Mémoire de M. CADET, inséré Tome IV, page 486, sous le titre de: Méthode pour faire l'Ether vitriolique en plus grande abondance, plus facilement, &c.</i>	366

DES ARTICLES.

543

- Réponse de M. CADET à M. BAUMÉ, sur la méthode de faire
l'Éther vitriolique, 529
- Lettre de M. DU COUDRAY, sur la matière inflammable & sur l'air
fixe, annoncés dans la chaux, par quelques Chymistes, 277
- Seconde Lettre de M. DU COUDRAY, sur un passage de l'Introduction
à l'Histoire des Minéraux de M. DE BUFFON, relatif à une réduction
de Boulets qui a eu lieu dans quelques Arsenaux, 282
- Lettre de M. POTOT DE MONTBEILLARD, adressée à M. le Comte
DE BUFFON, au sujet de la décomposition du Fer dont parle M.
TRONÇON DU COUDRAY, 526
-

M É D E C I N E.

- D**ESCRPTION d'un Enfant difforme qui, avec une apparence
d'hermaphrodisme, étoit dépourvu de l'un & de l'autre sexe; par
M. DE LA TOURETTE, page 19
- Observations sur les Asphyxies ou Morts apparentes & subites, & des-
cription de la Machine Fumigatoire, extraites de l'Ouvrage intitulé:
Avis au Peuple, &c. par M. GARDANNE, 30
- Lettre & description de la Machine Fumigatoire de la Ville de Paris,
employée dans les Asphyxies, 398
- Instruction sur la manière de désinfecter une Paroisse; par M. VICQ-D'A-
ZYR, 139
- Observation médicale sur la Vue double; par M. BAUMER, 228
- Mémoire sur les effets d'un Champignon, connu des Botanistes sous le
nom de Fungus Phalloïdes annulatus, sordidè virescens & patulus,
VAILL. lu à l'Académie des Sciences par M. PAULET, Docteur
en Médecine des Facultés de Paris & de Montpellier, 477
-

HISTOIRE NATURELLE.

- M**ÉMOIRE sur la Fécondation des Plantes; par M. F. de B. pag. 23
- Lettre du Père COTTE de l'Oratoire, sur une monstruosité végétale &
sur une Observation électrique, 356
- Lettre de M. BONNET de Genève à M. VALMONT DE BOMARE,
sur le Baromètre animal dont il est fait mention dans le Tome IV,
page 369, 70
- Premier Mémoire sur les Abeilles, où l'on rend compte d'une nouvelle
découverte fort singulière, qui a été faite en Lusace sur ces Mouches;
par M. BONNET de Genève, 327
- Second Mémoire, contenant la suite des Découvertes faites en Lusace sur
les Abeilles; par le même, 418

544 TABLE GÉNÉRALE, &c.

<i>Observations sur les Maraills, ou Faisans de la Guiane, par M. SONNINI DE MANONCOUR, Ingénieur du Roi dans la Guiane Françoisé,</i>	345
<i>Observations d'Histoire Naturelle sur le terrain du Château de Régennes & des environs, près Auxerre; par M. PASUMOT;</i>	406
<i>Observation sur un nouveau fossile appellé, par M. PASUMOT, Poulette-Rostroite,</i>	434
<i>Observation de M. l'Abbé DICQUEMARE, Professeur de Physique & d'Histoire Naturelle, sur les Anémones de mer,</i>	350
<i>Observation sur les Coquilles Fossiles, & particulièrement sur les Cornes d'Ammon; par M. l'Abbé DICQUEMARE,</i>	435
<i>Extrait de plusieurs Lettres de M. PASQUIER, sur des Oiseaux nommés Goéland, qui ont paru en Bourgogne,</i>	375
<i>Discours sur la Torpille, prononcé dans l'Assemblée annuelle de la Société Royale de Londres, par M. PRINGLE, & traduit par M. LE ROY, de l'Académie des Sciences,</i>	241
<i>Lettre adressée à M. le Comte DE TRESSAN, relative au Discours de M. PRINGLE sur la Torpille; par M. DE F***,</i>	444
<i>Mémoire sur une Carte minéralogique détaillée de la France; par M. GUETTARD, de l'Académie Royale des Sciences,</i>	357

A G R I C U L T U R E.

<i>MÉMOIRE sur l'Origine des petits Vers du Bled rachitique; par M. ROFFREDI, Abbé de Casanova, en Piémont,</i>	page 1
<i>Seconde Lettre, ou suite d'Observations sur le rachitisme du Bled, sur les Anguilles de la colle de farine, & sur le Grain charbonné; par le même,</i>	197
<i>Lettre de M. NÉFDHAM, Président de l'Académie Impériale & Royale de Bruxelles, en réponse à quelques Articles des Lettres de M. l'Abbé DE ROFFREDI,</i>	226
<i>Observations sur le Prospectus d'un Ouvrage intitulé : Nouvelle Méthode pour faire le Vin,</i>	288
<i>Observations Agronomiques sur les Haies,</i>	297
<i>Observations sur les Cidres, & expériences relatives; par M. DE LA FOLIE,</i>	357

<i>Nouvelles Littéraires,</i>	86, 288, 378
<i>Eloge de M. Commerçon; par M. DE LA LANDE, de l'Académie Royale des Sciences,</i>	89

Fin de la Table des Articles du cinquième Volume.



